UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3

ECOLE DOCTORALE DE DROIT

THESE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3

Discipline : science politique

présentée et soutenue publiquement

par

PHAN Thi Hoai Trang

le 20 juillet 2005

Titre :

LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM, DU FAIT COLONIAL A LA MONDIALISATION : UN ENJEU IDENTITAIRE

Directeurs de thèse

M. Jean-Paul JOUBERT, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

M. TRINH VAN Minh, professeur à l'Université de Hué

Membres du Jury

M. André CABANIS, professeur à l'Université Toulouse I

M. Michel GUILLOU, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

M. Albert LOURDE, professeur à l'Université de Perpignan

M. Michel L. MARTIN, professeur à l'Université Toulouse I

M. Christian VALANTIN, Directeur du Haut Conseil de la Francophonie

A mes parents

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Madame Michèle Gendreau-Massaloux, Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie de m'avoir permis, depuis trois ans par détachement, de suivre ma formation doctorale à l'Université Jean Moulin Lyon 3 ainsi que son Directeur de Cabinet, Monsieur François Vignaux pour son appui et ses encouragements.

« Sans maître, tu ne pourras jamais réaliser ton oeuvre », souligne un proverbe vietnamien. Je tiens à remercier mes deux co-directeurs de thèse :

le Professeur Jean-Paul JOUBERT de l'Université Jean Moulin Lyon 3 qui, dans un souci d'excellence et de rigueur, m'a donné des conseils incontournables tout au long de ce travail de doctorat ;

le Professeur Trinh Van MINH de l'Université de Hué qui a guidé mes recherches au Vietnam et m'a permis d'apprécier, avec le recul nécessaire, la perception vietnamienne de la Francophonie.

Pour mener à bien mes recherches, j'ai bénéficié des bonnes conditions de travail que m'a offertes l'Institut pour l'étude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND).

J'exprime toute ma gratitude envers son Directeur, le Professeur Michel Guillou, Titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie de l'Université Jean Moulin Lyon 3 qui a su me donner confiance et m'a fait bénéficier de sa grande connaissance de la Francophonie et plus particulièrement de la Francophonie universitaire.

Je tiens aussi à remercier le Professeur Joël Jallais de l'Université Rennes I pour ses conseils et son soutien, et ceci particulièrement, dans la réalisation de mes enquêtes au Vietnam.

Mes remerciements vont encore à toute l'équipe de l'IFRAMOND et à son directeur des études, M. Claude Le Brun, pour leur accueil et leur appui durant ce travail.

Enfin, je remercie de tout cœur mon époux ainsi que les membres de ma famille pour leur encouragement et soutien, et tous ceux qui m'ont aidé dans la réalisation de cette thèse au Vietnam comme en France.

AVANT – PROPOS

Le monde est sorti de l'ère de l'affrontement bipolaire depuis la chute du mur de Berlin. Il est devenu progressivement global, évolutif et multipolaire. Des regroupements régionaux se sont renforcés ou créés comme contrepoids

nécessaire pour éviter la prédominance économique et politique d'une seule puissance avec pour conséquence de façon inévitable, la tentation de l'unilatéralisme.

Parallèlement, la mondialisation qui est essentiellement libérale et marchande s'est accélérée. Un pressant besoin de diversité, de dialogue et de solidarité s'est fait jour. Enfin, organiser le dialogue interculturel est devenu une priorité.

C'est à ce niveau que la Francophonie, Communauté interculturelle qui rassemble depuis son Xè Sommet à Ouagadougou (novembre 2004), 63 pays et gouvernements, devient de nos jours un acteur sur la scène mondiale. Quel rôle joue-t-elle dans la mondialisation actuelle pour les pays membres et dans le cas présent, pour le Vietnam ? Cette question est plus que jamais d'actualité car nous sommes entrés dans l'ère où la plupart des problèmes ne peuvent être résolus avec les seuls paramètres nationaux. Y a -t-il une place particulière pour le dialogue interculturel ? La mondialisation pour être multipolaire et pacifique, implique-t-elle un triple dialogue mondial, régional et interculturel ?

J'ai désiré répondre à ces questions en traçant un trait d'union entre les enjeux historique, socio-culturel et politique du fait francophone au Vietnam. Ce travail a eu aussi pour objectif de dessiner quelques pistes d'avenir quant à la construction du projet francophone au Vietnam en tenant compte des défis de la mondialisation.

La place du Vietnam dans la Francophonie est particulière. Elle interpelle. Il est évident que le Vietnam est tout d'abord vietnamophone et que, de plus en plus, ses échanges avec l'extérieur se font en anglais. Pourquoi donc le Vietnam est-il membre de la Communauté des Etats et gouvernements ayant le français en partage alors que très peu de gens y parlent français ? Quelles sont ses motivations ? La Francophonie a-t-elle un avenir en Asie du sud-est et au

Vietnam en particulier ? …Autant de questions qui me sont posées chaque fois que je parle de la Francophonie au Vietnam.

J'ai grandi au Vietnam pendant la période post-guerre. Diplômée de l'Ecole normale supérieure de langues étrangères de Hanoi, j'ai été recrutée tout au début de la mise en place du Bureau régional Asie du sud-est à Hanoi de l'Agence universitaire de la Francophonie, opérateur de l'Organisation internationale de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche. Dans le cadre de mes fonctions au sein de l'Agence entre 1993 et 2002, j'ai effectué des séjours d'étude et de travail inoubliables dans plusieurs pays francophones d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord. J'ai pu donc nourrir mon étude de mon vécu professionnel.

La Francophonie a pour moi de multiples visages. Elle est à la fois mon domaine de travail, mon objet d'études et de recherche, un projet à construire et enfin une passion. En prenant contact avec des pays francophones, leurs populations et leurs traditions, j'ai découvert la culture et l'universalisme francophones, cela m'a donné envie d'étudier la Francophonie et aussi de faire partager mes connaissances avec d'autres car elle est riche de valeurs et d'idées humanistes. Certes, ses pères fondateurs, Léopold Sédar Senghor, Habib Bourguiba, Diori Hamani, Norodom Sihanouk, étaient des hommes d'Etat, mais ses premiers bâtisseurs ont été aussi en parallèle des militants et des membres de la société civile qui, de partout, ont combattu et combattent encore pour la promotion de ces idées et plus généralement du rêve francophone. Aujourd'hui, je me sens plus que jamais citoyenne francophone.

Il n'y a pratiquement pas de travaux de science politique sur la Francophonie en général et sur la Francophonie au Vietnam en particulier. Le sujet est tout à fait nouveau pour l'Université, ce qui traduit bien l'absence actuelle d'enseignement et de recherche dans ce domaine au sein de l'enseignement supérieur

francophone. C'est pour cette raison que ce travail de recherche se veut aussi une sensibilisation sur la Francophonie comme objet d'enseignement, d'étude et de recherche.

Je souhaite sincèrement que ce travail ouvre un débat sur l'avenir de la Francophonie en Asie du sud-est et au Vietnam en particulier. Je serai heureuse de recevoir les avis et remarques que suscite la lecture de cette thèse afin qu'ils me guident à l'avenir dans mon enseignement et mes travaux de recherche.

NOTE AUX LECTEURS

relative à l'usage des mots « **francophonie** », « **Francophonie** » et « **Francophone** »

En 1880, date de la création du mot par le géographe Onésime Reclus, « francophonie » désignait « *l'ensemble des populations parlant français* ». Comme souligné dans ce travail, le concept de « francophonie » n'a cessé d'évoluer à partir des années 1960. Il a aujourd'hui une signification plus large, certes linguistique et géographique, mais aussi politique et spirituelle.

Après le Sommet francophone de Beyrouth en 2002, deux termes sont utilisés : « francophonie » désigne l'ensemble des individus et des peuples partageant non seulement le français mais aussi les valeurs humanistes de l'universalisme francophone et « Francophonie », l'union géoculturelle des Etats et gouvernements ayant le français en partage. Par ailleurs, un « Francophone » est une personne capable de faire face en français aux situations de communication courante. Il peut être citoyen d'un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie ou non.

En ce qui concerne le Vietnam, le f minuscule est utilisé pour caractériser la francophonie vietnamienne quand elle se situe au niveau de la société civile (l'éducation, la formation, l'économie, l'affichage, les mass média…) et le F majuscule quand elle est au niveau de l'Etat et de ses relations intergouvernementales au sein de la Communauté francophone.

Dans certains cas où les deux significations sont à prendre en compte simultanément, on utilisera l'expression « F(f)rancophonie ».

INTRODUCTION

"*La francophonie n'appartient pas au passé, elle s'inscrit dans l'avenir du Vietnam, car la francophonie n'est pas seulement une affaire de chiffres, c'est aussi une question d'âme et une volonté de préserver une certaine identité culturelle*" - Margie Sudre, député européen, ancien Ministre français chargé de la Francophonie (1995 - 1997)

Cette phrase de Margie Sudre, née en Indochine[1] de père français et de mère vietnamienne, reflète la réalité originale du cas vietnamien au sein de la Francophonie. Il y a, au-delà de l'attachement du Vietnam aux valeurs de la francophonie, un enjeu d'avenir. Certes, la francophonie d'aujourd'hui n'appartient pas au passé en ce sens que la colonisation a été chassée de la terre vietnamienne il y a déjà plus de 50 ans, mais, elle lui appartient pour partie car la « colonisation ambiguë »[2] du Vietnam par la France a, d'une certaine façon, participé à l'émergence de l'identité contemporaine vietnamienne. Cette identité s'est en particulier forgée lors de la *« première modernisation du pays au temps de la colonisation française entre 1858 et 1945 »*[3], comme l'a écrit Huu Ngoc, écrivain, journaliste et spécialiste de la culture vietnamienne.

Il est certain, par ailleurs, qu'en ce qui concerne le temps présent, la francophonie n'est pas une affaire de chiffres tant le nombre de locuteurs de français est faible. En réalité, au Vietnam, l'environnement linguistique et social en français est peu visible, voire presque inexistant en dehors des grandes villes : paradoxe d'un pays très engagé dans les institutions de la Francophonie et très « décroché » de la francophonie linguistique, ce qui s'apparente à une « francophonie ambiguë ». Dans ces conditions, les ressorts du fait francophone vietnamien contemporain sont loin d'être seulement linguistiques. Il y a, certes, la nostalgie d'une classe politique et intellectuelle francophone âgée en voie de départ, l'intérêt bien

---

[1] - Ancien nom donné par les Français à l'ensemble des territoires appartenant aux trois pays : Cambodge, Laos et Vietnam sous l'administration coloniale française

[2] - Pierre. BROCHEUX et Daniel. HEMERRY, *Indochine, la colonisation ambiguë*, Ed. La découverte, Paris, 2001

[3] - HUU NGOC, « Le Vietnam contemporain : identité nationale, mondialisation et francophonie », intervention aux *Troisièmes Entretiens de la Francophonie*, Lyon le 28 mai 2004

compris de l'Etat vietnamien saisissant les opportunités offertes par la France et la Francophonie en terme d'ouverture et de développement. Mais, ces raisons ne sont pas les seules. Il y a d'autres composantes à dégager pour expliciter l'actuelle francophonie ambiguë vietnamienne.

Se posant la question du rôle de la Francophonie pour l'avenir du Vietnam, Madame le Ministre a avancé la volonté du Vietnam de préserver son identité culturelle, comme argument pour justifier sa participation à la Communauté francophone. La double question posée ici est donc en quoi cette identité culturelle est importante pour l'avenir du Vietnam et pour quelle raison la Francophonie en est-elle un acteur incontournable ? Le Vietnam partage-t-il les valeurs de diversité, de solidarité et de dialogue de l'universalisme francophone « *issu à la fois de l'idéal républicain français et du concept de civilisation de l'universel venu d'Afrique* »[4] ? Est-il engagé dans le combat des Francophones pour une mondialisation maîtrisée et humaniste ? Peut-on affirmer qu'il a besoin de la Francophonie pour préserver son « exception culturelle » ? Autant de réponses à donner et de points à éclaircir et à approfondir.

Le Vietnam a « une longue histoire »[5] marquée par la défense incessante et farouche du pays. Malgré dix siècles de domination chinoise et près d'un siècle de domination française, les Vietnamiens n'ont jamais cessé d'affirmer leur propre culture[6]. Le combat du peuple pour son indépendance contre les envahisseurs du Nord n'est pas autre que celui pour sa souveraineté et pour la préservation de son identité par le refus d'assimilation par d'autres cultures. Certes, par les contacts avec l'extérieur, la culture vietnamienne s'est forgée par un processus d'acculturation[7] «sélective », mais cette acculturation n'a jamais effacé ses traits culturels propres. C'est pourquoi, en se référant à la définition du Dictionnaire Universel

---

4 - Abdou DIOUF, « La Francophonie à l'heure de la Mondialisation », discours inaugural aux *Troisièmes Entretiens de la Francophonie*, Lyon le 28 mai 2004

5 - NGUYEN KHAC VIEN, *Vietnam, une longue histoire*, Editions « The gioi », 2è édition revue et corrigée, Hanoi, 1993

6 - L'idée de civilisation suppose un certain " progrès " historique ; celle de culture évoque, sans jugement de valeur, la conscience que chaque société a de son identité, in *L'encyclopédie francophone en ligne*, Éditions Atlas 2001

7 - L'acculturation est le contact de groupes culturellement différenciés et les changements culturels qui en résultent pour chacun d'eux, in *L'encyclopédie francophone en ligne*, Éditions Atlas 2001

Francophone[8], selon laquelle, l'identité culturelle représente les traits culturels caractérisant un groupe humain et le sentiment chez un individu d'appartenir à une culture donnée**,** on peut dire que l'identité vietnamienne a subi plusieurs évolutions dont l'une provient de son « mariage forcé » avec la France sans cesser cependant d'être spécifique. Claude Palazzoli a, d'ailleurs, remarqué avec pertinence que « *l'incorporation des influences étrangères au Vietnam s'accompagne d'une irréductibilité tenace des traits nationaux essentiels, qui ont permis au pays jusqu'à présent de conserver son identité propre »*[7]. Il s'agit là d'un trait caractéristique du peuple vietnamien traduisant une culture forte.

A travers ses contacts avec la culture française, l'identité culturelle du Vietnam intègre des valeurs issues de la culture française qui se trouvent aussi dans la Francophonie. La défense de ces valeurs dans la mondialisation est donc une préoccupation commune au Vietnam et à la Francophonie. Le Vietnam partage, par ailleurs, les valeurs propres à la Communauté francophone visant à promouvoir la diversité, la solidarité et le dialogue. C'est pourquoi la Francophonie est un enjeu identitaire du Vietnam dans la mondialisation.

Il est communément admis en ce début du XXIè siècle qu'aucun pays ne peut échapper de près ou de loin à la mondialisation qui est non seulement économique, financière mais aussi culturelle. Elle est irréversible, portée par le progrès technologique et transforme la planète en un « village global » en effaçant pour une large part les contraintes de l'espace et du temps. Un modèle unique de culture, celui du plus puissant, se propage partout et tend à s'imposer. Pour le Vietnam, au-delà des enjeux internationaux, de solidarité et de dialogue des cultures, la Francophonie actuelle en revendiquant la diversité culturelle n'est-elle pas avant tout l'alternative ardemment souhaitée à cette mondialisation par le marché ? La Francophonie ne rencontre-t-elle pas au niveau des valeurs « l'autre mondialisation »[9], une mondialisation humaniste ? L'étude des interactions entre la Francophonie, l'identité vietnamienne et la mondialisation est donc indispensable pour comprendre les motivations du pays pour être membre à part entière de l'Organisation internationale de la Francophonie et plus

---

[8] - AUF, Hachette-Edicef, *Dictionnaire Universel Francophone*, 1999, deuxième édition

[7] - Claude PALAZZOLI, *Le Vietnam entre deux mythes*, Ed. Economica, Paris, 1980, cité par HUU NGOC in *Esquisse pour un portrait de la culture vietnamienne*, Editions en langues étrangères du Vietnam, Hanoi, 1991, p.4

[9] - Michel GUILLOU, « La Mondialisation a besoin de la Francophonie », *Les Entretiens de la Francophonie 2001-2003. Pistes pour aller de l'avant*, Ed. Alpharès, Paris 2004

généralement l'enjeu de la Francophonie au Vietnam. Ce sont aussi des objectifs que vise la présente recherche qui abordera l'étude de l'apport français à l'identité vietnamienne contemporaine, celle des rapports à la mondialisation du Vietnam et de la Francophonie et de l'intérêt qu'elle présente pour le Vietnam pour préserver son identité.

Mais il apparaît nécessaire, avant toute étude sur la Francophonie au Vietnam, de préciser ce que signifie le terme « francophonie ». Ce mot, dérivé de l'adjectif « francophone », a été utilisé pour la première fois en 1880 par le géographe français Onésime Reclus (1837-1916) pour *"désigner l'ensemble des populations parlant français"*[10]. Il recouvre alors deux notions : linguistique et géographique.

Laissé dans l'indifférence, ce terme connaît un renouveau depuis les années 60 du siècle dernier avec de nouvelles significations qui l'enrichissent et le transforment.

Le coup d'envoi a été donné par la publication en 1962 du numéro spécial de la revue "Esprit" consacré au "français, langue vivante" dans lequel des enseignants ou des éditeurs, des personnalités aussi illustres que le Roi Norodom Sihanouk du Cambodge ou le Président sénégalais Léopold Sédar Senghor, chacun à sa manière, témoignent du dynamisme du français à travers le monde et justifient haut et fort leur attachement à cette langue, malgré la décolonisation et les mutations politiques. Ce numéro spécial qui, loin d'être une simple étude sur l'étendue de la diffusion du français dans le monde, est une prise de conscience, certes encore timide, des apports des locuteurs français non hexagonaux à la langue française qui devient désormais un patrimoine commun.

Mais, cette réaffirmation de l'intérêt porté dans le monde au français dans le nouveau contexte politique des « jeunes indépendances » est, par ailleurs, concomitante avec une évolution décisive du concept même de « francophonie ». Léopold Sédar Senghor jouera un rôle primordial dans ces changements. Bon gré mal gré, en effet, au-delà de la dimension purement linguistique, la francophonie se définit progressivement comme une communauté partageant des valeurs communes, un idéal humaniste et de métissage, que le Président sénégalais appelait de tous ses vœux et qui conduit les hommes vers la "Civilisation de l'universel", une expression constante de ses discours. « *La francophonie, disait-il, est une culture qui, dépassant la langue seule, se conçoit comme le moyen de faire participer les*

---

[10] - Onésime RECLUS cité par Xavier DENIAU, *La francophonie*, PUF, collection "Que sais-je", Paris, 2003, 6ème édition corrigée

peuples qui en font partie à la civilisation de l'universel, seule détentrice d'un certain nombre de valeurs. »[11]

Depuis, la notion de "francophonie" n'a cessé de s'enrichir.

La revue « *Année Internationale de la Francophonie 2004* »[12] définit comme suit, les termes « francophonie », « Francophonie », « espace francophone » :

- La francophonie, avec un petit f, désigne l'ensemble des locuteurs, des groupes de locuteurs et des peuples qui utilisent le français à des degrés divers : le français est, selon le cas, langue maternelle, langue seconde, langue de communication ou de culture.
- La Francophonie, avec un grand F, désigne le regroupement sur une base politique des Etats et gouvernements qui, réunis en Sommet tous les deux ans, définissent les orientations et les programmations de l'Organisation internationale de la Francophonie, dirigée par le Secrétaire général de la Francophonie.
- L'espace francophone représente une réalité non exclusivement géographique ni même linguistique mais aussi culturelle. Il réunit tous ceux qui, de près ou de loin, éprouvent et expriment une certaine appartenance à la langue française ou aux valeurs francophones. Cette dénomination, bien qu'apparemment imprécise, est certainement la plus féconde. Elle recouvre des situations très variées.

La Francophonie est une réalité incontestable pour le Vietnam car ce pays est membre de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie. Actuellement, la Communauté francophone regroupe soixante trois pays sur cinq continents. Née en 1986 à Versailles où s'est tenu le premier Sommet francophone à l'initiative du Président François Mitterrand, la Communauté francophone s'affirme de plus en plus comme une communauté organisée d'États et de gouvernements ayant vocation à promouvoir le dialogue des cultures, la diversité et la solidarité. L'actuel Secrétaire général de la Francophonie, nommé au IXè Sommet de la Francophonie de Beyrouth en octobre 2002, est l'ancien Président de la République du Sénégal, son Excellence Abdou Diouf. Il est important de rappeler que le gouvernement du

---

[11] - Léopold Sédar SENGHOR, discours prononcé à Niamey en 1966, cité par le Commissariat général de la langue française, *Dictionnaire des citations sur la langue française et sur la Francophonie*, Ed. Mermon, 1989

[12] - CIDEF, *Année internationale de la Francophonie 2004*, Québec, 2004

Sud-Vietnam, avant la réunification nationale, était membre fondateur de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) créée à Niamey (Niger), le 20 mars 1970, première institution intergouvernementale de la Francophonie.

Le Vietnam a participé à tous les Sommets de la Francophonie depuis 1986 jusqu'au récent Sommet de Ouagadougou. Il a aussi organisé avec succès, en 1997 à Hanoi, le VIIè Sommet de la Francophonie, premier Sommet francophone sur la terre asiatique. Par ailleurs, c'est le Vietnam qui, à la même occasion, a proposé à la Francophonie de prendre en main le volet économique. Il faut souligner que malgré le départ des Français du Vietnam après 1954, l'enseignement de la langue française existe toujours au Sud comme au Nord du pays. Plusieurs universités du Sud-Vietnam ont adhéré à l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) dès les années 1960. Et aujourd'hui, la plupart des universités vietnamiennes en sont membres. De fait, le Vietnam est pratiquement présent dans les mouvements francophones depuis ses premiers moments.

En est-il de même pour la francophonie ? Non, car à la différence des pays d'Afrique francophone où le français est langue de communication, langue d'éducation et, le plus souvent, langue officielle, la situation linguistique du Vietnam est tout autre. Depuis l'indépendance nationale en 1945, les vicissitudes de l'histoire ont joué au détriment de la place du français. Pendant les deux guerres indochinoises impliquant successivement la France et les Etats-Unis et pendant la période de crise d'après-guerre, le pays a connu le déclin des influences françaises sur tous les fronts : politique, diplomatique, économique, culturel, linguistique... Le renouvellement des locuteurs francophones a été quasiment interrompu surtout depuis la fin de la guerre de résistance contre l'armée française en 1954, par l'exclusion du français comme langue véhiculaire de l'enseignement public. La francophonie ne s'y est réveillée qu'avec l'adoption de la politique d'ouverture appelée en vietnamien le « Doi moi », c'est à dire : « changer pour rénover ». En définitive, elle reste modeste aujourd'hui en terme de locuteurs francophones : environ 0,5% seulement de la population peut être considéré comme Francophone. Cependant, ce pourcentage ne prend pas en compte de nombreux francisants et francophiles vietnamiens.

Qu'en est-il pour l'espace francophone ? Avec près d'un siècle de présence de l'administration française au Vietnam, la culture française a bien évidemment marqué la mémoire collective du peuple vietnamien et certains de ses traits font partie intégrante de la culture vietnamienne. Cette culture a laissé des vestiges palpables qui font partie du paysage

culturel et de l'identité du pays. Il est important de rappeler l'admiration de générations de Vietnamiens pour les grands écrivains, philosophes et poètes français des XVIIIè et XIXè siècles. Certes, le français n'est plus une langue véhiculaire des Vietnamiens mais une certaine affinité culturelle les lie encore à la famille francophone. Le traducteur français d'origine vietnamienne Phan Huy Duong déclarait, dans une intervention au Festival des Francophonies à Limoges en 1993, que *« ce ne sont pas seulement les francophones ceux qui parlent le français, mais aussi ceux dont la structure de pensée est marquée par cette langue. »*[13] La maîtrise de la langue française ne veut donc pas signifier automatiquement l'amour de la culture et la langue françaises et inversement. Ces affinités francophones sont, effectivement pour beaucoup, les vestiges d'un passé commun.

Cependant, ce fond d'affinité culturelle francophone, s'il est bien réel, demeure fragile, et ce d'autant plus qu'il doit affronter la concurrence d'autres langues et d'autres cultures. Quoique le français détienne un bon capital de « sympathie » auprès de la génération de 60 ans et plus qui a fréquenté les écoles franco-indigènes, la nouvelle génération semble s'en détourner de plus en plus au profit de l'anglais au nom de l'utilitarisme. Ce désengagement est tout d'abord la conséquence de la montée de l'anglo-américain dans le monde et dans la zone Asie-Pacifique tout particulièrement.

Il semble être aussi la conséquence plus ou moins intentionnelle de la politique française en Asie du sud-est. Il est utile de dénoncer un tabou qui est l'attitude généralement négative du corps diplomatique français et plus généralement des ressortissants français quant à l'utilisation du français en Asie. Il faut souligner à ce sujet plusieurs éléments négatifs d'argumentation des tenants de cette attitude :

- l'enseignement du français est un retour au colonialisme ;
- la coopération bilatérale française doit être guidée, avant tout, par le souci d'être utile aux peuples concernés et par conséquent, promouvoir le français plutôt que l'anglais en tant que langue étrangère serait une erreur ;
- l'affirmation qu'en Asie, le français est une bataille perdue d'avance face aux langues nationales et à l'anglo-américain ;

---

[13] - PHAN HUY DUONG in *La Croix*, du 15 octobre 1993

- l'aide éducative doit être focalisée sur les formations de haut niveau et non sur l'éducation de base qui permet l'accès au français langue seconde ;
- la formation à l'excellence est la priorité absolue sans référence nécessairement à la langue (français ou non).

Ce sont de tels arguments qui conduisent aujourd'hui la coopération française au Vietnam à devenir de moins en moins linguistique. Cependant, ils ne tiennent pas compte des enjeux de la mondialisation actuelle où, pour s'affirmer en tant qu'entités distinctes et indépendantes, les peuples ont besoin aux côtés du dialogue mondial et des dialogues régionaux à dominante politique ou économique, d'un « troisième dialogue », le dialogue interculturel. Ils ne tiennent pas compte non plus de la nécessité de généraliser un multilinguisme de masse, facteur de diversité, de liberté et de démocratie internationale. A ce sujet, Bernard Cassen, directeur du « Monde diplomatique », a expliqué les raisons pour lesquelles le multilinguisme est une valeur incompatible avec la mondialisation libérale marchande actuelle :

« *Les langues, ce que reconnaît Rothkopf*[14]*, constituent des facteurs de différenciations nationales ou sub-nationales. Simultanément, « elles sont autant de fils d'or qui créent, par delà des frontières, des solidarités visibles ou invisibles entre ceux qui les parlent »* a écrit Régis Debray. *C'est précisément que les solidarités représentent autant d'obstacles à l'utopie globalitaire que l'évocation d'une géopolitique des langues hérissent les inconditionnels de la mondialisation libérale.* »[15]

En Francophonie, la langue française permet justement le dialogue interculturel et un multilinguisme. La Francophonie d'aujourd'hui est solidaire des langues nationales et ouverte aux autres grandes aires linguistiques internationales (hispanophones, lusophones, arabophones…).

La Francophonie est porteuse d'une mondialisation autre que la mondialisation libérale où le marché a le primat sur toutes les valeurs, qu'elles soient politiques, sociales, culturelles et bien sûr linguistiques. Le Président Abdou Diouf a récemment souligné le rôle politique de la Francophonie : « *La Francophonie est utile, la mondialisation a besoin de la Francophonie.*

---

[14] - David ROTHKOPF[14], ancien haut fonctionnaire de l'administration de l'ancien Président des Etats-Unis, Bill Clinton, « In Praise of Cultural Imperialism ? » [Eloge de l'impérialisme culturel ?] , *Foreigh Policy* [Politique étrangère], New York, 1997

Les chefs d'Etat et de gouvernement en ont bien pris acte au Sommet de Beyrouth en 2002. Ils lui ont donné un mandat : se construire en tant que pôle organisé dans la mondialisation multipolaire, pôle de diversité, de solidarité et de dialogue, c'est-à-dire pôle de promotion d'un développement durable. La Francophonie politique c'est précisément une façon de construire « l'autre mondialisation ». »[16]

Ainsi, le choix de la Francophonie par le Vietnam fait partie à la fois de sa politique de diversification des relations internationales mais aussi de sa stratégie culturelle, comme l'a bien dit Huu Ngoc : « *A l'époque de la mondialisation, le problème de l'acculturation se pose essentiellement avec les même termes. Il dépend de nous pour que la mondialisation ne devienne pas homogénéisation, mais prenne la voie de la diversification culturelle. »*[17]

C'est pour toutes ces raisons que la Francophonie donne une nouvelle chance, un nouveau souffle au français.

Pour la Communauté francophone, le développement de la francophonie au Vietnam est – il lié au projet francophone mondial ? Sans aucun doute car, si malgré l'environnement régional anglophone, la francophonie réussit à s'implanter durablement au Vietnam, elle fournira la preuve de sa pertinence et de son utilité.

Les valeurs francophones : dialogue des cultures, diversité et solidarité préservent d'une certaine façon l'identité culturelle du Vietnam. Ces valeurs sont-elles assez fortes et nécessaires pour justifier à elles - seules la pérennisation de la francophonie au Vietnam ? Quel pourrait être alors l'avenir de la F(f)rancophonie au Vietnam au cas où le fait francophone y resterait en état actuel ? La présente étude cherche à apporter des éléments de réponse à toutes ces questions.

Ce travail comprend trois grandes parties portant respectivement :

sur les fondements historiques de la Francophonie au Vietnam ;

---

[15] - Bernard CASSEN, « La Francophonie et les enjeux culturels de la mondialisation », entretien réalisé par Francis JUCHEREAU, soirée-débat, le 22 mars 2000 au Cercle Gramsci

[16] - Abdou DIOUF, « La Francophonie à l'heure de la Mondialisation », op. cit.

[17] - HUU NGOC, « L'identité nationale face à la mondialisation », *Le Courrier du Vietnam du* 07/09/2003, Hanoi

sur la réalité de la F(f)rancophonie depuis la politique de « Doi moi » ;

sur la problématique Vietnam-Mondialisation et Francophonie.

L'étude de l'enjeu identitaire de la Francophonie pour le Vietnam de la colonisation à la mondialisation est naturellement pluridisciplinaire. Au niveau de la méthode, elle suppose en premier lieu une étude historique linéaire permettant d'identifier étape après étape les variables intervenantes dans le dialogue interculturel entre la culture vietnamienne et la culture française et plus généralement avec la Francophonie.

Ce doctorat d'études francophones implique aussi, bien entendu, des approches anthropologique, linguistique, sociologique, politique et économique. Il débouche enfin en science politique sur la place de la Francophonie dans les Relations internationales.

Reste que l'objectif premier de ce travail est l'analyse à l'aide d'un modèle compréhensible des interactions entre la culture vietnamienne et la Francophonie. Il s'agit aussi de s'interroger sur les chances qu'à l'avenir, le Vietnam et la Francophonie continuent d'avoir un destin restant lié. A son issue, au vu des résultats obtenus, ce travail dessine deux voies de recherche prometteuses en matière d'études francophones. L'une concerne l'étude comparative dans chacun des pays francophones des variables intervenantes favorisant soit le rejet ou l'assimilation culturels ou encore la constitution de cultures composites. L'autre a trait à l'apport de la Francophonie au débat théorique actuel en matière de sciences politiques.

La première partie prend en compte le fait colonial qui, pendant près d'un siècle de la présence française, a profondément influencé la société traditionnelle du Vietnam. La colonisation française, n'ayant pas été uniquement celle d'exploitation, a contribué à donner une identité propre au peuple vietnamien face aux puissances culturelles régionales. Ce qui explique pour une part les raisons historiques du choix présent de la Francophonie par le Vietnam. On abordera aussi la période de décolonisation qui a marqué le déclin de la francophonie. Les enjeux stratégiques de la période post-coloniale ont alors conduit d'autres langues à prendre la place du français : le russe et l'anglais notamment. Ces langues ont, elles aussi, apporté la modernité au pays. Cependant, leur influence culturelle a été beaucoup moins importante que celle due au français. Cette période a été caractérisée par une forte volonté d'affirmation nationale. Et pour ce faire, la rupture avec la France a été jugée nécessaire par les élites nationales pourtant elles-mêmes francophones. Une enquête par entretiens non directifs de personnes clés ayant vécu et participé à cette histoire linguistique et francophone

du Vietnam a été réalisée afin de dégager et approfondir les rapports entre les valeurs de la Francophonie et celles du Vietnam.

La deuxième partie comporte une analyse de l'évolution de l'état de la F(f)rancophonie au Vietnam depuis l'ouverture : le « Doi moi », dans l'enseignement comme dans la société, en prenant en compte les différents volets de la relance de la Francophonie y compris le politique. Membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Vietnam est un acteur dans les institutions et instances de la Francophonie et bénéficie ici par conséquent des programmes de la coopération multi et bi-multi francophone. Il est partie prenante de l'engagement politique de plus en plus affirmé de la Francophonie sur des sujets comme les Droits de l'Homme, la culture de paix, la diversité culturelle, le multilatéralisme…tout en affirmant, quant cela lui paraît nécessaire, sa différence comme par exemple en ce qui concerne le multipartisme.

Au niveau méthodologique, les résultats d'une enquête menée auprès de quelque 450 étudiants vietnamiens ont permis de mieux cerner la perception actuelle de la Francophonie au Vietnam.

La dernière partie étudie les enjeux de la francophonie au Vietnam dans le contexte d'intégration du Vietnam au monde. La Francophonie, espace interculturel de dialogue et de solidarité à l'échelle mondiale permet d'abord et d'évidence au Vietnam de porter sa voix au monde. Mais plus encore, ne protège-t-elle pas l'identité du Vietnam en favorisant le dialogue des cultures ? Si les valeurs de la Francophonie sont partagées par le Vietnam, la question qui est posée ici est de savoir si l'ambiguïté de la francophonie au Vietnam va durer. Le pôle francophone mondial sera-t-il assez puissant pour garder cet îlot francophone en Asie ? En perspective, quelles seront les conséquences de la politique francophone internationale sur le développement de la francophonie au Vietnam ? L'alternative est la suivante : la Francophonie décide d'agir pour devenir un pôle puissant dans le monde ou la Francophonie reste uniquement un forum politique avec peu de moyens. L'avenir de la francophonie au Vietnam dépendra de ces volontés politiques francophones. Enfin, un essai de propositions susceptibles de promouvoir la francophonie au Vietnam est présenté en s'appuyant sur l'intérêt des peuples pour l'alliance francophone.

Pour beaucoup de Vietnamiens, l'idée francophone reste floue : ils confondent souvent le bilatéral français avec le multilatéral francophone et la Francophonie semble être, avant tout,

une affaire d'Etat parmi les autres affaires internationales sans impliquer le peuple. Les mass média parlent souvent des institutions internationales telles que l'ASEAN[18], l'OMC[19] à laquelle le pays demande à adhérer, ou de l'Union européenne qui est son deuxième bailleur de fonds, derrière le Japon... mais très peu de la Francophonie. On en parle beaucoup moins que pendant l'année 1997, date à laquelle s'est tenu à Hanoi le VIIè Sommet francophone. Néanmoins, il est possible que la Francophonie nouvelle telle que définie par le Président Abdou Diouf en particulier lors de sa conférence inaugurale aux Troisièmes Entretiens de la Francophonie[20], le 28 mai 2004 à Lyon : « *La Francophonie à l'heure de la mondialisation* »soit en marche. Si c'est le cas, c'est en Asie et au Vietnam en particulier que la Francophonie affirmera ou non sa force d'influence dans le monde moderne.

---

[18] - ASEAN : Association des Nations de l'Asie du sud-est

[19] - OMC : Organisation Mondiale du Commerce

[20] - *Les Troisièmes Entretiens de la Francophonie,* organisés par l'Institut pour l'étude de la Francophonie et de la Mondialisation, avaient lieu à l'Université Lyon 3, le 28 mai 2004.

PREMIERE PARTIE : *LES FONDEMENTS HISTORIQUES DE LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM*

« *Pour trouver la société humaine, il faut passer par la société nationale. Pour préserver la société nationale, il faut l'ouvrir sur la perspective universelle* »[21]. Albert Camus

A - LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITE DU VIETNAM AU CONTACT DES CULTURES DU MONDE

L'étude de l'identité vietnamienne n'est pas l'objet de ce travail. Toutefois, pour chercher à comprendre comment l'identité vietnamienne a été ou non influencée par la culture française, il faut connaître le processus de développement culturel du Vietnam depuis les premiers moments de son histoire car « *la dynamique culturelle d'un peuple est (…) nécessairement reliée à son histoire singulière, exprimant les chemins de la quête du sens partagé, à travers les générations. Par là même, se construit l'identité individuelle et collective de chaque ensemble humain*. »[22]

Une des originalités de la culture vietnamienne tout au long de son histoire est son caractère « dualiste » vis-à-vis des cultures des peuples dominateurs, faite à la fois de refus et de fascination. L'attitude de refus correspond à la volonté farouche de préservation de son identité culturelle et de ne pas être assimilé, à un moment ou un autre, par une force étrangère. Celle de fascination, quant à elle, correspond à la volonté de s'approprier les éléments culturels étrangers jugés meilleurs ou complémentaires pour enrichir sa propre culture sans perdre son identité.

---

[21] - Albert CAMUS, « Avant-propos », *Chroniques algériennes* 1939-1958, Ed. Gallimard, Paris, 2002

[22] - Christian VALANTIN, «Le pluralisme des cultures, un facteur puissant de paix pour l'avenir de l'humanité », Conseil consultatif de la Francophonie, *Diversité culturelle et Francophonie, dans l'espace francophone et à l'échelle mondiale* , Paris, première session de travail, les 19-20 janvier 2004

Il s'agit là d'une culture ouverte dont le schéma du développement dynamique peut se résumer selon l'historien Phan Huy Le par le cheminement suivant :

culture ouverte (ngoai sinh) ⇒ acculturation (noi sinh) ⇒ culture en mouvement (tiep bien van hoa)[23].

Le dialogue des cultures a donc, depuis toujours, façonné l'identité vietnamienne.

A.1 - SURVOL SUR LES STRATES CULTURELLES DU VIETNAM

Dans son sens le plus large, la notion de culture est définie dans la Déclaration de Mexico de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mexico, du 26 juillet au 6 août 1982) « *comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances.* »

Ainsi, la culture du monde est inséparable du principe de pluralisme car d'un peuple à l'autre, la culture est différente avec ses « traits distinctifs ». « *Toute culture représente un ensemble de valeurs unique et irremplaçable puisque c'est par ses traditions et ses formes d'expression que chaque peuple peut manifester de la façon la plus accomplie sa présence dans le monde. »*[24]

D'après Tran Ngoc Them, linguiste, spécialisé dans l'étude des cultures, même s'il y a plusieurs définitions et acceptions plus ou moins différentes du concept de culture, ce dernier tourne toujours autour de quatre traits principaux :

- la culture se compose de valeurs ;
- ces valeurs doivent avoir été créées par l'homme, ce qui les diffère des choses naturelles ;
- leurs créations doivent être le résultat d'un processus historique continu ;

---

[23] - PHAN HUY LE, entretien sur la francophonie au Vietnam avec PHAN THI HOAI TRANG, 2004, Hanoi

[24] - « Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles » (Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico, du 26 juillet au 6 août 1982) – www.unesco.org/culture

- il faut qu'elles fassent partie d'un système anthropologique et social rigoureux.

La culture est, selon lui, « *un système organique des valeurs matérielles et spirituelles que l'homme a créées et thésaurisées à travers un processus d'activités pratiques, dans l'interaction entre l'homme et ses propres milieux, naturel et social.* »[25]

La culture, c'est donc tout d'abord de valeurs dont il s'agit. Les valeurs du Vietnam présentent une gamme très variée du fait de son histoire mouvementée et de sa position géographique au cœur du Sud-est asiatique. Le Vietnam est un trait d'union entre les mondes chinois et indien, un lieu de rencontre entre l'Orient et l'Occident. A travers plusieurs millénaires, la nation vietnamienne s'est formée et affirmée par un double processus historique : brassage des populations indigènes et assimilation des multiples cultures venues de l'extérieur (culture des ethnies austroasiatiques et austronésiennes, chinoise, indienne, française, japonaise, américaine, russe, coréenne…). « *Le résultat de ces différentes acculturations est la formation d'une culture originale faite d'une souche Sud-Est asiatique que devaient féconder des greffes étrangères.* » [26]

La majorité des peuples du Vietnam est issue d'une même origine préhistorique : le groupe de type indonésien, et c'est ce qui modèle le caractère unifié de l'Homme vietnamien et de la culture vietnamienne et, sur un plan plus large, de l'ensemble de la région de l'Asie du sud-est. « *Dans un domaine restreint, l'espace d'origine de la culture vietnamienne est situé dans l'aire de peuplement de l'homme austroasiatique (en vietnamien : Bach Viet) qui forme un triangle ayant pour la base le Yangtsé et comme sommet, la partie septentrionale du Centre du Vietnam actuel. Sur un plan plus vaste, l'aire de la culture vietnamienne se trouve à l'intérieur de l'espace d'implantation des Indonésiens continentaux, qui peut être figuré comme un triangle plus grand, qui recouvre le premier, avec la base toujours sur le Yangtsé, mais dont le sommet s'étend jusqu'au delta du Mékong au Sud. C'est l'aire formée par deux grands fleuves (fleuve Rouge et fleuve Mékong) qui prennent leurs sources tous les deux dans la chaîne de l'Himalaya.* »[27]

---

[25] - TRAN NGOC THEM, *Recherche sur l'identité de la culture vietnamienne*, Ed. The gioi, Hanoi, 2003, p.32

[26] - HUU NGOC, « La culture vietnamienne face à la mondialité » [en ligne], disponible sur : www.lecourrier.vnagency.com.vn (consulté le 19 novembre 2003)

[27] - TRAN NGOC THEM, *Recherche sur l'identité de la culture vietnamienne*, op. cit., p.77, 78

Quoique plus tard, dans le processus d'échanges avec les cultures de la région, la culture vietnamienne se soit intimement liée à la culture chinoise et en ait subi de très fortes influences, à l'origine, l'aire de la culture vietnamienne correspond à l'espace culturel de l'Asie du sud-est qui a des caractéristiques propres. On peut dire que le Vietnam est une Asie du sud-est en miniature. C'est aussi ce fait qui est à la base de la différence fondamentale entre la culture vietnamienne et la culture chinoise.

Huu Ngoc compare le processus de développement culturel du Vietnam avec l'image d'un banian vieux d'environ 3000 ans[28]. La culture vietnamienne a une souche sur laquelle se sont greffés au long des millénaires des éléments d'autres cultures. Les racines du banian sont justement la souche culturelle d'origine asiatique du Sud-Est. C'est la première phase d'évolution culturelle. Elle date de 1000 ans avant J.-C. C'est aussi l'époque de la culture de « Dong Son » marquée par la civilisation de la culture de riz inondé. Au cours des acculturations successives, l'arbre a gardé son identité tout en s'émondant et en s'enrichissant des apports nouveaux. Ses quatre branches principales représentent symboliquement quatre phases de l'évolution culturelle vietnamienne avec des apports extérieurs. La première correspond à la première acculturation avec la Chine et l'Inde (deux siècles av. J.-C. jusqu'à la conquête française en 1858), la deuxième, c'est celle de l'influence occidentale et en particulier, française : de 1858 à la Révolution de 1945. La troisième branche du banian va de 1945 à 1986, année de lancement de la politique d'ouverture « le Doi moi ». Pendant cette période, le Vietnam reste divisé en deux zones : le Nord et le Sud jusqu'en 1975. La quatrième commence en 1986 avec la politique de rénovation « Dôi moi », le pays entre dans la mondialisation. Cette acculturation est en cours.

Quant à Tran Ngoc Them[29], il divise le développement de la culture vietnamienne en six périodes : culture préhistorique (10 000 à 4 000 ans avant J.-C.), culture Van Lang – Au Lac (4è – 1er millénaire avant J.-C.), culture de la période de lutte contre la domination chinoise venue du Nord (1er millénaire avant J.-C. au Xè siècle), culture Dai Viet (Grand Viet) (Xè à XVIIè siècle), culture Dai Nam (Grand Sud) (XVIIè - début du XXè siècle) et culture moderne (depuis le début du XXè siècle). Les six périodes se superposent essentiellement en

---

[28] - HUU NGOC, entretien sur la francophonie au Vietnam avec PHAN THI HOAI TRANG, 2004, Hanoi

[29] - TRAN NGOC THEM, *Recherche sur l'identité de la culture vietnamienne* , op. cit., p. 120

trois strates : la strate autochtone, la strate des échanges avec la Chine et la région, et la strate des échanges avec l'Occident. Chaque strate culturelle correspond à une étape du développement de l'écriture vietnamienne.

Ainsi, le moteur du développement de la société vietnamienne aujourd'hui réside dans sa force culturelle pluri-millénaire. La tradition lui donne la stabilité pour nourrir son présent et construire son avenir.

A.2 – LE DIALOGUE SUD-EST ASIATIQUE (1er millénaire avant J.-C.)

Au 1er millénaire avant l'ère chrétienne, le groupe ethnique des Viêts du Sud (Viet Nam veut dire les Viêts du Sud) a forgé son identité culturelle et nationale. Selon le vietnamologue Hoang Xuan Han, « *il y a une aire géographique, distincte de culture de la Chine, sur laquelle est née une culture autonome. On peut estimer qu'à l'origine, cette aire chevauchait la frontière sino-vietnamienne actuelle s'étendant du Yunnan au delta du Fleuve Rouge. C'est ce qu'on a appelé la civilisation des tambours de bronze, la première culture vietnamienne la plus authentique*. »[30]

Cette première culture vietnamienne est baptisée la culture de Dong son, nom du site où on a découvert les premiers tambours de bronze. Elle s'est affirmée au cours de l'âge du bronze et au début de l'âge du fer avec l'émergence de la culture du riz en terrain inondé et de diverses techniques primitives (fonte, poterie au four et au tour, tissage, travail du bois et du bambou, barques de pêche, de guerre, de course…). A cette époque s'est formé le premier État du Vietnam, le Van Lang.

Selon plusieurs spécialistes, il y a une unité culturelle du Sud-Est asiatique malgré sa diversité. Le dialogue des pays composants poursuivi dans des conditions climatiques et ethniques déterminées a créé des modules culturels communs : agriculture rizicole, tambours et gongs de bronze, culte de la fécondité, rites funéraires particuliers, matriarcat prolongé, sacrifice du buffle, tatouage, bétel et aréquier, maisons sur pilotis, laquage des dents, etc. On ne peut comprendre la culture vietnamienne si l'on ignore son substrat sud-est asiatique dont les survivances fécondent encore l'époque contemporaine dans de nombreux domaines (folklore, langue, mœurs, arts, croyances…).

---

[30] - HOANG XUAN HAN, « Civilisation et culture » in *Vietnam, l'histoire, la terre et les hommes*, Alain RUSCIO (dir.), Ed. L'Harmattan, Paris, 1989

Pendant la période préhistorique, des contacts ont eu lieu entre le Sud-Est asiatique et l'Inde ainsi qu'avec la Chine ; d'abord sporadiques, ils sont devenus ensuite de plus en plus suivis et importants.

Finalement, au cours du premier millénaire de l'ère chrétienne, la région devait se scinder en deux zones, l'une dominée par l'influence chinoise (Vietnam) et l'autre par l'influence indienne (royaumes Mon, Khmer, Cham…), et cela jusqu'à l'arrivée des Occidentaux (XVIè-XIXè siècle).

A.3 – LE DIALOGUE AVEC L'EMPIRE DU MILIEU (179 av J.-C. - fin XIXè siècle)

Au IIè siècle av. J.-C., l'ancien Vietnam fut annexé par un seigneur de guerre chinois qui créa un royaume au sud de l'Empire chinois. La colonisation chinoise systématique n'a cependant commencé qu'à partir du Ier siècle ap . J.-C. par suite de la conquête faite par la dynastie des Han, colonisation qui devait durer près de mille ans.

Pendant ces mille ans, et ensuite jusqu'à l'occupation française au XIXè siècle, le Vietnam évolua, par conséquent, dans l'orbite culturelle de l'Asie orientale dominée par l'influence chinoise, tout comme la Corée et le Japon.

La culture chinoise marque son empreinte sur le Vietnam de deux manières différentes et pendant deux longues périodes. Elle est essentiellement imposée par la Chine durant l'occupation millénaire (jusqu'à 938), tandis qu'elle est recherchée par la partie vietnamienne elle-même pendant les neuf siècles suivant l'indépendance nationale (938 - 1858).

Le dialogue entre les Vietnamiens et les Chinois est caractérisé par une attitude psychologique ambiguë, voire contradictoire, attitude dictée par la répulsion et l'attirance. D'une part, l'instinct d'autodéfense rejette la culture d'un conquérant cruel et cupide qui pratique une politique d'assimilation à outrance ; d'autre part, les Vietnamiens sont attirés par une civilisation plus riche dont il faut tirer partie. Les idéogrammes chinois véhiculent la doctrine officielle, le confucianisme. La société vietnamienne se transforme peu à peu en société féodale « à la chinoise ». Le patriarcat a fini par remplacer le matriarcat. Avec le confucianisme, pénètrent au Vietnam le taoïsme et surtout le bouddhisme. Les mœurs et les coutumes chinoises imprègnent la vie quotidienne : mariage, enterrement, fêtes, rites... Cependant, malgré le grand prestige de la culture chinoise, la culture autochtone put être

préservée à travers ses mutations grâce aux solides bastions que constituaient les villages issus des communes agricoles préhistoriques.

La strate culturelle des échanges avec la Chine est caractérisée par l'utilisation du chinois comme principale écriture officielle. L'écriture *nôm*, ce qui veut dire l'écriture des peuples du Sud, est un des produits de cet échange. C'est la transcription de la langue vietnamienne en idéogrammes. Ebauchée dès la fin de l'époque de la lutte contre la domination nordiste et achevée vers le début de l'époque Dai Viet au XIè siècle, elle est alors utilisée dans les créations littéraires.

Le bouddhisme venu de l'Inde et de la Chine, a dû composer, dès le début, avec le culte animiste indigène. La véritable religion des Vietnamiens est le culte des esprits (animiste) qu'on peut rapprocher du shintoïsme japonais. Elle s'est amalgamée avec le bouddhisme tantrique et le taoïsme pour donner naissance à un culte indigène, celui des Déesses Mères. On peut, par exemple, montrer la vietnamisation qui s'est opérée dans tous les domaines, des éléments empruntés à la culture chinoise.

A.4 - LE DIALOGUE AVEC L'OCCIDENT

Au début des temps modernes, la rencontre du Vietnam avec l'Occident est celle de l'Est avec l'Ouest, de la culture du végétal avec la culture du métal, de l'économie agricole féodale avec l'économie industrielle capitaliste, de la société villageoise avec la société urbaine, de l'idéologie confucéenne du social avec l'idéologie helléno-judéo-chrétienne de l'individu…La pénétration de la culture occidentale s'est effectuée en deux phases : la première sporadique et lente par plusieurs pays d'Europe, la seconde systématique et accélérée, essentiellement française. Comparée avec celle de la culture chinoise, son processus est inverse. La culture occidentale est d'abord tantôt tolérée tantôt présente sans la moindre contrainte et même recherchée. Elle est par la suite rejetée et interdite par la dernière dynastie Nguyen, puis finit par être imposée dans la deuxième phase.

La première phase a duré de la fin du XVIè siècle jusqu'au milieu du XIXè siècle. C'est celle des missionnaires catholiques portugais et espagnols, puis français et italiens. C'est aussi celle des marchands européens, en particulier les Hollandais et les Portugais. Souvent le commerce des armes favorisa l'expansion religieuse, qui à son tour, ouvrit la porte à de nombreux

marchés. L'évangélisation connut des hauts et des bas. Elle a fini par être interdite parce qu'elle allait à l'encontre des valeurs traditionnelles, en particulier confucéennes.

La deuxième phase de la pénétration occidentale est celle de la colonisation française (1862-1945).

Mis à part les effets destructeurs du colonialisme, une nouvelle "tendance" émerge alors dans le contexte élargi de l'acculturation vietnamienne résultant de la rencontre des peuples de couleur avec les peuples blancs. Il ne s'agit pas de reprendre ici l'éloge à la Kipling du "fardeau de l'homme blanc"[31] et de la "mission civilisatrice"[32]. Cependant, l'étude au plan culturel, les réactions très variées et très complexes des colonisés à l'égard des colonisateurs montrent que la colonisation peut aussi être considérée comme un agent actif et un catalyseur qui permettent parfois aux colonisés de se découvrir et d'innover. Si l'identité culturelle et le tempérament des colonisés ne sont pas assez forts, il se peut que la part d'acculturation soit si importante qu'ils finissent simplement par être assimilés. Dans le cas contraire, il se déroule un processus dialectique ambigu, composé à la fois du rejet de la culture des conquérants et de l'attirance vers une culture différente, plus riche à certains égards. « *Chez les Vietnamiens, dotés d'une civilisation plurimillénaire, l'acculturation résultant du dialogue Orient-Occident donne une synthèse positive."*[33], affirme Huu Ngoc dans son article « Les dialogues interculturels du Vietnam ».

Le début de l'introduction de la culture occidentale - avec elle, le christianisme -est aussi le début de la période où la culture vietnamienne entame son intégration à la culture de l'humanité.

---

[31] - Le célèbre poème « Le fardeau de l'homme blanc » de l'écrivain Rudyard KIPLING (1865-1936), qui a reçu le Prix Nobel de 1907, est paru en février 1899, dans *McLure's Magazine*, à un moment critique où l'expansion coloniale de l'Occident touchait à ses limites. La domination de l'homme blanc sur les peuples non blancs était justifiée par sa responsabilité paternelle de veiller à leurs affaires.

[32] - Cette expression prend l'origine du « Livre de la jungle » de R. Kipling paru pour la première fois en 1894. Ce livre peut représenter l'archétype de la littérature justifiant les visées métropolitaines sur les «colonies» par la supériorité inhérente de l'homme blanc et sa prétendue mission civilisatrice.

[33] - HUU NGOC, « Les dialogues interculturels du Vietnam » [en ligne], contribution à la *IIIè Conférence ministérielle sur la culture de la Francophonie*, les 14 et 15 juin 2001, disponible sur : http://confculture.francophonie.org

Dans ce sens, la colonisation française est une étape importante de ce cheminement identitaire du Vietnam contemporain. Comme la Chine en son temps, la présence française a contribué, à travers emprunts et confrontation, à une redéfinition qui mènera à une identité nationale de type moderne. Il existe, cependant, une différence de taille. La rencontre s'effectuait cette fois entre deux univers plus distincts car éloignés tant sur le plan géographique que culturel et social.

B – LES PREMICES DE L'IMPLANTATION FRANÇAISE AU VIETNAM – UNE IDENTITE FEODALE

Ce travail sur la (F)francophonie au Vietnam s'attache à faire ressortir les transformations de sa société sous les influences françaises, fondements historiques de la présence vietnamienne dans la Communauté francophone. Il s'agit, en quelque sorte, de traiter les raisons du fait francophone contemporain au Vietnam et non de juger les actions de la France sur cette terre. Plusieurs historiens vietnamiens ou étrangers ont déjà mené ce travail de témoignage et de mémoire et en particulier, de mise en relief des relations dominants-dominés à cette époque, source des luttes d'indépendance du peuple vietnamien

B.1 - LA PERIODE PRE-COLONIALE

Le mot *IndoChine* a été créé en Occident et avant même l'institution de l'Indochine française. C'est en 1804 que le géographe Konrad Malte-Brun (1775-1826), de nationalité danoise au service du régime napoléonien, l'utilise en effet pour désigner la vaste péninsule bordée par l'océan indien et l'océan pacifique comprise entre l'Inde britannique et l'empire chinois.

Cette définition de connotation largement géographique fut reprise en 1887 par la France pour désigner l'ensemble des colonies et protectorats français comprenant l'Annam, la Cochinchine, le Cambodge, le Laos et le Tonkin. L'Annam, la Cochinchine et le Tonkin[34] sont en réalité les noms français désignant respectivement les régions du Centre, du Sud et du Nord du Vietnam actuel dont l'ancien nom au début du XIXè siècle est le Dai Nam (Grand Sud).

[34] - Les noms « Tonkin » et « Cochinchine » furent employés seulement par les Européens et ne l'ont jamais été par les Vietnamiens. Le mot de Tonkin vient probablement de Dông-king (capitale de l'Est), ancien nom de Hanoi. Le mot de Cochinchine vient de Chen-chin, nom donné au Champa (ancien royaume des Chams au Sud du Vietnam qui a été disparu aux environs du XVè siècle) par les Chinois.

B.1.1 – LES PREMIERS MISSIONNAIRES AU VIETNAM

Sur la voie tracée par les grands navigateurs tels Vasco de Gama et Magellan, Portugais et Espagnols s'installent en Asie dès le XVI siècle et cherchent à commercer avec l'Annam et la Cochinchine. Les Portugais furent les premiers Européens qui essayèrent de nouer des relations avec le Tonkin. Mais la duplicité des mandarins et les guerres continuelles pour le pouvoir rendent impossibles des relations durables et l'implantation de comptoirs commerciaux. Ensuite, d'autres marchands venant d'Europe (anglais, hollandais, français…) comme d'Asie (chinois, indiens, japonais…) ont amarré leurs bateaux aux différents ports commerciaux du Vietnam pendant plusieurs siècles. Ainsi, depuis le XVIè siècle, l'Indochine est entraînée dans le vaste courant de l'histoire du monde. Cependant, ce sont des motivations religieuses qui vont finalement conduire à l'installation d'Européens en Indochine. En effet, les missionnaires jésuites s'intéressent à l'Inde et à l'Extrême-Orient et ce, jusqu'au Japon où St François Xavier fait pénétrer le christianisme. Mais en 1613, le Japon se ferme brutalement aux Européens et les missionnaires reportent leurs actions vers l'Indochine.

Le premier missionnaire chrétien qui aborda sur les plages de la Cochinchine, fut le dominicain espagnol Diego Adverte en 1596.

Les Français furent probablement ceux parmi les Occidentaux les plus attirés par l'Indochine, et ce avant même leur intervention militaire. Ils eurent leur "manière particulière" d'aborder les populations. L'influence française dans cette région débute réellement en 1624 avec l'arrivée en Cochinchine du père Alexandre de Rhodes (1591-1660), né à Avignon, tandis qu'aucun missionnaire n'avait encore pénétré au Tonkin. Missionnaire infatigable, il devait aller ensuite christianiser le Tonkin d'où, du fait même de son grand succès, il fut chassé. Il se rendit alors à Macao et revint à Rome en 1649. Rentré en Europe, Alexandre de Rhodes fit appel au Pape et à ses amis jésuites de Paris pour fonder des Missions françaises d'Extrême-Orient. En dehors des livres destinés à faire connaître en Europe le pays d'Annam, on lui doit un catéchisme en latin et en vietnamien rédigé pour les «indigènes» qui contient le premier texte imprimé en "quoc ngu"[35]ainsi qu'un dictionnaire annamite-latin-portugais à l'usage des missionnaires. Il contribuera, surtout, à la transcription de la langue vietnamienne en caractères romains. Cette écriture sera reprise par les lettrés vietnamiens dont les efforts

---

Ces derniers firent plus tard précéder ce mot de « Cao », abréviation de Cao-tchi, appellation des anciens Viêts. De Cao-chen-chin, les Européens ont fait Cochinchine.

[35] - C'est l'écriture romanisée de la langue vietnamienne

assurèrent plus tard l'utilisation du "quoc ngu" comme langue nationale. Globalement, son œuvre eut un impact considérable en France et au Vietnam.

Dès 1639, il y avait dans le royaume d'Annam 82 000 chrétiens, on en comptait même parmi les membres de la famille royale et parmi les mandarins.

Après Alexandre de Rhodes, d'autres missionnaires marquèrent le cours de l'histoire. Parmi eux, deux noms furent souvent mentionnés par les historiens de l'époque : François Pallu (1626-1684) et Monseigneur Pigneau de Béhaine (1741-1799). François Pallu fut nommé en 1659 par le Pape, Vicaire apostolique du Tonkin. En dehors de travaux effectués dans le cadre de la nouvelle Société des Missions Etrangères de Paris, François Pallu s'efforça de coopérer avec le pouvoir d'Etat en France pour promouvoir l'influence française en Extrême-Orient. Il adressa à Colbert (1619-1683), contrôleur des finances du Roi de France Louis XIV, des mémoires concernant un projet d'établissement de la Compagnie française des Indes Orientales afin de contrer les menées des Portugais et autres rivaux européens dans la région.

Cependant, les conditions pour une implantation solide et durable de la France au Vietnam ne se réalisèrent qu'à la fin du XVIIIè siècle. D'abord parce que la perte de ses possessions indiennes en 1763 poussa la France à rechercher une compensation vers des territoires encore disponibles, ensuite et surtout, parce que Monseigneur Pigneau de Béhaine joua alors un rôle capital en ce sens auprès de l'Empereur Gia Long. Quand le missionnaire Pigneau de Béhaine arriva en Cochinchine en 1767, cette province était à feu et à sang du fait de la "jacquerie" des frères Tay Son qui avaient chassé la dynastie des Trinh du Tonkin et la dynastie des Nguyen de l'Annam, et pourchassaient Nguyen Anh (le futur Gia-Long), héritier du roi Nguyen. Nommé, à 28 ans, évêque de Cochinchine avec le titre d'évêque d'Adran, Pigneau de Béhaine sauva Nguyen Anh des frères Tay Son en 1776 et décida le Prince à demander l'aide de Louis XVI. L'évêque, accompagné du fils de Nguyen Anh, s'embarqua alors pour la France et obtint du Roi un traité d'alliance qui assurait l'encadrement et l'équipement de l'armée de Nguyen Anh à partir des territoires français en Inde en échange de la concession du port de Tourane[36]. Mais cette aide ne put être effective par suite de la mauvaise volonté du Gouverneur de Pondichéry. Pigneau de Béhaine prit alors lui-même l'affaire en main, recruta des volontaires et arma deux navires pour réorganiser l'armée de Nguyen Anh. Cette aide technique et militaire allait permettre à Nguyen Anh en dix ans de vaincre définitivement les Tay Son

[36] - Ancien nom français de Danang (Vietnam)

(1792-1802) et de s'emparer de Hué puis d'Hanoi. Nguyen Anh put ainsi se faire proclamer Empereur sous le nom de Gia Long et unifier l'ensemble des régions sous l'appellation de Vietnam. Gia Long fut toute sa vie reconnaissant à l'Evêque d'Adran auquel il fit des funérailles grandioses. Il assura également la protection des chrétiens et nomma même des mandarins parmi les officiers français qui avaient contribué à sa victoire. En 1821, le premier Consulat de France fut créé à Tourane.

B.1.2 – L'OPPOSITION DE LA DYNASTIE NGUYEN AU CATHOLICISME, PRETEXTE DE L'INTERVENTION MILITAIRE FRANCAISE AU VIETNAM

Mais les choses allaient rapidement changer. Après la mort de Gia Long en 1820, il ne restait que deux de ces mandarins français : Chaigneau et Vannier que le fils de Gia Long, Minh Mang, écarta peu à peu de son gouvernement puis incita à regagner la France. Alors, Minh Mang se montra de plus en plus hostile aux Occidentaux et commença les persécutions contre les missionnaires car il voulait répandre la pure doctrine chinoise de Confucius. Après la mort de Minh Mang en 1841, ses successeurs, Thieu Tri et surtout Tu Duc, aggravèrent les persécutions provoquant ainsi des interventions navales françaises de plus en plus fréquentes et puissantes. En 1843, l'Amiral Cécille, chef de la division navale française des mers de Chine, envoya un navire à Tourane pour exiger, au nom du Roi Louis-Philippe, la libération de cinq missionnaires condamnés à mort. Deux ans plus tard, la menace de bombarder Tourane permit de sauver Monseigneur Lefèvre, mais Thieu Tri se vengea sur les chrétiens indigènes. Aussi, en 1847, l'Amiral Rigault de Genouilly tenta-t-il de les protéger en envoyant deux navires à Tourane pour obtenir un édit de liberté du culte catholique. En réponse, la flotte vietnamienne attaqua les navires français qui la coulèrent mais durent repartir sans résultat probant.

En 1852, l'Evêque espagnol du Tonkin, Monseigneur Diaz, fut mis à mort. L'Espagne et la France décidèrent alors d'intervenir. Cependant, le Consul de France au Siam tenta de reprendre des relations amicales avec la Cour de Hué[37] et d'obtenir la liberté religieuse pour les chrétiens, l'établissement d'un comptoir français et la création d'un consulat à Hué. Mais Tu Duc refusa toute concession, ce qui décida Napoléon III à intervenir militairement. Pour préparer l'opinion, le "Moniteur officiel" publia un article le 25 janvier 1858 où l'on pouvait lire : "la liste des missionnaires en Extrême-Orient n'est qu'un long martyrologe ; la France

---

[37] - Hué était la capitale de l'Annam

dans sa politique généreuse et conciliatrice, devait porter les yeux sur ces contrées lointaines d'où lui tendaient les bras un grand nombre de ses enfants". L'engrenage de la conquête était en route !

B.2 - LA PENETRATION FRANCAISE EN INDOCHINE SOUS LE SECOND EMPIRE (1858-1870)

La Seconde République française, pas plus que la Monarchie de Juillet et la Restauration, n'eût de politique coloniale active. Napoléon III, au contraire, par tempérament, par goût du prestige personnel, par souci d'avoir l'appui des catholiques en protégeant les missionnaires, se lança à partir de 1858 dans une politique d'expansion et d'intervention outre-mer. Toutefois, cette politique restera jusqu'au bout désordonnée et incohérente. Ce furent surtout les initiatives individuelles de quelques militaires, notamment en Indochine, et les efforts du Ministre de la Marine Chasseloup Laubat de 1860 à 1867 qui marquèrent la pénétration de la France dans la péninsule indochinoise.

B.2.1 – L'OCCUPATION DE LA COCHINCHINE

A l'origine, l'intervention française en Extrême-Orient s'explique donc par le désir de protéger les missionnaires catholiques en proie à la persécution depuis la mort de Gia Long. L'Empereur d'Annam Tu Duc était particulièrement hostile aux chrétiens. Profitant d'une expédition franco-anglaise en Chine (1857-1858), Napoléon III prescrit à l'Amiral Rigault de Genouilly, qui commandait l'escadre française, d'intervenir en Indochine une fois le conflit avec la Chine apaisé. Rigault de Genouilly bombarda Tourane et décida de s'installer en Cochinchine, grand fournisseur de riz pour l'Annam. En février 1859, la citadelle de Saigon fut occupée.

La guerre contre la Chine ayant repris, la garnison française de Saigon fut attaquée. Elle résista alors mais difficilement à un long siège. Le traité de Pékin du 29 octobre 1860 ayant mis fin aux hostilités en Chine, Saigon fut délivrée en février 1861. L'Amiral Charner, successeur de Rigault de Genouilly, fit alors occuper les trois provinces de l'Est de la Cochinchine. Malgré la résistance de la population, Tu Duc dut se résigner à signer à Huê le 14 avril 1863 un traité cédant à la France les trois provinces de l'Est de la Cochinchine : Mytho, Giadinh et Bienhoa.

A Paris, on songea un moment à rétrocéder ce territoire dont on ne savait que faire. Mais le Ministre de la Marine Chasseloup Laubat et l'Amiral De la Grandière nommé alors Gouverneur de la Cochinchine, d'un avis contraire, obtiendront le maintien de la présence française.

Les trois provinces occidentales de la Cochinchine (Vinh long, Chau doc, Ha tien) qui n'avaient pas été cédées en 1863, étaient devenues le centre de la résistance de l'Annam contre la France. L'Amiral De la Grandière les conquit en 1866. En 1867, Tu Duc fut obligé de les céder. La France occupa ainsi toute la Cochinchine.

B.2.2 - LE PROTECTORAT SUR LE CAMBODGE

Pendant son mandat de Gouverneur de la Cochinchine de 1863 à 1870, l'Amiral De la Grandière réussit à établir le protectorat français sur le Cambodge, ancien empire khmer, alors en proie à de nombreuses difficultés avec ses deux voisins le Siam[38] à l'Ouest et l'Annam à l'Est. Ce protectorat entra en vigueur par le traité du 11 août 1863, signé par le Roi Norodom et le représentant de la France, le Lieutenant de vaisseau Doudart de Lagrée. Il visait notamment à protéger le Roi cambodgien contre les agissements du Siam. Le nouveau protecteur imposa au Siam de restituer la couronne cambodgienne à Norodom. En 1867, le Siam renonça à tout droit sur le Cambodge, à l'exception des provinces cambodgiennes du Mékong et notamment de celle d'Angkor, haut lieu de la civilisation khmère.

Au total, en 1870 la France dominait la Cochinchine et le Cambodge. Le problème de savoir si elle étendrait son influence au-delà de ces régions ne se posera que plus tard.

B.2.3 – L'EXPLORATION DU LAOS ET L'INTERVENTION DE LA FRANCE AU TONKIN

Le Ministre de la Marine Chasseloup Laubat fit organiser à partir de 1866 une mission d'exploration le long du fleuve Mékong de façon à savoir si ce fleuve permettait de pénétrer en Chine du Sud. Il est important de souligner que la France considérait encore l'Indochine comme un tremplin pour atteindre le vaste marché chinois. Cette expédition qui dura deux ans (1866-1868), fut confiée au Lieutenant de vaisseau Doudart de Lagrée. Ce dernier se rendit compte que le Mékong n'était pas une voie d'accès praticable et ne permettait pas d'atteindre

---

[38] - Ancien nom de la Thaïlande

facilement la Chine du Sud. Son rêve s'est brisé au Laos où les chutes et les rapides du Mékong se déchaînaient et empêchaient toutes tentatives de les franchir. Il mourut au cours de cette mission, le 12 mars 1868. Son adjoint, Francis Garnier, qui ramena l'expédition par la Chine, avait acquis la conviction que la voie de pénétration naturelle en Chine n'était pas le Mékong mais le fleuve Rouge aboutissant à la mer par le Tonkin qui, à cette époque, était plongé dans un état endémique d'anarchie et de rébellion contre la dynastie de Hué.

L'accès à la Chine par le fleuve Rouge fit alors du Tonkin un enjeu stratégique. L'Amiral Dupré, successeur de l'Amiral De la Grandière et Gouverneur de la Cochinchine à partir de 1870, voulut donc y établir l'influence de la France. L'occasion lui en fut offerte par un différend qui opposa à Hanoi l'administration de Hué à un négociant français, Jean Dupuis, fournisseur d'armes d'un seigneur de guerre du Yunnan (Chine). Le Roi d'Annam, Tu Duc, envoya au Tonkin le maréchal Nguyen Tri Phuong pour s'opposer aux entreprises françaises et demanda à l'Amiral Dupré de le débarrasser de Jean Dupuis. L'Amiral Dupré, sans plus attendre, fît appel au Lieutenant de vaisseau Francis Garnier. Ce dernier espérait obtenir du Roi d'Annam un traité ouvrant le Tonkin au commerce et le plaçant sous protectorat français.

Mais, devant le refus sec apporté à cette demande et l'hostilité déclarée des mandarins, Francis Garnier proclama en novembre 1873 l'ouverture du fleuve Rouge aux trois puissances en relation avec l'Annam, à savoir la France, l'Espagne et la Chine, et fixa le montant des tarifs de douane. Il envoya par ailleurs un ultimatum au maréchal Nguyen Tri Phuong qui, loin de négocier, rassembla des troupes dans la citadelle de Hanoi. N'ayant pas reçu de réponse, avec cent soixante-quinze hommes, Garnier enleva la citadelle, le 20 novembre 1873, que défendaient sept mille Vietnamiens. Il fut tué par les "Pavillons Noirs"[39]le mois suivant, le 21 décembre, au Pont de Papier près de la citadelle de Hanoi.

Sa mort bouleversa le cours des événements. A Paris, les réticences l'emportèrent et l'expédition fut désavouée officiellement, malgré le travail et les faits d'arme accomplis. Le 15 mars 1874, Philastre, inspecteur des Affaires indigènes, émissaire envoyé par Paris, signa un traité de paix avec la Cour de Hué. Il chassa Jean Dupuis. La France évacua le Tonkin. Hué reconnût la "pleine et entière souveraineté" de la France sur la Cochinchine occidentale. La France conserva une base navale à Haiphong, un consulat à Hanoi et le passage sur le Fleuve Rouge jusqu'au Yunnan. En échange de la protection militaire française contre la

[39] - Irréguliers chinois, réfugiés dans le Nord du Vietnam, au service du royaume d'Annam

piraterie, la Cour de Hué s'engagea à conformer sa politique extérieure à celle de la France et à ne signer aucun traité politique sans en donner connaissance à la France. Les missionnaires comme les chrétiens indigènes obtinrent pleine liberté religieuse. Le traité semblait apparemment s'ouvrir sur une sorte de protectorat.

En août 1874, un traité de commerce proclama la liberté de commerce sur le fleuve Rouge. Toutefois, dans son article II, ce traité reconnût "l'entière indépendance" de la Cour d'Annam mais surtout, il faut le souligner, vis à vis de la Chine.

B.3 - LA CONQUETE DE L'INDOCHINE SOUS LA TROISIEME REPUBLIQUE

La colonisation européenne, jusqu'alors réduite à une simple rivalité franco-britannique d'implantation de comptoirs pour commercer, s'est développée très rapidement à partir de 1880. En moins de vingt ans, l'Afrique sera partagée, l'Asie du sud-est soumise, la Chine elle-même entamée. La plupart des gouvernements européens s'en sont souciés. L'opinion s'y est intéressée et s'est souvent passionnée. Dans tous les grands pays sont apparus des "partis coloniaux" auxquels s'est opposée une résistance souvent acharnée des adversaires de la colonisation. Les causes de ce phénomène sont multiples : économiques, intellectuelles, idéologiques, politiques et militaires.

En France, la politique coloniale après le Second Empire est préconisée par Leroy-Beaulieu qui, en 1874, fait paraître un ouvrage important : "Essai sur la Colonisation chez les Peuples Modernes". Des dirigeants comme Gambetta et Jules Ferry en sont les chefs de file. Un vrai Parti colonial est créé sous la direction d'Eugène Etienne, député d'Oran et ami de Gambetta, par deux fois sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies.

La Péninsule indochinoise dont la pénétration avait été largement commencée sous le Second Empire n'échappe pas à ce phénomène et sera finalement conquise, mais non sans difficultés et au prix de nombreux sacrifices humains.

B.3.1 - LA FRANCE EN ANNAM ET AU TONKIN

Jules Ferry, Président du Conseil à partir de 1882, entreprit sur les conseils de Jean Dupuis, la conquête de l'Annam et du Tonkin à la suite des explorations de Doudart de Lagrée et Francis Garnier. Une première tentative d'annexion, comme dit précédemment, eut lieu en 1873

quand Francis Garnier prît la citadelle de Hanoi. Cependant, le gouvernement monarchiste français de Mac Mahon était hostile aux conquêtes et un émissaire français Philastre signa, nous l'avons dit, le Traité de Saigon en 1874 qui entraîna l'évacuation du Tonkin par les Français.

En dépit de cette attitude, la volonté d'expansion commerciale incitait les Chambres de commerce françaises à pousser le gouvernement à s'assurer une voie commerciale vers la Chine du Sud. En même temps, venus de Chine, les "Pavillons noirs" avaient envahi le Tonkin et guerroyaient. L'Empereur d'Annam, vassal de la Chine, hésitait entre l'appui du gouvernement chinois et celui des Français pour chasser ces bandes armées. En 1882, le Commandant Rivière fut envoyé par le Gouverneur de Cochinchine, Le Myre de Villers, pour les repousser. Après avoir pris la citadelle d'Hanoi, il fut tué le 19 mai 1883 au cours d'un combat au Pont de Papier où Francis Garnier avait trouvé la mort dix ans plus tôt. Jules Ferry fit alors voter des crédits pour une expédition. Hue fut bombardée et le Tonkin conquis au cours d'une campagne qui dura de décembre 1883 à juin 1884. Deux traités furent signés : le Traité de Hué, appelé encore le Traité Patenôtre (6 juin 1884), avec la Cour de Hué plaçant l'Annam et le Tonkin sous protectorat français et le Traité de Tien Tsin avec la Chine, par lequel celle-ci abandonnait sa suzeraineté sur l'Annam.

Pour le Vietnam, à partir de cette date, le rapport de vassalité avec la Chine n'existe plus. Le grand sceau d'investiture accordé à la dynastie des Nguyen par les Empereurs de Chine est solennellement fondu le 6 juin 1884 à Hué et remplacé par un sceau envoyé de France. Le protectorat d'Annam-Tonkin est en place. Parallèlement, la France impose au roi Norodom du Cambodge un protectorat plus contraignant, par le traité du 17 juin 1884.

Le but de la France et surtout celui de Thomson, son Gouverneur en Indochine est le rattachement du Cambodge à la Cochinchine devenue colonie française depuis la concession des six provinces du Sud par le Roi d'Annam à la France. Le traité prévoit l'installation de résidents français dans chaque province cambodgienne pour contrôler les Gouverneurs khmers. De plus, le Résident général prend en charge l'ordre public, les services économiques et la fiscalité, pouvoirs que n'ont pas les résidents généraux de l'Annam et du Tonkin. Enfin, la propriété privée est instaurée.

B.3.2 - LA GUERRE FRANCO-CHINOISE (1884-1885)

Le gouvernement chinois de l'Impératrice Tseu Hi ne reconnut pas le Traité Tien Tsin signé pourtant par un de ses ministres. Le 23 juin 1884, à Bac Le au Tonkin, les Français se heurtèrent à des troupes régulières chinoises. Jules Ferry adressa alors un ultimatum à la Chine. La guerre avec la Chine commença. Au début, les Français furent gênés par le refus des Britanniques de mettre leurs stations charbonnières à la disposition des navires français. Les hostilités consistèrent principalement en un débarquement à Formose et dans la destruction de la flotte chinoise par l'Amiral Courbet devant Fou Tcheou. La France réclama la mise en vigueur du Traité de Tien Tsin ainsi qu'une indemnité de guerre. Alors que les négociations étaient près d'aboutir, la France renonçant à réclamer l'indemnité que les Chinois trouvaient vexatoire, des troupes françaises se heurtèrent à nouveau aux Chinois à Lang son, au nord du Tonkin, et subirent un début de revers. Le Général Négrier qui commandait au Tonkin fut blessé, et le 29 mars 1885, Brière de Lisle, Haut-commissaire français, envoya même un télégramme alarmant annonçant l'évacuation de Langson : "l'ennemi grossit toujours sur le Song-Koi[40]. Quoiqu'il arrive, j'espère pouvoir défendre le delta".

En fait, dès le 30 mars, les Chinois furent battus. Mais l'opposition anticolonialiste menée par Clémenceau avait déjà profité de l'incident et ce même jour, Jules Ferry fut interpellé : « *Ce ne sont plus des Ministres que j'ai devant moi, ce sont des accusés" dit Clémenceau. Jules Ferry ayant souri, le Député catholique Albert De Mun s'écria : "On ne rit pas au Tonkin, Monsieur le Président du Conseil !* ». Jules Ferry eut pu l'emporter s'il avait révélé les négociations en cours. Mais il avait promis le secret et il fut battu par 306 voix contre 49. Son impopularité était extrême (on le surnommait "Ferry-Tonkin") et il ne devait plus jamais revenir au pouvoir. Cependant, dès le 31 Mars, la Chine acceptait les conditions françaises et le second Traité de Tien Tsin, qui confirmait la renonciation de la Chine sur la Cour d'Annam, fut signé le 4 avril 1885.

La France détenait désormais toute l'Indochine de l'Est. Elle pénétra dans les années suivantes au Laos, grâce à l'action pacifique et aux qualités humaines d'Auguste Pavie.

---

[40] - Fleuve Rouge actuel

B.3.3 – LES PREMIERS MOMENTS DE LA PACIFICATION FRANCAISE CONTRE LA PIRATERIE ET LES INSURRECTIONS LOCALES (1886-1896)

Ainsi, il y a plus d'un siècle, la France avait dessiné un nouvel empire d'Asie sur toute la façade orientale de la péninsule indochinoise. Encore fallait-il le pacifier et l'organiser ! Ce fut une œuvre de longue haleine compte tenu des difficultés dues au relief et au climat, mais aussi du fait de la diversité des populations et des résistances politico-économiques.

Les oppositions à la présence française étaient fortes car :

- le Vietnam était un État ancien doté d'une organisation administrative certes périmée mais puissante aux mains de "lettrés" (les mandarins) dont les Français heurtaient les traditions culturelles et sociales ;
- la résistance royale et populaire contre l'armée française se trouvait renforcée par l'action de nombreuses bandes de brigands (comme les fameux "Pavillons Noirs") qui dominaient des régions entières et rançonnaient les campagnes ;
- en France même, une partie de l'opinion publique comprenait mal les efforts et les dépenses engagées dans cette partie éloignée du monde, et les Chambres en France, lassées de voir les combats se poursuivre, rognaient souvent les crédits.

Face à ces oppositions, le gouvernement français ne sut ni définir ni faire appliquer une politique claire et constante avec des moyens militaires suffisants. Cela explique les échecs et les lourdes pertes durant cette période. Les difficultés furent particulièrement grandes en Annam et au Tonkin dont l'annexion se fit avec l'aval du Ministère des Colonies mais contre la volonté du Quai d'Orsay.

En Annam, en 1885, le Général de Courcy, qui disposait de 36 000 hommes, arriva à Hué pour présenter ses lettres de créance au jeune roi Ham Nghi, un guet-apens lui fut tendu. Il échoua, mais ses organisateurs, les deux mandarins-régents Tuong et Thuyet, organisèrent alors un véritable soulèvement populaire, connu sous le nom de «Can Vuong» (Soutien au Roi). Ce fut une guerre sanglante qui ne se termina qu'après la capture et l'exil du Roi Ham Nghi en 1889. Au Tonkin, une situation plus grave encore se développa et particulièrement dans la Haute Région située entre le delta et la frontière chinoise où les pirates rançonnaient et terrorisaient impunément les populations. De 1886 à 1891, les troupes françaises s'épuisèrent à poursuivre un adversaire insaisissable qui les harcelait et réoccupait le terrain derrière elles. Pour en finir, le nouveau Gouverneur général, M. Jean Marie de Lanessan, divisa la Haute

Région en quatre territoires militaires où les pouvoirs civils étaient confiés à des officiers comme le colonel Gallieni qui mit au point les principes de pacification que son chef d'État Major, le commandant Lyautey, appliquera plus tard au Maroc. C'est la politique de la "tache d'huile" qui consiste à édifier une barrière de postes à l'abri desquels on trace des routes et protège paysans et commerçants. Puis, on porte en avant la ligne des postes, on arme les villages pacifiés et ainsi de suite. Aussi, en 1896, la plupart des bandes étaient-elles détruites et les Chinois, envahis par les pirates en fuite, réagissaient à leur tour et s'entendaient avec les Français pour ouvrir la frontière au commerce.

Pendant que la résistance se développait en Annam, une insurrection générale éclatait au Cambodge sous l'impulsion de Si Votha, le demi-frère du Roi Norodom. C'est la quasi-totalité de la société khmère qui se révolta alors pour protester contre le Traité du 17 juin 1884 imposé à Norodom.

Ce double "front" entraîna l'impuissance relative des autorités françaises qui n'avaient pas les moyens de les combattre en même temps. En août 1886, le Gouverneur de Cochinchine passa un accord avec Norodom, accord qui mît en veilleuse le Traité de 1884. Norodom en quelques semaines, par une série de tournées en province, obtînt la soumission des insurgés. Le Cambodge échappa ainsi à l'annexion pure et simple, les Français allait alors pouvoir se consacrer à la lutte contre le "Can Vuong".

La pénétration française au Laos fut par contre relativement facile grâce à l'action d'Auguste Pavie, Vice-Consul de France à Luang Prabang à partir de 1886, puis Commissaire général au Laos. Celui-ci, ancien soldat, puis fonctionnaire des P.T.T. en Cochinchine, devait se montrer un remarquable explorateur et diplomate. Remontant le Mékong, Pavie parvint à Luang Prabang en février 1887 alors que le Laos était en pleine anarchie par suite des attaques siamoises à l'ouest et des actions des Pavillons Noirs au Nord. Avec une rare énergie et beaucoup d'audace, Pavie sauva le roi du Laos, fit libérer ses fils prisonniers des Siamois, rallia les Pavillons Noirs et gagna en février 1888 le Tonkin par la rivière Noire, un affluent du fleuve Rouge. D'août à décembre 1888, Pavie, accompagné du commandant Pennequin et d'une escorte, obtînt sans tirer un coup de fusil, la soumission des Mèos et des Thaïs du Haut Laos. Malgré un accord en 1889, le Siam envahissait de nouveau le Laos dès 1891, et il faudra un blocus de Bangkok par la flotte française pour obtenir le Traité du 13 octobre 1893, où le Siam reconnaissait l'indépendance du Laos et le protectorat français. Enfin, en 1896, un

accord avec l'Angleterre fixa le Haut Mékong comme frontière entre le Laos et la Birmanie, annexée par les Anglais en 1886.

Après le départ de Pavie en 1895, le pays Lao est séparé en deux territoires : le Haut Laos, capitale Luang Prabang et le Bas Laos, capitale Khong. Ils fusionneront, le 19 avril 1899. Une Résidence supérieure est créée à Vientiane. En 1904, le Siam devra céder la province de Champassak et le port de Krat au Cambodge. Le 23 mars 1907, il cédera les provinces de Battambang et d'Angkor au Cambodge et celle de Sayaboury au Laos, en échange de la restitution du port de Krat.

A cette date, le partage de la péninsule indochinoise est terminé. En 40 ans, la France a conquis en Asie, un territoire plus vaste que le territoire métropolitain lui-même (740 000 km²), le plus peuplé de son Empire, territoire regroupant une grande diversité de peuples et de civilisations. Cette conquête a permis à la France de contrebalancer l'influence anglaise dans cette partie du monde. La pénétration du marché chinois, qui était une des raisons de la conquête de l'Indochine, s'avérera décevante, au vu des espoirs qu'il avait suscités. La Cochinchine, le Cambodge, le Tonkin, l'Annam et le Laos seront regroupés au sein de l'Union Indochinoise créée en 1887, pour le plus grand profit de la France. Dans les dernières années du XIXè siècle, il reste à la France, à organiser et à gérer ce que certains appelleront la "Perle de l'Empire" et qui comprend en 1895 : la Cochinchine, colonie française depuis 1867, le Cambodge, protectorat français depuis 1863, l'Annam-Tonkin, protectorat français depuis 1884 (dissocié le 9 mai 1889 en deux Résidences supérieures séparées) et le Laos, protectorat français depuis1893.

C - L'ETABLISSEMENT DU REGIME COLONIAL ET LA GUERRE DE RESITANCE VIETNAMIENNE – UNE IDENTITE EN MOUVEMENT

« *Si les Vietnamiens purent, à juste titre, reprocher aux Français d'avoir trop accaparé le pouvoir, ils ne purent leur reprocher d'avoir manqué de sensibilité à l'égard de leur pays, de ne pas avoir été séduits par sa beauté et sa poésie : on pourrait dire plutôt qu'ils l'ont trop aimé.* »[41] - Christiane d'Ainval

[41] - Christiane D'AINVAL, *Les belles heures de l'Indochine française*, Ed. Perrin, 2001, p. 264

C.1 - LA POLITIQUE FRANCAISE EN INDOCHINE

Du point de vue strictement historique, on s'accorde généralement pour diviser l'époque allant du début de la pénétration française en Indochine jusqu'à la fin de la présence française en quatre périodes principales :

- 1862-1887 : de la conquête française à l'établissement de l'Indochine française (décrets d'octobre 1887) ;
- 1887-1920 : de la « pacification » française à l'apogée de la présence française en Asie ;
- 1920-1940 : l'empire ébranlé (1ère guerre mondiale, crise économique mondiale, et montée des mouvements patriotiques vietnamiens) ;
- 1940-1954 : de l'anéantissement du pouvoir français par la présence japonaise et la guerre de résistance vietnamienne à la fin de la colonisation française.

Du fait de la résistance populaire surtout au Vietnam dans les trois «pays» (Tonkin, Annam et Cochinchine), la guerre de conquête menée par le colonialisme français a duré jusqu'en 1896. Ce n'est qu'à partir de cette date que le régime colonial a pu vraiment s'installer, la lutte armée populaire étant provisoirement étouffée. Le seul foyer insurrectionnel d'importance restant était celui de Dê Tham, dans la région de Yên thê. L'Union indochinoise était placée sous l'autorité d'un Gouverneur général. Chaque «pays» était administré par un Résident supérieur et les provinces par un Résident. Tous étaient français. Les administrations importantes : sécurité, finances, travaux publics, poste, agriculture, santé, commerce,... étaient entre les mains des Français. Le Gouverneur général dirigeait l'Indochine, assisté du Conseil Supérieur de l'Indochine qui réunissait autour de lui les Résidents supérieurs et les Directeurs français des services les plus importants. Les administrations locales n'étaient concernées que pour la forme ou étaient chargées seulement des besognes subalternes. « *Il est certain qu'une des fautes majeures de la colonisation française en Indochine fut de n'avoir pas su « déléguer », de n'avoir pas donné assez de responsabilités aux indigènes, de ne pas leur avoir accordé de postes correspondant à leurs capacités souvent remarquables, d'avoir manqué de « doigté », faute d'autant plus grave que, sous le masque de l'impassibilité, leur vanité était grande et leur susceptibilité vive.* »[42]

---

[42] *Idem*, p. 261

A l'échelon inférieur, la France apporte son mode d'organisation démocratique aux villages. Le principe occidental de la séparation des pouvoirs, qui n'est pas en contradiction flagrante avec les vieilles institutions, d'abord introduit en Cochinchine, est progressivement étendu. La responsabilité collective des villages est supprimée. Les populations indigènes ont le moyen de faire entendre leur voix, des Assemblées consultatives existent dans tous les pays de protectorat. Des codes nouveaux sont rédigés par les juristes français, qui ont fait des efforts pour fondre ensemble les principes du droit français et ceux du droit indigène. Un des progrès du droit français appliqué au Vietnam était la suppression des peines cruelles de l'ancien Code (supplices, décapitation au sabre, strangulation, mort lente par coups de rotin…) *« Jusqu'à la fin, les deux justices coexistèrent : la française et la mandarinale, en tant qu'organisations judiciaires, mais dès le début du XXè siècle, la France abolit les systèmes de répression jusque-là employés, ne maintenant que la contrainte par corps (le créancier pouvait faire incarcérer son débiteur). Quant à la Cochinchine, colonie française, elle était régie par le seul droit français.* »[43]

En 1893, l'Indochine française s'accroît du Laos et, en 1904 -1907, de provinces restituées par le Siam. Peu à peu, les Gouverneurs généraux, en particulier Paul Doumer, qui dirige l'Indochine de 1897 à 1902, créent une administration directe. Organisateur et homme d'action, Paul Doumer fonde l'Indochine nouvelle la dotant d'une administration centralisée disposant d'un budget général important, et en lançant un vaste programme de grands travaux nécessaires à la modernisation et au développement d'une économie archaïque. En 1902, quand Paul Doumer quitte son poste, l'Indochine est transformée. La paix et l'ordre règnent à peu près partout et le développement économique est en bonne voie. « *Si, vu son passé millénaire, il a toujours existé dans l'empire Annam un sentiment nationaliste, les plus anciens des Annamites constataient cependant quotidiennement que la France avait fait disparaître les trois grands fléaux séculaires : la piraterie, les inondations, les grandes endémies vaincues par la vaccination. Elle avait multiplié enfin les surfaces cultivables par des travaux géants d'hydraulique – dont le barrage du Day, le plus grand barrage mondial de sa catégorie.* »[44]

---

[43] *Ibidem*, p. 252

[44] *Ibidem*, p. 261

Pourtant, des abus de l'administration et le mépris voire les violences de certains colons, mécontentaient les populations. Aussi, le successeur de Doumer, Paul Beau, entreprit-il la conquête morale en luttant contre les abus de toute nature et en donnant aux indigènes la possibilité de jouer un rôle croissant (recrutement de fonctionnaires, ouverture d'écoles, assistance médicale,...). En 1905, Etienne Clémentel, Ministre des colonies, officialisait cette politique en déclarant : « *L'heure est venue de substituer en Extrême-Orient la politique d'association à la politique de domination* ». Mais cette volonté ne fut jamais réellement réalisée. D'ailleurs, d'après Pierre Brocheux et Daniel Hémery dans leur livre « Indochine, colonisation ambiguë », malgré les bonnes intentions, « *l'Indochine française fut tout d'abord et avant tout une entreprise de domination politique, elle fut l'un des piliers importants de la puissance mondiale de la France. Elle fut bien une terre de rapport, l'un des rouages de la régulation coloniale des dysfonctionnements de la société et du capitalisme métropolitains. »*[45]

Sur le plan culturel, la politique française s'est adaptée aux réalités culturelles de l'Indochine, ce qui diffère de ce qui s'est passé dans d'autres colonies françaises en Afrique tout particulièrement. En imposant l'Union indochinoise en 1887, la France impose aussi sa langue comme langue officielle et administrative à ces peuples qui ne partagent ni les mêmes langues ni les mêmes religions. Mais la langue et la culture françaises se heurtent à deux civilisations très anciennes, l'une chinoise et l'autre indienne, qui ont profondément influencé et influencent toujours la pensée et les structures socio-politiques de ces sociétés indochinoises. «*Que ce soit pour les missionnaires qui viennent prêcher les "bonnes nouvelles" sur cette terre où le bouddhisme prime ou pour les colonisateurs dans l'esprit d'éclairer les peuples colonisés avec les connaissances occidentales, la rencontre se transforme en conflit culturel qui oblige la politique française à doubler ses efforts non seulement pour assujettir les peuples colonisés mais surtout pour résister aux influences extérieures. Ici, les Français ont su tant bien que mal adapter leur politique pour concilier leur ambition traditionnellement assimilatrice et les traditions locales.* »[46]

---

[45] - Pierre BROCHEUX et Daniel HEMERY, *Indochine, la colonisation ambiguë* , op. cit., p. 366

[46] - JING GENG, *La francophonie comme instrument de la politique extérieure de la France : le cas de trois pays indochinois (le Vietnam, le Cambodge, le Laos)*, thèse de doctorat de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris), 2001, p.107

Le bilinguisme s'est vu accorder une place importante contrairement à des cas extrêmes dans l'empire colonial, comme celui de l'Algérie où l'usage de la langue arabe est prohibé. Coupant court aux ambitions étrangères qui guettaient ces pays, la présence française a permis dans une certaine mesure de préserver les cultures nationales. La langue française y a pris racine à côté des langues locales. Jusque dans les années 50 du siècle dernier, l'Indochine qui n'est pas une colonie de peuplement, n'en constitue pas moins un foyer de la langue française bien que cette présence linguistique soit très limitée et inégale.

Sur le plan économique, les grands travaux d'infrastructure français ont été faits pendant les vingt premières années du XXè siècle. La colonie allait devenir un débouché pour les produits industriels français et un fournisseur de matières premières et de main d'œuvre à bon marché pour la métropole. Cependant avec l'établissement du système économique colonial, une jeune industrie se forme peu à peu au Vietnam avec des compagnies d'investissement capitalistes : *la Cotonnière, la Compagnie des eaux et d'électricité, la Société française des distilleries, la Compagnie d'exploitation forestière et de fabrications des allumettes, la Cimenterie, la Papeterie etc*…. Néanmoins, les capitaux français restaient concentrés dans la production des produits immédiatement exploitables : charbon, minerais, caoutchouc, etc.

La banque indochinoise a été fondée au début du XXè siècle. A des fins économique et stratégique, l'administration coloniale, en particulier, sous Paul Doumer, a impulsé un développement relativement rapide des voies de communication. Des voies ferrées à voie unique ont été construites.

La Première Guerre mondiale (1914-1918), la crise économique de 1929 (Grande Dépression) ont ralenti l'élan de la modernisation de l'Indochine. Mais surtout avec la montée des mouvements nationalistes au Vietnam, « le contrat colonial » a été ébranlé. Un événement important a eu lieu dans ce contexte : Ho Chi Minh, à son retour de France, a fondé le Parti communiste indochinois en 1930 avec lequel la jeunesse nationaliste adhère au modèle révolutionnaire de la IIIè Internationale. *« A plusieurs reprises, en 1911, en 1919, en 1925 et en 1936, on a pu penser qu'enfin le dialogue décolonisateur allait s'ouvrir entre la France et les nationalistes d'Indochine. Autant d'occasions perdues…Dès avant 1939, entre la France coloniale et le mouvement national vietnamien ainsi renouvelé par le projet communiste, se profile la montée aux extrêmes d'un irrémédiable conflit, se met en place la dynamique d'une épreuve de force violente. La Seconde Guerre mondiale et l'occupation japonaise en créent*

les conditions.» [47] Le Vietnam et la France ont ainsi perdu maintes occasion de consensus pour trouver une issue de sortie paisible dans l'intérêt mutuel. Mais cela était-il possible dans le contexte de l'époque où la France était encore un empire mondial en proie au développement capitaliste d'un côté et de l'autre côté, où le mouvement communiste vietnamien dont les valeurs fondamentales sont l'indépendance et la liberté, prenait de l'ampleur ? De toutes les façons, cela n'aurait pu être que très difficile.

L'établissement du régime colonial modifia, certes, profondément peu à peu les structures de la société traditionnelle. De nouvelles catégories sociales sont apparues: *ouvrière, bourgeoise, intellectuelle* ; de nouvelles idées se sont frayées un chemin dans les esprits. Dans le même temps, l'incapacité du pouvoir colonial à porter remède au sous-développement rural et à la misère, son refus de toutes perspectives de décolonisation, rendra la colonisation française de plus en plus intolérable aux peuples indochinois.

A bien des égards, les transformations imposées par la colonisation ont été brutales. Le Vietnam est divisé en trois entités de statut différent, entre lesquelles les liens organiques ne peuvent plus passer que par l'intermédiaire de la puissance protectrice. Ces trois entités furent englobées avec le Cambodge et le Laos dans une fédération politique et économique, l'Union indochinoise. « *Une administration coloniale toute en valeur de commandement et d'exécution se substitue progressivement aux anciennes institutions, mises en tutelle ou conservées simplement à titre décoratif, pour effectuer les aménagements qui doivent inaugurer l'ère de l'État moderne. Elle démantèle en premier lieu l'édifice socioculturel traditionnel en vidant de sa substance sa clé de voûte, l'institution monarchique, qui cesse plus ou moins d'être perçue comme l'axe de référence autour duquel s'ordonne la société. Par là même, elle oblige le Vietnam à tourner le dos à la tradition chinoise pour l'ouvrir à l'Occident.* »[48]

En 1941, les troupes japonaises arrivèrent au Vietnam. De 1941 à 1945, le Vietnam connut l'ancien régime colonial français doublé d'une occupation japonaise. Le 9 mars 1945, les troupes japonaises désarmèrent les Français. Du jour au lendemain, toute l'armature coloniale s'effondra.

---

[47] - Pierre BROCHEUX et Daniel HEMERY, *Indochine, la colonisation ambiguë*, op.cit, p.369

[48] - NGUYEN THE ANH, « France et Vietnam, les réalités d'un dialogue culturel de trois siècles », in *Affaires, Entreprises et Francophonie*, collection *Universités francophones*, Ed. AUPELF-UREF, Montréal, 1995, p.p. 121-128

C.2 – LA GUERRE DE RESISTANCE VIETNAMIENNE (1946-1954)

Lorsque commence la guerre d'Indochine, on ne sait plus que la conquête a duré quarante ans ; on ne se souvient pas qu'elle a débuté pour des raisons économiques et de persécutions religieuses, qu'elle s'est poursuivie sans desseins politiques prémédités et qu'ainsi s'est formée une colonie qui ne correspondait pas aux intentions des Français qui mirent le pied sur cette terre.

Dès la libération de la France de la force hitlérienne, le gouvernement du Général de Gaulle s'est préoccupé du sort futur de l'Indochine encore dominée par les Japonais, et il publia le 23 mars 1945 une "Déclaration" fixant le statut démocratique de l'Indochine au sein d'une « Union française ». Mais sur place, la situation était déjà difficile car les Japonais avaient jeté le discrédit sur la France tandis que certains services américains établis dans la région jouaient alors à peu près ouvertement la carte de l'éviction de la France de cette région.

La capitulation japonaise du 15 août 1945 compliqua encore les choses puisque les Alliés confièrent l'occupation du Nord de l'Indochine aux Chinois et celle du Sud aux Anglais. Ho Chi Minh et ses proches collaborateurs, Pham Van Dong et Vo Nguyen Giap, profitèrent du vide politique et administratif français pour proclamer l'indépendance de la "République Démocratique du Vietnam", le 2 Septembre 1945 à Hanoi. Dans la déclaration d'indépendance, le nouveau gouvernement de Ho Chi Minh annonçait son refus de toute relation avec la "France impérialiste" et l'abolition "des traités signés par la France au sujet du Vietnam". En réalité, l'autorité du gouvernement d'Hô Chi Minh ne s'exerçait que dans quelques zones "libérées" du Tonkin, et dès le 12 septembre, les troupes du Général Leclerc débarquaient en Cochinchine et les Anglais leur cédaient la place progressivement.

Malgré la résistance des Viêt minh[49], les troupes de Leclerc s'imposèrent en Cochinchine tandis que les troupes chinoises pillaient le Nord du pays. Ainsi, Hô Chi Minh fut-il amené à s'entendre avec la France qui semblait prête à faire des concessions et pouvait seule négocier le départ des «amis chinois». Finalement, tout semblait en bonne voie, en mars 1946, lorsque Leclerc fut accueilli à Hanoi par Ho Chi Minh qui allait alors se rendre en France pour discuter du statut du Vietnam. Mais, ce fut un espoir perdu. Plusieurs négociations entre le jeune gouvernement de Ho Chi Minh avec la France eurent lieu mais sans résultats, et cela, malgré la signature en mars 1946 d'un accord entre Jean Sainteny et Ho Chi Minh qui

[49] - L'armée populaire du nouveau gouvernement vietnamien

reconnaissait le Vietnam comme Etat libre avec son propre gouvernement faisant partie de « l'Union française ". En juillet 1946, Ho Chi Minh se trouvant en France, tenta un dernier effort de réconciliation en signant avec le Ministre des colonies français Marius Moutet un *modus vivendi*. La conférence de Fontainebleau ne fut, en fait, qu'un accord de surface car la France tenait à conserver sa souveraineté en Cochinchine alors qu'Ho Chi Minh voulait unifier les Trois "KY"[50] (Tonkin-Annam-Cochinchine) et obtenir une indépendance quasi totale. C'est pourquoi la situation devait rapidement se dégrader entre le gouvernement vietnamien et l'Amiral Thierry D'Argenlieu, Haut-commissaire en Indochine, qui proclama la République de Cochinchine sous protectorat français et fit occuper Hanoi. En même temps, des renforts français ne cessaient d'affluer au Vietnam. En fait, le gouvernement français préparait activement la guerre de reconquête. Bientôt, de graves incidents éclatèrent à Haïphong et Hanoi en novembre et décembre 1946, rompant les accords passés. De retour au pays, Ho Chi Minh lancera un appel à la résistance au peuple vietnamien. La généralisation de la résistance vietnamienne commença, le 19 décembre 1946. Hô Chi Minh décida alors la lutte armée et une guerre d'usure commença.

Cette erreur française aurait-elle pu être évitée ? Difficilement certes, mais quand même, comment expliquer un tel aveuglement ? Un demi siècle s'est passé mais cette décision regrettable du gouvernement français de l'époque reste encore un mystère difficile à éclaircir. En tout cas, cette guerre française n'était nullement favorable au maintien de la francophonie au Vietnam.

Il faut aussi souligner que pendant cette période de guerre, la campagne populaire en France contre la guerre du Vietnam ne cessa de s'intensifier ; le mouvement pour la libération de Henri Martin, marin qui avait refusé d'aller combattre les Vietnamiens, gagnait en ampleur ; des gestes comme celui de Raymonde Dien qui se coucha devant un train de munitions en partance pour l'Indochine suscitaient une vive approbation dans l'opinion française.

À partir de 1949, la victoire de Mao Zedong et l'avènement de la République de Chine populaire changent profondément les données politiques. Soutenues militairement, les forces du Viêt-minh (Armée populaire vietnamienne) passent à l'offensive. Pilonnées par l'artillerie du Général Vo Nguyen Giap, les forces françaises, après une longue et héroïque résistance, capitulent le 7 mai 1954 à Diên Biên Phu. Après ce désastre, le sort de la guerre est jeté.

---

[50] - « Région » en vietnamien

Signés à l'issue d'une Conférence internationale, les Accords de Genève (juillet 1954) mettent fin au conflit franco-vietnamien qui avait duré 9 ans et à la domination française.

Cependant de nombreux problèmes continuaient de se poser. Les Accords de Genève de 1954 avaient fixé au 17ème parallèle la ligne de démarcation, divisant provisoirement le pays en deux parties ; ceci, en attendant les élections générales qui devaient être organisées au cours de l'année 1956 et donner au Vietnam un gouvernement unifié. Mais cela ne sera réalisé que 20 ans plus tard. En fait, l'impérialisme américain après un temps de soutien à l'armée française, commença ses manœuvres pour la supplanter. On évoluera vite vers une séparation durable entre la République démocratique du Viêt-nam (RDVN) au Nord, dirigée par Hô Chi Minh, et la République du Viêt-nam au Sud, d'abord dirigée par Bao Dai, puis, après sa déposition en octobre 1955, par Ngô Dinh Diêm.

De fait, entre les deux Vietnam, une lutte «sans merci» allait commencer entre l'armée du gouvernement communiste du Nord Vietnam, appuyée par la Chine et l'URSS et celle du gouvernement nationaliste du Sud Vietnam soutenue par les Etats-Unis. Dès 1960, la seconde guerre d'Indochine débutait.

C.3 – LE COMMENCEMENT DE LA RUPTURE

Si, de 1946 à 1954, la lutte armée a pris le pas sur les autres problèmes, il n'en reste pas moins que l'édification économique, culturelle et la mise sur pied de structures administratives nouvelles ont constitué des points essentiels de l'action du nouveau gouvernement qui était largement appuyé par la population, ceci dans les zones libres comme dans les zones occupées par les Français. L'éducation était au cœur de ses préoccupations culturelles, et un grand effort fut déployé dans le domaine de l'enseignement dans les zones libres. Il est à remarquer que la réforme éducative d'Albert Sarraut avec son code de l'Instruction publique promulguée le 21 décembre 1917, suivie par ses successeurs, avait réduit considérablement le nombre d'enfants vietnamiens fréquentant le primaire et le secondaire, le système étant très sélectif. C'est à la fois pour remédier à cette situation et procéder à une révolution dans l'éducation que le gouvernement vietnamien a porté son effort sur les trois tâches principales :

- « Une campagne d'alphabétisation de masse qui intéresse des millions de personnes et qui se développe suivant des formes les plus variées;

- L'introduction de la langue nationale comme langue véhiculaire dans tous les degrés de l'enseignement, **en remplacement du français,** travail qui exigera de la part des enseignants, des linguistes et hommes de sciences un effort considérable et prolongé pendant de longues années ;
- L'élimination des éléments périmés et réactionnaires dans les programmes et manuels laissés par le régime colonial. »[51]

Il y a donc, dès cette époque d'avant 1954, une volonté politique forte et affirmée de supprimer le français comme langue véhiculaire de l'enseignement et de le remplacer par la langue nationale, le vietnamien. Il s'agit d'une révolution radicale de l'éducation dans le pays. La réalisation de cet objectif se heurtera naturellement à de nombreuses difficultés causées, d'abord, par le manque considérable d'enseignants à tous les niveaux du fait de l'augmentation rapide du nombre d'écoles et de l'exigence de " re-formation ", voire de "reconversion" des enseignants pour qu'ils s'adaptent à la nouvelle situation et à la nouvelle politique. Dans l'enseignement supérieur, le manque de professeurs était particulièrement important, la plupart des professeurs de nationalité française étant partis après l'établissement du gouvernement vietnamien.

L'autre difficulté, non moins importante, résidait dans l'utilisation de la langue vietnamienne comme langue d'enseignement, et ce dans toutes les disciplines. Il faut dire qu'après l'indépendance, un grand nombre d'enseignants, du fait de leur formation française et surtout de leur pratique d'enseignement en langue française, n'arrivaient pas à s'exprimer correctement dans la langue nationale, surtout s'il s'agissait d'un discours spécialisé : scientifique, philosophique, littéraire... .

Les établissements supérieurs furent de nouveau ouverts, après un début d'agitation, sans qu'aucune modification ne fut apportée et des écoles supérieures (médecine, pédagogie, travaux publics) créées. Des cours de formation accélérée s'ouvrirent dans les ateliers et les bureaux. A partir de 1948, des cours professionnels réguliers étaient mis en place. Les professeurs eurent le choix, du moins au début, entre le français et le vietnamien comme langue d'enseignement. La première promotion sortie en 1950 comptait 1200 diplômés

---

51 - *La République socialiste du Vietnam*, Editions en Langues Etrangères, Hanoi, 1980, p.98, cité par TRINH VAN MINH, *Statut de l'enseignement du français au Vietnam – Formation des enseignants du secondaire,* Thèse pour le Doctorat Nouveau Régime – Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris 3), année universitaire 1994-1995

universitaires. L'enseignement se développait malgré la pénurie de papiers, de livres et de tout support pédagogique.

Les principes de base de l'enseignement étaient définis dans les termes suivants : « *L'enseignement doit servir la guerre de résistance, l'école doit être liée à la vie, au travail de production et à la défense nationale.* » Pour atteindre l'objectif fixé selon les principes de base, une réforme de tout le système éducatif dans le Nord du Vietnam fut lancée en 1950 en pleine guerre de résistance. La guerre d'indépendance contre les Français entraîna le Vietnam à s'opposer idéologiquement à la France et à tout le bloc des pays occidentaux dits "capitalistes ". Dès le début des années 50, le gouvernement vietnamien, pour des raisons politiques en particulier, noua des relations diplomatiques et de coopération étroites avec plusieurs pays socialistes de l'époque, à commencer par la Chine et l'ex-Union soviétique. Ces pays ont grandement aidé la République démocratique du Vietnam dans sa guerre de résistance.

La réforme éducative entreprise par le gouvernement vietnamien fut définie dans des termes conformes à l'idéologie socialiste. Les programmes de plusieurs disciplines, notamment en sciences sociales et humaines, étaient remaniés pour être conformes aux finalités de la nouvelle réforme. Certaines disciplines furent provisoirement supprimées des formations car elles n'étaient pas considérées comme indispensables telles que les langues étrangères, la musique, le dessin. Bien entendu, la langue française était considérée comme une langue étrangère. En résumé, les objectifs de cette première réforme étaient bien clairs : servir la Résistance en cherchant à minimiser les influences coloniales dans l'éducation. Ce faisant, cette réforme introduisait au programme des éléments se rapportant à la révolution.

Alors que le Nord entreprenait la réforme de l'enseignement, le Sud continuait d'appliquer l'ancien programme mis en œuvre en 1945 et modifié selon les besoins du moment.

D - L'EVOLUTION CULTURELLE DU VIETNAM PENDANT LA COLONISATION

La relation franco-vietnamienne a certes été tumultueuse et conflictuelle car coloniale, mais parallèlement profondément moderne, car sans cesse néanmoins marquée par un dialogue des cultures enrichissant.

D.1 – LE SYSTEME EDUCATIF COLONIAL

Après l'établissement du protectorat français sur l'Annam et le Tonkin consacré par le Traité de Patenôtre de 1884, des mesures structurantes furent prises dans le domaine de l'enseignement au Vietnam :

- suppression de l'enseignement traditionnel et des concours mandarinaux triennaux dans le Tonkin en 1915 et dans l'Annam en 1919 ;
- introduction du *quoc ngu*, l'écriture vietnamienne romanisée, et du français dans l'enseignement primaire ;
- création d'une université de type français en 1907 avec des établissements en sciences, médecine, droit, agriculture, lettres, d'abord groupés à Hanoi, puis ensuite essaimant à Saigon ;
- attribution de nombreuses bourses d'études à l'étranger, principalement en France, à partir de la fin de la Première Guerre mondiale.

D.1.1 - L'ENSEIGNEMENT ELITISTE ET BILINGUE

L'originalité de la politique d'éducation française en Indochine résidait surtout dans le bilinguisme. A côté d'un enseignement de type français, se mit en place progressivement dans les années 20 du siècle dernier, un enseignement franco-indigène assez complet. D'une manière générale, l'enseignement primaire y comprenait deux cycles : un cycle élémentaire populaire de trois ans, destiné aux enfants de 7 à 10 ans, et un deuxième cycle primaire à deux niveaux : primaire et primaire supérieur proprement dit, s'adressant à l'élite indigène sélectionnée susceptible d'obtenir le certificat d'études primaires franco-indigènes. Les langues maternelles des enfants indochinois (vietnamienne, khmer et lao) constituaient le véhicule exclusif d'enseignement au cycle élémentaire avec néanmoins un enseignement facultatif du français, le passage au français s'effectuant principalement à partir de la première année du cycle suivant. Les programmes prévoyaient aussi à partir de 1921 l'étude des caractères chinois. D'une manière générale, la capacité linguistique en français restait un critère de sélection très sévère dans les cycles primaire et primaire supérieur. Aussi, jusque dans les années 30, le taux d'échec s'élevait à 70%. C'est ce système élitiste dans l'enseignement que les révolutionnaires vietnamiens reprochèrent plus tard au régime colonial. Cependant, il faut reconnaître qu'en réalité, au début du XXè siècle, les auteurs de l'Instruction publique en Indochine avaient conçu l'enseignement davantage comme un

instrument de sélection de l'élite indigène - vouée d'ailleurs à occuper des emplois subalternes - que comme un moyen puissant d'éducation de masse.

En dépit de cette politique éducative élitiste, la scolarisation progressait en Indochine. Le nombre d'élèves de l'enseignement public au Vietnam dans le primaire s'accrût de 126 000 en 1920 à plus de 600 000 en 1943-1944. Dans le secondaire, 6 550 élèves étaient scolarisés en 1943-1944, contre 121 en 1919[52]. Ces efforts se renforcèrent encore à compter de 1945. L'enseignement primaire devint obligatoire et les enseignements secondaires et supérieurs bénéficièrent d'un certain développement. Quelles qu'en soient les insuffisances, ce système qui s'est maintenu jusqu'en 1955, a instauré un authentique bilinguisme en Indochine, tout au moins dans ce groupe de petits fonctionnaires et d'employés ou de commerçants qui constituait le gros de la « clientèle indigène » de la colonie. Cette situation linguistique était d'autant plus remarquable qu'elle ne s'appuyait pas sur une présence française massive. La pratique du bilinguisme a assuré le meilleur succès aux efforts français dans l'enseignement, facilitant en retour la diffusion de la langue française. L'Indochine connût le taux de scolarisation le plus élevé par rapport aux autres colonies françaises. « La comparaison avec les taux de fréquentation scolaire des années 1931-1932 fait apparaître une progression constante de 18% en 1931-1932 à 26% en 1940, 25% en 1941 et 30% en 1942.

[…]

Il serait plus intéressant encore de comparer avec la Chine qui s'approche de 20% en 1930-1931. La situation n'est pas désavantageuse pour le Vietnam qui semble en meilleure posture à pareille époque que celle de l'Indonésie sous domination hollandaise (24%). » [53]

A titre d'illustration de l'effort de scolarisation effectué par le régime français au Vietnam, précisons que le nombre d'élèves a été multiplié par 4,5 entre 1920 et 1943 alors que le facteur d'accroissement de la population pour la même période n'a été que d'environ 1,5 (la population vietnamienne est passée en effet de 15 millions à 22 millions d'habitants entre 1920 et 1943).

---

52 - Pierre BROCHEUX, « Un siècle de colonisation », revue *L'Histoire*, N°203, oct. 1996, p. 31, cité par JING GENG, *La francophonie comme instrument de la politique extérieure de la France : le cas de trois pays indochinois*, op. cit.

53 - TRINH VAN THAO, *L'école française en Indochine*, Ed. Karthala, 1995, p.149-150

A Hanoi en 1940, sur 1500 étudiants, les Indochinois étaient quelque 1200. Le premier vietnamien est entré à l'Ecole polytechnique en France dès 1914.

La diffusion de la langue française restait en réalité très limitée. Le système éducatif fonctionnait sur un principe élitiste et la sélection linguistique très sévère éliminait la majorité de la population. Les écoles françaises ou franco-indigènes se concentraient encore sur les grandes villes.

D.1.2 - LA FORMATION DE L'ELITE MODERNE PAR L'ECOLE COLONIALE

Le système éducatif français a coupé court au système éducatif ancien de type confucéen avec des concours triennaux portant uniquement sur la littérature et la philosophie et utilisant les idéogrammes (le *han* et le *nom*). Ainsi, il a mis fin à la formation de mandarins propre au régime féodal vietnamien. En même temps, une nouvelle élite vietnamienne formée dans les écoles franco-indigènes émergeait. Ce sont des intellectuels de type nouveau qui ont grandement contribué à moderniser leur nation tout au long du XXè siècle. Ils étaient nombreux dans tous les domaines de la vie : écrivains, journalistes, musiciens, peintres, scientifiques, médecins, historiens, juristes, enseignants…Plusieurs vivent encore aujourd'hui et continuent à apporter une précieuse contribution intellectuelle au Vietnam. Il est à souligner qu'une partie des intellectuels vietnamiens francophones était partie vivre à l'étranger après 1954, notamment en France. Parmi eux, nombreux sont ceux qui sont retournés au pays pendant les guerres d'Indochine suite à l'appel du Président Ho Chi Minh et aussi après la réunification de 1975. Ils sont devenus d'actifs francophones vietnamiens servant de pont entre leur pays et la Communauté francophone. Parmi les figures emblématiques qui ont fait leurs études universitaires en France et sont ensuite retournés servir le pays, on peut citer :

- Pham Huy Thong, académicien, historien, prix "Ho Chi Minh", distinction la plus honorifique de la nation pour les intellectuels ;
- Ta Quang Buu, physicien, encyclopédiste, ancien Ministre de l'Education ;
- Tran Dai Nghia, ingénieur et académicien français, qui a grandement aidé Ho Chi Minh pendant la guerre de résistance anti-française par ses inventions extraordinaires dans l'armement ;
- Tran Duc Thao, philosophe marxiste ;

- Nguyen Khac Vien, écrivain, ancien Directeur de la Maison d'Edition en langues étrangères…

A travers l'école, la culture française et son universalisme ont imprégné les jeunes Vietnamiens de l'époque. L'esprit de la révolution vietnamienne prend son origine dans celui de la Révolution française. Presque tous les révolutionnaires vietnamiens, qui se sont opposés au régime français, ont été formés dans les écoles mêmes de la colonisation. Ils sont devenus plus tard des dirigeants du nouveau gouvernement. Les exemples sont nombreux : Pham Van Dong, homme de culture, diplomate, ancien Premier Ministre, Vo Nguyen Giap, Général de l'Armée populaire qui a dirigé la bataille de Dien Bien Phu, Truong Chinh, homme de culture, ancien Secrétaire général du Parti communiste, Nguyen Thi Binh, ancienne Vice- Présidente de la République Socialiste du Vietnam …

Les données et statistiques ci-dessous concernant le système éducatif de l'Indochine française et en particulier au Vietnam, en montrent le caractère, certes, ambigu mais cependant ambitieux. On peut dire qu'au Vietnam comme ailleurs, la colonisation française tout en exploitant les peuples a su éduquer et nous le verrons, soigner.

Graphique 1

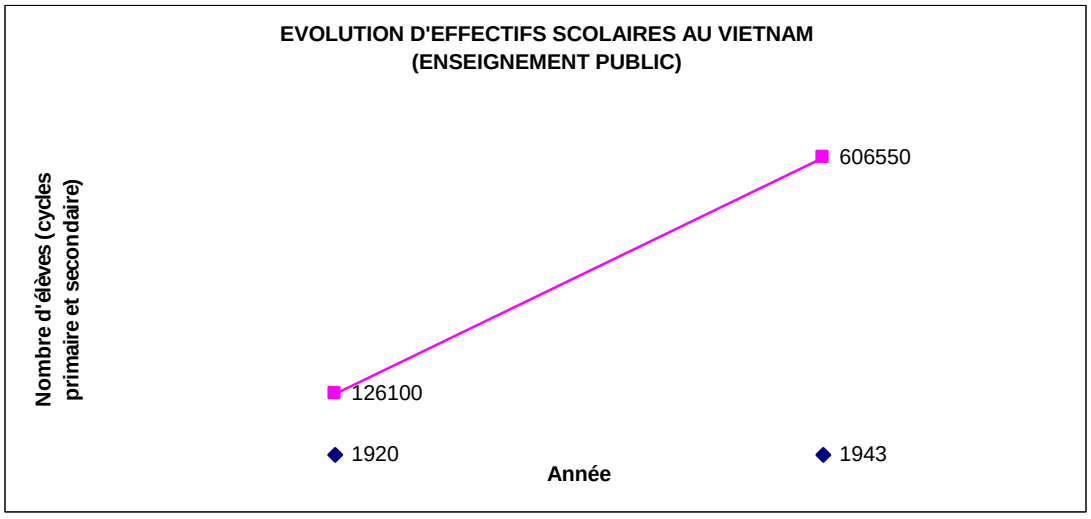

Graphique 2

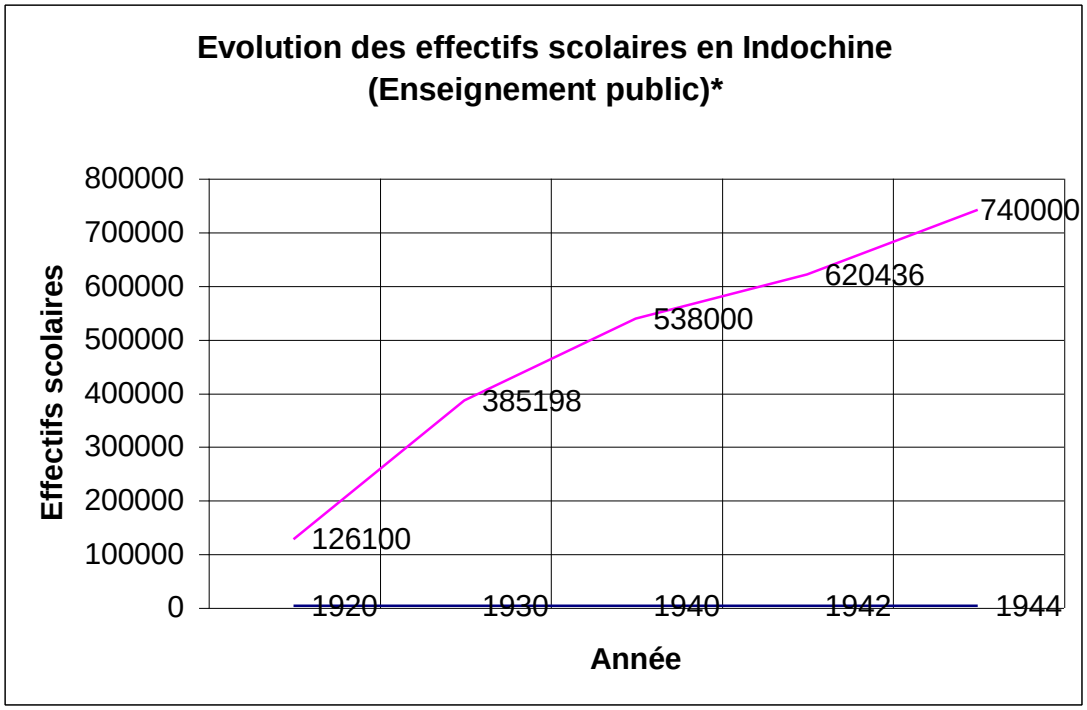

* Statistiques de l'Instruction indochinoise –sources : Bibliothèque Nationale de France

Les élèves vietnamiens représentent 86% des effectifs du primaire élémentaire en 1944. Il n'y avait pas d'école primaire supérieure ni d'école secondaire ni université au Laos comme au Cambodge à cette époque. Pour ces niveaux, les cambodgiens et laos ont du faire leurs études au Vietnam ou exceptionnellement en France.

Tableau 1

STATISTIQUES SUR L'ENSEIGNEMENT EN INDOCHINE

PENDANT LA PERIODE COLONIALE

L'ampleur de l'œuvre publique d'éducation nationale en Indochine est réelle comme le montre les données statistiques suivantes qui se rapportant à 1944[54].

- Enseignement supérieur (Université de l'Indochine) y compris 1200 indochinois	1528 élèves
Enseignement de type métropolitain :	

[54] - Statistiques de l'Instruction indochinoise –sources : Bibliothèque Nationale de France

Enseignement secondaire : 3 lycées (y compris environ 500 indochinois)	3168 ___
Enseignement primaire supérieur : 6 collèges	1 942 ___
Enseignement primaire : 43 écoles	2 138 ___
Enseignement franco-indigène :	
Enseignement secondaire : 4 établissements Enseignement technique : 8 écoles pratiques + école des mécaniciens de Saigon Enseignement primaire supérieur : 21 établissements	1329 ___ 3000 ___ 6500 ___
Enseignement primaire élémentaire : - Tonkin - Cochinchine - Annam - Cambodge - Laos - Kouang-Tchéou-Wan (territoire cédé à la Chine en 1945)	 273 290 178 848 166 950 79 133 19 839 1 565 ---------- 719 625

Total élèves **contre 538 000 en 1940**	**739 230**

Tableau 2

SYSTEME SCOLAIRE FRANCO-INDIGENE[55]

Degrés d'enseignement (situation en 1930)	**Personnel enseignant (situation en 1930)**	**Effectifs scolaires**		**Langue d'enseignement (situation en 1930)**	**Diplôme préparé (situation en 1930)**
Enseignement élémentaire : 397 écoles de plein exercice. 2.835 écoles élémentaires 4.531 formations de pénétration scolaire	4.727 instituteurs auxiliaires et moniteurs dans les écoles officielles 5.452 maîtres dans les formations de pénétration	**1930** 338.379	**1942** 546.504	Langue maternelle +initiation au français dans la plupart des écoles élémentaires. (Pour 85.000 élèves)	CEEI (1) Epreuves facultatives de français ou de chinois
Enseignement primaire franco-indigène : 397 écoles de plein exercice	1.572 instituteurs issus des écoles normales, titulaires du DEPS(3*) ou du BEPS (5) et du BAP (6)	**1930** 40.367	**1942** 63.611	Français complété par l'étude de la langue maternelle et du chinois. Au Cambodge et au Laos : pâli	CEPFI (2) Epreuves en français, et en langue maternelle, en chinois ou en pâli
Enseignement primaire supérieur franco-indigène	126 professeurs français et indigènes de l'enseignement	**1930**	**1942**	Français, langue maternelle, chinois	DEPSFI (3) (équivalent au Brevet

[55] - Pierre BROCHEUX et Daniel HEMERY, *Indochine, la colonisation ambiguë* , op. cit.

21 établissements ; Cours primaires supérieurs, écoles normales, collèges	supérieur	4.615	6.163	ou pâli	élémentaire)
Enseignement secondaire franco-indigène : Lycée du Protectorat à Hanoi, Lycée Pétrus Ky de Saigon, Collège Quoc Hoc de Hué	314 professeurs licenciés français et indigènes	**1930** 157	**1942** 697	Français, langue maternelle, chinois ou pâli	BCESFI (4) ou baccalauréat local
Enseignement professionnel	137 moniteurs et contremaîtres	**1930** 1.680	**1942** 3.461		Diplôme professionnel
TOTAL	**12.328 dont 12.014 indigènes (8.891 Vietnamiens)**	**385.198**	**620.436**		

(1) CEEI : Certificat d'études primaires élémentaires indigènes

(2) CEPFI : Certificat d'études primaires franco-indigènes

(3) DEPSFI : Diplôme d'études primaires supérieures franco-indigènes

(3*) DEPS : Diplôme d'études primaires supérieures

(4) BCESFI : Brevet de capacité de l'enseignement secondaire franco-indigène

(5) BEPS : Brevet d'enseignement primaire supérieur

(6) BAP : Brevet d'aptitude pédagogique

L'enseignement privé occupait aussi une place importante en Indochine. En 1944, le total de ses élèves était de 95 000 environ. L'enseignement privé comprenait trois catégories :

- un enseignement français confessionnel essentiellement catholique dirigé par les Missions catholiques ;
- un enseignement privé laïque organisé par les Indochinois ;
- enfin, un enseignement pour les étrangers, surtout pour la population chinoise - environ 375 écoles, un millier de maîtres et 33 000 élèves.

Tableau 3

Etudiants à l'Université de Hanoi[56]

Années	1922	1929	1938-1939	1941-1942	1942-1943	1943-1944
Nombre d'étudiants	500	511	457	834	1050	1575

Il est à souligner que l'équivalence des diplômes universitaires métropolitains et indochinois fut instaurée dès les années 30.

D.2 – LA NAISSANCE DE LA PRESSE ET DE L'EDITION MODERNE

Du fait du développement de l'enseignement en général et de l'apprentissage du «quoc ngu», la publication de périodiques et de livres constitue un aspect important de la vie intellectuelle indochinoise et un support considérable de son enrichissement. « *Au total, le gouvernement général recensa, en 1937, 110 quotidiens, 159 revues et bulletins; en 1938, 128 quotidiens, 176 revues et bulletins. L'activité des éditeurs indochinois est, sans aucun doute, la plus soutenue de toutes celles que l'on trouve dans l'empire colonial français. »*[57]

La liberté de presse permettait à de jeunes nationalistes vietnamiens de s'exprimer : *La tribune indigène, Renaissance indochinoise, La cloche fêlée, l'Annam nouveau, La patrie*

[56] *Idem*, p.217

[57] *Ibidem*, p.231

annamite, La revue franco-annamite, Le Bulletin de la Société d'Enseignement Mutuel du Tonkin.

A côté de *Nam Phong (Vent du Sud)*, la revue la plus importante dirigée par Pham Quynh, ancien Ministre de l'Education de la Cour royale de Huê, paraissait la *Revue indochinoise* de Nguyen Van Vinh qui fut dirigée à partir de 1937 par Nguyen Giang. Nguyen Van Vinh a par ailleurs, joué un rôle important de traducteur d'œuvres occidentales en vietnamien.

Il est impossible de ne pas noter l'existence de la presse en français qui servait essentiellement la communauté des Français estimée à environ 50 000 âmes, à la veille de 1914. Cette presse était, et cela depuis le début de la colonisation, exclusivement entre les mains des Français. Elle s'est développée selon les étapes de la conquête. Localisée d'abord en Cochinchine, elle s'est implantée un quart de siècle plus tard, au Tonkin. Les titres étaient nombreux :

- à Saigon : le Courrier de Saigon, le Cochinchinois, la Tribune, le Saigonnais, Saigon Républicain ;
- à Hanoi : Avenir du Tonkin, L'Indépendance tonkinoise, l'Indochine française, Tribune indochinoise, l'Echo du Tonkin ;
- à Haiphong : Le Courrier d'Hai phong, l'Indochine Républicaine.

Les publications en «quoc ngu» à caractère scientifique étaient abondantes : *Khoa hoc pho thong* (Sciences universelles) paraît de 1934 à 1942 à Saigon, *Khoa hoc tap chi* (La revue des sciences) paraît à Hanoi de 1931 à 1940 avec un tirage moyen de 2000 exemplaires.

De même paraissaient de nombreux livres et guides pratiques (mécanique automobile, sténodactylo, comptabilité, photographie ...)

Les bulletins et publications en français aussi étaient foisonnants, tels que :

- en Histoire, en Art et en Archéologie :
- *Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises* (depuis 1883)
- *Bulletin des Amis du Vieux Hué* (depuis 1914)
- *L'Asie française* (depuis 1900)
- *Bulletin de l'E.F.E.O* (Ecole française d'Extrême-Orient) (depuis 1901)
- *L'Histoire du Viet* (publiée par l'EFEO à Hanoi en 1950)

- en Economie et en Statistiques :
- *Bulletin économique de l'Indochine* (depuis 1898)
- *Essai d'Atlas statistique de l'Indochine* (1912) de H. Bréssier
- *Annuaire statistique de l'Indochine* (1913 - 1948)

Cependant, selon Pierre Brocheux et Daniel Hémery, « *le nombre d'analphabètes restait très élevé et ces publications en "quôc ngu" et en français ne doivent pas nous faire perdre de vue qu'elles étaient réservées essentiellement à la bourgeoisie citadine. Néanmoins, la lecture et le commentaire publics, la transmission orale des informations et des opinions doivent être prises en compte pour évaluer à sa juste mesure la portée des connaissances intellectuelles et nouvelles.* »[58]

D.3 - LA NAISSANCE DE LA LITTERATURE VIETNAMIENNE MODERNE

L'influence française sur la création littéraire est un des points forts de la colonisation au Vietnam et reste aujourd'hui un de ses vestiges les plus évidents. Il s'agit de la naissance d'une littérature en langue vietnamienne (le « quoc ngu ») et de la littérature vietnamienne d'expression française.

D.3.1 – LA LITTERATURE EN PROSE ET POESIE NOUVELLE

La littérature vietnamienne en prose est étroitement liée à la diffusion du « quôc ngu ». Cependant, elle a fait son apparition beaucoup plus tard que la langue nationale, à cause du long règne de la poésie. En fait, jusqu'au XIXème siècle, la littérature vietnamienne était composée de poèmes, de sentences parallèles d'influence chinoise. Il manquait un système de transcription phonétique facile et populaire pour rendre les œuvres des lettrés accessibles au peuple. Les seules écritures connues étaient le chinois classique et le *nôm*. Certes, le « quôc ngu » existait déjà à l'époque, mais cette ingénieuse ″invention″ demeurait restreinte à l'usage des missionnaires pour la diffusion de leur enseignement religieux parmi les fidèles et était peu répandue ailleurs.

---

[58] *Ibidem*, p. 232

Après que le « quôc ngu » fut généralisé par l'administration coloniale et du fait des efforts d'intellectuels vietnamiens, un nouveau genre littéraire écrit apparut dans cette langue : *le roman.* Un pas de plus était franchi pour le « quôc ngu » qui devenait un nouvel instrument de création littéraire vietnamienne d'inspiration française. On assista, à partir de 1930, à une éclosion d'œuvres littéraires si fécondes et variées qu'elles dépassèrent en volume toutes les productions antérieures. Déjà, entre 1905 - 1930, de nombreux nouveaux romans avaient été publiés, mais c'est surtout à partir de 1924 que ce genre connut un essor important. En 1925, Hoang Ngoc Phach publia son fameux " Tô Tâm ", présenté par l'auteur comme " un roman d'analyse psychologique ". Cette histoire d'amour fortement influencée par la "Dame aux camélias" marqua toute une génération de jeunes lecteurs. Aujourd'hui encore, cet ouvrage est considéré comme le premier roman vietnamien.

Deux écoles s'affrontèrent alors : l'école romantique du cercle littéraire, appelé " Tu luc van doan " (en français : Cénacle littéraire fondé sur ses propres forces), dont les chefs de file étaient Nhat Linh et Khai Hung et celle des œuvres se rapportant à la vie et aux luttes des paysans et des travailleurs des villes. Les auteurs de ce dernier courant se sont joints plus tard à la guerre de résistance et sont devenus des écrivains engagés. Tous les écrivains de l'époque avaient reçu une solide formation française et avant tout, connaissaient bien la langue française. Celle-ci leur avait servi de clé d'accès aux ressources de la culture occidentale.

Des genres inconnus jusqu'alors du public vietnamien firent leur apparition : presse, poésie nouvelle, théâtre rénové, critique littéraire, histoire, écrits philosophiques, scientifiques, artistiques, satiriques, sociaux, ...

"*Jusqu'en 1954, l'influence de la culture française fut prédominante sur tous les fronts, jusqu'au journalisme qui connut un renouveau avec l'arrivée de Hoang Tich Chu, de retour de France. Son style "très français " fut repris par des auteurs romanesques et connut un franc succès.*"[59]

La traduction des œuvres françaises en « quôc ngu » a joué un rôle important dans l'initiation des Vietnamiens aux pensées occidentales. Dès le début du XXè siècle, les auteurs vietnamiens purent et surent puiser dans la littérature française ce qu'il y avait de meilleur, afin de le présenter à leur public. Le poète Nguyen Xuan Sanh, lors des Etats Généraux des

---

[59] - Valérie DANIEL, *La Francophonie au Vietnam*, Ed. Harmattan, 1992, p .10

Ecrivains Francophones réunis à Paris les 11, 12 et 13 décembre 1989, a confié que *: « Depuis un siècle, les lettres françaises avec ce qu'il y a de meilleur, de plus représentatif de l'esprit français ont fait leur chemin au Vietnam, et d'abord par l'intermédiaire des traductions.»*[60]

Il serait incomplet de parler des influences littéraires françaises sans évoquer l'apparition du mouvement " Tho moi " (poésie nouvelle). Cette poésie, très empreinte de la poésie française, libéra la création poétique vietnamienne du carcan mandarinal. Le critique Té Hanh, grand écrivain vietnamien du siècle dernier, a parlé "d'une période nouvelle dans la poésie vietnamienne" et dit qu'avec la poésie nouvelle, les gens sentaient qu'ils avaient dans leur poitrine un "cœur nouveau" ; on rajeunissait. Ce mouvement fut d'abord implanté à Hanoi. Il a contribué à renverser tout l'édifice poétique régie par les règles de l'art traditionnel trop étroites et surannées.

Influencés par les romans et poésies français, les écrivains et poètes vietnamiens avaient l'impression de renaître. C'était aussi la première fois qu'ils pouvaient s'affirmer comme des individus libres, sans les entraves de la moralité féodale. « *Bref, l'apport de la littérature française (prose et poésie) à la création littéraire vietnamienne fut énorme. Il toucha non seulement au style, aux genres, mais encore et surtout à la vision des écrivains vietnamiens qui avaient l'habitude de voir une société dans ses règles et ses coutumes traditionnelles, lesquelles n'étaient toujours pas favorables au développement et à l'épanouissement de l'homme nouveau. »*[61]

L'autre volet de la création littéraire au Vietnam où l'apport de la langue française est tout à fait visible et déterminant, est la littérature vietnamienne d'expression française.

D.3.2 – LA LITTERATURE VIETNAMIENNE D'EXPRESSION FRANCAISE

La littérature vietnamienne d'expression française est, avant tout, le fruit de la politique linguistique de l'administration coloniale. Elle a donc vu le jour assez tôt, dès l'installation du régime colonial en Cochinchine, puisqu'on voit apparaître les premiers ouvrages en langue

---

[60] - NGUYEN XUAN SANH, « Présence des lettres françaises au Vietnam et solidarité de la communauté de création francophone » – Intervention faite lors des Etats Généraux des Ecrivains Francophones – Paris, les 11, 12, 13 Décembre 1989

[61] - TRINH VAN MINH, *Statut de l'enseignement du français au Vietnam et formation des enseignants du secondaire*, Thèse pour le Doctorat Nouveau Régime – Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris 3), année universitaire 1994-1995, p.p. 148,149

française de Truong Vinh Ky (1837-1898), alias Petrus Ky, à partir de 1875. On le considère ainsi comme le premier écrivain vietnamien d'expression française. Orphelin de père à huit ans, il fut élevé par les missionnaires catholiques et envoyé à l'Ecole des Missions Etrangères de Penang en Malaisie. Très doué, il apprit le français et les diverses langues européennes. Après la prise de Saigon (17 février 1859), Pétrus Ky devint interprète. En 1863, il était membre de la délégation vietnamienne qui se rendit en France et il rencontra Paul Bert, Victor Hugo, Ernest Renan et surtout Emile Littré. Considéré comme un des plus grands érudits vietnamiens du XIXè siècle, il rédigea en 35 ans (de 1863 à 1898) plus de 100 ouvrages dans de nombreux domaines. Il est, par ailleurs, l'auteur du premier dictionnaire français-vietnamien paru sous le titre " Petit dictionnaire français-annamite " (1884).

Le début du XXè siècle et ce jusqu'en 1954 fut marqué par la floraison de la littérature vietnamienne d'expression française, avec de nombreux ouvrages de grande valeur. La plupart des écrivains vietnamiens de cette époque étaient bilingues. Tous avaient pris conscience de leur mission qui consistait à sauvegarder la culture nationale face à l'influence étrangère. Pham Quynh en est un exemple typique : ses écrits en français sous forme de critiques et d'essais défendaient farouchement un nationalisme modéré misant sur les actions culturelles. L'auteur préconisait déjà à l'époque une politique culturelle du " juste milieu " qui consistait à ouvrir le pays à la culture occidentale, tout en faisant valoir les valeurs culturelles nationales. Sa revue " Nam Phong " (Le vent du Sud) fut fondée dans le but de vulgariser la culture française en vietnamien. Il a écrit, en outre, plusieurs ouvrages en français dont parmi les plus connus : " L'idéal du Sage dans la philosophie confucéenne " (1928), " Le paysan tonkinois à travers les chansons populaires " (1930), " La poésie annamite " (1931), " Essais franco-annamites " (1937) et " Nouveaux essais franco-annamites " (1938).

D'autres écrivains connus écrivaient en français à la même époque et notamment : Nguyen Manh Tuong, Tran Van Tung, Truong Dinh Tri, Pham Van Ky, Nguyen Huu Chau, Pierre Do-Dinh, Nguyen Tien Lang. Ce dernier fut lauréat de l'Académie française (prix de langue française, médaille de Vermeil de 1939).

Des genres littéraires nouveaux firent leur apparition et s'affirmèrent au fil du temps : autobiographies, récits, reportages... L'un des ouvrages les plus importants avant 1945 fut celui de Nguyen Van Huyen, intitulé " La civilisation annamite ", publié en 1944, en même temps que son étude sur " Le culte des immortels en Annam ". D'autres écrivains de la période de 1940 à 1954 ont écrit des œuvres non moins intéressantes. Hoang Xuan Nhi, poète

et prosateur, a beaucoup contribué à la défense et à l'illustration de la culture vietnamienne à l'étranger avec " Plaintes d'une femme de soldat ", " Thuy Kieu[62], voix nouvelle sur le thème éternel de la souffrance ".

Sur le plan de la philosophie, Tran Duc Thao écrira, avec des collègues français, " Phénoménologie et matérialisme dialectique " publié en 1951 dans lequel il s'essaie à une approche marxiste des travaux de Husserl.

Enfin, les écrits en français du Président Ho Chi Minh (1890-1969) font partie du patrimoine de littérature révolutionnaire vietnamienne. Il y a lieu de mentionner le livre édité en 1925, qu'il a écrit directement en français, sous le pseudonyme de Nguyen Ai Quoc (qui signifie : Nguyen, le patriote), " Le procès de la colonisation française ". Il avait en France édité *Le Paria*, journal anticolonialiste très engagé.

Dans le domaine de la poésie, il faut citer Pham Van Ky avec son recueil " Une voie sur la soie " (1936), ainsi que Nguyen Van Yêm qui se fit apprécier par son recueil " Chansons pour elle " et bien d'autres poètes comme Pierre Do Dinh, Tran Van Tung …

D.4 - LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU CONTACT DE LA CULTURE FRANCAISE

Les influences françaises ne se limitent cependant pas au seul domaine littéraire. Le français a aussi trouvé son ancrage en Indochine et particulièrement au Vietnam à travers d'autres secteurs. Les traces en sont encore vivaces. Il s'agit, tout particulièrement, de la recherche scientifique et des travaux de recherche effectués au cours de la colonisation française. C'est surtout par la méthode scientifique à l'occidentale que le Vietnam accède à la modernité.

Les premiers contacts de la société vietnamienne avec la science occidentale, ou plutôt les applications techniques de la science (horloges, longues-vues, bateaux à vapeur, armes à feu, médicaments…) datent du XVIIè siècle et se perpétuent jusqu'à la conquête française. Ces objets ont été apportés aux rois et aux seigneurs par les missionnaires catholiques et les marchands portugais, espagnols, hollandais, français et anglais. Aux premières décennies du XXè siècle, le concept de « science » (en vietnamien : khoa hoc) restait vague et presque souvent synonyme d'invention technique et technologique. « *En tant que telle, la science*

---

62 - Thuy Kieu est le personnage central du roman en vers en écriture « nom » du poète Nguyen Du

occidentale était considérée comme produit de basse matérialité et « engin de falsifications de ce qui relève de l'ordre naturel » et méprisée par les lettrés confucéens. »[63] Avec cette mentalité, la science n'a pu se développer rapidement sous le régime colonial français. Ce n'est que dans les années 30 du XXè siècle que l'intelligentsia vietnamienne a vraiment pris conscience de l'importance de la science pour le développement du pays. En fait, la première génération de scientifiques vietnamiens modernes, issue en général de familles de lettrés confucéens, a reçu une formation universitaire française dans l'ancienne Indochine française ou en France. Nous pouvons citer quelques figures parmi ces premiers scientifiques francophones vietnamiens : Nguyen Cong Tieu (biologiste-agronome), Ho Dac Di -Do Xuan Hop - Dang Vu Hy - Ton That Tung – Pham Ngoc Thach (médecins) Nguyen Xien (météorologiste), Hoang Xuan Han (mathématicien et vietnamologue), Ta Quang Buu (physicien et encyclopédiste), Tran Dai Nghia (ingénieur), Nguyen Thuc Hao - Le Van Thiem (mathématiciens), Dao Van Tien (biologiste), Dang Hong Van - Do Tat Loi (spécialistes de la pharmacopée traditionnelle)…

Parallèlement, des recherches essentielles ont été faites dans le cadre de l'Ecole Française d'Extrême Orient (EFEO), fondée en 1901 à Saigon et installée ensuite, à Hanoi en 1902. La plupart des études et recherches étaient consacrées à l'archéologie, l'ethnologie, la philosophie,... c'est à dire aux sciences humaines. Phan Huy Le, historien vietnamien de premier rang, a exprimé ainsi sa gratitude aux œuvres de l'EFEO :

" *Les Français ont introduit des conceptions nouvelles de l'histoire contemporaine propres à l'Occident. Ils ont jeté les bases de la textologie, de l'architecture, de l'ethnographie, de la muséologie. Ils ont étudié sérieusement la vie actuelle des différentes ethnies du pays, en particulier les ethnies minoritaires. De nombreux chercheurs français exploitaient également les documents chinois, japonais, occidentaux (français, britanniques, espagnols, portugais, italiens) relatifs au Vietnam. Nous apprécions beaucoup et étudions avec un esprit critique ces documents nouveaux à travers les sources françaises et d'autres sources étrangères* "[64]

---

[63] - Note de rédaction, « La première génération de scientifiques modernes du Vietnam », collection *Etudes Vietnamiennes*, N°147, Ed. The gioi, Hanoi, 2003

[64] - « La Francophonie », Collection *Etudes vietnamiennes* n° 124, 1997, pp. 150,151

Parmi les travaux majeurs de l'EFEO, il faut citer l'œuvre d'un des ses anciens directeurs, Louis Malleret, intitulée " L'archéologie du Delta du Mékong " (Hanoi, EFEO, 1959) qui est sans doute, l'une des contributions les plus importantes de la recherche française en Indochine. Les recherches géographiques du Père Cadière, notamment dans le centre du Vietnam, lui permirent de publier un premier ouvrage " Géographie historique du Quang Binh " (1902). Il s'intéressa ensuite à l'étude de la langue et de la civilisation vietnamiennes. Il publia en 1958 à Saigon " Croyances et pratiques religieuses des Vietnamiens ". Les recherches sur la langue vietnamienne se développèrent avec les publications de plusieurs auteurs français. En 1954, l'EFEO édita un ouvrage intitulé " Connaissance du Vietnam ", sous la double signature des professeurs Huard et Durand. Il s'agissait d'un livre qui fait encore référence aujourd'hui sur la culture traditionnelle vietnamienne.

Dans d'autres domaines de recherches, surtout en médecine, de nombreuses études furent faites par les spécialistes français. Recherches en laboratoire et fabrication de vaccins et de sérums sont intimement liées aux travaux d'Albert Calmette (1863-1933) qui fonda l'Institut Pasteur de Saigon en 1891 et à ceux d'Alexandre Yersin (1863-1943), célèbre par sa découverte du bacille de la peste (1894), fondateur de l'Institut de Bactériologie de Nha Trang au Centre Vietnam en 1895. L'Ecole de médecine créée par lui en 1902 a été transformée en Faculté de médecine et de pharmacie de l'Indochine en 1941.

Soucieux de la renaissance et du développement des arts indigènes, l'administration coloniale a aussi impulsé la création de plusieurs musées en Indochine, lesquels étaient associés aux écoles concernées de l'Université d'Indochine :

- le musée Khai Dinh[65] ouvert à Hué en 1923 ;
- les musées Louis Finot à Hanoi ouvert en 1932 et Blanchard-de-la-Brosse à Saigon ouvert en 1929 devenus tous deux musées de l'Histoire du Vietnam ;
- Le musée Cham à Danang, inauguré en 1939.

Il est indispensable d'insister sur les rôles éminents joués alors, dans les domaines les plus variés, par les établissements supérieurs et organismes à vocation culturelle et scientifique français au Vietnam tels que :

---

[65] - Khai Dinh (1885 – 1925) était l'avant dernier Empereur vietnamien de la dynastie Nguyen qui était au trône de 1916 à 1925.

- l’Ecole des Beaux-Arts de l'Indochine à Hanoi ;
- l’Institut de recherches agronomiques et forestières de l’Indochine à Saigon ;
- l’Institut océanographique de Nha trang ;
- la Société des études indochinoises à Saigon ;

et ceux en France consacrés à l’Asie du sud-est et plus particulièrement au Vietnam :

- l’Institut de l’Asie du sud-est (de Gustave D. Meillon) ;
- le Centre d’études et de recherche de l’Asie du sud-est et du monde insulindien créé par Goerges Condominnas.

Enfin*, l’Alliance française,* à laquelle est lié le nom du président Marc Blancpain, joua un rôle déterminant dans la diffusion de la langue-culture française en Indochine. Ce fut le lieu où les intellectuels vietnamiens francophones eurent l’occasion d’être au contact de la science et de la culture occidentales à travers des milliers d’ouvrages, de revues, des séances de projection de films, des expositions et des conférences de tout genre. Il existait tout un réseau d’Alliances françaises en Indochine. Après la création de l’Alliance Française de Saigon (1947), vinrent celles de Hanoi, de Hué, de Dalat, de Phnom Penh et de Vientiane.

Cette influence française se fait nettement sentir dans la langue scientifique vietnamienne d’aujourd’hui. Plusieurs intellectuels vietnamiens, dont certains diplômés des écoles métropolitaines, travaillèrent dans les années 1935-1945 à la traduction puis à l'élaboration d'un vocabulaire vietnamien dans les domaines de la physique et de la chimie. A de nombreuses reprises, ces chercheurs furent amenés à créer des mots à partir de la phonétisation directe de termes scientifiques français.

D.5 - LA TRADITION FACE A LA MODERNITE : LES CHANGEMENTS DES MOEURS ET DES IDEES

Le Président Ho Chi Minh, représentatif de l’homme moderne vietnamien, a déclaré qu'il était un vietnamien triculturel ayant assimilé les cultures venant de Chine, d’Inde et de France. Il est né alors que la colonie française s’était déjà bien implantée. La culture vietnamienne imprégnée du confucianisme venant de Chine était alors confrontée aux nouveaux modes de vies apportés par les Français.

Citons la révolution dans l'habillement des Vietnamiens dont les pionniers furent des personnes travaillant pour l'administration coloniale. La célèbre tunique « Ao dai », combinaison entre l'Occident et la tradition vietnamienne, est devenue, en très peu de temps, le symbole de la femme vietnamienne. Au fur et à mesure au contact des Français, les Vietnamiens remplaçaient leurs costumes traditionnels par les vêtements à la française et ceci était plus accentué en ville qu'à la campagne. On voyait de plus en plus d'hommes porter des casques coloniaux avec des costumes «cravatés», et de femmes porter des chemises "boutonnières" avec des cheveux "frisés". Ces nouveaux vêtements s'avéraient plus confortables et modernes, ce qui correspondait bien à l'esprit de la jeune génération qui voulait se libérer des contraintes liées à la philosophie féodale. Etrangement, le premier Vietnamien qui s'est fait couper les cheveux comme les Français (avant, les hommes avaient des cheveux longs et tournés au tour de la tête avec un ruban noir) fut le roi anti-français et patriote " Thanh Thai ". Il trouvait que les cheveux courts étaient plus pratiques. Après lui, plusieurs autres patriotes comme Phan Bôi Châu, Phan Khôi se firent couper les cheveux afin notamment de montrer à leurs compatriotes qu'il fallait changer, se rénover.

En ce qui concerne l'architecture, parallèlement avec le développement urbain poussé par le développement économique, la physionomie des grandes villes du Vietnam s'est profondément transformée avec l'apparition de nouveaux bâtiments coloniaux, des villas et des grandes avenues arborées. Toutefois, la construction française porte l'empreinte vietnamienne adaptée au climat et au milieu (Université indochinoise, Ministère des Affaires Etrangères, Musée d'Histoire…). Il en est de même pour les arts. Dans la peinture, apparaissent des techniques empruntées à l'Occident : la peinture à l'huile, la gouache… Au niveau stylistique, le réalisme s'est imposé et plus tard, des styles résolument contemporains (impressionnisme, surréalisme, ...). Le réalisme se manifeste aussi dans le théâtre avec la naissance du *Kich noi* (théâtre parlé) très prisé actuellement et le *Cai luong* (théâtre rénové). L'art traditionnel vietnamien combinant théâtre, musique, chant et danse, est segmenté en disciplines spécialisées, selon la pensée analytique de l'Occident.

On trouve dans la cuisine vietnamienne d'aujourd'hui beaucoup de références gastronomiques françaises : la friture, le ragoût, le rôti, le gâteau …Le pain de blé y est encore omniprésent, ce qui étonne grandement les touristes étrangers. L'héritage culturel français a même fait changer la physionomie de l'intérieur d'une famille vietnamienne. Les meubles français comme l'armoire, le lit, le garde-manger, le salon, la table de nuit…, ont progressivement remplacé les meubles traditionnels à la chinoise qui s'avéraient moins pratiques et moins utilitaires que

ces objets "modernes". Maintenant, ces meubles font partie intégrante des objets familiers de base dans une maison vietnamienne.

La société traditionnelle vietnamienne a été bouleversée profondément par la mise en cause des principes de base du confucianisme en ce qui concerne la loyauté envers le Roi en tant que fils du Ciel, le droit envers la famille, le rôle de la femme … C'est la première fois dans l'histoire vietnamienne que l'individu a été considéré non comme un sujet du Roi mais comme un citoyen d'un pays. Le «moi» est entré dans la littérature avec plein de questions sur l'existence. On a vu émerger dans les grandes villes des associations de femmes prônant le rejet des mœurs «féodales» telles que les mariages arrangés, la chasteté unilatérale et surtout les «trois soumissions» et les «quatre vertus»[66] imposées par la morale traditionnelle.

Le nouveau système d'éducation colonial a contribué à donner une vue plus large aux Vietnamiens, à élargir leur champ de pensée. Par les livres et les écrits français, ils entrent en contact avec la pensée révolutionnaire, la démocratie bourgeoise et enfin le marxisme. « *D'un mode de pensée synthétique traditionnelle, en passant par les travaux d'études pharmaceutiques de Tue Tinh, mathématiques et d'autres domaines de Luong The Vinh, de culture universelle de Le Quy Don, médicales de Le Huu Trac…et l'étape des échanges avec l'Occident en général et avec la France en particulier (première période des échanges avec l'Occident), l'esprit vietnamien traditionnel se trouve enrichi de la pensée analytique. Cette nouvelle pensée a été cultivée à travers les activités de la presse, de l'éducation et des instituts de recherche.* »[67]

Mais dire que l'influence française a profondément bouleversé la culture vietnamienne, serait pour le moins hâtif. En fait, la tradition vietnamienne existe toujours. Elle a su cohabiter avec les éléments nouveaux, s'en enrichir, mais ne pas s'y perdre. « *A l'échelle des cultures, la décantation, puis l'assimilation supposent beaucoup plus de temps que les quatre-vingt ans de colonisation française.* »[68] Ces changements culturels provoqués par la rencontre forcée dans un premier temps avec l'implantation du régime colonial ne sont pas allés jusqu'à l'assimilation culturelle des Vietnamiens, et « *les effets produits ont quelque peu dépassé*

---

[66] - Trois soumissions : la femme doit obéir inconditionnellement au père, au mari et à son fils ; quatre vertus d'une femme : travailleuse, réservée, polie, bonne conduite

[67] - TRAN NGOC THEM, *Recherche sur l'identité de la culture vietnamienne*, op.cit, p. 719

[68] - Pierre BROCHEUX et Daniel HEMERY, *Indochine, la colonisation ambiguë* , op. cit., p.213

toute prévision, voir surpris autant les colonisateurs que les colonisés. »[69] La culture traditionnelle du Vietnam dans un certain nombre de cas a imprimé ses propres marques. Un exemple frappant est le christianisme, importé par les missionnaires occidentaux. La présence de nombreuses divinités féminines au Vietnam a valorisé l'image de la Vierge Marie en amoindrissant celle de Jésus. Si la plupart des églises dans le monde sont construites suivant la même architecture gothique rigide, celles du Vietnam se distinguent depuis le XIXè siècle par une conception originale dont la cathédrale de Phat Diem au Nord est un exemple typique. Elle a l'aspect d'une grande pagode d'architecture traditionnelle (voir la photo ci-après) : basse, étalée, toits recourbés …

D.6 – LES DYNAMIQUES INDUITES PAR L'UNIVERSALISME REVOLUTIONNAIRE FRANÇAIS

« *Notre culture a été enrichie par les apports de progrès et d'humanisme venant de la France. La langue française est une très belle langue qui est indissociable des valeurs humanistes.* »[70] - Nguyen Thi Binh

Les valeurs de la révolution française de 1789 qualifiée de « grande révolution » de l'humanité : liberté, égalité, fraternité sont reconnues universellement et la nation française et sa culture sont indissociables de l'esprit révolutionnaire de 1789. Les valeurs révolutionnaires françaises arrivées au Vietnam dès le XIXè siècle au travers des livres en *han* ou en *nom*, respectivement écritures chinoise et vietnamienne en idéogrammes, traduits du français. Après, elles ont été enseignées dans le système éducatif colonial et ont inspiré toute la jeunesse vietnamienne en quête d'indépendance. A côté d'une colonisation d'exploitation et de domination, la France a non seulement introduit au Vietnam des valeurs révolutionnaires françaises mais aussi valorisé l'éducation et les soins. Elle a ainsi répandu les valeurs de l'humanisme français incompatibles avec l'essence même d'une colonisation classique. L'ambiguïté coloniale française découlait donc de cette incompatibilité. Il est à noter que beaucoup d'hommes de culture vietnamiens renommés ont été formés dans les écoles de la colonisation.

---

[69] - NGUYEN VAN KY, *La société vietnamienne face à la modernité*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1995, p. 367

[70] - NGUYEN THI BINH, ancienne Vice-Présidente de la R. S. du Vietnam, entretien sur la Francophonie avec PHAN THI HOAI TRANG, Hanoi, 2004

Photo 1

Cathédrale de Phat Diem, un ouvrage d'architecture original, produit de la rencontre culturelle franco-vietnamienne

Les révolutionnaires vietnamiens ont ainsi appris, à travers les écoles françaises, l'esprit de la Révolution française de 1789 qui leur servit d'exemple pour leur combat d'indépendance. « *Au début, le marxisme est venu au Vietnam par les marins français.* »[71] Bien entendu, les patriotes vietnamiens pouvaient haïr les « agresseurs français » car ils avaient volé l'indépendance de leur pays, mais, cela ne les empêchait pas d'aimer la France, sa culture et

71 - NGUYEN DINH TRI, Président du Conseil d'administration de l'Institut de la Francophonie pour l'Informatique (IFI), entretien sur la Francophonie avec PHAN THI HOAI TRANG, Hanoi, 2004

ses valeurs. Do Phuong, ancien Directeur de l'Agence vietnamienne d'information, ancien combattant communiste, n'est pas ambigu sur cet apport de la culture française pour l'œuvre révolutionnaire vietnamienne : « *Nous nous sommes imprégnés de l'esprit de la révolution à travers celui de la Révolution française. Ce sont les Français qui ont formé les Vietnamiens hostiles à leur régime. Ces Vietnamiens formés par l'école française sont devenus plus tard des dirigeants du nouveau gouvernement. Beaucoup ont appris par cœur « le capital », « le Manifeste du communisme » ... en français. Nos premiers documents, livres et journaux sur la Révolution sont en grande partie en français quoique la Révolution vietnamienne vienne de Chine. Mais, l'origine de notre Révolution se trouve dans celle de 1789 en France. La devise de la République socialiste du Vietnam « Indépendance – Liberté – Bonheur » s'est inspirée de celle de la Révolution française.* »[72] Ainsi, il est devenu un Francophone de cœur.

Avant les années 60 et 70 du siècle dernier, la plupart des intellectuels vietnamiens étaient formés dans les écoles françaises ou franco-indigènes au Vietnam ou en France. Ce sont ces intellectuels imprégnés de la culture française qui sont devenus plus tard des acteurs actifs de la diffusion de la culture française au Vietnam. « *L'influence de la France au Vietnam est plus importante qu'au Laos et au Cambodge, deux pays de l'ancienne Indochine française. Ceci s'explique par le fait que la culture française a imprégné les révolutionnaires vietnamiens.* »[73]

Le cas d'Ho Chi Minh, révolutionnaire convaincu, est typique. Parti d'un pays colonisé semi-féodal, Ho Chi Minh a fait en Occident l'apprentissage des idéaux de 1789 : liberté, fraternité, égalité, qui avaient déjà circulé parmi les lettrés vietnamiens modernisants à la fin du XIXè siècle grâce aux traductions chinoises de Montesquieu, Rousseau, Voltaire. Il les a reconstruits essentiellement à travers le prisme de la libération nationale motivant ainsi son option pour le communisme. Au début du XXè siècle, plusieurs patriotes vietnamiens partirent à l'étranger pour chercher une voie de salut national. Ho Chi Minh a choisi la France et a réussi. En 1946, devant le contexte international chaotique pour son nouveau gouvernement, Ho Chi Minh a pensé qu'il valait mieux serrer la main aux Français qu'aux Chinois. La culture française dont il s'était imprégné l'a conduit à ce choix.

---

72 - DO PHUONG entretien sur la Francophonie avec PHAN THI HOAI TRANG, Hanoi, 2004

73 - NGUYEN THI BINH, op. cit.

E - LE «QUOC NGU», PRODUIT PAR EXCELLENCE DES CONTACTS CULTURELS FRANCO-VIETNAMIENS

« *Se voyant imposer le han pendant plus de mille ans de domination chinoise et le français pendant quatre-vingt ans de colonisation française, le peuple vietnamien a su garder et enrichir sa langue, composante essentielle de son identité nationale*.»[74] Huu Ngoc

E.1 - APERCU SUR L'EVOLUTION LINGUISTIQUE AU VIETNAM

Avant l'époque de domination chinoise qui a duré mille ans, les Viêts avaient aussi une écriture propre qui a laissé ses empreintes sur plusieurs objets et sites naturels (roches, vasques de bronze, socs de charrue, tambours de bronze, documents anciens...). Cependant, l'usage de cette écriture a été interdite par les Chinois qui l'ont ensuite remplacée par le *han,* leur écriture nationale. Pendant et malgré la longue lutte d'indépendance des Viêts, leur culture a été fortement sinisée. Les Han de Chine qui étaient l'ethnie majoritaire chinoise, ont établi et imposé le régime féodal à la société vietnamienne. La langue chinoise avec l'écriture *han,* introduite dans l'administration et l'enseignement, est devenue une langue savante réservée aux classes supérieures et aux lettrés. Le dernier concours mandarinal en *han* eut lieu en 1919. C'est, paradoxalement, par l'intermédiaire d'ouvrages écrits en *han* que les élites vietnamiennes eurent accès à la pensée des philosophes français du XVIIIè siècle comme J.J. Rousseau et son *Contrat social,* Montesquieu et son *Esprit des lois*. C'est par ce même vecteur linguistique qu'ils accédèrent également aux travaux de philosophes anglais comme Stuart Mills. Avec les documents en français, ils s'habituèrent ainsi aux idées d'égalité des races, de liberté individuelle, de régime politique, d'élections, de démocratie, ...

Lorsque au Xè siècle, le Vietnam devint indépendant et se libéra du joug chinois, l'usage du *han* ne disparut pas, bien au contraire puisque le vietnamien parlé était à l'époque dépourvu d'écriture. Dans ce contexte, les lettrés vietnamiens ont créé le *nôm* pour transcrire leur parler, exprimer leurs idées et sentiments. Il s'agit de la transcription des sons vietnamiens en caractères calqués sur le modèle *han*. Le *nôm* servait au début principalement à transcrire les sons des mots vietnamiens qui n'existaient pas dans le vocabulaire chinois. Mais le *nôm*

---

[74] - HUU NGOC, « L'identité nationale face à la mondialisation », quotidien *Le courrier du Vietnam,* 7 septembre 2003

exigeait naturellement la connaissance des caractères chinois, et présentait toujours de multiples difficultés. Peu à peu, il est devenu langue d'expression poétique jusqu'au XIXè siècle. Le grand poète Nguyên Du a écrit en *nôm* le célèbre roman en vers " Kiêu "[75]. Sous la dynastie des Tây son, premiers unificateurs du Vietnam au XVIIIè siècle, l'usage du *nôm* était imposé dans les textes administratifs et les actes de la vie publique. Ils l'ont aussi introduit dans les concours de lettrés. Quoi qu'il en soit, le chinois demeurera la langue administrative officielle jusqu'à la fin du XIXè siècle. Il était aussi utilisé pour la poésie et dans les œuvres religieuses. La langue et la culture chinoises formaient donc le creuset de la pensée des intellectuels vietnamiens.

A côté de l'usage administratif du *han* et des créations littéraires en *nôm*, apparut avec l'arrivée des missionnaires occidentaux, le *quôc ngu*, transcription des mots vietnamiens en caractères latins. Cette écriture, initialement créée par des missionnaires occidentaux à la seule fin d'initier les catholiques vietnamiens, a été par la suite utilisée par l'administration coloniale française et les intellectuels vietnamiens. Face à l'expansion du *quôc ngu*, l'usage du *nôm* s'est de plus en plus réduit en même temps que celui du *han*. Le q*uôc ngu* s'est avéré un outil de communication et de diffusion plus abordable aux masses populaires du fait de la souplesse de son écriture alphabétique. En définitive, il a permis soudain à des millions d'individus de faire ce que pouvaient faire jusqu'alors quelques centaines de leurs semblables seulement.

Cette nouvelle écriture du vietnamien est loin d'avoir été sous-estimée par le régime colonial en place qui en a fait une langue de scolarisation et d'enseignement. Le *quôc ngu* n'a cessé de se répandre et de s'affirmer depuis la colonisation, et en particulier à partir de la fin du XIXè siècle. Une des raisons de cette extension rapide vient du fait qu'un enfant met seulement deux ans à maîtriser la langue vietnamienne avec le *quôc ngu* qui n'a que vingt sept lettres alors qu'il lui faut dix ans avec les idéogrammes qui présentent quelque soixante mille caractères … Cette nouvelle écriture sera choisie plus tard par le Président Ho Chi Minh comme l'écriture officielle du peuple vietnamien et appelée le vietnamien. La Proclamation de l'Indépendance du Vietnam, qui eut lieu à Hanoi en 1945, a été faite par lui en *quôc ngu*. Elle fut aussi fortement diffusée au sein de la masse populaire par les communistes

---

[75] - Thuy Kiêu est le nom du personnage principal du roman, très connu par sa beauté et les vicissitudes que lui fait subir le régime féodal

vietnamiens à travers les campagnes d'alphabétisation mises en œuvre dans les années 40 et 50 du XXè siècle.

Chose stupéfiante, la romanisation de l'écriture n'a été imitée ni par la Chine, ni par le Japon ou la Corée, lesquels emploient toujours les idéogrammes. En fait, les deux autres langues asiatiques dont l'écriture a été romanisée sont le malaisien et l'indonésien.

E.2 - L'ORIGINE ET L'EVOLUTION DU QUÔC NGU

Dès le début du XVIIè siècle, les missionnaires catholiques avec la collaboration d'amis et lettrés autochtones, ont apporté une contribution importante à la connaissance de la langue vietnamienne en composant et en éditant les premiers dictionnaires du vietnamien vers les langues européennes (notamment vers le latin, le français et le portugais). On peut citer ici des auteurs[76] connus tels que Alexandre de Rhodes, Pierre Pigneaux, Jean-Louis Taberd, Joseph Theurel, Jean Génibrel, Victor Barbier, Gustave Hue, Eugène Gouin... Plus tard et surtout pendant la première moitié du XXè siècle, plusieurs auteurs vietnamiens ont commencé à publier d'autres dictionnaires importants contribuant ainsi à rendre le vietnamien de plus en plus riche et perfectionné et entre autres : Pétrus Ky, Paulus Cua, Bui Can, Do Van Dap, Dao Duy Anh, Long Dien, Nguyen Van Minh, Hoang Xuan Han, Dao Van Tien, Dao Van Tap, Le Ba Kong, Tran Van Hiep, Thanh Nghi, Dao Dang Vi.

La mise au point de la transcription romanisée du vietnamien entreprise par les missionnaires portugais et poursuivie ensuite par les missionnaires français, facilita les relations et les échanges entre les autres langues. Elle permit aussi un accès plus facile aux œuvres importantes de la littérature classique, en même temps qu'elle permettait aux acteurs vietnamiens de développer le patrimoine de la littérature populaire.

Le premier missionnaire qui contribua à cet échange culturel fut Alexandre de Rhodes. Il fut l'un des premiers Européens à bien connaître la langue vietnamienne, et il joua un rôle important dans la mise au point de la romanisation du vietnamien, connue sous le nom de *quôc ngu*. Parmi ses œuvres en langue vietnamienne, il faut citer un catéchisme, et surtout son dictionnaire « Dictionarium Annamiticum-Lusitanum-Latinum » (annamite-portugais-latin), imprimé en 1651 par les soins de la Congrégation de la Propagande à Rome. Avec le

---

[76] - Missions étrangères de Paris (MEP), « Les dictionnaires vietnamiens du XVIIè au XXIè siècle », Archives des MEP, Paris

catéchisme, ce dictionnaire est le premier ouvrage publié en *quôc ngu.* Ce n'est pourtant pas Alexandre de Rhodes qui inventa la romanisation du vietnamien. Comme il le dit lui-même dans la préface de son dictionnaire « *Outre ce que j'ai appris des autochtones pendant un séjour de près de 12 années dans ces régions, tant en Cochinchine qu'au Tonkin, j'ai eu comme maître François de Pina, portugais, qui fut le premier de notre société de Jésus à bien savoir cette langue, et qui le premier commença à prêcher sans interprète. J'ai aussi utilisé les travaux d'autres prêtres de la même Société, principalement des Pères Gasparil de Amoral et Antoine Barbosa, qui ont composé chacun un dictionnaire, le premier, un dictionnaire annamite-portugais, le second un dictionnaire portugais annamite. J'ai utilisé leurs œuvres et j'y ai ajouté une traduction latine.* »[77] Alexandre de Rhodes a le mérite d'avoir codifié le système de manière si parfaite qu'il est resté inchangé jusqu'à nos jours.

Le *quôc ngu* est véritablement un produit des échanges culturels vietnamo-occidentaux. D'après l'historien Phan Huy Le, pour que cette écriture puisse voir le jour, il fallait qu'il y ait un haut niveau de perfectionnement de deux langues : langue vietnamienne et une autre langue latino-européenne. D'après lui, la langue vietnamienne comporte quatre étapes de développement :

- Au XVIIè siècle (1651) : publication du dictionnaire du père Alexandre de Rhode avec la contribution des travaux des missionnaires portugais ;
- 1651 – 1884 (période pré-coloniale) : développement du *quôc ngu* dans le seul milieu ecclésiastique ;
- 1884 – 1945 : remplacement peu à peu des écritures en idéogrammes du *Han* et du *Nom* par le *quôc ngu*
- De 1945 jusqu'à maintenant : enrichissement et perfectionnement du *quôc ngu,* devenu la langue nationale et officielle du Vietnam.

C'est au début du XXè siècle sous la colonisation française, nous l'avons dit, que se forgèrent des idées sociales et de modernité de la société vietnamienne. Les Vietnamiens patriotiques et épris de culture ne supportèrent plus leur statut de colonisés et s'engagèrent dans le combat pour l'indépendance. Ils éprouvèrent alors le besoin de s'approprier l'écriture nationale nouvelle, plus pratique et adaptée que le *nôm*. Plusieurs lettrés modernistes luttant contre la

---

[77] *Idem*

colonisation, créeront le « Dong kinh nghia thuc » (Ecole hanoienne da la juste cause). Ce mouvement activiste, très rapidement interdit par l'autorité coloniale, assurera des cours clandestins et diffusera le *quoc ngu* comme moyen d'instruction et de modernisation de la civilisation vietnamienne. Les mérites de l'apprentissage du *quoc ngu* côtoient alors ceux des grandes valeurs que sont le patriotisme, le respect des femmes ou encore les méfaits de l'alcoolisme. Les publications de « l'Ecole hanoienne de la juste cause » connaissaient un grand succès auprès du public car elles s'appuyaient justement sur la connaissance de la langue orale. Les intellectuels vietnamiens les plus avertis comprirent qu'ils devaient se mettre à l'école de l'occident s'ils voulaient se libérer. L'acquisition d'un « outillage mental » nouveau passait forcément par la diffusion du *quôc ngu*. « *Paradoxalement, cette transcription romanisée servira de support de propagation au mouvement nationaliste anticolonialiste alors qu'elle fut le premier maillon de l'engrenage colonial …Mais une telle évolution dans l'écriture avait aussi un autre but, celui de rompre définitivement avec les caractères chinois, symbole d'une tradition de confucianisme figé.* »[78]

Il faut souligner que face à un peuple possédant un niveau culturel élevé, les administrateurs français avaient opté pour une politique habile vis à vis du patrimoine culturel vietnamien. L'écriture en idéogrammes n'a pas été complètement abandonnée. Le français a été utilisé dans l'enseignement et dans l'administration. La langue vietnamienne et son écriture latinisée, le *quôc ngu,* ont été développées dans le peuple. Des intellectuels remarquables comme Truong Vinh Ky ou Manh Quynh ont joué un rôle indéniable pour sa promotion. En même temps, le développement de la littérature, de l'art et du journalisme en *quôc ngu* a dépassé toutes les prévisions des Français.

La place privilégiée du français face au vietnamien a été source d'inquiétudes de la part de plusieurs intellectuels vietnamiens. En son temps, Lê Van Nuu, Ministre de l'Education de la Cour de Hué, déplora l'usage du français dans l'enseignement des disciplines comme l'Histoire du Vietnam[79]. Pham Quynh, Directeur de la revue " Nam Phong ", ancien Ministre de l'Education de la Cour de Huê, s'opposa aussi à l'enseignement du français pour tout le monde. D'après lui, l'éducation aurait dû commencer par le vietnamien et l'apprentissage du

---

[78] - Denis DELAVAL, « Pourquoi et comment le Vietnam en est arrivé à alphabétiser et à romaniser l'idéogramme ? » http://www.fleur-blanche.org

[79] - LE VAN NUU, *Essai sur l'évolution de la langue annamite*, Qui nhon, 1941, p. 73

français se limiter aux élites de l'école secondaire ou bien aux cours supérieurs[80]. Plus tard, il se plaignit même du fait que la plupart des Vietnamiens ne connaissaient pas bien leur langue maternelle car ils avaient perdu beaucoup de temps à l'apprentissage du français[81]. En matière linguistique, la doctrine de Pham Quynh apparaît comme l'antithèse de celle que préconise Albert Sarraut, Gouverneur général de l'Indochine à deux reprises (1911-1914 et 1916-1919), fondée sur la francisation des élites. C'est dans cette perspective qu'ont été créés le Collège du protectorat et l'Université de Hanoi. Pour Pham Quynh, l'indépendance intellectuelle des Vietnamiens doit aller de pair avec une langue nationale moderne qui n'est pas réservée seulement aux lettrés. La langue populaire doit être enrichie de néologismes permettant d'exprimer aussi bien un discours technique que philosophique. Malgré les résistances auxquelles il se heurta, Pham Quynh obtînt des résultats parfois surprenants, comme cet arrêté du 18 septembre 1924, pris par les autorités françaises, faisant du vietnamien (c'est à dire du *quôc ngu*) la langue unique dans toutes les classes de l'enseignement primaire. Si le succès n'est que partiel, il a pourtant de quoi réjouir et encourager le directeur d'alors de la revue *Nam Phong* (Vent du Sud) et ses collaborateurs.

Dans un texte de 1939, le poète Do Dinh Thach rendra un hommage à l'œuvre de Pham Quynh : « *Il appartient à ce petit groupe d'hommes que les circonstances ont mis en contact avec la réalité française et qui se sont sentis, par cela même, comme à l'avant-garde de la nation annamite. M. Pham Quynh eut, comme les premiers occidentalisants, dans leur ferveur première, le sentiment d'une tâche historique, celle de moderniser l'Annam. Mais, occidentalisé – avec une ferveur et une profondeur que semble ignorer la jeunesse à présent – il a éprouvé la nécessité de retrouver ses racines dans la vie annamite et dans les profondeurs de notre histoire, dont il voulait prolonger le mouvement au cœur du monde qu'il entrevoyait. »*[82]

C'est donc, en ce qui le concerne, à travers le français qu'il a vu l'importance de forger une langue nationale forte qui ne pouvait être que le *quôc ngu*, devenu donc le symbole de la

---

[80] - PHAM QUYNH, *Quelques conférences à Paris mai-juillet 1922*, Hanoi, 1923, p. 126, cité par VUONG TOAN, "Différents usage du français au Vietnam" in *Lettre du CAEF*, n°6(19) - 2000

[81] - PHAM QUYNH, « La question linguistique », *Nam phong*, 1931, p.5, cité par VUONG TOAN, *Idem*

[82] - DO DINH THACH, *L'homme de couleur*, Ed. Plon, Paris, 1939, p.37, cité in *Littératures de la péninsule indochinoise*, collection *Universités francophones*, Bernard HUE et ses collaborateurs, Ed. KARTHALA, Paris, 1998

modernité du Vietnam sur fond national. En définitive, la langue vietnamienne dotée de son écriture romanisée, *le quôc ngu*, a été réclamée par plusieurs intellectuels nationaux à la fois profrançais ou antifrançais.

E.3 - LA PLACE ELITISTE DU FRANÇAIS ET SON RÔLE DANS LE PERFECTIONNEMENT DE LA LANGUE NATIONALE, LE QUÔC NGU

Parallèlement au développement du *quôc ngu*, le français était utilisé en qualité de langue officielle dans l'administration et l'éducation dans l'ancienne Indochine française. Il va sans dire que c'était la langue réservée à une classe dominante composée principalement des administrateurs français et d'une minorité de vietnamiens ayant bénéficié de l'éducation coloniale. Pour mieux réussir dans son entreprise, la France mettra fin à la mode millénaire des concours triennaux en *han*, ce qui signifie la fin des lettrés, pourvoyeurs du mandarinat. Il émergea, par contre, au temps de la colonisation, une catégorie d'indigènes scolarisés en français, sorte de nouveaux lettrés, qui constituèrent un nouveau mandarinat. A partir de 1906, les autorités coloniales sur place devinrent responsables de l'enseignement public du protectorat et réorganisèrent la formation supérieure. Le français y était la langue véhiculaire.

Etant donné son écriture phonétique, le *quoc ngu* acceptait facilement les emprunts chinois et français. On décèle facilement l'influence exercée par le français sur la langue nationale dans le domaine lexicologique. Le français fournit des vocables de la vie quotidienne matérielle et industrialisée et du mode de vie occidental : la gare (nhà ga), le téléphone (tê lê phôn), le savon (xà phong), le gâteau (ga tô) … sont transcrits phonétiquement en *quôc ngu.* D'après l'historien Phan Huy Le, la langue vietnamienne comporte 65% de mots d'origine sino-vietnamienne. Le reste est d'origine franco-vietnamienne et concerne en grande partie la culture et la technique. Le *quoc ngu* a introduit une forme de pensée analytique opposée à l'écriture synthétique en idéogrammes. A ce sujet, le traducteur Phan Huy Duong s'exprime comme suit : « *La structure des phrases en langue française influence la manière de penser. Parfois, en traduisant des phrases mot à mot, du vietnamien vers le français, je tombe sur des phrases syntaxiquement correctes. Il est possible qu'il y ait communion de pensée !* »[83]

---

[83] - PHAN HUY DUONG, propos recueillis par Emmanuel DESLOUIS, « Entretien avec Phan Huy Duong », 14/09/1998 - http://www.eurasie.net

A l'époque coloniale, il existait un autre phénomène linguistique fréquent : le *tieng boi* parlé par le « petit peuple vietnamien » au contact avec le monde français. La plupart du temps, il s'agissait d'un mélange entre le français et le vietnamien, une sorte de simplification de prononciation pour contourner les obstacles de communication en langue française. Il apparut donc une classe de locuteurs vietnamiens qui utilisaient ce parler incorrect, langage des boys-cuisiniers, des boys de chambre et des boys de table, ceux que Le Grand Robert de la Langue française (1985, Tome 11, p. 146) a défini comme le " jeune domestique indigène en Extrême-Orient, en Afrique ". De même, au temps de la colonisation française, dans l'enseignement du français à l'école, les maîtres vietnamiens transcrivirent en vietnamien la prononciation du français en comparant avec la phonétique elle-même. Par exemple *cahier* est prononcé comme *cai-dê, travailler* comme *tra-vay-dê, monsieur* comme *me xu* etc. Cependant, ces mots vietnamiens transcrits du français comme le *tieng boi* n'ont que peu conduit à l'enrichissement de la langue vietnamienne par le système d'emprunts lexicaux.

Malgré la place privilégiée que le français occupait dans la société vietnamienne de l'époque, il ne pouvait pas supplanter le vietnamien. Il était par contre la source de son enrichissement. Entre le français et le vietnamien, c'était donc la complémentarité qui primait. « *Le langage textuel du vietnamien est aussi très influencé par la langue française (ex. l'usage abondant de métaphores dans les expressions en vietnamien) car les personnes qui ont travaillé notre langue au début du siècle dernier étaient tous très francophones. Le style, l'esprit, la structure de notre langue ont beaucoup de choses venant de la langue française. En quelque sorte, nous avons toujours su vietnamiser la civilisation mondiale. Ho Chi Minh est représentatif de cette capacité.* »[84]

L'originalité des influences françaises à cet égard pourrait se résumer à travers l'extrait suivant de l'article «*Situation du français dans les trois Etats d'Indochine*» écrit par Pierre Bandon :

"*A cet égard, pour restituer à la francophonie en Indochine toutes ses dimensions, il faudrait sans doute pouvoir écrire l'histoire des contacts entre les langues vietnamienne, khmer, le lao et le français. Au Vietnam en particulier, l'influence la plus durable que notre langue ait exercé ne se mesure peut-être pas au nombre et à la qualité des locuteurs francophones mais à l'importance de sa contribution à l'enrichissement du vietnamien dont "la structure de la*

---

84 - DO PHUONG, op. cit.

phrase au contact du français a acquis plus de valeur logique, s'est incorporée des articulations à la fois plus souples et plus rationnelles" (Bui Xuan Bao, Le Roman Vietnamien contemporain)……L'essor de la francophonie a donc accompagné celui de la langue vietnamienne au lieu de la contrecarrer : situation originale à beaucoup d'égards. »[85]

Plus tard, le *quôc ngu* sera largement utilisé par le peuple après d'intenses campagnes d'alphabétisation lancées par le Président Ho Chi Minh. Le *quôc ngu* deviendra l'écriture officielle du Vietnam unifié. Il est maintenant utilisé dans tous les domaines et par toute la société vietnamienne.

F – LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM DES ACCORDS DE GENEVE AU RENOUVEAU (1954 - 1986) : L'IDENTITE REAFFIRMEE

La Francophonie politique est récente car elle n'existe officiellement que depuis le premier Sommet francophone en 1986. C'est pour cela que le mot « francophonie » utilisé dans ce chapitre correspond à la définition de son inventeur, Onésime Reclus et par conséquent, s'apparente à une connotation plutôt linguistique et géographique.

F.1 – LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM DES ACCORDS DE GENEVE 1954 A LA REUNIFICATION 1975

F.1.1 - LE CONTEXTE HISTOIRIQUE : LA DEUXIEME GUERRE D'INDOCHINE

Le cessez-le-feu institué par les Accords de Genève dura peu. Ngo Dinh Diem, soutenu par les Américains, institua la République du Vietnam au Sud sans attendre le référendum national de 1956 prévu par les Accords de Genève. Les conflits armés ont éclaté entre l'armée du Viêtnam du Sud et les opposants – principalement les patriotes communistes – regroupés à partir de 1960 au sein du Front national de libération (FNL) soutenu par le Nord. Pour faire face aux attaques des combattants du FNL, le Premier Ministre du régime Sud Vietnam, Ngô Dinh Diêm, fît appel, à partir de 1960, à l'aide militaire des États-Unis, qui enverront d'abord des conseillers spéciaux, puis des troupes de plus en plus nombreuses à mesure que la

---

85 - Pierre BANDON, « Situation du français dans les trois Etats d'Indochine », in *Le français hors de France* , Albert VALDMAN, éd. Champion, Paris, 1979

situation militaire se dégradait. En 1968, le corps expéditionnaire américain comprenait près de 600 000 hommes qui s'appuyaient sur les bases arrière américaines de la Thaïlande et des Philippines. La rupture sino-soviétique, en 1960, affaiblit la position du Viêtnam du Nord qui refusa de s'aligner sur Moscou ou Pékin mais continua à réclamer l'aide de ces deux capitales. De plus, le conflit vietnamien, en se régionalisant – il fut porté au Laos en 1969, puis au Cambodge, en 1970 - devint l'un des théâtres majeurs de la guerre froide.

En dépit de la puissance de feu et des intenses bombardements américains sur le Nord, la guerre s'enlisa et suscita la réprobation d'une partie importante de l'opinion publique américaine et internationale. L'offensive de l'armée communiste de fin janvier 1968 pendant le Têt manqua d'emporter Saigon et décida les Américains à engager des pourparlers directement avec Hanoi. Ces négociations longtemps tenues secrètes, conjuguées avec la victoire de l'armée du Nord – Vietnam à la bataille aérienne de décembre 1972 où les Américains ont déployé des avions de bombardement B 52 jugés « intouchables », aboutirent, en janvier 1973, aux Accords de Paris au terme desquels les Américains s'engagèrent à évacuer militairement le Vietnam. A la même époque, le Président américain Richard Nixon se trouvait en plein scandale du Watergate. Il démissionna en août 1974. Sa démission et les manifestations anti-guerre au Vietnam de plus en plus fortes et nombreuses des ONG américaines, ont joué un rôle déterminant dans la prise de décision finale de retrait des troupes américaines.

Les Accords de Paris, tout en mettant fin à l'intervention directe des États-Unis, reconnaissaient deux autorités : le gouvernement de Saigon pro-américain et le gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP), chacun contrôlant ses propres zones. En fait, la guerre reprit presque aussitôt entre les deux parties. Pour peu de temps cependant, car, en janvier 1975, le GRP, appuyé par les forces du Nord, lanca une offensive finale qui s'acheva, le 30 avril, par la prise de Saigon (rebaptisée aussitôt Hô Chi Minh-Ville). En juillet 1976, la nouvelle Assemblée nationale proclama la réunification du pays, sous le nom de *République socialiste du Viêtnam.*

F.1.2 – LA FRANCOPHONIE EN CHUTE LIBRE AU NORD DU VIETNAM

Après 1954, le Nord s'engagea dans la guerre d'indépendance du Sud avec comme alliés, des pays socialistes du moment.

Sur le plan diplomatique, à l'instar du Vietnam, les mouvements de libération nationale de plusieurs colonies françaises en Afrique s'intensifièrent. La France avec à la tête, le Général De Gaulle, donna rapidement l'indépendance à ces pays dont le Vietnam était solidaire. Prenant conscience des véritables ambitions américaines, la France se dirigea, de plus en plus, vers les mouvements internationaux opposés à la guerre américaine au Vietnam. En réalité, elle savait maintenant que les États - Unis s'étaient préparés de longue date à la remplacer en Indochine.

Cependant, les relations entre le Vietnam et la France, bien que renouées au cours de la guerre américaine, restèrent relativement limitées, sinon insignifiantes. Mais les communistes français qui étaient encore à l'époque en position forte, se sont montrés particulièrement solidaires du peuple vietnamien. Pendant les années de bombardement, plusieurs délégations françaises sont venues au Nord du Vietnam. Certains Français restèrent sur place pour combattre les Américains coude à coude avec les Vietnamiens.

En matière éducative, le nouveau gouvernement adoptera des réformes successives, tant au niveau administratif qu'à celui de l'enseignement où le vietnamien remplaça de plus en plus le français. Le lycée français de Hanoi continua à fonctionner encore jusqu'au début des années 60, faute de professeurs en vietnamien. Ensuite, l'enseignement en français tomba en désuétude.

Il est à noter que dès l'année 1949-1950, un programme baptisé du nom de Phan Huy Quat qui deviendra plus tard Premier Ministre du régime Sud-Vietnam à deux reprises (1954 et 1965), avait éliminé, dans les zones libérées, le français des écoles primaires et secondaires, sauf au titre de français langue étrangère.

Au Nord-Vietnam, les langues étrangères étaient ignorées par les écoles, au moins au cours des dix premières années qui ont suivi la réforme éducative de 1956. Les préoccupations majeures du gouvernement vietnamien de l'époque étaient loin d'être l'éducation, encore moins l'enseignement des langues étrangères. Jusqu'au début des années 70, la situation générale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères était peu enviable. Le français, perçu encore à l'époque, avant tout comme la langue du colonisateur, connaissait une chute libre depuis 1954. Il ne figurait plus dans les cycles primaires et secondaires, à l'exception du lycée d'Hanoi géré par la Mission Laïque française pendant un certain temps, nous l'avons dit. En revanche, l'enseignement du russe et du chinois bénéficiait d'un appui

politique qui garantissait leur développement et leur pérennité. L'aide soviétique et chinoise commençait, en effet, à arriver massivement au fur et à mesure que la guerre s'intensifiait. L'anglais connaissait le même sort que le français dans l'enseignement général.

Dans l'enseignement supérieur, le français était dispensé à l'École supérieure des Langues Etrangères à côté du russe, du chinois et de l'anglais. L'importance des langues enseignées était fonction des relations diplomatiques internationales du moment. En fait, le français ne commença à être enseigné à l'École Normale Supérieure de Hanoi qu'à partir de 1962, puis en 1967, à l'École Normale Supérieure de Langues Etrangères de Hanoi, dans le cadre de la formation des enseignants de langues étrangères.

Il fallut attendre l'année 1972 avec la promulgation du décret n°251-TTG du Premier Ministre Pham Van Dong, pour que les langues étrangères en général et le français en particulier, puissent être considérés comme "matières à part entière dans l'enseignement général et inscrites au programme éducatif à partir du collège". C'est grâce à cette décision que l'année scolaire 1972-1973 fut, dans ce contexte difficile, l'année charnière de la reprise de l'enseignement du français dans le Nord-Vietnam. Les quatre langues étrangères pouvant être enseignées dans les écoles secondaires étaient, par ordre de priorité, l'anglais, le russe, le chinois et le français. Il était donc clair que cette nouvelle politique des langues étrangères favorisait l'anglais et le russe. En fait, parmi les quatre langues étrangères enseignées, le français disputa pendant longtemps la 3ème position à l'anglais puis perdit la bataille. Cependant, l'enseignement des langues étrangères continuait à être traité comme étant celui d'une matière secondaire tels les travaux manuels ou l'éducation physique.

Dans le domaine littéraire, du fait de la politique de vietnamisation, les ouvrages en langue française étaient relativement rares, sauf ceux faisant l'objet d'une édition bilingue français-vietnamien. « *Mais la majeure partie de la production littéraire francophone de cette époque est constituée par des ouvrages d'érudition, et de propagande politique. Cette abondante diffusion en langue française présente l'avantage de faire connaître les différents aspects de la culture vietnamienne, mais constitue aussi et surtout un bon outil de propagande.* »[86]

Cependant, on n'oubliera pas les contributions de deux érudits Nguyen Khac Vien (décédé en 1997) et Huu Ngoc, au maintien du français au Nord, pendant ces longues années. Tous les

---

[86] - Valérie DANIEL, *La Francophonie au Vietnam,* op. cit., p. 14

deux furent, en 1992, lauréats du Grand Prix de la Francophonie de l'Académie française pour leurs contributions à la sauvegarde et à la diffusion de la langue française au Vietnam.

Les Editions en langues étrangères de Hanoi devenues plus tard les Editions « The gioi » (le Monde), longtemps dirigées par Nguyen Khac Vien, publièrent de nombreuses traductions d'œuvres françaises. Les collections "Études vietnamiennes", "Courrier du Vietnam", "Femme vietnamienne", etc. seront éditées grâce à ses soins. Il a aussi publié plusieurs articles de référence dans des revues françaises et plusieurs ouvrages d'envergure en français sur le Vietnam. Quant à Huu Ngoc, il a rédigé des dictionnaires d'utilité incontestable : "Dictionnaire des œuvres de la littérature française" où 400 œuvres sont analysées, "Dictionnaire des auteurs étrangers ” où figurent quelques 300 Français, "Petit dictionnaire de philosophie" qui comporte plus de 70 auteurs français…

F.1.3 – LA FRANCOPHONIE EBRANLEE AU SUD DU VIETNAM

Les Accords de Genève de 1954 coupèrent le pays en deux parties idéologiquement opposées mais la vietnamisation dans l’enseignement fut instituée comme au Nord, par le nouveau gouvernement nationaliste du Sud.

Le français cessa d’être langue véhiculaire dans les établissements du 1er et du 2ème degré, sauf dans les écoles primaires et secondaires catholiques, dans les lycées français et dans l’enseignement supérieur jusqu’en 1958.

Contrairement à ce qui se dit, « *le français reculait dans l'enseignement non pas à cause de l'anglais mais parce que les autorités locales du Sud avaient pris des mesures de vietnamisation de l'enseignement effectivement rigoureuses.* »[87] Ce propos doit cependant être nuancé, car au delà de la volonté politique nationale de vietnamisation, il existait bien en faveur de l’anglais un entraînement économique doublé ensuite d'une volonté américaine de remplacer le français par l’anglais.

Dans les années qui ont suivi la partition juste après 1954, le français était encore enseigné comme première langue étrangère aux échelons primaire et secondaire et l'anglais ne se trouvait à ce moment là qu'à ses balbutiements. A la différence du Nord-Vietnam, le programme de l'enseignement général était calqué sur le modèle français avec de légères

---

[87] - TRINH VAN MINH, *Statut de l’enseignement du français au Vietnam et formation des enseignants du secondaire*, op. cit., p. 136

modifications de contenu. Arrivés à l'enseignement supérieur, les élèves apprenaient toutes les disciplines en français car selon les autorités locales, le vietnamien n'atteignait pas encore le degré de perfectionnement requis pour l'enseignement supérieur et il manquait de documents pédagogiques en cette langue.

Cette position du français fut vite ébranlée par l'arrivée massive de l'armée américaine et de nombreux experts américains dans tous les domaines. De 1965 à 1972, l'armée et les entreprises américaines furent au Vietnam les plus gros pourvoyeurs d'emplois ; ce qui constitua, dans un pays à l'économie désorganisée, un puissant stimulant pour l'apprentissage de l'anglais.

Jusqu'à la fin de la Deuxième Guère Mondiale, la présence américaine était quasi-inexistante au Sud-Vietnam. Mais en 1968, plus d'un demi-million d'Américains s'y trouvaient. Le chiffre est considérable, si l'on le compare, en particulier, à celui des Français dans toute l'Indochine avant 1945 qui ne dépassa jamais les 50 000. L'usage de l'anglais s'imposa tout naturellement au détriment du français. A ces effets purement conjoncturels est venu s'ajouter une volonté politique systématique de liquidation de l'influence française sous le prétexte de "décolonisation". Le système éducatif du Sud fut remis en question pour le calquer directement sur les modèles anglo-saxons. Dans l'enseignement général, l'anglais s'est trouvé très vite mis sur un pied d'égalité avec le français, comme langue vivante obligatoire dans le 1er cycle de l'enseignement secondaire, et avec le français et le chinois comme deuxième langue étrangère obligatoire dans le 2è cycle. Il commença à y devancer le français vers le début des années 70.

Dans l'enseignement supérieur, à partir des années 60, l'utilisation de la langue vietnamienne à l'Université fit progressivement perdre au français le statut de langue d'enseignement qu'elle avait encore au début du régime du Sud-Vietnam. Cette vietnamisation eut pour corollaire la relève quasi-complète, par les Vietnamiens, des professeurs français. Le français est alors devenu, dans l'enseignement supérieur, une des langues étrangères qui étaient dispensées à raison de 3 ou 4 heures par semaine. Mais au fur et à mesure que l'administration américaine se consolidait au Sud-Vietnam, l'anglais tendait à l'emporter et à devenir la 1ère langue étrangère, tout comme dans l'enseignement général. Par contre, le français continuait à devancer l'anglais dans des secteurs tels que *les lettres, la médecine, le droit*, alors que les influences s'équilibraient en sciences et techniques.

Notons cependant que jusqu'en 1975, la formation des interprètes, des enseignants de français était assurée dans les quatre facultés de lettres et dans les facultés de pédagogie avec respectivement quelque 600 et 300 étudiants. Pour assurer l'enseignement du français aux adultes, des Instituts et Centres culturels français continuaient d'exister. Leurs effectifs avaient cependant baissé considérablement.

Parallèlement à l'enseignement public, l'enseignement privé était particulièrement bien implanté au Sud-Vietnam. Il attirait environ un élève sur cinq dans le cycle élémentaire et deux sur trois dans le secondaire. La situation du français, bien qu'incomparable à celle des années 50, y restait cependant plus favorable que dans l'enseignement public. Tout d'abord, parce que la langue française était (à titre facultatif, certes) apprise dès la 2è année du cycle élémentaire et puis, parce qu'elle était dispensée de façon massive et systématique comme le souhaitaient les parents d'élève. L'enseignement français continuait d'exister dans les deux cycles primaire et secondaire. Les écoles françaises fréquentées au début par les seuls enfants français, s'ouvrirent aux élèves vietnamiens, ce qui renforça la francophonie en milieu vietnamien. Cet état de choses ne durera cependant que peu de temps. Le déclin commencera quand la réussite au baccalauréat français devint par trop aléatoire pour les élèves vietnamiens du fait de leur insuffisance en langue française, alors que le baccalauréat vietnamien, lui, offrait une issue de moins en moins hasardeuse. De ce fait, les abandons en cours d'études et les changements de filières se généralisèrent et conduiront à la fermeture des lycées français dans certaines villes comme Da Nang et Nha Trang en 1973.

En ce qui concerne la littérature d'expression française, le français continuait d'être un des moyens d'expression littéraire contrairement à la situation au Nord, où l'utilisation du français comme moyen d'expression n'était plus encouragée. Ainsi voit-on continuer d'écrire en français des auteurs du Sud, déjà connus dans le milieu francophone vietnamien. Citons parmi ceux-ci, Pham Duy Khiem et Pham Van Ky. Le premier, à travers le français, a pu exprimer le plus profond de lui-même dans l'ouvrage intitulé "Nam et Sylvie", publié en 1957 sous le pseudonyme de Nam Kim. Le roman fut couronné du Prix Louis Barthon de l'Académie française. Quant au second, il a obtenu le Grand prix du roman de l'Académie française avec son roman "Perdre la demeure", publié en 1961.

Il faut souligner que le gouvernement du Sud-Vietnam s'est engagé très tôt dans les mouvements francophones initiés par les pays africains venant de sortir du régime colonialiste français. C'est aussi le gouvernement du Sud-Vietnam qui fut un des membres fondateurs de

l'ACCT (Agence de Coopération Culturelle et Technique) en 1970. Certaines universités du Sud-Vietnam telles que l'Université de Dalat, l'Université de Saigon, l'Université de Hué ... ont participé, dès les années 60 et au début des années 70, à l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) qui est devenue plus tard l'Agence universitaire de la Francophonie.

Après la réunification du pays en 1975, une nouvelle page de l'histoire du Vietnam s'ouvrit. Le Sud s'aligna sur le Nord dans un Vietnam réunifié.

F.2 – LA FRAGILITE DU STATUT DU FRANÇAIS FACE A UN ENVIRONNEMENT LINGUISTIQUE SPECIFIQUE DE L'ANCIENNE INDOCHINE FRANCAISE

La fragilité de la francophonie après l'accès à l'indépendance de trois Etats de l'ancienne Indochine française (Cambodge, Laos et Vietnam) provient non seulement de la perte par la France de son autorité «gouvernante» mais surtout du déclin de son véhicule culturel par excellence, le français.

La série d'événements qui s'enchaîne entre 1945 et 1950 : coup de force japonais ; neutralisation de l'administration coloniale ; auto proclamation de nouveaux Etats ; luttes politiques internes ; tentatives de reconquête française ; accession définitive des Etats à l'indépendance, va modifier profondément le visage politique, économique, administratif et culturel de l'Indochine. A vrai dire en matière d'enseignement, la situation évoluera lentement et le système se maintiendra intact jusqu'en 1950 – et même jusqu'en 1956-1957 à l'exception du Nord Vietnam – les transferts d'autorité ne s'étant opérés d'abord qu'aux échelons administratifs supérieurs. Quoi qu'il en soit, un nouvel ordre scolaire et linguistique allait naître de l'ensemble des mesures administratives et politiques adoptées par les nouveaux Etats.

Commencé à des époques diverses et progressant à un rythme inégal, le mouvement affecta trois secteurs principaux : l'administration où l'usage du français disparaîtra non sans laisser de traces multiples sous la forme d'emprunts lexicaux ; l'enseignement élémentaire où les langues nationales se substituèrent au français ; l'enseignement secondaire et supérieur qui seront diversement affectés selon les pays : radicalement modifiés au Vietnam dès 1949 dans les zones libérées et au Sud Vietnam à partir de 1956-57, très partiellement et ce jusqu'à

1974-75 au Cambodge et au Laos. Ce processus s'est accéléré au Vietnam du fait de l'intervention américaine de plus en plus massive dans ce pays à partir de 1965. Il est évident que la présence en Indochine d'un corps expéditionnaire américain de plusieurs centaines de milliers de soldats et experts divers ne pouvait qu'avoir de conséquences linguistiques néfastes pour la langue française. De 1965 à 1972, la présence de l'armée et des entreprises américaines a contribué grandement au décollage de l'apprentissage de l'anglais.

« *Les grands bénéficiaires de ce renversement de tendance sont les langues nationales : vietnamienne, lao, khmer, lentement mises en branle par le mouvement de décolonisation qui aura tout de même pris plus d'un quart de siècle pour produire tous ses effets. L'autre bénéficiaire est bien sûr l'anglais qui s'est avancé dans leur sillage non sans s'être placé parfois délibérément à leur remorque. De toute façon, l'Indochine francophone, en sortant de la mouvance française, devait inévitablement se replacer dans le contexte anglophone constitué par les pays du Sud-Est asiatique. La géographie reprenait simplement ses droits*. »[88]

Le français, en absence d'un statut officiel, fut ainsi progressivement exclu de la vie courante des trois pays indochinois. Par ailleurs, la nécessité d'une instruction de masse au lendemain de l'indépendance a joué contre le système scolaire colonial, conçu pour la formation d'une élite minoritaire. En définitive, le français a été directement évincé par les langues nationales et ceci dans toute l'ancienne Indochine.

En réalité, le français n'a jamais été une langue socialement dominante dans les sociétés de la péninsule indochinoise, et sa présence après l'indépendance des trois pays s'est amoindrie jusqu'à une disparition presque totale en espace de quatre décennies. Cette évolution accélérée résulte essentiellement de deux éléments qui se complètent et qui expliquent, en partie, l'originalité du cas indochinois. Il s'agit d'un nationalisme affirmé, doublé d'une idéologie communiste surtout au Vietnam. Le choix délibéré de promouvoir une langue nationale et la méfiance, si non l'hostilité des autorités locales à l'égard d'une langue occidentale, exclurent progressivement le français de la vie sociale dans les trois pays. Les qualités de la langue française ne suffisaient plus pour justifier sa présence.

---

[88] - Pierre BANDON, « Situation du français dans les trois Etats d'Indochine », op. cit.

Par ailleurs, nous l'avons dit, dans l'espace indochinois, le français a toujours évolué dans un tissu sociolinguistique différent de celui observé en Afrique. Ici, dans les trois pays ex-colonisés, il existe une langue prédominante, malgré la réalité multiethnique plus ou moins prononcée d'un pays à l'autre. Au Laos, le lao est parlé par 60% de la population ; au Cambodge, la plus grande partie de la population connaît le khmer ; au Vietnam, 83% de la population a le vietnamien comme langue maternelle[89]. Cette situation a facilité l'enseignement et la diffusion généralisée des langues nationales après les indépendances. Les Cambodgiens, Lao et Vietnamiens n'ont pas besoin du français pour se comprendre, sauf cependant, dans le cadre régional indochinois.

Une autre raison non moins importante qui a été évoquée ci-dessus, c'est que le français a été fortement concurrencé par d'autres nouvelles langues étrangères. Pour le Nord-Vietnam, c'étaient le russe, le chinois et l'anglais qui ont été introduits dans l'enseignement en fonction des priorités politiques et diplomatiques de l'époque. Pour le Sud-Vietnam, c'était l'anglais qui s'est imposé avec la présence et l'investissement américains à partir des années 60.

F.3 – LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM DE LA REUNIFICATION AU RENOUVEAU (1975 - 1986)

F.3.1 - LE CONTEXTE HISTORIQUE

Le Viêtnam réunifié a du faire face aux immenses ravages de la guerre : des millions de morts, de personnes déplacées (infirmes, orphelins, réfugiés, déclassés). Dans les campagnes, un tiers des terres étaient inaptes à la culture car polluées, des milliers de villages pillés ou détruits en tout ou en partie, des millions d'hectares stérilisés par les défoliants. La guerre américaine a favorisé la mise en place au Nord d'un régime autoritaire. Au Sud, « *dix millions de personne, pour l'essentiel des paysans, ont quitté leurs logements, ont abandonné leurs terres pour aller se réfugier dans les villes. Dans ces dernières, drogue, prostitution, chômage, maladies sont des phénomènes de masse.* »[90]

---

[89] - UNESCO, *Enseignement supérieur et développement en Asie du sud-est*, 1969, tome I, pp. 247-251 cité par JING GENG in *La francophonie comme instrument de la politique extérieure de la France : le cas de trois pays indochinois*, op. cit.

[90] - Alain RUCSIO, *Vivre au Vietnam*, Editions sociales – Notre temps/Monde, Paris 1981, p. 33

L’optimisme du gouvernement après la victoire contre l’armée la plus technologique du monde s’est vite heurté à la dure réalité d’un pays ravagé, exsangue. Le gouvernement engage le Sud dans la voie du socialisme : nationalisation des entreprises privées et du secteur bancaire, contrôle du commerce, collectivisation des terres... Cette politique, jointe, pour beaucoup de vietnamiens du Sud, à la crainte d'un exil dans les “nouvelles zones économiques rurales” (sur les hauts plateaux), entraîne l'exode, souvent tragique, de centaines de milliers de personnes par la mer (les "boat people").

Sur le plan de la politique extérieure, le Viêtnam, aligné sur l'Union soviétique dont l'aide lui était indispensable, a fâché la Chine, son grand voisin et allié communiste pendant la guerre américaine. Fin 1978, face aux incidents frontaliers, l'armée vietnamienne est intervenue au Cambodge, en proie au génocide perpétré par le gouvernement des Khmers rouges soutenus par Pékin. Mais l'aventure tourne court en raison de la vigoureuse résistance de l’armée khmère, soutenue par la Thaïlande et la Chine, et surtout du désaveu de la communauté internationale qui considère cette intervention comme une volonté de l'établissement du protectorat de fait sur le Cambodge. Par ailleurs, la Chine intervient en 1979 militairement dans les provinces au Nord Viêtnam. La situation intérieure empirant, le Vietnam fut forcé, à partir de 1984, de retirer peu à peu ses forces du Cambodge. La situation économique était en effet devenue catastrophique. Les famines perduraient.

En 1986, le VIe Congrès du Parti communiste proposa un programme de rénovation, le « Dôi Moi » : il s'agissait d'avancer vers l'économie de marché et de démocratiser la société.

F.3.2 - LA POLITIQUE EXTERIEURE DU VIETNAM DANS UN CONTEXTE DE MEFIANCE

En tant qu’Etat indépendant, le Vietnam avait disparu en 1884 avec le Traité de Patenôtre plaçant l’Annam sous le protectorat français, date à laquelle il avait dû confier à la France la direction de ses relations extérieures. Il n’a ressurgi sur la scène internationale qu’en 1945, et c’est seulement depuis les années 70 du siècle dernier que s’est véritablement dessinée une politique étrangère vietnamienne.

En effet, si de 1945 à 1975, la République démocratique du Vietnam a existé en tant qu’Etat, sa politique extérieure a été, pendant ces trente années, dominée par une seule et unique préoccupation : la conquête de l’indépendance totale comme condition de la survie de la république proclamée par Ho Chi Minh au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale.

Vaincre était donc l'unique objectif, et la politique étrangère consistait essentiellement à obtenir, aux meilleures conditions, le soutien nécessaire à la poursuite de la lutte.

Venus du Parti communiste indochinois, les dirigeants vietnamiens appartenaient idéologiquement au camp socialiste et le socialisme étant par définition, anticolonialiste et anti-impérialiste. Après la réunification, l'Union soviétique fut pour eux à la fois l'avant-garde et le membre le plus puissant et le plus expérimenté de la « communauté socialiste ». Cette vision impliquait, de leur part, une solidarité « militante » à la fois avec l'URSS et avec les pays ou les peuples en lutte contre l'impérialisme.

Cette solidarité socialiste a été brisée par la Chine qui, sous l'influence de Mao Zedong, a, par antisoviétisme, rompu le front uni du combat contre l'impérialisme, essayé de détourner le Vietnam de l'URSS et de le mettre totalement dans sa dépendance. C'est pourquoi la Chine, longtemps considérée comme le « grand arrière », l'ami fidèle et généreux... a été alors jugée dangereuse, mais sa déviation idéologique a eu moins d'importance que son retour à une politique chauvine, hégémoniste et expansionniste.

Les pays situés à proximité du Vietnam tels que ceux de l'Asie du sud-est et le Japon, étaient considérés à cette époque comme soumis à une forte influence des Etats-Unis. Ils pouvaient donc à tout moment devenir des relais dangereux pour des tentatives de déstabilisation et ce d'autant plus qu'ils ne pouvaient, selon eux, que difficilement accepter la consolidation d'un régime socialiste à leur porte. Ainsi, parce qu'il avait été durement éprouvé et qu'il se considérait plus ou moins comme « l'avant-garde du socialisme en Asie du sud-est », le Vietnam se méfiait d'eux tout comme des anciennes puissances coloniales.

Dans ces relations extérieures comme en politique intérieure, le Vietnam chercha généralement à garder ouvertes le plus d'options possibles, et le plus longtemps possible. Il sut, jusqu'en 1975, tenir la balance égale entre l'Union soviétique et la Chine. Cependant, face à l'attitude chauvine de la Chine envers le Vietnam après la guerre américaine et pour des raisons stratégiques et économiques à l'époque de la guerre froide, il ne lui fut plus possible de tenir plus longtemps la balance égale entre les deux grands du communisme. Il fit le choix de l'URSS au Vè Congrès du Parti en décembre 1976, ce qui n'entraîna pas fatalement une « hostilité » à la Chine.

Ce choix, le Vietnam ne le voulait pas exclusif. La préoccupation principale était désormais la reconstruction. Si le Vietnam dut finalement adhérer au CAEM (Comecon) en 1978, il était

aussi depuis 1975-1976 membre du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement. Il attendait de l'Occident une aide pour « panser » plus rapidement les blessures infligées par la guerre, en un mot une contribution économique, financière, technique et scientifique, voire culturelle, à son développement. Le Vietnam comptait sur une attitude compréhensive de la communauté internationale, et sur un certain pragmatisme des milieux d'affaires mondiaux, des pays de l'ASEAN et des organisations internationales. Quant au Tiers Monde, sa diversité et la modicité de ses ressources n'autorisaient guerre d'espoirs, mais on pouvait avec lui engager nombre d'échanges et d'expériences et une concertation solidaire. Le pays devint membre du mouvement non-aligné en 1976.

Les diverses contributions ne furent guère à la hauteur des espérances. Le démarrage économique et la reconstruction se révélèrent très difficiles. Si l'aide des pays socialistes se maintint dans l'ensemble, elle passa rapidement des dons gratuits aux avances remboursables. Dans sa recherche de crédits étrangers et de rapports commerciaux avec les pays capitalistes, le Vietnam allait rencontrer de nouveaux obstacles. Il parvint certes à renouer des contacts avec des pays industriels tels que l'Allemagne fédérale, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, l'Italie, le Pays-Bas et la Suède etc. En Asie, il put peu à peu normaliser ses relations avec le Japon et les pays de l'ASEAN. Il obtint des crédits de divers Etats et aussi de banques occidentales. Mais il ne put obtenir des Etats-Unis le moindre début de réparations du fait de l'opposition du Congrès à toute aide du Vietnam, blâmé pour avoir pris Saigon en 1975 en violation des Accords de Paris. En fait, la normalisation des relations avec les Etats-Unis s'est heurtée de 1975 à 1994, l'année de levée de l'embargo américain contre le Vietnam, à une série d'obstacles.

Après deux ans de veto américain, la République Socialiste du Vietnam finira par être admise à part entière à l'ONU, le 20 septembre 1977. L'Assemblée générale recommandera, le 14 octobre 1977, aux membres de l'Organisation de contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à la reconstruction du Vietnam. Mais cette recommandation, votée à la quasi-unanimité, ne sera pas suivie de grands effets. Pour attirer les investisseurs étrangers, le gouvernement élaborera fin 1977, une loi spéciale conférant de grands avantages aux entreprises étrangères disposées à utiliser le Vietnam comme base d'exportation, mais ces ouvertures ne déboucheront pas sur des résultats appréciables.

F.3.3 - LA FRANCOPHONIE EN DECLIN

En ce qui concerne le français, la Réunification du pays en 1975 ne favorisa guère et au contraire, du moins au début, sa diffusion. La langue russe continuait de bénéficier d'un statut de langue "stratégiquement prioritaire" et était devenue, en réalité, la première langue étrangère enseignée. La priorité accordée à l'enseignement du russe était, bien entendu, liée au rôle de leader joué par l'URSS au sein du bloc socialiste et à son aide omniprésente pour la survie et le développement du Vietnam après tant d'années de guerre. Le français subsista toujours à côté de l'anglais qui prenait cependant de plus en plus d'ampleur. Quant au chinois, il ne figura plus dans le programme de l'enseignement secondaire après le décret n° 934/QD du 14 septembre 1983 du Ministère de l'Education Nationale du Vietnam.

Mais, au cours des années 80, la place du français se dégrada à un point tel que, dans le secondaire, les enseignants de français, voyant le nombre classes de français diminuer, s'engagèrent dans l'enseignement d'autres matières pour lesquelles ils n'étaient pas formés, comme l'éducation morale, l'éducation physique, l'anglais (pour ceux qui avaient été formés au Sud-Vietnam) et les travaux manuels, entre autres. Il est à noter qu'à partir de l'année scolaire 1983-1984, une langue étrangère fait partie des épreuves obligatoires pour l'obtention du baccalauréat.

Sur le plan diplomatique, la France et le Vietnam continuaient, cependant, à coopérer malgré les réticences liées à la guerre froide. En 1977, le Premier Ministre Pham Van Dong se rendit en France. Cependant, le dialogue fut suspendu en 1978 suite à l'affaire cambodgienne et à la décision de la France de s'aligner sur les positions de l'ONU. Malgré tout, le gouvernement français ne soutint jamais les Khmers rouges, et proposa une solution négociée au conflit. Ce "gel" des relations entre les deux pays n'empêcha pas Paris de maintenir les liens diplomatiques avec Hanoi. Après le désengagement des troupes vietnamiennes au Cambodge achevé en 1989, les contacts furent renoués officiellement entre les deux pays.

Les relations entre les deux Partis communistes français et vietnamiens ne se sont, par contre, jamais distendues. Il faut noter que pendant toute cette période, la France a accordé des bourses d’études à des universitaires, chercheurs et étudiants vietnamiens dont plusieurs ont pris des postes importants dans les ministères, établissements universitaires et de recherche du Vietnam.

En ce qui concerne la coopération multilatérale francophone, la République Socialiste du Vietnam a repris des relations avec l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique) en 1979. Il a donc bénéficié de ses programmes d'aide surtout en matière de bourses d'étude et de documentation.

F.4 - UNE IDENTITE REAFFIRMEE PAR LA REUNIFICATION

« *Le Vietnam est un, les peuples vietnamiens sont un, les fleuves pourront se dessécher, les montagnes s'amenuiser, mais cette réalité ne pourra jamais changer.* » - Ho Chi Minh

Deux décennies de guerre et une décennie de reconstruction du pays ont durement marqué des générations de Vietnamiens. La réunification du pays en 1975 chèrement acquise, était, d'ailleurs, l'objectif ultime du gouvernement du Nord après les Accords de Genève qui ont mis fin à la présence française en Indochine. La guerre contre les impérialistes américains a, encore une fois, suscité le patriotisme millénaire et l'union des peuples vietnamiens. Cette guerre de reconquête de l'unité nationale était aussi celle de reconquête de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays. L'histoire semblait se répéter. Au XVIIIè siècle, le héros paysan Quang Trung après avoir maté les seigneurs Trinh et Nguyen, s'est imposé du Nord au Sud et a ainsi fait cesser la division séculaire du Vietnam en deux parties. Il a donc posé les premières pierres de l'unité de la nation. Au début du XIXè siècle, l'Empereur Gia Long a, pour la première fois, unifié le territoire actuel en lui donnant le nom « Vietnam ». Cependant, le Vietnam était encore un vassal de l'Empire du Milieu, la Chine. Quelques décennies après, la France a ôté le pouvoir suprême de la dynastie Nguyen et soumis le Vietnam au régime colonial. En même temps, la colonisation française a mis fin, nous l'avons dit, à la vassalité vietnamienne vis à vis de la Chine. Mais encore une fois, la résistance vietnamienne était tellement farouche que des compromis culturels ont été appliqués par les administrateurs français en particulier dans le système éducatif et dans l'administration. Le régime colonial a éveillé, par contre, une prise de conscience des intellectuels vietnamiens quant à la nécessité de moderniser le pays. Parallèlement, les valeurs traditionnelles jugées arriérées et l'ancien régime féodal ont été remis en cause. Tout cela a poussé les Vietnamiens à chercher à enrichir leur identité culturelle de nouveaux éléments progressistes venant de la culture occidentale « triomphale », en l'occurrence, de celle de la France.

Ayant aspiré à la liberté et ressenti le besoin d'affirmation identitaire, la déclaration de l'indépendance du Vietnam, prononcée en 1945 à Hanoi par Ho Chi Minh, a attiré une large

part de la population. Après cet événement, le rejet du colonialisme et de sa culture fut considéré comme nécessaire à l'affirmation de l'identité nationale. L'aboutissement de la victoire militaire du Nord-Vietnam en 1975 à la réunification est un événement crucial qui a ouvert une nouvelle page de l'histoire du pays. Dorénavant, l'unité nationale était reconquise. Le Vietnam pouvait à nouveau affirmer une identité nationale du Nord au Sud.

G - EN GUISE DE CONCLUSION : LES APPORTS FRANCAIS AU PATRIMOINE CULTUREL DU VIETNAM

« Le plus important de tous les faits dans le temps présent, c'est que l'Orient et l'Occident se sont rencontrés. »[91] - Rabindranath Tagore

La France est allée à la rencontre du Vietnam dès la fin du XVIè siècle, mais il fallut attendre jusqu'à la fin du XIXè siècle pour qu'elle s'y installât plus ou moins confortablement. Elle y exerçait son autorité alors que le Vietnam était déjà devenu un État constitué, ayant à sa tête un Empereur, et doté d'une langue et d'une culture propres. Ainsi, arrivés au Vietnam, les Français se sont trouvés confrontés à un peuple dont la résistance culturelle était effectivement forte et qui fit de la première politique dite d'"assimilation" une politique vouée à l'échec.

Les Français ont commencé la conquête du Vietnam en 1858, mais leur culture n'a exercé une forte influence qu'au début du XXè siècle, après que l'administration coloniale eut jeté les fondations de l'enseignement franco-indigène. Parallèlement se développa, chez les Indochinois, une prise de conscience et une volonté de se mettre à l'école de l'Occident pour s'armer et pouvoir se défendre contre lui. Choisir la France, c'était pour certains se donner les meilleures chances de réussite sociale immédiate, mais pour beaucoup d'autres, c'était se donner l'assurance de pouvoir, à plus ou moins longue échéance, redevenir soi-même. Tel est le constat politique. Il explique l'engouement pour l'étude de la langue française, instrument par excellence de découverte et de progrès. Une des figures emblématiques de cette tendance à vouloir pénétrer la civilisation occidentale pour n'en retenir que le meilleur en vue de la libération du peuple est le Président Ho Chi Minh. Celui-ci, sans rien posséder, a trouvé le

---

91 - Rabindranath TAGORE, *Lettres à un ami*, Traduction par Jane Droz-Viguié, Paris, 1931, p. 140, cité dans *Littératures de la péninsule indochinoise*, 1998

seul chemin de l'Occident en commençant par la France et parcouru de nombreux pays du monde pour trouver des voies de l'indépendance nationale, avant de revenir prendre la tête de la lutte révolutionnaire pour libérer le pays du colonialisme et le développer, ouvrant ainsi la voie au Vietnam contemporain.

L'implantation du français au service de l'administration et de l'exploitation coloniale en Indochine a marqué l'émergence de la francophonie sur cette terre d'Asie. Les Français ont déployé beaucoup d'efforts afin de répandre la culture française dans la société indigène indochinoise. Pour le faire, l'éducation et la langue française furent les moyens probablement les plus efficaces. Mais alors que dans la plupart des colonies, la langue française fut l'unique véhicule de l'enseignement, au Vietnam, un certain équilibre linguistique fut réalisé, compte tenu de l'existence d'une écriture nationale créée par les Européens eux-mêmes, le *quoc ngu*, qui est plus abordable par le peuple par rapport aux idéogrammes et au français. Ce qui est formidable est que tant les Français que les intellectuels vietnamiens, malgré leur divergence d'intérêt, ont éprouvé le besoin de le développer. Pour les Français, c'était un moyen plus rapide pour faire accéder les « indigènes » à la culture française. Pour les Vietnamiens, c'était un outil de modernité sur fond national et d'indépendance. Ceci ne fera pas pour autant reculer l'enseignement de la langue française qui bénéficiait d'un statut bien particulier et valorisant par rapport aux langues locales. Elle fut de plus l'instrument d'enrichissement du *quoc ngu* qui devint, ainsi, de plus en plus perfectionné et abordable.

L'influence des œuvres littéraires occidentales poussa les écrivains à tourner le dos au fatras sino-vietnamien (le *nôm*) et à s'intéresser à une société vivante plutôt qu'au monde mort des classiques chinois. On commença à penser que la langue vietnamienne devait être perfectionnée pour tout exprimer et que l'écrivain devait se pencher sur la vie et les sentiments du peuple et non plus être fasciné par l'antiquité et les héros historiques.

Peu à peu le vietnamien s'imposa et son usage devint exclusif. Au contact de la prose française, le style devint clair, simple et se moulant à la réalité. La poésie française suggéra aux poètes modernes vietnamiens des formes nouvelles (sonnet, vers libres, etc.…). Prose et poésie françaises développèrent l'esprit critique, l'analyse poussée des sentiments et le culte du moi. En définitive, « *le développement de l'écriture romanisée de la langue vietnamienne*

a favorisé celui de la culture vietnamienne »[92], ce que le *han-nom* et le français, langues d'élite, auraient eu plus de difficultés à faire.

Il est à noter que le Vietnam n'a jamais été une colonie de peuplement. Le nombre de Français au Vietnam n'a jamais dépassé, nous l'avons souligné, 50 000 sur une population vietnamienne d'environ 20 millions d'habitants en 1945. L'ennemi principal de la colonisation n'était certainement pas la langue nationale, le *quôc ngu* mais bien les caractères du chinois classique et notamment l'idéologie qui circulait derrière cette langue. Les Français ont voulu, par différents moyens, l'abolir et le remplacer par le français. Le *quoc ngu* a été un instrument de cette volonté de remplacement.

L'enseignement français diffusa à toute la jeunesse vietnamienne les idées généreuses de la révolution française. Au contact de la langue-culture française, l'élite vietnamienne prît conscience de sa personnalité et par conséquent de sa tâche, car d'autres horizons s'offraient à elle, comme l'écrivait dans les années 80 du siècle dernier, Truong Chinh, alors homme politique de premier rang à Hanoi :

« *Pendant toute la période de l'occupation française, les Vietnamiens ont pu apprendre à penser et à agir selon les méthodes scientifiques. Notre peinture, notre littérature, notre musique, notre architecture portent la marque de l'influence progressiste de la culture française. »*[93]

En effet, et même si ce fut par imposition que la langue française fut introduite au Vietnam au cours de la période coloniale, il n'en reste pas moins que son influence, telles qu'on l'observe aujourd'hui, relève plutôt de la capacité d'adaptation, voire d'assimilation des Vietnamiens.

Une certaine culture française subsiste donc au Vietnam parce qu'elle fait partie intégrante de l'univers culturel des Vietnamiens. Il faut le reconnaître ; l'héritage colonial existant le montre bien. A ce propos, Madame Nguyen Thi Binh, ancienne Vice-Présidente du Vietnam, a souligné de façon pertinente, cet apport culturel français endogène à la mentalité vietnamienne : « *Au sein de l'ASEAN, les Vietnamiens ont un style « à la française » bien*

---

92 - TRAN NGOC KHA, entretien sur la Francophonie avec PHAN THI HOAI TRANG, Hanoi, 2004

93 - TRUONG CHINH, "La culture vietnamienne d'hier et aujourd'hui in *La nouvelle critique*, janvier 1954, cité par TRINH VAN MINH, *Statut de l'enseignement du français au Vietnam et formation des enseignants du secondaire* , op. cit.

distinct : ils sont plus ouverts, plus réceptifs aux nouveautés que les autres peuples. »[94] Malgré les destructions de la guerre américaine, le paysage architectural colonial qui fait partie du charme des grandes villes en est un exemple parmi d'autres. La naissance de la littérature moderne vietnamienne jusqu'alors nourrie de l'éthique confucianiste est le résultat des contacts avec la culture française. Cette influence française trouve également sa justification dans les recherches scientifiques réalisées par les Français dans la région, sans parler des ouvrages publics et d'autres vestiges culturels et matériels qu'on souhaite valoriser à l'heure actuelle.

Pendant près d'un siècle de présence française en Indochine, la nation vietnamienne a pu faire le passage d'une société féodale confucéenne à une société moderne où la domination coloniale côtoyait avec la diffusion, par l'enseignement et les écrits, des idées de démocratie, d'égalité et de liberté. Ces idées ne pouvaient pas exister sous le régime féodal où le peuple devait la loyauté et le respect inconditionnels envers son Empereur, fils du ciel. La prise de conscience qu'un Vietnam indépendant et moderne était possible fut concomitant avec l'émergence d'une élite locale formée à l'école française. Le patriotisme conjugué avec l'aspiration à la modernité des Vietnamiens furent à l'origine de leur combat pour l'indépendance. L'histoire a été faite. La décolonisation n'a pas pu être pacifique au Vietnam, en dépit de la volonté des uns et des autres. Mais après tout, le français et la culture française ont été et restent un enrichissement du capital culturel des Vietnamiens. Ils le demeurent indépendamment des aléas de l'histoire post-coloniale.

---

94 - NGUYEN THI BINH, op.cit.

DEUXIEME PARTIE : *LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM DEPUIS LE RENOUVEAU (EN 1986) JUSQU'A AUJOURD'HUI*

A - LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE ET POLITIQUE DU VIETNAM DEPUIS LA POLITIQUE D'OUVERTURE, LE « DOI MOI »[95]

A.1 – LES ORIGINES DE LA POLITIQUE DU « DOI MOI »

A.1.1 – LA CRISE DU VIETNAM EN 1986

En 1986, le Vietnam faisait face à une crise économique générale. L'économie vietnamienne était totalement centralisée. Malgré des prix fixés par le gouvernement, le taux d'inflation dépassait les 700 %. Le pays vivait principalement grâce aux importations et aux dons étrangers. La valeur des importations (1221 millions dollars US) était plus du double que celle des exportations (500 millions dollars US), creusant ainsi le déficit commercial du pays.

Le Vietnam vivait en circuit fermé et ne bénéficiait d'aucun transfert de technologies et de connaissances. De plus, les investissements étrangers étaient quasi-prohibés.

---

[95] Cette partie s'inspire largement des sources d'information suivantes :

- Philippe LANGLET et Quac Thanh Tam, *Introduction à l'histoire contemporaine du Viet Nam de la réunification au néocommunisme (1975 – 2001)*, Ed. Les Indes Savantes, Bonchamp-Lès-Laval, 2001

- *Vietnam 2002-2003* (version française), Ed. The gioi, Hanoi, 2003

- Site Internet du Ministère des Affaires Etrangères du Vietnam (www.mofa.gov.vn)

- Rapport de l'ONU sur le Vietnam 2004 : www.un.org.vn/undocs/cca/CCA-2004v.pdf

- Site des cours sur le Vietnam de l'Université Laval (Canada) : http://projetscours.fsa.ulaval.ca/gie-64375/vietnam/site/index.htm,

La part de l'agriculture était, certes, importante dans l'activité économique du pays - 80% de la population était rurale et 73% des emplois se trouvaient dans le secteur agricole – mais par contre, du fait d'une faible productivité, elle ne représentait que 28% du PIB du pays.

En conséquence, les couches sociales les plus pauvres étaient la proie d'une famine chronique et le Vietnam devait importer du riz (1,5 million de tonnes de riz en 1980 pour une production de 450 000 tonnes de riz en 1988).

C'est aussi dans cette période que le Vietnam a connu une crise des valeurs socioculturelles sans précédent. Pendant toutes ces années, le pays s'est affaibli sur tous les plans à cause de son isolement politique et économique et en particulier de l'embargo commercial des Etats-Unis et des pays occidentaux à la suite de son intervention au Cambodge en 1979. Le Vietnam ne pouvait plus compter que sur le seul bloc socialiste. Mais la Chine arrêtera tous ses programmes d'aide en juillet 1988, puis l'URSS éclatera en 1991. En définitive, la politique mise en oeuvre après la réunification du pays, n'avait pas favorisé le développement du pays, bien au contraire. Elle avait, de plus, altéré son image à l'étranger. Elle avait aussi accéléré la dégradation de certaines valeurs auxquelles le peuple aspirait comme la liberté et le bien être. Une perte de confiance en l'État et dans le Parti communiste d'une grande partie de la population en a, par conséquent, découlé. C'est dans ce contexte que le gouvernement a adopté la politique de renouveau en 1986.

A.1.2 – LES COMMUNISTES PIONNIERS DU RENOUVEAU

En juillet 1986, après la mort du Secrétaire général du Parti communiste vietnamien, Le Duan, réputé pour ses positions pro-russes et régnant depuis 26 ans, Truong Chinh (1909 – 1988), l'un des héros politiques issus des deux dernières guerres du Vietnam, assura la transition à la tête du parti jusqu'aux élections de décembre. Il déclara : « *Nous avons commis un certain nombre d'erreurs du fait de "l'infantilisme gauchiste", de l'idéalisme, et du non respect des lois objectives du développement socio-économique. Ces erreurs se sont manifestées dans l'emphase donnée au développement du secteur de l'industrie lourde à grande échelle, au delà de nos capacités, au maintien d'un mécanisme de gestion économique central et bureaucratique basé sur des subventions d'État et une énorme "super structure" qui a*

- Philippe PAPIN, « Indochine-Vietnam – Colonisation, guerres et communisme », in *Les collections de l'histoire*, avril-juin 2004

surchargé la structure. Il en résulte que nous nous appuyons aujourd'hui principalement sur l'aide étrangère pour survivre… »

Au VIè Congrès du Parti en décembre 1986, après avoir analysé de fond en comble ses erreurs de direction, le Parti a adopté la politique « Doi moi » (le renouveau) et élu son nouveau Secrétaire général, Nguyen Van Linh originaire du Sud.

La politique du « Doi moi » consiste en une ouverture du pays et en une certaine libéralisation de l'économie sans renoncer au socialisme. Cette politique préconise le développement économique à plusieurs composantes (étatique, collective, privée, nationale et étrangère), le renforcement de la gestion de l'Etat et de l'infrastructure juridique. Dans cette approche, la restructuration de l'économie doit précéder les privatisations en instaurant ainsi un processus de transition graduelle et politiquement stable. L'objectif à atteindre est fixé par Truong Chinh : « U*n peuple prospère, une nation forte, et une société juste, démocratisée et civilisée* ».

Confirmée par les VIIè et VIIIè Congrès du Parti, la politique du " Doi moi " a incontestablement permis d'amorcer le décollage économique du Vietnam. Elle a été de nouveau confirmée par le IXè Congrès du Parti en avril 2001 à Hanoi avec pour mots d'ordre: Intelligence, Démocratie, Solidarité et Renouveau.

A.2 - LES RÉFORMES DU « DOI MOI »

A.2.1 – LA PREMIERE VAGUE

Des réformes majeures ont été entreprises par le Vietnam dès le début du « Doi moi » :

- développement de l'agriculture afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire (ce qui sera réalisé en 1989) ;
- accroissement de la production de biens de consommation ;
- libéralisation du commerce et attrait des investissements directs étrangers (IDE).

Afin de lutter contre l'inflation et de réduire le déficit, le gouvernement a adopté une politique de rigueur budgétaire et d'emprunts d'état. De plus, il a mis fin à l'attribution d'un grand nombre de subventions et cessé d'augmenter la masse monétaire. La crise alimentaire de

1987-1988 l'a conduit à démanteler les coopératives, ce qui a entraîné le licenciement d'un grand nombre de cadres.

En 1988, le gouvernement a lancé de multiples réformes dans les secteurs publics comme privés. Cette politique a été accompagnée d'une plus grande liberté de la presse et de l'autorisation de journaux, livres et vidéos étrangers.

En juin 1991, au cours du VIIè Congrès du Parti communiste vietnamien, Nguyen Van Linh fut remplacé par Do Muoi. Ce dernier décida de continuer le « Doi moi » et d'accepter l'économie de marché nécessaire au développement du pays avec cependant toujours un contrôle par l'État.

En 1992, la Constitution fut modifiée. Cette révision permet aux investisseurs étrangers de bénéficier d'une autonomie complète face à la planification étatique. Elle instaure la libre entreprise et empêche les expropriations et nationalisations de la part de l'État. Le Code Civil, le Code du Travail, une loi sur les syndicats et une loi pour la protection des enfants ont été parallèlement mis en place. Le nouvel environnement juridique et légal a permis aussi une meilleure protection des citoyens. La même année, une loi sur la liberté de la presse a été promulguée. Le nombre de journaux est passé de 60 à près de 600 de 1992 à 2002. On a, par ailleurs, assisté à la libération de prisonniers politiques.

De plus, grâce à des mesures de réforme agraire plus libérales, le sort des paysans et de l'agriculture s'est considérablement amélioré. La production vivrière est passée de 19,5 millions de tonnes en 1988 à 31,8 millions de tonnes en 1998. On a pu observer rapidement, dès 1989, une autosuffisance alimentaire dans le pays et même la mise en place de réserves de nourriture corrélée à une augmentation des exportations. Le Vietnam a peu à peu repris sa place parmi les grands pays exportateurs de riz et de café.

A.2.2 – LA DEUXIEME VAGUE (ou le « Doi moi II »)

Après la crise financière asiatique (1998-1999), le Vietnam s'est trouvé dans une position le contraignant à procéder à un certain nombre de nouveaux changements au niveau de son économie.

La situation du pays s'était en effet détériorée pendant la crise, avec un déclin de l'économie, une diminution de la croissance du PIB, des IDE et une dévaluation de la monnaie. Cette

dévaluation en principe positive pour ses exportations, a été un frein pour les investissements. Par ailleurs, l'avantage comparatif en termes d'exportation a par ailleurs rapidement cessé car les pays voisins, principaux partenaires commerciaux du Vietnam, ont eux-aussi dévalué leurs monnaies. Toutes ces raisons, associées à la dégradation des conditions sociales, aux pressions de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International ainsi que la volonté du gouvernement de faire entrer le Vietnam dans l'OMC, ont poussé le pays à partir de 2003 à envisager, une fois de plus, des réformes drastiques afin d'arriver à une ouverture complète de son marché et de passer entièrement d'une économie communiste, planifiée et centralisée à une économie de marché.

La communauté internationale a suggéré fortement des réformes en matière de libéralisation des échanges, de système bancaire, de transparence budgétaire, et concernant les entreprises d'Etat et le secteur privé.

On a donné le nom de « Doi moi II » à ces politiques de rénovation qui, contrairement au « Doi moi » initial, ne sont pas nées d'une initiative seulement interne.

Ces politiques n'ont pas encore été toutes adoptées. Plusieurs restent des intentions, et rien n'indique que le gouvernement les mettra en pratique. En fait, le « Doi moi II » est le nom que les organismes mondiaux et plusieurs pays ont donné aux réformes que le gouvernement vietnamien devrait mettre en place afin de permettre à son économie de s'ouvrir aux marchés extérieurs et de réussir la course de modernisation dans lequel il s'est engagé.

Le Vietnam aujourd'hui fait donc face à un choix crucial. Il peut soit mettre en place les réformes libérales suggérées dans le « Doi moi II », soit en retour maintenir le cap d'une économie d'Etat.

Plusieurs leaders conservateurs du gouvernement soutiennent que l'approche suggérée dans le « Doi moi II » ressemble à celles qui ont eu lieu dans les pays soviétiques. Ils prétendent donc que ces réformes contribueraient à une instabilité interne. Ils croient que si les entreprises d'État se privatisent trop rapidement, il y aura beaucoup de pertes d'emplois, donc plus de pauvreté et de mécontentement donc moins d'appui pour le Parti. De plus, en privatisant les entreprises d'État, le gouvernement perdrait, selon eux, beaucoup de son influence auprès de la population. Ils souhaitent au contraire, que celui-ci continue à contrôler l'économie vietnamienne par le biais des entreprises d'État. Ils pensent même que les politiques suggérées dans le « Doi moi II » sont dangereuses. Ils proposent de maintenir le statu quo,

c’est-à-dire une économie semi-fermée, le Vietnam ayant réussi jusqu’à présent à conserver la stabilité sociale et politique du pays tout en augmentant régulièrement sa richesse.

Cependant, en maintenant le statu quo, le Vietnam risque d’être laissé pour compte d’autant que les pays voisins mettent en place des réformes de type « Doi moi II » afin de s’ouvrir encore plus. Cela pourrait plonger le pays dans une forte récession qui entraînerait probablement alors une instabilité sociale et politique.

Il est évident qu’en cas d’ouverture et de réduction des protections de son économie, le Vietnam sera directement confronté à de nouveaux rapports de force politiques et économiques.

Il faudrait au Vietnam une nouvelle approche de la mondialisation qui ne se fasse pas au détriment du social. Il aurait besoin que le développement résultant de l’ouverture économique puisse se faire avec une plus grande place accordée à la justice sociale et à la réduction des inégalités et que la solidarité soit présente à côté de la liberté d’entreprise.

De toute évidence, beaucoup de dirigeants vietnamiens craignent que ce soit tout le contraire qui se produise. Les coûts sociaux de la mondialisation économique vont en particulier s’accroître avec l’adhésion du pays à l’OMC dans un avenir très proche.

Prenant cette question à bras le corps, le Vietnam cherche aujourd’hui à inventer des solutions spécifiques lui permettant d’assurer sa cohésion sociale.

A.3 - LES RESULTATS DU « DOI MOI »

Il s'en faut certes que le Vietnam ait pu effacer les conséquences de trente années de guerre et d'une réunification difficile suivie de dix années de collectivisation rurale. Il n'a pas encore rattrapé le retard pris sur d'autres Etats de la région.

Cependant, les résultats du “ Doi moi ” sont très prometteurs. Le taux de croissance du PIB national s'est accéléré : 7 % en moyenne entre 1988 et 1994, plus de 9 % en 1995 et 1996, 8,15% en 1997, plus de 5 % en moyenne entre 1998 et 1999 malgré la crise asiatique, 6,75% en 2000, plus de 7 % en moyenne entre 2001 et 2004, l’une des meilleures performances après la Chine. La monnaie nationale (le dong) s'est stabilisée malgré la crise asiatique des années 97-98. L'industrie progresse rapidement. L'agriculture, sinistrée par la guerre et par la collectivisation, s'est vivement redressée. Le Vietnam est devenu un important exportateur de

riz (deuxième mondial), de café, de chaussures de sport et un exportateur notable de produits halieutiques, de textiles et vêtements. La croissance soutenue du Vietnam depuis le « Doi moi » provient d'ailleurs en grande partie de l'exportation qui, en valeur, a quadruplé en 8 ans entre 1994 et 2002.

Avec cette croissance constante, la structure économique s'est peu à peu transformée. En 2004, l'agriculture ne représentait plus que 21,8% du PIB. La part de l'industrie était la plus importante : 40,1% suivie par celle des services : 38,1%.

Un des résultats du « Doi moi » souvent cité en exemple par la Communauté internationale est la baisse considérable du taux de pauvreté. D'après les critères internationaux, ce taux est passé de plus de 70% au début du « Doi moi » à 29% en 2004, soit une diminution de l'ordre de 44%. Cependant, la situation reste fragile car une grande partie de la population vit encore à un niveau proche du seuil de pauvreté. Il suffit qu'un événement déstabilisant vienne de l'extérieur comme de l'intérieur (crise économique mondiale, conflit commercial, catastrophe naturelle, pandémie…) pour ramener des millions de familles sous le seuil de pauvreté.

Depuis la promulgation du Code des investissements étrangers en 1991, l'implantation de projets étrangers s'est accélérée. Ils ont contribué à élargir les relations extérieures du pays et à lui fournir une base plus large pour son intégration régionale et mondiale. Pour l'instant, les sociétés de plus de 70 pays et territoires ont investi au Vietnam. En 2000, les entreprises à participation étrangère représentaient 11,3% du PIB national et 35% de la valeur de la production industrielle du pays. Parallèlement, les entreprises vietnamiennes ont entrepris d'exporter et de conquérir le marché international. Elles ont déjà investi dans une vingtaine de pays et territoires.

La politique de renouveau économique s'est accompagnée de la réintégration du Vietnam dans le concert des relations régionales et internationales. L'évolution politique du bloc socialiste, avec pour conséquence, l'interruption de l'aide économique importante qu'accordaient au Vietnam les pays du bloc socialiste et plus particulièrement l'URSS a rendu encore plus nécessaire la "normalisation" de la politique étrangère et la recherche de nouveaux partenaires.

L'issue du conflit cambodgien, le règlement des arriérés du Vietnam à l'égard du Fonds Monétaire International et le rééchelonnement de sa dette, la levée de l'embargo américain, l'adhésion à l'ASEAN ont été, entre 1992 et 1995, les principales et rapides étapes de cette

normalisation diplomatique. La participation active du Vietnam aux Institutions de la Francophonie est aussi une des manifestations de sa volonté de réinsertion dans la communauté internationale. Le Vietnam a participé à tous les Sommets francophones, il est membre à part entière, depuis le Sommet de Québec en 1987, de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage. Il a organisé le VIIè Sommet de la Francophonie à Hanoi, du 14 au 16 novembre 1997.

Indiscutablement, le « Doi moi » a ouvert le Vietnam au monde et a accéléré son développement. Il a été porteur d'espoir pour la population qui a vu son niveau de vie s'améliorer. Il a renouvelé la légitimité du Parti communiste au pouvoir, jusque là fondée sur les guerres de libération. Depuis quinze ans, le Parti fait preuve, en effet, de sa capacité de se réformer de l'intérieur et de s'adapter tant bien que mal aux réalités économiques en sacrifiant, quand il le faut, l'idéologie sur l'autel de l'efficacité.

A.4 - LES REVERS DE MEDAILLE DU « DOI MOI »

A.4.1 – LA FRAGILISATION DU CONTRÔLE DE L'ETAT

Le fait nouveau cependant, et que n'avaient pas prévu les prometteurs du « Doi moi », c'est que le Parti communiste – et l'Etat en général – ont perdu le contrôle de l'argent. Depuis 1995, ils assistent, impuissants, à la privatisation générale de l'économie, à l'exploitation incontrôlée d'un gigantesque secteur privé et informel qui, par définition, lui échappe… Le nombre d'entreprises étatiques est passé ainsi de 12 000 en 1990 à moins de 5 000 en 1997 et à 2000 fin 2004. La promulgation récente de la loi sur les entreprises a favorisé la création d'environ 60 000 nouvelles entreprises avec 1,5 millions d'emplois créés. La production de bicyclettes, de textiles, de chaussures, traditionnellement contrôlée par l'Etat, relève désormais du privé. On a assisté à un dégraissage considérable du secteur public. Le secteur privé est devenu le garant de la stabilité sociale. Quoique le secteur privé n'occupe qu'un quart du secteur industriel, il y a quatre fois plus d'emplois créés par les entreprises privées que par les entreprises publiques.

En définitive, l'Etat n'emploie plus que les fonctionnaires des services où, par ailleurs, le manque d'argent se fait sentir au point que beaucoup de services publics sont devenus payants.

A.4.2 – LA PRIVATISATION DU SOCIAL

La croissance tant recherchée par l'État s'est faite aux dépens de la politique sociale. Bien que la famine ait été vaincue, la population souffre encore d'une politique sociale inadaptée. En 1989, l'État a renoncé à son monopole absolu sur le système éducatif pour faire face à la perte de confiance observée nationalement dans le système scolaire en place. Malgré un accès plus démocratique aux universités, la quasi gratuité n'est accordée qu'aux étudiants brillants. Beaucoup doivent se tourner vers des écoles privées, souvent très chères. Même les étudiants admis dans les universités publiques ont à assumer divers frais. On observe un fossé de plus en plus important entre les différentes classes sociales quant à l'accès à l'éducation, très souvent déterminé par le niveau de revenu. Le paradoxe de cette situation réside dans le fait que le revenu est soumis au niveau d'études et que seuls les titulaires de diplômes d'études supérieures bénéficient de bonnes conditions de travail et de salaires adéquats, les autres étant plus ou moins laissés pour compte. Le nombre de travailleurs qualifiés est, par ailleurs, toujours jugé insuffisant par les entreprises.

Le système de santé a, lui aussi, été plus ou moins délaissé : de nombreuses cliniques privées apparaissent. L'amélioration technique des équipement et leur maintenance dépendent souvent d'organisations humanitaires ou d'aides au développement internationales. Aucun gouvernement au monde ne dépense aussi peu pour la santé ! Dans ce secteur, le concours de l'Etat est seulement de 5,7 dollars pour une dépense totale de 28 dollars par habitant et par an contre 2 000 dollars en France et 4 000 dollars aux Etats-Unis. Il n'est pas rare de voir les patients contraints de vendre des biens ou d'emprunter de l'argent pour régler leurs frais médicaux.

A.4.3 – LA PRECARITE DU TRAVAIL, LE CHÔMAGE ET LA CORRUPTION

Les ouvriers sont, quant à eux, pour une bonne partie, rémunérés encore à la pièce et donc sous la coupe d'un régime précaire soumis à la fluctuation de la demande. Ainsi, il n'est pas rare de cumuler deux emplois : un dans le public et l'autre dans le privé. Les fonctionnaires de l'administration se tournent vers le privé afin d'augmenter leurs sources de revenu et pire encore, vers la corruption.

En ce qui concerne la lutte contre le chômage, des fonds nationaux ont été alloués à la création d'emplois, ce qui a permis, entre 1991 et 1995, la création de 1 million d'emplois par an. Cependant, ces emplois sont souvent encore à temps partiel et précaires. De plus, le taux

de chômage dans les zones urbaines et le sous-emploi dans les campagnes restent très importants.

La rémunération des fonctionnaires reste dramatiquement insuffisante. C'est un problème majeur qui donne lieu à une corruption endémique à tous les niveaux. Les fonctionnaires, afin de s'assurer le minimum vital, sont largement corrompus par les entreprises, qui, elles, sont pénalisées par la lourdeur et la lenteur administrative d'un système encore trop centralisé. La fraude fiscale et douanière est extrêmement répandue et se traduit par de nombreux détournements de fonds. Le BTP[96] n'est pas épargné. Il n'est pas rare que la construction de bâtiments publics donne lieu à de graves détournements de matériaux... Le gouvernement en est conscient et cherche à réformer de fond en comble le système salarial.

La corruption entache le « Doi moi » dans ses principes fondamentaux. Le « Doi moi » a pour objectifs, en effet, de permettre, par la voie d'ouverture, un mieux être général. Il ne peut donc réussir sans une lutte acharnée contre la corruption, la bureaucratie et l'oppression du peuple. La corruption doit donc être absolument traquée.

A.4.4 – ENFIN, UN DEVELOPPEMENT REUSSI MAIS INEGALITAIRE

Les retombées positives de ces réformes et le développement observé cachent donc encore de grandes inégalités. Les différentes mesures mises en place et leurs effets, notamment la sélection en ce qui concerne l'éducation et l'accès à des emplois bien rémunérés, ont largement contribué à un accroissement des disparités sociales au sein de la population. En réalité, les écarts se sont creusés non seulement entre les riches et les pauvres – les premiers dépensent entre quatre à six fois plus que les seconds – mais aussi entre les zones géographiques – la ville s'est enrichie treize fois plus vite que la campagne.

Reste que, globalement, le niveau de vie s'est amélioré et le Vietnam a vu émerger une classe moyenne, citadine pour l'essentiel, et « nouvelle » dans le sens où elle n'est pas issue de l'ancienne bourgeoisie pré-communiste. C'est elle qui achète, consomme, bâtit, investit et se cultive. C'est sur elle que reposent les défis de l'avenir.

Le Vietnam doit indiscutablement faire face à de grandes difficultés alors qu'il poursuit son intégration mondiale accélérée dans tous les domaines. Le dernier rapport de l'ONU le

---

[96] - Bâtiment et Travaux Publics

concernant a conclut que la durabilité de cet œuvre de renouveau dépendrait beaucoup de sa capacité à la fois à développer un marché intérieur et à affronter les défis liés à la compétition internationale au niveau de ses entreprises et aussi et surtout à mettre en place une gouvernance solide à l'interne qui contribue au progrès des droits de l'homme pour l'ensemble du peuple.

B – LA RELANCE DE LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM : UNE IDENTITE EN QUÊTE D'OUVERTURE

B.1 - LES RAISONS DE L'ADHESION DU VIETNAM A LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE

La République socialiste du Vietnam est devenue membre à part entière de l'ACCT (Agence de Coopération Culturelle et technique) en 1979 en prenant le relais du gouvernement du Sud Vietnam qui avait adhéré à cette organisation dès sa création en 1970 comme membre fondateur. Depuis lors, le Vietnam a été présent dans les grandes manifestations de l'Agence dont il a assumé la vice-présidence de l'Assemblée Générale pendant plusieurs années. Il a pris part au premier Sommet de Versailles et participé par la suite à chacun des Sommets francophones. Il a été sans discontinuer, membre du Comité International de la Suivi (CIS) du Sommet de Cotonou, puis, membre du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF).

Le Vietnam a toujours été actif aux Conférences ministérielles de la Francophonie dont il a assumé la Présidence pendant 2 ans de 1996 à 1998. Il a participé à toutes les autres Conférences des ministres : de la Justice, de la Culture, de l'Environnement, de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Jeunesse. Le Vietnam a été l'hôte du VIIè Sommet à Hanoî du 14 au 16 novembre 1997. Il a, à ce titre, présidé la Francophonie pendant deux ans, du Sommet d'Hanoi au Sommet de Moncton.

Le Vietnam est également présent dans diverses institutions de la Communauté francophone, à savoir l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Association internationale des Maires Francophones (AIMF), l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) ainsi que dans de nombreux Organismes ou ONG francophones tels le Conseil international des Radios-Télévision d'Expression Française (CIRTEF), l'Union de la Presse Francophone (UPF). Il faut aussi parler de la présence vietnamienne au Haut Conseil de la Francophonie,

initialement organisme public français créé par le Président François Mitterrand par décret (n° 84-171) en date du 12 mars 1984, et devenu en 2002 le Conseil consultatif de la Francophonie rattaché au Secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie. En 2004, il a changé à nouveau de nom pour devenir le Haut Conseil de la Francophonie. Composé en majorité de personnalités étrangères venant d'une vingtaine de pays, il a successivement joué un rôle de conseil auprès du Président de la République française, puis maintenant du Secrétaire général de la Francophonie. C'est un lieu de réflexion avec pour vocation d'étudier et de préciser le rôle de la Francophonie dans le monde et de proposer des perspectives d'actions. Le poète Cu Huy Can (1919-2005), ancien Ministre de la Culture et de l'Information, ancien Vice-Président du Conseil national des Arts et des Lettres du Vietnam a siégé au Haut Conseil pendant les premières années. Il avait proposé au Président François Mitterrand, le terme « ayant en commun l'usage du français » pour le titre : « Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français » lors des premiers Sommets de la Francophonie. Depuis janvier 2005, Madame Ton Nu Thi Ninh, députée, vice-présidente du Comité des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale du Vietnam, est membre du Haut Conseil.

Le Vietnam est donc pleinement présent dans la Communauté francophone depuis le début. L'année 1986 marquée par la naissance de la Francophonie des Sommets est aussi celle de son ouverture au monde avec le lancement de sa fameuse politique de renouveau. On peut dire que la Francophonie est un des tous premiers forums internationaux auxquels le Vietnam a participé depuis le « Doi moi ». Ainsi la participation vietnamienne dans la Communauté des pays ayant le français en partage repose sur la politique vietnamienne de diversification et de multilatéralisation des relations extérieures « au service de la paix, de l'indépendance et du développement ». Cet extrait de l'interview de M. Nguyên Manh Câm, alors Ministre des Affaires étrangères, effectué par l'hebdomadaire vietnamien *Affaires Internationales* à l'occasion de la tenue du VIIème Sommet francophone à Hanoi exprime cette position vis à vis de la Francophonie :

« *Si la politique extérieure du Vietnam est indissociable de l'ensemble du processus de réforme et de renouveau de notre économie et de notre société, ce qui s'appelle le « Doi moi », dont elle est à la fois le vecteur et la résultante, on pourrait non moins affirmer que la participation du Vietnam à la Communauté Francophone fait partie intégrante de cette politique extérieure du « Doi moi* ». »

Il est bien entendu par ailleurs que les valeurs de diversité, de dialogue et de solidarité fondatrices de la Francophonie, sont des valeurs humanistes chères au Vietnam que la classe dirigeante issue des deux guerres a eu l'occasion d'assimiler pendant sa jeunesse sous le régime colonial. Elle retrouve dans la Francophonie une complicité et une solidarité avec la culture française que l'histoire lui a léguée.

L'adhésion du Vietnam à la Francophonie est cependant par dessus tout politique et stratégique, cela d'autant plus que le français n'est parlé ou appris que par 0,5% de la population. Le besoin et la volonté de sortir de l'isolement après la guerre froide en est une des raisons principales. L'ouverture du pays était, en effet, vitale pour son développement et sa stabilité. Quatre mille ans d'histoire de la nation vietnamienne ne manquent pas de donner des leçons sur l'importance de bonnes relations avec les puissances extérieures. Être présent dans plusieurs cercles de solidarité mondiaux permet au Vietnam de jouer, en même temps, « dans plusieurs cours ». Le Vietnam pense que le monde sera certainement plus sécurisé et plus juste s'il est multipolaire que s'il est unipolaire et dominé par une seule puissance. C'est pourquoi il diversifie ses dialogues internationaux.

Enfin, l'adhésion du Vietnam à la Francophonie apporte aussi des potentialités de coopération économique non seulement avec la France et les pays francophones du Nord dans l'axe traditionnel Sud-Nord mais aussi avec les autre pays francophones de l'Afrique, de l'Europe centrale et orientale, de l'Océan indien, du Moyen Orient …. Ainsi, l'engagement du Vietnam vis-à-vis de la Francophonie est motivé à la fois par des raisons historiques en particulier culturelle et linguistique, économiques et politiques. Il est conforme à sa politique d'ouverture, à sa volonté de diversifier et de multilatéraliser ses relations internationales. Ceci, avec pour objectif, le développement économique et social et une meilleure intégration au monde.

B.2 – LES RAISONS DU CHOIX DE HANOI COMME VILLE D'ACCUEIL DU VIIè SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

B.2.1 – DE LA PART DU VIETNAM

L'année 1997 a été à la fois pour le Vietnam et la Francophonie, une année historique. C'est la première fois qu'un Sommet francophone avait lieu en Asie. C'est aussi la première fois, en

effet, que le Vietnam organisait une Conférence internationale de haut niveau, rassemblant autant de Chefs d'Etat et de gouvernement.

La décision prise par le Vietnam d'accueillir le VIIè Sommet de la Francophonie résulte d'abord de considérations d'intérêt national. Mais, elle correspond aussi à son désir d'affirmer son intérêt pour la Francophonie et répond en même temps aux attentes des pays membres de la Communauté. Elle cadre bien avec la position ascendante du Vietnam dans l'arène internationale. Le succès de cette Conférence a, en effet, contribué à rehausser sa crédibilité et sa position internationale. Il a marqué un nouvel essor de ses relations extérieures.

Quant à la ville de Hanoi, elle a été choisie comme ville vietnamienne d'accueil du Sommet car c'est à la fois la capitale administrative et culturelle du Vietnam et une ville porteuse de près de mille ans d'histoire.

Au point de vue ″apprentissage″, le Sommet de Hanoi aura aussi été une bonne occasion pour le Vietnam d'enrichir son expérience en matière d'organisation de manifestations multilatérales importantes (formation et entraînement des cadres et du personnel, préparation des infrastructures nécessaires). L'expertise acquise lui a été particulièrement utile, l'année suivante, pour l'organisation du Sommet de l'ASEAN puis ensuite à d'autres grandes manifestations internationales qu'il a été amené à accueillir pour répondre aux exigences qu'impose le rôle international croissant qu'il entend jouer.

Ce fut aussi une bonne occasion pour lui de mieux faire connaître à l'extérieur le pays, son peuple et son œuvre de renouveau. Par contre, les nouvelles perspectives que le Vietnam pensait voir se concrétiser grâce à la tenue de la Conférence en matière d'investissements, de promotion du commerce et du tourisme ne l'ont été que très partiellement.

On fait très souvent au Vietnam le procès d'intention de n'avoir organisé le Sommet que pour en tirer parti mais sans réelle volonté de développer la Francophonie. Cette affirmation doit être cependant considérée avec circonspection. Il est apparent en effet que le Vietnam n'est revenu sur aucune des décisions prises avant le Sommet en faveur de la Francophonie, alors que la Francophonie, elle, a limité, voire réduit son effort au Vietnam depuis la tenue du Sommet de Hanoi.

B.2.2 – DE LA PART DE LA FRANCOPHONIE

Pour la Francophonie, le continent asiatique constitue un pôle d'attraction incontestable des points de vue historique, culturel et plus récemment, économique. Le modèle asiatique s'affirme de plus en plus sur l'arène internationale comme faisant partie des formules gagnantes de développement. De plus, la présence de l'Asie en son sein enrichit la Francophonie en terme de diversité culturelle.

Avant Hanoi, les Sommets francophones avaient été organisés tour à tour en Europe, en Amérique, en Afrique, en Océan indien. Le Sommet de Hanoi était le premier à avoir lieu en Asie, ce qui est réconfortant pour les Francophones d'Asie et leur semble légitime.

« *La Francophonie entend se faire connaître, et mieux se faire respecter, tout en étant* ***ouverte*** *et en cherchant en permanence la rencontre et le dialogue, l'enrichissement par l'accueil des différences dans la tolérance et la solidarité. Il faut assurer autant que faire se peut* ***modernité scientifique****, technologique et économique* ***et richesse culturelle*** *(qu'il s'agisse de patrimoine ou de créativité contemporaine) ; la* ***diversité culturelle*** *de l'univers francophone, où l'Amérique du Nord, l'Europe, le Monde arabe et l'Afrique noire coexistent avec la tradition francophone du Sud-Est asiatique, doit être valorisée aux yeux du monde asiatique. »*[97]

L'organisation du VIIè Sommet par le Vietnam est allée dans ce sens et a renforcé le poids de la Francophonie en Asie où la place du français est de plus en plus menacée du fait de l'éloignement et de l'expansion de l'anglo-américain. Mais beaucoup reste à faire pour transformer l'essai.

B.3 – LES PREPARATIFS DU SOMMET DE HANOÎ

Très conscient des tâches importantes qui lui avaient été ainsi confiées par la Communauté francophone dans l'organisation de la plus haute Conférence francophone, le Vietnam a commencé tôt et de façon diligente à entreprendre les préparatifs. Le 9 mars 1996, le Premier Ministre vietnamien a décrété la création du Comité national pour l'Organisation du VIIè Sommet de la Francophonie. Ce Comité était présidé par le Vice-Premier Ministre Nguyen

---

[97] - Haut Conseil de la Francophonie, *Asie et Francophonie*, Saint-Rémy-de-la-Vanne : Moulin du pont (MDP), collection « Les cahiers de la francophonie », Paris, 1997

Khanh et composé de représentants des directions des ministères et organismes publics concernés ainsi que de ceux du Comité populaire municipal de Hanoi.

La mise à niveau linguistique et la formation technique du personnel ont été entreprises à différents niveaux. Il a fallu former et mobiliser à cette tâche environ 2000 personnes. Pour ce volet, l'Agence de la Francophonie, l'Agence universitaire de la Francophonie, la France, le Canada et la Belgique ont aidé activement le gouvernement vietnamien.

Sur le plan des infrastructures et de la logistique, un Centre de Conférence Internationale a été construit avec une assistance financière importante de la France de 35 MF représentant les 2/3 du coût total. Un bâtiment neuf a été mis à disposition pour servir de Centre de Presse. Le Palais Culturel de l'Amitié, l'Opéra et le Salon d'honneur de l'aéroport international de Noi Bai ont été rénovés.

Sur le plan du contenu, le Vietnam a collaboré étroitement avec le Conseil permanent de la Francophonie pour arrêter le thème de la Conférence et préparer les documents du Sommet.

A la VIIIè Conférence des ministres des Affaires étrangères des pays francophones, tenue à Marrakech en décembre 1996, la délégation du Viêtnam a soumis trois possibilités pour le thème central du Sommet de Hanoi de 1997. Elle a, cependant, souligné que compte tenu des sujets retenus par les Sommets précédents concernant la démocratie et le développement, le droit au service du développement, l'unité dans la diversité, la solidarité Nord-Sud pour un développement humain et durable, le moment lui semblait venu d'aborder un thème à teneur essentiellement économique étant entendu que le politique et l'économique sont indissociables.

La session ordinaire du Conseil permanent de la Francophonie tenue en mars 1997 a approuvé comme thème principal du Sommet d'Hanoi, le "renforcement de la coopération et de la solidarité francophones pour la paix et le développement économique et social ", avec pour sous-thème retenu la "mise en valeur des ressources humaines : acteurs et bénéficiaires du développement ".

Selon l'argumentaire présenté au Conseil permanent de la Francophonie, la réforme institutionnelle qui devait être scellée au Sommet de Hanoi ne pourrait apporter à la Communauté francophone une visibilité et une crédibilité politiques croissantes dans l'arène internationale que si elle était rehaussée et consolidée par le poids économique et la voix

économique de ses membres par une coopération économique solidaire et spécifique entre les pays de la famille francophone.

Si donc la préoccupation économique était prépondérante au Sommet de Hanoi, la vocation culturelle et sociale de la Francophonie n'en a pas été écartée pour autant. L'éducation, le multilinguisme aussi bien que le développement des inforoutes ont figuré aux points de l'ordre du jour.

B.4 – LES PRINCIPALES DECISIONS ADOPTEES AU SOMMET DE HANOI

B.4.1 – LA REFORME INSTITUTIONNELLE

Sur le plan de la réforme institutionnelle, la Conférence ministérielle de la Francophonie, principale instance entre les Sommets agissant comme Conférence générale extraordinaire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), avait adopté en 1996 à Marrakech, la Charte de la Francophonie. Cette Charte (cf. Annexe IV), refondait l'organisation de la Francophonie et fournissait, selon les vœux des Chefs d'État et de gouvernement, la base légale et le cadre institutionnel des instances et des organes issus des Sommets. Elle a été soumise à l'approbation du Sommet de Hanoi. C'est cette Charte qui, après un amendement concernant le rôle du Conseil permanent de la Francophonie par la Conférence ministérielle précédant le Sommet, a fait l'objet du consensus des Chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Hanoi.

Cette importante réforme institutionnelle a créé un Secrétariat général de la Francophonie placé sous l'autorité d'un Secrétaire général de la Francophonie. Nommé pour quatre ans par les Chefs d'État et de gouvernement, le Secrétaire général de la Francophonie est placé sous l'autorité des Instances, c'est à dire le Sommet et la Conférence ministérielle de la Francophonie. Il préside le Conseil permanent de la Francophonie et est responsable du Secrétariat de ces Instances.

Doté d'un statut à caractère international, le Secrétaire général est le porte-parole politique et le représentant officiel de la Francophonie au niveau international. Il est en plus, le plus haut responsable de l'Agence de la Francophonie.

Avec la réforme institutionnelle à Hanoi, la Francophonie a fait un grand pas en avant pour son rayonnement international. Dorénavant, la Communauté francophone dispose d'une structure politique apte à faire passer la voix francophone dans tous les débats d'ordre international. Cette structure sera peu après dénommée " Organisation internationale de la Francophonie " - OIF. Cependant, l'OIF n'a pas encore de base juridique propre, d'où le débat actuel sur les mesures à prendre pour lui donner une personnalité juridique internationale.[98]

B.4.2 – LES DECISIONS

Le Sommet Hanoi est « *une étape importante dans la Francophonie, par la mise en œuvre de la Charte révisée et l'élection du Secrétaire général de la Francophonie, qui renforce la stature internationale de notre organisation* »,[99] ont déclaré les Chefs d'État et de gouvernement francophones à la fin du Sommet.

En adoptant un *Plan d'action* pour le biennum suivant, les chefs d'État et de gouvernement ont par ailleurs donné leurs recommandations quant à la mise en œuvre et à la poursuite de la Francophonie multilatérale et fixé les grandes orientations des principaux programmes :

liberté et démocratie ;

- culture et communication ;
- savoir et progrès;
- économie et développement;
- francophonie dans le monde.

Ils ont par ailleurs annoncé que le VIIIè Sommet de la Francophonie se tiendrait en 1999 à Moncton, au Nouveau-Brunswick (Canada) et que c'est Beyrouth, au Liban, qui accueillerait le IXè Sommet en 2001. Les Chefs d'État et de gouvernement ont choisi comme premier

---

[98] - Louise BEAUDOIN, «Vue d'Afrique, à quoi sert la Francophonie ? », *Le Devoir*, le 24 novembre 2004

- Michel GUILLOU, *Francophonie - Puissance, Le rêve francophone,* Ed. Ellipses, Paris 2005

- OIF, Plan stratégique décennal adopté au Xè Sommet de Ouagadougou, 2004

[99] - Déclaration du VIIè Sommet de la Francophonie

Secrétaire général de la Francophonie, l'égyptien Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général de l'ONU. La Conférence ministérielle de la Francophonie a tenu une réunion extraordinaire et a nommé Roger Dehaybe de la Communauté française de Belgique comme premier Administrateur général de l'Agence de la Francophonie. Le choix de M. Boutros Boutros - Ghali est intervenu sur la demande expresse du Président de la République française, M. Jacques Chirac afin de donner la plus grande visibilité internationale à la Francophonie alors que l'Afrique sub-saharienne souhaitait la nomination d'un Secrétaire général issu de cette région.

Enfin, au Sommet de Hanoi, la Communauté francophone a admis de nouveaux membres. L'État-archipel de Sao Tomé et Principe ainsi que la République de Moldova sont passés du statut d'observateurs à celui de membres à part entière tandis que l'Albanie, la Pologne et la République de Macédoine ont été admis en qualité d'observateurs.

B.5 – LES RELATIONS DU VIETNAM AVEC LES OPERATEURS ET PARTENAIRES DE LA FRANCOPHONIE

B.5.1 – LES OPERATEURS DE LA FRANCOPHONIE

Depuis les années 70, le Vietnam a successivement adhéré aux différents organismes de la Communauté. Deux des opérateurs de programmes de coopération communautaire et les plus importants : L'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), ont implanté des Bureaux régionaux à Hanoi et pour l'AUF, des antennes à Ho Chi Minh – ville et à Danang. Les opérateurs de la Communauté, et notamment ceux susmentionnés, ont beaucoup aidé le Vietnam à travers de nombreux projets de coopération et de partenariat dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de l'éducation et de la formation, de la recherche, de la santé, de la culture, etc.

B.5.1.1 - L'AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE (AIF)

Depuis son adhésion à l'ACCT (devenue l'Agence de la Francophonie, puis appelée l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) après l'adoption au Sommet d'Hanoi du nouveau dispositif institutionnel), le Vietnam a reçu de l'Agence une assistance précieuse tant matérielle qu'intellectuelle. Pendant les années difficiles de la décennie 80, l'ACCT a maintenu une coopération effective avec le Vietnam dans les domaines de la formation, des

sciences et techniques ainsi que dans les échanges d'expérience dans divers domaines. Pour la seule période de 1980-1985, grâce à l'assistance de l'ACCT, des centaines de cadres vietnamiens ont pu participer à des conférences ou séminaires et bénéficier de séjours de stage en France, au Canada et dans certains pays africains. En outre, l'AIF a aidé le Vietnam à doter plusieurs de ses instituts de recherche et centres d'archives d'équipements techniques indispensables. Elle a également apporté son concours à la réalisation de produits culturels (livres, films, cassettes, disques) destinés à présenter le pays, sa population et sa culture aux Vietnamiens et aux étrangers. C'est par l'intermédiaire de l'AIF que des publications sur le Vietnam sont distribuées dans de nombreux pays francophones pour enrichir leur connaissance et leur compréhension du pays.

Les relations entre l'Asie francophone dont le Vietnam en particulier et l'AIF ont connu un nouvel essor après la visite de M. Jean Louis Roy, ancien Secrétaire Général de l'Agence, au Vietnam en mars 1991. Compte tenu du rôle du Vietnam dans la région et dans le cadre de la Francophonie, l'AIF a alors décidé d'implanter son bureau régional Asie-Pacifique à Hanoi (1994) et le Centre d'enseignement du français en Asie-Pacifique à Ho Chi Minh – ville (1993).

Le Vietnam a été un grand bénéficiaire de l'aide de l'Agence durant la préparation du Sommet de Hanoi (Festival des Arts, Festival de cinéma, formation de personnels). En application d'un accord-cadre signé en 1996 entre l'AIF et le Vietnam pour un montant de 15 millions de francs dont 5,6 millions destinés à la préparation du VIIè Sommet francophone, des actions ont été mises en œuvre à partir de 1997 avec, pour finalités, l'éducation et la formation, la culture et la communication, la coopération juridique, le développement économique et l'énergie.

Le Bureau régional Asie-Pacifique de l'AIF à Hanoi joue aussi le rôle de relais diplomatique et politique entre l'OIF et les trois pays de l'ex-Indochine.

B.5.1.2 – L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Créée en 1961 à Montréal (Canada-Québec) en tant qu'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), puis devenue en 1990, l'AUPELF-UREF, et enfin l'AUF à l'Assemblée générale de Beyrouth en 1998, c'est une des plus anciennes institutions francophones. Plusieurs universités du Sud Vietnam étaient déjà

membres de l'AUF dès les premières années de sa fondation. Actuellement, on compte au Vietnam 40 universités et centres de recherche membres sur 534 membres de l'AUF au total.

L'Accord de siège pour l'implantation à Hanoi du bureau de représentation de l'AUF en Asie du sud-est, a été signé en mars 1993 entre le vice-Ministre des Affaires étrangères du Vietnam, M. Tran Quang Co et le Président de l'AUF, M. Abdellatif Benabdeljlil, Recteur de l'Université de Rabat (Maroc). Cette implantation faisait suite à une demande explicite du gouvernement vietnamien formulée à la Conférence ministérielle de la Francophonie de Maurice en 1991 et confirmée la même année au Sommet de Chaillot. Après avoir démarré modestement en 1993 au domicile de son premier Directeur puis dans des locaux d'un mini-hôtel, l'inauguration officielle du bureau de l'AUF a eu lieu l'année suivante dans ses locaux définitifs (à l'Université de Hanoi au sien de l'ancienne Université d'Indochine), lors de la visite de l'ancien Ministre français de la Culture, chargé de la Francophonie, Jacques Toubon. Le Bureau régional Asie du sud-est a été renommé en 2000 Bureau Asie-Pacifique par le Conseil d'administration de l'AUF. Les Antennes de Phnom Penh, Vientiane, Ho Chi Minh – ville et Danang ont été mises en place progressivement de 1994 à 1997, au Cambodge, Laos et Vietnam. Le Bureau du Pacifique, créé en 1997 à Port–Vila (Vanuatu), est devenu, en octobre 2000, une Antenne rattachée au Bureau Asie-Pacifique.

Dès son ouverture, le bureau Asie-Pacifique a initié, en vue de la relance de la francophonie en Asie du sud-est, des programmes mobilisateurs centrés sur l'enseignement du et en français du primaire à l'enseignement supérieur. Le bureau s'est efforcé, par ailleurs, dans une perspective de « francophonie globale » de relancer la presse francophone dans les trois pays. L'AUF est à l'origine, de 1994 à 1998, de la création au Cambodge du quotidien « Cambodge Soir », et au Laos, de l'hebdomadaire « Le Rénovateur » tout comme au Vietnam de la renaissance du quotidien « Le courrier du Vietnam ». Elle s'est aussi attachée à susciter l'affichage en français et son utilisation dans les entreprises, les hôtels, les restaurants et dans la rue. Le bureau a tissé et consolidé des liens de partenariat avec les ministères de l'Education et de la Formation des pays concernés, des universités membres de l'AUF dans la région ainsi qu'avec le milieu professionnel, notamment par la mise en œuvre des deux programmes "Classes bilingues"[100] et "Filières universitaires francophones"[101]. Il a aussi

[100] - Il s'agit des cursus bilingue du primaire ou du collège à la terminale du système éducatif vietnamien où les élèves suivent des cours de français et des cours de science (mathématiques, physique, biologie) en français à raison de 10 heures par semaine. Pour avoir, outre le baccalauréat

favorisé les échanges régionaux entre les universités membres à travers des missions régionales d'enseignement et la constitution en 2000 de la CONFRASIE (*La Conférence régionale des Recteurs des Universités membres de l'Agence universitaire de la Francophonie en Asie*).

L'AUF a, par ailleurs, créé à Hanoi un Institut de la Francophonie pour l'informatique (IFI) qui assure en français une formation de niveau international au diplôme de master.

Depuis l'installation du bureau régional Asie du sud-est de l'AUF à Hanoi et de ses Antennes à Ho Chi Minh - ville, à Danang, les relations entre le Vietnam et l'AUF se sont élargies et intensifiées. Ceci est du en grande partie au rôle moteur du Recteur Michel Guillou, ancien Directeur général puis Recteur de l'AUPELF-UREF et de l'AUF de 1991 à 1999, dans le renouveau de la Francophonie universitaire et éducative en Asie du sud-est. A travers des conventions de partenariat sur l'enseignement du et en français dans l'enseignement général ainsi que dans l'enseignement supérieur, l'AUF contribue effectivement à former une jeune génération de Vietnamiens francophones voire multilingues aptes à participer pleinement aux échanges en français avec les autres pays et particulièrement ceux de la Communauté francophone.

Actuellement, Le Vietnam est présent dans les instances suivantes de l'AUF :

Conseil d'administration

M. PHAN THANH Binh, vice-Président de l'Université nationale du Vietnam ;

M. VU Duc Tâm, Ambassadeur du Vietnam auprès de l'UNESCO et à la Francophonie, représentant personnel du chef de l'Etat au CPF

Conseil scientifique

Mme DONG THI Bich Thuy, maître de conférences des technologies de l'information à la section d'informatique du Département de la technologie de l'information de l'Université des

---

vietnamien, la certification francophone donnée par l'AUF, les élèves bilingues en terminale doivent passer un examen de français et de sciences en français.

[101] - Ce sont des filières universitaires vietnamiennes où les étudiants suivent des cours de français à raison de 8 à 10 heures par semaine pendant les deux premières années et des cours de spécialité en français à partir de la troisième année. Ils doivent soutenir en français leurs mémoires de fin de cursus universitaire pour recevoir un certificat francophone de maîtrise délivré par l'AUF.

sciences naturelles de Ho Chi Minh - ville, Directrice du centre d'informatique de l'Université.

B.5.1.3 - L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES (AIMF)

L'AIMF a été créée, sous le nom de *l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement Francophones*, le 1er mai 1979, à Québec, à l'initiative de Jacques Chirac, alors Maire de Paris. Elle est devenue opérateur direct du Sommet francophone en 1995. Elle rassemble maires et responsables de grandes capitales et métropoles où le français est langue officielle, langue de communication ou une langue largement utilisée. Elle compte aujourd'hui 99 membres représentant 45 pays. Toutefois, elle ne peut statutairement, ayant un quota de membres par pays, réunir toutes les grandes villes et métropoles. De plus, les communes et villes moyennes ne peuvent en être membres.

Au Vietnam, trois grandes villes sont membres de l'AIMF : Hanoi (depuis 1994), Ho Chi Minh – Ville (depuis 1990) et Hué (depuis 1991).

Depuis 1997, l'AIMF a pu mettre en œuvre plusieurs projets de coopération dans ces trois villes partenaires : don des ordinateurs, construction des classes, assainissement des canaux, formation de formateurs, remise en état des parcs de Hanoi pour le Sommet francophone de 1997 … Toutes ces actions ont été financées par le Fonds de Coopération de l'AIMF qui peut prendre en charge au maximum 80 % du coût. La ville bénéficiaire, maître d'ouvrage, doit assurer au moins 20% du financement.

B.5.1.4 - TV5 MONDE

Première chaîne mondiale de télévision en français, TV5 est un espace d'expression plurielle. Une chaîne généraliste qui propose une vision originale du monde à travers une information et une programmation soucieuses de faire connaître et partager la diversité des cultures et des points de vue.

Avec une programmation construite autour de l'information, TV5 a su adapter sa diffusion mondiale par la déclinaison de 8 signaux spécifiques à chaque continent, tenant compte des décalages horaires et des sensibilités des publics.

TV5 enrichit ses programmes par une offre de films, de fictions, de sports, de documentaires. Elle assure des productions propres, tant en matière d'information que d'émissions originales et inédites.

Plus de 135 millions de foyers peuvent recevoir TV5 par câble ou satellite, 24 heures sur 24, dans plus de 165 pays. Ses 11 millions de téléspectateurs chaque jour (en audience cumulée hors Asie et Amérique) font de TV5 l'un des 3 plus grands réseaux mondiaux de télévision, aux côtés de MTV et de CNN.

La zone de couverture de TV5 s'est élargie à l'ensemble du continent asiatique et au Pacifique Sud en 1996 où elle diffuse en direct à Phnom Penh (Cambodge). Elle peut être reçue par satellite et par réseau MMDS au Vietnam.

B.5.2 – L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Le 9 juillet 1998, l'Assemblée générale de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française a décidé sur proposition de sa commission politique, de se transformer en Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). L'APF a été créée, en 1967, à Luxembourg. Elle doit sa naissance à l'impulsion du Président Léopold Sédar Senghor, qui déclarait en février 1966 : « *Ce sont les peuples qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les gouvernements à aller de l'avant. Il faudrait réunir dans une association interparlementaire les parlements de tous les pays où l'on parle le français*. » Elle est un lieu de débats, de propositions et d'échanges d'informations sur tous les sujets d'intérêt commun à ses membres. Elle engage et met en œuvre des actions dans les domaines de la coopération interparlementaire et du développement de la démocratie. Toutefois, malgré son nom, l'APF n'est pas le Parlement de la Francophonie. Certes, la Charte de la Francophonie de Hanoi lui donne un rôle consultatif mais ses membres ne sont ni élus par les peuples, ni désignés, à proprement parler, par les Parlements nationaux. C'est une association française (1901) composée de sections qui réunissent par pays, selon des modalités variables, des parlementaires nationaux motivés par la Francophonie.

L'essor des relations entre l'APF et le Vietnam a débuté par la participation d'une délégation des Députés vietnamiens conduite par l'ancien Président de l'Assemblée nationale, M. Le Quang Dao à la réunion des Présidents des Parlements des pays ayant le français en partage organisée à Paris en octobre 1991 puis en retour par la visite d'une Délégation de Représentants de l'APF au Vietnam en décembre 1992. M. Nguyen Ngoc Tran, député

vietnamien, a été élu vice-Président de l'APF. Chaque pays dispose d'une section de l'APF au sein de son Assemblée nationale. La section vietnamienne a présenté plusieurs rapports sur des sujets touchant de près les pays en voie de développement. Un des rapports a été utilisé pour présenter l'avis de l'APF sur le commerce et l'investissement dans l'espace francophone de coopération économique à la première Conférence des ministres des Finances et de l'Economie de la Francophonie, à Monaco en 1998.[102]

L'Assemblée nationale vietnamienne a bénéficié de son Programme d'appui à l'organisation des services documentaires du Sud (PARDOC), créé par le Sommet de Chaillot, en 1991, pour une durée de dix ans. Depuis 1992, ce programme favorise la collecte, le traitement, la diffusion et la mise à disposition de la documentation juridique et administrative pour les Parlements.

B.5.3 – LES PARTENAIRES DE L'OIF IMPLIQUANT LE VIETNAM

B.5.3.1 - LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (CONFEJES)

Instituée en 1969, la CONFEJES, siège à Dakar au Sénégal. Elle a principalement pour objet de renforcer, par une politique d'échanges, les liens de solidarité et de coopération entre les jeunes des pays francophones. Elle a actuellement 38 membres. En 1987, au Sommet de Québec, la CONFEJES a reçu le mandat d'organiser les « Jeux de la Francophonie » et d'en assurer la continuité. Pour ce faire, elle a mis sur pied le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), chargé d'organiser les jeux tous les quatre ans. Événement original, voué aux arts et aux sports et rapidement reconnu comme la Fête de la jeunesse, les Jeux de la Francophonie se sont rapidement imposés comme un rendez-vous d'envergure de la Francophonie, où tous les pays participants aux Sommets des chefs d'État et de gouvernement sont invités à participer. Le Maroc a accueilli la première édition des Jeux de la Francophonie en 1989. Ils ont eu lieu par la suite en France en 1994, à Madagascar en 1997 et au Canada en 2001. C'est au Niger qu'ils se dérouleront pour la cinquième fois en 2005.

---

[102] - Thu Ha NGUYEN, « Parlements francophones : les membres exécutifs accueillis à Hué », *Le courrier du Vietnam*, 28 janvier 2005.

En collaboration avec l'AIF, la CONFEJES réalise des actions en faveur de la jeunesse, notamment par le biais de son Fonds d'insertion des jeunes et du Programme «Entrepreneuriat-Jeunesse».

La CONFEJES a admis le Vietnam en tant qu'observateur, lors de sa 28è réunion le 16 février 1998 au Caire. Depuis 1999, le Vietnam est membre à part entière.

Lors des 4è Jeux de la Francophonie à Ottawa (juillet 2001), le Vietnam a participé aux épreuves sportives et aux événements culturels. Le Vietnam, qui était présent dans trois catégories : danse, photographie et tennis de table, a décroché deux prix d'argent en danse et photographie.

B.5.3.2 - LE FORUM FRANCOPHONE DES AFFAIRES (FFA)

Seule organisation à vocation économique reconnue par le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement francophones, le FFA, créé à Québec en 1987, est une OING, formée de communautés d'affaires constituées en comités - un par pays francophone - ayant pour vocation de favoriser les échanges commerciaux, industriels et technologiques au sein de l'espace francophone.

Le Vietnam a créé en 1993 un Comité national du FFA et depuis, participe activement aux activités du FFA. En octobre 1997, dans le cadre des manifestations d'accompagnement du Sommet, le FFA a organisé ses VIè Assises qui se sont déroulées à Hô Chi Minh - ville. Ce forum a rencontré un vif succès puisque plus de quatre cents participants venus de 28 pays se sont réunis sur le thème «Transfert de technologie et Partenariat». Une foire industrielle et commerciale des pays francophones a été simultanément organisée. Actuellement, plus de 150 entreprises vietnamiennes sont membres du FFA Vietnam.

Par ailleurs, le Groupe FFA Asie, regroupant l'ensemble des entreprises des pays francophones de la région, est en cours de constitution. Cependant et c'est regrettable, le FFA ne joue pas encore un rôle réel de promoteur pour les échanges commerciaux entre les pays membres. Beaucoup doutent aujourd'hui de sa capacité structurelle à être l'outil opérationnel de la Francophonie économique.

B.5.4 – AUTRES

B.5.4.1 – LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE (CONFEMER)

Fondée à Abidjan en décembre 1993 lors des Assises francophones de la recherche, la CONFEMER est une conférence ministérielle spécialisée. Elle a pour mission d'articuler, dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, la politique de coopération scientifique multilatérale menée par l'AUF avec les politiques nationales des pays membres. Tous les ministres en charge des pays membres de la Francophonie y participent. Elle s'est réunie annuellement et alternativement en bureau ou en assemblée plénière jusqu'en 1998. Cependant, elle a cessé de se réunir en 1999 suite à l'annulation de son assemblée plénière de juin 1999 du fait de la crise de l'AUF.

Le Vietnam comme le Cambodge et le Laos participent aux travaux de la CONFEMER depuis sa création. Le Ministre de l'Education et de la Formation du Vietnam en a assuré la présidence entre 1997 et 1999.

B.5.4.2 - L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES REGIONS FRANCOPHONES (AIRF)

L'Assemblée générale constitutive de l'AIRF avait réuni les 3 et 4 octobre 2002, au siège de la Région Rhône-Alpes à Charbonnières les Bains, à l'occasion des *Premières Rencontres internationales des régions francophones*, des présidents et des représentants de 79 régions ou collectivités locales de même niveau (le premier niveau infraétatique) des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

L'AIRF est donc le dernier né des rassemblements francophones. Elle a vocation à être un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences et de pistes d'actions communes.

Le Vietnam était représenté à ces rencontres par les collectivités infra-étatiques des Provinces de Dong nai, de HoChiMinh – ville, de Hanoi et de Haiphong.

L'Ambassadeur du Vietnam auprès de l'UNESCO, représentant personnel du Président de la République Socialiste du Vietnam auprès de la Francophonie participe au Conseil d'administration de l'AIRF en tant qu'observateur.

La nouvelle association organise tous les deux ans *des Rencontres Internationales des Régions Francophones*. Les deuxièmes rencontres viennent d'avoir lieu à Marrakech (Maroc), les 8 et 9 février 2005.

L'AIRF qui veut être avant tout un acteur de la Francophonie au service d'une Francophonie des peuples a d'ors et déjà mobilisé ses membres pour qu'ils célèbrent la Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars. Elle met en œuvre des actions concrètes concernant le développement personnel et humain, le développement économique et le développement culturel. Concrètement, lors des Deuxièmes Rencontres à Marrakech, elle a décidé de mettre en place, dès 2005, un programme de formation visant à créer des cellules de coopération francophone (les CFC) dans chaque région membre. Par ailleurs, pour faciliter la communication entre les membres, un projet d'installation d'un intranet de l'AIRF est en cours d'élaboration.

B.5.4.3 – L'UNION INTERNATIONALE DE LA PRESSE FRANCOPHONE (UPF)

L'Union internationale des journalistes de la presse francophone (UIJPLF) est la plus ancienne association francophone. Sa création a été décidée à Limoges, en 1950, sur l'initiative d'un journaliste canadien, Dostaler O'Leary. Structure de rencontre des journalistes de langue française à travers le monde au début de son existence, elle s'est peu à peu transformée en une union professionnelle active, reconnue comme une OING par les plus grandes organisations internationales ou multilatérales comme l'ONU, l'UNESCO, l'UE ou l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF).

Elle a pris le nom d'Union internationale de la presse francophone (UPF) en 2001 à Beyrouth, aux 33è Assises de la Presse francophone.

L'UPF regroupe aujourd'hui plus de 3.000 journalistes, responsables et éditeurs de la presse écrite et audiovisuelle répartis dans 110 pays ou régions du monde, qui adhèrent, soit par l'intermédiaire de leur section nationale, soit individuellement, constituant ainsi un extraordinaire réseau professionnel.

Le premier contact de l'UPF avec le Vietnam date de juin 1990, l'année de naissance au sein de cette Union, de la section vietnamienne composée de 50 journalistes environ. Depuis, le Vietnam a organisé deux Assises de l'UPF : la première en 1994 et la deuxième en 1997 juste avant le Sommet francophone de Hanoi. M. Nguyen Tuong, ancien Rédacteur en chef du

Courrier du Vietnam était alors vice-président du Comité international de l'UPF. Depuis novembre 2004, M. Nguyen Duc Tuan, journaliste au quotidien « Lao Dong » (Le Travail) est membre délégué du Comité international de l'UPF.

En ce qui concerne la vie associative, on note aussi la présence vietnamienne dans plusieurs associations internationales de professionnels de langue française. Il est à noter que l'Université Senghor d'Alexandrie, un des opérateurs reconnus de la Francophonie, n'a malheureusement jamais eu d'activités avec le Vietnam, cela est du probablement à sa mission d'origine qui était de former des cadres de l'Afrique francophone. Il en est de même pour la CONFEMEN (Conférence des ministres francophones de l'Education nationale), un des partenaires de la Francophonie au même titre que la CONFEJES. Ces deux absences sont regrettables. Ce serait une avancée d'y mettre fin.

C – L'ETAT ACTUEL DE LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM

C.1 – LA POPULATION FRANCOPHONE AU VIETNAM

C.1.1 – LE DENOMBREMENT DES FRANCOPHONES DANS LE MONDE

Le français est avec l'anglais l'une des deux seules langues parlées sur tous les continents. Il est en outre la 9ème langue la plus utilisée dans le monde. Dans son rapport 1997-1998[103], le Haut Conseil de la Francophonie dénombre :

112 666 000 "**Francophones réels**", pour lesquels le français est langue première, seconde ou d'adoption ;

60 612 000 "**Francophones occasionnels**", pour lesquels l'usage et la maîtrise du français sont limités par les circonstances ou les capacités d'expression ;

100 à 110 millions de "**Francisants**", qui ont appris le français, langue étrangère, pendant plusieurs années et en ont gardé une maîtrise variable, ou qui sont amenés à le pratiquer, même partiellement, pour leur métier.

---

[103] - Haut Conseil de la Francophonie, *Etat de la Francophonie dans le monde*, données 1997-1998, Ed. La documentation française, Paris, 1999

Au total, cela représente 173 millions de Francophones environ, auxquels il faut ajouter plus de 100 millions de Francisants qui ont appris le français hors de France, grâce au travail d'un million de professeurs de français. Ces Francisants se répartissent géographiquement comme suit :

35% en Afrique francophone ;

21% en Europe occidentale (Belgique et Suisse francophone comprises) ;

14% au Maghreb ;

10% en Amérique du Nord (Canada francophone compris) ;

9% en Europe centrale et orientale ;

4% en Amérique latine ;

2% en Asie - Océanie ;

1% en Afrique anglophone ;

4% au reste du monde.

Toutefois, les statistiques sur les populations francophones varient beaucoup et ce d'autant plus que les frontières entre les "Francophones réels", "Francophones occasionnels" et "Francisants" se confondent facilement. C'est ainsi que dans un numéro récent de la revue "Le Courrier international" - hors série culture (mars, avril, mai 2003) sur les langues du monde, on estime la population francophone à 125 millions de locuteurs dont 77 millions de langue maternelle, ce qui représente 2,1% de la population mondiale. « La Francophonie dans le monde 2002 – 2003 » (Ed. Larousse) du Haut Conseil de la Francophonie, a apporté des changements quant aux termes utilisés pour définir les catégories de Francophones selon leur usage de la langue : « C'est ainsi qu'à la suite d'un groupe de travail mis en place par le Haut Conseil de la Francophonie avec l'AIF et l'AUF en juin 2002, les termes de « Francophones réels » et « Francophones occasionnels » ont été abandonnés pour adopter – sur la suggestion du linguiste Robert Chaudenson – les définitions suivantes :

Francophone : personne capable de faire face, en français, aux situations de communication courante.

Francophone partiel : personne ayant une compétence réduite en français, lui permettant de faire face à un nombre limité de situations. »

Avec ces nouveaux termes, le nombre de Francophones est estimé par le Haut Conseil de la Francophonie dans la deuxième édition du même document[104] à environ 115 millions et à 60 millions de Francophones partiels dans le monde, ce qui fait un total de **175 millions** environ de locuteurs. Ce chiffre est probablement le plus « officiel » à ce jour.

C.1.2 – LES CATEGORIES DE FRANCOPHONES AU VIETNAM

Alors que son poids démographique est considérable dans la Communauté francophone (à peu près 11 %), le Vietnam fait partie en 2004 des 18 Etats[105] de la Francophonie institutionnelle dont la population est du point de vue linguistique majoritairement non francophone. Cette situation linguistique suscite souvent des réactions contradictoires en ce qui concerne la pertinence de sa présence dans la Communauté francophone. Cette réalité linguistique constitue aussi un défi pour la Francophonie en ce qui concerne le partage du concept d'universalisme francophone. Jusqu'à ce jour, aucun recensement national officiel sur les populations francophones n'a été effectué au Vietnam. Les chiffres avancés par des responsables francophones à ce sujet dans le cadre de mes missions sur le terrain ont toujours été approximatifs. Ce manque de données officielles fiables oblige à utiliser la méthode d'extrapolation. Il est à souligner que les chiffres peuvent aussi varier selon les définitions que l'on donne d'un Francophone. Par exemple, si on inclut les apprenants de français au sein de la population francophone, les chiffres de parlants français pourraient s'avérer beaucoup plus importants.

Etant donné qu'au Vietnam, le français n'est plus ni langue administrative ni langue obligatoire d'enseignement, il reste à savoir maintenant par qui et dans quels buts et contextes le français est parlé. A la différence des pays africains francophones, la francophonie dans les pays de l'ex-Indochine française se reflète de nos jours largement dans des projets d'éducation. Depuis quelques années, un gros effort a été fait pour la relance de l'enseignement du français au Vietnam comme dans les deux autres pays de l'ancienne

---

104 - Haut Conseil de la Francophonie, *La Francophonie dans le monde 2004 – 2005*, Ed. Larousse, Paris 2005

105 - Albanie, Bulgarie, Cambodge, Cap-Vert, Dominique, Egypte, Grèce, Bissau, Guinée-Equatoriale, Laos, Liban, Macédoine, Maurice, Moldavie, Roumanie, Ste-Lucie, Sao-Tome-et-Principe, Vietnam

Indochine française. Les coopérations bi et multilatérales francophones ont investi dans plusieurs projets de formation du et en français : par exemple, le Centre régional francophone pour l'enseignement du français en Asie-Pacifique (CREFAP), le Centre franco-vietnamien de formation à la gestion (CFVG), les classes bilingues, les filières universitaires francophones, les Instituts francophones internationaux (informatique à Hanoi, technologie à Phom Penh[106], médecine à Vientiane…).

Au Vietnam, le français est la deuxième langue étrangère enseignée, après l'anglais, dans les écoles primaires et secondaires et dans les universités. L'usage du français se pratique aussi, quoique insuffisamment, dans les entreprises et organisations internationales. Il est la langue de travail des bureaux des Agences francophones (l'Agence internationale de la Francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie). Il est aussi la langue des échanges diplomatiques, culturels, scientifiques et techniques du Vietnam avec les autres pays francophones.

On peut classer les Francophones vietnamiens en trois catégories :

Les locuteurs francophones ayant appris le français avant 1954 au Nord et 1975[107] au Sud. Il s'agit dans la plupart des cas, de personnes qui ont un bon niveau de français oral et écrit. Certains ont effectué leurs études générales ou universitaires dans des établissements d'enseignement du système français. Plusieurs sont titulaires du baccalauréat français. Pour cette catégorie, les locuteurs francophones font partie des générations de 45 ans et plus. Ils sont la preuve encore vivante des "vestiges" francophones en Asie du sud-est. C'est aussi cette génération imprégnée de la culture française qui participe activement aux diverses associations et cercles francophones un peu partout sur le pays. **C**e sont des personnes qui ont vécu leur jeunesse ou une partie de celle-ci à l'époque coloniale française. Malgré leur âge, ils sont souvent très actifs et un peu nostalgiques. Ils dénoncent parfois ouvertement la mondialisation et la progression de la langue anglaise, se battent contre elle en pratiquant le français et en déclamant des œuvres littéraires françaises des XVIIè, XVIIIè siècles dans leurs cercles francophones. *« J'ai appris le français dans ma jeunesse par amour de la culture et de*

---

106 - L'Institut de technologie du Cambodge (ITC) a cessé d'être un Institut francophone à gestion multilatérale en 2004. Il est maintenant une Ecole d'ingénieurs cambodgienne appuyée principalement par la coopération bilatérale francophone.

107 - 1975 marque la fin de la deuxième guerre indochinoise où les américains étaient intervenus massivement de 1965 à 1973

la civilisation françaises en écoutant des chansons et lisant des romans que je n'ai jamais oubliées jusqu'à ce jour. »[108], raconte avec fierté le professeur sexagénaire Le Duc Hinh de l'hôpital de Bach Mai. Selon ce professeur, au Vietnam, les jeunes gens devraient obligatoirement apprendre le français s'ils veulent travailler dans les domaines comme la santé, le droit, la culture.

Les locuteurs francophones utilisant le français comme langue étrangère. Il s'agit des personnes qui, après la fin du régime colonial français et de l'occupation américaine ont appris le français au lycée, à l'université, dans un centre de langue ou dans des cours privés. Le niveau de français de cette catégorie est très variable. Il dépend de l'investissement en apprentissage de langue, du temps d'utilisation du français (langue d'étude, langue de travail, langue de communication…) des locuteurs. Les « Francisants » font partie de cette catégorie. Ce sont en grande partie des générations de moins de 50 ans. Ce sont aussi des Francophones actifs qui utilisent le français au travail. « *Ils sont guides touristiques, employés dans les sociétés francophones ou enseignants, et, s'ils se débrouillent souvent moins bien que leurs aînés et se font parfois dépasser par leurs élèves bilingues, ils n'en sont pas moins représentants de la francophonie au Vietnam.* »[109] Depuis la politique d'ouverture et l'entrée en vigueur de la loi sur les investissements étrangers, plusieurs entreprises françaises, belges, suisses se sont implantées dans le pays et quoique le français soit souvent négligé par le monde des affaires, les entreprises francophones en offrant des emplois francophones, ont donné un nouveau dynamisme à l'apprentissage de la langue française. Il est à noter que les entreprises françaises sont les plus gros employeurs de Francophones au Vietnam.

Les élèves et les bacheliers bilingues issus du programme de l'enseignement intensif du et en français, appelé "classes bilingues". Ce programme a été mis en place depuis 1994 dans les trois pays avec le soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et des Ambassades de France concernées. S'adjoignent à cette catégorie d'élèves et de bacheliers francophones, les étudiants et diplômés des filières universitaires francophones qui ont suivi un cursus universitaire bilingue vietnamien-français comprenant des cours intensifs de français et un enseignement des disciplines dispensé en français. Ce vivier de jeunes francophones, possédant le français comme langue seconde, forme, année par année, une

---

[108] - AFP, « Second souffle modeste pour l'usage du français au Vietnam », 15/10/2002

[109] - Pierre GIELING, «Jeunes pousses et voix mûres : un regard sur la francophonie au Vietnam aujourd'hui », 2001, www.chez-pierre.net

nouvelle génération de bons Francophones. Ils constituent donc l'espoir de la francophonie au Vietnam.

C.1.3 – LES DONNEES DEMO-LINGUISTIQUES

Le Vietnam est une nation multi-ethnique et multi-religieuse, dans laquelle on inventorie 54 ethnies. Toutes les langues parlées au Vietnam appartiennent à l'une de ces trois familles linguistiques : austro-asiatique, austronésienne et sino-tibétaine. La langue nationale est le vietnamien.

L'ethnie principale est constituée des Vietnamiens (85 % de la population) qui appartiennent à l'ethnie Kinh ou Viet. Ceux-ci parlent le vietnamien, langue de la famille austro-asiatique et qui présente des points communs avec le thaï et le khmer, tout en ayant intégré des milliers de mots chinois et français. Le vietnamien est une langue tonale (au nombre de six tons), dotée d'un alphabet latin.

À ce groupe dominant s'ajoutent 53 autres minorités ethniques, c'est-à-dire 15% de la population totale, qui peuplent les différentes régions du Vietnam. Ces minorités sont pour la plupart localisées dans le Nord-ouest sur le massif montagneux à la frontière de la Chine et du Laos, ou encore dans les hauts plateaux du Centre et du Sud. Dans le Nord, où la montagne domine et les communications difficiles, les langues minoritaires continuent aujourd'hui d'être largement utilisées.

On trouve au Vietnam différentes formes d'écritures utilisées par les minorités, comme les idéogrammes (tay, nung et autres groupes thaï) et les alphabets d'origine indienne (thaï noir, cham, khmer, lao,...) et latine. La solution trouvée pour transcrire la langue vietnamienne (l'alphabet latin) a eu tendance à s'imposer et s'appliquer à la transcription d'autres langues orales ou de dialectes géographiquement voisins.

Le français a été introduit au Vietnam par la colonisation française. Selon les statistiques du Ministère des Affaires étrangères vietnamien, la langue française est aujourd'hui parlée comme langue seconde par quelque 100 000 personnes, essentiellement des personnes âgées qui ont connu la période coloniale française et des jeunes issus des classes bilingues et des filières francophones. Cependant les chiffres sont très variables. Le nombre de Vietnamiens qui parlent français se situerait aujourd'hui dans une fourchette de 300 000 à 500 000

personnes sur plus de 80 millions d'habitants. Ainsi, 0,5 % de la population vietnamienne parlerait français de façon courante ou occasionnelle.

Le Haut Conseil de la Francophonie dans son ouvrage «La Francophonie dans le monde 2004-2005» estime, quant à lui, le nombre des Francophones à 144 500 (0,2 %) et celui des Francophones partiels à 201 000 (0,3 %), ce qui fait un total de 345 500 locuteurs de français. Il n'y a donc pas de grand écart de chiffres entre les deux sources.

En ce qui concerne l'anglais, il est devenu la première langue étrangère utilisée dans les affaires et les échanges avec les autres pays du monde. Il est fréquent de voir les affiches bilingues anglo-vietnamiennes dans la rue. Cependant, compte tenu que la présence américaine au Sud du Vietnam fut majoritairement militaire et que l'anglais n'a jamais été une langue d'enseignement obligatoire dans les écoles vietnamiennes, le nombre de locuteurs d'anglais « réels » reste minoritaire. L'anglais que nous entendons dans la rue est, dans la plupart des cas, élémentaire. La prédominance de l'anglais par rapport au français s'explique aussi par des raisons linguistiques. Pour beaucoup de Vietnamiens, c'est une langue facile à apprendre.

Quant aux autres langues étrangères telles que le russe, le chinois, le japonais, l'allemand, l'espagnol…, elles restent largement des langues enseignées dans le système d'enseignement général (pour le russe) et particulièrement dans les universités. En général, elles sont beaucoup moins utilisées et parlées car leurs statuts dépendent fortement des relations entre le Vietnam et les pays concernés. Toutefois, dans le cadre de développement des échanges régionaux, les langues des pays voisins prennent de l'importance et en particulier le chinois.

C.2 - L'ENSEIGNEMENT DU ET EN FRANÇAIS AU VIETNAM

Parler de la présence francophone, c'est avant tout, aborder la question de la place de la langue française dans la société. La francophonie bénéfice d'un héritage commun à 63 pays à travers la langue française qui fait sa force. Ce partage ne doit jamais être perdu de vue et induit une stratégie de diffusion.

En Asie du sud-est, la promotion de la francophonie passe d'abord par le développement de l'offre d'enseignement du français, en direction de la population scolaire et étudiante, bien sûr, mais aussi de toute personne désireuse de s'initier au français ou d'acquérir des compétences linguistiques spécialisées correspondant à un projet de formation ou à une

activité professionnelle. Certes, la diffusion du français n'est pas une fin en soi. Elle pérennise par contre le socle nécessaire de la construction francophone.

Dans une perspective culturelle, toute langue mérite d'être apprise, puisqu'elle véhicule une culture particulière. Cependant, la réalité telle qu'elle se présente jusqu'ici dans les trois pays francophones de l'Asie du sud-est et particulièrement au Vietnam, révèle que l'apprentissage d'une langue étrangère est toujours précédé soit d'un choix individuel (dans le cadre non scolaire), soit institutionnel (dans le contexte scolaire) et que les langues des pays développés sont souvent les plus apprises.

Si les pays colonisateurs ont, par le passé, imposé leur langue et leur culture aux peuples indigènes, la situation revêt aujourd'hui un aspect plus complexe, la domination est plus subtile. Bien que libérées du joug colonial, les anciennes colonies sont confrontées aux réalités de l'ouverture au monde et de l'interdépendance des économies. Demandeurs d'aide tant économique que technologique, ces pays, dits "en voie de développement", doivent se plier à l'apprentissage des langues des pays puissants pour en acquérir la culture, la technologie ou tout simplement pour pouvoir commercer. On constate que, plus que jamais, les langues-cultures étrangères constituent, pour ces pays, un des moyens d'accès au développement moderne.

C.2.1 - APERCU SUR LE SYSTEME EDUCATIF DU VIETNAM

Le système éducatif vietnamien a été rénové à partir de novembre 1993. Il est composé de 5 sous-systèmes :

l'enseignement pré-scolaire (de 3 mois à 5 ans) : crèche et école maternelle ;

l'enseignement général (de 6 à 17 ans) scindé en trois parties : le primaire (5 années d'études), le secondaire du premier degré ou le collège (4 années d'études) et le secondaire du second degré ou le lycée (3 années d'études) conduisant au baccalauréat. A la fin de la 9ème classe correspondant à la dernière année du collège, un examen d'entrée à la 10ème classe, première année du lycée, est organisé.

L'enseignement général est obligatoire jusqu'à la fin du primaire (de la 1ère à la 5ème).

l'enseignement secondaire technique et professionnel : école secondaire technique (3 à 4 années d'études) et école professionnelle (courte durée : moins d'une année et longue durée : 1 à 3 années d'études) ;

l'enseignement supérieur : les formations universitaires de courte durée (2 à 3 ans après le baccalauréat) et de longue durée (4 à 6 ans après le baccalauréat), les formations de troisième cycle universitaire : le "master" (2 années d'études) et le doctorat (2 à 4 ans après le " master"). L'admission aux établissements d'enseignement supérieur se fait sur concours ;

la formation continue réservée aux salariés : cours du soir ou par correspondance.

Les formations universitaires de longue durée sont divisées en deux cycles : le cycle d'études générales (de un an et demi à deux ans) et le cycle de spécialisation. L'enseignement supérieur au Vietnam se répartit entre plusieurs types d'établissements : Universités nationales (Hanoi, Hô Chi Minh-ville) ou régionales (Huê, Danang, Thainguyen), Ecoles supérieures ou Instituts spécialisés, Ecoles supérieures communautaires ou provinciales.

Il est à noter que cette réforme a autorisé l'ouverture d'établissements supérieurs semi-privés et privés. Les établissements étrangers sont aussi autorisés à ouvrir leurs formations au Vietnam.

Actuellement, le gouvernement réserve environ 13% du budget national pour l'éducation.

C.2.2 – L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS, LANGUE ETRANGERE, DANS LE SYSTEME EDUCATIF DU VIETNAM

Depuis quelques années, l'image des langues étrangères y a considérablement changé, par suite de l'instauration du système de l'économie de marché. Si les langues étrangères étaient, il y a une vingtaine d'années, perçues par la population comme quelque chose de superflu, une matière secondaire à l'école, elles sont devenues à l'heure actuelle une priorité, un choix obligé des parents d'élèves. Dans le programme scolaire, elles sont actuellement considérées comme une des matières les plus importantes, au même titre que les mathématiques et la littérature. Elles sont devenues obligatoires à l'examen de fin d'études secondaires depuis l'année scolaire 1983-1984.

Depuis le départ des Français de l'Indochine, le français est en difficulté au Vietnam. La décolonisation manquée et la rupture franco-vietnamienne plus ou moins brutale, qui s'en est

suivi, ont eu des conséquences désastreuses. Après 1954 et jusque dans les années 80, il s'est agi d'un rejet pur et simple de la langue du colonisateur. Le nombre de Francophones a considérablement diminué. Pour des raisons politiques, le russe s'est imposé, puis s'est ajoutée pour des raisons économiques la montée de l'anglais, le français se trouvant relégué, pendant ces années, en dernière position. L'absence d'une politique nationale privilégiant la diversité et l'équilibre dans l'enseignement des langues (une seule langue étrangère est enseignée jusqu'à présent dans la majorité des écoles secondaires) a encore accentué ces tendances.

Avant la mise en place du programme des classes bilingues et des filières universitaires francophones, le choix des familles ne s'était que peu porté sur le français : « En fait, dans les établissements scolaires, très peu nombreux étaient ceux qui avaient choisi le français comme langue étrangère. Dans l'enseignement supérieur, la langue française semblait quasi-exclue. Dans les établissements de formation d'enseignants de langues étrangères, le recrutement des étudiants de français s'avérait extrêmement difficile, d'où l'obligation du transfert des étudiants d'autres disciplines. Ceux qui avaient choisi le français étaient souvent influencés par leurs parents, qui étaient francophones, voire francophiles. Certes, il persistait, dans les familles dites "de bonne éducation", une tradition de "continuité professionnelle" de père en fils. Le français avait donc pu en bénéficier pour sa survie.

En résumé, l'héritage culturel de l'histoire commune franco-vietnamienne paraît, à cet égard, tout à fait significatif. Il constitue un des facteurs qui donnent à la langue française sa raison d'être au Vietnam. »[110]

Cet extrait de la thèse de doctorat du Professeur Trinh Van Minh traduit parfaitement la situation du français à l'époque et explicite les vraies raisons de son maintien malgré tout.

C.2.2.1 – LE FRANÇAIS DANS L'ENSEIGNEMENT GENERAL

A partir des années 80, plus précisément à partir de la réforme éducative amorcée en 1979, on a voulu, selon les termes des documents officiels, que l'enseignement du français reconquière sa place institutionnelle dans le système éducatif vietnamien. Cette place était auparavant relativement modeste du fait de l'expansion du russe, puis de l'anglais. Elle était d'autant plus

---

110 - TRINH VAN MINH, *Statut de l'enseignement du français au Vietnam et formation des enseignants du secondaire*, op. cit. p.p. 235, 236

fragile que les manuels étaient inadaptés, que les documents d'appui manquaient, mais aussi et surtout du fait que les relations franco-vietnamiennes restaient peu développées et manquaient de perspectives. Dans le Nord, la reprise de l'enseignement du français ne se concrétisa que lentement avec l'ouverture de classes de français dans les collèges et le redémarrage de l'aide du Service culturel de l'Ambassade de France à Hanoi.

Au début des années 90, les coopérations bi et multilatérale francophones se sont intensifiées au Vietnam, surtout en ce qui concerne les programmes de formation du et en français. Aujourd'hui, l'enseignement du français, dans l'enseignement général, peut revêtir quatre modalités :

Le français, langue vivante 1 (L.V.1) : une filière traditionnelle de l'enseignement d'une première langue étrangère. Il y a deux cursus :

Programme de 3 ans du secondaire 2ème cycle (classes 10, 11, 12) avec 3 périodes de 45 mn par semaine ;

Programme de 7 ans du secondaire (classes 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12) avec 3 périodes de 45 mn par semaine sauf la classe 6è qui comporte 4 périodes de 45mn par semaine.

Le français à option : une filière d'enseignement intensif du français (de 4 à 6 heures de cours par semaine), accessible aux meilleurs élèves, dès leur entrée au lycée.

Le français langue vivante 2 (L.V.2) : une filière d'enseignement du français, comme deuxième langue étrangère, au rythme de 2 à 3 heures par semaine, dès la 1ère année de lycée.

Programme de l'enseignement du français et en français "Classes bilingues " avec deux cursus : l'un de 7 ans et l'autre de 12 ans. Il s'apparente d'ailleurs plus à un programme de français langue seconde qu'à un programme de français langue étrangère.

D'après les sources du Ministère de l'Education Nationale du Vietnam, pour l'année scolaire 1991-1992, 1 430 552 des 3 131 855 élèves vietnamiens (collégiens et lycéens) apprenaient une langue étrangère, soit 45,68%. Parmi les 1 430 552 élèves des deux cycles apprenant une langue étrangère, seuls 67 680 avaient choisi le français, soit **4,7%**. Ce pourcentage n'a pratiquement pas changé en 1999-2000 où l'on comptabilisait 123 577 élèves francophones sur 2 702 915 élèves apprenant une langue étrangère pour une population totale de 17 472 810 élèves.

En 1998-1999, le pourcentage d'élèves apprenant le français, était de 0,14% au primaire, 0,81% au 1er cycle du secondaire et 4,07% au 2ème cycle du secondaire par rapport respectivement à 7,66%, 67,64% et 86,29% respectivement pour l'anglais. Le russe et le chinois étaient classés loin derrière le français.

Pour 2000-2001, il y avait 17 869 380 élèves dont 129 673 apprenant le français, soit 0,7% dans tout le pays. La situation de l'enseignement du français dans les écoles primaires et secondaires s'est légèrement détériorée dans tous les cycles. Cette situation se reflète dans le tableau suivant :

ANNEE 2000- 2001		
Cycle scolaire	**Nombre d'élèves francophones**	**Nombre d'enseignants titulaires**
Primaire	10 158 (0,1%)	180
1er cycle du secondaire	39 605 (0,7%)	372
2è cycle du secondaire	79 910 (3,6%)	432
	129 673 (0,7%)	984

Ces chiffres comprennent aussi les 17 800 élèves des classes bilingues soit 13,7 % des apprenants de français pour l'année scolaire 2000 - 2001. Malgré sa 2ème position et l'augmentation quantitative de l'effectif, l'enseignement du français dans le système de l'enseignement général a donc diminué en terme de pourcentage au cours de ces toutes dernières années. Devant cette situation, le Ministère de l'Education et de la Formation du Vietnam a signé en 2000 une convention avec la France sur un projet d'expérimentation de l'enseignement du français comme 2ème langue vivante dans le secondaire. Ce projet a conforté le Ministère de l'Education et de la Formation du Vietnam dans sa récente décision sur la généralisation de l'enseignement de la 2ème langue vivante au choix. C'est le sens de la circulaire (N° 1962 / GDTRH) en date du 17 mars 2005 envoyée à tous les services de

l'éducation provinciaux où l'enseignement de la deuxième langue vivante et celui des classes bilingues ont été particulièrement encouragés :

« Tenant compte des résultats de l'enseignement de la 2e langue étrangère, les villes et provinces disposant des conditions nécessaires sont encouragées à enseigner la 2e langue étrangère comme une matière au choix à partir de la classe de 10e[111] ou de la classe 8e[112]qui est la 1e classe ayant les matières au choix.

Continuer à renforcer le programme de l'enseignement intensif du et en français dans les 19 villes et provinces et à l'élargir dans les villes et provinces ayant de conditions nécessaires. »

Il s'agit d'un pas important en avant non seulement pour le développement de l'enseignement des langues étrangères au Vietnam, mais aussi pour la place de la langue française au système éducatif national. Le Ministère met l'accent, dans cette même circulaire, sur les compétences de l'enseignement des langues étrangères surtout au niveau du lycée afin de permettre « *aux élèves à la fin du cursus d'utiliser une langue étrangère dans la communication quotidienne* ». Ainsi, le rôle des langues étrangères au Vietnam est, à l'heure actuelle, indiscutablement reconnu.

Seule l'obligation d'apprendre une 2ème langue vivante et le développement quantitatif du programme "classes bilingues" peuvent dans un proche avenir relancer l'enseignement du français et maintenir sa deuxième place dans le système de l'enseignement général du Vietnam.

Selon les prévisions de l'Institut national d'études pédagogiques vietnamien, en 2010, 20% des élèves des écoles de l'enseignement général pourront apprendre le français conformément au programme officiel de l'enseignement du français promulgué par le Ministère de l'Education et de la Formation. Si cette prévision se réalise, une nouvelle génération de Francophones vietnamiens sera alors capable de brandir l'étendard de la francophonie au Vietnam et en Asie Pacifique.

C.2.2.2 – LE FRANÇAIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

---

[111] équivalente à la seconde du système française

[112] équivalente à la quatrième du système français

D’après les statistiques de l'année scolaire 2000-2001 du Ministère de l’Education et de la Formation du Vietnam (MEF), sur 897 754 étudiants, 12 875 (1,4 %) apprenaient le français et 540 000 (60%) l’anglais (ces chiffres ne concernent pas les écoles supérieures provinciales). Parmi les apprenants de français, environ 81% avaient le français comme langue étrangère et le reste, comme langue de spécialité. Cependant, il faut ajouter environ 4 000 étudiants qui reçoivent un enseignement du et en français dans les filières universitaires francophones appuyées par l’AUF et dans plusieurs formations de troisième cycle relevant des projets de coopération bi et multilatérale (Institut de la Francophonie pour l'Informatique - IFI, Centre Franco-Vietnamien de formation à la gestion - CFVG, Centre Franco-Vietnamien d'Interprétariat et de Traduction (CFIT), Maison franco-vietnamienne du Droit...). En définitive, environ 18 000 étudiants (**2%**) apprenaient le français à l’Université et 5 000 d'entre eux travaillaient entièrement ou partiellement en français dans différents types d’établissements.

L’enseignement du français est dispensé dans trois types d’établissement : établissements publics à caractère pédagogique, établissements publics sans vocation pédagogique, centres de langue privés.

a) Les établissements publics à vocation pédagogique

Il existe trois centres de formation des enseignants de langues étrangères dans tout le pays : l’Ecoles des langues étrangères de l’Université nationale de Hanoi (au Nord), l’Ecole normale supérieure de Hué (au Centre) et l’Ecole normale supérieure de Ho Chi Minh ville (au Sud).

En ce qui concerne la formation des enseignants de français de collège, on trouve, dans le Sud en particulier, un système d’Ecoles normales secondaires hérité de l’ancien régime (avant 1975), lequel relève plutôt des autorités locales. Autrement dit, seuls les enseignants de français de lycées sont formés dans les établissements supérieurs. La formation dure trois ans dans les écoles normales secondaires et quatre ans dans les écoles normales supérieures.

En 2000-2001, sur tout le pays, douze établissements supérieurs étaient spécialisés dans la formation de futurs enseignants de français, avec pour effectif total d’environ 1 800 étudiants.

D’une manière générale, les Départements de français des établissements à vocation pédagogique assument la formation initiale des enseignants de français langue étrangère (de

lycée et de collège), la formation continue des enseignants en exercice et la formation des adultes en français langue étrangère (cadres scientifiques, jeunes diplômés,...).

b) Les établissements publics sans vocation pédagogique

La formation des interprètes, des traducteurs et des chercheurs en linguistique est essentiellement assurée par l'Ecole supérieure de langues étrangères relevant de l'Université nationale de Hanoi, l'Ecole des sciences de Hué relevant de l'Université de Hué, l'Ecole des sciences sociales et humaines relevant de l'Université nationale de Ho Chi Minh – ville.

Le français est dispensé aussi dans certains établissements comme première langue étrangère :

Ecoles polytechniques de Hanoi, Danang, et Ho Chi Minh – ville qui abritent les filières d'ingénieurs d'excellence franco-vietnamiennes,

L'Institut des relations internationales à Hanoi,

L'Ecole supérieure d'économie nationale d'Hanoi où se trouve le Centre franco-vietnamien de formation à la gestion - CFVG,

L'Ecole des finances et de la comptabilité de Hanoi,

L'Ecole supérieure des sciences économiques de Ho Chi Minh – ville.

Par ailleurs, dans les facultés de médecine, de pharmacie, dans les écoles supérieures d'agronomie, etc., le français est traditionnellement dispensé en tant que première ou deuxième langue étrangère. A Ho Chi Minh - ville, "*la section de français de la faculté de pharmacie dispense trois cent soixante d'heures réparties sur quatre années : quatre-vingt-dix heures pour chaque promotion, divisées en deux modules de quarante-cinq heures*"[113]

Le Ministère de l'Education et de la Formation comptabilisait en 2000, 259 professeurs de français titulaires dans les établissements universitaires vietnamiens.

c) L'enseignement du français dans les centres de langues privés

L'enseignement des langues étrangères s'effectue aussi dans des centres de langues privés ou au sein des cercles et associations francophones. Beaucoup de professeurs vietnamiens de

---

[113] - Valérie DANIEL, *La Francophonie au Vietnam,* op. cit., p.42

français donnent des cours privés de français, soit dans ces centres, soit pour des groupes qui s'organisent eux-mêmes. A part quelques centres qui existent depuis plusieurs années (VINAFRA à Hanoi avec 500 apprenants en permanence), la plupart des cours de ce type ont lieu pour répondre à des besoins spécifiques de la part des auditeurs ou de leurs institutions ou organisations de tutelle. Toutefois, les centres de langue privés sont confrontés de plus en plus à la baisse des effectifs d'autant plus que beaucoup d'apprenants préfèrent maintenant suivre des cours de français dans les Centres de français de l'Ambassade de France.

C.2.3 - LA POPULATION D'ETUDIANTS FRANCOPHONES VIETNAMIENS A L'ETRANGER

C.2.3.1 - FRANCE

Jusqu'à maintenant, c'est en France que la plupart des étudiants vietnamiens ont fait ou font des études en français à l'étranger et ceci pour les raisons suivantes :

Dans les pays du Sud, la mobilité universitaire se fait vers les pays du Nord où le système éducatif est en général plus performant et le diplôme délivré plus prestigieux. Dans le cadre de la Francophonie, il s'agit de la France, du Canada francophone, de la Belgique (en régions francophones) et, dans une moindre mesure, de la Suisse romande. Parmi ces pays, la France offre le réseau d'universités le plus dense, le plus diversifié compte tenu de ses traditions universitaires et de son poids démographique.

De plus, la France a une politique de coopération culturelle et linguistique renforcée avec le Vietnam à travers des programmes sur place et des programmes de bourse d'études en France. En 2002, près de 150 accords de coopération[114] ont été signés entre les établissements d'enseignement supérieur des deux pays.

Les premières statistiques – non encore consolidées – du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche français font apparaître en 2003-2004 une confirmation des évolutions enregistrées depuis quatre ans. L'augmentation du nombre d'étudiants étrangers accueillis dans l'enseignement supérieur en France se poursuit. En 2002-2003, 180 418 étudiants étrangers se sont inscrits dans les universités françaises[115]sur 200 000

---

114 - Ambassade de France au Vietnam, *Les cahiers de la coopération française au Vietnam, 2003*

115 - Ces données ne prennent pas en compte les grandes écoles

au total si on ajoute les effectifs des autres établissements, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente, et de 47,6 % par rapport à 1998, année de mise en place du dispositif gouvernemental français pour renforcer l'attractivité de la France. On observe une progression supérieure à la moyenne des étudiants originaires d'Asie (+ 21,6 %) et du continent africain (+ 14%) : cette progression pour l'Asie est avant tout imputable à la Chine et dans une moindre mesure au Vietnam, et pour l'Afrique, aux pays du Maghreb.

Pour l'année 2002-2003, selon le Ministère de l'Education et de la Formation du Vietnam, il y avait 20 000 étudiants vietnamiens à l'étranger. Environ 9 500 vietnamiens sont partis en 2003 faire des études universitaires à l'étranger, 2000 bénéficiaient de bourses dans le cadre d'accords bilatéraux ou multilatéraux, 500 étaient financés par le budget d'Etat et 7 000 utilisaient leurs propres ressources.

Le nombre d'étudiants vietnamiens faisant leurs études en France a augmenté d'une manière considérable, ces dernières années. 1602 étudiants vietnamiens ont poursuivi en 2002-2003 leurs études en France dont 659 d'entre eux avec des bourses de l'Ambassade de France[116]. Au total, la France qui attire 8% des étudiants vietnamiens à l'étranger, se place au 3ème rang au même titre que les Etats-Unis, juste derrière les Pays-Bas et loin derrière l'Australie qui en accueille 35%. Le Vietnam se situe au 4ème rang des pays asiatiques pour l'envoi des étudiants en France, derrière la Chine, la Corée du Sud et le Japon. D'après les statistiques fournies dans *le Cahier de la coopération française au Vietnam* de l'Ambassade de France, sur la langue française, ces étudiants en 2002-2003 étaient majoritairement inscrits, à hauteur de 38%, dans les filières médicales et scientifiques. 32% avaient choisi l'économie, la gestion et le droit, 22% les lettres et sciences sociales et 8% les filières courtes en IUT.

Selon les statistiques 2002-2003 du Ministère de l'Education Nationale Français, les étudiants vietnamiens se trouvaient principalement en Ile de France (37%), en PACA (12%) et en Rhône-Alpes (11%). Il y avait aussi un nombre important d'étudiants à Bordeaux, Toulouse, Tours, Rennes et Montpellier.

Soulignons que les statistiques du Ministère de l'Education Nationale français sur le nombre d'étudiants vietnamiens en France sont plus importantes que celles données par l'Ambassade de France et le Haut Conseil de la Francophonie. Cela est du principalement au fait que

---

116 - Sources de l'Ambassade de France au Vietnam (www.ambafrance-vn.org)

certains étudiants vietnamiens compte tenu de leurs situations familiales particulières n'ont pas eu à demander un visa d'études dans leur pays. Ils échappent donc à l'inventaire du bureau de visa sur lequel s'appuient les études faites par l'Ambassades.

Le tableau ci-contre montre la répartition des populations d'étudiants vietnamiens par cycle en 2002-2003[117]

	CYCLE 0	**1ER CYCLE**	**2è CYCLE**	**3è CYCLE**	*SOMME*
Vietnam	33 (1,4%)	817 (36,7%)	427 (19,2%)	886 (39,8%)	2221

Globalement, les étudiants vietnamiens sont nombreux aux 1er et 3ème cycles. Depuis 4 ans, ils peuvent venir faire des études en France avec leurs propres ressources. C'est une des raisons de l'augmentation de leur nombre.

C.2.3.2 – LES AUTRES PAYS FRANCOPHONES

En 2003, le gouvernement belge a accordé aux étudiants vietnamiens 65 bourses d'études post-universitaires en Belgique : quatre concernent le doctorat, les autres, le mastère. Ces bourses s'inscrivent dans le cadre du programme de coopération entre la Belgique et le Vietnam, dont l'éducation est "le volet essentiel", comme l'a rappelé Marcus Leroy, ministre - conseiller pour le développement et la coopération belge au Vietnam, lors de sa rencontre avec des étudiants au moment de leur départ. Sur ces 65 boursiers, 36% se sont inscrits à l'Université francophone de Louvain ; 24 %, à l'Université libre de Bruxelles ; 16 %, à celle de Gent (université non francophone) et le dernier quart, dans d'autres établissements universitaires belges. Ainsi, 60% des boursiers (40) étaient francophones.

La majorité d'entre eux étudient en sciences, économie, médecine, environnement et éducation. Si au début des années 90, le programme de bourses belges concernait au plus cinq étudiants par année, les succès rencontrés lors de ces cursus ont convaincu le gouvernement fédéral belge, le gouvernement des régions francophone et néerlandaise, ainsi que les organismes belges chargés de l'éducation, d'élargir le champ de cette initiative.

En ce qui concerne le Canada, dans le cadre *du Programme canadien de bourses de la Francophonie*, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et

---

117 - Chiffres du Ministère français de l'Education Nationale

administré par le Ministère de l'Education du Québec et l'Association des universités et collèges du Canada, le Canada accorde en moyenne, depuis une quinzaine d'années, 5 bourses d'études universitaires par an aux Vietnamiens. Par rapport à la France, le nombre d'étudiants vietnamiens au Canada francophone (Québec, Nouveau-Brunswick) reste dérisoire. En fait les étudiants vont plutôt vers le Canada anglophone s'ils peuvent choisir entre les deux.

C.2.3.3 – LES ETUDIANTS FRANCOPHONES FORMES A L'ETRANGER, UNE RESSOURCE IMPORTANTE POUR LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM

La mondialisation entraîne inévitablement plus d'échanges et plus de mobilités des personnes dans tous les domaines. Actuellement, il y a environ 3 000 jeunes vietnamiens en formation en Francophonie, sans compter ceux qui, ayant fini leurs études, sont rentrés au Vietnam. Il s'agit des Francophones et futurs Francophones actifs dont le pays a besoin pour la promotion des échanges avec les autres pays de la Communauté francophone et qu'il est important de recenser, de sensibiliser, et de mobiliser sur des projets concrets. Il manque actuellement des structures de rassemblement pour dynamiser ce vivier de Francophones non seulement d'ailleurs au Vietnam mais dans les trois pays de la péninsule indochinoise. Récemment, l'Ambassade de France à Hanoi a pris l'initiative de créer un site Internet (www.francevietnam.com) destiné aux anciens étudiants et stagiaires vietnamiens venus en France dans le cadre de la coopération bilatérale. Cette initiative est certes précieuse mais il reste à l'étendre à l'ensemble des étudiants vietnamiens francophones quelque soit l'origine du financement de leur mobilité. Les opérateurs de l'OIF, et en particulier l'AUF, pourraient le faire.

C.3 - LA FRANCOPHONIE DANS LA SOCIETE

Dès l'ouverture en 1993 de son bureau régional d'Hanoi, l'AUF avait attiré l'attention sur la particularité en Francophonie des trois pays de la péninsule indochinoise institutionnellement francophones mais où le français n'est ni langue officielle, ni langue d'enseignement, ni langue parlée et utilisée dans un contexte de multilinguisme même partiel.

Le concept de "Francophonie globale"

Au Vietnam, des espaces où il est possible de travailler, lire, se distraire, créer et vivre en français sont à construire. Comment bâtir, par ailleurs, une coopération francophone efficace, réussir les échanges dans les secteurs d'activités de la société civile s'il n'existe pas dans ce

pays, au moins partiellement, des acteurs : médecins, ingénieurs, économistes, juristes… parlant français ? Dans ce contexte, «fabriquer» de la francophonie est indispensable.

On en prend conscience d'autant plus que, quittant la francophonie étatique des diplomates et hauts fonctionnaires, on cherche à rendre la francophonie populaire en se rapprochant des peuples. Ainsi, l'Association internationale des Régions francophones (AIRF) constate que pour coopérer avec les régions francophones d'Asie du sud-est et d'Europe centrale et orientale, il faut travailler à la constitution de "noyaux francophones" au sein des instances politiques et exécutives des régions partenaires.

Pour y parvenir, l'action éducative ne suffit pas. L'approche doit être «globale». La francophonie doit être vivante dans la société, au quotidien, dans l'entreprise, dans les médias, au niveau de l'affichage et des industries culturelles.

De 1993 à 1999, l'AUF a donc accompagné son action éducative d'une coopération en matière de francophonie d'entreprise et au quotidien. Cette approche réussie de «francophonie globale», mal comprise, lui fut pourtant ensuite reprochée au nom d'une logique de non respect de son mandat. Aujourd'hui, malgré les efforts entrepris par l'AIF, le volet «francophonie dans la société» reste déficient au Vietnam.

C.3.1 - LES INVESTISSEMENTS ET ENTREPRISES FRANCOPHONES[118]

Si le champ économique fut évoqué dès le IIè Sommet de la Francophonie tenu à Québec en 1987, c'est à Hanoi au VIIè Sommet en même temps qu'elle institutionnalise sa dimension politique, que la Francophonie se dote d'un plan d'action qui intègre la coopération économique. Les chefs d'État et de gouvernement conviennent alors de mettre en œuvre l'espace de coopération économique francophone, conçu comme un réseau de coopération s'appuyant sur les organisations régionales et mondiales existantes et cherchant à faire bénéficier les pays de la Francophonie d'une plus-value commune.

Une Conférence des ministres francophones de l'Économie eut lieu à Monaco en avril 1999 avec pour thème "investissement et commerce". Dans leur déclaration finale, les ministres se sont engagés à développer le partage d'informations à caractère économique entre les États et

---

[118] - La plupart des statistiques sur l'économie, les investissements et les entreprises françaises dans cette partie viennent des derniers documents du site public pour le développement international des entreprises françaises www.missioneco.org/vietnam/index.asp

les gouvernements aussi bien qu'entre les entreprises francophones, à faciliter la participation de tous les membres de la Francophonie au commerce mondial et à renforcer l'intégration régionale. Ils ont affirmé leur volonté de contribuer à la formation des acteurs économiques et la réalisation d'un environnement sans cesse plus favorable à l'investissement, dont l'accroissement est une condition essentielle du développement.

Le chef de la délégation du Vietnam a souligné qu'il devrait y avoir plus de solidarité entre les gouvernements et les entreprises francophones. Il a de plus insisté sur l'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire en vue d'augmenter les échanges commerciaux entre pays francophones. Le vice-Ministre vietnamien du Commerce a, quant à lui, affirmé que la Francophonie est un forum qui doit permettre d'exploiter et de développer les riches potentialités des pays membres et aider à mettre en place des aides mutuelles.

Le 16 septembre 2002, le Centre d'information économique de la Francophonie a été inauguré à Monaco avec pour objectif de permettre à tous les pays membres de la Francophonie de bénéficier d'un accès facile et rapide à une information pertinente concernant l'économie francophone. Dans la même mouvance, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie a créé en 2004 un site Internet pour promouvoir l'Espace Économique Francophone (EEF) dans la mondialisation. Les objectifs de l'EEF sont triples : partager l'information autour de préoccupations communes du Sud et du Nord, promouvoir les bonnes pratiques et expériences réussies, favoriser les opportunités d'affaires.

Actuellement, la langue de travail dans les établissements étatiques et privés au Vietnam est la langue nationale. Même l'anglais, qui est pourtant de plus en plus appris depuis l'adhésion du Vietnam à l'ASEAN, n'est utilisé que lors qu'il faut correspondre avec des partenaires étrangers ou recevoir des délégations étrangères. Toutefois, l'anglais est, dans ces cas, largement utilisé pour la simple raison qu'il est devenu la langue des affaires et de la communication internationale la plus parlée dans la région.

Quant à la place du français, elle dépend fortement des investissements des entreprises de la France ainsi que des pays utilisant le français. Utilisé par nécessité de communication entre les investisseurs francophones et les personnels locaux, le français devient aussi progressivement une langue de travail, quoique minoritaire. Il fait naturellement partie des critères de recrutement du personnel local. Dans plusieurs sociétés conjointes ou bureaux de représentation francophones, la langue de travail officielle est le français. Tout cela crée une

nouvelle dynamique francophone. C'est aussi un fort encouragement pour les jeunes qui ont choisi l'apprentissage du français à l'école secondaire ou à l'université.

La francophonie économique au Vietnam se mesure non seulement dans les échanges commerciaux avec les pays de l'OIF mais surtout dans l'investissement des entreprises francophones sur place. Cela veut dire que plus la part de l'IDE (Investissement direct étranger) francophone est élevée, plus la francophonie se porte bien. Toutefois, il s'agit du maillon faible de la Francophonie dans cette région du monde. Les premiers investisseurs au Vietnam sont surtout asiatiques. Plus généralement, la «francophonie économique» est le maillon faible de la Francophonie et cela d'abord pour des raisons conceptuelles.

Dans une première approche, encore majoritaire, on considère qu'on ne peut parler d'espace économique en Francophonie compte tenu des engagements pris par chacun des pays vis-à-vis de l'OMC ou des Unions régionales les concernant. L'économie en Francophonie doit, pour les tenants de cette thèse, se limiter à la formation des cadres d'entreprise et à la promotion de la coopération entre entreprises.

Une autre conception brise les tabous des «préférences économiques impossibles et des subventions interdites » et fait remarquer que donner à la Communauté francophone l'ambition d'être un pôle de dialogue, de solidarité et de diversité dans le monde implique la construction d'un espace économique francophone. Il faut en particulier, en matière d'industries culturelles, que la Francophonie puisse recourir à des préférences de circulation et mettre en place des fonds de garantie et d'investissement.

C.3.1.1 – LES DONNES ECONOMIQUES

L'adoption de la politique du renouveau "Doi moi" s'est accompagnée d'une libéralisation de l'économie qui s'est accentuée encore après l'effondrement de l'Union Soviétique au début des années 1990. L'arrêt de l'aide de Moscou et de la division socialiste du travail amena le gouvernement vietnamien à réorienter de fond en comble sa politique étrangère et économique. Le règlement de "l'affaire cambodgienne" et le soutien de la France dans les enceintes internationales faciliteront la mise en place de cette nouvelle diplomatie. Les relations avec les institutions multilatérales de financement (F.M.I., Banque Mondiale) seront normalisées, de même qu'avec les créanciers publics (Club de Paris) et privés (Club de Londres), ce qui permettra la reprise des concours financiers ainsi que l'allégement et l'étalement des dettes.

Depuis 1987, les échanges du Vietnam se sont réorientés vers les pays de l'Asie notamment avec son adhésion à l'ASEAN mais aussi en raison d'une progression forte des échanges avec la Chine. Cependant, parallèlement, la signature de l'Accord de coopération avec l'Union européenne a largement contribué à en faire le premier marché à l'exportation des produits vietnamiens. La France, au sein du marché communautaire est le 2ème pays client du Vietnam après l'Allemagne.

Le Vietnam a rejoint l'APEC (Association de coopération économique de l'Asie-Pacifique) en novembre 1998 et des négociations avec l'Organisation Mondiale du Commerce pour une adhésion proche du Vietnam sont en cours. L'Accord commercial avec les Etats-Unis a été signé en juillet 2000. Il est entré en vigueur le 10 décembre 2001. A la différence du Cambodge et du Laos, le Vietnam ne fait pas partie des pays les moins avancés (PMA).

L'agriculture qui fait encore vivre 70% des Vietnamiens, pèse cependant de moins en moins lourd dans le PIB du pays. Elle supprime des emplois. La restructuration des entreprises étatiques fait de même. Pour faire face à cette perte d'emplois, le gouvernement prévoit de financer de grands travaux. Hanoi et surtout Ho Chi Minh - ville devraient ainsi se doter d'un système de transports publics modernes (métro, tramway et monorail). Un TGV reliant les deux villes est prévu pour 2020.

Actuellement, près de 100.000 entreprises et 2 millions de "foyers" ou de fonds de commerce privés sont recensés. Mais la plupart des entreprises sont dotées de technologies obsolètes et d'un bas niveau de gestion, rendant donc faible leur productivité et élevés les prix de revient. Un récent Forum de l'économie mondiale à Hanoi a classé le Vietnam en 65ème sur une liste de 80 pays en concurrence économique. Les experts du Forum ont souligné des faibles capacités managériales et de productivité du Vietnam. La croissance du pays repose essentiellement sur des ressources naturelles abondantes, une main d'œuvre bon marché et des faibles coûts de production. Cependant, toujours selon les experts, le niveau des infrastructures est encore faible voire médiocre. Il en est de même en ce qui concerne la formation des ressources humaines.

Malgré le contexte défavorable de l'économie mondiale surtout pendant la période 2000–2003, la croissance économique du Vietnam reste soutenue : plus de 7% en moyenne annuelle entre 2002 et 2004. Ce qui constitue la deuxième performance en Asie, après la Chine. En 2005, ce taux de croissance devrait être conservé et même amélioré. La Banque mondiale

dans son dernier rapport attribue la croissance élevée des dernières années à la forte croissance des exportations vietnamiennes. Celles-ci ont encore progressé en 2004 compte tenu d'un changement notable des relations commerciales entre le Vietnam et les Etats-Unis. Ces derniers sont dorénavant le premier pays client du Vietnam. Ils sont suivis par le Japon, la Chine et le Singapour. Selon le rapport, après une baisse des IDE (Investissements directs étrangers), les arrivées de capitaux étrangers ont eu tendance à augmenter en 2003. La Banque mondiale estime que les investissements au Vietnam devraient connaître une croissance de 10% par an dans les années à venir.

C.3.1.2 – LA PRESENCE DES ENTREPRISES FRANCOPHONES AU VIETNAM

Avant l'ouverture du Vietnam aux investissements étrangers, le français était sous utilisé dans le secteur économique. Considéré comme une langue étrangère, il était seulement employé dans des occasions d'échanges avec les partenaires parlant français. Mais ces occasions étaient rares car les échanges économiques se faisaient principalement avec l'URSS et les pays de l'Europe de l'Est pour des raisons politiques.

Depuis l'entrée en vigueur du code sur l'investissement étranger en 1991, l'arrivée des entreprises francophones a immédiatement créé un marché de l'emploi francophone. Pour renforcer la conviction francophone croisée de différents milieux sociaux, économiques et éducatifs, l'AUF a pris l'initiative d'organiser en 1994 à Ho Chi Minh – Ville un colloque international sur le thème : " Affaires – Entreprise – Francophonie ". Ce colloque avait pour ambition d'inciter les entreprises des pays francophones à investir au Vietnam et, parallèlement, de faire sortir la langue française des écoles pour la faire entrer dans les entreprises. Plus de deux cents hommes et femmes d'affaires y ont participé. Dans la suite de ce colloque, l'AUF a organisé en 1996 toujours à Ho Chi Minh - ville, un séminaire régional intitulé : " Affaires – Formation - Francophonie ". Cette fois, les deux mondes éducatif et d'affaires étaient au rendez – vous. Ce séminaire s'est clôturé par la signature de conventions de partenariat entre les entreprises concernées (Orsan, Vietbis, Saigon Tourist, Proconco, Sneidher ...) et l'AUF. L'objectif de ces conventions était de promouvoir, côté entreprise, l'usage du français au travail et de renforcer, côté éducatif, les formations francophones par le biais de stages et d'interventions de professionnels dans les cours. A cette occasion, les milieux d'affaires ont souhaité la création d'une " Bourse de l'emploi francophone ". En réponse, l'AUF, en partenariat avec le Centre d'emploi pour les cadres relevant du Comité populaire de Ho Chi Minh – ville, a ouvert en 1996 un Département de l'emploi francophone

(DEF) à Ho Chi Minh - ville. Ce partenaire a été remplacé en 2000 par le Centre de l'emploi de Ho Chi Minh - ville. Suivant cet exemple, une deuxième bourse de l'emploi, issue d'un partenariat entre l'AUF, l'AIF et la Chambre de commerce et d'industrie du Vietnam, a été créée à Hanoi. Afin de mieux s'adapter au nouveau contexte, le DEF à Ho Chi Minh – ville a rejoint en avril 2002, un nouveau partenaire : la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Vietnamienne (CCIFV). Devant le succès rencontré par le DEF de Ho Chi Minh - ville après un an d'expérience, c'est une convention globale de partenariat entre l'AUF, la CCIFV et l'AIF pour les deux DEF qui a été proposée et signée. Ainsi, le DEF à Hanoi est-t-il hébergé depuis mars 2003 dans les locaux de la CCIFV, au plus près des entreprises françaises; ceci pour le plus grand bénéfice des étudiants francophones. Quant à la CCIFV, son intérêt ne fait aucun doute car fournir des ressources en main d'œuvre est l'un des principaux services qu'elle doit assurer à ses membres. Avec la nouvelle convention, toutes les entreprises membres de la CCIFV ont désormais un accès gratuit aux services du DEF. Au 30 juin 2003, le DEF a comptabilisé un total de plus de 2 400 demandeurs d'emplois, dont près de 350 diplômés des filières universitaires francophones. Sur quatre ans et demi, 935 offres d'emplois ont été traitées, 390 d'entre elles ont été satisfaites[119]. Il faut rappeler que le DEF n'est pas une agence professionnelle d'emploi mais un programme développé en direction des étudiants francophones, notamment ceux qui ont participé à une formation soutenue par l'AUF.

Forum de l'emploi francophone[120]

HANOI - Un forum de l'emploi francophone s'est tenu le 6 avril, à Ho Chi Minh-Ville, en présence de M. Nicolas Warnery, Consul général de la France à Ho Chi Minh-ville. Organisé par l'Association des entreprises françaises au Vietnam (CCIFV), en coopération avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et sponsorisé par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) et le Consulat général de la France à Ho Chi Minh-Ville, cet événement avait pour objectif d'aider les étudiants vietnamiens bilingues à connaître les grosses entreprises françaises opérationnelles au Vietnam, ainsi qu'à, éventuellement, leur permettre de décrocher un emploi correspondant à leur formation.

---

119 - Plaquette du Bureau Asie-Pacifique de l'AUF

120 - Agence vietnamienne d'information, « Forum de l'emploi francophone », 8 avril 2005, http://www.vnagency.com.vn

Il s'agissait de la quatrième édition de ce forum. Vingt sociétés françaises connues au Vietnam étaient présentes, comme Sofitel, Groupama, l'Hôpital franco-vietnamien, Big C, la sucrerie Bourbon Tây Ninh... Avec 90 offres d'emploi proposées : directeurs, ingénieurs, techniciens qualifiés, employés dans l'hôtellerie... Lors du 1er forum, les entreprises françaises n'avaient embauché que 50 personnes. M. Philippe Serene, président du CCIFV, a fait savoir qu'à ce jour environ 10.000 Vietnamiens travaillent dans 250 entreprises françaises opérationnelles au Vietnam. Ils ont pu se familiariser avec l'environnement de travail des Français, suivre des formations professionnelles et développer leur créativité.

Selon les statistiques vietnamiennes, la France était en 2002, le 12ème fournisseur du Vietnam avec 1,6% de parts de marché. Elle venait juste derrière les pays asiatiques qui fournissent près de 75% des importations vietnamiennes. En 2002, la France était le premier pays investisseur non asiatique avec 2,1 milliards d'euros engagés au Vietnam sur 37,9 milliards de licences accordées au total par le gouvernement vietnamien. Elle s'est classée premier investisseur européen à la 6ème place tous pays confondus. Il y a environ 250 entreprises françaises et une centaine de projets français en activité au Vietnam.

La France est aussi parmi les premiers pourvoyeurs de touristes depuis l'ouverture du pays. D'après les statistiques du Département du tourisme, 86 400 voyageurs français sont venus au Vietnam en 2000 et 99 700 en 2001, ce qui confère à la France la première place parmi les pays européens.

Le plus grand supermarché du Nord mis en chantier[121]

Le Centre commercial Espace Bourbon Thang Long, coentreprise entre le groupe français Bourbon et la Compagnie touristique et commerciale Thang Long, qui s'implante dans la rue Trân Duy Hung, arrondissement de Câu Giây (Hanoi), a été mis en chantier le 2 octobre.

Occupant une superficie de 7,5 ha, il comprendra un hypermarché, le plus important au Nord, des cafétérias et des stands à louer. Son investissement devrait atteindre 30 millions de dollars, dont la partie française contribuerait à hauteur de 65 %. Selon les prévisions, ce centre serait inauguré en septembre 2004[122] et embaucherait 800 employés. Bourbon a également signé un accord d'approvisionnement avec le partenaire français Casino, gros fournisseur de

---

121 - HONG KY, « Le plus grand marché du Nord mis en chantier », *Courrier du Vietnam*, 6 octobre 2003

122 - Ce centre commercial a été inauguré en janvier 2005.

produits alimentaires dans le monde. Lors de la mise en chantier, l'ambassadeur Antoine Pouillieute a affirmé que la France soutenait l'adhésion du Vietnam à l'Organisation mondiale du commerce. Le directeur du groupe Bourbon est persuadé de la réussite de ce projet. Pour sa part, Nguyên Bich Dat, vice-Ministre du Plan et de l'Investissement, a affirmé que son ministère continuerait de créer des conditions favorables aux investisseurs étrangers, dont les français. Implantée au Vietnam en 1995, la société a construit deux supermarchés Cora, dont l'un à Hô Chi Minh-Ville et l'autre à Dông Nai (Sud). Le groupe Bourbon a également investi dans la construction de deux sucreries, dans les provinces de Tây Ninh (Sud) et Gia Lai (hauts plateaux du Centre). Le groupe constitue le plus important investisseur français au Vietnam, pour un montant de 250 millions de dollars.

En ce qui concerne la Belgique : on recense environ 50 entreprises de la région wallonne implantées au Vietnam au sein desquelles le français est largement utilisé. La Belgique est un partenaire important du Vietnam. En ce qui concerne les investissements directs, certaines entreprises belges ont des relations de confiance avec les Vietnamiens, à travers des projets de société conjointe tels que l'usine de thé de Phu Bên (province de Phu Tho), le Centre des contacts commerciaux de Hai Phong, et dans d'autres domaines comme la taille des diamants, la chocolaterie, …. En 2003, sur la liste des 60 premiers pays investisseurs au Vietnam, la Belgique se classe au 27e rang.

Plusieurs entreprises wallonnes ont déjà pris le risque du Vietnam[123]

HO CHI MINH VILLE - Le marché vietnamien est en phase d'ouverture. Ils proposent aux entreprises étrangères plusieurs formes d'implantations. Le bureau de représentation d'abord, qui est un simple pied-à-terre dans la place, mais qui permet de développer des relations commerciales intéressantes. L'entreprise mixte ensuite, associant capitaux étrangers et vietnamiens (souvent de proches ou de membres influents du parti) et enfin l'entreprise privée pure, désormais autorisée. Dans les faits, il faut souvent passer par les deux premiers stades avant d'arriver à racheter les parts vietnamiennes et de créer une entreprise au capital 100% étranger.

Plusieurs sociétés wallonnes s'y sont risquées. Certaines se sont contentées de décrocher un contrat, puis de l'honorer c'est le cas de la société ERI Basse-Sambre, qui a construit le seul

---

123 - Bernard BARBIEUX, « Plusieurs entreprises wallonnes ont déjà pris le risque du Vietnam », *La dernière heure*, 24 novembre 2002

incinérateur de déchets du Vietnam. Il traite en fait une partie infime des déchets hospitaliers d'Ho Chi Minh Ville (6,5 millions d'habitants). Quant aux déchets ménagers, absolument tout est à faire.

Une autre société, celle des Liégeois de Spacebel, a créé une société mixte avec les Vietnamiens de Saïgon Postel, afin de développer au Vietnam des logiciels haut de gamme. Enfin, les frères Safarian, Liégeois d'origine, ont été au bout du processus et ont implanté dans un parc industriel ultra-moderne leur propre usine de... chocolat. Du chocolat belge, commercialisé sous la marque Grand-Place à destination du marché local ou de l'industrie.

On le voit, les opportunités existent et devraient encore se multiplier dans les prochaines années.

Parmi les sociétés canadiennes qui investissent et font des affaires au Vietnam, plus de 70% proviennent du Québec[124] et travaillent préférentiellement en français. Le Canada a été classé en 2003 au 26e rang des principaux pays investisseurs. Parmi cette trentaine de projets, une dizaine sont déjà opérationnels et un certain nombre d'autres sont actuellement en phase d'élaboration.

Une initiative de crédit mutuel connaît un succès étonnant. Ce sont les "caisses de crédit populaires " encadrées par le mouvement mutualiste québécois *Desjardins* et sous tutelle de la Banque d'Etat du Vietnam. En 1999, ces caisses étaient déjà au nombre de 970 présentes dans 53 provinces. Elles comptaient 600 000 membres. Les prêts sont garantis par caution solidaire. Le crédit mutualiste est démocratiquement vivant et efficace avec un nombre négligeable d'impayés. Il correspond à la tradition de solidarité familiale et villageoise au Vietnam. C'est probablement une solution d'avenir pour le petit crédit dont a besoin le paysan et pour drainer l'épargne rurale jusqu'alors thésaurisée.

La Suisse est présente au Vietnam avec une vingtaine d'entreprises. Cependant, peu d'entreprises suisses emploient le français comme langue de travail.

Les investissements des autres pays francophones sont négligeables. En fait, les investissements proviennent toujours des pays francophones du Nord pour des raisons

---

124 - Sources de l'Ambassade du Canada à Hanoi

évidentes, mais aussi parce que le multilatéral francophone n'a pas cherché à développer d'activités Sud-Sud dans le domaine économique.

C.3.1.3 - EN CONCLUSION

De façon générale, on peut dire que la francophonie économique n'a pas pris un vrai départ au Vietnam pas plus d'ailleurs que dans le reste de la Communauté francophone. On en connaît les raisons principales :

les valeurs d'origine qui tissent la Communauté francophone ne reposent pas sur la promotion de l'économie. Autrement dit, la Communauté n'a jamais vraiment voulu être un espace de coopération économique où le label "francophone" fait la différence,

le postulat comme quoi la construction d'un espace économique francophone est impossible compte tenu des accords passés par les pays membres avec les ensembles régionaux auxquels ils appartiennent et avec l'OMC,

enfin, la langue française est considérée encore par beaucoup comme langue de culture, de droit et d'administration ; les affaires et les relations économiques étant du domaine de l'anglais. Les échanges commerciaux et les investissements francophones n'entraînent donc pas automatiquement l'usage de la langue française. Lorsque des industriels français exigent de leurs employés la connaissance exclusive de l'anglais, ils contribuent eux-mêmes à déclasser l'usage international du français.

Il est tout à fais clair que dans le domaine des affaires, les partenaires économiques du Cambodge, du Laos et du Vietnam ne se mettront à la langue française que s'ils y voient un intérêt et une nécessité. Ceci est partiellement le cas du fait de la présence d'entreprises et d'investissements francophones et d'échanges économiques entre les trois pays et la Francophonie d'Europe. Dans cette optique, Antoine Pouillieute, ancien Ambassadeur de France disait, parlant du rôle que joue le français, que la langue française doit être « *un atout d'action plutôt qu'une marque de raffinement,……une langue d'usage permettant l'accès à des savoirs francophones.* »[125]

---

125 - Antoine POUILLIEUTE, « Discours inaugural », *5ème Assises des acteurs de la coopération franco-vietnamienne* à Toulouse, le 13 octobre 2003

C.3.2 - LE FRANÇAIS DANS LA VIE QUOTIDIENNE : ASSOCIATIONS ET CERCLES, AFFICHAGE, MASS MEDIA, INDUSTRIES CULTURELLES

C.3.2.1 - ASSOCIATIONS, CERCLES ET CLUBS FRANCOPHONES

Au Vietnam, du fait de l'engouement pour la culture française, les clubs et associations francophones sont assez nombreux. Plusieurs existent depuis la période de la guerre américaine. On dénombre plus d'une trentaine de cercles francophones répartis dans tout le pays. Bien que diverses, les activités de ces cercles peuvent être regroupées en trois catégories principales : culturelles, d'enseignement et professionnelles. Les cercles "culturels" organisent régulièrement des rencontres thématiques, des excursions, des jeux et concours, des séances de lecture ou de vidéo...

Il y a peu de cercles dont l'unique activité est l'enseignement du français car ils associent généralement enseignement du français et programmes culturels. En ce qui concerne les cercles "professionnels", ils regroupent des personnes membres exerçant une même profession ou ayant un même intérêt pour une discipline (médecine, informatique…). Tous ces cercles dépendent soit de l'Union des Organisations d'Amitié avec le Vietnam (PACCOM) au niveau central ou local, soit de l'Association d'Amitié France-Vietnam, soit des Services culturels provinciaux.

Ces cercles partagent un même et réel intérêt pour la Francophonie et ne demandent qu'à rencontrer des ressortissants des pays francophones. Mais de façon générale, la plupart de leurs membres ont plus de 50 ans. Beaucoup sont des retraités qui ont décidé de rejoindre les cercles par amour de la culture et de la langue françaises qu'ils ont apprises dans leur jeunesse. Les jeunes francophones ne semblent pas encore être attirés par ce type d'activités. Cependant, les cercles francophones constituent effectivement une réalité vivante de la francophonie dans plusieurs villes et provinces vietnamiennes.

Liste 2003 des cercles francophones du Vietnam[126]	**VILLE**

[126] Sources de l'Ambassade de France à Hanoi, www.ambafrance-vn.org

AU NORD	
Association d'Amitié Vietnam-France (AAFV)	Hanoi
Association des Professeurs de Français au Vietnam	Hanoi
Association d'Amitié Vietnam-France de la ville de Hanoi (AAVF)	Hanoi
Cercle des Anciences Elèves Francophones (CAEF)	Hanoi
Club des Anciens Stagiaires Techniques (CASTEF)	Hanoi
Cercle des Francophones de Hanoi	Hanoi
Centre Unifié des Amis de la Francophonie (CUAF)	Hanoi
Club des Amis	Hanoi
Jouons avec le français (JAF)	Hanoi
Clé d'or	Hanoi
Cercle francophone de Hoa Xa	Ha Tay
Cercle francophone de Hai Duong	Hai Duong
Espace francophone de l'école de médecine	Haiphong
Hôpital VIET TIEP	Haiphong
Cercle du 19 mai	Haiphong
Cercle UNESCO francophone	Haiphong
Association d'Amitié Vietnam-France de Nam Dinh	Nam Dinh
Club francophone de Phu Tho	Phu Tho

AU CENTRE	
Cercle francophone de Hué	Hue
Cercle francophone de Danang	Da Nang
Cercle francophone de Dalat	Dalat
Association des Francophones de Khanh Hoa (AFK)	Nha Trang
Cercle francophone de Nha Trang (CFNT)	Nha Trang
Cercle des lecteurs d'expression française (CLEF)	Nha Trang
AU SUD	
Maison de la Francophonie	HCMV
Espace francophone de Lotus	HCMV
Les Hirondelles	HCMV
Cercle francophone de Sa Dec	Sa Dec
Cercle francophone de Cao Lanh	Cao Lanh
Cercle francophone de la province de Tien Giang	My Tho
Cercle francophone de Ben Tre	Ben Tre
Cercle des élèves du lycée de Soc Trang	Soc Trang
Club francophone de Can Tho (CFC)	Can Tho

En dehors des activités précitées, les cercles publient leurs propres bulletins. Trois d'entre eux diffusent régulièrement une publication : le bulletin de l'Association d'Amitié France-Vietnam (trimestriel), la lettre du Cercle des anciens élèves francophones (bimensuel), le bulletin " Eco francophone " de la Maison de la Francophonie de Ho Chi Minh – ville (trimestriel)

C.3.2.2 - L'AFFICHAGE

Au Vietnam, le français n'est plus utilisé dans la rue, dans la famille, bref au quotidien. On remarque encore des vestiges français à travers l'architecture coloniale et des «ouvrages industriels» construits par les Français qui perdurent encore dans les trois pays de la péninsule indochinoise malgré les guerres et les intempéries. A Hanoi, le pont Paul Doumer rebaptisé "Long Bien", l'Opéra municipal, la Bibliothèque Nationale... sont devenus des symboles de la ville. Mais ce qui frappe surtout un étranger, c'est l'existence des panneaux et enseignes en français devant quelques bâtiments en ville. Ces panneaux sont d'ailleurs en diminution et minoritaires par rapport non seulement à ceux en langue nationale, ce qui est naturel, mais aussi à ceux en anglais.

Depuis 1954, la politique de vietnamisation au Nord et l'influence américaine au Sud ont eu pour conséquence l'éclipse de la langue française, langue autrefois utilisée au quotidien. Si l'héritage architectural français est encore visible, surtout à Hanoi, on ne voit pratiquement plus de mots français dans la rue. Avec le "Doi moi", le nombre de touristes utilisant le français au Vietnam est devenu important, ce qui incite cependant les boutiques et centres commerciaux à choisir, à côté de l'anglais ou du chinois, le français sur leurs enseignes. Les sites touristiques de renom affichent aussi en langue française pour servir les Francophones. Dans les grandes villes du Vietnam, les signalétiques des musées fréquentés par les touristes sont souvent trilingues : vietnamien, français, anglais comme aux musées de l'Histoire de Hanoi et de Ho Chi Minh – ville, au musée des Beaux Arts et au musée d'Ethnographie de Hanoi (qui a été financé par la France), au musée Cham à Da nang …On assiste donc à un timide renouveau de l'affichage en français au Vietnam. Le Sommet francophone de Hanoi a poussé encore plus loin ce mouvement. Plusieurs signalétiques trilingues (vietnamien, français et anglais) ont été posées aux différents sites et aux carrefours importants de Hanoi, ville organisatrice du Sommet. Le Canada – Nouveau Brunswick a financé, à cette occasion, un réseau de signalisation trilingue dans Hanoi intra-muros portant le logo du VIIè Sommet.

Parallèlement aux travaux de préparation du Sommet francophone, l'AUF, dans le cadre de son ancien programme " Francophonie au quotidien "[127], a contribué activement à la francisation des quartiers commerciaux et touristiques, des hôtels et restaurants connus. De 1996 à 1999, plusieurs centaines de panneaux et enseignes en langue française ont ainsi été

[127] - Ce programme considéré par le rapport d'évaluation de l'AUF en 1999 comme ne faisant pas partie du mandat universitaire de l'AUF, n'existe plus dans sa programmation depuis 2000.

installés à Hanoi, Ho Chi Minh – ville et Dalat à son initiative. Cependant, faute de renouvellement de ces actions arrêtées au début 2000 par l'AUF, beaucoup de panneaux ont été abîmés et enlevés. Elle a aussi aidé plusieurs musées à franciser leurs salles d'exposition. Des conventions de partenariat ont été signées entre l'AUF et certains hôtels, restaurants dans le but de rendre le français plus visible dans ces établissements. Pour ce faire, l'AUF a organisé des cours de français au personnel et aidé à traduire les menus et brochures de présentation en langue française ... A noter que Saigon Tourism conserve toujours une présence francophone dans ses hôtels. L'AIF pour sa part aide aussi les villes touristiques à établir une signalisation urbaine en français.

Une des choses qui frappe les touristes francophones, c'est qu'on ne trouve nulle part un mot français dans les aéroports internationaux du Vietnam.

Il est clair qu'une signalétique en français dans les aéroports est un signal très important de francophonie qui incite les Francophones à leur arrivée à parler français pendant leur séjour. Dans le cas contraire, le message est ravageur et suscite l'utilisation en toutes occasions de l'anglais même avec des partenaires nationaux francophones.

De façon générale, beaucoup de choses restent à faire pour franciser les lieux publics.

C.3.2.3 - LES ACTIONS ET LES ECHANGES CULTURELS

a) Les activités en l'honneur de la Journée internationale de la Francophonie

Chaque année, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie - le 20 mars - plusieurs concours et activités en son honneur sont organisés dans presque toutes les provinces et villes du Vietnam, par les écoles bilingues, les filières universitaires francophones, les départements de français, les Comités populaires, les cercles et associations francophones. Il s'agit en général de soirées de chansons françaises, de spectacles de variétés, de séminaires et de discussions sur un sujet francophone, d'expositions sur les pays francophones, de séances de lecture …

A Hanoi, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie a coutume de réunir, plusieurs mois à l'avance, les Ambassades francophones, l'AUF et plusieurs ministères et organisations nationales concernés pour qu'ensemble, ils organisent et répartissent les tâches concernant une série d'actions :

- expositions de livres en français ;
- expositions sur les pays francophones ;
- festivals de films francophones ;
- concours ou Olympiades sur la Francophonie (Le printemps des poètes, Le Mot d'or de la Francophonie, la Dictée du français, Questions pour un champion ...)
- fête de l'Internet ;
- rencontres avec des personnalités francophones (écrivains, politiciens)
- reportages et émissions sur la Francophonie à la radio ainsi qu'à la télévision vietnamienne ;
- spectacles donnés par les artistes venant des pays francophones.

Pendant tout le mois de mars, les mass média francophones sont mobilisés sur le thème de la Francophonie. Toutes ces activités contribuent largement à sensibiliser les populations sur le monde francophone et particulièrement sur ses richesses culturelles.

b) La diffusion de films francophones

Au Vietnam, depuis 2000, un festival du cinéma francophone est organisé, à l'initiative du bureau régional Asie-Pacifique de l'AIF, à Hanoi et à Ho Chi Minh – ville à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie. Le public vietnamien peut non seulement voir les films francophones d'Europe, mais aussi ceux du Canada, de l'Afrique, du Monde arabe. Par ailleurs, chaque année depuis 6 ans, le festival du cinéma européen organisé par la Commission de l'Union européenne au Vietnam présente, entre autres, des films en langue française en provenance de la France et de la Belgique. Malgré tous ces efforts et particulièrement ceux du Service culturel de l'Ambassade de France, la diffusion des films francophones au Vietnam reste modeste devant l'envahissement par le cinéma américain et asiatique (particulièrement coréen et chinois). Autre réalité spécifique, il est difficile d'imaginer de pouvoir diffuser les films francophones sans doublage ou en «voix off ». Le public francophone peut aussi aller voir des films français en version originale à l'Alliance française à Hanoi ou à l'Institut d'échanges culturels et de coopération artistique avec la France (IDECAF) à Ho Chi Minh - ville. Cependant, il s'agit souvent de vieux films.

c) Les échanges culturels avec la France

Les échanges culturels avec la France sont essentiellement mis en œuvre par les centres culturels français qui sont relativement nombreux. Citons tout particulièrement l'Alliance française de Hanoi dont le nouveau nom est "l'Espace" depuis le 7 septembre 2003, date d'inauguration de ses nouveaux locaux en plein centre ville et l'IDECAF à Ho Chi Minh – ville.

Très dynamiques, les centres culturels français servent de relais et apportent leur aide aux institutions françaises culturelles et académiques, publiques ou privées, qui veulent s'engager dans une action de coopération en matière de danse, musique, théâtre, arts plastiques, livres et bibliothèque. Ils contribuent largement à la diffusion culturelle et artistique française auprès de toutes les classes d'âge. L'accent est mis sur des projets réalisés en coopération entre des créateurs français et locaux.

Chaque année, l'Ambassade de France participe activement par le concours de ses centres culturels aux activités culturelles et artistiques en l'honneur de la Journée internationale de la Francophonie

Un autre événement culturel francophone important est la Fête de la musique, le 21 juin où des concours et représentations de chansons en français sont organisés dans plusieurs universités, écoles et centres culturels français à Hanoi, Ho Chi Minh - ville, Hué, Da nang ...

C.3.2.4 - LES MEDIA FRANCOPHONES

a) La presse écrite

Forte de plus de 500 titres, la presse écrite vietnamienne s'est considérablement développée et diversifiée depuis une dizaine d'années. Elle compte à la fois des quotidiens, des hebdomadaires et des mensuels, aussi bien généralistes que spécialisés, nationaux que régionaux.

Actuellement, il n'y a qu'un titre francophone qui parait au Vietnam. Il s'agit du quotidien « Le Courrier du Vietnam » doté d'un numéro spécial « le Courrier du Vietnam – Dimanche ». Il est édité par l'Agence vietnamienne d'information (AVI). C'est l'unique quotidien en langue française du pays. Ce journal, de format tabloïd de 16 pages, propose des informations générales, partagées entre l'actualité vietnamienne et internationale, et plusieurs rubriques (économie, éducation, société, culture, sports, loisirs...). Vendu 2700 dongs (15

centimes d'euros), son tirage se situe autour de 4 000 exemplaires. En janvier 2000, le journal a inauguré une nouvelle maquette, plus moderne. "Le Courrier du Vietnam" a vu le jour en 1964 sous forme de revue mensuelle. Il est devenu quotidien en 1994 à la demande de l'AUF, avec 4 pages au début. Son passage progressif de 8 puis à 12 pages et après à 16 pages est le résultat des accords de coopération successifs signés de 1994 à 1999 entre l'AVI et l'AUF. Cette coopération a cessé en 2000 pour les raisons déjà indiquées. Parallèlement, le "Courrier du Vietnam" bénéficie de l'aide de l'Ambassade de France (correction, bourse de formation, sources d'information de l'AFP) et des aides ponctuelles de différents partenaires (journaux français et québécois). « Le Courrier du Vietnam » est distribué depuis 1996 dans les avions de Vietnam Airlines. Il est vendu dans les principales villes du Vietnam et distribué aux clients dans beaucoup d'hôtels d'Hanoi, Hué, Danang et Ho Chi Minh – ville.

L'AVI publie en outre, une revue en langue française "Vietnam illustré" destinée aux Francophones vietnamiens à l'extérieur du pays. Son site Internet est aussi consultable en langue française.

Il est à noter que depuis quelques mois, le bimensuel économique, social et culturel "Saigon Eco" édité à Ho Chi Minh – ville par le groupe de presse *Saïgon Times* a arrêté de paraître. De format magazine, il comptait 32 pages. Lancé en 1993, son tirage avait atteint jusqu'à 5 000 exemplaires.

Avec l'aide de l'Ambassade de France à Hanoi, depuis mars 1999, l'hebdomadaire "Sinh Viên" ("l'Etudiant") en langue vietnamienne publie deux fois par mois une page en français consacrée à des articles et mini-concours.

b) La télévision

L'essentiel de la présence des programmes français et en français résulte de leur diffusion par la télévision vietnamienne, le grand public n'étant pas équipé pour la réception directe des chaînes diffusées par satellite.

Les programmes en français à la télévision vietnamienne

Selon les chiffres officiels, les chaînes de télévision vietnamiennes couvrent 91% du territoire, et touchent près de 70 millions de téléspectateurs potentiels. Si aucune statistique fiable n'a été réalisée sur ce point, on estime néanmoins que le Vietnam compte plus de 10 millions de

téléviseurs. Le poste de télévision est l'un des tout premiers biens d'équipement. Dans les grandes villes, pratiquement chaque foyer en possède un, souvent couplé avec un magnétoscope. Créée en 1970, la Télévision du Vietnam (VTV) diffuse ses programmes par voie hertzienne, et dispose, grâce à des relais terrestres et satellitaires, d'une couverture nationale. VTV dispose de trois chaînes (VTV1, VTV2, VTV3), qui ont chacune une unité de productions distincte.

La Télévision du Vietnam présente quotidiennement un journal d'information en français de 15 à 20 minutes environ, diffusé à 15h00 sur VTV2, et vers 23h00 sur VTV1. Avec une présentation en plateau, ce journal fait le point sur l'actualité nationale et internationale, et propose un agenda des événements culturels à Hanoi et à Ho Chi Minh - ville. Il est le fruit d'une coopération entre CFI[128], l'Ambassade de France et VTV. La première diffusion du journal en français (JEF) remonte au 14 juillet 1993. Il s'agissait alors d'un tout-en-image de 10 minutes, avec une édition par jour.

Des émissions d'apprentissage du français sont diffusées sur la chaîne nationale VTV2 depuis 1989.

La Télévision de Ho Chi Minh Ville (HTV) propose également un journal quotidien en français vers 23h00 sur HTV7 (rediffusion le lendemain vers 11h00 dans la région du Delta du Mékong).

Les programmes français sur les télévisions vietnamiennes

Depuis le début des années 90, VTV et certaines télévisions locales (Hanoi, Ho Chi Minh ville) ont passé des accords commerciaux et de coopération avec des chaînes et opérateurs télévisuels étrangers, afin d'enrichir leurs grilles de programmes. A noter que le gouvernement vietnamien impose un quota de moins de 50% de programmes étrangers sur le volume total de la diffusion. Depuis 10 ans, les programmes français sont présents sur les télévisions vietnamiennes grâce à l'offre de CFI. VTV est désormais directement en contact avec des exportateurs français de programmes, aidée en cela par TVFrance International (TVFI). Certaines séries françaises sont ainsi diffusées en première partie de soirée et sont appréciées du grand public vietnamien.

---

[128] Canal français international

La diffusion au Vietnam de la Chaîne internationale de la Francophonie TV5 a débuté le 1er mai 1997 sur les réseaux MMDS de Hanoi et Ho Chi Minh - ville. TV5 s'est ainsi substituée à CFI qui occupait jusqu'alors le canal réservé à une chaîne d'expression française. TV5 est aujourd'hui la seule chaîne de télévision étrangère à être diffusée en clair sur le réseau MMDS. TV5 peut également être captée en réception directe depuis les satellites Palapa C2 (en analogique) et Asiasat 2 (en numérique). A noter que TV5 a proposé le 15 avril 2000 à ses téléspectateurs un programme en direct de 24 heures consacré à Hanoi et au Vietnam, dans le cadre de son émission "Ça me dit". Ce fut une opération télévisuelle francophone sans précédent au Vietnam. A noter également qu'il est possible de recevoir par satellite les programmes français de MCM et de « Fashion » TV.

c) La radiodiffusion

Moins écoutée qu'autrefois en ville, la radio est en revanche le média le plus répandu et le plus accessible dans le milieu rural. La présence radiophonique de langue française repose à la fois sur les émissions de RFI et sur la coopération entre les Services culturels des Ambassades de France avec les radios nationales.

Placée sous l'autorité du cabinet du Premier Ministre et du Comité central du Parti communiste vietnamien, tout comme la télévision, la radio nationale «la Voix du Vietnam - VOV» couvre aujourd'hui 75 % du territoire vietnamien et peut être reçue par 87 % de la population. Une estimation fait état de 12 millions de récepteurs (source : VOV). La Voix du Vietnam et certaines stations régionales (Ho Chi Minh - ville, Cantho) diffusent quotidiennement des programmes en français : journaux d'actualités, programmes sur la culture et la musique françaises, émissions d'apprentissage du français. Il faut souligner le rôle important de l'Ambassade de France et du Consulat de Ho Chi Minh – ville qui collaborent avec les rédactions chargées de ces programmes, en leur apportant une aide sous formes diverses : abonnements AFP, aide à la conception et à la réalisation de programmes, documentation.

« La Voix du Vietnam » propose des émissions d'apprentissage du français depuis 1990 (*Laura et Pactrick, L'hôtel des quatre vents, Comment vont les affaires, Le français vous chante*) avec au total 4 heures de diffusion par semaine.

La musique française est présente sur les ondes vietnamiennes grâce à l'offre de *Radio France Internationale* et de *Francophonie Diffusion*, dont les disques compacts sont proposés aux

principales radios. La place de la chanson française et francophone est présente sur « la Voix du Vietnam » à raison d'environ 2 heures par jour en moyenne.

Depuis 1988, les Vietnamiens francophones sont en mesure de capter RFI, et ce grâce aux deux accords signés avec la NHK japonaise et la Radio de Pékin qui permettent d'émettre en ondes moyennes et courtes les émissions de RFI sur tout le Vietnam. De plus, RFI émet en ondes courtes sur le Vietnam 6 heures par jour en français, 1 heure 30 en vietnamien et 1 heure en anglais. Il est à noter que les émissions en vietnamien sont peu appréciées des autorités vietnamiennes. RFI fournit également à la radio nationale des programmes musicaux enregistrés. RFI ne dispose pas d'émetteurs relais FM au Vietnam.

Cependant, malgré ces efforts, on constate globalement un déclin des média francophones au Vietnam ces dernières années. De la presse, d'abord, en particulier en nombre de titres. Il y a encore dix ans, plusieurs revues mensuelles étaient éditées en langue française, par exemple : *Syndicat vietnamien, Jeunesse vietnamienne, Femme vietnamienne*. Ces revues ont toutes disparu du fait du manque de crédits mais et surtout faute de lecteurs. Le *Vietnam Scoop*, revue économique hebdomadaire en langue française, après 5 ans d'existence, n'a pas pu survivre faute de financement. Le « Saigon Eco » a connu le même sort en 2004. Quant au *Courrier du Vietnam*, s'il faut reconnaître ses nettes améliorations par rapport au début, il doit faire encore beaucoup d'efforts pour séduire ses lecteurs francophones qui préfèrent la plupart du temps lire "Vietnam News", son frère en langue anglaise.

En ce qui concerne la télévision, TV5 n'est encore à la porté que d'une minorité de personnes, celles qui ont les moyens financiers de s'abonner au réseau MMDS ou de capter le satellite. Les émissions vietnamiennes restent minimes sur cette chaîne. Les programmes d'enseignement du français à la VTV et à la radio ont fait récemment de nets progrès. Ils sont finalement un des moyens privilégiés des Vietnamiens pour apprendre le français.

C.3.2.5 - LES EDITIONS EN FRANCAIS

On peut trouver des livres et revues en français dans quelques librairies en ville. La plupart des livres concernent le tourisme, le patrimoine, et la culture locale. Les livres en français se trouvent principalement dans les centres documentaires, les bibliothèques universitaires, les centres de langue et de culture françaises, les espaces francophones des facultés mis en place par l'AUF. Le Vietnam a adopté depuis longtemps une politique efficace de promotion culturelle à travers la publication des œuvres en langue étrangère portant sur le pays. Bien que

très peu développées, l'édition et la diffusion d'ouvrages en langue française ont toujours existé au Vietnam ; et ce, même dans la période qui a suivi les Accords de Genève de 1954. Dès le début des années 60, les *Editions en langues étrangères* ont été créées dans le Nord pour faire connaître la politique du gouvernement vietnamien de l'époque, ainsi que la culture nationale à l'extérieur. La section de français était la plus importante parce que, selon Huu Ngoc, son ancien Directeur de 1988 à 1990, "les cadres de la Maison sont en grande partie francophones"[129]. La collection *Etudes vietnamiennes* en français dont la publication trimestrielle est prise en charge par l'Etat, reste la plus importante en français depuis sa création. Le premier numéro est sorti en 1965. Depuis elle a édité quelques 140 numéros. Les *Editions en langues étrangères* sont devenues les Editions *" Le Monde "* en 1991.

Il faut citer une deuxième collection en langue française dont l'édition était également prise en charge par les Editions *" Le Monde "* : *Expériences vietnamiennes*. Il s'agissait d'une collection se rapprochant du *Que sais-je* ? Cependant, cette collection s'est arrêtée en cours de route dans les années 70.

Outre les collections écrites directement en langue française, cette Maison d'éditions publie des ouvrages vietnamiens traduits en français. Il s'agit des romans rédigés par les écrivains contemporains, des écrits politiques de personnages importants, des livres historiques, culturels et des nouvelles (collection Hibiscus).

Depuis peu, avec le soutien de l'Ambassade de France et de l'AIF, on remarque une présence notable de livres bilingues vietnamien-français. La formule bilingue semble convenir au plus grand nombre. Les Francophones lisent le texte original, les Vietnamophones se satisfont du texte traduit. L'Ecole Française d'Extrême-Orient continue de publier, en coopération avec des chercheurs locaux en sciences humaines, des ouvrages importants sur le Vietnam en plusieurs langues et principalement en français et en vietnamien.

Une centaine d'œuvres françaises ou adaptées de textes français ont été, par ailleurs, traduites en vietnamien. Ces traductions jouent un rôle extrêmement important dans le développement des connaissances réciproques entre le Vietnam et la France. Cependant, la plupart des œuvres littéraires traduites du français concernent les écrivains d'avant la fin du XIX^{è} siècle. Les écrivains contemporains ne sont pas assez traduits. Il faut souligner le rôle de la France dans

---

[129] - Valérie DANIEL, *La Francophonie au Vietnam*, op. cit.

sa politique d'aide à la publication et à la traduction d'ouvrages classiques et contemporains de la littérature française (environ 20 ouvrages par an sont subventionnés). Pour le maintien de la culture francophone au Vietnam, Nguyen Khac Vien, dans son allocution prononcée à l'Ambassade de France à Hanoi lors de sa réception du Grand Prix de la Francophonie de l'Académie française en 1992, a exprimé l'importance des travaux de traduction des œuvres françaises :

« *Il ne faut pas croire que la grande majorité du peuple vietnamien puisse assimiler directement les ouvrages français. La traduction de toutes ces œuvres en langue vietnamienne s'impose comme une médiation absolument indispensable. Si le roman vietnamien, la poésie vietnamienne, la pensée historique ou philosophique vietnamienne ont puisé des sources d'inspiration nouvelle au contact de la culture française et mondiale, c'est grâce au travail obscur, patient de traducteurs passionnés, véritables bénédictins qui avaient acquis une bonne connaissance de la langue française tout en étant capable de manier avec virtuosité la langue vietnamienne. Les œuvres de Balzac, de Victor Hugo, de Baudelaire, de Verlaine traduites excellemment, rééditées à maintes reprises deviendront partie intégrante du fonds culturel vietnamien, alors que l'imposante carcasse d'acier du pont Doumer est vouée dans un proche avenir à devenir de la ferraille*. » Heureusement ceci ne se réalisera pas. Le gouvernement vietnamien avec le soutien de la France a décidé, en effet, non de détruire mais de rénover ce pont.

En ce qui concerne la diffusion au Vietnam des livres en langue française, elle se fait par l'intermédiaire de XUHASABA qui est l'organisme d'Etat chargé de l'importation des publications étrangères. Le nombre des livres en français dans les libraires reste encore modeste par rapport à celui en langue anglaise. La libraire francophone à Hanoi, ouverte à l'occasion du Sommet francophone, est menacée de fermeture compte tenu de l'insuffisance de bons titres, du prix élevé et aussi malheureusement, du peu de clients francophones.

D – LA PERCEPTION VIETNAMIENNE DE LA FRANCOPHONIE

L'étude par enquête a porté sur deux composantes de la société vietnamienne : la jeunesse étudiante francophone et des personnalités ayant exercé ou exerçant des responsabilités importantes au sein de la nation vietnamienne.

Pour la première population, la méthode utilisée a été celle du sondage avec traitement informatique par le logiciel Sphinx de la société « Le Sphinx Développement » (27, rue Cassiopée, Parc Altaïs, 74650 CHAVANOD – FRANCE). Pour la seconde, les entretiens non directifs ont été choisis avec analyse des données textuelles réalisée par le logiciel Alceste du CNRS français. Le questionnaire du sondage et le guide d'entretien sont donnés en annexe.

D.1 – LA FRANCOPHONIE PERCUE PAR LES ETUDIANTS VIETNAMIENS FRANCOPHONES D'AUJOURD'HUI

D.1.1 – METHODOLOGIE

- **DEFINITION DES OBJECTIFS**

L'élite vietnamienne est dans l'ensemble très peu francophone car formée majoritairement dans des anciens pays socialistes de l'Europe de l'Est et depuis dix ans, dans des pays anglophones principalement. C'est pour quoi l'avenir de la F(f)rancophonie au Vietnam repose sur la jeune génération issue des cursus scolaires et universitaires en français visant à former de futurs diplômés qualifiés bilingues, voire multilingues.

Le premier objectif du sondage était de connaître la perception de ces jeunes étudiants vietnamiens concernant la Francophonie actuelle dans le monde et au Vietnam. Le deuxième était de comprendre leurs motivations quant à l'apprentissage du français. Enfin, dans le souci de développement d'une F(f)rancophonie utile et efficace, il était important de connaître les attentes des jeunes francophones vis à vis de la Francophonie ainsi que leurs perceptions quant à l'intérêt du multilinguisme et sur la possibilité de le mettre en œuvre au Vietnam. Le développement de l'enseignement du français a plus de chance dans un cadre de multilinguisme obligatoire à l'école, face à la place omniprésente de l'anglais actuellement.

- **DETERMINATION DES ECHANTILLONS**

Les étudiants francophones vietnamiens au Vietnam et en France constituent la population visée de cette enquête. Il s'agit donc d'un public relativement homogène en terme d'âge, de nationalité, de statut. Selon la théorie de sondage, un échantillon de 200 à 300 personnes est jugé acceptable pour ce type d'enquête, avec un taux d'erreur de 5,65% à 6,93%[130]. Le sondage a porté sur près de 450 étudiants.

---

130 - Le Sphinx - Développement, Manuel de référence

Les étudiants des filières universitaires francophones ont été privilégiés par rapport à ceux des départements de français car ces filières forment de futurs diplômés francophones capables de travailler dans plusieurs domaines socio-économiques.

Il a été décidé de choisir les étudiants ayant suivi au moins deux ans d'études de français pour qu'ils aient une certaine maîtrise de la langue française et des connaissances sur la Francophonie.

- **DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE**

L'enquête s'est déroulée au Vietnam et en France.

Au Vietnam, vu le grand nombre de personnes à contacter, la diffusion des questionnaires auprès des étudiants sondés a été jugée la plus appropriée. Pour avoir un taux de réponse élevé, les responsables des filières francophones et les professeurs de français ont été sollicités. La distribution des questionnaires s'est faite sur rendez-vous avec les étudiants enquêtés. Il a fallu, souvent, prendre un autre rendez-vous soit avec les étudiants directement, soit avec leurs responsables et professeurs pour récupérer les questionnaires remplis.

En France, l'enquête a été faite via le courrier électronique et le site Internet.

- **QUESTIONNAIRE**

Le questionnaire qui figure en annexe comprend deux parties :

- la première concerne le profil personnel : civilité (nom et prénom, âge, sexe), université, filière, diplôme, domaine d'études …
- la seconde regroupe les questions.

- **RECUEIL DES DONNEES**

La collecte des données a été effectuée tout d'abord au Vietnam, dans trois grandes villes : Hanoi, Hué et Nha Trang. Elle s'est déroulée pendant deux semaines (du 15 au 29 novembre 2004). Il est à souligner que l'enquête a été préparée, depuis la France, pour obtenir des autorisations et des rendez-vous. 600 questionnaires ont été distribués auprès des étudiants de filières universitaires francophones, de départements de français, de centres de formation francophone …avec le concours des responsables de filières, des professeurs de français. 391 questionnaires remplis ont été recueillis au Vietnam.

En ce qui concerne les étudiants vietnamiens en France, le recueil de données s'est effectué par l'envoi, par courrier électronique, du questionnaire et de l'adresse du site Internet www.7alpha.com/qjeunes à :

- 57 boursiers vietnamiens de l'AUF en France dont les adresses électroniques ont été fournies par le Bureau d'Asie-Pacifique de l'AUF à Hanoï,
- des forums électroniques des étudiants vietnamiens en France :

http://www.gevf.org/forum

http://www.svlyon.org (le forum des étudiants vietnamiens à Lyon)

uevf.paris@yahoogroups.com (union des étudiants vietnamiens en France)

- d'autres forums spécialisés :

Art_Archi_Design-VF@yahoogroups.com

CDTN@yahoogroups.com

- une vingtaine d'adresses de connaissance

57 (environ 12,7%) personnes ont rempli le questionnaire via Internet et par courrier électronique.

- **DEPOUILLEMENT ET L'ANALYSE DE DONNEES**

Les données ainsi recueillies ont été saisies directement en ligne à travers l'adresse Internet : www.7alpha.com/qjeunes

Une fois la saisie finie, la base de données du questionnaire sur le serveur www.7alpha.com a été importée, pour traitement, au logiciel d'analyse des enquêtes « Sphinx » (www.lesphinx-developpement.fr), qui génère des résultats traités sous forme de graphiques. La dernière étape consistait à une analyse des données pour une meilleure interprétation des résultats.

En ce qui concerne les réponses libres, un traitement par mot clé (ex : colonisation, mondialisation, bourse, livre…), a été effectué sous Word afin de les recoder au fur et à mesure pour qu'enfin, une liste de modalités[131] communes puisse être générée. La question

[131] - ce sont des caractéristiques dominantes communes aux réponses données.

ouverte à réponse libre est devenue la question ouverte à réponse fermée. Les résultats ont été ensuite traités grâce au logiciel Sphinx.

- **DIFFICULTES RENCONTREES**

La grande difficulté de cette enquête concerne le recueil des informations en France. Le taux de retour de réponses des étudiants vietnamiens en France contactés par courriel a été faible, malgré les relances. Ce n'est pas étonnant car les « sondés » sont plus réactifs aux contacts directs qu'aux contacts « virtuels ».

Le faible retour de réponses s'explique aussi par le fait que le sujet du questionnaire ne concerne les étudiants qu'indirectement. La Francophonie en tant que telle intéresse encore peu de personnes.

Une autre raison est d'ordre technologique. Le questionnaire en ligne qui est, en théorie, pratique et moderne, n'est pas encore accessible à tous. En plus, des problèmes techniques, liés souvent au faible débit, découragent souvent les étudiants à rester en ligne jusqu'à la dernière question.

D.1.2 – LES PROFILS DES SONDES

a) Statut social :

Etes-vous étudiant ?

oui	**443**	**98.9%**
non	**5**	**1.1%**
Total	**448**	**100.0%**

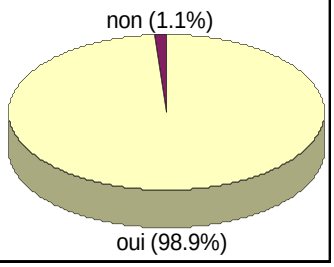

La quasi totalité des jeunes sondés sont des étudiants.

b) Age :

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

21-23	**323**	**72.1%**
Non réponse	**46**	**10.3%**
16-20	**45**	**10.0%**
24-40	**34**	**7.6%**
Total	**448**	**100.0%**

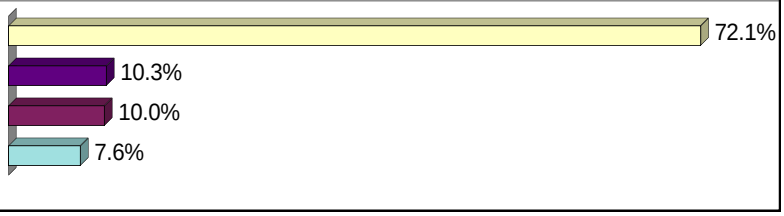

La tranche d'âge entre 21 et 23 ans occupe 72,1 % des personnes sondées. Il s'agit donc d'un public jeune.

c) Sexe :

Quel est votre sexe ?

H	226	50.4%
F	222	49.6%
Total	**448**	**100.0%**

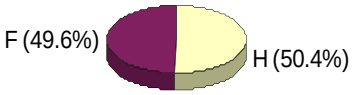

Il n'y a pas d'écart significatif entre les femmes et les hommes.

d) Pays de résidence actuel :

Dans quel pays résidez-vous actuellement ?

Vietnam	405	90.4%
France	43	9.6%
Total	**448**	**100.0%**

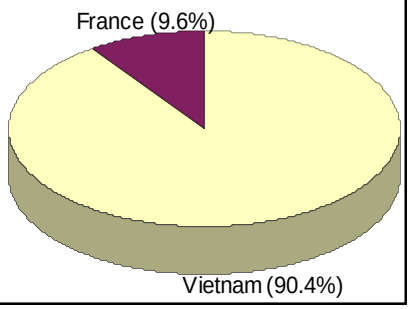

Près de 10% des sondés étaient en France au moment d'enquête.

e) Universités d'origine au Vietnam :

Dans quelle université vietnamienne étudiez-vous ?

Ecole supérieure de communication et de transport (Hanoi)	67	17.0%
Institut polytechnique (Hanoi)	54	13.7%
Ecole supérieure de commerce extérieur (Hanoi)	50	12.7%
Université de Huê	40	10.2%
Université nationale du Viet Nam (Hanoi)	36	9.1%
Ecole nationale supérieure de génie civil (Hanoi)	33	8.4%
Ecole supérieure d'économie nationale (Hanoi)	27	6.9%
Institut des Relations Internationales (Hanoi)	24	6.1%
Ecole supérieure de commerce (Hanoi)	23	5.8%
Ecole normale supérieure (Nha Trang)	19	4.8%
CFIT (Hanoi)	16	4.1%
IFI (Hanoi)	3	0.8%
CUF (Hô Chi Minh Ville)	1	0.3%
VIETNAM AUTRE	1	0.3%
Total	**394**	**100.0%**

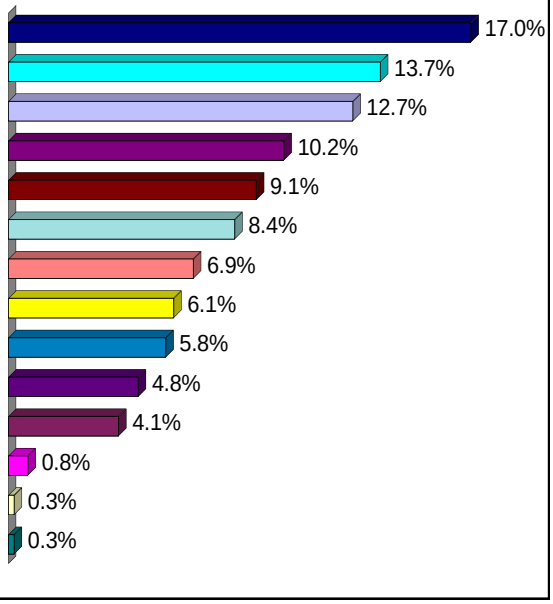

f) Universités ou Grandes Ecoles d'accueil en France :

UNIVERSITE_FR		
AIX-MARSEILLE II	1	4.5%
Ecole nationale des Ponts et Chaussées	1	4.5%
FRANCE AUTRE	7	31.8%
Institut national des sciences appliquées de Lyon	6	27.3%
LIMOGES	1	4.5%
LYON II	1	4.5%
LYON III	2	9.1%
RENNES I	1	4.5%
ROUEN	1	4.5%
TOULOUSE III	1	4.5%
Total	**22**	**100.0%**

Ce tableau n'est qu'indicatif vu le faible nombre de réponses.

g) Niveau de formation universitaire :

Dans quel cycle universitaire étudiez-vous actuellement ?		
Deuxième cycle universitaire (à partir de la troisième année)	322	72.7%
Premier cycle universitaire (première et deuxième années)	86	19.4%
Master, DEA, DESS	33	7.4%
Doctorat	2	0.5%
Total	**443**	**100.0%**

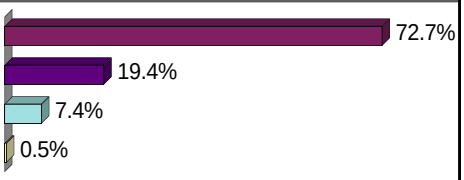

Les étudiants du deuxième cycle universitaire constituent la grande partie avec 72,7% de total des sondés.

h) Champs disciplinaires

Dans quel champ disciplinaire étudiez vous ?		
Sciences de l'homme et de la société	218	50.6%
Sciences appliquées	194	45.0%
Sciences fondamentales	17	3.9%
Sciences médicales	2	0.5%
Total	**431**	**100.0%**

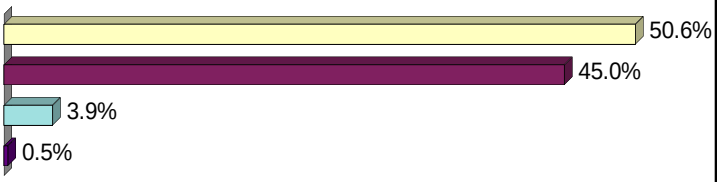

i) Formation(s) francophone(s) suivie(s) :

Avez-vous suivi une classe bilingue dans le système éducatif national ?

non	**318**	**71.5%**
oui	**127**	**28.5%**
Total	**445**	**100.0%**

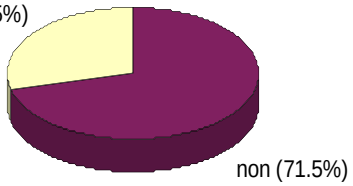

Avez-vous suivi ou suivez-vous un ou des cursus francophone(s) universitaire(s) à l'étranger ?

non	**407**	**91.7%**
oui	**37**	**8.3%**
Total	**444**	**100.0%**

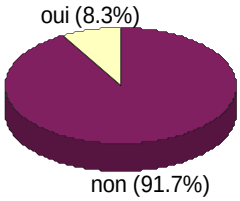

Quelle filière francophone suivez-vous ou avez-vous suivie ?		
Aucune	**154**	**34.4%**
École supérieure de Communication et de Transport de Hanoi (Ponts et Chaussées)	**67**	**15.0%**
École supérieure de Commerce extérieur de Hanoi (Commerce extérieur)	**41**	**9.2%**
École nationale supérieure de Génie civil de Hanoi (Ingénierie du bâtiment)	**35**	**7.8%**
Institut Polytechnique de Hanoi (Génie électrique)	**34**	**7.6%**
École supérieure de l'Économie nationale de Hanoi (Gestion bancaire)	**26**	**5.8%**
École supérieure de Commerce de Hanoi (Gestion des entreprises)	**25**	**5.6%**
Université Nationale de Hanoi - École des Sciences Naturelles (Chimie)	**16**	**3.6%**
Institut Polytechnique de Hanoi (Informatique)	**14**	**3.1%**
Université de Hué – Faculté d'Economie (Tourisme "culture et patrimoine")	**12**	**2.7%**
Autre	**7**	**1.6%**
Institut Polytechnique de Hanoi (Technologie alimentaire)	**7**	**1.6%**
Faculté de Médecine de Haï Phong (Médecine)	**2**	**0.4%**
CUF des Professionnels de Santé de HoChiMinh ville (Médecine)	**2**	**0.4%**
Université nationale à HoChiMinh ville-Ecole des Sciences Naturelles (Chimie)	**1**	**0.2%**
Université nationale de HoChiMinh-ville - Ecole polytechnique (Génie civil)	**1**	**0.2%**
Université de Da-Nang - École des Sciences Économiques (Gestion des entreprises)	**1**	**0.2%**
École supérieure d'Agriculture et de Foresterie de Thu Duc (Vétérinaire)	**1**	**0.2%**
Science de la Gestion	**1**	**0.2%**
Université Van Lang à Ho Chi Minh ville (Ingénierie du tourisme)	**1**	**0.2%**
Total	**448**	**100.0%**

k) Connaissance de langues étrangères :

A part le vietnamien et le français, pouvez–vous utiliser une ou plusieurs autres langues étrangères ?

oui	**335**	**76.0%**
non	**106**	**24.0%**
Total	**441**	**100.0%**

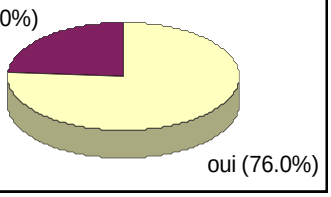

Plus de trois quarts de sondés connaissent au moins deux langues étrangères.

A part le vietnamien et le français, pouvez–vous utiliser une ou plusieurs autres langues étrangères ?

anglais	**322**	**87.0%**
chinois	**14**	**3.8%**
russe	**11**	**3.0%**
japonais	**7**	**1.9%**
espagnol	**7**	**1.9%**
allemand	**5**	**1.4%**
laotien	**2**	**0.5%**
portugais	**1**	**0.3%**
esperanto	**1**	**0.3%**
Total	**370**	**100.0%**

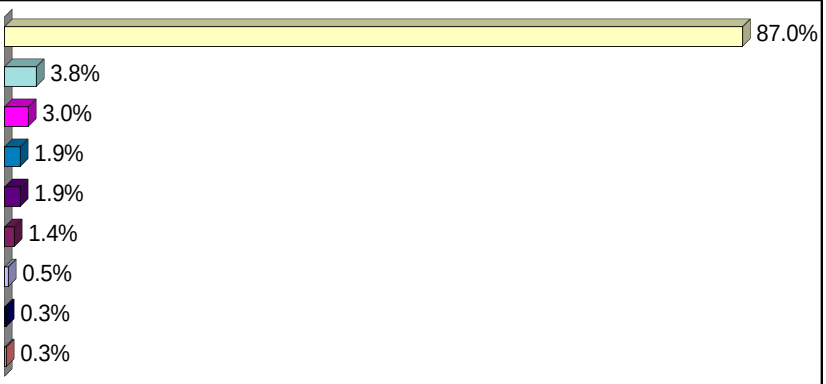

Parmi 370 personnes répondant à cette question, 322 (87%) connaissent l'anglais, à part le français. Le chinois et le russe viennent respectivement ensuite mais très loin derrière l'anglais. A part l'anglais, il existe une quasi égalité entre les langues européennes et asiatiques.

D.1.3 – LES RESULTATS D'ANALYSE DE DONNEES

D.1.3.1 - ANALYSE UNIVARIEE

1 – Motivations de l'apprentissage du français

Graphique 3

Pourquoi avez-vous appris le français ?		
Opportunité de partir faire des études supérieures dans les pays francophones	**254**	**20.9%**
Amour de la langue française	**251**	**20.6%**
Amour de la culture française	**238**	**19.6%**
Offre de l'enseignement du et en français à l'Université	**159**	**13.1%**
Poursuite de l'apprentissage du français à l'enseignement général	**136**	**11.2%**
Recherche d'excellence	**126**	**10.4%**
Tradition familiale d'apprentissage du français	**53**	**4.4%**
Total	**1217**	**100.0%**

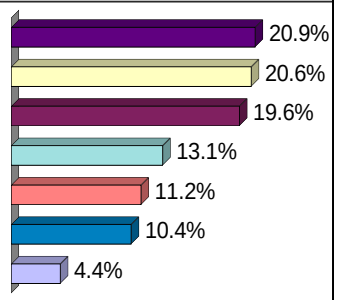

Graphique 4

Pourquoi avez-vous appris le français ?		
Amour de la culture française	**311**	**29.9%**
Opportunité de partir faire des études supérieures dans les pays francophones	**254**	**24.4%**
Offre de l'enseignement du et en français à l'Université	**159**	**15.3%**
Poursuite de l'apprentissage du français à l'enseignement général	**136**	**13.1%**
Recherche d'excellence	**126**	**12.1%**
Tradition familiale d'apprentissage du français	**53**	**5.1%**
Total	**1039**	**100.0%**

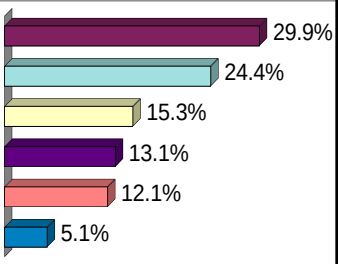

Graphique 5

Autres raisons d'apprentissage du français		
Sur le conseil des autres	**4**	**18.2%**
Pour connaître une autre langue étrangère	**3**	**13.6%**
Pour avoir un bon poste dans l'avenir	**3**	**13.6%**
Par nécessité dans le travail	**3**	**13.6%**
Par hasard	**3**	**13.6%**
Pour s'instruire	**2**	**9.1%**
Pour avoir des bourses d'études	**2**	**9.1%**
Par amour de l'équipe française de football	**1**	**4.5%**
Le français est plus proche du vietnamien que l'anglais	**1**	**4.5%**
Total	**22**	**100.0%**

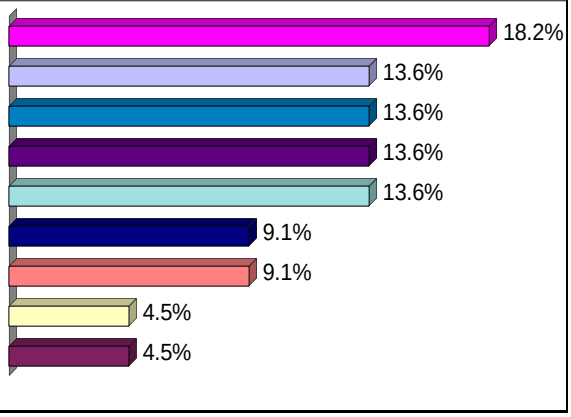

L'opportunité de partir faire des études supérieures dans les pays francophones (graphique 1) occupe le premier rang des motivations d'apprentissage du français. Mais cette motivation utilitaire est suivie de très près par l'amour de la langue et de la culture françaises. Ces trois premières motivations principales n'ont pas, en effet, d'écart significatif entre elles (20,9%, 20,8 et 19,6% respectivement).

En faisant l'hypothèse que ceux qui aiment la langue française, aiment aussi la culture française, la tendance est inversée (voir le graphique 2). L'amour de la culture française devance l'opportunité de partir faire des études supérieures dans les pays francophones.

Les motivations linguistique et culturelle sont donc très importantes pour les sondés.

L'offre d'un enseignement du et en français dans l'enseignement général et dans l'enseignement supérieur du système éducatif apparaît être aussi un critère de motivation élevé (respectivement 13,1% et 15,3% des choix). Ce point est important quant à la stratégie à mettre en œuvre tant par le Vietnam que par la Francophonie en matière d'ouverture et de soutien aux filières universitaires francophones et aux classes bilingues dans les écoles et universités vietnamiennes.

La recherche d'excellence ne concerne par contre que 10% des choix. Ce point pourrait paraître paradoxal car l'excellence est un des premiers objectifs visés des filières universitaires francophones mises en place au Vietnam et aussi un critère d'attribution des bourses bilatérales et multilatérales francophones. Il ne l'est pas dans la mesure où l'attrait du français n'est pas lié uniquement et loin de là à des raisons utilitaires.

Quant à la tradition familiale francophone, elle vient en dernier. Ce résultat n'est pas étonnant car il n'existe plus maintenant que très peu de familles francophones au Vietnam.

2 – Perception de la définition de la Francophonie :

a) Perception positive

Graphique 6

Pour vous, la Francophonie désigne-t-elle la coopération entre la France et ses anciens pays colonisés ?

oui	**277**	**63.2%**
non	**161**	**36.8%**
Total	**438**	**100.0%**

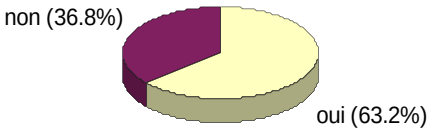

Graphique 7

Pour vous, la Francophonie désigne-t-elle la Communauté de 56 Etats et gouvernements ayant le français en partage ?

oui	**411**	**94.3%**
non	**25**	**5.7%**
Total	**436**	**100.0%**

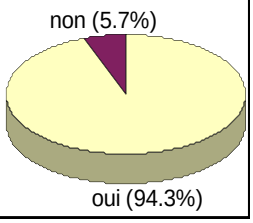

Graphique 8

Pour vous, la Francophonie désigne-t-elle une véritable communauté d'intérêts ?

oui	**389**	**88.8%**
non	**49**	**11.2%**
Total	**438**	**100.0%**

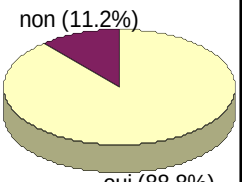

Graphique 9

Pour vous, la Francophonie désigne-t-elle une communauté de valeurs en émergence ?

oui	**249**	**57.2%**
non	**186**	**42.8%**
Total	**435**	**100.0%**

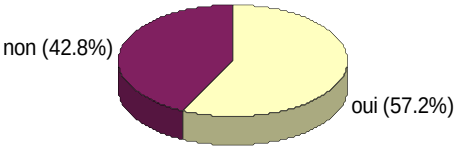

Les Graphiques 10 et 11 sont la synthèse d'images « positives » de la Francophonie vues par les sondés :

Graphique 10

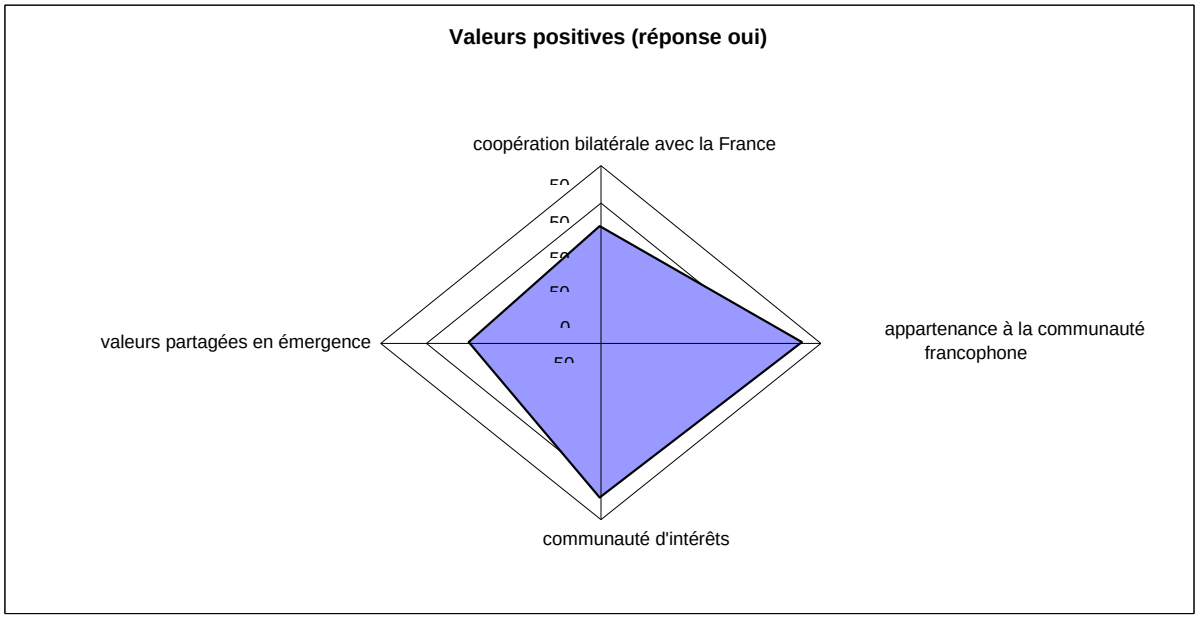

Graphique 11

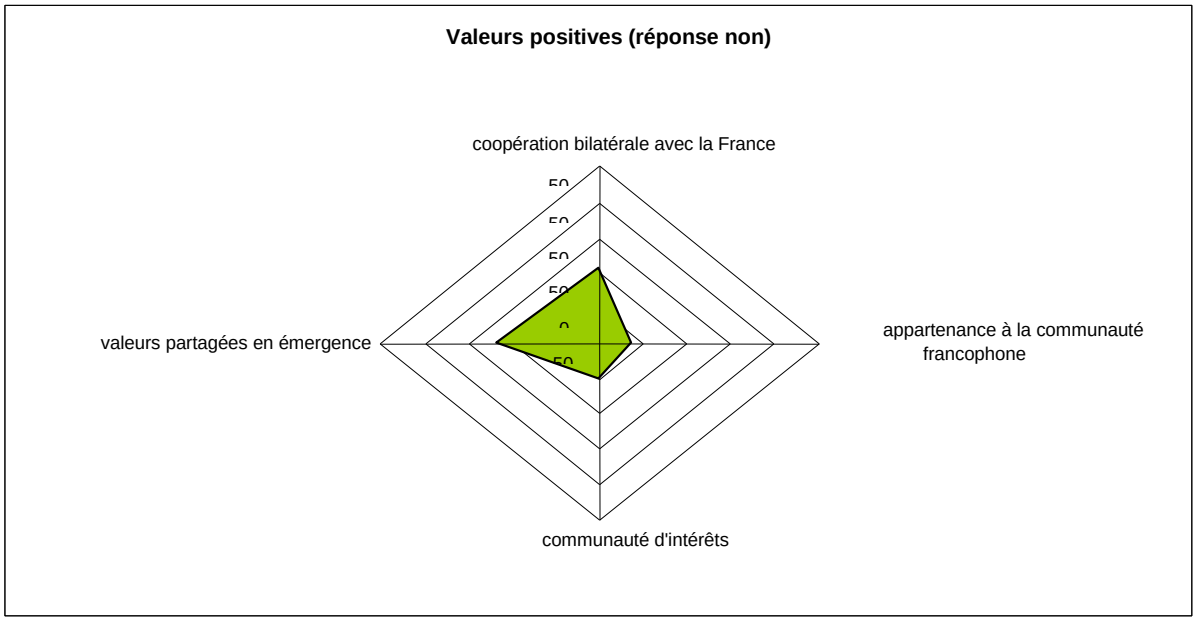

b) Perception négative

Graphique 12

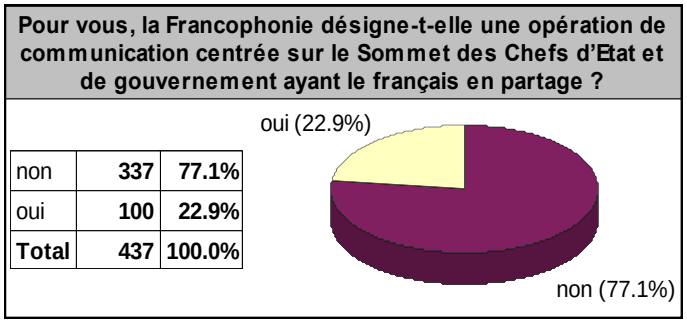

Graphique 13

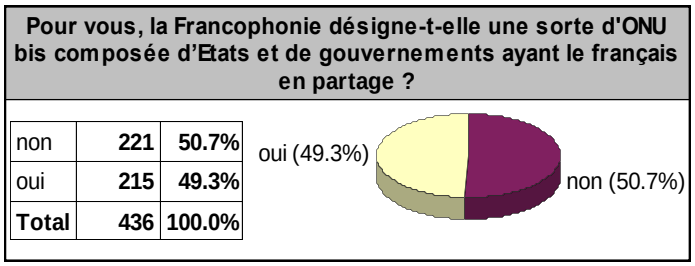

Graphique 14

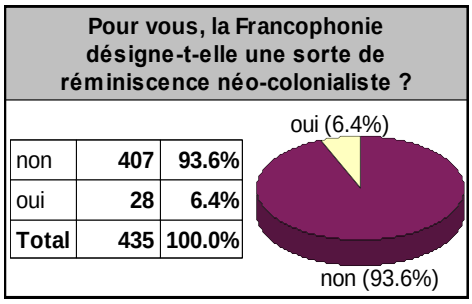

Les graphiques 15 et 16 sont la synthèse d'images « négatives » de la Francophonie vues par les sondés :

Graphique 15

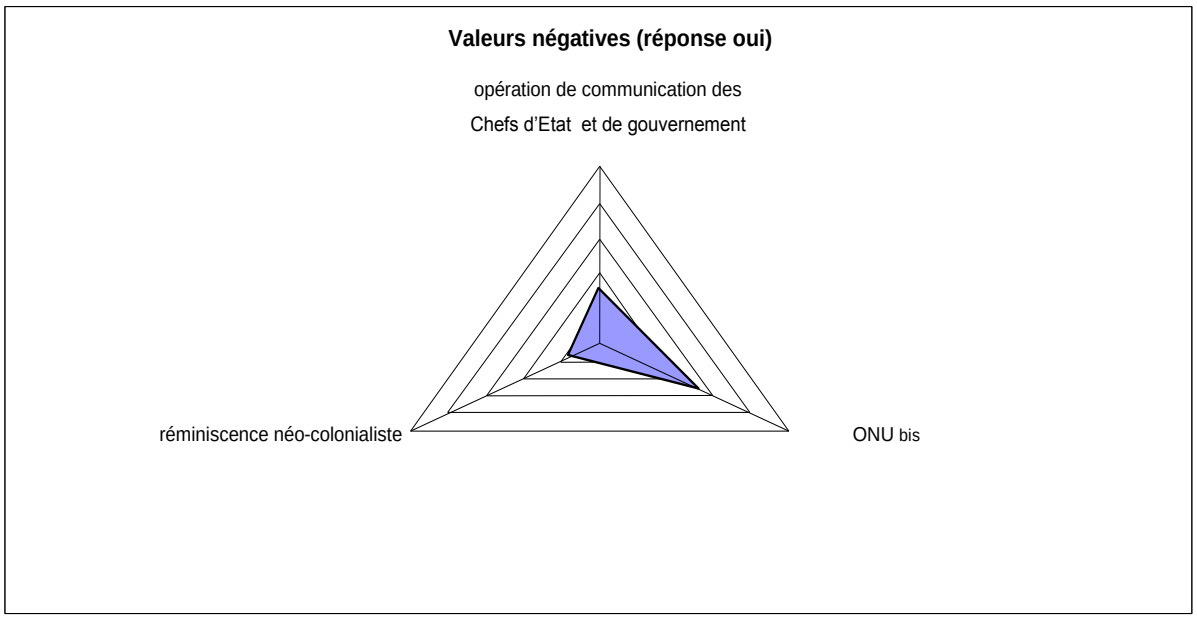

Graphique 16

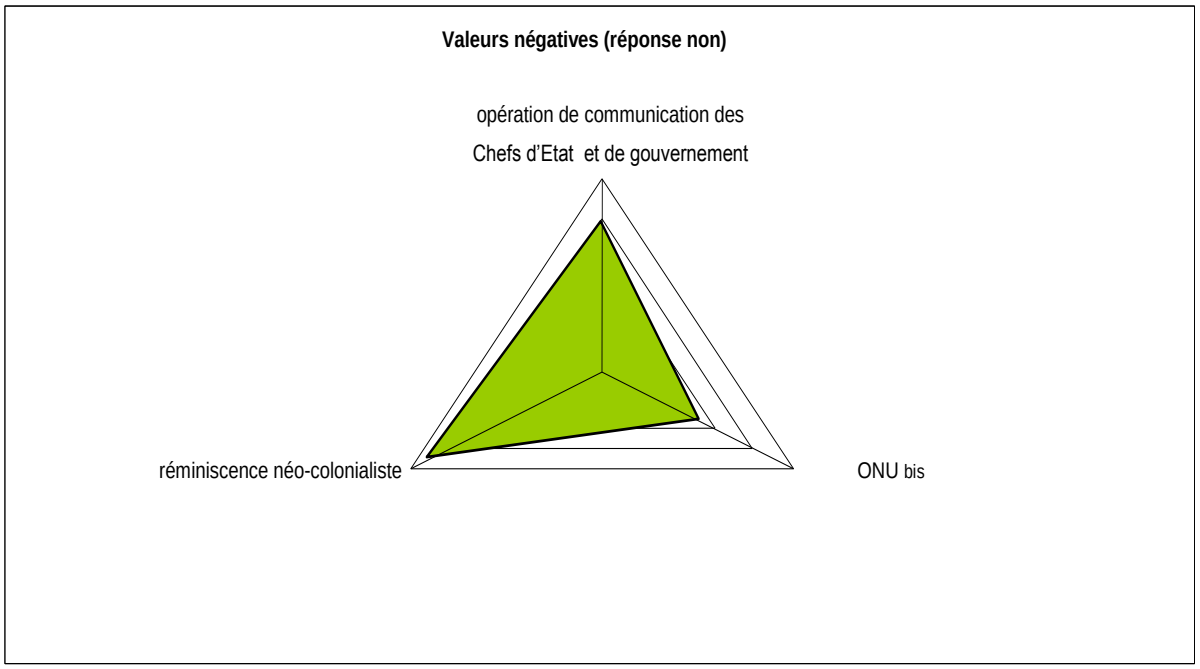

Les sondés savent quasiment tous que le Francophone est une Communauté d'Etats et de gouvernements ayant le français en partage et qu'elle repose sur des intérêts communs.

Ils sont conscients par ailleurs qu'elle porte des valeurs en émergence. Cependant, pour les deux tiers d'entre eux, le contenu de la coopération francophone reste celui de la France avec ses anciennes colonies.

Ils savent aussi à près de 80% que la Francophonie est beaucoup plus qu'une réunion des Chefs d'Etat et de gouvernements et pensent à plus de 90% que ce n'est pas une réminiscence du colonialisme.

Une très petite majorité d'entre eux (50,7%) dit ne pas considérer la Francophonie comme une ONU bis.

Ces résultats témoignent d'une perception particulièrement exacte de ce qu'est aujourd'hui la Francophonie, y compris quant à cette perception largement partagée par ailleurs que la coopération multilatérale francophone est avant tout une coopération entre la France et ses anciens pays colonisés.

3 – Perception de la définition d'un Francophone

Graphique 17

Selon vous, être francophone, c'est pouvoir communiquer en français ?

oui	423	96.4%
non	16	3.6%
Total	439	100.0%

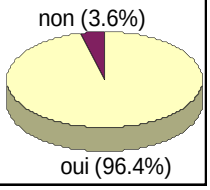

Selon vous, être francophone, c'est être citoyen d'un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ?

oui	322	74.2%
non	112	25.8%
Total	434	100.0%

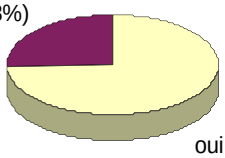

Graphique 18

Selon vous, être francophone, c'est éprouver une certaine appartenance à la culture française ?

oui	321	73.8%
non	114	26.2%
Total	435	100.0%

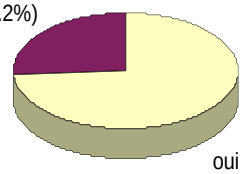

Selon vous, être francophone, c'est partager la vision du monde et les valeurs communes de la Francophonie ?

oui	363	83.6%
non	71	16.4%
Total	434	100.0%

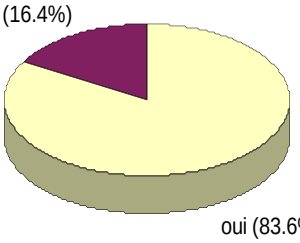

La majorité des sondés définissent un Francophonie comme un « parlant français » qui partage une même vision du monde et des valeurs communes qui sont celles de la

Francophonie. Pour les trois quarts d'entre eux, c'est être citoyen d'un pays membre de la Francophonie et éprouver une certaine appartenance à la culture française.

Graphique 19

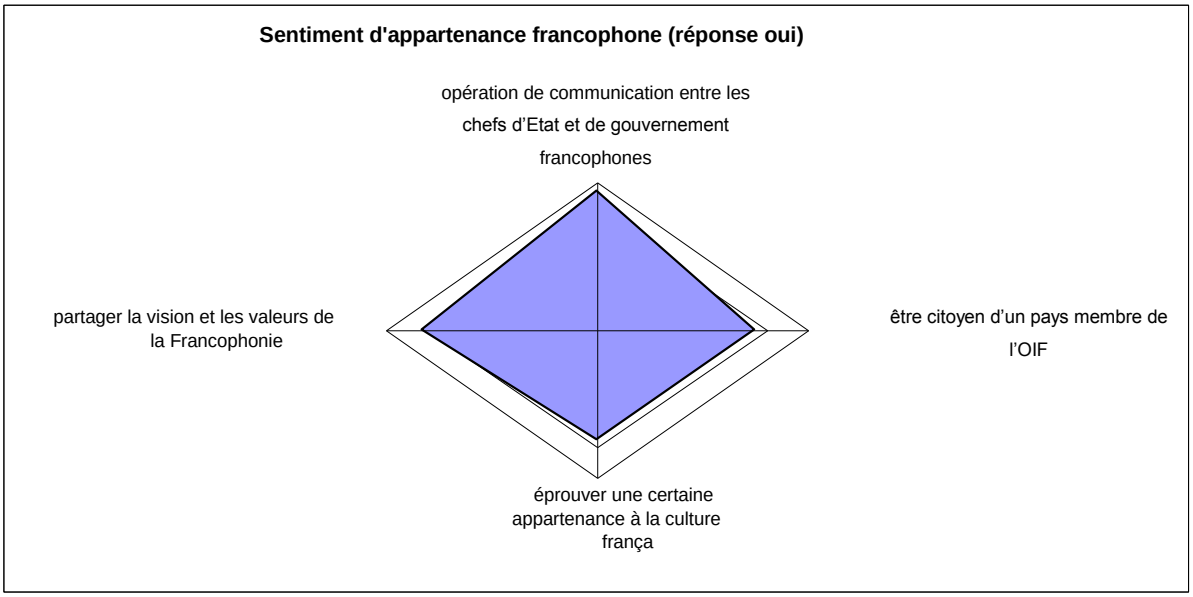

Graphique 20

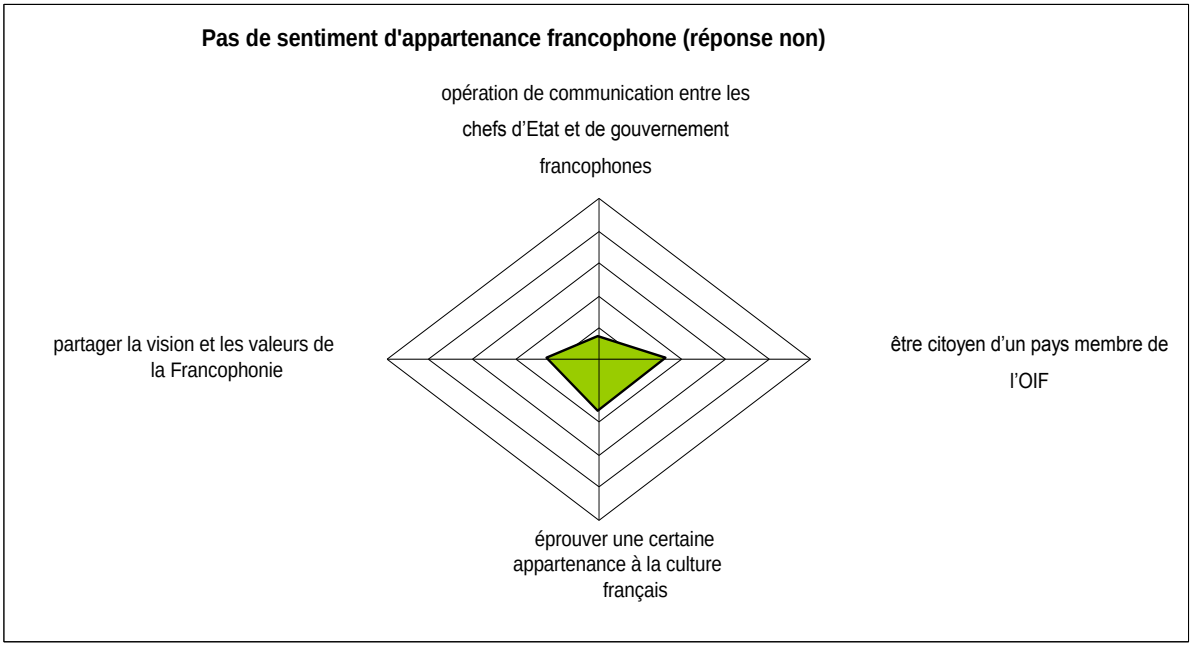

4 – Les opinions sur la Francophonie

Graphique 21

Choisissez parmi les opinions ci-dessous, trois d'entre elles qui caractérisent le mieux pour vous la Francophonie :		
Coopération	**363**	**27.6%**
Développement durable	**168**	**12.8%**
Solidarité	**157**	**11.9%**
Echange	**142**	**10.8%**
Assistance	**112**	**8.5%**
Dialogue	**102**	**7.8%**
Diversité	**75**	**5.7%**
Une politique de communication	**59**	**4.5%**
Affaires et commerce	**56**	**4.3%**
Paix et règlement des conflits	**41**	**3.1%**
Droits de l'Homme	**20**	**1.5%**
Une simple structure administrative	**7**	**0.5%**
Une action passéiste	**7**	**0.5%**
Une illusion	**3**	**0.2%**
Des dépenses inutiles	**2**	**0.2%**
Total	**1314**	**100.0%**

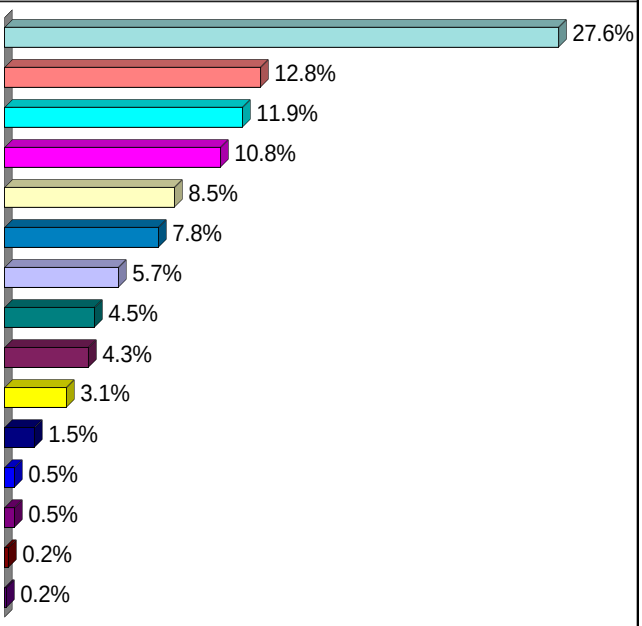

Graphique 22

Choisissez parmi les opinions ci-dessous, trois d'entre elles qui caractérisent le mieux pour vous la Francophonie (après regoupement de modalités voisines)		
Coopération et échange	**384**	**33.0%**
Assistance et solidarité	**249**	**21.4%**
Développement durable	**168**	**14.4%**
Dialogue	**102**	**8.8%**
Diversité	**75**	**6.4%**
Une vision négative de la francophonie	**73**	**6.3%**
Paix et Droits de l'Homme	**57**	**4.9%**
Affaires et commerce	**56**	**4.8%**
Total	**1164**	**100.0%**

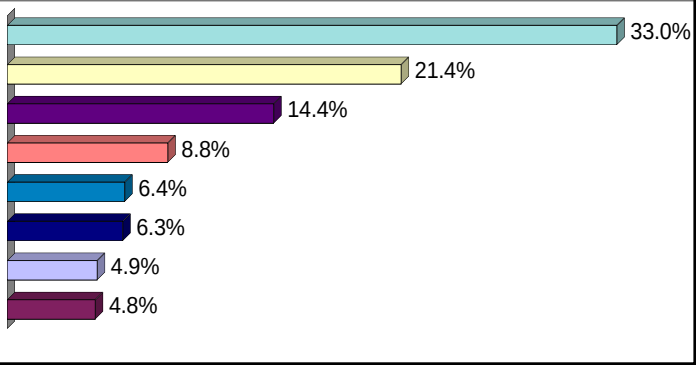

Dans la première grille d'analyse, les opinions : coopération, développement durable, solidarité, échange, sont majoritaires et représentent 63% du total. La vision réellement négative de la Francophonie (simple structure administrative, action passéiste, illusion, dépenses inutiles) ne présentent que 1,4% des choix (graphique 21). Si on prend de plus en compte en négatif le pourcentage des choix des sondés qui pensent que la Francophonie n'est qu'une opération de communication, la vision négative atteint 6,3%.

Dans la seconde grille de regroupement, les mêmes tendances se confirment. « coopération et échange », « assistance et solidarité », « développement durable » sont choisis à 68%.

Sauf « le dialogue » qui fait l'objet de 9% des sondés, les autres variables fondatrices de la Francophonie : diversité, paix et droits de l'Homme ne représentent qu'environ 5% des choix.

Les affaires et le commerce ferment la marche, ce qui est cohérent compte tenu de la faiblesse des échanges et investissements économiques francophones au Vietnam par rapport à ceux venant d'Asie ou du monde anglo-saxon. Quant à la vision négative de la Francophonie, elle est de 6,3% comme dit précédemment.

5 – Influence de la culture française au Vietnam

Graphique 23

La culture vietnamienne a-t-elle été influencée par la culture française ?

oui	**341**	**78.4%**
non	**94**	**21.6%**
Total	**435**	**100.0%**

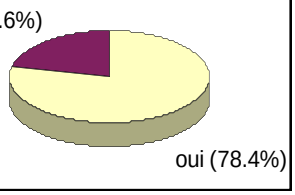

Pour les sondés qui ont dit « oui » à cette question

Graphique 24

Raisons de l'influence culturelle française sur la culture vietnamienne

Le Vietnam a été une colonie française	**142**	**84.0%**
Les coopérations franco-vietnamiennes bi et multilatérales se renforcent	**18**	**10.7%**
Autre	**9**	**5.3%**
Total	**169**	**100.0%**

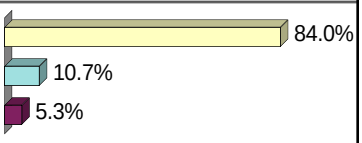

Graphique 25

Vestiges culturels français au Vietnam

Architecture, construction, infrastructure	**93**	**38.3%**
Ecriture romanisée	**74**	**30.5%**
Caractères, style de vie, comportement	**33**	**13.6%**
Connaissance de la culture et de la langue françaises	**19**	**7.8%**
Art et littérature	**14**	**5.8%**
Administration, éducation et système juridique	**10**	**4.1%**
Total	**243**	**100.0%**

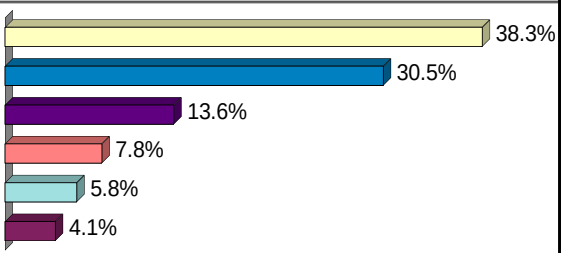

Graphique 26

Autres commentaires		
Le Vietnam a son identité culturelle propre	19	59.4%
La culture vietnamienne est très peu influencée par la culture française	10	31.3%
La culture vietnamienne est différente de la culture française	2	6.3%
La culture vietnamienne a été plutôt influencée par la culture chinoise	1	3.1%
Total	**32**	**100.0%**

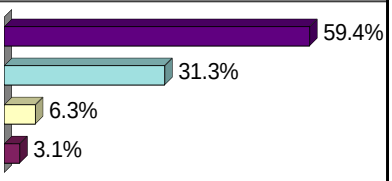

b) Pour les non :

Graphique 27

Raisons de la non influence culturelle française au Vietnam		
Le Vietnam a son identité culturelle propre	30	47.6%
La culture vietnamienne est très peu influencée par la culture française	16	25.4%
La culture vietnamienne a été plutôt influencée par la culture chinoise	9	14.3%
La culture vietnamienne est différente de la culture française	7	11.1%
Le Vietnam est indépendant	1	1.6%
Total	**63**	**100.0%**

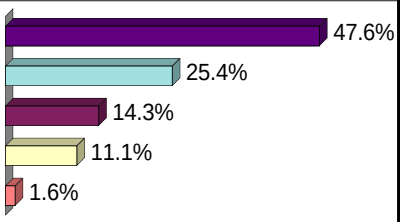

Près de 80% des sondés affirment que la culture vietnamienne a été influencée par la culture française. Parmi ceux-ci, plus de 40% pensent que cette influence prend l'origine de la colonisation française. Pour eux, cette influence intervient principalement dans le domaine de l'architecture, de la langue et aussi dans celui du comportement. Une partie de sondés ajoute que le Vietnam possède toujours, malgré cette influence française, une identité culturelle propre et que cette influence française est positive. L'influence de la culture chinoise est prise en compte mais de façon minoritaire.

Pour ceux qui disent « non » et y donnent des raisons, près de la moitié avance que le Vietnam a son identité culturelle propre, ce qui exclut l'hypothèse de l'influence culturelle française.

6 – Perception sur le multilinguisme et la stratégie linguistique

6.1 – Sur la stratégie d'apprentissage de langues étrangères

Graphique 28

Selon vous, faudrait-il, pour les jeunes Vietnamiens, apprendre à égalité au moins deux langues étrangères ?

oui	**354**	**81.4%**
non	**81**	**18.6%**
Total	**435**	**100.0%**

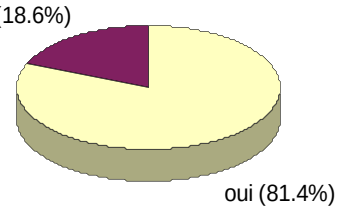

a) Pour les oui :

Graphique 29

Raisons de la nécessité de l'apprentissage à égalité de deux langues étrangères

Cela est nécessaire à l'époque actuelle de mondialisation	**155**	**40.6%**
Cela est un bon atout pour le travail	**108**	**28.3%**
Cela augmente les connaissances et facilite les études et la recherche	**92**	**24.1%**
Il faut apprendre en plus le français	**23**	**6.0%**
Cela reflète la diversité	**4**	**1.0%**
Total	**382**	**100.0%**

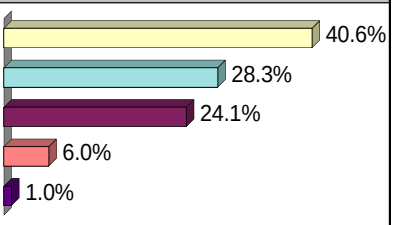

b) Pour les non

Graphique 30

Raisons de la non nécessité de l'apprentissage à égalité de deux langues étrangères

Il est difficile d'apprendre en même temps deux langues étrangères	**5**	**71.4%**
Il vaut mieux approfondir une seule langue étrangère	**1**	**14.3%**
L'anglais est déjà suffisant	**1**	**14.3%**
Total	**7**	**100.0%**

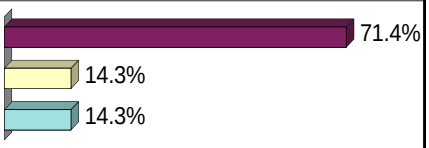

Très majoritairement, les sondés sont favorables à l'apprentissage de deux langues étrangères. Ils justifient leurs réponses par les impératifs de la mondialisation, par l'atout que le multilinguisme donne en terme d'emploi et par l'accroissement des connaissances qu'il permet.

Ceux, peu nombreux, qui répondent non à l'apprentissage de deux langues étrangères donnent comme raisons : les difficultés de l'apprentissage des langues et notamment de deux langues étrangères en parallèle et aussi que l'anglais est suffisant.

6.2 – <u>Sur la place dominante de l'anglais</u>

Graphique 31

Pensez-vous que la tendance actuelle d'apprentissage de la seule langue anglaise est une bonne chose ?

non	**380**	**88.2%**
oui	**51**	**11.8%**
Total	**431**	**100.0%**

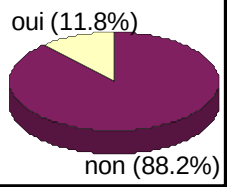

a) Pour les non

Graphique 32[132]

Commentaires sur l'insuffisance que représente la tendance actuelle de l'apprentissage de la seule langue anglaise

Pour s'instruire et connaître d'autres cultures du monde	**74**	**31.5%**
Quoique l'anglais devienne actuellement la première langue	**71**	**30.2%**
Car il y a d'autre langues populaires et importantes	**42**	**17.9%**
Pour avoir un bon emploi	**21**	**8.9%**
Pour communiquer avec toutes les populations dans le monde	**15**	**6.4%**
Au Vietnam il faut apprendre l'anglais et le français	**12**	**5.1%**
Total	**235**	**100.0%**

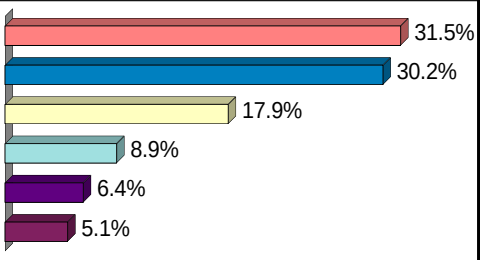

Graphique 33

Raisons pour lesquelles la tendance actuelle de l'apprentissage de la seule langue anglaise n'est pas une bonne chose

La connaissance d'au moins deux langues étrangères est indispensable	**61**	**54.5%**
La connaissance d'autres langues que l'anglais donne des avantages	**32**	**28.6%**
On favoriserait l'hégémonie de la culture anglo-américaine	**19**	**17.0%**
Total	**112**	**100.0%**

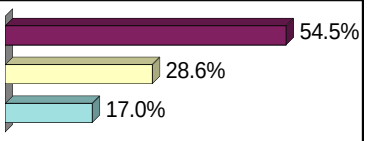

Près de 90% des sondés ayant répondu à cette question considèrent que la seule langue anglaise comme langue étrangère est insuffisante. Il faut apprendre l'anglais mais pas que l'anglais.

[132] - Sur 235 personnes qui affirment que l'apprentissage de la seule langue anglaise n'est pas suffisante, 71 (30,2%) ne donnent pas de raison mais insistent sur le fait que cette insuffisance est réelle quoi que l'anglais devienne la première langue internationale utilisée.

Pour cette catégorie, près des deux tiers (235 personnes) ont expliqué que l'apprentissage de la seule langue anglaise n'est pas suffisant pour des raisons explicitées dans le graphique 32 et en particulier pour s'instruire et connaître d'autres cultures du monde.

Près d'un tiers (112 personnes) ont expliqué que l'apprentissage de la seule langue anglaise n'est pas une bonne chose pour des raisons explicitées dans le graphique 33 et plus précisément par la nécessité de connaître au moins deux langues étrangères. Il est à souligner que 17% de ce tiers trouvent que le monopole de l'anglais n'est pas une bonne chose car il favorise l'hégémonie de la culture anglo-américaine, donc, le monde unipolaire.

Comme la plupart des sondés approuve l'apprentissage égalitaire d'au moins deux langues étrangères, c'est à dire le multilinguisme, c'est naturel que le monopole de l'anglais soit considéré comme une mauvaise chose.

Cependant, beaucoup insistent sur le fait que l'anglais est actuellement la première langue des affaires du monde et qu'il faut apprendre. Une partie propose qu'au Vietnam, les deux premières langues étrangères à apprendre soient l'anglais et le français.

b) Pour les oui

Graphique 34

Commentaires des personnes en accord avec la tendance actuelle d'apprentissage de la seule langue anglaise		
L'anglais est la langue internationale la plus utilisée	17	51.5%
Oui mais l'apprentissage d'autres langues est un atout et doit être encouragée	6	18.2%
La connaissance de l'anglais est obligatoire pour avoir un bon emploi	5	15.2%
Il est difficile d'apprendre plusieurs langues	3	9.1%
La connaissance de l'anglais permet d'avoir des bourses	2	6.1%
Total	**33**	**100.0%**

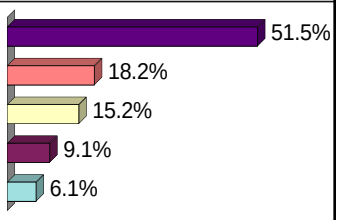

Dans les commentaires des personnes favorables à l'apprentissage de la seule langue anglaise, figure en premier le fait que l'anglais est la langue internationale la plus utilisée actuellement. Cependant, une partie de sondés ajoutent que l'apprentissage d'autres langues étrangères doit être encouragé car c'est un atout.

6.3 – Sur le français comme première langue étrangère à apprendre

Graphique 35

Etes-vous d'accord avec l'affirmation qu'il faudrait commencer par apprendre le français avant l'anglais car en général, les francophones seront beaucoup plus à l'aise avec l'apprentissage de l'anglais qu'inversement ?		
non	**238**	**54.8%**
oui	**196**	**45.2%**
Total	**434**	**100.0%**

Pour cette question, les avis sont très partagés. Les « non » l'emportent légèrement. Il n'y a donc pas de consensus quant à l'avantage « technique » que donnerait la connaissance du français pour l'apprentissage d'autres langues.

7 – Les attentes des étudiants francophones concernant la fin de leurs études universitaires

Graphique 36

Pour les étudiants francophones, que souhaitez-vous réaliser après l'Université ?		
Travailler pour une organisation où il y a l'usage du français	**336**	**51.5%**
Poursuivre des études en francais	**286**	**43.8%**
Autres	**31**	**4.7%**
Total	**653**	**100.0%**

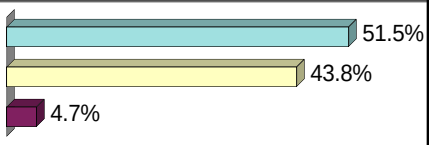

Graphique 37

Autres projets envisagés après la fin des études universitaires		
Partir en France ou dans un pays francophone (étude + travail)	**29**	**61.7%**
Avoir un emploi	**7**	**14.9%**
Découvrir les pays non francophones	**6**	**12.8%**
Avoir des emplois sur la culture et la langue françaises	**5**	**10.6%**
Total	**47**	**100.0%**

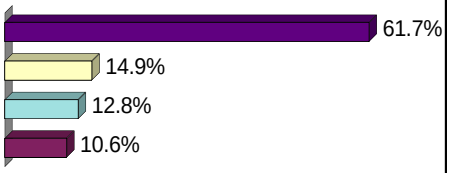

Un peu plus de 50% veulent travailler en français après l'université et un peu moins veulent poursuivre des études en français. Ils sont près de 2/3 à vouloir partir en France ou dans un pays francophone pour étudier ou travailler en français.

8 – Les propositions pour le développement de la Francophonie au Vietnam

Graphique 38

Propositions pour le développement de la Francophonie		
Créer de bonnes conditions pour l'enseignement du français	**142**	**29.1%**
Octroyer plus de bourses	**106**	**21.7%**
Renforcer les échanges culturels et éducatifs francophones	**71**	**14.5%**
Renforcer la coopération et le partenariat francophones	**50**	**10.2%**
Créer des emplois francophones	**49**	**10.0%**
Renforcer la communication sur la Francophonie et ses pays membres	**30**	**6.1%**
Créer plus de centres culturels francophones	**23**	**4.7%**
Diversifier les activités francophones pour les élèves et étudiants	**14**	**2.9%**
Garder le statu quo	**3**	**0.6%**
Total	**488**	**100.0%**

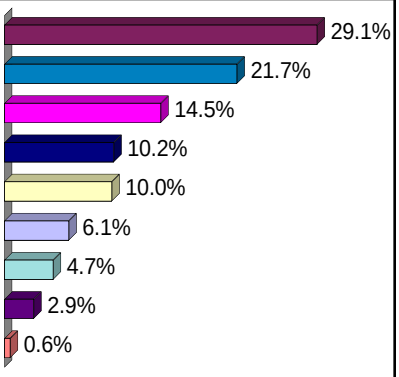

Pour développer la francophonie au Vietnam, les sondés proposent :

- en premier avec 29,1% des choix, d'améliorer la qualité de l'enseignement du français, ceci sur plusieurs aspects : documentation, équipements, méthodologie, formation de professeurs, recrutement des professeurs expatriés pour les cours oraux …
- en second avec 21,7% des choix, d'octroyer des bourses pour aller faire des études à l'étranger. Encore une fois, ce point concorde avec la première motivation de l'apprentissage du français ;
- Ils demandent ensuite que l'on renforce les coopérations et échanges avec les pays francophones sur tous les domaines : éducation, culture et économie ;
- « Créer des emplois francophones » occupe aussi une part importante (10%) dans les propositions. Viennent ensuite le renforcement de la communication sur la Francophonie, la création de plus de centres culturels francophones et d'activités francophones pour les élèves et étudiants.

D.1.3.2 - ANALYSE BI-VARIEE

Cette analyse a pour objectifs de connaître les spécificités de perception de strates de publics classés selon les critères suivants :

- le sexe (homme, femme)
- l'option bilingue franco-vietnamienne suivie à l'enseignement général
- les domaines scientifiques de formation (sciences fondamentales et appliquées versus sciences de l'homme et de la société y compris la médecine)

- les pays de résidence (France et Vietnam)

1 – Les relations entre les motivations de l'apprentissage du français et les strates :

a) Classes bilingues

Pourquoi avez-vous appris le français ?
Avez-vous suivi une classe bilingue dans le système éducatif national ?

	Opportunité de partir faire des études supérieures dans les pays francophones	Amour de la langue française	Amour de la culture française	Offre de l'enseignement du et en français à l'Université	Poursuite de l'apprentissage du français à l'enseignement général	Recherche d'excellence	Tradition familiale d'apprentissage du français
non	**21.9%**	**21.0%**	**19.6%**	**13.8%**	**10.4%**	**9.7%**	**3.6%**
oui	**18.3%**	**19.7%**	**19.4%**	**11.1%**	**13.1%**	**12.0%**	**6.3%**

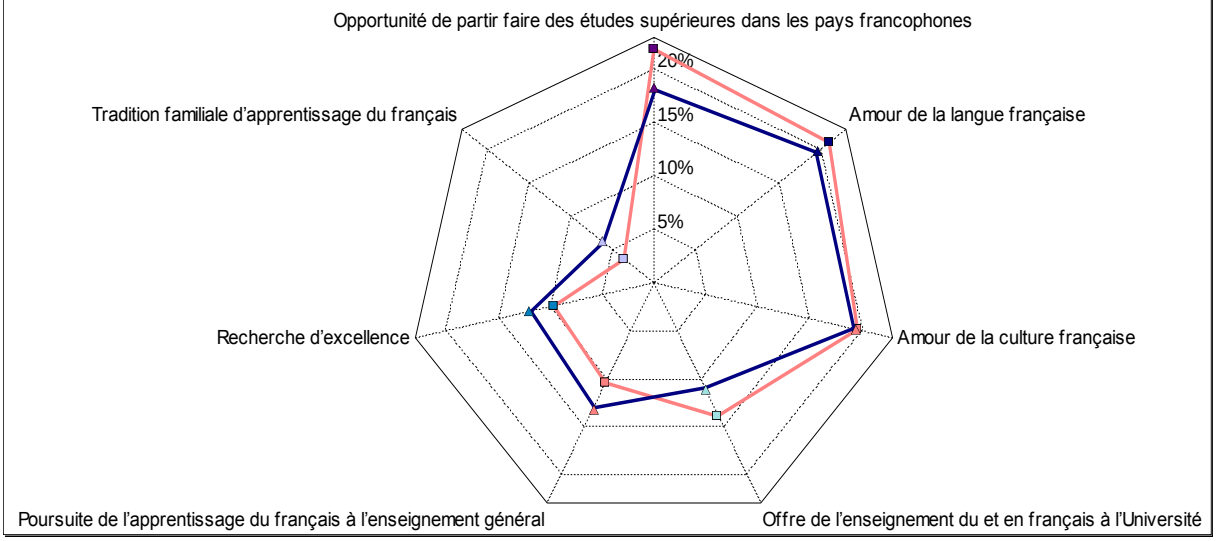

Les jeunes issus des classes bilingues (ligne de couleur foncée) ont les mêmes motivations que les autres étudiants en ce qui concerne l'amour de la langue et de la culture françaises.

Par contre, leurs motivations sont plus fortes en matière de recherche d'excellence et quant à la poursuite de l'apprentissage du français à l'enseignement général. La tradition familiale d'apprentissage du français joue pour eux un rôle plus important.

b) Domaines scientifiques

Pourquoi avez-vous appris le français ?
Quelle discipline étudiez vous ?

	Opportunité de partir faire des études supérieures dans les pays francophones	Amour de la langue française	Amour de la culture française	Offre de l'ensei gnement du et en français à l'Université	Poursuite de l'appren tissage du français à l'ensei gnement général	Recherche d'excellence	Tradition familiale d'appren tissage du français
Sciences fondamentales et appliquées	**22.6%**	**18.2%**	**18.3%**	**15.0%**	**9.1%**	**12.7%**	**4.1%**
Sciences de l'homme et de la société	**19.1%**	**23.8%**	**21.1%**	**10.7%**	**13.2%**	**7.9%**	**4.3%**

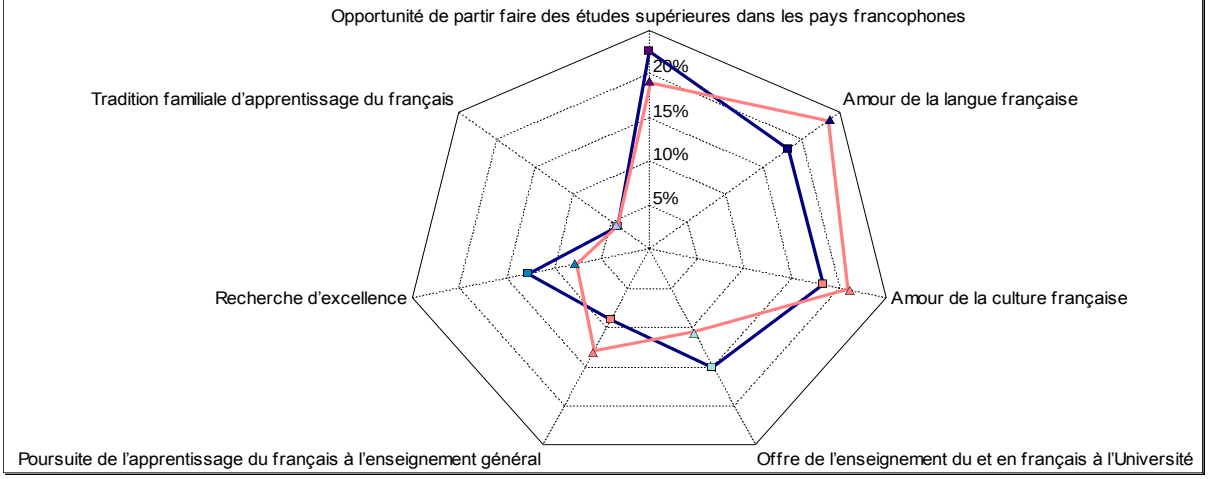

Les étudiants des sciences fondamentales et appliquées (ligne de couleur foncée) ont des motivations plus « utilitaires » pour leur avenir. Ils sont plus sensibles à l'opportunité de partir faire des études supérieures dans les pays francophones, à la recherche d'excellence et à l'offre de l'enseignement du et en français à l'Université.

Ceux issus des sciences sociales et humaines sont plus attirés par des valeurs culturelles (amour de la langue et de la culture française).

Sexe : homme et femme

Pourquoi avez-vous appris le français ?
Quelle est votre sexe ?

	Opportunité de partir faire des études supérieures dans les pays francophones	Amour de la langue française	Amour de la culture française	Offre de l'enseignement du et en français à l'Université	Poursuite de l'apprentissage du français à l'enseignement général	Recherche d'excellence	Tradition familiale d'apprentissage du français
H	**21.0%**	**19.4%**	**18.1%**	**14.6%**	**10.3%**	**12.2%**	**4.5%**
F	**20.7%**	**21.9%**	**21.1%**	**11.5%**	**12.1%**	**8.4%**	**4.2%**

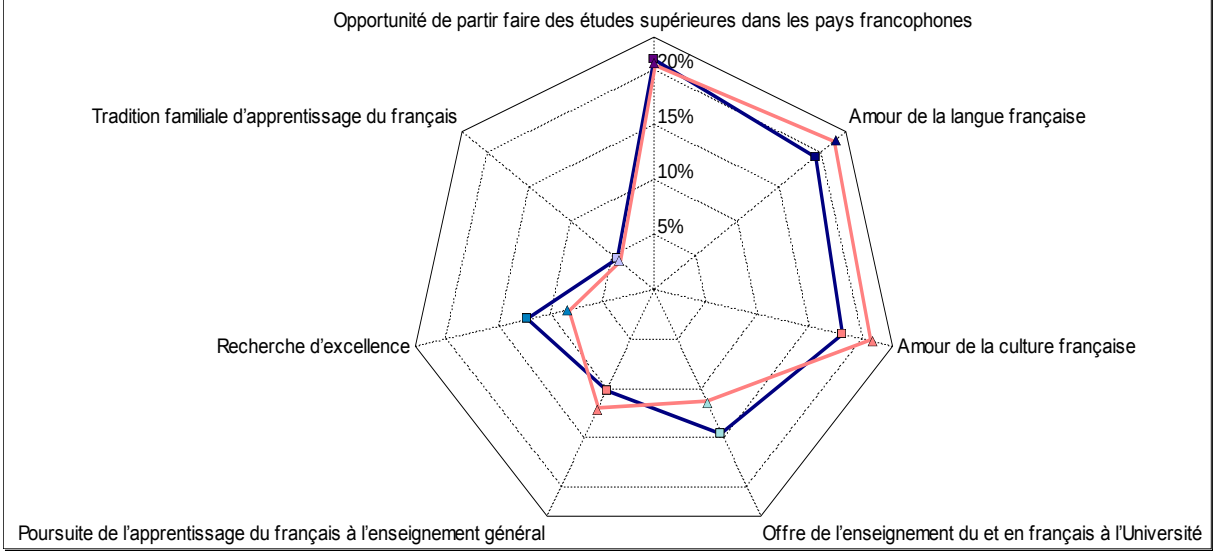

Les motivations des femmes (ligne de couleur moins foncée) sont plus culturelles que celles des hommes qui sont centrées sur la « recherche d'excellence » et l'offre d'enseignement du et en français à l'Université.

Les deux sexes ont un point commun : l'opportunité de partir faire des études supérieures dans les pays francophones.

Pays de résidence

Pourquoi avez-vous appris le français ?
Dans quel pays résidez-vous actuellement ?

	Opportunité de partir faire des études supérieures dans les pays francophones	Amour de la langue française	Amour de la culture française	Offre de l'enseignement du et en français à l'Université	Poursuite de l'apprentissage du français à l'enseignement général	Recherche d'excellence	Tradition familiale d'apprentissage du français
Vietnam	**20.7%**	**21.3%**	**20.0%**	**13.0%**	**11.0%**	**10.2%**	**3.7%**
France	**22.3%**	**13.6%**	**14.6%**	**13.6%**	**12.6%**	**11.7%**	**11.7%**

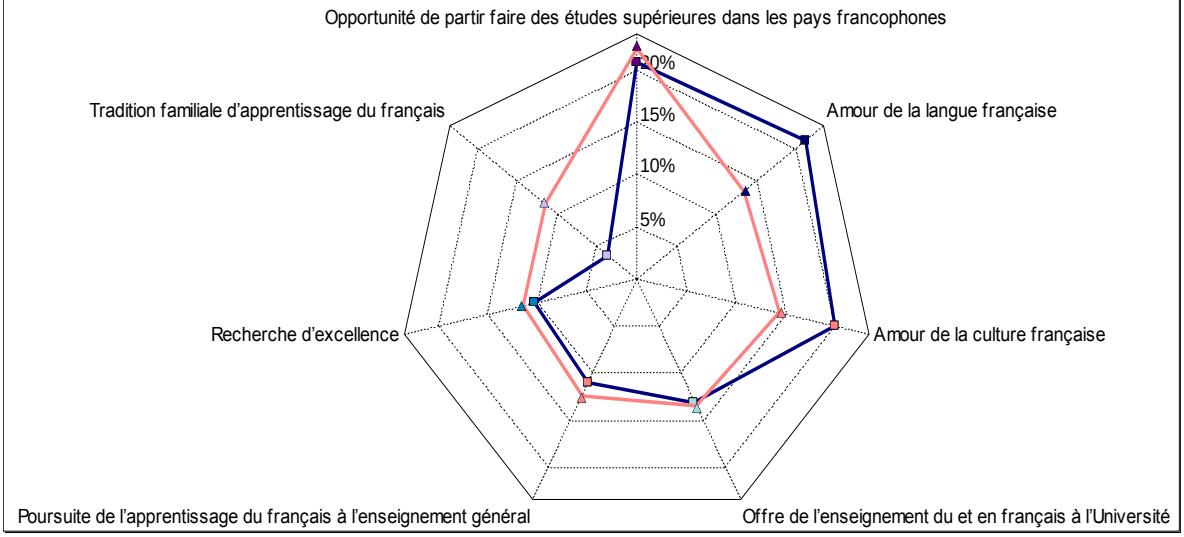

Si pour les deux populations, les motivations sont quasiment identiques quant à la recherche d'excellence, l'opportunité de faire des études dans les pays francophones, l'offre d'enseignement du et en français à l'Université, il existe par contre un large écart de choix en ce qui concerne l'amour de la langue française moins choisi par les étudiants en France avec un écart de 8% environ et l'amour de la culture française avec la même tendance avec 5% d'écart environ. La tradition familiale d'apprentissage du français est, par contre, plus choisie par les étudiants en France avec 8% d'écart.

2 – Les relations entre la perception sur les actions de la Francophonie et les strates :

Classes bilingues

Choisissez parmi les opinions ci-dessous, trois d'entre elles qui caractérisent le mieux pour vous la Francophonie (après regoupement de modalités voisines)
Avez-vous suivi une classe bilingue dans le système éducatif national ?

	Coopération et échange	Assistance et solidarité	Dévelop pement durable	Dialogue	Diversité	Une vision négative de la franco phonie	Paix et Droits de l'Homme	Affaires et commerce
non	**32.6%**	**21.9%**	**14.4%**	**8.9%**	**6.6%**	**6.6%**	**4.6%**	**4.6%**
oui	**33.9%**	**20.2%**	**14.7%**	**8.3%**	**6.1%**	**5.5%**	**5.8%**	**5.5%**

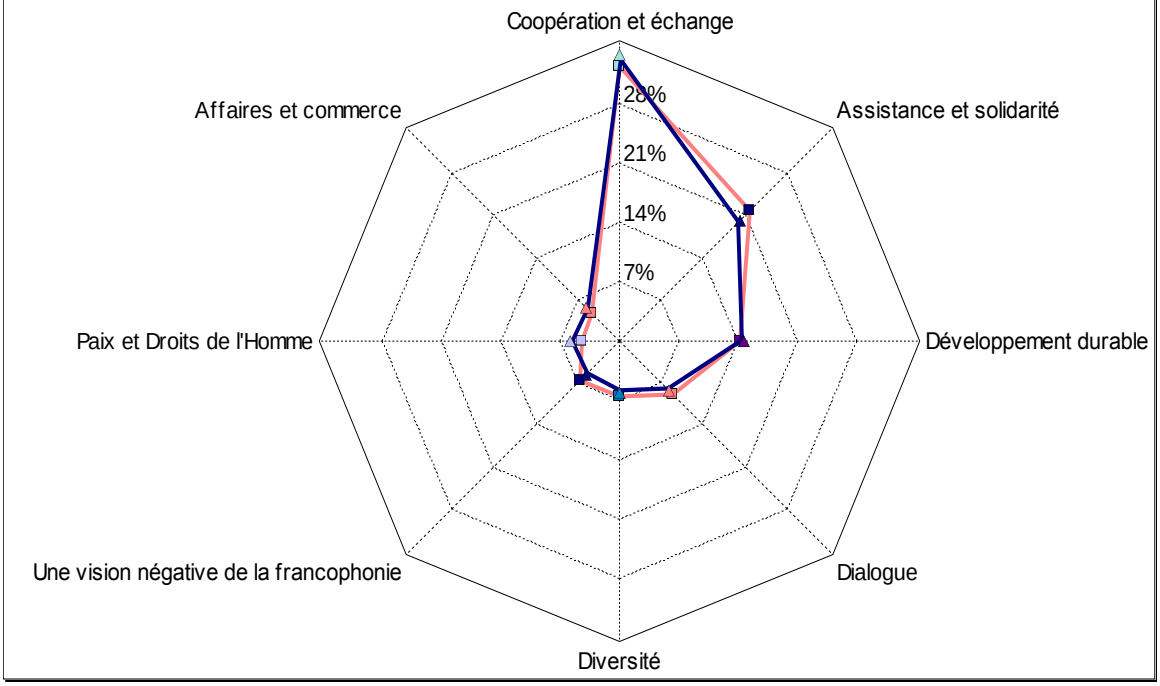

La perception des jeunes étudiants francophones sont étonnement quasi-identiques quel que soit le cursus d'apprentissage du français.

Domaines scientifiques

Choisissez parmi les opinions ci-dessous, trois d'entre elles qui caractérisent le mieux pour vous la Francophonie (après regoupement de modalités voisines)
Quelle discipline étudiez vous ?

	Coopération et échange	Assistance et solidarité	Développement durable	Dialogue	Diversité	Une vision négative de la francophonie	Paix et Droits de l'Homme	Affaires et commerce
Sciences de l'homme et de la société	**34.3%**	**21.0%**	**13.2%**	**8.6%**	**7.6%**	**6.5%**	**3.7%**	**5.1%**
Sciences fondamentales et appliquées	**31.2%**	**21.8%**	**16.7%**	**8.7%**	**5.1%**	**5.6%**	**6.2%**	**4.7%**

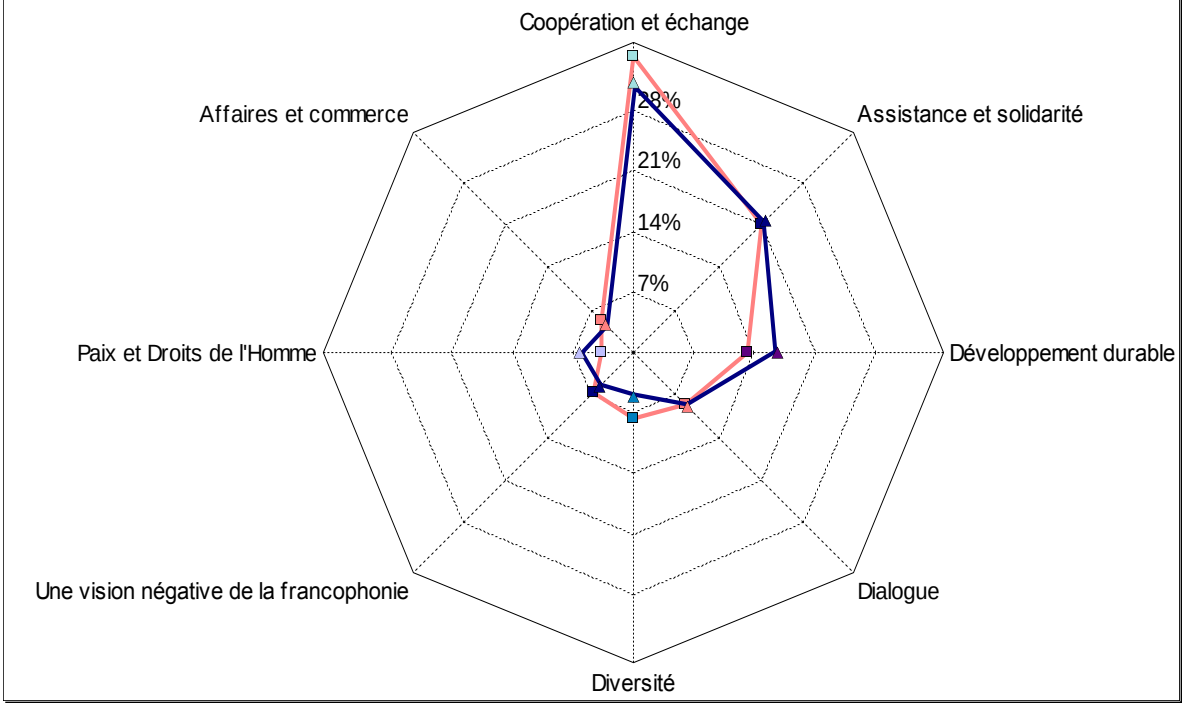

Les motivations sont pratiquement les mêmes pour les deux populations. Cependant, les étudiants des sciences de l'homme et de la société (ligne de couleur moins foncée) sont plus sensibles au facteur « coopération et échange », ceux des sciences appliquées et fondamentales, au « développement durable ».

Pays de résidence

Choisissez parmi les opinions ci-dessous, trois d'entre elles qui caractérisent le mieux pour vous la Francophonie (après regoupement de modalités voisines)
Dans quel pays résidez-vous actuellement ?

	Coopération et échange	Assistance et solidarité	Dévelop pement durable	Dialogue	Diversité	Une vision négative de la franco phonie	Paix et Droits de l'Homme	Affaires et commerce
France	**33.3%**	**23.2%**	**3.0%**	**9.1%**	**7.1%**	**8.1%**	**8.1%**	**8.1%**
Vietnam	**33.0%**	**21.2%**	**15.5%**	**8.7%**	**6.4%**	**6.1%**	**4.6%**	**4.5%**

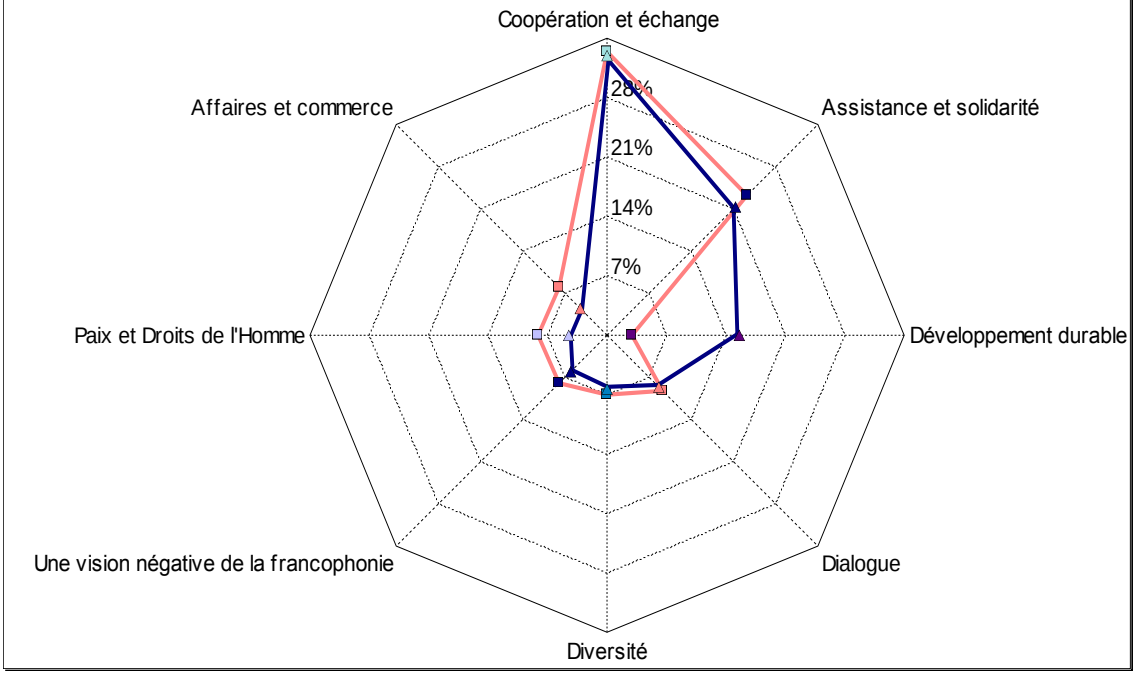

Il y a une nette différence de forme entre les deux courbes, contrairement aux autres strates. Ce qui s'explique par le grand écart relatif au « développement durable » avec 12,5% de différence. Les étudiants en France sont plus concernés, mais avec des écarts assez faibles, par les options « Affaires et commerces », « Paix et Droits de l'Homme ». Ils ont une vision plus négative de la Francophonie. Par contre, les deux populations concordent sur les options « coopération et échange » et « assistance et solidarité ».

Sexe : homme et femme

Choisissez parmi les opinions ci-dessous, trois d'entre elles qui caractérisent le mieux pour vous la Francophonie (après regoupement de modalités voisines)
Quelle est votre sexe ?

	Coopération et échange	Assistance et solidarité	Dévelop pement durable	Dialogue	Diversité	Une vision négative de la francophonie	Paix et Droits de l'Homme	Affaires et commerce
F	**34.9%**	**21.0%**	**11.7%**	**8.8%**	**7.4%**	**7.0%**	**4.6%**	**4.7%**
H	**31.2%**	**21.8%**	**17.0%**	**8.8%**	**5.6%**	**5.6%**	**5.2%**	**4.9%**

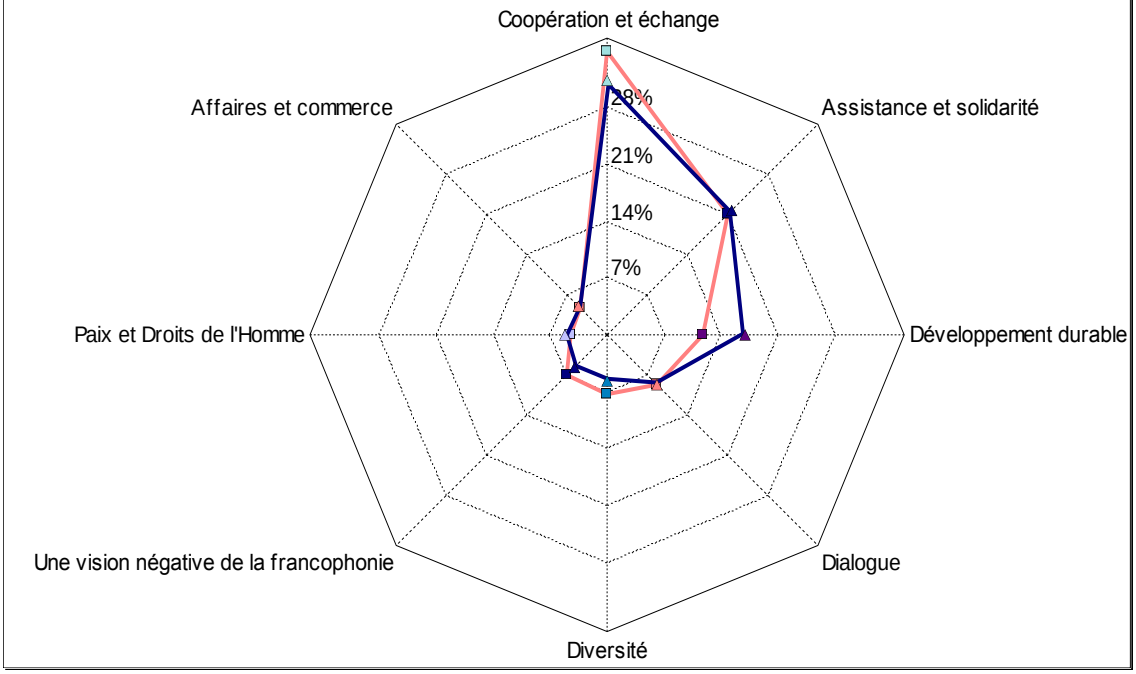

Les femmes sont plus sensibles à l'option « coopération et échange » avec 3,7% d'écart et les hommes à celle du « développement durable » avec 5,3% d'écart.

3 – Les relations entre la perception sur l'apprentissage de la seule langue anglaise et les strates

a) Classes bilingues

Pensez-vous que la tendance actuelle d'apprentissage de la seule langue anglaise est une bonne chose ?
Avez-vous suivi une classe bilingue dans le système éducatif national ?

	non		oui	
	N	%	N	%
non	**269**	**87.1%**	**40**	**12.9%**
oui	**110**	**90.9%**	**11**	**9.1%**

Les étudiants issus des classes bilingues[133] sont plus affirmatifs sur le « non » à l'apprentissage de la seule langue anglaise.

b) Domaines scientifiques

Pensez-vous que la tendance actuelle d'apprentissage de la seule langue anglaise est une bonne chose ?
Quelle discipline étudiez vous ?

	non		oui	
	N	%	N	%
Sciences de l'homme et de la société	**193**	**89.8%**	**22**	**10.2%**
Sciences fondamentales et appliquées	**171**	**85.9%**	**28**	**14.1%**

Les étudiants des sciences de l'homme et de la société sont plus affirmatifs sur le « non » à l'apprentissage de la seule langue anglaise.

c) Pays de résidence :

Pensez-vous que la tendance actuelle d'apprentissage de la seule langue anglaise est une bonne chose ?
Dans quel pays résidez-vous actuellement ?

	non		oui	
	N	%	N	%
France	**33**	**84.6%**	**6**	**15.4%**
Vietnam	**347**	**88.5%**	**45**	**11.5%**

Les étudiants au Vietnam sont plus affirmatifs sur le « non » à l'apprentissage de la seule langue anglaise que ceux résidant en France.

d) Sexe : homme, femme

133 - Les lignes horizontales sur le tableau correspondent aux réponses « oui » et « non » à la question sur les classes bilingues.

Pensez-vous que la tendance actuelle d'apprentissage de la seule langue anglaise est une bonne chose ? Quelle est votre sexe ?

	non		oui	
	N	%	N	%
F	**202**	**92.7%**	**16**	**7.3%**
H	**178**	**83.6%**	**35**	**16.4%**

Les femmes sont plus nombreuses à dire « non » à l'apprentissage de la seule langue anglaise que les hommes. Dans les deux cas, le « non » dépasse 80%.

D.1.4 – CONCLUSION

L'image de la Francophonie perçue par les jeunes vietnamiens francophones est, pour la tendance générale, très positive et politique. La Francophonie, contrairement aux vieux clichés, n'est plus vue par la grande majorité comme une forme de retour au néocolonialisme.

De façon générale, la Francophonie incarne des valeurs de solidarité, de coopération, d'échange et de développement durable.

En ce qui concerne l'influence culturelle française au Vietnam, la majorité est d'accord sur l'existence des éléments culturels français dans la culture vietnamienne. Ceux-ci concernent surtout l'architecture et l'écriture romanisée actuelle du vietnamien, le « quoc ngu ». Cependant, ces influences culturelles positives pour plusieurs n'ont pas pu faire perdre au Vietnam son identité culturelle propre.

En matière de multilinguisme : la majorité des étudiants francophones pensent qu'il est nécessaire de connaître au moins deux langues étrangères dans le contexte actuel d'intégration du Vietnam dans le monde et de mondialisation. La tendance d'apprentissage de la seule langue anglaise est aussi considérée soit comme insuffisante, soit comme une mauvaise chose. Le multilinguisme leur apparaît tout à fait possible. D'ailleurs, 75% de sondés sont trilingues.

Enfin, pour que la F(f)rancophonie s'impose au Vietnam, il faudrait, selon eux, qu'elle soit utile aux jeunes. Ils insistent sur la nécessité d'investir sur les projets de formations francophones. Les mesures proposées sont diverses. La plus prescrite est l'opportunité de poursuivre leurs études supérieures dans les pays francophones. Il y a donc un besoin réel de bourses d'études. La Francophonie devrait aussi, en subventionnant l'octroi de

documentations et d'équipements modernes, rendre attrayant l'apprentissage du français. Dans le même ordre d'idée, il est demandé à la Francophonie et au Vietnam de stimuler les échanges et coopérations culturels, éducatifs et économiques entre le Vietnam et les pays francophones, condition sine qua non pour assurer des débouchés aux diplômés francophones.

D.2 - LA FRANCOPHONIE PERCUE PAR DES PERSONNALITES VIETNAMIENNES FRANCOPHONES

D.2.1 – METHODOLOGIE

- **DEFINITION DES OBJECTIFS**

Les Accords de Genève en 1954, nous l'avons dit, ont mis fin à quatre-vingt ans du régime français au Vietnam marquant ainsi le début du déclin de la langue française dans la société vietnamienne. Trente ans après, dans la foulée de l'ouverture avec le lancement de la politique de renouveau, le Vietnam a décidé de rejoindre la Francophonie à son premier Sommet de 1986. Avant cette date, il a entretenu des relations de coopération avec l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), devenue en 1998, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Membre fondateur de l'ACCT depuis 1970 par le gouvernement du Sud, le Vietnam réunifié a officiellement renoué des contacts avec cette Agence en 1979. Il a participé, sans discontinuer, à tous les Sommets francophones depuis Versailles jusqu'à Ouagadougou ainsi qu'à ses instances politiques. Le point d'orgue en a été l'accueil par le Vietnam du VIIè Sommet de la Francophonie, du 14 au 16 novembre 1997, dans sa capitale. Ainsi donc, depuis 35 ans, le Vietnam est dans la Francophonie. Cette situation de contraste entre un engagement intergouvernemental et diplomatique francophone bien réel et une situation linguistique francophone particulièrement faible au Vietnam est-elle paradoxale ? Comment peut – on l'expliquer ?

Pour y répondre, qui pourrait être mieux placé que les personnalités vietnamiennes francophones qui ont vécu la période de décolonisation, la guerre de réunification ou encore la période d'ouverture ? Il est donc important de connaître ce que pensent ces générations francophones « aînées » sur la rencontre franco-vietnamienne, sur l'adhésion du Vietnam à la Francophonie ainsi que sur l'avenir de la Francophonie au Vietnam. Tels étaient les objectifs de l'enquête qualitative menée auprès de 18 personnalités vietnamiennes francophones qui ont assumé ou assument des postes de responsabilité de haut niveau et dans divers domaines au Vietnam.

- **DETERMINATION DES ECHANTILLONS**

Le public visé concerne des personnalités politiques, des hauts cadres vietnamiens francophones, connus non seulement dans les milieux professionnels concernés, mais aussi pour leurs activités en faveur de la Francophonie.

Il s'agit des générations de 40 ans et plus. La majorité d'entre eux ont connu la colonisation française ou les guerres d'indépendance et de réunification du Vietnam et en tout cas le Vietnam post-colonial.

- **DETERMINATION DES FORMES D'ENQUÊTES**

A la différence de l'enquête menée auprès des étudiants francophones où les personnes interrogées n'ont pas eu de contact direct avec l'enquêteur, cette enquête qualitative consiste en des entretiens individuels « face à face ». Ce sont des entretiens non directifs dont l'objectif est de mettre l'interviewé(e) à l'aise dans une ambiance chaleureuse et de confiance comme dans une discussion privée. Ce type d'entretien demande donc du temps (en moyenne deux heures par personne), des prises de rendez – vous bien à l'avance et beaucoup de souplesse relationnelle.

- **GUIDE D'ENTRETIEN**

Le guide d'entretien qui figure en annexe est un questionnaire de 16 questions relatives à trois points principaux :

la colonisation française et les influences culturelles françaises dans la société vietnamienne ;

le Vietnam et la Francophonie ;

la mondialisation, le Vietnam et la Francophonie.

- **DEROULEMENT DES ENTRETIENS**

Les entretiens se sont passés au Vietnam du 15 novembre au 5 décembre 2004. La durée d'un entretien a varié d'une heure à trois heures environ. La langue vietnamienne a été utilisée pendant les entretiens car l'enquêteur et les enquêtés parlent vietnamien comme langue maternelle et langue d'usage quotidien, ce qui facilite le dialogue. Il est à souligner que l'anonymat a été demandé par quelques personnes.

- **LIMITES DE L'ENQUÊTE**

En général, en ce qui concerne les entretiens non directifs, l'enquêteur a plus de mal à maintenir les conversations dans l'ordre fixé par le guide d'entretien. Ceci s'explique par le

fait que les enquêtés ont tendance à sortir du cadre des questions posées. Dans notre cas, ce dérapage a été réel.

Une autre difficulté non moins importante est le manque de temps des personnes ayant accepté de répondre à l'enquête. Celles-ci sont en effet très occupées par leurs fonctions. C'est pour cette raison que beaucoup n'ont répondu que partiellement aux questions. Des personnalités interviewées ont opté pour un discours général sur le sujet. Le protocole d'entretien non directif n'a donc pas été respecté pour ces entretiens.

D.2.2 – LES PROFILS DES ENQUÊTES

1 - Age :

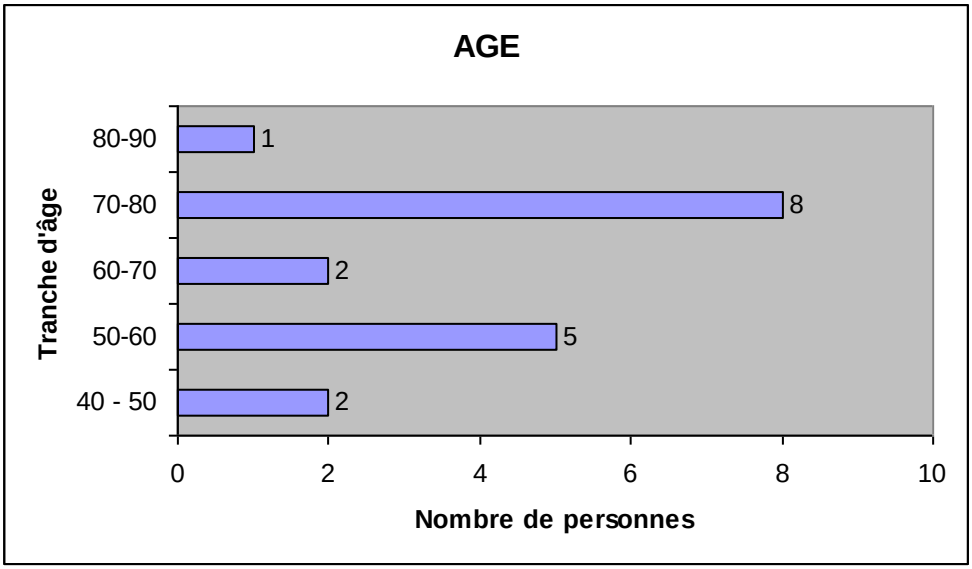

La tranche d'âge la plus nombreuse est celle des 70 à 80 ans.

2 - Sexe :

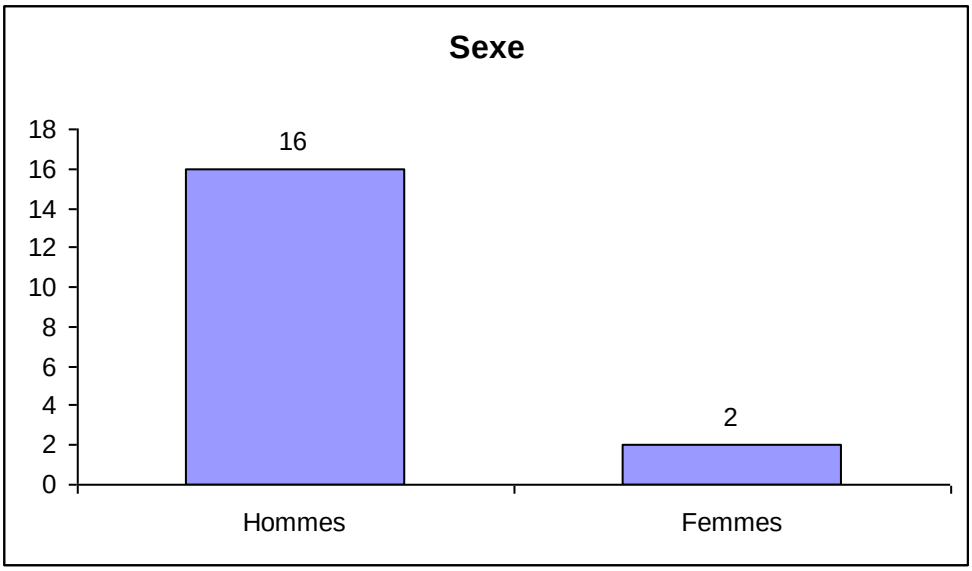

Le nombre d'hommes est très largement le plus important.

3 - Statut professionnel :

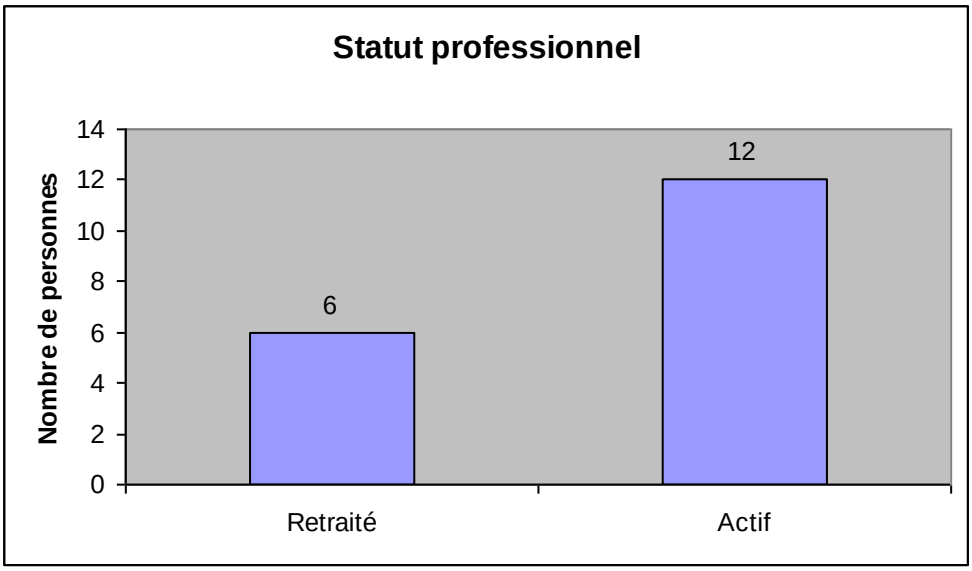

Les personnes actives sont deux fois plus nombreuses que les retraitées. Ce qui s'explique par le fait que beaucoup de cadres sexagénaires francophones sont encore en activité.

4 - Profession :

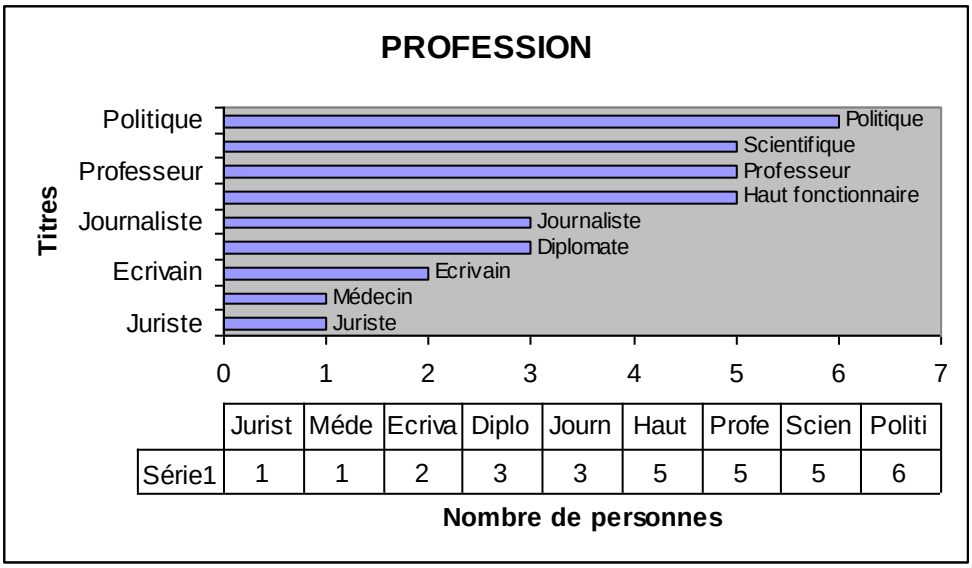

Les politiques, hauts fonctionnaires, universitaires et scientifiques sont les plus nombreux. Il est à souligner qu'une personne peut assumer plusieurs professions.

5 - Domaines scientifiques (pour les professeurs et chercheurs) :

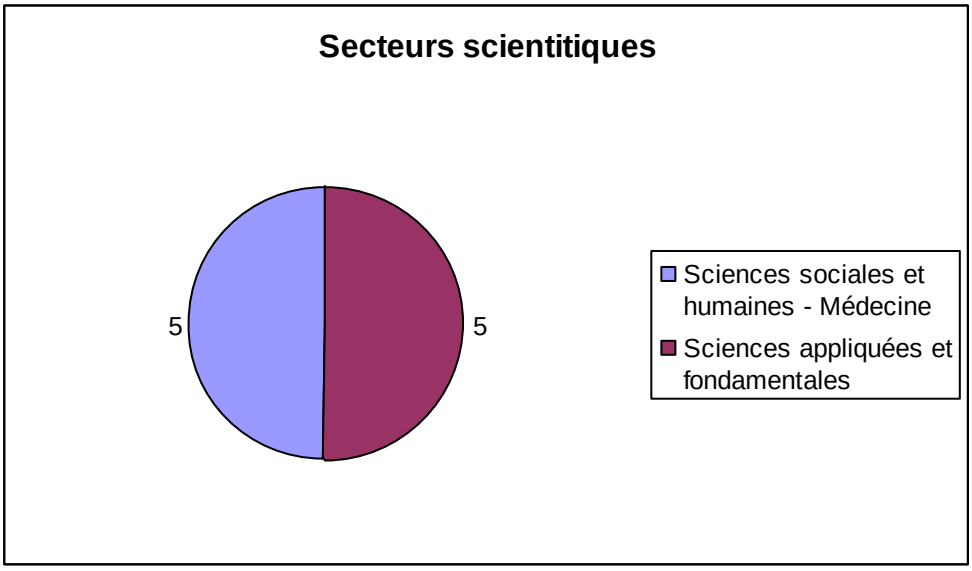

D.2.3 – L'ANALYSE DES RESULTATS PAR LA METHODE DE RECODIFICATION

Le premier travail a consisté à reclasser les réponses libres selon l'ordre du guide d'entretien. Ensuite, des modalités ont été établies par la méthode de recodification pour chaque question. Pour le travail d'analyse, les modalités ont été classées selon l'ordre décroissant de fréquence, c'est-à-dire le nombre de personnes les ayant choisies. Les numéros entre les parenthèses indiquent le nombre de personnes concernées par une modalité donnée.

Question 1 : *Vous êtes parmi les politiques, les hommes de culture et les scientifiques vietnamiens qui ont utilisé partiellement le français dans leurs études et dans leur travail avant 1954 et aussi après. Que représentait donc pour vous l'usage de la langue française à cette époque et qu'évoque-t-il aujourd'hui ?*

Avant 1954 (sous la colonisation française)

Avant 1954

Le français était la langue officielle dans l'enseignement et dans l'administration (9)

Le français était la langue du savoir (1)

1954 - 1975

Statut du français

Le français était peu à peu remplacé par le vietnamien dans l'enseignement et dans l'administration. (1)

Le français était devancé par les langues des pays socialistes alliés au Nord. (1)

Le français était en déclin face à la montée de l'anglais au Sud. (1)

Il y a eu une rupture avec le français. (1)

Domaines où le français était en usage

Le français était utilisé pour la documentation, la recherche et les coopérations internationales à l'Université. (4)

Le français était utilisé dans la diplomatie. (2)

Rôle du français

Le français était une langue de culture. (3)

Le français était un moyen de promotion professionnelle. (2)

Le français était un moyen de solidarité entre les peuples. (2)

A l’heure actuelle

Statut du français

Le français occupe une place modérée face à la place dominante de l’anglais. (2)

La position du français a régressé et ne répond pas à un besoin pressant de développement socio-économique du pays. (2)

Domaines où le français est en usage

Le français est utilisé dans les échanges avec des pays francophones. (8)

Le français est utilisé dans la recherche. (2)

Rôle du français

Le français est la langue de culture. (3)

Le français est la langue de solidarité entre les nations et porte des valeurs humanistes. (2)

Le français est la langue de promotion professionnelle. (1)

Motivation de l’apprentissage du français :

L’amour de la culture et de la langue françaises. (1)

La poursuite des études supérieures en France. (3)

Les échanges avec des pays francophones. (1)

Points marquants : 16 personnes ont répondu à cette question.

L’année 1954 est un point charnière. A cette date, le français a perdu son statut de langue officielle dans l’enseignement et dans l’administration, statut évoqué par plus de la moitié des personnes (9). Avant 1954, il était aussi une langue d’accès au savoir, c'est-à-dire aux connaissances et à la découverte du monde.

Après cette date, le français était peu à peu remplacé par le vietnamien. Il a été utilisé pour la documentation, la recherche et les coopérations internationales à l’Université. C’était une langue de culture, de diplomatie. Il était concurrencé par les langues des pays socialistes alliés

du Nord Vietnam et par l'anglais au Sud Vietnam. De langue officielle, il est devenu langue étrangère.

A l'heure actuelle, la place du français est modeste face à l'anglais car le français ne répond pas à un besoin pressant de développement socio-économique du pays. Cependant, pour beaucoup encore, le français est important pour les coopérations avec les pays de la Francophonie dont le Vietnam est membre. Le français garde son rôle de langue de culture, de promotion professionnelle, de solidarité et des valeurs humanistes. L'apprentissage du français est motivé en premier lieu, chez les jeunes, par la poursuite des études supérieures en France, mais aussi par l'amour de la culture et de la langue françaises et la nécessité d'établir des relations avec les pays francophones.

Question 2 : *La colonisation française a été rejetée après 1945 par le peuple vietnamien. La bataille de Dien Bien Phu a mis fin à près d'un siècle de présence française en Indochine. L'histoire est donc faite. Si vous aviez à porter un jugement sur la colonisation française, diriez – vous qu'elle est très contrastée et qu'elle comporte à la fois des aspects négatifs et positifs comme en toutes choses ? Pourriez – vous me citer quelques exemples ?*

Aspects négatifs de la colonisation :

la colonisation française est une colonie d'exploitation et d'appauvrissement du peuple vietnamien. (4)

les Vietnamiens ont été méprisés et sous employés à égale compétence. (3)

les Vietnamiens ont perdu leur indépendance. (2)

Aspects positifs de la colonisation

avec le régime français, les Vietnamiens étaient en contact avec une civilisation développée et moderne, une belle culture porteuse de valeurs humanistes ; (9)

les Français ont contribué au développement du « quoc ngu » ; (7)

les Vietnamiens se sont imprégnés des valeurs de la révolution française enseignées dans les écoles de la colonisation et qui ont servi plus tard la révolution vietnamienne ; (7)

la France a formé une élite qui a grandement contribué à l'œuvre d'indépendance et de construction du Vietnam ; (6)

la culture française a exercé une bonne influence sur la culture vietnamienne : art, architecture, gastronomie, mœurs et coutumes ; (5)

la colonisation française a fait naître la littérature moderne vietnamienne. (4)

les Français ont introduit la science et la technique au Vietnam ; (4)

les Français ont établi un système d'enseignement et d'éducation moderne et de qualité ; (3)

la France a participé à la modernisation du pays à travers des projets d'infrastructure, la diffusion de la nouvelle méthode scientifique de travail sous le régime français ; (3)

la colonisation française a introduit au Vietnam la notion de l'individu et des valeurs démocratiques occidentales ; (3)

la colonisation française a faire naître de nouvelles classes sociales : la classe ouvrière et l'intelligentsia ; (1)

Points marquants : 14 personnes ont répondu à cette question.

Tout le monde est d'accord sur l'aspect contrasté de la colonisation française au Vietnam. Les aspects négatifs avancés (3) sont beaucoup moins détaillés que les aspects positifs (11). Pour les premiers, ce qu'on reproche à la colonisation, est l'exploitation et l'appauvrissement du pays colonisé et de son peuple par la France.

En ce qui concerne les aspects positifs, de façon générale, les influences françaises les plus notables sont celles issues de la culture française, de ses valeurs humanistes et révolutionnaires. Le « quôc ngu », écriture romanisée du vietnamien fait partie des contributions positives françaises tout comme la formation de l'élite vietnamienne par le système éducatif colonial.

D'autres aspects positifs concernent : l'introduction des sciences et des techniques, le système d'enseignement de qualité, la modernisation du pays, l'introduction des notions de l'individu et des valeurs démocratiques occidentales, la naissance de nouvelles classes sociales – une des conditions nécessaires à la lutte révolutionnaire pour l'indépendance du pays plus tard.

Question 3 : *Quels sont les aspects qui continuent aujourd'hui à être présents dans l'identité profonde vietnamienne ? En d'autres termes, pensez-vous qu'il y a des éléments venant de la France dans l'actuelle identité culturelle vietnamienne ?*

Oui, il y a des éléments français dans l'actuelle identité culturelle vietnamienne car le peuple vietnamien est toujours ouvert aux autres cultures sans jamais perdre ses traits propres (7)

Les éléments culturels français se reflètent surtout dans :

la littérature et le journalisme (5)

la culture en général (4)

la mentalité et le comportement (finesse, aspiration à la liberté, geste, mise en valeur de l'individu) (4)

l'art (architecture, beaux-arts) (3)

la langue (3)

la gastronomie (1)

Points marquants : 11 personnes ont répondu à cette question.

Sept personnes sur onze ont dit oui à la question concernant l'apport français à l'identité vietnamienne. Cependant, toutes ont insisté sur le fait que l'introduction d'éléments français dans l'identité culturelle vietnamienne n'a jamais détruit ou remplacé les traits culturels proprement vietnamiens.

Les éléments culturels français se trouvent actuellement dans plusieurs domaines de la culture vietnamienne et concernent des aspects immatériels (comportement, mentalité) et des aspects matériels (genres littéraires, art, langue, gastronomie...).

Question 4 : *La colonisation française au Vietnam a mis fin à la tutelle politique et culturelle chinoise sur la dynastie Nguyen. Seriez – vous d'accord avec l'affirmation que cette rupture avec la tutelle chinoise est un élément important qui a permis à notre pays de s'affirmer plus tard en tant que nation et culture spécifiques et autonomes, une fois le pays unifié ?*

Oui (3),

mais il s'agissait d'événements historiques hors de la volonté du Vietnam ;(1)

la vassalité vietnamienne vis à vis de la Chine était évidente dans ce contexte historique où le Vietnam était fable ; (1)

la France était un allié plus fiable que la Chine. (1)

Points marquants : 3 personnes ont répondu à cette question.

Il s'agit d'une question délicate car politique. Elle concerne les relations entre la Chine et la Vietnam qui n'ont jamais été simples depuis toujours. Beaucoup n'ont pas voulu donner de commentaires. Ainsi, afin de ne pas embarrasser les interviewés, cette question a été enlevée dans les entretiens avec les politiques et hauts fonctionnaires.

Question 5 : *Dans la mesure où la culture française a, d'une certaine façon, marqué la culture vietnamienne, pourriez – vous dire pourquoi cette culture nous a si réellement influencés ?*

Ce sont les raisons suivantes :

avant les années 60 et 70 du siècle dernier, l'élite vietnamienne a été formée en France et de tradition, les intellectuels étaient bien respectés au Vietnam ; (4)

les Vietnamiens sont attirés par la beauté et la subtilité de la culture française, les sciences et techniques françaises ; (3)

il y a des points communs de mentalité entre les deux peuples surtout en ce qui concerne l'esprit d'ouverture, l'aspiration à la liberté individuelle et les valeurs humanistes. C'est pour cela que la culture française a été accueillie favorablement par les jeunes Vietnamiens contrairement à la culture chinoise renommée contraignante et rigide ; (3)

l'influence française au Vietnam était culturelle. Tandis que celle des Américains était militaire et celle des russes était plutôt politique ; (2)

la synthèse des deux cultures est idéale dans un esprit d'humanisme et entre des hommes de bonne volonté ; (2)

la France a laissé beaucoup d'empreintes culturelles dans la littérature vietnamienne contemporaine ; (1)

c'était une influence inégale, plutôt en ville qu'à la campagne ; (1)

le régime français a défait le régime féodal qui a duré 2000 ans au Vietnam et a modernisé le Vietnam. (1)

Points marquants : 11 personnes ont répondu à cette question.

L'élite vietnamienne formée par le système éducatif colonial a joué un rôle important dans la diffusion de la culture française au Vietnam. Ce point a été déjà évoqué en haut, comme un des premiers aspects positifs de la colonisation française. L'amour de la culture française où les Vietnamiens trouvent plusieurs points communs avec la leur, est aussi un point important expliquant la durabilité de l'influence culturelle française au Vietnam par rapport aux influences occidentales venues des Etats-Unis et de la Russie.

Question 6 : *Vous faites partie de la génération vietnamienne qui a été au cœur de la libération du Vietnam de 1945 à 1975, pourriez – vous me parler de l'état d'esprit qui prévalait à l'époque vis-à-vis de la langue française et de la culture française ? Quel regard portez-vous aujourd'hui sur cette attitude ?*

Avant 1975 :

le français avait une position moindre que le russe et le chinois car l'importance des langues était fonction des alliances politiques ; (3)

le français était aimé car c'est une belle langue ; (2)

le français était mal considéré car pour les Vietnamiens, c'était la langue des colons ; (1)

le français était parlé par l'élite et la classe dirigeante ; (1)

le français était aimé car c'est la langue d'une grande culture et des esprits révolutionnaires. (1)

b) Maintenant :

- le français est un outil de communication pour s'ouvrir au monde et s'instruire ; (2)
- le français est moins important que l'anglais ; (1)
- le rôle du français a reculé à l'heure actuelle ; (2)

- le français est toujours aimé par ceux qui le parlent surtout dans la mondialisation où il y a un besoin de diversité culturelle ; (2)

Points marquants : 9 personnes ont répondu à cette question.

Avant 1975, la place du français était moins importante que celles du russe et du chinois. Le français était vu comme une langue colonialiste. Cependant, il était largement parlé par l'élite vietnamienne. Il était aussi aimé par beaucoup car c'est la langue d'une grande culture et celle des esprits révolutionnaires.

Maintenant, il est vu comme un outil de communication avec l'extérieur et un outil de savoir. Il est devancé par l'anglais.

Question 7 : *Lorsque le gouvernement vietnamien a décidé de relancer et de soutenir l'enseignement du français au Vietnam (classes bilingues, filières universitaires francophones, Institut de la Francophonie pour l'Informatique, Centre franco-vietnamienne de formation à la gestion…), quels étaient selon vous, les ressorts et les objectifs de cette décision ?*

a) Objectifs de développement socio-économique :

préparer de futurs acteurs de coopération culturelle et économique avec les pays francophones ; (3)

consolider la solidarité et l'amitié avec les pays francophones pour un développement socio-économique ; (2)

former de futurs cadres francophones qualifiés pour le pays ; (1)

créer des opportunités de saisir de nouvelles réalisations scientifiques et techniques ; (1)

poursuivre la coopération universitaire avec la France ; (1)

former des diplômés universitaires multilingues. (1)

b) Objectifs politiques :

développer la Francophonie comme contrepoids à d'autres influences ; (2)

limiter l'influence américaine ainsi que la globalisation négative ; (1)

sortir du Vietnam de l'isolement. (1)

Points marquants : 7 personnes ont répondu à cette question.

Les objectifs poursuivis sont perçus comme ayant été de deux ordres :

former de futurs cadres francophones pour faciliter les coopérations avec les pays francophones et avoir un bon niveau scientifique. Ceci correspond à la volonté du pays d'assurer son développement socio-économique ;

développer la Francophonie au Vietnam comme un pôle mondial de solidarité et de contrepoids aux autres puissances. Ceci est conforme à la politique de diversification et de multilatéralisation des relations internationales du Vietnam après le renouveau.

Question 8 : *Notre pays est un des membres fondateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il participe à tous les Sommets des Chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage. Nous avons organisé le VIIè Sommet de la Francophonie en novembre 1997 à Hanoï, premier Sommet francophone sur terre asiatique. D'après vous, quelles sont les raisons principales qui justifient aujourd'hui la présence du Vietnam dans la Communauté francophone ?*

Raisons d'ordre politique

être conforme à la politique d'ouverture, de diversification et de multilatéralisation des relations internationales ; (6)

être dans un pôle international de solidarité partageant les mêmes valeurs et protégeant l'identité nationale ; (5)

éviter l'isolement du Vietnam et renforcer sa position dans le monde. (3)

Raisons d'ordre économique

créer des opportunités de partenariat économique ; (1)

la France, pays pilote et bailleur de fonds de la Francophonie, est, pour le Vietnam, le pont d'entrée à l'Union européenne. (1)

c) Raisons d'ordre culturel et historique

le Vietnam se sent proche de la Francophonie car il y a une histoire commune avec la France, partage des affinités avec elle en ce qui concerne la culture révolutionnaire et humaniste. De plus, il a eu une forte complicité anti-impériale avec des amis français et africains pendant les moments difficiles. Enfin, il a poursuivi une coopération scientifique et technique exemplaire avec la France. (7)

Points marquants : 15 personnes ont répondu à cette question

Les raisons d'ordre politique, culturel et historique ont été particulièrement mises en évidence, suivi de celles concernant l'économie. La Francophonie est vue par beaucoup comme un des pôles internationaux de solidarité protégeant les identités nationales. De plus, le Vietnam partage avec la France les valeurs francophones et une histoire commune.

Question 9 : *Grâce au progrès scientifique et technique et notamment à celui des nouvelles technologies de l'information, la mondialisation est irréversible et s'accélère sans cesse. Dans sa forme actuelle essentiellement marchande, elle tend à homogénéiser les cultures et les langues au profit de la culture et de la langue du plus puissant (les Etats-Unis). Comment faire dans ce contexte pour éviter une altération profonde et irréversible de notre identité ?*

édifier une culture imprégnée de l'identité culturelle et de l'humanisme ; (3)

s'investir dans la culture et construire une industrie culturelle nationale forte ; (3)

se battre contre l'homogénéisation culturelle ; (2)

s'intégrer au monde sans y être dilué ; (1)

Points marquants : 7 personnes ont répondu à cette question.

Deux propositions sont mises en évidence : préserver l'identité culturelle et comme mesure de ce maintien identitaire, investir dans les industries culturelles nationales.

Question 10 : *Depuis le Sommet de Beyrouth, la Francophonie se définit non plus sur une base uniquement linguistique mais sur celle des valeurs partagées (diversité, dialogue et solidarité). Ceci est-il l'explication pertinente de la pérennité de l'engagement francophone vietnamien ?*

oui (4) car ces valeurs sont humanistes (1) et que c'est la solidarité qui peut faire respecter la diversité dans le monde. (1)

Points marquants : 4 personnes seulement ont répondu à cette question.

On peut interpréter cette situation de façon suivante :

la question concerne plutôt les personnes qui décident de la politique francophone au Vietnam. Or, ce n'est pas le cas de tous les interviewés.

il est difficile d'affirmer que ces valeurs francophones sont l'explication pertinente de l'engagement francophone du Vietnam car jusqu'à maintenant, ces valeurs restent encore tout à fait nouvelles pour le public vietnamien.

C'est donc un questionnement qui n'est pas évident pour beaucoup.

Question 11 : *La Francophonie est le troisième dialogue du Vietnam avec l'extérieur (dialogue interculturel), a écrit Monsieur Huu Ngoc, journaliste, écrivain et homme de culture vietnamien. Que pensez – vous de cette affirmation ?*

- oui (1)
- oui mais c'est un moyen d'intercommunication et de dialogue dans tous les domaines. (1)
- non (mais ce n'est pas certain) (1)

Points marquants : 3 personnes seulement ont répondu à cette question.

Cette question ne rencontre pas non plus l'adhésion de la plupart des interviewés. Le rôle de dialogue interculturel de la Francophonie est probablement un nouveau concept pour les Vietnamiens.

Question 12 : *D'après – vous, que faut – il faire pour développer la francophonie au Vietnam dans le contexte de la mondialisation actuelle ?*

Pour le Vietnam et la Francophonie :

- développer davantage des échanges commerciaux et économiques entre les membres de la Francophonie ; (6)

- élargir l'apprentissage du et en français et surtout les programmes de formation de l'AUF (Classes bilingues, Filières universitaires francophones, Instituts francophones de 3è cycle) et mettre en place des établissements francophones autonomes ; (5)
- renforcer des échanges culturels entre les pays francophones ; (5)
- faire valoir les points forts de la Francophonie, notamment la culture (diversité) et les sciences et techniques ; (5)
- créer des débouchés pour les Vietnamiens francophones ; (3)
- stimuler l'apprentissage du français notamment par l'attribution des bourses d'études et de recherche dans les pays francophones, la dotation de livres en français ; (2)
- renforcer des coopérations avec la France et l'Europe ; (2)
- avoir une politique claire et stratégique en matière de Francophonie. (2)

De la part de la Francophonie :

- créer plus d'opportunités de présence francophone au Vietnam à travers des projets d'investissement économique, culturel, scientifique et technique ; (6)
- devenir économique, à côté d'une Francophonie politique ; (5)
- investir davantage sur les projets culturels ; (3)
- renforcer des coopérations tripartites (un bailleur de fonds et deux partenaires du Sud) ; (2)
- la France, tête de pont de la Francophonie, doit devenir une puissance mondiale de premier rang pour qu'elle soit considérée comme un partenaire privilégié du Vietnam ; (2)
- se faire connaître davantage ; (1)
- se concentrer sur les projets de coopération ayant des retombées sur le développement du français ; (1)
- encourager l'usage du français dans les entreprises à capital francophone ; (1)
- abandonner la politique d'expansionnisme et d'hégémonie. (1)

Points marquants : 15 personnes ont répondu à cette question.

Les propositions sont variées et touchent plusieurs domaines : économique, éducatif, culturel, politique. En résumé, les points suivants ont été mis en évidence :

le renforcement des échanges commerciaux et économiques francophones et l'investissement étranger francophone est placé au premier rang. Autrement dit, il faut construire la Francophonie économique. Cela créera des débouchés aux diplômés francophones.

investir dans les projets éducatifs et culturels francophones. Bref, la Francophonie doit marquer sa présence au Vietnam par ses projets concrets, par la mise en valeur de ses points forts dans la culture et la science. Les coopérations tripartites sont particulièrement encouragées en Francophonie.

développer l'apprentissage du français et le stimuler notamment à travers des programmes de bourses.

Question 13 : *La Francophonie est – elle pour vous un laboratoire de la mondialisation humaniste ? Sa démarche est-elle alter - mondialiste ?*

A – un laboratoire de la mondialisation humaniste ?

oui (1)

non (1)

B – sa démarche est – elle alter mondialiste ?

non (3)

Points marquants : seulement 3 personnes ont répondu à cette question.

Cette question était souvent évitée par les interviewé(e)s. La Francophonie semble être en dehors des débats actuels sur la mondialisation. Les notions « mondialisation humaniste » et « alter – mondialiste » sont aussi probablement, de nouveaux concepts pour le public vietnamien.

Question 14 : *Pour réussir, est – il suffisant que la Francophonie reste seulement une affaire de l'Etat et de gouvernement ?*

non (3)

Si oui, pourquoi ?

Personne n'a répondu oui.

Si non, comment faire pour que la Francophonie soit significative dans la vie quotidienne des peuples ?

investir plus sur les projets francophones ; (2)

former des hauts cadres francophones pour la pleine participation du Vietnam dans la Francophonie ; (2)

faire connaître davantage les pays de la Francophonie au Vietnam ; (1)

diversifier les acteurs francophones (ONG, associations …) dans un sentiment de solidarité et d'humanisme désintéressé. (1)

Points marquants : 9 personnes ont répondu à cette question.

Parmi les neuf personnes qui ont répondu, trois seulement ont dit non « ferme ». Six personnes ont exprimé un point de vue quant à la manière de rendre significative la francophonie au quotidien au Vietnam.

Pour cette question, il n'y a pas de proposition concrète. Deux personnes ont même affirmé qu'il était très difficile de réaliser la francophonie au quotidien au Vietnam.

Question 15 : *Aujourd'hui, la Francophonie doit-elle selon vous, pour remplir son rôle international utile, se réformer profondément ? Si oui, quelles seraient les premières réformes à mettre en œuvre ?*

- le renforcement des coopérations tripartites en Francophonie ; (4)
- l'affirmation du rôle pionnier de la France en Francophonie ; (2)
- la nécessité de rendre plus opérationnelles et efficaces des institutions internationales francophones qui doivent se montrer préoccupées par la justice et la solidarité ; (2)
- le renforcement de la coopération de proximité francophone (coopération décentralisée, ONG, clubs et associations…) ; (2)

une meilleure implication des dirigeants francophones sur le terrain ; (1)

l'augmentation du nombre de pays bailleurs de fonds en Francophonie ; (1)

la nécessité de se concentrer dans la formation d'un contingent de Francophones qualifiés plutôt que de saupoudrer les actions ; (1)

la nécessité de se concentrer sur les projets de coopération pour le développement plutôt que sur ceux concernant les droits de l'Homme et la démocratie. (1)

Points marquants : 7 personnes ont répondu « oui » à cette question.

Les réformes souhaitées en Francophonie concernent en premier lieu la multiplication des coopérations tripartites francophones, une des propositions du VIIè Sommet francophone à Hanoi. Toutes les propositions de réforme proposées visent à dynamiser les projets francophones et à les rendre plus efficaces.

CONCLUSION :

La Francophonie représente, pour les générations « aînées » vietnamiennes, à la fois comme un trait d'union avec l'histoire coloniale tumultueuse mais enrichissante, et une ouverture vers d'autres opportunités de développement et de solidarité dans le monde.

Cependant, la Francophonie reste encore fragile actuellement car elle n'a pas encore de grands projets suscitant l'engouement vietnamien vers l'apprentissage de sa langue qui est le ciment soudant la communauté francophone. Le besoin d'une Francophonie économique pour pérenniser la Francophonie au Vietnam est fortement affirmé. On ressent aussi une inquiétude quant à l'avenir de la francophonie au Vietnam dans le contexte actuel de mondialisation et de domination de la culture américaine et de l'anglais.

L'analyse des entretiens démontre aussi un déficit de connaissance sur la Francophonie nouvelle où la Francophonie est une union géoculturelle dans la mondialisation. L'enjeu de la Francophonie comme un pôle humaniste nécessaire dans la mondialisation n'est pas encore bien saisi chez les interviewés, d'où la nécessité pour la Francophonie de mettre en place des programmes d'enseignement sur la Francophonie dans le système éducatif des pays francophones, notamment dans les études des relations internationales et des sciences politiques.

D.2.4 - ANALYSE DES ENTRETIENS AUPRES DES CADRES ET PERSONNAGES VIETNAMIENS PAR LE LOGICIEL « ALCESTE » DU CNRS

Ce logiciel permet d'effectuer de manière automatique l'analyse d'entretiens, de textes de toute nature en partant du principe qu'il est possible, statistiquement, d'extraire les structures significatives les plus fortes dans les corpus textuels sur la base de la distribution des mots qui le constituent.

La méthode statistique sous-jacente est l'analyse factorielle des correspondances et son complément l'analyse hiérarchique descendante sur la base d'une mesure de χ^2 (chi 2) entre les unités textuelles[134]. Cela permet, par fractionnements successifs, de repérer les oppositions les plus fortes entre les mots (unités lexicales) du texte et d'extraire, dans un deuxième temps, des classes d'énoncés représentatifs.

Le recours à cette technologie de l'analyse des données textuelles est, avant tout, de se dégager de la subjectivité du chercheur dans l'interprétation des textes car elle n'exige pas de connaissances à priori sur le texte à analyser (comme dans le découpage thématique de l'analyse de contenu traditionnelle).

L'analyse statistique de l'ensemble du vocabulaire utilisé par les personnalités interrogées, menée par la méthode informatique la plus évoluée à ce jour dans le domaine des données textuelles (logiciel ALCESTE du CNRS) s'est révélée très enrichissante et vient confirmer l'essentiel de nos analyses proposées sur une base plus subjective et moins complète (thèmes abordés par les interviewés).

Il en ressort que **trois discours ont été tenus sur la francophonie, bien distincts les uns des autres** (on note la présence de trois groupes exclusifs de catégories grammaticales lorsqu'on examine le corpus du texte constitué par les 18 interviews).

Le premier discours (représentant 48,5% des unités du corpus) est centré sur l'influence politique et culturelle de la langue française et du colonisateur sur la pensée et l'identité vietnamienne. Les mots utilisés sont plutôt connotés favorablement : la langue française et les valeurs individuelles françaises ont apporté le support philosophique de la révolution vietnamienne, le rejet du féodalisme de la société traditionnelle et permis l'expression d'un

---

134 - dénombrement des mots (noms, adjectifs, adverbes…), comptage des racines du vocabulaire, création de dictionnaire.

renouveau de la littérature et de la poésie par l'usage populaire du « quoc ngu ». Les unités lexicales qui ont les poids les plus élevés (c'est à dire qui permettent de donner cette interprétation) sont : culture, français, révolution, colonisation , école, écriture, influence, langue, régime. Sept phrases apparaissent comme les plus représentatives de ce discours :

Unité de contexte élémentaire / CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE N°1

Pourtant, nous nous sommes **imprégnés** de l'**esprit** de la **révolution** à travers celui de la révolution française. Ce sont **les Français** qui ont **formé** les **Vietnamiens hostiles a leur régime.**

Tout d'abord, c'est l'éducation. Beaucoup d'**hommes** de **culture** renommés **vietnamiens ont été formés dans les écoles** de la **colonisation.** Nous avons aussi appris, à travers les écoles françaises, l'esprit de la **révolution française** de 1789 qui **servait d'exemple pour nos révolutionnaires dans leur combat d'indépendance.**

Le développement de l'écriture romanisées de la langue vietnamienne, le « quoc ngu », a favorisé celui de la culture vietnamienne.

Ce qui convenait plus aux **Vietnamiens,** tandis que la **culture chinoise** qui, avait été imposée au Vietnam, était **féodal** et les brimait.

Avec la présence française à l'époque coloniale, pourtant courte, le régime féodal qui a duré 2000 ans au Vietnam, a été défait.

Notons que l'influence occidentale au Vietnam date déjà du 17è siècle, avec l'arrivée des missionnaires européens. Cependant, il y avait peu d'impact malgré 3 siècles.

En plus, les hauts responsables du Vietnam indépendant avaient tous été formés dans les écoles françaises. Ils ont laissé des empreintes culturelles françaises dans notre société.

Et vous savez qu'au **début,** le marxisme est **venu** au **Vietnam** par les marins français.

Le **Vietnam** a été dominé pendant **1000 ans** par la **Chine, plus de 80** ans par la France mais il garde toujours ses traits culturels propres en s'appropriant de nouveaux éléments étrangers.

La culture française a laissé des empreintes dans la culture vietnamienne à travers les mouvements littéraires : nouvelle poésie et littérature réaliste.

Le deuxième discours (45,26% des unités lexicales du corpus) apparaît centré sur la culture et l'économie dans une problématique conflictuelle. La terminologie employée montre à la fois un attrait certain de la langue française comme outil d'accès à la culture[135] et une méfiance vis à vis de cette langue qui est jugée pas assez tonique au niveau économique. Les unités lexicales qui ont les poids les plus élevés sont : coopération, francophonie, économie, renforcement, investissement, solidarité, formation, bilinguisme, mondialisation. Dix phrases ont été sélectionnées par le logiciel pour représenter ce discours.

Unité de contexte élémentaire / CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE N°2

Le Vietnam **souhaite** être **membre** de plusieurs **organisations internationales. Cependant, le pays** a **besoin** de I' ASEAN plus que de la Francophonie.

Les **programmes** de **formation** tels que **l'Institut** de la **Francophonie** pour l'informatique, IFI, les **filières** universitaires **francophones, FUF,** les **classes bilingues** sont très positifs.

L'espoir de la **Francophonie** au Vietnam est la jeunesse. c'est pour cela qu'il faudrait **renforcer** le **programme** des **classes bilingues, concrètement** ses financements doivent être augmentés.

Il faudrait **renforcer** des **relations** bilatérales avec des **pays membres** de la **Francophonie :** Vietnam - Algérie, quoique ce **pays** ne soit pas encore **membre de l'**OIF, Vietnam - Maroc, Vietnam - Côte d'Ivoire.

Je pense que la **Francophonie** devra appeler d'autres **pays à** être parmi ses bailleurs de **fonds. S**eule, la France ne suffira jamais pour satisfaire les **besoins de coopération** dans l'espace francophone.

Ces programmes visent à créer des opportunités de coopération économique et culturelle avec les pays ayant le français en partage, à créer des conditions favorables pour les échanges entre le peuple vietnamien et les pays membres de la Francophonie de cultures diversifiées.

Il s'agit des **programmes** tels que les **classes** de français, centres **culturels** français ; **renforcer** des **relations** avec les **pays** francophones.

---

[135] et à la coopération avec les pays francophones. L'accent y est mis sur les besoins de formation jugés insuffisants et essentiels au renforcement de la francophonie.

Il faut que la **Francophonie renforce** ses **échanges** et **activités culturels** avec le Vietnam. La France y a déjà **réalisé** plusieurs **projets** culturels.

En ce qui **concerne** la culture, la **Francophonie** n'a pas suffisamment **investi,** pas de subvention à la **réalisation** des films en français. Il n'**existe** aucun logiciel de conversion d'un clavier anglophone en clavier français, malgré la présence de l'IFI. En même temps, les **partenaires** des **pays** anglophones sont déjà très **actifs** dans les **programmes** de **coopération** documentaires et culturels.

Je pense que c'est principalement la **raison politique.** Le Vietnam voulait **diversifier** ses **relations internationales. L**e **peuple** vietnamien n'est pas haineux et s'est toujours montré capable de bons jugements.

Le troisième discours (6,20% des unités lexicales) est très marginal en importance et s'inscrit dans le quotidien et le vécu des interviewés. Les termes utilisés sont plus disparates car liés à des expériences, des comportements plus personnels dans l'histoire de chacun. Ils expriment néanmoins un doute, une insatisfaction, pour le moins une interrogation, vis à vis de la francophonie dans le contexte actuel de la mondialisation[136]. Les vocables de : anglais, travail, université, place, apprendre, construisent ce discours. **Onze phrases** lui sont représentatives.

Unité de contexte élémentaire / *CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE N°3*

J'ai appris le français après 1954 et il s'agissait d'un hasard, première promotion de français à Hanoi. Aujourd'hui, les jeunes vietnamiens qui parlent le français savent aussi utiliser l'anglais.

C'était en 1979 à l'Institut polytechnique de Hanoi où je **travaillais, M** le Professeur Nguyen Dinh Tri m a **proposé** une **bourse** d'**études** en France**.**

En science fondamentale ou de base, **la France méritait** la **première place.** Elle est en particulier **très connue** en architecture qui est mon domaine.

Pour que le français ait une **place méritée,** la **France** devrait être plus offensive en matière de **communication.** Actuellement, nos chercheurs reçoivent gratuitement beaucoup d'ouvrages en **anglais** tandis que ce n'est pas le cas **pour les livres en français.**

Le gouvernement choisissait des jeunes méritants pour apprendre le français et l'anglais à l'université. Il est à souligner le rôle du Premier Ministre Pham Van Dong de l'époque qui a décidé le retour de l'enseignement du français au Nord du Vietnam.

J'ai appris le français à l'université. Etant un étudiant d'origine ethnique, j'ai été affecté a la première promotion de français, 1962-1966.

Il s'agit de question **historiques** et culturelles**.** Dans ma famille, mon père est francophone**. J'ai appris** moi même **le français.** J'ai aussi **fait** des **études universitaires** en France**.**

Le **gouvernement** a donné l'agrément à **l**'U**niversité** nationale du Vietnam à **Hanoi** pour célébrer, en 2006, le 100ème anniversaire de l'Université **indochinoise.**

En 1962, je suis parti **travailler** en **France** ou je suis **resté jusqu'en 1968.** Je suis revenu y **travailler** entre 1980 et 1990 comme représentant en chef permanent de l'AVI en France**.**

En **premier** lieu, j'ai hésité car je ne **connaissais pas** le français. Mais, ma situation financière, comme celle de beaucoup de **personnes** à l'**époque,** était très **difficile. J**'ai du peindre les maisons en dehors des heures de **travail** pour gagner l'argent nécessaire à la survie de ma famille.

E – EN GUISE DE CONCLUSION : LA SITUATION DE L'USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE AU VIETNAM

Il est certain que c'est la colonisation française qui a fait du Vietnam un pays francophone. Certes, avant la colonisation, l'Indochine était déjà entrée en contact avec des missionnaires et marchands européens (portugais, espagnols, hollandais et français), mais il s'agissait encore de gens de l'extérieur. Le phénomène francophone ne fut effectif qu'avec l'établissement de l'administration coloniale française. Il est à souligner, et cela a été dit, qu'en Indochine, la colonisation française n'a pas été une colonisation de peuplement car le nombre de Français en Indochine n'a jamais dépassé 50 000 personnes sur une population totale de l'ordre de 30 millions avant l'accès à l'indépendance de ces pays. C'est pour cette raison que le français était

---

[136] - La langue anglaise est envisagée comme une contrainte largement due à l'absence de volonté française à s'imposer.

parlé principalement dans les villes. Il est resté pendant toute l'époque coloniale, une langue d'élite qui côtoyait les langues locales.

Par leur présence, la culture et la langue françaises ont, en fin de compte, contribué à l'affirmation d'une identité nationale des Vietnamiens face à leur contexte traditionnel. Elles ont été ensuite rejetées à la fois par cette identité nationale affirmée et par une sorte de concurrence entre elles et les sociétés locales concernées en Indochine qui étaient, alors, à la fois pluriculturelles et plurilingues. Après l'indépendance, les gouvernements du Cambodge, du Laos et du Vietnam ont adopté pour chaque pays une langue officielle (le khmer pour le Cambodge, le lao pour le Laos et le "quôc ngu" pour le Vietnam). Ces langues dites "nationales" ont acquis un statut de monopole linguistique dans tous les domaines, ce qui n'a guère favorisé la langue française.

Le français n'est pas ou plutôt n'est plus une langue de communication au Vietnam. On écrit des poèmes en français, on chante en français à l'occasion de la Journée Internationale de la Francophonie et dans les réunions des cercles francophones, on enseigne en français, on parle français pour le plaisir. Mais dans la vie courante, la très grande majorité de la population parle le vietnamien et l'anglais pour les affaires. *« L'étranger est d'ailleurs presque toujours abordé en anglais : «hello» ! Le français est parlé sur incitation : ainsi si l'on vous entend parler français, il est probable que plusieurs personnes vous diront bonjour*. »[137]

Cette situation de mono-linguisme national au Vietnam perdure toujours malgré la montée de l'anglo-américain dans la région, favorisée, par ailleurs, par un système éducatif qui n'exige pour l'heure qu'une seule langue étrangère au secondaire. Quant à la langue française, personne ne peut nier aujourd'hui son rôle dans des domaines comme la médecine et le droit, ce qui constitue en quelque sorte ses niches d'enracinement. La politique d'ouverture du Vietnam a favorisé de plus en plus les investissements étrangers qui sont pour partie francophones (France, Belgique, Suisse, Canada….). Dans le tourisme, les voyageurs francophones représentent une clientèle de première importance. Ainsi, ces dernières années, les Français ont fourni au pays le contingent le plus important de touristes occidentaux. Plusieurs entreprises francophones, même si ce n'est pas la totalité, cherchent une main d'œuvre locale parlant français ou forment au français leur personnel. Le marché du travail francophone est devenu une réalité. Cependant, l'usage du français dans les entreprises reste

---

137 - Pierre GIELING, op. cit.

fragile car il est de plus en plus concurrencé par l'anglo-américain, langue dominante aujourd'hui des affaires.

La francophonie est peu visible au quotidien, c'est à dire dans les lieux publics, dans les mass média, dans la rue…. Quoique « Le Courrier du Vietnam » continue à paraître, et que la Radio et la Télévision du Vietnam émettent chaque jour des émissions "assez sympathiques" en français, la francophonie au Vietnam actuel reste largement localisée dans des programmes d'éducation et de coopération pour le français et en français. C'est au Vietnam que les premières classes bilingues et filières universitaires francophones ont été mises en place par l'AUF. Il est à souligner que l'enseignement du français langue étrangère n'a jamais été interrompu à l'université. Quant aux collèges et aux lycées, il y est enseigné au même titre que l'anglais ou le russe. Il fait partie des épreuves obligatoires pour l'obtention du baccalauréat.

Depuis 1992, l'enseignement du français dans les écoles a bénéficié d'un nouveau souffle. À une époque où l'enseignement du russe passait à la trappe et où celui du chinois ne décollait toujours pas, un programme d'enseignement intensif du français a été mis en place : les classes bilingues. Débuté avec à peine six classes à Hô Chi Minh-ville à la demande du Service de l'Education de la ville, ce programme a bénéficié d'une aide multilatérale, principalement de l'AUF. Face à l'usage croissant de l'anglais par les jeunes Vietnamiens, la mise en place de centaines de classes bilingues franco-vietnamiennes a donné "un second souffle modeste à l'usage du français au Vietnam"[138]. Ce programme a aussi bénéficié de la coopération bilatérale française ainsi que de celle de la Communauté française de Belgique et du gouvernement du Québec. Les élèves du primaire ou de la fin du collège au baccalauréat apprennent le français et reçoivent un enseignement en français dans certaines matières scientifiques. Leur baccalauréat bilingue en poche, possédant le français comme langue seconde, certains poursuivent leurs études dans d'autres pays francophones, les autres dans les filières universitaires francophones au Vietnam. Aujourd'hui, il y a plus de 17 500 élèves dans les quelques 650 classes bilingues. C'est peu : à peine 1 % des effectifs des jeunes présents dans le système éducatif vietnamien et 1 % des élèves de terminale. C'est beaucoup moins que l'objectif affiché dès 1994 par le Professeur Michel Guillou, promoteur de ce renouveau de l'enseignement du français et en français en Asie du sud-est, qui évaluait à 5%

---

138 - AFP, « Second souffle modeste pour l'usage du français au Vietnam » [en ligne], 15/10/2002, disponible sur http://perso.wanadoo.fr/patrick.guenin/cantho/infovn/franco90.htm

le nombre seuil de bacheliers francophones nécessaire pour assurer la pérennité de la francophonie au Vietnam.

La force d'expansion de l'anglais en Indochine ne vient cependant pas uniquement de la puissance américaine, mais aussi et surtout de la pression d'un environnement régional globalement anglophone. L'adhésion récente à l'ASEAN des trois pays francophones en Asie du sud-est et en particulier le Vietnam, ou plutôt le retour sur la scène régionale après l'isolement, a des conséquences négatives sur l'utilité du français dans leurs relations ainsi que sur le recours au français dans leur communication internationale. La langue de travail du bureau de la FAO[139] à Hanoi n'est plus le français depuis quelques années et ce n'est pas un exemple isolé.

La concurrence existe aussi entre le français et d'autres langues que l'anglais, mais dans une moindre mesure. Parmi ces langues "étrangères", il y a des langues européennes au sens large comme le russe ou l'allemand, et des langues de la région comme le chinois ou le japonais. Jusqu'à une date très récente, le russe bénéficiait d'une grande faveur comme langue étrangère enseignée dans les trois pays ; il y occupait même la première place jusqu'à la fin des années 80. L'effondrement de l'Union soviétique lui a fait perdre son prestige. Le chinois est la langue asiatique dominante depuis quelques années et cela d'autant plus que les relations sino-vietnamiennes se sont normalisées. Elle connaît une certaine reprise. La langue japonaise commence à susciter aussi un certain intérêt dans la région, vu l'importance croissante de ce pays dans l'économie et le commerce de la région où il est actuellement le premier pays bailleur d'aide publique au développement. Bien que le poids du chinois et du japonais reste insignifiant par rapport à celui de l'anglais, ces deux langues bénéficient de liens historiques, culturels et de proximité géographique avec le Vietnam.

Pour conclure, Jing Geng dans sa thèse alerte et interpelle vigoureusement la France et la Communauté francophone : « *Au-delà de la langue, la culture française, malgré les liens du passé, doit justifier sa présence dans cette Indochine post-coloniale … ancrée dans son environnement naturel, asiatique et anglophone. Sous cette pression, le sentiment francophile, issu de l'attachement culturel, risque de se détacher de la francophonie linguistique.* »[140]

---

139 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

140 - JING GENG, *La francophonie comme instrument de la politique extérieure de la France : le cas de trois pays indochinois*, op. cit., p. 128

C’est déjà le cas surtout au Vietnam où le nombre de Francophones déjà très peu nombreux, décroît chaque année un peu plus en pourcentage.

Il est certain que le français ne sera jamais la langue véhiculaire des Vietnamiens dans la vie quotidienne, dans la rue ainsi qu’au travail. Mais il aura par contre sa place de langue étrangère de première importance ou de langue seconde pour certains si la Francophonie et la France s’affirment comme de grands partenaires incontournables du Vietnam dans la mondialisation.

TROISIEME PARTIE : *LE VIETNAM – LA MONDIALISATION ET LA FRANCOPHONIE*

A - LES DEFIS DE LA MONDIALISATION : UNE IDENTITE MENACEE

« *Après la séduction de l'ouverture apparaît le besoin de retrouver ce qui fait sens pour soi : l'identité culturelle devient alors un phénomène central.* »[141] Dominique Wolton

A.1 - LA MONDIALISATION

« *La mondialisation est une réalité incontestable, fruit d'une révolution technologique qui, grâce au développement des transports et des communications, a fait de la mobilité et de l'échange des moteurs de l'évolution du monde dans toutes ses composantes : économique, culturelle, sociale. ....Elle est inévitable. Elle est irréversible et s'accélère. ...Mais cette mondialisation doit être maîtrisée.* »[142]

La mondialisation est un terme de plus en plus fréquemment utilisé sur les mass média comme dans la vie quotidienne. Elle concerne tous les pays du globe et les transforme en « un village planétaire ». Elle est intégrale car elle touche tous les secteurs de l'activité humaine. En effet, elle concerne les hommes, les capitaux, les marchandises ainsi que les services. Cette « mondialisation intégrale » est en fait un phénomène récent qu'il faut distinguer de l'internationalisation incarnée par l'ONU (Organisation des Nations Unies) née il y a plus d'un demi siècle. Selon Bernard Cassen, « l'internationalisation est une étape entre le sentiment d'appartenance nationale – on pourrait dire, en amont, régionale – et la conscience que l'Humanité est une ; forme un tout. L'internationalisation dépasse la nation, tout en l'englobant. Elle s'incarne dans les institutions multilatérales de la famille de l'ONU (UNICEF, UNESCO, CNUCED etc..). Ces institutions s'efforcent de définir et de

---

141 - Dominique WOLTON, *L'autre mondialisation*, Ed. Flammarion, 2003, p. 53

142 - Serge ARNAUD, Michel GUILLOU, Albert SALON, *Les Défis de la Francophonie pour une mondialisation humaniste*, Ed. Alpharès, Paris 2002, p. 46

promouvoir un bien commun (par des accords, des coopérations..). Cependant, les représentants des communautés nationales qui y siègent sont responsables en dernier ressort devant leur nation.

Par ailleurs, cette internationalisation prend forme également dans des réseaux ou regroupements de personnes, d'associations, de syndicats, de sportifs, d'universités.. visant les mêmes finalités et implantés dans différents pays. »[143]

Pour sa part, le sociologue canadien Guy Rocher distingue ainsi la mondialisation de l'internationalisation : ...«*celle-ci (l'internationalisation) nous réfère aux échanges de diverses natures, économiques, politiques, culturels, entre nations, aux relations qui en résultent, pacifiques ou conflictuelles, de complémentarité ou de concurrence. Si l'on parle de mondialisation, on entend évoquer une autre réalité, contemporaine celle-là : l'extension de ces relations et de ces échanges internationaux et transnationaux à l'échelle du monde, conséquence de la rapidité toujours croissante des transports et des communications dans la civilisation contemporaine.* »[144]

Selon Dominique Wolton, la mondialisation actuelle, c'est à dire la mondialisation intégrale politique, économique et culturelle, a été précédée par deux autres mondialisations ayant eu lieu au fil de l'histoire du XXè siècle : « La première, avec la création de l'ONU à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, a posé les conditions d'un ordre international, sur la base du respect des nations, des cultures, des religions, en vue d'organiser, démocratiquement et pacifiquement, la Communauté internationale.

Une deuxième révolution a ensuite commencé avec les Trente Glorieuses et a concerné principalement l'économie avec l'ouverture des frontières en vue d'étendre au monde entier l'économie de marché et le modèle du libre-échange. »[145]

---

143 - Bernard CASSEN, ancien Président d'ATTAC (Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens), Directeur général du Monde diplomatique, « La Francophonie et les enjeux culturels de la mondialisation », entretien réalisé par Francis JUCHEREAU, Soirée-débat du 22 mars 2000 au Cercle Gamsci.

144 - ROCHER Guy, «La mondialisation : un phénomène pluriel», in Daniel MERCURE (dir.), *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Presses de l'Université Laval et De Boeck-Wesmael, Québec, 2001, pp. 17-31

145 - Dominique WOLTON, *L'autre mondialisation,* op.cit., p.11

Un modèle socio-politique et économique tend aujourd'hui à s'imposer comme voie unique et privilégiée de cette transformation du monde que permet l'actuelle révolution technologique, en particulier numérique avec l'Internet. Il s'agit de la mondialisation libérale et financière ou de la globalisation économique. C'est un concept américain. En France, le terme « globalisation » est quelquefois utilisé à tort comme synonyme de « mondialisation ». Il est en fait la traduction fidèle du terme anglais « globalization » qui désigne la mondialisation libérale. Celle-ci n'est cependant qu'une forme possible d'organisation du monde induite par et compatible avec les progrès technologiques et en particulier les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication).

Issue des travaux d'Adam Smith sur le libéralisme, vantée par Francis Fukuyama dans son livre « La fin de l'histoire et le dernier homme» publié en 1992, la « globalization » est fondée uniquement sur l'application de la loi du marché. « La fin de l'histoire » de Francis Fukuyama incarne le geste victorieux d'un système incontesté qui ne se connaissait plus d'ennemis : l'économie de marché plus la démocratie représentative. Cependant, le drame du 11 septembre aux Etats-Unis, le conflit permanent israélo-palestinien, les ravages terroristes du fondamentalisme islamique et la protestation des mouvements alter-mondialistes, ont montré qu'on était encore loin de cette « fin de l'histoire ». Cette «globalization », c'est à dire la globalisation économique est fondée uniquement sur la loi du marché et le libéralisme. Portée à la fois par les valeurs de l'universalisme américain et par la puissance des Etats-Unis, elle permet en particulier à ce pays de rayonner sur l'ensemble de la planète et par conséquent, à la langue anglaise de s'imposer comme première langue de travail diplomatique, économique et politique. « *La « globalization » tend à imposer partout un seul modèle. Elle est donc unipolaire.* »[146]

D'après Bernard Cassen, « *cette mondialisation nie les nations et toutes les constructions collectives en tant que catégories pertinentes de l'action publique et privée. Elle renvoie à l'émergence d'une économie globalisée, dans laquelle les économies nationales sont décomposées et ré - articulées au sein d'un système qui fonctionne au niveau mondial.* »[147]

---

[146] - Serge ARNAUD, Michel GUILLOU, Albert SALON, *Les Défis de la Francophonie pour une mondialisation humaniste*, op. cit., p. 47

[147] - Bernard CASSEN, « La Francophonie et les enjeux culturels de la mondialisation », op. cit.

Quant à Dominique Wolton, bien qu'il réduise les universalismes au seul universalisme onusien, dans son livre « L'autre mondialisation », il a distingué comme suit les différences de signification concernant les termes : mondialisation, globalisation et universalisme :

« *La mondialisation renvoie aux techniques de communication qui, en ceinturant le monde, ont donné le sentiment d'un village global. La globalisation renvoie à l'économie et au rêve d'un capitalisme sans entrave de 6,5 milliards de consommateurs. L'universalisme renvoie à l'idéal de la communauté internationale symbolisée par l'ONU, et vise à défendre le principe d'une égalité des hommes sur la planète. Les perspectives sont radicalement différentes, mais l'idée de la dérégulation a consisté à établir un lien – faux – entre les trois. La mondialisation des techniques a sans doute facilité la globalisation, mais ne préfigure en rien la communauté internationale. Dans les deux premiers cas, on supprime les frontières, dans le troisième, on les préserve, car l'idée d'universalité, liée à la communauté internationale, suppose le respect des identités linguistiques et culturelles*. »[148]

Une chose est acquise, c'est que la mondialisation est inévitable. Au vu des progrès technologiques, elle est naturelle. Avec ses perspectives heureuses ou non, elle fascine chacun et crée des attentes énormes. Daniel Cohen, professeur de sciences économiques à l'Ecole Normale Supérieure de Paris et à l'Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), explique[149], quant à lui, que le problème n'est pas la mondialisation en soi mais son impuissance devant les attentes du monde d'une prospérité partagée. Au contraire, le fossé entre les riches et les pauvres s'est aggravé.

Le mot « mondialisation » et l'expression « mondialisation intégrale » renvoient donc à la réalité d'un monde de plus en plus globalisé et sans barrière du fait des progrès technologiques qui effacent d'une certaine manière l'espace et le temps. Ce que relève, par contre, d'un choix de société. Ce sont les différentes formes de mondialisation qui se qualifient par un adjectif : la mondialisation libérale ou financière, la mondialisation humaniste, la mondialisation communautaire… ; chaque forme de mondialisation faisant référence à un universalisme spécifique qui peut être économique ou non, laïque ou religieux. C'est là que se situe le vrai débat.

---

148 - Dominique WOLTON, *L'autre mondialisation* , op. cit., p. 81

149 - Daniel COHEN, *La mondialisation et ses ennemis*, Ed. Grasset, Paris 2004

A.2 - LES DEUX FACES DE L'ACTUELLE MONDIALISATION

La mondialisation, nous l'avons dit, n'est pas un phénomène récent. L'économie était aussi mondialisée il y a plus de 100 ans. En revanche, les échanges et les services financiers sont aujourd'hui beaucoup plus développés et intégrés. Il convient d'ailleurs de signaler que l'actuelle intégration des marchés financiers a été rendue possible grâce aux moyens de communication et aux technologie de l'information.

Selon les tenants du libéralisme, la mondialisation a été un facteur de progrès au XXè siècle en ce sens qu'au cours de ce siècle, la croissance économique a été sans précédent : le Produit intérieur brut (PIB) mondial par habitant a presque quintuplé. Cette croissance a été enregistrée de façon prononcée pendant la seconde moitié du siècle, période de forte progression des échanges accompagnée d'un mouvement de libéralisation du commerce et en général un peu plus tard des flux financiers. Cependant, cette croissance n'a pas profité à tous. D'après le FMI[150], le revenu corrigé de l'inflation est encore inférieur dans les pays pauvres à ce qu'il était dans les « grands » pays du Nord en 1870. L'écart entre les revenus s'est creusé.

Toutefois, les IDH (Indice de développement humain) des pays pauvres sont nettement meilleurs que ceux des « grands » pays du Nord en 1870. Ce résultat tient essentiellement à ce que l'espérance de vie a sensiblement augmenté grâce aux progrès de la médecine et à l'amélioration du niveau de vie. Certains pays ont connu un essor de développement économique considérable et se sont intégrés à l'économie mondiale plus rapidement que d'autres. En particulier, les pays d'Asie de l'Est qui figuraient parmi les plus pauvres de la planète il y a 40 ans, sont pour la plupart devenus dynamiques et prospères sous l'effet de leurs politiques tournées vers l'extérieur. À mesure que le niveau de vie augmentait dans ces pays, ils ont pu s'ouvrir à la démocratie et, sur le plan économique, accomplir des progrès dans des domaines comme l'environnement et les conditions de travail.

Cependant, ce phénomène n'est pas la règle dans l'ensemble du monde. Parallèlement et surtout dans les années 70 et 80 du siècle dernier, de nombreux pays d'Amérique latine et d'Afrique ont poursuivi des politiques tournées vers l'intérieur et contrairement à ceux d'Asie de l'Est, leur économie a stagné ou régressé, la pauvreté a augmenté et une forte inflation est devenue la norme. Toujours d'après le FMI, même si l'écart entre les IDH se rétrécit à long terme, il y a encore beaucoup trop de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté.

---

150 - Sources de l'IFM sur son site officiel http://www.ifm.org

L'espérance de vie a peut-être augmenté, mais la qualité de vie ne s'est guère améliorée, nombreux étant ceux qui vivent encore dans la misère extrême. Enfin, la propagation de la pandémie du SIDA (Syndrome d'immunodéficience acquise) dans toute l'Afrique ces dix dernières années réduit tragiquement l'espérance de vie dans un nombre élevé de pays. Ainsi, « *si elle est un moteur de croissance des échanges et des investissements, d'abolition des frontières et d'abaissement des coûts, la mondialisation accroît le risque que les pays défavorisés, d'Afrique en particulier, se marginalisent encore plus alors qu'ils sont déjà les laissés-pour-compte des transactions internationales.* »[151]

Dans le processus de mondialisation actuelle, il faut prendre en compte, le plus précisément possible, ce qui relève de différents paramètres, tels :

- la puissance financière dominatrice,
- l'intensification et de la multilatéralisation des échanges commerciaux,
- la diffusion des sciences et des techniques,
- la reproduction uniformisatrice des mêmes façons d'habiter, de se vêtir, de se nourrir, de vivre,
- la force de pénétration des moyens de communication de masse,
- les effets des nouvelles technologies mises en réseau.

Ces différentes forces et tendances travaillent et remodèlent en profondeur les peuples, les cultures, les langues, les traditions spirituelles et philosophiques. Dans tous les cas, se pose la question du devenir de la pluralité.

Quelles sont donc les conséquences inquiétantes de la « globalization », c'est à dire de la mondialisation marchande et financière pour l'humanité ? Au point de vue du bien être, nous l'avons vu, il y a un écart de plus en plus grand entre riches et pauvres. L'économie mondiale est en réalité dans la main des multinationales et des holdings financiers. Cependant, « *l*es *marchés ne fonctionnent pas aussi parfaitement que l'affirment les modèles simplistes fondés sur les postulats de la concurrence et de l'information parfaite* "[152], a affirmé le titulaire américain du prix Nobel d'économie 2001 Joseph Stiglitz, qui a accusé les prescriptions du

---

151 - Alfred GILDER, Albert SALON, *Alerte francophone, plaidoyer et moyens d'actions pour les générations futures*, Ed. Afarnaud Franel, Paris 2004, p.114

152 - Joseph STIGLITZ, *La grande désillusion*¸ Ed. Fayard, 2002

FMI d'être fondées sur l'hypothèse du libéralisme et consistant à empêcher les Etats d'intervenir pour "*guider la croissance* " et " *améliorer le sort de tous*". Le XXe siècle a été marqué, certes, par une croissance moyenne remarquable des revenus, mais qui, à l'évidence, a été très inégalement répartie. D'après le FMI[153], le PIB par habitant du quart le plus riche de la population mondiale a pour ainsi dire sextuplé, tandis que celui du quart le plus pauvre a moins que triplé. Les inégalités de revenu se sont manifestement aggravées.

La mondialisation est surtout bénéfique pour les Etats-Unis qui sont devenus la puissance économique mondiale, la « nouvelle économie-monde ». Le danger est que cette puissance économique constitue une plate forme à l'émergence d'une Amérique impériale. L'hémogénie américaine est de plus en plus apparente. A la tête des sciences et techniques, des idées et du savoir ainsi que des échanges commerciaux et des flux financiers, l'Amérique, toujours d'après l'économiste Daniel Cohen, « *est en train, progressivement, d'acquérir le monopole de la production du savoir et c'est beaucoup plus grave qu'une logique impériale classique. C'est grave pour l'Europe et pour le monde, parce qu'une mondialisation ne peut pas être heureuse lorsque les pays ne sont que dans une logique d'imitation de ce qui est pensé, conçu ailleurs. Les révolutions industrielles du passé, celles qui ont donné la machine à vapeur, l'électricité, la chimie, etc., ont été le fait de plusieurs nations, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne. Aujourd'hui, l'essentiel est conçu dans un seul territoire. En gros, deux grandes agglomérations, celles de Boston et de San Francisco, vont acquérir progressivement le monopole du savoir; les chercheurs du monde entier s'y rendront puis diffuseront leurs techniques à l'ensemble de la planète. »*

Comme conséquence, l'hégémonie américaine tend à imposer un monde unipolaire où l'Amérique se donne le droit d'intervenir dans n'importe quelle région du monde en défiant même le droit international. La guerre en Irak en est un exemple parmi d'autres. La crise irakienne ébranle aussi la légitimité de l'ONU qui doit continuer à incarner le pouvoir multilatéral et concerté de l'humanité.

L'intensification des échanges favorise les produits des plus riches et des plus forts car tout est soumis aux règles de l'économie de marché. Le principe d'efficacité est devenue la règle. La vague des pratiques et des modes culturelles américaines, c'est à dire en quelque sorte le

---

153 - « La mondialisation : faut-il s'en réjouir ou la redouter ? », 2000, FMI, « La mondialisation : faut-il s'en réjouir ou la redouter ? » [en ligne], 12 avril 2000 disponible sur :
http://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/fra/041200f.htm

modèle américain, constitue en effet un véritable raz-de-marée qui, par la télévision, la radio, le cinéma, la musique d'ambiance dans les lieux publics et les surfaces commerciales, les magazines et produits dérivés destinés à la jeunesse, submerge le monde entier. Modernité, jeunesse, américanité sont devenues des valeurs associées que toutes les techniques publicitaires contribuent à imprimer dans le subconscient collectif des jeunes générations de toutes les régions du monde.

Pour la culture, ce principe va à l'encontre de la diversité, du multilinguisme et de façon générale de la pluralité. Un modèle unique de société tend à s'imposer avec la montée du rêve américain, c'est à dire de l'« American way of life » - la manière de vie à l'américaine. La globalisation économique a été une occasion en or pour le développement de l'anglais, ou plutôt de l'anglo-américain, devenue la langue internationale la plus parlée dans le monde depuis 50 ans. « *Le principe est toujours identique : un groupe dominant impose sa langue aux autres. Soit par la force (anglais contre gallois ou irlandais). Soit, plus insidieusement, par le pouvoir d'attraction du modèle économique et social incarné.* »[154] Derrière une langue vit une culture, une identité, une autre façon de penser, de concevoir le monde. Et si demain, tout le monde ne parle qu'une langue, ce sera la pensée unique qui primera. Alfred Gilder et Albert Salon sont très clairs sur ce danger : « *Les sociétés civiles du Nord sous-estiment les enjeux identitaires. Elles sont peu conscientes que le modèle dominant sur la planète (The American way of life) provoque, par contre-coup, la montée non moins mondiale des fondamentalismes.* »[155] « Le choc des cultures » décrit par S. P. Huntington est devenu en ce début du XXIè siècle une réalité avec la montée du fondamentalisme islamique et du terrorisme mondial, considérés par beaucoup comme des moyens de résistance et de combat. Nous sommes donc actuellement, semble-t-il, dans une mondialisation en crise. Cette crise, d'après Léonardo Boff, ex-franciscain brésilien qui fut l'un des «pères» de la théologie de la libération, est sociale et écologique, et prend sa source dans le système mondial actuel, «arrogant et victorieux» :

« *Je formule l'hypothèse que nous sommes au cœur d'une crise structurelle et terminale. Elle est structurelle parce qu'elle affecte toutes les instances, comme une bactérie qui s'empare de tout l'organisme provoque la septicémie et ensuite la mort. Elle est terminale parce qu'elle*

---

154 - Laure CAILLOCE, « Y a-t-il une vie après l'anglais ? », revue *Phosphore* , février 2004

155 - Alfred GILDER, Albert SALON, *Alerte francophone, plaidoyer et moyens d'actions pour les générations futures*, op.cit., p.120

représente l'épuisement du paradigme, c'est-à-dire des énergies, des rêves et des stratégies capables de faire contrepoids aux contradictions du système lui-même. C'est un cheminement vers la mort. Est-ce la fin du monde ? Oui et non. Oui, parce que sera la fin de ce monde-ci. Non, parce que le monde va continuer. La fin dont il s'agit permettra l'apparition d'un monde nouveau. C'est-à-dire d'un nouveau modèle de civilisation, capable de donner un nouveau sens à la vie des personnes et un nouvel horizon d'espérance pour les peuples et pour l'humanité. »[156]

A.3 - LES MOUVEMENTS ALTER-MONDIALISTES ET LE BESOIN D'UNE AUTRE MONDIALISATION

Depuis plusieurs années, deux conceptions du monde sont défendues lors de grands rendez-vous internationaux annuels. D'un côté, on trouve les "pro-mondialistes" : ce sont les puissants de ce monde qui se réunissent aux Sommets du G7 ou G8, au Forum économique mondial annuel de Davos (Suisse). Des dirigeants de gouvernement et de grosses multinationales y parlent "délocalisation", "mondialisation", "FMI", "G8"... De l'autre côté, les "alter-mondialistes" regroupent des associations du monde entier représentant la société civile, du monde politique, des ONG... Ceux-ci militent pour des relations "Nord-Sud" plus équitables et pour une économie plus juste pour tous. Cette « internationale militante» conteste l'actuelle mondialisation. Les manifestations violentes de Seattle, Washington, Göteborg et Gênes…, les Forums mondiaux sociaux de Porto Alegre (2002, 2005), de Paris (2003) et de Bombay (2004) ont ébranlé l'opinion publique à tel point qu'au dernier Forum économique mondial de Davos cette année, en janvier 2005, le gotha du monde des entrepreneurs, des financiers et des dirigeants internationaux a mis sur la table des discussions le problème de la pauvreté. Les membres du club fermé des riches, qui n'a cessé de s'agrandir ces dernières années, ont ainsi abandonné le créneau exclusif de la libéralisation de l'économie. Ils ont intégré la nécessité de prendre en compte les attentes des exclus de la mondialisation qui se réunissaient, au même moment dans le cadre du Forum social mondial de Porto Alegre. Jacques Chirac, Président français, et Tony Blair, Premier Ministre britannique, ont participé à ce nouveau positionnement en plaidant, devant le Forum

---

156 - Léonardo BOFF, « Une éthique nouvelle pour le troisième millénaire », *Foi et Développement* No 291, février 2001, Paris

économique mondial à Davos, en faveur du développement et de la solidarité, avec l'Afrique notamment.

Dans le journal ″Le Monde″ du 17 août 2001, Alain Minc, bien connu pour son militantisme pour le libre-échange, s'écriait : " *Mondialisation heureuse, je persiste et signe* " et jetait l'anathème sur le "*maudit Berlusconi*" dont la "*gestion calamiteuse du Sommet de Gênes, les ratonnades de ses policiers avait transformé le rapport des forces*", les "anti-mondialistes" ayant médiatiquement pris le dessus. Aussitôt, dans le même journal, Bernard Cassen, Président de l'ATTAC, répliquait haut et fort et refusait que "*le libre-échange soit considéré comme une valeur supérieure au respect des droits humains, sociaux, environnementaux et culturels*".[157]

Dominique Wolton qui place la culture, l'identité et la communication comme des enjeux vitaux dans la mondialisation actuelle, propose de donner le droit de cité aux anti-mondialistes.

« *Les luttes des anti-mondialistes sont essentielles car elles prouvent la capacité de résister à l'idéologie culturelle qui pendant 20 ans, a assimilé l'ouverture économique au progrès. Avoir osé mettre en cause le seul dogme qui, ces dernières années, a cimenté le monde occidental – celui du lien naturel entre ouverture économique, dérégulation et progrès démocratique – a été courageux, difficile, et constitue le vrai acte de naissance du XXIè siècle*. »[158]

Cependant, il regrette que, pour le moment, ce mouvement n'ait pas pris les industries culturelles et de communication comme cheval de bataille, mais d'abord l'agriculture, l'environnement, l'énergie…

A l'heure actuelle, les anti-mondialistes, considérés par beaucoup comme par trop « radicaux », tendent à céder le pas aux alter-mondialistes, c'est à dire ceux qui ne refusent que le côté libéral de la mondialisation et mettent l'accent sur le besoin d'une « autre mondialisation ». La définition de ces mouvements sur le site Internet « www.espace-citoyen.net » est, à cet égard, tout à fait explicite : « *L'alter-mondialisation regroupe tous les mouvements, syndicats, individus qui sont pour un "monde autrement*". »

---

[157] - Bernard CASSEN, " Non, la mondialisation n'est pas heureuse ", Le Monde, 24 août 2001

Sans rejeter totalement la mondialisation, les alter-mondialistes se battent pour une répartition plus juste des richesses, un meilleur respect de la condition humaine et de l'éthique dans la production économique (par exemple : les travailleurs des pays du Tiers-Monde exploités pour produire des vêtements à bas-prix), un meilleur respect de la Terre et de la santé publique,... « *Leur credo est de se battre pour replacer l'humain au centre des préoccupations économiques, culturelles...* »[159]

L'onde de choc provoqué par les mouvements anti-mondialistes et alter-mondialistes a amené à une prise en compte des inquiétudes liées à la mondialisation financière. C'est tout le débat sur la taxe Tobin sur les transactions financières pour financer l'aide au développement, ou encore sur la taxe internationale proposée par le Président français Jacques Chirac à la réunion des G8 à Sea Island (8 – 10 juin 2004) pour aider au financement du développement des pays pauvres. L'initiative en revient au Président brésilien Luiz Ingacio Lula da Silva, qui début 2004 à Genève, avait lancé, en présence du Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, un appel pour la création d'un Fonds mondial contre la faim. Le Président Jacques Chirac puis le Président chilien Ricardo Lagos avaient appuyé cette initiative. Récemment, Luis Rodriguez Zapatero, Premier Ministre espagnol les a rejoint. Depuis, le projet s'est élargi pour répondre aux Objectifs du Millénaire : diviser par deux la pauvreté d'ici à 2015. Le rapport technique quadripartite (France, Brésil, Chili, Espagne) présenté à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2004, qui engage les gouvernements, défend l'idée d'une taxation sur les transactions financières et sur le commerce des armes notamment.

Le débat est donc lancé. Il y a aussi des frustrations de tout ordre reflétant l'impasse sociale de la mondialisation actuelle : « *Ainsi derrière le rejet de la mondialisation s'agrège toute une série d'anxiétés de nature différente. Pour les pays pauvres, celle de ne pas avoir accès à la prospérité matérielle et, pour l'Europe, celle de ne pas participer à la conception des savoirs nouveaux qui conditionnent cette prospérité. Cette hétérogénéité se reflète à travers l'extraordinaire diversité de ceux qui rejettent la mondialisation.* »[160]

---

158 - Dominique WOLTON, *L'autre mondialisation* , op. cit., p. 74

159 http://www.espace-citoyen.net

160 - Daniel COHEN « Mondialisation mère de toutes les frustrations » [en ligne], propos recueillis par Sabine DELANGLADE, mis en ligne le 02/02/2004 disponible sur : http://livres.lexpress.fr

Une autre mondialisation est donc nécessaire, la mondialisation humaniste qui met l'homme au centre des préoccupations. C'est cette autre mondialisation qui répond aux besoins de diversité, de solidarité et de dialogue, privilégie le multilatéralisme des relations internationales et veut un monde multipolaire.

A.4 - LA DIVERSITE CULTURELELLE INTERNATIONALE – DOSSIER CENTRAL DE « L'AUTRE MONDIALISATION »

« *Plusieurs facteurs contribuent à la mort des langues et des cultures qu'elles véhiculent. Le plus puissant aujourd'hui est l'expansion d'une langue mondiale, l'anglo-américain, indifférente au sort des langues et des cultures avec lesquelles elle entre en contact. De l'indifférence à l'hostilité, il n'y a qu'un pas, franchi par les idéologues de l'homogénéisation culturelle.* »[161]

La diversité culturelle et la diversité linguistique qui en est une composante sont étudiées ici à l'échelle mondiale dans un contexte où un modèle culturel unique véhiculé par la langue anglo-américaine tend à se répandre. Au niveau national, la diversité culturelle et linguistique ne peut être considéré de la même manière. Cela dépend des Etats. Il y a ceux où le multiculturalisme et le plurilinguisme sont la réalité quotidienne et d'autres où la culture et la langue nationales sont dominantes.

A.4.1 – LA DIVERSITE CULTURELLE INTERNATIONALE

Ces dernières années, la diversité culturelle a acquis une place centrale dans le débat public. Ce n'est pas innocent qu'elle soit entrée depuis peu dans des négociations au sein de l'OMC. L'accord GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) de 1995, connu sous le nom d'*exception culturelle*, fait déroger pour dix ans les biens, produits et services culturels aux lois de libéralisation de l'OMC. Les marchandises culturelles n'y sont pas réduites au statut de simples marchandises même si elles font l'objet de transactions commerciales. Elles peuvent bénéficier de subventions et de quotas de diffusion.

Ce combat pour l'exception culturelle qui a ensuite affiché comme objectif la défense de la diversité culturelle, vise à éviter tout engagement supplémentaire de libéralisation des

---

161 - Père Sélim ABOU, « Le rôle de la francophonie dans la mondialisation plurielle » in *Les Entretiens de la Francophonie 2002-2003. Pistes pour aller de l'avant*, M. GUILLOU (dir.), Ed. Alpharès, Paris, 2004

échanges dans ce secteur et à garantir le droit des États à adopter une politique culturelle propre, incluant notamment le droit de soutenir leurs industries culturelles. Face au développement d'une industrie des loisirs et d'une culture de masse marquées par l'hégémonie culturelle américaine, défendre la diversité culturelle, c'est préserver et promouvoir les expressions culturelles jugées menacées par la mondialisation libérale. Le terme « diversité culturelle » a peu à peu remplacé celui d'« exception culturelle ». Comme l'exception culturelle, le concept de diversité culturelle porte donc en lui un combat. Il est militant. La politique de diversité culturelle dont l'objectif est d'éviter l'uniformisation du monde en préservant la diversité des cultures, à l'instar de la défense de la biodiversité pour conserver les différentes espèces, appelle à une action offensive d'envergure, résolument adaptée aux conditions de l'économie mondialisée et aux pratiques culturelles qu'elle entraîne.

Il est important de le distinguer d'autres concepts plutôt « académiques » tels que le multiculturalisme qui « *est la coexistence de plusieurs cultures au sein d'un même pays* »[162], le pluralisme culturel qui se rapporte « *moins à cette coexistence des cultures qu'à une mise en relation qui les amène à rompre leur isolement et à s'inscrire dans des configurations élargies. Il ne représente pas une donnée définitive, mais un processus dynamique, une construction susceptible d'évolutions*. »[163] L'expression *diversité culturelle* renvoie plutôt, elle, à une définition neutre, c'est-à-dire à « *l'obligation de prendre en compte la pluralité des cultures au plan international.* »[164]

La société civile est partout mobilisée pour cette cause. Le Forum social européen de Florence (le 2 novembre 2002) a lancé un appel à l'Union européenne demandant aux Etats de toute l'Europe et de l'Union européenne de ne prendre aucun engagement de libéralisation lors des négociations de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) qui s'ouvriront dans le cadre de l'OMC. En 2002, au Forum social mondial de Porto Alègre, un séminaire sur la diversité linguistique et culturelle a été organisé et a regroupé une centaine de participants de l'Afrique, de l'Asie, des Amériques, de l'Union européenne, du Proche-Orient et de la Russie. La diversité linguistique et la diversité culturelle, nourries de toutes cultures vivantes du

---

162 - Dictionnaire universel francophone – Hachette Edicef - 1997

163 http://www.unesco.org/culture/pluralism/culturalpluralism/html_fr/synthesis1.shtml

164 - Dominique WOLTON, *L'autre mondialisation* , op.cit., p. 63

monde, ont été confirmées par tous comme des biens communs de l'humanité à préserver et à faire valoir. A l'issue de cette rencontre, des résolutions sur la diversité linguistique et culturelle internationale ont été adoptées (cf. Annexe VI). Elles ont servi de référence pour plusieurs négociations bi-multilatérales ultérieures concernant les produits culturels. Il a été demandé plus particulièrement de « *ne plus confiner la culture dans un statut d'exception à l'intérieur d'accords commerciaux* ». En matière de diversité culturelle, de la même façon qu'il existe des accords multilatéraux sur l'environnement - en particulier sur la biodiversité et les changements climatiques – ainsi que des conventions sur le travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), « *un instrument international contraignant doit permettre d'exclure la culture des principes de libéralisation et de marchandisation* ».

L'UNESCO n'est évidemment pas en dehors de ce combat. La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle a été adoptée en novembre 2001 à Paris. En octobre 2003, la Conférence générale de l'UNESCO a confié à son Directeur général le mandat de soumettre à sa prochaine session (octobre 2005) un Rapport préliminaire accompagné d'un avant-projet de convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques (Résolution 32C/34). Cette convention a pour objectif l'établissement d'un cadre international contraignant permettant de relever les défis que pose la mondialisation à l'expression et au développement des cultures, condition d'un dialogue équilibré entre les nations. De « la culture n'est pas une marchandise » à « la culture n'est pas une marchandise comme les autres », nous passons de l'exception culturelle à la diversité culturelle.

Le Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable en septembre 2002 a posé une nouvelle balise dans le sillage de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle de 2001, en affirmant solennellement que la culture est le quatrième pilier du développement. Plus précisément, la diversité culturelle est un pivot entre les dimensions matérielles et immatérielles du développement. Rien de durable ne peut être construit sans ce pivot, sans ce lien qui doit être sans cesse raffermi et renoué.

Quelles sont les raisons de l'émergence à l'heure actuelle, et de façon aiguë, du problème de la diversité culturelle ? D'abord, il existe une menace réelle à la fois sur la pérennité des cultures et sur leur épanouissement. D'après Katérina Stenou, Directrice de la Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel de l'UNESCO, les cultures « *se trouvent aujourd'hui menacées par des facteurs très divers : ici la défense abusive d'une identité*

nationale met en danger la culture de groupes minoritaires ; ailleurs, c'est au nom de la religion que des pratiques culturelles se trouvent mises à l'épreuve. Un peu partout, enfin, sous l'effet d'une mondialisation galopante, des langues tombent en déshérence, des traditions sont oubliées, des cultures vulnérables se trouvent marginalisées, sinon annihilées. Le risque d'une réduction dramatique du spectre de la diversité culturelle est grand. L'arc-en-ciel de notre planète ne peut se réduire à l'une ou l'autre de ses couleurs sans compromettre le patrimoine des générations futures et la survie de l'espèce humaine. »[165]

C'est ce qui explique pourquoi l'UNESCO s'est engagée à mettre en place en 2005 une Convention internationale sur la diversité culturelle.

De plus, la concentration dans le secteur de la communication au sein de quelques transnationales « mastodontes », conséquence naturelle de la mondialisation libérale, contribue à faire émerger un modèle culturel homogène, sinon unique. La communication, dans son acception la plus large, cinéma, musique, télévision, téléphonie, internet, est depuis longtemps un vecteur de développement culturel et économique. Son poids ne cesse aujourd'hui d'augmenter. « *Aux Etats-Unis, les industries culturelles contribuent au PIB à hauteur de 5,24% et sont le premier poste d'exportation. Leurs poids est comparable en Grande-Bretagne, alors qu'elles y progressent deux fois plus vite que le reste de l'économie. Au sein de l'Union européenne, la production de biens et services culturels mobilise 7 millions de personnes, soit 4,6% de l'emploi total.* »[166] Nous appartenons donc aux premières générations de la société d'information. Dans le domaine des industries culturelles (cinéma, audiovisuel, musique, édition), quelques entreprises transnationales de la communication sont aujourd'hui en mesure de contrôler les contenus, les conditions de production et les canaux de diffusion des œuvres. « *Les dix premiers acteurs cumulent 137 milliards de chiffre d'affaire, qui se répartissent principalement entre les mains de groupes américains (à 55%), européens et japonais (19% chacun).* »[167] Jean-Michel Baer, ancien directeur de la politique audiovisuelle et de la culture de la Commission européenne souligne enfin que « qu*and sept*

---

[165] - Katérina STENOU, « Le 21 mai 2003, Premiere Journée mondiale de la diversite culturelle », in *ONG, Témoins de la diversité culturelle : du concept à la mise en œuvre pour le dialogue et le developpement*, disponible sur : http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001329/132939f.pdf

[166] - Conseil consultatif de la Francophonie, *Diversité culturelle et Francophonie, dans l'espace francophone et à l'échelle mondiale* , Paris, première session de travail, les 19-20 janvier 2004, p. 19

[167] *Idem*, p.19

majors du cinéma – toutes américaines – se partagent 80% du marché mondial, quand cinq majors de la musique (dont deux européennes, EMI et BMG) effectuent 80% de la distribution mondiale de productions musicales, quand les éditeurs se concentrent au point qu'en France, la même entité VUP-Hachette risque de contrôler 50% des points de vente et 75% de la distribution mondiale, il y a de quoi s'inquiéter pour le pluralisme culturel et l'avenir de la création indépendante. »[168]

Poussées par l'exigence de rentabilité, ces entreprises saturent l'offre culturelle avec un nombre limité de produits appuyés par d'énormes campagnes de publicité. Dan Glickman, Président de la *Motion Picture Association of America*, l'association des studios de Hollywood, a déclaré sans ambages à une interview du quotidien « Le Monde » : « *Notre objectif est d'atteindre un marché le plus ouvert possible. C'est ce que pourraient dire aussi bien Kerry que Bush…Nous participerons de façon positive aux discussions à l'UNESCO. Mais je ne veux pas que cela devienne une excuse pour modifier les grands accords commerciaux et créer de nouvelles barrières.* »[169]

Le problème est qu'en même temps, les multinationales de la communication prétendent être l'incarnation de la diversité culturelle. Jean-Marie Messier, ex patron de Vivendi Universal, n'a pas hésité à s'exprimer ainsi : « *La diversité culturelle est d'abord un enjeu politique fondamental pour l'avenir des sociétés d'un bout à l'autre de la planète et le 21e siècle sera davantage celui de la conquête de l'espace culturel qu'il n'y paraît.* »[170] L'homme fort d'alors de la communication mondiale disait vouloir miser sur le caractère multiculturel du nouveau conglomérat, le seul du genre à être aussi présent à la fois en Europe et en Amérique, se faisant en outre l'avocat de la diversité culturelle. Mais c'est aussi lui qui, en 2001, a déclaré : «l'exception culturelle française est morte» provoquant un tollé général de tous bords politiques français. En d'autres termes, il ne serait plus nécessaire de protéger les cultures nationales, désormais assez grandes pour jouer le jeu de la concurrence internationale. Et nous savons très bien que dans cette course, il y a peu de places pour les cultures des moins nantis.

---

[168] - Jean-Michel BAER, « L'exception culturelle, une règle en quête de contenus », Les cahiers *En temps réel*, N° 11, octobre 2003, p. 26

[169] - « La diversité culturelle ne doit pas être une excuse pour créer de nouvelles barrières » - Le Monde (24-25 octobre 2004), propos recueillis par Nicole VULSER

[170] - Louis DUVERNOIS, « Que veut la France ? Le dossier capital de la diversité linguistique et culturelle » [en ligne], disponible sur : http://www.voxlatina.com

Dominique Wolton alerte dans son livre « L'autre mondialisation » sur le danger de la concentration sans limite des industries de communication qui, d'après lui, « *doivent se recentrer sur leur métier initial et sortir de la seule logique financière* »[171]. Il s'étonne qu'on ait pu s'inquiéter il y a plus de 50 ans de la concentration de la presse comme une entrave à la démocratie et qu'on laisse aujourd'hui des industries de communication concentrer journaux, maisons d'édition, télévisions, studios et nouveaux médias *« à un degré de puissance économique sans commune mesure avec ce qui se passait dans les années 30*. » Quant au cinéma, « *l'Observatoire européen de l'audiovisuel a noté que Hollywood représentait en 2002, 71,2% du cinéma en Europe.* »[172] A ce propos, l'Appel de Florence à l'Union européenne susmentionné a expliqué les triples raisons du danger de cette concentration dans la communication. Premièrement, « l*a majorité des œuvres qui dominent le marché sont formatées selon des critères commerciaux qui limitent la diversité des contenus et concourent à la diffusion d'un mode de représentation du monde, d'un mode de pensée et d'un mode de vie qui tendent à s'uniformiser »*. Ensuite, « *le dialogue des cultures est biaisé dès lors qu'un modèle culturel dispose des moyens économiques pour dominer les autres propositions. Si pour susciter une rencontre fructueuse entre les cultures, l'esprit de coopération doit prévaloir sur une logique de concurrence, l'obsession de l'ouverture des frontières commerciales inhérente à la mondialisation libérale dénature la notion d'échange culturel. »*. Et enfin, « *en occupant largement le champ symbolique avec des œuvres censées s'adapter à tous les consommateurs de la planète, des œuvres qui brouillent la mémoire et la mise en perspective historique, qui ne marquent aucun attachement à un territoire donnée, qui privilégient la sensation immédiate sur l'analyse et la distance critique, les industries culturelles préparent les conditions de véritables drames historiques.»*[173]

Il est clair que la logique commerciale des industries culturelles ne peut pas aller de pair avec la promotion de la diversité culturelle.

Dominique Wolton met l'accent sur l'enjeu politique de la question culturelle dans la mondialisation actuelle. D'après lui, le conflit Est-Ouest au XXè siècle fut également culturel

---

171 - Dominique WOLTON, *L'autre mondialisation* , op. cit., p.36

172 - Alfred GILDER, Albert SALON, Alerte francophone, plaidoyer et moyens d'actions pour les générations futures, op.cit, p. 121

173 - ATTAC, « La culture n'est pas une marchandise », document du Forum Culture, Forum social européen de Florence, le 8/11/2002

pendant 50 ans, puisque les affrontements politiques pendant la guerre froide étaient aussi ceux des deux visions de l'humanité et de la culture. Aujourd'hui encore, la question de diversité culturelle ne se pose pas de la même manière pour les grands et pour les petits pays. « *Pour les premiers, l'identité culturelle est directement liée à celle de l'indépendance politique. Mais pour de très nombreux petits pays, l'indépendance politique, sans indépendance économique, ne garantit nullement l'identité culturelle.* » [174] L'auteur a donc proposé qu'on réfléchisse, pour l'avenir, aux moyens de préserver la diversité culturelle, indépendamment du schéma dominant qui, pendant un siècle, a considéré que l'indépendance politique était la clé de tout. Ces réflexions originales de Dominique Wolton amènent à prendre conscience que notre monde est loin d'avoir un consensus sur les politiques culturelles. Devant l'impasse de la globalisation économique pour un monde prospère et juste, la culture devient un enjeu dont il faut tenir compte de façon urgente. La cohabitation culturelle est le troisième pilier de la mondialisation. Le premier pilier est politique avec la création de l'ONU, les déclarations des Droits de l'Homme après la seconde guerre mondiale. Le second dont on parle depuis 20 ans est économique. Cette mondialisation économique est inséparable des progrès des techniques de communication et de l'ouverture du commerce international. Elle correspond à la fin du communisme, aux crises des idéologies du marxisme et du tiers-mondisme. « *Le troisième pilier concerne l'émergence de la culture et de la communication comme enjeu politique mondial. Avec l'obligation, au niveau international, de tenir compte de cette diversité culturelle, à la fois vantée dans les Droits de l'Homme et dévalorisée dans la mondialisation économique.* »[175]

A.4.2 – LA DIVERSITE LINGUISTIQUE INTERNATIONALE

La diversité linguistique, une des composantes de la diversité culturelle, est elle-aussi, une expression nouvellement entrée dans les débats publics. On remarque, cependant, un certain abus de son usage car souvent, elle est assimilée à d'autres concepts apparentés tels que multilinguisme, plurilinguisme … ayant chacun ses nuances.

Du point de vue socio-linguistique, le plurilinguisme est la situation d'une région ou d'un pays dans lesquels plusieurs langues coexistent. Quant au multilinguisme, selon le linguiste Robert Chaudenson, il est la « *coexistence au sein d'une même région ou même d'un*

---

[174] - Dominique WOLTON, *L'autre mondialisation*, op. cit., p.73

[175] *Idem*, p. 81

continent, de diverses langues dont les aires d'usage dépassent les frontières des Etats. » Une langue transnationale entre donc dans le cadre du multilinguisme mais pas forcément une langue nationale. D'après le *Dictionnaire universel francophone*, le plurilinguisme est le fait, pour une personne, d'utiliser plusieurs langues. Dans ce cas, il est synonyme du multilinguisme. C'est de ce point de vue que nous placerons ici en parlant de plurilinguisme et de multilinguisme.

Parmi ces termes, celui de « diversité » décrit une situation dans laquelle plusieurs groupes linguistiques sont nécessairement en interaction ; il invoque donc l'ensemble des rapports entre les langues et se démarque des concepts qui décrivent seulement les aires de développement d'une langue particulière. Ensuite, il opère à partir d'un point de vue qui valorise implicitement la différence plutôt que de la considérer comme problème.

Cependant, la diversité linguistique est contraire à la logique classique de l'Etat-nation qui, selon Angéline Martel[176], « *historiquement, par des politiques linguistiques de monolinguisme explicites ou implicites ont tenté de diminuer, d'éclipser ou de détourner la diversité linguistique.* ». D'après l'auteur, *« les fondements mêmes de l'État-nation moderne ne sont pas pluralistes ni diversifiés. En effet, l'élaboration en Europe du modèle stato-national, son exportation mondiale et sa généralisation contemporaine, n'avaient pas à l'origine de telles exigences. Bien au contraire, le modèle stato-national repose sur la construction d'un espace universel au-delà des particularismes.*

Ainsi, sur le plan linguistique, l'avènement du modèle stato-national comme modèle d'organisation sociopolitique a plutôt contribué à la diminution du nombre de langues parlées dans le monde. D'ailleurs, Daniel Baggioni, dans un texte de DiversCité Langues, postule, politiques linguistiques à l'appui, que les États officiellement bilingues ou multilingues sont l'exception et que la tendance serait vers une accentuation de l'État comme aire de diffusion et développement d'une langue nationale. »

En même temps, ce monde moderne est caractérisé par des poussées de nationalisme dont la langue est un élément important, mais aussi par des demandes de reconnaissance du droit à

---

176 - Angéline MARTEL dans « La dynamique des langues : un champ de constructions à portée socio-politique » [en ligne], disponible sur :

http://www.teluq.uquebec.ca/diverscite/SecEdito/edito2001_01.htm (consulté le 24 février 2005)

l'identité, et par le sentiment du droit des peuples et des individus à leur langue, à l'oral comme à l'écrit. La langue y est alors un symbole d'identité collective d'une partie de la population en conflit avec le pouvoir central stato-national. Le combat pour une politique nationale en faveur du multilinguisme n'est pas encore gagné d'avance dans beaucoup de pays.

Dans son livre « Halte à la mort des langues », Claude Hagège[177] *a tiré la sonnette d'alarme :* « A-t-on pris garde à un phénomène effrayant ? Sait-on qu'en moyenne, il meurt environ 25 langues chaque année ? Il existe aujourd'hui dans le monde 5 000 langues vivantes. Dans cent ans, si rien ne change, la moitié de ces langues seront mortes. À la fin du XXIe siècle, il devrait donc en rester 2 500 environ, et sans doute beaucoup moins encore si l'on tient compte d'une accélération, fort possible, du rythme de disparition.

Certes, comme les civilisations, les langues sont mortelles, et le gouffre de l'histoire est assez grand pour toutes. Pourtant, la mort des langues a quelque chose de tout à fait insolite, et d'exaltant quand nous nous en avisons : les langues sont capables de résurrection ! Mais la vigilance s'impose, faute de quoi toutes sont menacées, y compris le français. »

Avec une langue, ce n'est pas qu'un outil de communication qui disparaît. C'est toute une culture et une représentation du monde qui sont englouties. « *Les Inuits ont aussi plusieurs dizaines de mots pour désigner la neige* », explique Louis-Jean Calvet[178], professeur de socio-linguistique à l'Université de la Sorbonne (Paris). Certains peuples du Pacifique savent nommer des centaines de poissons, informations précieuses pour les scientifiques ! Quant au japonais, il reflète l'organisation de la société. On n'y parle pas de la même façon selon son statut social (l'ordre des verbes, par exemple, change) ou selon que l'on est un homme ou une femme. Chaque langue est intimement liée à l'identité du peuple qui la parle. Pas étonnant que certains « nationalistes » la placent au centre de leurs revendications identitaires. C'est le cas du corse, du breton ou du basque en France. Bruno Cerquiglini, professeur de linguistique à Paris 7 et délégué général à la langue française, s'est inquiété de la position monopoliste du français en France : « *L'unilinguisme particulier de la France dans la francophonie favorise*

---

177 - Claude HAGEGE, *Halte à la mort des langues,* Ed. Odile Jacob, Pairs, collection « poche », 2002

178 - Louis-Jean CALVET cité par Laure CAILLOCE, « Y a-t-il une vie après l'anglais ? », revue *Phosphore*, février 2004

le conservatisme et l'absence d'ouverture. Le dialogue, le commerce des langues, le pluralisme sont l'avenir de la francophonie. »[179]

Toutefois, l'enjeu ici est la diversité linguistique au niveau mondial dans le contexte où l'anglo-américain occupe une place presque exclusive dans les communications et échanges internationaux. Nous ne voulons pas dans un avenir proche que nos enfants abandonnent leurs langues nationales au profit de la langue internationale unique. Le monde est par nature, diversifié. Ainsi sont les cultures et les langues. Le multilinguisme et le plurilinguisme doivent y être la règle.

La diversité linguistique internationale incarne le combat pour le multilinguisme international devant l'homogénéisation de l'anglo-saxon. Louise Beaudoin, ancien Ministre des Affaires Internationales du Québec, titulaire de la Chaire de la Francophonie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a proposé lors de son intervention aux Deuxièmes Rencontres de l'Association Internationale des Régions Francophones (Marrakech, les 8 et 9 janvier 2005) qu'une convention internationale sur la diversité linguistique soit mise en place à l'instar de la convention internationale sur la diversité culturelle en cours d'élaboration à l'UNESCO car les langues sont inhérentes aux cultures.

B - LA RENCONTRE MONDIALISATION –FRANCOPHONIE

B.1 - LE CONCEPT DE FRANCOPHONIE ET SON EVOLUTION

Le terme «francophonie», apparu à la fin du XIXè siècle sous la plume du géographe français Onésime Reclus, avait alors une dimension à la fois linguistique et géographique et désignait «l'ensemble des populations parlant français ». La remise à l'honneur du terme, laissé dans l'oubli, intervient dans les années 60 sous l'impulsion des Présidents Léopold Sédar Senghor, Hamani Diori, Habib Bourguiba et du Roi Norodom Sihanouk. La francophonie est alors progressivement définie comme une communauté de peuples partageant des valeurs communes, un idéal humaniste et de métissage. Aujourd'hui, après le Sommet de Beyrouth en 2002, la francophonie se définit avant tout comme l'ensemble des individus et des peuples partageant non seulement le français mais les valeurs humanistes de l'universalisme francophone.

---

179 - Bruno CERQUIGLINI, cité par Louis DUVERNOIS dans « Que veut la France ? »

En un peu plus d'un siècle, sa signification est donc devenue beaucoup plus large. Elle est linguistique et géographique mais aussi politique et spirituelle. La Communauté francophone que l'on désigne sous le terme de Francophonie avec un F majuscule constitue, elle, une union géoculturelle, un rassemblement organisé d'Etats et de gouvernements ayant décidé de construire un pôle de diversité, de solidarité et de dialogue dans la mondialisation[180]. Ce rassemblement géopolitique international regroupe aujourd'hui 63 Etats et gouvernements ayant le français en partage (dont 10 sont observateurs) et ayant tous adhéré à une Charte commune, la Charte de la Francophonie acquise en 1997 au Sommet d'Hanoi.

B.1.1 – LA LENTE NAISSANCE DE LA FRANCOPHONIE INSTITUTIONNELLE

La marche vers la Francophonie politique, chacun se l'accorde, a été particulièrement lente. Elle a duré près d'un demi-siècle si on se réfère aux premiers propos des Présidents Senghor et Bourguiba qui datent de 1955.

B.1.1.1 - UNE INITIATIVE ESSENTIELLEMENT AFRICAINE

Nous reprenons ici un texte extrait du chapitre *Construire la Francophonie du 21ème siècle* du livre «Les défis de la Francophonie, pour une mondialisation humaniste »[181] :

« *De 1960 à 1986, seuls des chefs d'Etat de pays nouvellement indépendants : Léopold Sédar Senghor du Sénégal, Hamani Diori du Niger, Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, Habib Bourguiba de Tunisie, Norodom Sihanouk du Cambodge et quelques autres plaidaient en faveur d'un Commonwealth à la française. En effet, Outre-Atlantique, non seulement le Québec n'avait encore ni affermi sa Révolution tranquille ni affirmé sa volonté de devenir un acteur sur la scène internationale, mais encore le Canada fédéral lui contestait cette possibilité. En France, le Général De Gaulle, conscient du danger qu'il y avait, à l'époque, à lancer la France dans une telle construction multilatérale, qui eût été immédiatement taxée de néocolonialisme et de néo-impérialisme, donc irrémédiablement fragilisée, voulait laisser à*

180 - M. GUILLOU et T. PHAN-LABAYS, *Cours sur la géopolitique de la Francophonie*, IFRAMOND – Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon 2005

181 - Serge ARNAUD, Michel GUILLOU, Albert SALON, *Les Défis de la Francophonie pour une mondialisation humaniste*, op.cit, p. 148

d'autres acteurs le soin de construire la Francophonie sans que la France en prît ni l'initiative ni la tête.

Il faut donc bien comprendre que le projet francophone n'a pas été élaboré par des Etats. Il tire une large part de sa puissance de rêve et d'attraction des discussions innombrables et des propositions des animateurs et des militants des nombreuses « ONG », associations francophones les plus diverses, nationales et internationales, qui sont nées et ont proliféré depuis la deuxième guerre mondiale.

L'espoir et le projet francophones ont été forgés, admis, relayés, popularisés, par une floraison d'associations de médecins, de juristes, de linguistes, de parlementaires, de maires, d'enseignants, de journalistes, d'universitaires, d'écrivains et d'artistes, d'informaticiens, de chercheurs. Ces associations dont certaines s'étaient données pour mission la promotion et la diffusion de la langue française, d'autres encore la création d'un Commonwealth à la française.

[…]

De cet extraordinaire bouillonnement sont sorties les idées et les orientations actuellement officialisées : le dialogue des cultures, leur égalité de dignité ; l'acceptation progressive par tous les pays membres de la Francophonie de la conception européenne des libertés, de la démocratie, du statut de la femme, ainsi que de l'universalité des droits de l'Homme ; la conscience d'appartenir à la « noosphère » de Senghor ; la nécessité de promouvoir en commun la langue française, dans une interaction féconde avec les autres langues présentes dans l'espace francophone : de statut international tels l'espagnol, le portugais, l'arabe, l'anglais, ou à vocation plus régionale (créole, swahili, dioula…), nationale (kinyarwanda, kirundi, malgache, sango…), ou locale ; l'urgence de constituer un espace de solidarité privilégiée, réelle pour le développement de tous ; l'intérêt des coopérations voire des intégrations régionales ; la primauté de l'éducation ainsi que de la formation des ressources humaines ; les transferts de technologies adaptés aux cultures locales,…

Parallèlement, de premiers pas ont été accomplis vers des institutions plus politiques. La prudence des dirigeants français dans les années 1960 n'a pas fait obstacle, en effet, à la création de conférences ministérielles à caractère technique, d'abord uniquement franco-africaines. Ainsi sont nées en 1961 la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'éducation nationale), en 1968 la CONFEJES (Conférence des ministres de la jeunesse et des sports).

C'est la première née de ces conférences ministérielles techniques, la CONFEMEN, qui permit de poser pour la première fois, le délicat problème de la participation du Québec en tant que tel à la coopération multilatérale. Le Québec, province du Canada disposant, d'après la constitution fédérale, des compétences exclusives en matière d'éducation fut invité par le Gabon à participer à la réunion de Libreville en 1968 de la CONFEMEN. Le Canada fédéral s'opposa vigoureusement au motif que la politique étrangère relevait quant à elle de sa seule compétence. Le gouvernement gabonais maintint son invitation officielle et le Ministre de l'éducation du Québec participa à la réunion. Il y eut rupture des relations diplomatiques entre le Canada et le Gabon.

Cette participation, quoique dans la difficulté, fut un premier pas franchi en direction des partisans d'une coopération francophone multilatérale.

En 1970, les trois présidents du Sénégal (Léopold Sédar Senghor), de la Tunisie (Habib Bourguiba), et du Niger (Hamani Diori) réussirent à réunir dans la capitale de ce dernier Etat, Niamey, les représentants de 18 pays francophones. A l'issue de leurs entretiens, les Etats participants (Bénin, Haute-Volta, Burundi, Canada, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Luxembourg, Mali, Ile Maurice, Monaco, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Vietnam) s'accordent sur la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Certes, cette Agence n'avait qu'un caractère « de coopération culturelle et technique » comme sa dénomination l'indiquait. Néanmoins, elle reposait sur un traité en bonne et due forme, qui fut progressivement ratifié par ses signataires. La Francophonie intergouvernementale acquérait ainsi une existence et disposait d'un instrument d'action.

Pour aménager la participation du Québec aux côtés d'Ottawa à l'ACCT, il avait fallu tout l'appui de la diplomatie de Paris, de Dakar et d'autres capitales africaines, pour que l'on s'entendît sur un compromis. Ottawa consentit à ce que le Québec soit présent au titre de « gouvernement participant », sous l'étiquette du «Canada-Québec ». »

Cette Agence originale, née donc d'une impulsion africaine, visait, au moins implicitement, à créer « un Commonwealth à la française » que le Président Léopold Sédar Senghor dénommait « la Communauté organique » définie par lui comme suit :

« *La Communauté organique couvrira donc les cinq continents. Mais pour quoi faire ? J'y ai répondu plus haut : il s'agira, sur la base des complémentarités culturelles, d'instituer une instance de concertation souple entre les chefs d'Etat et de gouvernement. Celle-ci sera aussi*

souple que le Commonwealth, mais structurée rationnellement et, partant, efficacement, à la française. On y débattra librement, sur un pied d'égalité politique, de problèmes et de projets intéressant tous les pays ou seulement certains d'entre eux.

Créée à l'initiative de pays africains, fondée, par-delà les affinités culturelles, sur l'amitié et le respect mutuel, la Communauté organique aura à définir, à côté d'un vaste domaine culturel et en relation avec lui, des secteurs et des programmes où la solidarité multilatérale pourra s'exercer. Transcendant les vieilles oppositions Nord-Sud pour en faire des complémentarités, elle fera jaillir les initiatives les plus diverses et les plus fécondes, qu'il s'agisse de projets culturels ou économiques, scientifiques ou techniques, voire politiques. Je songe, ici, aux initiatives en faveur des Droits de l'Homme et de la Paix. »[182]

Le Commonwealth fut fondé en 1931 par le statut de Westminster. L'Inde y a adhéré après son accession à l'indépendance en 1947. Cette impulsion fut décisive dans le ralliement au Commonwealth de nombreuses anciennes colonies britanniques, puis de toutes excepté les Etats-Unis. Le Commonwealth est passé de huit à onze membres de 1950 à 1960, puis à trente membres en 1970 pour en compter aujourd'hui 54.

B.1.1.2 – UNE PROGRESSIVE EXTENSION GEOGRAPHIQUE ET INSTITUTIONNELLE

Les dix-huit pays fondateurs de l'ACCT ont été progressivement rejoints, durant les trois décennies suivantes, par une quarantaine de nouveaux Etats d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Le **nombre de pays membres est passé de 18 à 51 en 1997, pour atteindre 63 aujourd'hui**.

Au cours de ce long parcours historique, la Francophonie a plongé ses racines en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique, et enfin sur les cinq continents.

Il fallut cependant attendre encore près de seize ans pour que le premier Sommet de la Francophonie puisse se réunir. Passer d'une simple Agence, fut-elle en fait intergouvernementale et fondée sur un traité, à une rencontre à un niveau éminemment politique, posait, en effet, à Ottawa un problème plus ardu encore, d'autant plus que le Québec cherchait, et de plus en plus activement, à s'émanciper de la tutelle du Canada fédéral. Il promulguait ses lois linguistiques : la loi 22 en 1974, puis en 1977, avec René

---

182 - Léopold Sédar SENGHOR, *Liberté 5 – Le dialogue des cultures*, Ed. du Seuil, Paris, 1993, p. 137

Lévesque, Premier Ministre issu du Parti québécois, la loi 101 qui assure une forte et efficace protection de la langue française. Le Québec lançait enfin en 1980 le premier référendum, qui sera perdu, sur la «souveraineté-association».

L'insistance du Président Léopold Sédar Senghor et de ses collègues ne put aboutir que lorsque de nouveaux Premiers Ministres, Brian Mulroney pour le Canada et Robert Bourassa pour le Québec, s'entendirent à la fin de 1985 sur la formule éprouvée du «gouvernement participant».

Le Président François Mitterrand put alors inviter les «chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français» à une première rencontre les 17 – 19 février 1986 à Versailles. L'appellation « ayant en commun l'usage du français » avait pour origine une proposition vietnamienne, celle du poète Cu Huy Can, membre du Haut Conseil de la Francophonie.

La Communauté francophone fut officiellement créée à ce premier Sommet de la Francophonie avec pour objectif principal de mettre en place une coopération multiforme entre ses membres pour la paix et le développement. Depuis, la volonté de développer la Francophonie et d'en faire un outil au profit d'une politique de création d'un pôle francophone dans la mondialisation n'a cessé de s'affirmer.

Il faudra cependant encore onze ans pour qu'une Charte de la Francophonie soit adoptée lors du Sommet d'Hanoi en 1997. Pendant cette période, des instances informelles ont été mises en place et des coopérations entreprises. Ce fut une période d'expérimentation riche d'innovations et d'avancées. Au Sommet de Cotonou en 1995, les Chefs d'Etat et de gouvernement décidèrent de la création d'un poste de Secrétaire général de la Francophonie.

La formulation juridique de la Francophonie des Sommets aurait du naturellement faire l'objet d'un nouveau traité. Mais du fait des craintes de certains Etats de ne pouvoir le faire ratifier et surtout de la «peur» du Québec qu'à cette occasion, le Canada fédéral revienne sur sa participation au Sommet en tant que «gouvernement participant», on décida finalement de ne pas rédiger un nouveau Traité mais d'utiliser le Traité de Niamey et de nicher au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) les instances de la Communauté francophone : la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, la Conférence ministérielle de la Francophonie et le Conseil permanent de la Francophonie.

C'est ainsi que le Sommet d'Hanoi en 1997 adopta la Charte de la Francophonie par amendement de la Charte de l'ACCT et désigna Boutros-Boutros Ghali, ancien Secrétaire général de l'ONU comme premier Secrétaire général de la Francophonie. A son initiative, l'ensemble institutionnel francophone prit le nom d'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), mais « *de façon virtuelle et sans fondement juridique* »[183].

En 2002, au Sommet de Beyrouth, l'ancien Président du Sénégal, Abdou Diouf lui a succédé.

L'OIF est une institution internationale virtuelle dans la mesure où elle ne dispose pas encore d'une personnalité juridique internationale. Elle est fondée sur le partage d'une langue et de valeurs communes et conduit des actions dans les domaines de la politique internationale et de la coopération multilatérale. L'OIF comprend une Agence de la Francophonie (AF) tout à la fois Secrétariat général de la Francophonie et Opérateur principal de la coopération francophone sous le nom d'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF). Elle comprend également quatre Opérateurs de coopération : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) pour l'enseignement supérieur et la recherche, TV5 pour la télévision, l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) pour les grandes métropoles et une université internationale à Alexandrie (Egypte) : L'Université Senghor. Enfin, elle dispose de l'Assemblée parlementaire consultative de la Francophonie (APF) (cf. l'organigramme de l'OIF en annexe IV).

Le Secrétaire général de la Francophonie est le porte-parole politique et le représentant officiel de la Francophonie au niveau international. Il est responsable de l'animation et de la coordination de la coopération multilatérale francophone. Les chefs d'Etat et de gouvernement se réunissent tous les deux ans en Sommet. Celui-ci fixe les grandes orientations politiques de la Francophonie, et les grandes lignes et priorités de la coopération pour les années à venir. La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), qui comprend les Ministres des Affaires étrangères ou de la Francophonie des pays membres ainsi que le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) composé des représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement, se réunissent respectivement chaque année et chaque trois mois, et assurent entre les Sommets le suivi des décisions prises ainsi que la préparation du prochain Sommet.

---

183 - Michel GUILLOU, *Francophonie-Puissance, Le rêve francophone,* Ed. Ellipses, Paris 2005 (sous presse)

Un pas décisif a été donc fait en 1997 à Hanoi. Mais pour devenir ce pôle humaniste influent qu'elle souhaite être dans la mondialisation, la Francophonie doit prendre rapidement un autre virage : celui d'une remise à plat de son organisation institutionnelle, celui aussi d'une coopération renouvelée avec de nouveaux moyens

En effet, une organisation internationale sans personnalité juridique où le Secrétaire général dépend juridiquement d'une structure dont il a la tutelle institutionnelle, dont les objectifs affichés dans son plan décennal sont de mener des coopérations dans les domaines essentiels du développement durable mais qui n'impliquent pas les ministres techniques des pays membres en charge de ces questions, qui ne dispose pas d'opérateurs leviers pour une grande partie des secteurs clés de son engagement en tant que pôle de solidarité, de diversité et de dialogue dans la mondialisation, et qui enfin a des moyens par trop faibles en regard des missions qui lui sont confiées, est forcément handicapée et vite limitée quant à ses possibilités réelles d'action. Elle ne peut paraître ni pertinente aux yeux de ses partenaires, ni utile aux populations concernées. Enfin, elle ne peut être reconnue et respectée au niveau international.

B.1.2 – LA FRANCOPHONIE VUE SOUS L'ANGLE DES THEORIES DES SCIENCES POLITIIQUES ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

« *A l'image du peuple de Michelet, ou de cette Colline inspirée « barrésienne » que François Sturel retrouve lors d'un de ses voyages en Lorraine sur les terres de son enfance et de sa prime adolescence, la Francophonie s'est imaginée trois combats : l'aventure québécoise, la lutte pour le respect des différences et enfin l'idéal humaniste hérité des luttes révolutionnaires, dans une volonté toute déclarée de nier le caractère inéluctable d'une mondialisation imposée par une culture dominatrice et qui tente d'imposer au monde son modèle de société ultra-libérale niant les particularismes culturels et identitaires, selon le propre credo des francophonistes.*»[184] - Christophe Traisnel

Dans la littérature politologue, rares sont les articles qui parlent de la Francophonie ou théorisent à son sujet. Christophe Traisnel fait exception. Dans son ouvrage « *Francophonie, francophonisme, groupe d'aspiration et formes d'engagement* », il constate l'originalité du mouvement francophone, et met l'accent sur la force particulière d'une Francophonie de la société civile représentée par ses quelques 500 organisations associatives et institutions

---

184 - Christophe TRAISNEL, F*rancophonie, francophonisme, groupe d'aspiration et formes d'engagement*, Ed. Panthéon Assas, Science politique, Paris 1998, p. 151

spécialisées dans le monde. Après avoir répertorié les différentes catégories de groupe, il étudie les liens entre le concept de groupe d'intérêt (en particulier le groupe d'intérêt général et le groupe d'idées) et les composantes de la Francophonie. Il conclut que la Francophonie *« n'existe pas formellement »* en tant que groupe, mais que cependant, elle est proche de la catégorie du groupe d'intérêt général et de celle du groupe d'idées.

En ce qui concerne le groupe d'intérêt général ou public dont « *les objectifs représentent des bienfaits collectifs, largement reconnus, qui profitent à un large secteur de la société* »[185], la Francophonie correspond, d'après l'auteur, à cette volonté de satisfaire, non ceux qui s'en réclament, mais une communauté d'individus plus large ou différente des organisations qui interviennent en son nom. D'ordinaire, le groupe d'intérêt public doit être reconnu par la puissance publique, seule en mesure de distinguer ce qui est d'intérêt général de ce qui ne l'est pas, par une formalisation quelconque qui consacre l'intérêt public de l'organisation ou plus généralement de la cause. Dans ce cas, *« La Francophonie a aussi, en tant que cause d'intérêt général, été reconnue officiellement par la puissance publique puisqu'elle s'est transformée en politique publique à part entière depuis son institutionnalisation tant nationale qu'internationale.* »[186] La Francophonie a donc des caractéristiques d'un groupe d'intérêt public.

Pour la notion de groupe d'idées qui implique elle aussi l'existence d'une organisation formelle spécialisée dans la défense d'idées, de causes, ou d'aspirations, Christophe Traisnel remarque que les entités de la Francophonie sont présentes dans toutes les catégories du groupe d'idées que Schwartzenberg définit « *comme des organisations militant plutôt pour la promotion d'idées, d'intérêts moraux, que pour la conquête d'intérêts matériels. »*[187] La Francophonie est en fait une communauté imaginaire et imaginée par ceux qui y adhèrent et se battent pour sa cause et ce faisant la font exister. Cette communauté de pensée a néanmoins hérité d'un ensemble de symboles structurants lui donnant des repères identitaires ou culturels. Sa finalité et son caractère de société de pensée peuvent permettre de définir « *la Francophonie en tant que groupe d'inspiration, reposant non plus sur une organisation formelle, sorte de muraille structurale qui fait voir la frontière du groupe (…) mais sur un*

---

[185] Baumgartner (cité par C. Traisnel)

[186] *idem*, p.64

[187] *Ibidem*, p.64

ensemble de référents, d'habitudes communes, sur une culture de groupe, des lieux communs, un discours commun, une solidarité intergroupe, ou interpersonnelle. »[188]

D'évidence, la Francophonie est bien un groupe **d'aspiration** au sens de communauté d'individus et d'entités « *défendant une même cause, justifiant de leur action de la même façon, réagissant aux mêmes événements … C'est une sorte de dynamique d'intégration reposant sur une identité, des habitudes, des pratiques, croyances et usages communs, produisant des cohérences et des actions concertées.* »[189]

Cependant, les choses changent. Il y a lieu de prendre en considération le projet politique de la Francophonie depuis le Sommet de Hanoi en 1997 où elle s'est dotée d'une organisation internationale et d'un Secrétaire général, son porte-parole politique. Le groupe d'aspiration francophone s'affirme de plus en plus sur la scène mondiale. Il est désormais institutionnalisé.

Plus encore, la volonté maintenant affichée par les Etats et gouvernements de lui donner une existence juridique internationale tout comme le partage des idées et des valeurs qui la fondent, tend à légitimer l'emploi la concernant des concepts de groupe d'idées francophone et de groupe d'intérêt francophone.

Ce qui frappe dans le groupement francophone, vu sous l'angle anthropologique, c'est le militantisme. Le militant de la Francophonie, et plus généralement l'engagé francophone, en un mot le « francophoniste » - terme utilisé par C. Traisnel, peut être considéré comme une personne qui, de par son adhésion aux pratiques du groupement francophone, s'investit en faveur du groupe et de l'aspiration qu'il défend. C'est cet aspect qui caractérise le mieux la Francophonie et qui constitue selon Christophe Traisnel la Francophonie politique : « *Ce sont ces Conférences associatives dans la Francophonie, ces rapports spontanés, ces agencements , organisés entre associations, entre engagés, militants-fonctionnaires et intervenants (professeurs, écrivains, artistes, diplomates…) qui révèlent l'existence de la Francophonie politique. »*[190]Les Sommets représentent, selon lui, plus la politique francophone des Etats (de la France, de la Belgique, du Canada etc.) que la Francophonie politique.

---

[188] *Ibidem*, p. 66

[189] *Ibidem*, p. 68

[190] *Ibidem*, p. 147

Cette force politique issue du milieu associatif est puissante. Mais, toutefois, depuis le Sommet d'Hanoi, la Francophonie en tant qu'organisation internationale mène à son niveau une action militante de politique internationale en faveur de la paix, de la démocratie, de ses valeurs de solidarité, de dialogue et tout particulièrement, cette année 2005, de diversité culturelle. Elle est favorable et œuvre pour la signature d'une convention internationale pour la diversité culturelle en octobre 2005 sous l'égide de l'UNESCO. Ce sont ces actions que recouvre maintenant l'expression de Francophonie politique.

La Francophonie n'est pas un « Commonwealth à la française ». Certes, au début, les pères fondateurs ont utilisé cette expression en terme d'annonce mais en mettant en avant les différences d'objectif de deux organisations. Toutes deux sont nées de l'extension au monde de la société internationale, longtemps limitée à l'Europe. Elles doivent leur existence à la mutation qui a affecté les empires coloniaux constitués dès le XVI siècle par les Français et les Britanniques. Pour l'une et pour l'autre, la décolonisation a été le vecteur principal qui en a fait ce qu'elles sont. Mais la ressemblance des origines s'arrête là. Léopold Sédar Senghor l'exprime aussi :

« *Conformément à la pratique comme à la théorie de cette dernière association, une fois admis l'anglais comme langue de communication internationale,… l'objectif du Commonwealth est la prospérité économique,* ***wealth****, de chaque nation dans le cadre d'une paix mondiale. Dans la Francophonie, sans négliger l'aspect économique du problème, dont la Zone franc est le signe, il s'agira de mettre l'accent sur la Culture, sans répudier, pour autant, l'économie ni la politique. Mais pourquoi l'accent sur la Culture ? c'est que dans la pensée française, la Culture, c'est-à-dire la création ou l'esprit d'une civilisation, est la condition sine qua non, mieux, le facteur le plus efficace du développement*. »[191]

Par ailleurs, le Commonwealth est une association politique regroupant uniquement les anciennes colonies britanniques (sauf les Etats-Unis, acteur majeur de l'anglophonie et le Nigeria exclu en 1995). Il ne peut plus guère s'élargir. En revanche, la Francophonie telle qu'elle se présente aujourd'hui, est le fruit d'une nouvelle approche des relations internationales. Elle se veut un rassemblement beaucoup plus large et plus ouvert, fondé non seulement sur le partage du français mais aussi sur celui de valeurs humanistes communes. Elle regroupe d'anciennes colonies françaises mais également des pays n'ayant jamais connu

---

191 - Léopold Sédar SENGHOR, *Liberté 5 – Le dialogue des cultures*, op. cit., pp. 263, 264

la tutelle française (par exemple la Roumanie et la Bulgarie). Nombre de pays frappent à la porte du club francophone qui s'accroît de Sommet en Sommet.

Contrairement à celle du Commonwealth, la structuration de la Francophonie s'est faite de façon pragmatique et non sur des bases juridiques. L'Empire colonial français a connu des adaptations institutionnelles, conséquences en particulier des statuts différents auxquels ses composants étaient parvenus (colonie, protectorat, Etats associés…). La première étape a été marquée par la création de l'Union française dont la constitution de 1946 avait fixé le cadre juridique. Mais compte tenu des réalités de la vie internationale, cette union n'a pas survécu à la Quatrième République. La Constitution de 1958 a proposé une Communauté où les anciennes colonies africaines pouvaient trouver place. Ensuite, la décolonisation est intervenue avec différentes péripéties et de nombreuses relations se sont effectivement maintenues entre la France et ses anciennes colonies. Mais, la Communauté française n'a pas existé bien longtemps. Tout a pris fin en 1960, à la suite de quoi le Président De Gaulle créa le Ministère de la coopération en 1961. Il fallut le courage politique de plusieurs hommes d'Etat - le Président Senghor pour le Sénégal, le Président Bourguiba pour la Tunisie, le Président Diori pour le Niger - pour que naisse en 1970 l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), première organisation intergouvernementale francophone fondée plus sur la parenté culturelle et un choix politique que sur le passé colonial.

Le Commonweath a commencé son existence beaucoup plus tôt. Le statut de Westminster de 1931 a été le cadre juridique qui a permis au Canada, à l'Australie, à la Nouvelle Zélande et à l'Afrique du Sud de cheminer vers l'indépendance. Au fur et à mesure que la décolonisation progressait, le *British Commonwealth and Empire* est devenu le *British Commonwealth* et bientôt le *Commonwealth*. Il est plus ancien que la Francophonie. On peut être d'accord avec Jean Marc Léger lorsqu'il affirme : « *le Commonwealth est essentiellement l'héritier de l'Empire britannique en vertu d'une transformation habile et au total féconde, alors que la Francophonie représente une tentative inédite d'organisation des rapports entre pays infiniment divers sur tous les plans mais enclins à œuvrer ensemble par une communauté de langue et - partiellement - de culture.* » [192]

---

192 - Jean Marc LEGER, *La Francophonie : grand dessein, grande ambiguïté.,* Hurtubise HMH, Ville de LaSalle - Québec, 1987, p.68

La Francophonie, elle, est « née hors de la France » comme l'a dit Boutros-Boutros Ghali, premier Secrétaire général de la Francophonie. Au début, le projet francophone n'a pas été élaboré par les Etats, même si les Présidents des anciennes colonies tels que Léopold Sédar Senghor (1906-2001), Habib Bourguiba (1903-2000), Hamani Diori (1916-1989), Norodom Sihanouk (1923-) plaidaient en faveur d'un Commonwealth à la française. A cette époque, le projet francophone s'est appuyé sur la puissance de rêve et d'attraction des animateurs et des militants des nombreuses ONG, associations francophones.

La Francophonie est aussi un forum international, une société délibérante à plusieurs niveaux de l'associatif à l'institutionnel. Elle fait partie des sociétés internationales qui oeuvrent pour le bien commun de l'humanité, terme utilisé par Jacques-Yvan Morin, Professeur émérite à l'Université de Montréal. D'après lui, en vue du bien commun, les Etats choisissent, après la société internationale, puis la communauté internationale, la solidarité, donc l'humanité. « *Les organisations internationales se sont multipliées en vue de ces tâches toujours plus diversifiées et ne cessent de produire des chartes, des déclarations, des énoncés de principes, de codes de conduite, souvent inspirés de la solidarité exigée par le bien commun…Les énoncés multiformes qui en résultent ne sont pas tous juridiquement contraignants ; certains fondés sur des accords explicites, le sont ; d'autres, comme les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU ou des organisations internationales, en principe n'ont pas cette portée, à moins qu'ils ne viennent consolider une norme du droit coutumier. Mais ce sont précisément ces « normes » non obligatoires qui nous intéressent le plus car elles expriment souvent des valeurs morales. »*[193]

C'est aussi le lieu par excellence du dialogue interculturel**.** Ces dernières décennies, le mouvement associatif et la société civile sont devenus acteurs du dialogue interculturel à l'échelle du monde. Les dialogues ne sont donc pas uniquement institutionnels, loin de là. Mais au niveau intergouvernemental, une autre voie de dialogue est aussi apparue : celle des espaces transversaux et intermédiaires que Michel Guillou[194]qualifie d'unions géoculturelles, et dont fait partie la « Francophonie ». Ce dialogue interculturel établit des liens entre les cultures, les religions et les civilisations. Il est essentiel au moment où s'affichent des risques

---

193 - Jacques YVAN-MORIN, « Mondialisation et bien commun » - Conférence donnée à l'Université Senghor d'Alexandrie, le 10 février 2000

194 - Michel GUILLOU (sous la direction), *Les Entretiens de la Francophonie 2001-2003. Piste pour aller de l'avant*, Ed. Alpharès, Paris 2004

de concurrence et de choc entre elles. Parmi ces espaces transversaux et intermédiaires, les espaces géoculturels qui rassemblent les pays autour de grandes langues internationales partagées sont particulièrement adaptés au dialogue des cultures, comme le rappelle le Forum social mondial dans ses recommandations :

« *La Francophonie permet plus que d'autres ensembles géoculturels de consolider les échanges entre les civilisations. Elle transcende les religions, les races. Elle «ponte» les principales civilisations de notre monde. Ses potentialités en matière de dialogue des cultures sont considérables. En ce sens, elle est un formidable moyen de construire l'avenir en se démarquant de la gangue néocoloniale.* »[195]

La Francophonie est bien un forum international à la fois de la société civile et des gouvernements qui débat du bien commun de l'humanité en se servant pour son dialogue d'une langue partagée et de valeurs communes spécifiques à la pensée et à l'universalisme francophone. Elle ne ressemble donc ni à l'ONU, ni à l'Union européenne.

Cependant, dans le domaine des relations internationales, dans quelle catégorie des débats paradigmatiques l'étude de la Francophonie se situe-t-elle ?

D'après Dario Battistella[196], chez les *réalistes*, l'intérêt national d'un Etat s'impose à lui – ou à ses décideurs – de par la configuration des rapports de puissance, alors que chez les *libéraux*, il est la résultante des préférences sociétales. La pensée libérale est traditionnellement divisée en trois courants. Le premier, associé à John Locke, privilégie les valeurs sociétales des dirigeants et leur respect des droits d'autrui. Le deuxième se concentre sur les effets de la coopération commerciale et l'interdépendance économique, tels Adam Smith et Joseph Schumpeter. Le troisième est le libéralisme républicain de Kant qui considérait que les nations pacifiques doivent être des républiques[197]. Chaque courant isole des variables différentes, droits individuels, liberté économique, gouvernement représentatif, pour expliquer le comportement d'un Etat sur la scène internationale.

---

195 - Serge ARNAUD, Michel GUILLOU, Albert SALON, *Les Défis de la Francophonie pour une mondialisation humaniste*, op.cit, p. 97

196 - Dario BATTISTELLA , *Théories des relations internationales* , Paris, Presses de Sciences Po, 2003

197 - Par république Kant entend non des démocraties représentatives mais des Etats où les droits des citoyens sont reconnus et où les gouvernements ne gouvernent pas sans l'assentiment des gouvernés.

Andrew Moravcsik a franchi une étape importante en formalisant l'approche libérale en un paradigme susceptible de rivaliser avec le réalisme et l'institutionnalisme. Sa proposition centrale est que « *les idées, intérêts et institutions sociétales influencent le comportement étatique parce qu'ils façonnent les préférences, c'est-à-dire les objectifs fondamentaux de la société qui sous-tendent les calculs stratégiques des gouvernements.* »[198] Il est clair en tout cas que pour lui, une fois les préférences étatiques constituées, elles sont à la base du calcul rationnel, maximisant l'utilité des dirigeants et donc du comportement de leurs gouvernements dans les affaires internationales.

Chez les *constructivistes*, les intérêts nationaux sont constitués par les idées et croyances internationalement partagées qui structurent la vie politique internationale et lui donnent signification. Au niveau systémique, ces normes et valeurs partagées entre les Etats au sujet d'eux-mêmes, des autres, et de leurs relations, forment alors une « culture internationale », un système de significations partagées.

Pour autant, « *étant donné qu'il n'existe aucune autorité au-dessus des Etats, cette culture n'est cependant pas une donnée constante.* »[199] Elle est anarchique. Elle peut être « hobbesienne » lorsque les Etats se conçoivent les uns les autres comme ennemis, « lockiéenne » lorsqu'ils se conçoivent comme rivaux, « kantienne » lorsqu'ils se conçoivent comme amis. Cependant, toujours selon Dario Battistella, les degrés d'intériorisation, dont le système de sens partagé fait l'objet de la part des Etats, sont au nombre de trois[200].

Au premier degré, un Etat ne peut partager une culture internationale « *que parce qu'il est contraint de le faire - c'est l'hypothèse sous-jacente aux réalistes, pour qui le comportement des acteurs s'explique par le rapport de force.* »

Au second degré, un Etat peut aussi le faire « *parce que c'est dans son intérêt - c'est l'hypothèse sous-jacente aux libéraux, pour qui le comportement des acteurs s'explique par leur intérêt éclairé.* »

---

198 - Andrew MORAVCSIK, « Taking Preferences Seriously : A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, automne 1997, vol. 51.

199 - Dario BATTISTELLA , *Théories des relations internationales,* op. cit., p. 286

200 *Idem*, p. 287

Enfin, au troisième degré, un Etat peut aussi le faire « *parce qu'il perçoit la culture internationale comme légitime - c'est l'hypothèse spécifique au constructivisme, car dans cette configuration, la culture devient un véritable facteur structurel et structurant, c'est-à-dire constituant et reconstituant les Etats à travers leurs identités et intérêts.* »

Avec la décennie d'après la guerre froide, l'approche *lockienne* semblait primer. Cependant, depuis l'événement terroriste du 11 septembre 2001 qui a notamment entraîné des interventions militaires américaines en Afghanistan et en Irak, ce constat est à relativiser. A ce propos, dans son article « Le retour de la guerre », Dario Battistella [201]souligne : « *Il est cependant trop tôt pour conclure à une inflexion durable de la tendance à la raréfaction des guerres* » ; ce qui veut dire que l'anarchie hobbesienne est encore d'actualité.

La thèse constructiviste est autre. Pour Alexander Wendt, l'un des précurseurs du constructivisme, il y a depuis peu l'émergence d'une culture internationale *kantienne* au sein de laquelle les Etats se conçoivent les uns les autres comme des amis : « *Le système international contemporain est majoritairement lockien, avec des éléments kantiens de plus en plus nombreux.* »[202] L'amitié est plus précisément une structure de rôle au sein de laquelle des Etats s'attendent à ce que chacun d'eux observe la règle du non-recours à la force et celle de l'aide mutuelle. Toujours d'après Alexander Wendt[203], cette culture *kantienne* reste à l'heure actuelle cantonnée au sein de la seule aire nord atlantique. D'autres variables telles que l'interdépendance croissante que la mondialisation favorise entre Etats, la communauté de destin dont ils font partie à cause des défis globaux qu'ils doivent affronter ainsi que l'homogénéisation grandissante de leurs régimes socio - politico - économiques constituent autant de tendances lourdes incitant les Etats à se comporter en amis ou du moins, dans un premier temps, à faire preuve d'auto restriction dans leur comportement à l'égard d'autrui. C'est le cas de l'Allemagne et du Japon après la Deuxième Guerre Mondiale. De ce constat, la thèse constructiviste avance l'hypothèse d'un monde de paix possible : « *Si un tel comportement pouvait se généraliser alors la culture kantienne finirait par être intériorisée au troisième degré par un nombre de plus en plus grand d'acteurs étatiques, au point de se*

---

201 - Dario BATTISTELLA, « Le retour de la guerre », *Questions internationales*, N°10, novembre-décembre 2004, La documentation française

202 - Dario BATTISTELLA, *Théories des Relations internationales*, op. cit, p. 291

203 - Alexander WENDT, *Social theory of international politics* [Théorie sociale de la politique internationale], New York, Cambridge UPress, 1998, p. 297

transformer en variable systémique, susceptible de provoquer l'avènement d'une « communauté de non guerre » au niveau global.»[204] Toutefois, les problématiques de changements internationaux incorporent aussi des « régressions ».

Et la Francophonie dans tout cela ? Il est possible d'utiliser les outils élaborés par le constructivisme pour saisir l'objet « Francophonie ». En fait, « *le monde visé par le constructivisme est d'office un monde intersubjectif et interculturel parce qu'il n'est pas uniquement celui d'un acteur isolé, mais bien celui de tous les acteurs reconnus comme tels.* »[205] La Francophonie, qui est une communauté composée de 63 Etats et gouvernements membres, constitue un forum international de dialogue et d'échanges. Elle illustre l'idée selon laquelle « *les intérêts nationaux sont constitués par les idées et croyances internationalement partagées qui structurent la vie politique internationale et lui donnent signification.* » Ici, les idées et croyances sont des valeurs fondatrices de la Francophonie. Les Etats partagent d'une part, la langue, et de l'autre, les valeurs de solidarité, de dialogue et de diversité ainsi que celles de la paix, de démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'Homme. Ils y adhèrent parce qu'ils y trouvent des voix communes, des idéaux partagés, que ce soit ceux de Senghor ou ceux de la révolution française. Ils forment la base de la « culture internationale » francophone. Le principe d'action de la Francophonie est le partage de ces valeurs humanistes et du multilatéralisme, ce qui implique par conséquent une culture internationale *kantienne* dans les relations internationales où les Etats se conçoivent les uns les autres comme amis. C'est en effet le cas de la Francophonie. Cette culture internationale kantienne dans la Francophonie est à la fois intériorisée au deuxième degré (un Etat partage une culture parce qu'il est dans son intérêt d'agir ainsi) et au troisième degré (un Etat partage une culture parce qu'il la perçoit comme légitime). De ce point de vue, la Francophonie peut être appréhendée par le réalisme en ce sens que les Etats membres trouvent dans la Francophonie une alternative face aux pôles puissants mondiaux. En fait, une des raisons de la demande d'adhésion des pays à la Francophonie est souvent liée à leur situation internationale par rapport aux puissances hégémoniques, ce qui les amène à se rassembler pour constituer un pôle dans la mondialisation.

---

[204] - Dario BATTISTELLA, *Théories des Relations internationales*, op. cit, p.292

[205] - BRASPENNING Thierry, « Constructivisme et réflexivisme en théorie des relations internationales » [en ligne], *Annuaire français des relations internationales*, vol. 3, 2002, disponible sur : http://www.france.diplomatie.fr/cap/ressource/FD001435.pdf, p. 327

Toutefois, l'étude de la Francophonie sera incomplète si elle ne concerne que les relations intergouvernementales des pays francophones au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Or, la Francophonie dépasse les relations entre les Etats, comme l'a analysé C. Traisnel. Elle est aussi une Francophonie de la société civile et des associations qui ne font pas l'objet d'études de l'approche constructiviste. Mais, c'est là justement la force et l'originalité du projet francophone. C'est cependant souvent cet aspect qui est mal compris et délaissé au profit d'une Francophonie officielle, nécessaire, mais encore trop intergouvernementale, insuffisante dans la mesure où elle ne prend pas en compte toutes les dimensions du projet francophone. De ce point de vue, la perspective transnationaliste semble plus appropriée à l'étude de la Francophonie civile et associative. D'après les deux auteurs connus de cette approche, Keohane et Nye[206], « *le paradigme stato-centré fournit une base inadéquate pour l'étude de la politique mondiale en changement …*»[207]. « Le paradigme de la politique mondiale » reconnaît comme acteur à la fois les Etats, les acteurs infra-étatiques[208] et les acteurs non étatiques, et qui se propose comme objet d'étude à la fois les relations interétatiques, les relations transgouvernementales (entre les acteurs sub-étatiques ou infra-étatiques), et les relations transnationales (entre les acteurs non étatiques). En fait, ils s'intéressent non seulement à l'évolution de la puissance en situation d'interdépendance entre ces acteurs, mais aussi à l'impact et l'influence des relations transnationales sur les relations interétatiques.

D'après James N. Rosenau, auteur de la variante récente du courant transnationaliste, connue sous le nom de « modèle de la turbulence » ou paradigme de la « politique post-internationale », « *…on ne peut plus analyser la politique internationale comme par le passé lorsque seules comptaient sur la scène politique internationale les actions décidées par l'élite concentrée autour du pouvoir exécutif : de nos jours, l'impact de l'opinion des individus et l'intrusion des mouvements de masse sont trop importants pour être ignorés.*

[…]

---

206 - Cependant, leur position a évolué depuis vers le néo-institutionalisme.

207 - R. KEOHANNE et J. NYE, « Transnational Relations and Word Politics » [Les relations transnationales et politiques mondiales], Numéro spécial de la revue *International Organization*, 25(3), été 1971, cité in Dario BATTISTELLA, *Théories des Relations internationales*, op. cit, p. 184

208 - C'est-à-dire les sous unités formant l'appareil gouvernemental et administratif

En effet, si de moins en moins d'individus accordent un crédit automatique aux gouvernements en matière d'analyse et d'action internationale, et a fortiori si de plus en plus d'individus s'engagent directement ou au sein d'acteurs collectifs non étatiques pour satisfaire leurs revendications, l'Etat n'est plus le seul acteur international, et le système international lui-même n'est plus exclusivement interétatique. »[209]

L'événement terroriste du 11 septembre 2001 n'a fait que confirmer l'esprit du paradigme post-international, dont la vision « *souligne que dans un monde contemporain où l'autorité est désagrégée, les issues effectives sont le plus souvent le résultat d'alliances, de réseaux et de négociations difficiles parmi une foule de différents types de sphères d'autorité.* »[210]

Dans le contexte de la mondialisation actuelle où la culture et la communication deviennent de plus en plus des enjeux dominants, Dominique Wolton voit justement la pertinence du projet francophone dans sa capacité à « se situer entre les trois échelles (intergouvernementale-sociétale-militante) ». Il ajoute : « *L'originalité de Francophonie est de pouvoir gérer au niveau mondial ces trois dimensions : institutionnelle ; société civile ; militantisme.* »[211] C'est dans le nouveau contexte mondial une chance plutôt qu'un handicap. Sans le dire explicitement, c'est aussi une manière d'affirmer la Francophonie comme un objet au carrefour du constructivisme, du réalisme et du transnationalisme.

Michel Guillou[212]décrit, pour sa part, la rencontre Francophonie -Mondialisation : celle de l'idéal et des valeurs francophones avec les attentes de la mondialisation humaniste. C'est là que se situe la nouvelle frontière qui peut réunir les Francophones autour d'un projet commun et donner un contenu à la Communauté francophone. Être un pôle de la mondialisation multipolaire est l'enjeu géopolitique. Faire valoir les idéaux de solidarité, de dialogue et de diversité pour un développement durable est l'ambition spirituelle. Lui aussi, sans l'expliciter formellement, place la Francophonie dans la perspective transnationaliste qu'il appelle la

---

[209] - James N. ROSENAU, *Turbulence in World Politics* (Turbulence dans les politiques du monde), Princeton, Princton University Press, 1990, cité in D. BATTISTELLA, *Théories des Relations internationales*, op. cit, p.192

[210] - Yale H. FERGUSON et James N. ROSENAU, « De la superpuissance avant et après le 11 septembre 2001 : une perspective post internationale », *Etudes internationales* (sous la dir. D. BATTISTELLA), Volume 35, numéro 4, Décembre 2004

[211] - Dominique WOLTON, *Un atout pour l'autre mondialisation*, revue Hermès N°40, CNRS Editions, Paris 2004

Francophonie des peuples. Son combat pour la Francophonie-Puissance s'apparente à la vision réaliste des relations internationales. La Francophonie humaniste qu'il met en valeur justifie la culture internationale partagée des pays francophones et s'apparente par ailleurs aux phénomènes qui peuvent être appréhendés par le constructivisme.

La demande formulée, de façon de plus en plus pressante, depuis le Sommet de Hanoi, de la mise en œuvre d'une Francophonie économique pose par ailleurs la question de la prise en compte éventuelle du paradigme libéral en Francophonie.

La Francophonie correspond bien à la nouvelle aspiration du monde qui mérite une investigation scientifique en regard des débats théoriques actuels en matière des Relations internationales.

Par ailleurs, elle entre tout à fait dans les défis de notre siècle. Reste à savoir si elle est capable de mobiliser toutes ses forces vives : les militants, les sociétés civiles, les gouvernements, la Francophonie des Sommets pour relever les défis du XXIè siècle.

B.2 - LA FRANCOPHONIE, UNE MONDIALISATION HUMANISTE

« *La Francophonie ne doit plus être regardée seulement dans le rétroviseur mais pensée en terme d'avenir. Sa première rencontre avec la mondialisation se situe au niveau du troisième dialogue, du dialogue interculturel qu'elle permet. Sa deuxième rencontre vient du « rêve francophone » et des valeurs qu'il porte : dialogue, diversité, solidarité. La Francophonie apparaît alors comme un laboratoire de l'autre mondialisation : la mondialisation humaniste*. »[213]

B.2.1 - LA FRANCOPHONIE : ESPACE DE DIALOGUE

C'est plus particulièrement dans son livre « Liberté 3 : Négritude et Civilisation de l'Universel » que Léopold Sédar Senghor a défini ce qu'il appelle le dialogue des cultures : *« Ce qui s'impose donc, en ce dernier quart du XXè siècle, c'est le Dialogue des cultures, pour parler comme Roger Garaudy, qui a décidé d'y consacrer le reste de sa vie. Ce mouvement de révolution culturelle, né dans les douleurs des conquêtes, des massacres et des*

---

212 - Michel GUILLOU, *Francophonie – Puissance. Le rêve francophone*, op. cit.

213 - Michel GUILLOU et Trang PHAN-LABAYS, *Cours sur la géopolitique de la Francophonie,* op. cit.

déportations, grandi dans les hasards des voyages, des partages, des traités, il s'agit de l'organiser maintenant d'une façon rationnelle, et humaine en même temps : dans un dialogue où chaque race, chaque nation, chaque civilisation, recevant et donnant en même temps, chaque homme pourrait, en se développant, s'épanouir en personne. »[214]

La Francophonie, parce que construite autour d'une langue partagée qui est le français, a permis aux peuples francophones de pratiquer entre eux ce nouveau dialogue culturel – le dialogue interculturel appelé par l'écrivain Huu Ngoc, le troisième dialogue.

Le premier dialogue qui est international, est marqué par l'avènement de l'ONU et des organisations mondiales sectorielles telles que l'OMC, L'OMS, l'OIT, la Banque mondiale, le FMI…Il est essentiellement politique et économique.

Le deuxième dialogue qui est régional, est aussi à dominante politique et économique (ASEAN, ALEA[215], OUA[216], UE…) ou totalement économique (APEC, UEMOA[217]…). Il se nourrit de la tendance d'intégration régionale des pays qui s'est accélérée dans les dernières décennies du XXè siècle. Les unions régionales actuelles ont des degrés d'intégration différents, et ne se sont pas construites de la même façon. L'Union européenne est un exemple frappant d'un long processus de construction graduelle d'une communauté géo-stratégique. L'ASEAN pour l'Asie, l'ALEA, pour l'Amérique et l'OUA pour l'Afrique et tant d'autres exemples sont des unions de volonté et d'espoir pour le développement régional.

Mais ces dialogues, certes nécessaires pour sortir l'humanité des barbaries, du sous-développement et des conflits, ne semblent pas encore pouvoir calmer les « colères » des peuples. Les conflits perdurent. Ils se sont transformés en d'autres formes : religieux, terroristes, ethniques… L'inégalité entre riches et pauvres est toujours d'actualité. De plus en plus, des mouvements sociaux réclament « un autre monde ». L'humanité cherche de nouvelles pistes. D'évidence, ces deux dialogues n'ont pas permis d'asseoir la mondialisation multipolaire et pacifique aujourd'hui souhaitée. La logique actuelle de la mondialisation

---

214 - Léopold Sédar SENGHOR, *Liberté 3 : Négritude et Civilisation de l'Universel*, Editions du Seuil, Paris 1977, p. 10

215 ALEA : Accord de libre échange des Amériques

216 OUA : Organisation de l'Unité Africaine

217 UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

libérale où l'économique prime sur l'humain, le politique et la culture est vivement critiquée. Dans ce contexte d'impasse et de remise en question de l'organisation de nos sociétés, il faut ouvrir le dialogue. Et justement, le dialogue ne peut pas se faire sans le respect d'autrui et la volonté d'aller vers l'autre. Pour les nations, c'est le respect de leurs souverainetés ainsi que leurs cultures. « La chance de la Francophonie se trouve là dans l'ardente nécessité de maintenir la diversité culturelle, tout en assurant la modernité et le développement. Il faut que s'organisent des espaces de dialogue des cultures et de développement économique partagé autour des grandes langues interculturelles. »[218]

Le dialogue interculturel est donc nécessaire. Il suppose la mise en place d'unions géoculturelles transversales organisées autour de grandes langues internationales partagées. La Francophonie est justement une union interculturelle, la première à avoir été organisée. Le Sommet de Beyrouth a donné à la Communauté francophone une feuille de route précise : agir pour le dialogue, la diversité et la solidarité. Son action s'inscrit désormais dans la vision stratégique d'une mondialisation multipolaire dont elle est un pôle. La Francophonie a fait sien à Beyrouth le concept d'union géoculturelle et a inscrit totalement son action dans celui du troisième dialogue, le dialogue interculturel. Ce faisant, elle redonne l'espoir et force à tous ceux qui dans le monde partagent la langue française et l'universalisme francophone, et elle pèse de tout son poids pour une mondialisation humaniste et un monde multipolaire.

"L'Etat de la Francophonie dans le monde, données 1999-2000 " du Haut Conseil de la Francophonie souligne que trois ″significations″, trois définitions de la notion de francophonie n'ont cessé de se préciser depuis les années 60 jusqu'à nos jours . La francophonie, c'est l'ensemble des personnes s'exprimant ou pouvant s'exprimer en français à des titres et selon des degrés différents, ce sont les pays constituant la Communauté internationale des pays ayant " le francophone en partage (selon la jolie et judicieuse expression qui s'est imposée à Maurice en 1993), c'est encore ce qui caractérise l'esprit de dialogue, d'échange et de métissage culturel qui illustre le mariage entre l'unité et la diversité ou l'universalité et la pluralité. Le dernier point est essentiel. Il s'agit du dialogue des cultures qui est le thème choisi pour le Sommet de Beyrouth en 2002 et dont s'est saisi le mouvement associatif francophone et en particulier l'AUPELF pour les universités dès les années 60, juste après les indépendances.

---

218 - Michel GUILLOU - Groupe Phœnix, « Plate forme pour une politique multilatérale francophone », avril 2001

B.2.2 - LA FRANCOPHONIE, ESPACE DE DIVERSITE

« *Si te diffère de toi, loin de te léser, je t'augmente* » - Antoine de Saint-Exupéry [219]

La diversité est inhérente à la Francophonie. Il suffit pour s'en convaincre, de regarder de près l'extraordinaire mosaïque des pays francophones sur les cinq continents. Dans ces pays francophones, on trouve tous les modèles de régime politique et d'organisation de l'Etat, tous les niveaux de développement. Plusieurs religions et cultures co-existent en Francophonie (bouddhique, catholique, musulmane, juive…). En plus, elle est l'exemple par excellence de la diversité linguistique. De très nombreuses langues sont, en effet, parlées en Francophonie. De plus, les populations francophones du Sud sont majoritairement plurilingues (en Afrique sub-saharienne et dans le Monde arabe en particulier). La Francophonie est un laboratoire à l'échelle du monde du multilinguisme. La diversité est bien une richesse de l'espace francophone.

En ce qui concerne le combat pour la diversité culturelle, les pays francophones ont été des fers de lance de « l'exception culturelle » et ce, dès 1993 au Sommet de Maurice. Ils ont été suivis ensuite par l'Union européenne, et finalement, par l'OMC en 1995 lors des accords du GATT. Au Sommet de Beyrouth, la diversité culturelle s'est inscrite dans le thème du Sommet qui était le "dialogue des cultures". Il s'agit, tout en reconnaissant la spécificité de chaque culture et leur droit à la différence, de ne pas les momifier, les figer en tant que cultures musée mais au contraire de les entraîner vers la modernité à partir d'une double démarche d'innovation propre et d'ouverture par un nécessaire contact avec d'autres cultures et "les mouvements universels". Dès le Sommet de Beyrouth, les pays francophones ont pris des positions en faveur de l'élaboration d'ici 2005 d'une Convention internationale contraignante sur la diversité culturelle retirant la culture de l'OMC. Rappelons que sous la pression des grandes « majors » d'Hollywood et malgré une décision unanime adoptée au sein de l'UNESCO lors de sa dernière Assemblée générale de fin 2003, et donc votée par eux, les Etats-Unis cherchent à faire échec par tous les moyens à cette position, et en particulier, en concluant des accords économiques bilatéraux de libre échange incluant les produits et services culturels. Une course de vitesse est donc engagée entre les Etats-Unis ainsi que les tenants du libéralisme en matière culturelle et ceux qui, au nom de la diversité, veulent tout le contraire pour pouvoir faire bénéficier leurs industries culturelles de quotas et de subventions comme le fait, avec succès d'ailleurs, la France aujourd'hui en particulier pour son cinéma.

Soulignons à nouveau que ce dialogue entre les peuples, est possible en Francophonie grâce au partage d'une même langue - le français - qui dans la mondialisation actuelle n'est plus langue de domination mais langue d'ouverture, d'échange et donc de liberté. L'histoire est faite. Le français n'est plus la propriété de la France seule. Il est parlé par 175 millions de femmes et d'hommes sur tous les continents. Ainsi le français est utilisé pour exprimer des cultures, des imaginaires différents et prend souvent, de ce fait, en retour des couleurs contrastées, des rythmes et des souffles variés. Il est désormais établi que le français entre en convivialité linguistique avec les autres langues de France, de la France d'outre-mer et celles du monde francophone en général. On ne peut s'empêcher de penser à cette formulation fulgurante et prophétique du président Senghor, dans la revue Esprit de novembre 1962 : *« La Francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire. »*

Puisque souvent on les compare, il faut souligner que la Francophonie diffère sur ce point du Commonwealth. Ce dernier est fondé uniquement sur l'empire colonial britannique et repose essentiellement sur l'échange économique et l'ancienne "préférence impériale ". La Francophonie, par contre, n'est pas construite uniquement sur l'ancien empire français. Elle comprend des pays n'ayant jamais été soumis à la colonisation française comme les pays d'Europe centrale et orientale qui en sont membres. Construite autour d'une grande langue internationale mais minoritaire, elle est porteuse de diversité. Le français est aussi connue comme la langue d'un empire qui a certes, fait des ravages par ses conquêtes coloniales, mais a rarement cherché à détruire les cultures des peuples colonisés. Il est à souligner que dans les régions qui furent colonisées par les Espagnols, par les Portugais et de façon plus spectaculaire, par les Anglais, de grandes civilisations ont été anéanties en particulier par les « conquistadores » en Amérique du Sud, et les « cow-boys » en Amérique du Nord. A ce propos, Salah Stétié, un Francophone hors de France en a fait l'éloge : « *La France, plus sage, a moins insulté l'avenir. Parce qu'elle a su respecter les terres qu'elle a gérées, la France, langue et culture comprises, reste aujourd'hui inscrite dans l'avenir des Etats issus*

---

[219] - Antoine DE SAINT-EXUPERY, *Lettre à un otage*, Ed. Gallimard, 1943

de son Empire, maintenant que, partout dans le monde, leurs contentieux politiques avec elle ont cessé d'exister. »[220]

B.2.3 - LA FRANCOPHONIE, ESPACE DE COOPERATION SOLIDIAIRE

Le Nord et le Sud sont présents en Francophonie. Les pays francophones du Nord (France, Belgique, Suisse, Canada, Canada-Québec), en sont les principaux bailleurs de fonds et contribuent à hauteur de 90% du budget de la Francophonie. Le Sud comprend les pays francophones de l'Afrique, de l'Asie du sud-est, de l'Océan indien, des Caraïbes et de l'Europe centrale et orientale.

Le plus souvent, la coopération francophone est Nord-Sud ou Sud-Nord. Les coopérations Sud-Sud, par manque de moyens et de volonté politique, restent encore très timides. Quant aux coopérations francophones Nord-Nord dans le cadre de la Francophonie, elles ne se font souvent que dans un cadre de mutualisation des compétences en faveur des pays du Sud.

Au cours de son long parcours historique, la Francophonie s'est élargie sur les cinq continents. D'après le rapport du Haut Conseil de l'OIF 2004-2005, l'espace francophone compte aujourd'hui près de 630 millions d'individus, soit 10,16 % de la population du globe[221]. Avec 9,43% de la richesse mondiale et environ 15%[222] des échanges commerciaux planétaires, la Francophonie a le poids nécessaire pour peser sur le cours d'une mondialisation qui reste à maîtriser et à rendre humaniste.

La Francophonie n'entend pas se substituer aux ensembles régionaux qui sont des moteurs du développement mondial. Elle se définit depuis le virage pris lors du Sommet de Beyrouth comme un espace géopolitique transversal pratiquant pour établir dans la mondialisation « le troisième dialogue » : celui des cultures dans la solidarité et le respect de la diversité. Elle est donc largement concernée par la coopération.

Les coopérations francophones comprennent celles de l'institutionnel financées par le Fonds multilatéral unique (FMU) et celles de la société civile à travers les collectivités locales et

---

220 - Salah STETIE, « La langue française », *Revue des deux mondes*, novembre-décembre 2001, pp. 21-26

221 - Haut Conseil de la Francophonie, *La Francophonie dans le monde 2004-2005* , Ed. Larousse, Paris 2005 p. 235

222 Idem

leurs réseaux, les associations et organisations internationales non gouvernementales accréditées ou non par l'OIF.

La coopération francophone institutionnelle est mise en oeuvre par l'Agence internationale de la Francophonie (AIF), opérateur principal de l'OIF, et par ses opérateurs directs : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5 Monde, l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), l'Université Senghor d'Alexandrie, ainsi que par l'Association parlementaire de la Francophonie (APF), organisme consultatif de la Francophonie. Elle se fait aussi à travers des activités de partenaires officiels de l'OIF tels que les Conférences de ministres : la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Education) et la CONFEJES (Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports) et le FFA (Forum francophone des Affaires).

Le budget alloué chaque année à l'AIF et aux quatre opérateurs directs de la Francophonie qui s'est élevé à 227,1 M € en 2004, est en augmentation constante. Le tableau[223] ci-dessous illustre bien l'évolution budgétaire de la Francophonie. La France en supporte environ les deux tiers. Le reste est partagé presque exclusivement entre le Canada, le Canada-Québec, la Belgique et la Communauté française de Belgique.

En M €	**2002**	**2003**	**2004**
AIF	75,6	76,5	83,1
AUF	32,2	48,4	49,9
AIMF	2,8	4,1	4,9
Université Senghor	2,2	2,5	2,7
TV 5	85,1	82,2	86,5
TOTAL	197,9	213,7	227,1

[223] Sources de l'OIF

S'ajoutent les contributions destinées à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), au Forum francophone des affaires (FFA), à la Conférence des ministres de l'éducation nationale (CONFEMEN), à la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports et au Comité international des Jeux de la Francophonie (CONFEJES). A titre d'exemple, en 2002, environ 3 millions d'euros ont été versés à ces structures.

Avec la Francophonie, le Vietnam bénéficie, depuis une dizaine d'années, de la coopération multilatérale francophone. Cette formule est complémentaire aux coopérations bilatérales traditionnelles mais loin de leur être réductible. La coopération multilatérale est caractérisée, en effet, par la cogestion, le partage qu'elle permet et l'enrichissement que donne la rencontre d'approches et de cultures différentes, européennes et nord-américaines, africaines et asiatiques par exemple. C'est cette richesse de partage qui fait la différence avec les coopérations bilatérales. Michel Guillou a insisté à maintes reprises sur l'importance de la coopération multilatérale et surtout sur sa complémentarité avec les coopérations bilatérales traditionnelles entre la France et les pays francophones du Sud :

« *Avec le seul bilatéral, il n'y a pas la large ouverture, le grand "angle " qui permet l'espoir et consolide le rêve d'avenir dans la globalisation. Le multilatéral ouvre la voie au bilatéral, permet à celui-ci d'aller plus loin dans les grandes pistes tracées, que sont, notamment, le multilinguisme, le renforcement des médias francophones, les atouts économiques qu'offrent "la différenciation" et le marché francophone, la communauté de culture*. » [224]

Si la solidarité est au cœur de la coopération multilatérale francophone, ce n'est pas l'assistance. Certes, elle donne aux plus démunis, à ceux que l'histoire a défavorisé, des chances nouvelles en particulier par un appui en matière d'information et de formation. Il ne s'agit pas d'ignorer la loi du marché, mais de la compléter en ajoutant une dimension éthique, une dimension sociale à la dimension commerciale. Cette solidarité francophone s'exprime de plus en plus selon des modalités très diverses : l'Agence universitaire de la Francophonie oeuvre à réinsérer les universités du Sud dans le mouvement de la recherche mondiale en leur permettant, entre autres, d'accéder aux bases de données scientifiques mondiales et aux technologies modernes ; le Forum Francophone des Affaires aide les nouveaux entrepreneurs

[224] - Michel GUILLOU, « La Francophonie, nouvel enjeu de la globalisation » (document de l'AUPELF-UREF pour le Sommet francophone de Hanoi), 1997

à émerger et à s'associer ; les différentes coopérations professionnelles, associatives et intergouvernementales de la Francophonie cherchent dans le domaine culturel, à donner leur chance à tous les créateurs. C'est ainsi que des dramaturges, des musiciens, des chanteurs peuvent faire entendre leur voix grâce aux mécanismes de soutien de la Francophonie. Que de pays et que de styles d'expression seraient exclus de la scène du monde sans cela ! Cette solidarité s'exprime dans un espace de coopération élargi Nord-Sud, Sud-Sud et aussi Nord-Nord de dimension mondiale, et où se posent et sous les formes les plus diverses, l'ensemble des défis contemporains : culturels, technologiques et de développement.

Au Vietnam, comme au Cambodge et au Laos, le succès, depuis une dizaine d'années, des réseaux nationaux et régionaux de classes bilingues et de filières universitaires francophones témoigne de l'attractivité de la multilatéralité des projets de partenariat ainsi que de la confiance du pays d'accueil considéré à la fois comme acteur et responsable du projet.

Au niveau du développement, la Francophonie a aussi des atouts. Elle comprend, en effet, outre des pays parmi les plus pauvres de la planète, des pays parmi les plus riches et les plus avancés qui, et la France en particulier, participent à des aventures technologiques de premier rang mondial (TGV, Airbus, Ariane…). Cette réussite technologique, scientifique et économique est un gage de la modernité que la Francophonie peut apporter à ses membres par la solidarité et l'échange. La coopération francophone, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, compte aussi des points forts au niveau international : le droit, la santé, les technologies, le sport, les finances... Pour ce qui est de l'humanisme, il est à remarquer que les pays francophones du Nord se situent aux premières places du classement international en ce qui concerne le développement durable et le commerce équitable.

La Francophonie bénéficie, par ailleurs, d'un réseau associatif riche de centaines d'organisations professionnelles internationales de journalistes, de médecins, d'enseignants, de chercheurs… francophones et de très nombreuses ONG et OING francophones caritatives, humanitaires ou culturelles. Ce tissu soutenu par l'OIF complète l'action institutionnelle et intergouvernementale, multiplie les échanges entre les peuples qui ont le français en partage.

La solidarité francophone s'exprime aussi dans d'autres cadres. La société civile francophone est de plus en plus présente dans les coopérations francophones. Un exemple bien prometteur est la naissance en 2002 à Charbonnières les Bains (France), de l'Association internationale des Régions francophones (AIRF). Cette association marque une étape et un tournant de la

construction de la Francophonie. Une étape car c'est la première fois que les collectivités d'un même niveau de décentralisation - le premier niveau infra-étatique - décident de se rassembler pour mettre ensemble leurs expériences, fédérer leurs moyens et développer des actions communes. Un tournant aussi car c'est la première fois que la décentralisation se met au service de la francophonie pour qu'elle rejoigne les peuples. *"Régions, saisissons - nous de la Francophonie*", disait en septembre 2003 au Sénat français son Président Thierry Cornillet, député européen, car "*la Francophonie offre un espoir à la mondialisation, non pour la nier, mais pour s'y adapter, la modeler, la rendre humaine et équilibrée"*. L'espace régional de coopération décentralisée est le lieu privilégié où grâce à l'action de leurs élus, les populations toucheront du doigt, l'utilité et l'intérêt de la Francophonie et des valeurs qui forgent l'identité francophone. Mais, cette coopération reste encore trop faible, n'implique quasiment que la France parmi les pays du Nord. Elle est inexistante au niveau Sud-Sud et très peu multilatérale.

Finalement, la coopération francophone n'est pas encore à la hauteur de ses ambitions. Les quelque deux cents millions d'euros du FMU de la Francophonie ne suffisent que pour des actions de saupoudrage. Pour devenir ce pôle humaniste influent qu'elle souhaite être dans le mondialisation, c'est-à-dire une *Francophonie-Puissance*[225], la Francophonie doit prendre rapidement un autre virage : celui d'une coopération renouvelée avec de nouveaux moyens pour créer des effets de levier. Sur ce point, le Président Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a posé la question du mode de financement de la coopération francophone[226] : la contribution volontaire des pays membres ou celle de tous les pays membres de la Francophonie sur la base du PIB de chaque pays, selon un pourcentage fixé par les Sommets. Par ailleurs, il est étonnant que les pays riches du Nord consacrent une part si faible de leurs contributions financières générales aux coopérations multilatérales à la coopération multilatérale francophone qui leur est pourtant consubstantielle. Ils doivent faire des efforts nouveaux pour la Francophonie. Les actuelles difficultés financières ne doivent pas empêcher de rééquilibrer les engagements financiers multilatéraux des pays francophones.

---

225 - Michel GUILLOU, *Francophonie – Puissance. Le rêve francophone*, op. cit.

226 - Abdou DIOUF, « La Francophonie à l'heure de la Mondialisation », op. cit.

B.3 - LA MONDIALISATION FRANCOPHONE

Peut-on dire qu'il y a une mondialisation francophone spécifique ? Pour beaucoup, elle apparaît désormais comme une composante du mouvement altermondialiste, comme un courant de pensée qui pourrait constituer un contrepoids tant aux intégrismes qu'aux volontés impériales des plus puissants. « *En ce sens, comme l'humanisme naissant s'opposa aux dogmes de la scolastique, la francophonie altermondialiste s'oppose aux dogmes de l'empire du moment, ainsi qu'aux extrémismes religieux*. »[227]

En ce qui concerne la diversité culturelle, comme des altermondialistes, les Francophones refusent que les biens et services culturels soient assimilés à des marchandises comme les autres. Ils veulent tous soustraire la culture aux principes de libéralisation et de marchandisation.

Les Francophones ont certes, le français en partage, ils ont surtout des valeurs en commun. Ils agissent pour un développement durable et solidaire. Le Sommet de Johannesburg a fourni aux pays de la Francophonie l'occasion de prôner une conception élargie du développement durable. Les notions de biens publics et de biens communs à l'humanité leur doivent beaucoup.

La Francophonie a pris une position commune sur la crise de l'Irak, au dernier Sommet francophone de Beyrouth. Les dirigeants des pays francophones ont alors apporté leur soutien à la position française sur la reconnaissance du rôle «primordial» de l'ONU. Dans un paragraphe ajouté *in extremis* à la déclaration finale, la Francophonie défend «la primauté du droit international et le rôle primordial de l'ONU» et en appelle «à la responsabilité collective pour résoudre la crise internationale et à l'Irak pour respecter pleinement toutes ses obligations». La Francophonie est ainsi devenue un nouveau pôle mondial pour donner un « visage plus humaniste » à la mondialisation actuelle.

Stélio Farandjis[228], ancien Secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie et Michel Guillou[229], Directeur de l'Institut pour l'étude de la Francophonie et de la Mondialisation ont

---

227 - Alfred MIGNON, « Rien de ce qui est humain n'est étranger à la Francophonie » - www.voxlatina.com

228 - Stélio FARANDJIS, « Quelle mondialisation ? », IFRAMOND, 2004

229 - Michel GUILLOU, *La Francophonie, nouvel enjeu mondial*, Ed. Hatier, Paris 1993

progressivement placé la problématique francophone dans celle de la mondialisation. La création fin 2000 à l'Université Jean Moulin à Lyon d'une Chaire de la Francophonie et de la Mondialisation et d'un Institut consacré à l'étude de la Francophonie et de la Mondialisation a renforcé cette approche. C'est la première fois que la géopolitique et l'histoire de la Francophonie sont enseignées à l'Université dans le cadre des sciences politiques. Deux considérations principales expliquent cette évolution. D'abord, avec le rejet de la mondialisation financière et la montée en puissance des mouvements alter-mondialistes, la prise de conscience que la Francophonie est un laboratoire de « l'autre mondialisation ». Ensuite, la prise de conscience que, pour assurer le troisième dialogue, le dialogue interculturel, le monde a besoin, à côté des unions régionales, d'unions géoculturelles transversales organisées autour de grandes langues internationales.

Le Ministre libanais de la culture, Monsieur Ghassan Salamé, dans son discours d'ouverture à la Conférence ministérielle de la Francophonie, à Beyrouth, le 15 octobre 2002, a placé beaucoup d'espoir dans la Francophonie :

« Je préfère, pour ma part, voir dans la Francophonie un laboratoire où sont testées des relations internationales moins obsédées par la logique marchande ou par les rapports de force militaires et technologiques, un laboratoire où les essais réussis seraient ensuite transmis par les pays francophones aux organisations universelles telles que l'UNESCO, l'ONU ou l'OMC. Je préfère y voir ensuite une tribune où s'exprimeraient plus librement les angoisses, les frustrations mais aussi les rêves des pays du Sud qui y sont légion et semblent s'y sentir plus à l'aise que dans les organisations plus larges. Je préfère enfin y voir une antichambre de la modernité, où les pays menacés par l'indifférence des Grands s'arrêtent pour mieux s'armer avant leur plongée dans le tourbillon du monde. Car le monde hier clivé par les blocs idéologiques et stratégiques l'est désormais par une mondialisation qui oppose d'abord les branchés du système à ses marginalisés. La francophonie peut, doit, être ce laboratoire, cette tribune, et surtout cette antichambre de la mondialisation où ce nouveau clivage qui s'approfondit entre nos pays et, plus grave encore, au sein de chacun de nos pays, est altéré sinon brisé. J'ai toujours pensé que l'avenir de notre mouvement ne dépendait pas seulement

de la qualité du diagnostic qu'il faisait de la réalité mais aussi de l'ardeur qu'il déploie pour la changer. Je suis persuadé que vous partagez avec moi cette double exigence. »[230]

Ainsi, la Francophonie ne doit pas seulement étudier, analyser mais aussi agir et explorer de nouvelles pistes de développement dans la mondialisation. Elle n'est pas seulement concept mais aussi action. Ce faisant, elle donne vie, construit et expérimente la mondialisation francophone.

C – L'ENJEU DE LA FRANCOPHONIE POUR LE VIETNAM DANS LA MONDIALISATION : UNE IDENTITE A PERENNISER

C.1 – LA MONDIALISATION VUE DU VIETNAM

C.1.1 - LE RISQUE DE MARGINALISATION

On parle de la mondialisation au Vietnam depuis une décennie. Cependant, le terme utilisé est plutôt "globalisation ", probablement traduit ici du terme américain « globalization ». La mondialisation vue du Vietnam a ainsi une connotation principalement économique liée le plus souvent au libre échange, à l'abolition des barrières douanières, à la nouvelle économie...

C'est d'ailleurs sous cet aspect que la mondialisation a été définie, comme suit, par le Fonds monétaire international (FMI) : « *l'interdépendance économique croissante de l'ensemble des pays du monde, provoquée par l'augmentation du volume et de la variété des transactions transfrontières de biens et de services, ainsi que des flux internationaux de capitaux, en même temps que par la diffusion accélérée et généralisée de la technologie.»* Cette définition est largement citée et reprise par la presse internationale.

A travers les résolutions de l'ASEAN, qui a, par d'ailleurs, tenu son VIIè Sommet 1998 à Hanoi, le Vietnam a pleinement pris conscience de ce que représente concrètement la mondialisation des échanges.

Pour ce pays qui a été longuement isolé sur la scène internationale, la mondialisation est indubitablement une merveilleuse opportunité qui l'aide à s'ouvrir et sortir du sous-

---

230 - Ghassan SALAME, Ministre libanais de la culture, « Discours d'ouverture » à la *Conférence ministérielle de la Francophonie*, Beyrouth, le 15 octobre 2002

développement. Elle tombe donc au bon moment et représente un atout profitable pour ses efforts d'intégration internationale.

Par ailleurs, dans le cadre de l'économie de marché, la mondialisation offre théoriquement à tous les pays du monde, des chances égales de développement. Plus concrètement, les progrès de la science et de la technologie devraient permettre d'effacer l'analphabétisme, d'éradiquer la famine et de soulager la misère. Et, c'est vrai, la mondialisation impulsée par la libéralisation économique entraîne déjà, dans la plupart des pays dans son orbite, un accroissement de la richesse sans distinction du niveau de développement, ni du régime politique. Ce sont ces points, ces espérances que les pays en voie de développement, quels qu'ils soient, mettent en avant comme arguments ou prétextes pour justifier leur politique d'ouverture. C'est le cas du Vietnam, actuellement un des pays les moins avancés d'Asie.

Dans ces conditions, comme on ne peut plus tourner le dos à la mondialisation, la question posée n'est plus si le pays veut ou non s'ouvrir, mais plutôt comment y participer et par quel chemin pour en tirer le maximum de bienfaits en circonscrivant au mieux les effets négatifs.

Quoique la globalisation économique présente pour le Vietnam des opportunités immédiates et potentielles pour développer l'économie nationale (possibilités d'exportation pour ses produits, meilleurs accès aux ressources extérieures : capitaux, techniques, technologies, expériences de gestion…), ses impacts ne sont pas tous positifs. Ton Nu Thi Ninh, députée de l'Assemblée nationale vietnamienne, membre du Haut Conseil de la Francophonie, a décrit précisément les revers de médaille de la mondialisation : « *le risque de dépendance accrue vis-à-vis des pays développés, la tendance à promouvoir des formes non durables de croissance économique, et une très forte pression de la concurrence extérieure et ce surtout dans un rapport de force presque toujours extrêmement inégal.* »[231]

Le défi le plus immédiat pour le Vietnam est sans doute sa capacité à bien gérer la globalisation pour ne pas perdre son autonomie sur le plan économique. Le risque de mainmise des multinationales est réel et ne peut laisser indifférent les dirigeants du pays. « *Actuellement dans le monde, rien que le groupe d'entreprises du top 500 des multinationales contrôle près de 70% du commerce mondial et 80% des investissements*

---

231 - TON NU THI NINH interviewée par Bert DE BELDER, « Le Vietnam face au défi de la globalisation » [en ligne*]*, 13/06/2001 disponible sur : http://www.ptb.be/international

étrangers. 40% du commerce mondial se déroule à l'intérieur des multinationales. »[232] Le chiffre d'affaires de certaines multinationales est plus élevé que le revenu national de beaucoup de pays en voie de développement. Par leur poids économique écrasant, elles sont en mesure d'abuser de leur position dominante et beaucoup d'entre elles ne s'en privent pas. Ce risque est d'autant plus important qu'un pays en voie de développement ne peut naturellement qu'être séduit par la capacité des multinationales à stimuler la croissance, l'emploi et le commerce. Mais la richesse apportée doit être profitable au grand nombre et ne pas compromettre l'avenir. Rappelons que les objectifs ultimes du régime vietnamien sur fond socialiste sont de créer "une société égalitaire, démocratique et civilisée ".

Nguyen Ngoc Trân, député à l'Assemblée nationale, membre du Conseil National pour la Science et la Technologie du Vietnam, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire francophone, a sonné l'alarme devant les défis de la "nouvelle économie", enfant prodigue de la mondialisation économique :

« En réalité, le clivage riches-pauvres ne cesse de s'accentuer, le risque de marginalisation des pays en voie de développement de s'agrandir, aggravé par le fossé scientifique et technologique dont le fossé numérique est une facette. La "nouvelle économie" est définie comme étant précisément la synthèse de la libéralisation du commerce et de l'économie du savoir. Le contexte mondial demande donc qu'elle soit analysée de plus près….A l'ère des technologies de communications et de l'information et dans la nouvelle économie, comment assurer la démocratie aux niveaux national et international face aux fossés économique et du savoir ? Quelles mesures chaque État et la communauté des nations doivent-ils entreprendre pour les combler ? Que comporte comme tâches une intégration active (non passive) à la mondialisation ? L'interdépendance signifie-t-elle renier l'indépendance et la souveraineté nationale? etc… »[233]

Autant de questions que le gouvernement vietnamien prend en considération. Il veut une mondialisation plus équitable et plus juste, où chaque nation aurait une place et chaque individu le droit de travailler, de s'émanciper et de partager les richesses acquises.

---

[232] http://www.artisansdumonde.org/commercequitable

[233] - NGUYEN NGOC TRAN, « Quelques problèmes posés aux parlements par la mondialisation marquée par la "nouvelle économie " », intervention à la 27è session de l'APF au Québec - juillet 2001

Ton Nu Thi Ninh, quant à elle, considère cependant qu'il ne faut pas jeter l'enfant avec l'eau du bain car les phénomènes de développement non durable et de dépendance accrue des pays développés ne sont pas dus au processus même de mondialisation mais à la mainmise exercée par le capitalisme sur le processus. L'impérialisme cherche à exploiter ce processus pour établir un prétendu "nouvel ordre mondial". Ce nouvel ordre mondial est, selon elle, en réalité, manipulé par le pouvoir des firmes multinationales sans aucun contre pouvoir assez fort pour défendre les droits sociaux et économiques des populations. " *Le Vietnam ne rechigne pas à s'intégrer dans l'économie mondiale* " mais pas à n'importe quel prix. Il veut trouver la voie d'une intégration économique mondiale qui préserve l'indépendance, la souveraineté et l'orientation socialiste du pays.

Le Vietnam a été le pays le moins touché par la crise asiatique des années 97, 98 du siècle dernier au sein de l'ASEAN. Quelle en est la raison ? C'est certainement parce qu'à la veille de la crise, il a maintenu, malgré l'ironie et la condescendance des experts internationaux, certaines mesures protectrices contre le grand vent de la globalisation. La recherche pragmatique vietnamienne d'un point d'équilibre optimal entre l'ouverture à la mondialisation et la préservation de moyens publics pour conduire le développement national semble, aujourd'hui, pertinente à beaucoup.

Quel que soit l'intérêt du débat politique sur le degré d'ouverture à choisir, la pression de la conjoncture pousse un pays en voie de développement en quête de moyens de financement à toujours plus d'ouverture sur l'économie mondiale. C'est pourquoi, avec réticences parfois, le Vietnam s'intègre, quand même, de plus en plus à la mondialisation et à la globalisation financière. Il en mesure tout le risque de perte des marges de manœuvre lui permettant d'emprunter une voie originale de développement où l'autorité politique peut encore imposer des priorités nationales. Mais en Europe, et tout particulièrement en France, on veut aussi conserver un rôle à l'Etat. Le Vietnam n'est pas le seul, dans sa démarche. Des forums de solidarité internationaux s'organisent pour confronter les points de vue quant à ce premier risque induit par la globalisation.

C.2.2 - LE RISQUE D'APPAUVRISSEMENT CULTUREL INDUIT PAR L'HEGEMONIE CULTURELLE

Le Vietnam s'est réunifié en 1975 mais sa reconstruction effective n'a vraiment commencé qu'à partir de 1986, depuis l'instauration de la politique de renouveau caractérisée par

l'adoption de l'économie de marché et de la politique de la "porte ouverte " (en vietnamien : « mo cua »).

En le voulant ou non, le Vietnam s'est intégré au système mondial. Le pays entre maintenant en contact avec les autres cultures à travers trois niveaux de dialogue : mondialisation, régionalisation, francophonie, ce que l'écrivain Huu Ngoc, nous l'avons dit, appelle "le troisième dialogue ". Il souhaite, avec les autres pays du monde, contribuer pour sa part à construire une mondialisation à visage humain.

En réalité, le système mondial actuel engendre partout et bien entendu au Vietnam une crise sociale et écologique dont l'issue peut être tragique. Face à la mondialisation, le Vietnam veut cultiver et développer ses valeurs culturelles traditionnelles et asseoir une solution de juste milieu. Il veut se départir de tout chauvinisme pour participer au concert international et éviter les fausses notes. Mais il veut également préserver son identité culturelle pour pouvoir ajouter sa voix à celle des autres et enrichir ainsi la symphonie universelle. Pour y arriver, il lui faut savoir résister à toute tentation de se soumettre à l'hégémonie de la culture marchande tout en restant ouvert au monde et à la richesse de ses différences. Est-ce réaliste et possible ?

Hier, les conquêtes successives du pays par différents empires n'ont pas conduit à l'assimilation de leur propre culture. Et, les Vietnamiens se sont, au contraire et de tout temps, appropriés les éléments nouveaux apportés par les conquérants pour les faire leurs. Ils ont assimilé au lieu d'être assimilés, ce qui les a aidés à résister aux forces dominatrices. Comment faire pour que ce processus continue aujourd'hui ?

La destruction des monuments bouddhiques par les Talibans en Afghanistan, le récent incendie ethnique dans les Balkans, les tentatives de paix sanglantes israélo-palestiniennes : tous ces déchaînements de violence liés plus ou moins aux différences culturelles font ressortir l'actualité et l'acuité de la question du face à face ou de la cohabitation des cultures déjà soulevée au début de la décennie 90, au lendemain de la chute du mur de Berlin. Ces conflits opposant des ethnies, des religions, des cultures inquiètent l'humanité. Dans un monde placé sous le signe de la mondialisation, quel sera le discours dominant : dialogue des cultures ou confrontation des cultures ?

Il faut citer bien sûr à ce propos les opinions des politologues – Samuel P. Hungtington et Francis Fukuyama. Pour le premier, les temps des guerres entre les Princes, les Etats-Nations, les idéologies ont cédé la place à celui des conflits de civilisations, de groupes de culture.

Pour le second, il soutient par contre que la fin de l'Histoire est annoncée avec l'extinction des guerres idéologiques et que l'humanité s'engage dans une voie unique, chaque nation luttant pour la meilleure position dans l'ordre économique avec pour base commune le marché libre et la démocratie à l'occidentale.

La thèse de Huu Ngoc est différente. Selon lui, depuis l'apparition de la civilisation humaine sur la planète Terre, les cultures ne cessent de changer de visage, d'ajouter à elle-même, de progresser à travers leurs croisements heureux ou malheureux. Il envisage ce processus de changement sous l'angle de dialogue des cultures, source de ″l'acculturation″ au sens défini par l'UNESCO comme étant la : "*situation de contact entre groupes de cultures différentes et transformations culturelles qui en résultent en chacun d'eux*" et non comme l'assimilation par la culture dominante. L'histoire du Vietnam est un exemple typique de cette acculturation positive et enrichissante.

Cette démarche se rapproche naturellement de celle de Léopold Sédar Senghor et plus généralement de la Francophonie aujourd'hui. Il n'est question de sacraliser ni la théorie d'Hungtington, ni celle de Fukuyama. Il n'y aura ni choc des cultures ni imposition d'un mode de vie unique mais cheminement par acculturation sans assimilation vers la Civilisation de l'universel, synthèse par excellence des différences.

Pour le Vietnam, la mondialisation accélérée est un défi pour ses valeurs traditionnelles. La société de consommation séduit et séduira implacablement toute une jeunesse dont la priorité n'est plus de défendre la patrie comme leurs anciens mais plutôt de réussir leur carrière. La modernité à toute vitesse peut – elle l'amener à une crise d'identité ? N'oublions pas l'exemple japonais où beaucoup de jeunes perdent leur repère et cherchent refuge dans le suicide ou s'identifient dans les sectes. Comment le Vietnam peut-il privilégier l'acculturation positive plutôt que l'assimilation ?

L'autre problème culturel est d'ordre économique. Les pays n'ayant pas d'industrie culturelle solide comme le Vietnam, doivent faire face maintenant au ras de marée des produits culturels extérieurs dont beaucoup sont américains. L'hégémonie culturelle est là car la culture nationale risque d'être oubliée si elle n'a pas les moyens pour produire ses propres œuvres exprimant son propre rêve. Huu Ngoc fait part, là aussi, de ses inquiétudes. Un pays pauvre est plus que jamais confronté aux risques de perte identitaire. « *L'équilibre entre*

développement économique et développement culturel constitue pour nous le plus grand défi de l'ère nouvelle. »[234] Comment y parvenir ?

A ce sujet, le Vietnam doit plus que jamais préserver la diversité culturelle sur son propre territoire. Pham Quang Nghi, Ministre de la Culture et de l'Information de la R.S du Vietnam, a souligné l'importance de ce combat pour le Vietnam : « *Si un pays utilise ses capacités économique et technique supérieures pour contrôler et imposer son mode de vie et son système de pensée aux autres, pour exporter en masse des produits de son "industrie culturelle" afin de maîtriser le marché culturel du reste du monde, en dépit de la bonne volonté des nations réceptrices, il s'oppose à l'esprit de la diversité culturelle que nous voulons réaliser. Dans telle conjoncture, la protection de la diversité fait partie d'une des préoccupations nécessaires et impératives.* »[235]

A toutes ces questions vitales pour l'industrie culturelle vietnamienne, les réponses sont difficiles et complexes. La Francophonie est susceptible d'en fournir certaines.

C.2 – LE VIETNAM ET LE TRIPLE DIALOGUE MONDIAL, REGIONAL ET FRANCOPHONE

Le Vietnam entre donc dans la mondialisation comme dans un passage obligé et un dialogue inévitable. Il sait, quel que soit le désir ardent de préserver son identité et sa spécificité culturelle et d'endiguer le nivellement culturel qu'entraîne l'actuelle mondialisation, que son effort sera vain s'il demeure solitaire.

Sa volonté de participer au dialogue mondial ne fait aucun doute et il est certain que ses engagements dans les forums internationaux financiers et économiques depuis le « Doi moi » ont été fructueux. Il est, depuis 1996, membre de l'AFTA (Zone de libre commerce de l'ASEAN qui devrait être opérationnelle en 2006), de l'APEC (Association de coopération économique de l'Asie-Pacifique) depuis 1998. Il entretient des relations étroites avec les organisations spécialisées des Nations Unies, avec le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM), la Banque Asiatique de Développement (BAD). Il a signé en 1995 un

---

234 - HUU NGOC, « La culture vietnamienne face à la mondialité », op. cit.

235 - PHAM QUANG NGHI, « Allocution d'ouverture » [en ligne], *Séminaire régional sur la diversité culturelle – Hanoi (Vietnam)*, les 4 et 5 septembre 2003, disponible sur :

http://agence.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/aif_seminaire_hanoi.pdf

accord de coopération avec l'Union européenne assorti de dispositions commerciales, et en 2000, un accord commercial avec les Etats-Unis, ce qui le prépare à rejoindre dans peu de temps l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Quel chemin parcouru et quelle continuité dans la volonté et l'œuvre d'ouverture du gouvernement vietnamien ! Cette participation vietnamienne aux instances internationales de coopération économique a permis l'amélioration de sa situation socio-économique. Ces acquis ont en même temps mis fin à son isolement international, et renforcé sa position dans l'arène mondiale. Dans le rapport du IXè Congrès du Parti communiste d'avril 2001, le Parti reconnaît tout à la fois la tendance "irréversible " de la mondialisation et les opportunités de développement indéniables qu'elle offre. L'isolement du Vietnam des années 80 n'est pas à refaire et ne sera pas refait.

La mondialisation actuelle est donc inévitable et irréversible. Ses risques sont maintenant connus et démasqués : accroissement du fossé Nord-Sud, uniformisation des langues et des cultures, fracture numérique, perte d'identité... Face à ses dangers, tous les pays ont besoin de trouver des défenses, d'inventer des solutions alternatives. C'est pour ce faire qu'ils entrent dans différents cercles de dialogue, de sécurité et de solidarité. Pour que la mondialisation soit maîtrisée et équilibrée, le monde doit donc être dorénavant multipolaire.

Conscient de ces enjeux, le Vietnam s'est volontairement engagé dans deux cercles de dialogue : régional en rejoignant l'ASEAN, international et interculturel en rejoignant la Francophonie. Ces deux unions lui donnent des armes pour affronter les risques de la mondialisation unilatérale en conservant son identité nationale.

Avec l'ASEAN, le Vietnam renoue le dialogue avec les cultures du Sud-est asiatique. Il revient à ses sources après trois mille ans d'histoire. L'ASEAN lui offre aujourd'hui une occasion de jouer un rôle plus actif dans sa zone régionale de solidarité. Les excès de l'ouverture aux capitaux extérieurs qui ont favorisé la crise asiatique, les rancœurs laissées par l'intervention du FMI après la crise, donnent plus de pertinence aujourd'hui aux thèses vietnamiennes sur le développement. L'initiative du Vietnam d'une réflexion commune sur un modèle de développement moins extraverti des économies du Sud-est asiatique peut maintenant s'engager. L'ASEAN est indiscutablement le premier laboratoire où le Vietnam se prépare à affronter les conditions du "nouvel ordre mondial". Elle est aussi un groupement de gestion commune du risque séculaire du grand voisin du Nord qu'est la Chine. Par ailleurs, le Vietnam francophone pourrait contribuer à resserrer les liens culturels de ce rassemblement avec d'autres pays du monde.

Et en ce qui concerne sa participation à la Francophonie, le Vietnam n'a aucun complexe et la Francophonie n'y est pas perçue comme une organisation de contrainte. Mais, il la souhaite humaniste, digne de ses fondateurs et fidèle aux missions qu'ils lui ont confiée. Il y adhère pour les valeurs et l'universalisme qu'elle porte. Ses valeurs sont les siennes et comme elle, il souhaite une mondialisation équilibrée.

Pour le Vietnam, la Francophonie est un véritable laboratoire de diversité et de promotion culturelle. Elle renforce non seulement les échanges culturels avec la France mais aussi avec les autres pays qui partagent avec les Vietnamiens, la langue et la culture française. Les expériences à la fois culturelles, politiques, économiques et technologiques de l'espace francophone apportent une dimension nouvelle au dialogue du Vietnam avec le monde y compris le Sud-est asiatique. Ce dialogue des cultures lui permet d'affirmer son identité, de préserver sa liberté et d'entrer renforcé dans la mondialisation selon un processus d'acculturation maîtrisée. C'est tout l'intérêt et la raison d'être du rassemblement francophone.

« *La Francophonie, parce qu'elle témoigne de valeurs humanistes conjuguées à l'efficacité et au progrès, parce qu'elle reconnaît les grands mouvements de globalisation du monde contemporain tout en infléchissant leur cours, apparaît clairement comme un nouvel enjeu mondial. Elle est un puissant regroupement de pays qui font signe au monde, qui lui offrent le choix clair de la diversité, de la solidarité, de la qualité contre l'uniformisation, l'inégalité et la règle du plus petit dénominateur commun tout en privilégiant l'innovation et la modernité.* »[236]

Membre de la Francophonie, le Vietnam comme ses deux voisins francophones : le Cambodge et le Laos, affirme son originalité non seulement au sein de l'ASEAN mais aussi en Asie où le Japon et la Chine exercent de fortes influences. Les relations entre le Vietnam et la Chine n'ont jamais été simples. Il est à noter qu'avec près de 1000 ans de domination chinoise, le Vietnam était encore un vassal de l'Empire du Milieu au XIXè siècle. Quoique la résistance du peuple vietnamien soit, par tous les temps, totale pour son indépendance, les marques culturelles chinoises sont indélébiles jusqu'à aujourd'hui. La colonisation française tant bien que mal a mis fin à cette tutelle chinoise et à l'écriture en idéogrammes, symbole de la culture confucéenne des lettrés. Et l'écriture romanisée du vietnamien, « *le quôc ngu* »

---

236 - Michel GUILLOU - AUPELF-UREF, *La Francophonie, nouvel enjeu de la globalisation*, op. cit.

n'est-elle pas la marque de l'indépendance du Vietnam vis-à-vis des puissances dominatrices ? Toutes les luttes pour le salut national des peuples n'ont – elles pas l'objectif ultime qui est l'indépendance et la liberté ? « Rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté », a dit Ho Chi Minh et l'indépendance perd de son sens si elle ne sert pas à préserver l'identité de chaque peuple ou à affirmer le droit de rester différent. Avec la Francophonie, le Vietnam a accès au troisième dialogue, le dialogue interculturel qui lui permet de rester libre dans la mondialisation. La Francophonie aide le Vietnam à rester lui-même. Ses valeurs de dialogue, de diversité et de solidarité donnent tous leurs sens à la présence du Vietnam dans cette communauté.

Le Vietnam a donc choisi la Francophonie mais il a aussi choisi de le faire en s'appuyant sur la France pour restaurer des relations normales avec le reste du monde. A propos des raisons de la présence du Vietnam au sein de la Francophonie, Madame Nguyen Thi Binh, ancienne Vice-Présidente de la R.S. du Vietnam, n'a pas oublié la France :

« *Les raisons qui motivent le Vietnam à être membre de la Communauté francophone sont de plusieurs ordres. Je veux parler particulièrement de nos relations avec la France qui s'améliorent et vont de mieux en mieux. La Conférence sur la paix au Vietnam à Paris a reçu beaucoup de sympathie de la part du peuple français. La France est pour nous, le pont d'entrée à l'Europe. Il en est de même pour la France qui considère le Vietnam comme le pont d'entrée à l'ASEAN.* »[237]

Les pays membres de la Francophonie appartiennent au cinq continents, elle a permis au Vietnam de renouer d'un coup avec l'Europe, l'Afrique, une partie des pays arabes et le Canada. Cette partie fut difficile mais finalement gagnée. Le Vietnam au début des années 90 était membre de la Francophonie mais un membre dormant. Ce n'est plus le cas. Pour utiliser la Francophonie comme moyen diplomatique d'ouverture au monde, il fallait un coup d'éclat. Ce fut la raison de sa candidature à l'accueil au Vietnam d'un Sommet des pays ayant le français en partage. Sa demande ayant reçu un accueil favorable, le VIIè Sommet a été organisé à Hanoi en 1997. Cet événement lui a donné un coup de pouce pour conforter sa position internationale. Il a aussi sonné le renouveau de la francophonie au Vietnam.

---

237 - NGUYEN THI BINH, op. cit.

La Francophonie représente aussi une formule de solidarité diplomatique efficace. C'est grâce à l'appui des pays industrialisés de la Francophonie que le pays a pu réaménager sa dette publique au Club de Paris. Le Vietnam peut aussi faire entendre sa voix dans le monde à travers la Francophonie, et tout particulièrement en matière de développement, de paix, de diversité culturelle … La zone de solidarité que constitue l'ASEAN est géographiquement limitée. Participer à une zone de solidarité étendue sur les cinq continents n'est pas contradictoire mais complémentaire. Si une crise survenait dans cette zone potentiellement dangereuse du Sud-est asiatique, il pourrait s'avérer utile au Vietnam d'en appeler au cercle de solidarité de la Francophonie.

Le Vietnam est, par ailleurs, un des pays qui, dès le début, pousse la Communauté francophone à se doter d'une dimension politique car il veut ardemment préserver sa spécificité culturelle et son modèle de développement dans la vague de mondialisation. Il prend une part active à l'élaboration de cette dimension. Il a pris l'initiative, avec d'autres, de doter la Francophonie d'une Conférence des ministres de l'Economie et des Finances qui, malheureusement, reste encore balbutiante après une réunion sans lendemain à Monaco en avril 1998. Plusieurs pays dont la France hésitaient à retenir cette proposition car ils concevaient la Francophonie jusqu'alors comme un cénacle où on ne traitait que de problèmes culturels et de formation. Le Canada se fit l'avocat de la tenue régulière de cette Conférence à l'instar du Commonwealth dont il est aussi membre. Ainsi, l'initiative vietnamienne put être entérinée au Sommet de Hanoi et la réunion d'une première Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Organisation fut décidée. Le Vietnam soutenait et soutient toujours à juste raison que la Francophonie s'épuisera si elle n'investit pas le champ économique, comme l'a souligné Monsieur Nguyen Ngoc Tran dès 1996, dans son intervention au Débat général du XXIIe Assemblée Générale de l'AIPLF, Août 1996, à Antananarivo (Madagascar) sur le thème « Coopération économique dans l'espace francophone » : « *…il est urgent de réaliser cet espace économique francophone si la Francophonie se veut être un espace de développement, de coopération mutuellement avantageuse, de solidarité active, réellement attractive pour les jeunes générations de par le monde, en premier lieu dans nos pays. Ce n'est pas sans une part de raison que d'aucuns disent que « la Francophonie sera économique ou ne sera pas ». »*[238]

---

238 - NGUYEN NGOC TRAN, *Contribution à la francophonie à l'heure de la mondialisation*, Ed. Thê gioi, Hanoi 2001, pp.11,12

D’ailleurs, la plupart des personnalités vietnamiennes auditionnées dans le cadre de ce travail insistent sur l’importance du volet économique pour le développement de la francophonie en Asie du sud-est et plus généralement pour son avenir tout court. L’action du Vietnam en faveur de l’ouverture de la Francophonie aux préoccupations économiques est donc essentielle. La position du Vietnam s'en est trouvée renforcée au sein de l'OIF. Un vaste champ est ouvert à sa diplomatie.

Certes, le séminaire de Bamako de fin 2000 sur la démocratie aura rappelé que rien n’est facile. Le Vietnam avec, en particulier, le Laos et la Tunisie se sont opposés aux termes de la Déclaration de Bamako qui présentait le multipartisme comme la seule voie d’accès à la démocratie et voulait imposer des sanctions en matière de non respect de la bonne gouvernance démocratique. Pour le Vietnam, le multipartisme n’est qu’un des chemins vers la démocratie et n’a de sens que s’il conduit à l’amélioration du bien être des populations.

Malgré tout cela, c’et l’humanisme de la Francophonie, son sens de l’unité dans la différence qui a pris le pas sur tous les discours et toutes les divergences. Cette divergence est certes profonde mais la Francophonie ne s’est pas fissurée sur ce désaccord. Il irrite, c’est certain. Laissons le temps au temps et prenons rendez-vous à moyen terme, par exemple, dans 5 à 10 ans pour faire le point des avancées en matière des droits de l’Homme dans les différents pays francophones. L’Observatoire des Droits de l’Homme récemment créé au Xè Sommet de la Francophonie à Ouagadougou est l’outil de cette comparaison. Alors, il sera possible d’avoir un avis concret et dépourvu d’*a priori* idéologique ou de principe sur l’efficience des chemins empruntés.

C.3 - LA COOPERATION SUD-SUD DANS LE TROISIEME DIALOGUE DU VIETNAM

Pour le Vietnam et comme pour beaucoup, l'Afrique, continent en mal de développement économique, est aussi un continent d'avenir parce qu'il recèle, à terme, les potentialités de croissance parmi les plus fortes. Par ailleurs, le Vietnam a une dette de reconnaissance envers les pays d'Afrique qui l'ont soutenu diplomatiquement lors de sa guerre contre les Etats-Unis. Aujourd’hui, le Vietnam retrouve les pays africains francophones dans le Mouvement des non-alignés, le Groupe 77 et la Communauté francophone. Ce sont des points communs qui devraient favoriser un partenariat efficace entre le Vietnam et l’Afrique.

En effet, personne ne peut nier la vaste potentialité du continent africain, qui fournit non seulement des matières premières mais constitue des débouchés prometteurs à l'échelle mondiale. Au niveau d'échanges commerciaux, le Vietnam exporte du riz, des produits textiles, des chaussures, des articles de beaux-arts vers les pays africains. Cependant, ces échanges restent encore très modestes. Le Vietnam a signé des accords-cadres économiques, commerciaux, culturels et scientifico-techniques et mis sur pied des comités mixtes de coopération économique et commerciale avec plusieurs pays africains comme l'Egypte, l'Algérie, l'Angola, le Mozambique, le Congo, le Mali et la Tunisie, le Sénégal, etc. Des milliers d'experts vietnamiens ont travaillé dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'agriculture en Afrique (Algérie, Angola, Bénin, Mozambique, Guinée, Sénégal…) en tant que coopérants. Leurs contributions ont été appréciées et utiles.

Le Vietnam tient beaucoup à la coopération Sud-Sud francophone. Il a pris dans ce domaine une initiative au Sommet francophone de Hanoi en 1997 et au Sommet des pays non alignés en Afrique du Sud en 1999. Il s'agit du modèle de coopération tripartite entre le Vietnam, un pays bailleur de fonds et un pays en voie de développement.

A titre d'exemple, en 1996, le Vietnam a signé un premier accord de coopération avec le Sénégal dans la riziculture sur financement partiel de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) dans le cadre de son programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA). Cette coopération tripartite : Vietnam, Sénégal, FAO, a été ensuite étendue au Bénin en 1998 et à Madagascar en 1999. En 2001, un programme similaire est prévu au Congo. Les experts agronomes vietnamiens aident avec succès les paysans africains à exploiter leurs ressources agricoles selon les techniques simples et pragmatiques déjà appliquées au Vietnam. Ces petits projets visent à intensifier et à sécuriser la production irriguée par une maîtrise et une gestion rationnelle de l'eau, ainsi qu'à développer des activités productives diversifiées, susceptibles d'améliorer la sécurité alimentaire dans l'espoir de pouvoir enfin générer des revenus. Tông Khiêm, ancien chef du corps des coopérants-agronomes du Vietnam au Sénégal a ainsi parlé des exploits vietnamiens réalisés à travers cette coopération exemplaire :

« Le riz semé directement, irrigué naturellement par les eaux de pluie, atteint un rendement moyen de 6,5 tonnes à l'hectare; tandis que celui du riz repiqué, irrigué à la vietnamienne, est en moyenne de 7,6 tonnes à l'hectare. Au cours d'une tournée du comité national de gestion du Programme spécial de sécurité alimentaire, dans le village Ndiémon, situé dans la

région de Fatick, des paysannes portant sur leur tête des sacs de paddy se sont adressées à la délégation. L'inspecteur agricole de la région de Fatick a expliqué que celles-ci remerciaient les coopérants vietnamiens, pour leur aide efficace concernant les techniques rizicoles. Elles ont expliqué que c'était la première fois que les habitants avaient de quoi se suffire, au niveau vivrier. »[239]

Depuis 1997, environ 170 experts vietnamiens en agronomie sont partis travailler au Sénégal dans les domaines tels que la riziculture, l'irrigation, la culture des plantes fruitières et la culture maraîchère, l'élévation des poissons d'eau douce, la pêche, la transformation et la conservation des produits de la mer …[240]

Autre exemple de coopération Sud-Sud francophone : le Vietnam et le Burkina Faso avec la France ont signé en 2004 deux accords de base portant sur la coopération dans les échanges de technologies et les ressources humaines, ainsi que dans le transfert des technologies agro-alimentaires afin de lutter contre la malnutrition chez les enfants burkinabés. Des discussions sont en cours entre le Vietnam et le Burkina Faso sur la possibilité de coopérer dans la riziculture.

Cette forme de coopération efficace et à moindre coût donne tout son sens au concept de coopération solidaire et élargie en Francophonie. Elle prend sa source dans la décision des pays francophones prise lors de leur Sommet à Hanoi en novembre 1997, d'étendre la coopération du culturel et linguistique à l'économique. Cet exemple est encourageant mais la coopération Afrique-Vietnam doit encore être fortement accentuée car au sein de la Francophonie, le Vietnam souffre d'un déficit d'audience en Afrique francophone. Il apparaît comme un concurrent dans le partage des crédits d'aide au développement de l'OIF. Le fait est que le gâteau à partager n'a guère grossi alors que l'Asie et l'Europe centrale sont maintenant sur la liste des bénéficiaires, réduisant d'autant la part de l'Afrique. Cette prévention pourrait s'estomper si les échanges commerciaux et diplomatiques entre le Vietnam et l'Afrique francophone parvenaient à se développer. Jusqu'à maintenant, un seul pays africain membre de la Francophonie a une ambassade à Hanoi : l'Egypte. Cela veut dire que les coopérations francophones Vietnam-Afrique laissent encore beaucoup à désirer. Cependant, outre la

---

[239] - TONG KHIEM, « L'agriculture et les relations FAO-Vietnam-Sénégal », *Le Courrier du Vietnam Dimanche* N°2225, 6 mai 2001

[240] http://www.mofa.gov.vn

volonté qui existe tant au niveau du Vietnam que des pays africains, il faudrait disposer en Francophonie d'un outil francophone économique permettant de favoriser et d'encourager ces partenariats Sud-Sud de nature économique. Demandé par beaucoup, mais sans succès jusqu'à présent, cet outil manque cruellement.

En Asie même, le fait que ses deux voisins immédiats, le Cambodge et le Laos soient aussi membres de la Francophonie peut susciter, dans certains domaines, des liens différents de ceux noués au sein de l'ASEAN. C'est déjà le cas dans le domaine juridique ou de la formation. La Francophonie a donc, aussi, un rôle régional à jouer dans cette partie du monde. Le Bureau régional Asie-Pacifique de l'AUF l'a bien compris et s'est montré particulièrement impliqué dans la coopération régionale, à travers ses programmes d'échanges de professeurs, de projets de recherche multilatéraux relevant de l'ancien FICU (Fonds International de Coopération Universitaire). Particulièrement, il a mis en place depuis six ans, la première Conférence francophone des Recteurs des universités membres de l'Agence universitaire de la Francophonie en Asie (CONFRASIE) qui comprend actuellement une soixantaine de membres. Cette Conférence a pour mission principale de dégager les projets de formation et de recherche d'intérêt commun que l'AUF peut appuyer en terme de savoir faire et de financement.

Enfin, l'adhésion récente de nombreux pays d'Europe centrale et orientale à la Francophonie a offert un cadre commun propice à la reprise de relations confiantes, entre le Vietnam et d'ex-pays socialistes frères de l'Europe centrale et orientale avec qui, après la chute du mur de Berlin, les relations s'étaient distendues.

D - EN GUISE DE CONCLUSION : LA FRANCOPHONIE, ENJEU IDENTITAIRE DU VIETNAM DANS LA MONDIALISATION

Lévi-Strauss écrit dans son « Anthropologie structurale » : « *Un modèle culturel unique serait un danger majeur pour l'espèce. La civilisation mondiale ne saurait être autre chose que la coalition à l'échelle mondiale de cultures préservant chacune leur originalité.* »

Dans la sphère économique, la création d'unions économiques régionales et celle de l'OMC ont été de réels facteurs d'équilibre pour les nations. Ainsi, depuis la politique de renouveau, le « Doi moi » et l'adoption de l'économie de marché, le Vietnam a déployé des efforts considérables pour son intégration dans différents cercles régionaux tels que l'ASEAN et

l'APEC. Au niveau mondial, il entreprend actuellement des négociations bilatérales en vue de son adhésion, très proche maintenant, à l'OMC. Il est évident que ces engagements sont nécessaires pour le développement ainsi que pour la stabilité du pays.

En ce qui concerne la sphère culturelle**,** les nations ont, de la même façon, besoin d'unions géoculturelles pour leur équilibre face à la tendance d'hégémonie culturelle des plus puissants, sous les effets conjugués de la nouvelle économie, d'internet et des méga-fusions d'entreprises. Ce sont, en effet, les communautés interculturelles et linguistiques, à condition d'être organisées, qui apportent une réponse à ce risque en constituant des pôles de diversité culturelle.

De fait, depuis la fin de la guerre froide où le monde était divisé en deux blocs antagonistes (bloc des pays socialistes et bloc des pays capitalistes), les pays ont surtout cherché à entrer dans des cercles de solidarité régionaux ou mondiaux où les dialogues sont essentiellement économique et politique. Mais, devant la montée inquiétante des revendications identitaires qu'elles soient ou non religieuses, notre « village global » a besoin d'autres cercles de solidarité pour asseoir une paix pérenne. Les unions géoculturelles constituent justement des alliances mondiales qui transcendent les différences et les distances pour regrouper en leurs seins des nations partageant les mêmes aspirations et valeurs ainsi qu'une langue commune. Ces ensembles permettent, par le dialogue interculturel entre nations, de faire face à un double défi majeur du XXIè siècle : la cohabitation culturelle et la paix. Transversaux aux unions régionales, ils assurent ainsi, des ponts entre les civilisations. *« Il est certain, que le contrepoids à l'hyperpuissance actuelle que sont les Etats-Unis, suppose des rééquilibrages sous forme de pôle économique et politique. Il reste que la paix sera mieux assurée si les nations perdurent en gardant de réels pouvoirs de souveraineté et se regroupent dans des espaces transversaux voués au dialogue tant culturel que social et économique.* »[241] Ce dialogue interculturel est, par ailleurs, essentiel pour que les nations soient bien armées « *avant leur plongée dans le tourbillon du monde.»*[242]

---

241 - Michel GUILLOU, *Francophonie-Puissance. Le rêve francophone*, op. cit.

242 - Ghassan SALAME, « Discours d'ouverture à la Conférence ministérielle de la Francophonie », op. cit.

La Francophonie est aujourd'hui l'union géoculturelle la mieux organisée et la plus structurée. Le triple dialogue mondial, régional, interculturel est possible en Francophonie pour les pays qui en sont membres. C'est la chance des peuples de la Communauté.

Il est regrettable que cette prise de conscience de ce que peut apporter la Francophonie ne soit pas encore bien comprise par tous, non seulement au Vietnam mais aussi dans le monde et en France en particulier.

Evidemment, sans une forte action de coopération, sans projets de coopération dans différents domaines clés (éducatif, économique, scientifique, technique…), la Francophonie perd sa vitalité. Le Vietnam en a pris conscience et a toujours voulu que la Francophonie se dote de projets ambitieux. Cependant, la Francophonie ne peut pas être appréhendée sur les seuls critères du "recevoir" ou de « l'assistanat » ni même de la coopération partenariale gagnant-gagnant pour plus de richesse et de modernité conjointes. La force de cette Communauté réside, en effet, avant tout dans ses valeurs fondatrices et sa capacité à chercher des réponses aux défis contemporains. C'est sa vision du monde, son universalisme qui expliquent son pouvoir d'attraction. Elle est donc une porte d'ouverture à une autre logique, à une autre réalité à laquelle le Vietnam adhère : celle de la mondialisation humaniste et multipolaire. La Francophonie représente donc une alternative aux puissances hégémoniques.

Pour le Vietnam, la Francophonie est un cercle de solidarité et de dialogue plus large, plus transversal. Dans la mondialisation libérale actuelle où un modèle unique tend à s'imposer et où l'identité culturelle et nationale vietnamienne est en danger, le Vietnam a besoin plus que jamais d'un troisième dialogue, pour asseoir sa culture et son identité. La Francophonie lui apporte cette possibilité. C'est dans ce sens que pour le Vietnam, la Francophonie est précieuse et qu'elle est un enjeu culturel pour le pays.

Jacques Chirac au Sommet d'Hanoi, le 14 novembre 1997 déclarait : « *La raison d'être de la francophonie procède de cette conviction qu'au XXIè siècle, les grands espaces linguistiques seront des acteurs à part entière du monde politique.* »

La Francophonie est donc un concept d'avenir, un pas en avant pour que le Vietnam réussisse son ouverture sans perdre son identité. Elle est un enjeu identitaire pour le Vietnam.

CONCLUSION

Pour cerner le rôle de la Francophonie en tant qu'enjeu identitaire pour le Vietnam de la colonisation à la mondialisation, il m'est apparu indispensable de décrire et d'analyser le parcours linguistique et culturel du peuple vietnamien depuis son origine en insistant tout particulièrement sur la période pré coloniale, coloniale et post coloniale française. Cette démarche à dominante historique, par conséquent linéaire, a été ensuite confrontée quant à ses conclusions aux résultats d'un sondage d'opinion analysée par le logiciel « Sphinx » de la société « Le Sphinx Développement » effectué sur la population des jeunes étudiants francophones vietnamiens et complétée par une enquête qualitative menée auprès de politiques et hauts fonctionnaires ayant à des titres divers participé depuis 1954 à la décolonisation puis à l'édification de l'Etat vietnamien. Cette enquête a ensuite été analysée par la méthode la plus évoluée à ce jour dans le domaine des données textuelles (le logiciel Alceste du CNRS). Enfin, un modèle compréhensif des variables intervenantes au processus de formation de l'identité vietnamienne a été réalisée. Cette approche méthodologique innovante est susceptible, par ailleurs, de s'appliquer à l'étude comparative des enjeux identitaires dans d'autres pays francophones colonisés ou non et ouvre un champ nouveau de recherche.

La rencontre entre les cultures vietnamienne et française a commencé dès la fin du XVIè siècle, trois siècles avant l'établissement du régime français. Il s'est agi, pendant cette période, de commerce et d'évangélisation. Toutefois, pour les Vietnamiens, les Européens et particulièrement les Français étaient des gens de l'extérieur. Les contacts culturels restaient donc peu importants. En ce qui les concerne, et beaucoup mieux que les commerçants, les missionnaires ont largement atteint leur objectif. Le catholicisme s'est peu à peu implanté au Vietnam pour y devenir la deuxième religion au début du régime colonial français. Ce qui est toujours le cas aujourd'hui. Mais c'est le développement de l'écriture romanisée de la langue vietnamienne qui a dépassé toutes les prévisions. Le « quoc ngu », que l'on doit au Père jésuite français Alexandre De Rhode, avait certes comme finalité première de servir le catéchisme ; il est devenu l'écriture nationale que les patriotes vietnamiens réclamaient dans leur lutte d'indépendance. Dès le début du XXème siècle, le développement du « quôc ngu » a cependant été accepté, voire voulu par l'administration française. Il est, indiscutablement, le

fruit le plus porteur et le plus heureux de la rencontre « forcée » de la culture vietnamienne avec la culture française. Enrichi par le français, le « quôc ngu » a été l'instrument indispensable à la naissance et à l'essor de la littérature contemporaine vietnamienne. De nos jours, langue nationale et officielle, sa place au Vietnam est définitivement acquise.

Cette rencontre culturelle franco-vietnamienne est devenue plus importante et plus contraignante avec l'établissement du régime colonial français en Indochine. Mais la « mission civilisatrice » affichée par l'administration française au début de la colonisation s'est vite heurtée à la résistance locale ainsi qu'à des remises en question de la pertinence du modèle français au sein même du milieu colonial. Devant faire face à une culture traditionnelle forte et enracinée, la France coloniale a été dans l'obligation d'adapter sa politique culturelle et éducative.

Ce qui a émergé de ce dialogue interculturel, c'est avant tout la création d'une élite vietnamienne formée à l'école coloniale. Ces nouveaux intellectuels, avides d'études et de connaissances, ont vite assimilé les valeurs universelles et humanistes françaises, valeurs qui, en retour, ont par nature mis en cause la domination coloniale française.

Il est évident que l'installation du régime colonial a bouleversé la société vietnamienne dans plusieurs domaines. Au Vietnam, à la différence de ce qui s'est passé au Cambodge et au Laos, la rupture avec le régime féodal voulue par les Français en même temps que la lâcheté de la monarchie des Nguyen, a poussé, au début de l'époque coloniale, l'ancienne élite intellectuelle des lettrés confucianistes à chercher d'autres voies de salut national. Il est à noter que le rôle des lettrés a été particulièrement important dans la société vietnamienne traditionnelle et que cette influence a persisté pendant la colonisation. Les Vietnamiens ont donc vite compris que l'école française était un bon moyen d'armer la cause nationale de progrès, de libération et d'indépendance. De plus, il y a eu un attrait vietnamien très réel pour la culture française. Ainsi, à côté des initiatives culturelles coloniales, il existait aussi une demande vietnamienne de France.

Cependant, les Vietnamiens n'ont pas été les seuls à chercher à « se mettre à l'école française ». L'attirance culturelle était partagée aussi bien par les colonisés que par les colonisateurs. Les Français voulaient comprendre le Vietnam. De très nombreux ouvrages de recherche sur les trois pays de l'ex-Indochine, ses hommes, ses cultures, ses traditions etc. ont

été laissés par l'Ecole française d'Extrême-Orient. Ils sont aujourd'hui devenus indispensables pour la recherche en sciences sociales et humaines concernant ces pays.

Cette acculturation de la culture vietnamienne par la culture française, certes, difficile au début, a été en fin de compte positive car recherchée par les Vietnamiens et utilisée par eux à des fins nationales d'indépendance. C'est pour cette raison que la culture française fait partie maintenant du paysage culturel vietnamien, malgré des décennies de rupture avec la France, sa culture et sa langue. Elle est un élément constitutif de l'identité vietnamienne, une identité forgée par la combinaison particulière d'éléments venant de l'extérieur avec une souche propre à l'Asie du sud-est et jamais oubliée.

En ce sens, le modèle identitaire vietnamien s'apparente à celui de l'identité « composite », terme utilisé par le Professeur Katia Haddad[243] de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth (Liban). Selon elle, le Liban, par la composition de sa population ainsi que par son histoire, appartient au modèle identitaire composite dans une région qui a longtemps voulu se conformer au modèle monolithique où « *toute variation dans l'une des composantes de base de l'identité est perçue comme un danger dans la mesure où elle fait courir un risque d'altération à cette identité, à ce caractère unique qui fait qu'on reconnaît un peuple, où qu'il soit, à telle ou telle de ses caractéristiques* ». Aujourd'hui, dans le modèle identitaire libanais, « *le fait d'être francophone apparaît donc comme une composante parmi d'autres de cette identité. Il se combine avec le fait d'être méditerranéen, de parler le dialecte libanais et de lire et écrire l'arabe littéraire, d'habiter ce qui fut le littoral phénicien…* ».

Il en est de même pour le Vietnam où la composante francophone fait partie de l'identité vietnamienne contemporaine, ce qu'ont confirmé les personnalités vietnamiennes auditionnées dans le cadre de ce travail de doctorat. Selon la plupart d'entre elles, les éléments francophones de l'identité vietnamienne sont des éléments positifs et enrichissants résultant d'une acculturation positive. C'est cette alchimie culturelle bien réussie qui donne tout son sens à la présence vietnamienne dans la Communauté francophone.

A ce point de la réflexion, il semble possible de dresser une liste de « variables intervenantes » dans le processus d'évolution de l'identité vietnamienne. Cette démarche permet d'abord de synthétiser l'analyse sur quelques éléments, les plus pertinents à nos yeux,

---

243 - Katia HADDAD, « Identité francophone et identité libanaise », intervention aux *Troisièmes Entretiens de la Francophonie*, le 28 mai 2005

et ensuite, de proposer le cadre d'un modèle compréhensif de la formation de l'identité nationale, pouvant être soumis, en d'autres espaces et sur d'autres cultures, à une validation scientifique, selon des principes de « falsification » de Karl Popper (1902 – 1994).

Il est patent que jusqu'au XVIIè siècle, la culture vietnamienne avait deux composantes dominantes : l'une d'origine « Van lang » et l'autre, chinoise. La composante chinoise était en mouvement car le Vietnam était encore vassal de l'empire du milieu. Il en ressort un certain nombre de facteurs :

organisation administrative et politique féodale,

langue écrite par sinogrammes,

forte influence du confucianisme (vision communautaire),

hiérarchie sociale fondée sur l'existence des « lettrés » comme élites,

pensée traditionnelle (syncrétique),

échanges culturels externes avec la culture chinoise,

que la colonisation française va totalement bouleverser. Une composante française de la culture vietnamienne s'est mise à son tour en mouvement en prenant en compte des éléments nouveaux :

organisation administrative et politique moderne,

langue romanisée et accessible au plus grand nombre,

prise en compte de l'individu et non du groupe exclusivement,

société qui s'organise autour de nouvelles catégories sociales (ouvriers, bourgeois, intellectuels…),

pensée analytique et scientifique,

échanges culturels internes avec la culture française en particulier grâce au bilinguisme « quôc ngu » - français.

D’où le modèle compréhensif suivant qui retient six « variables intervenantes » pour décrire la période précoloniale et coloniale :

l’organisation administrative et politique

la langue

l’organisation sociale

la place de l’individu dans la société

les échanges culturels

la pensée logico-déductive

Ce premier modèle est susceptible d’être complété au cours d’une étude à entreprendre des enjeux identitaires dans d’autres pays francophones. Il ouvre une piste de recherche nouvelle en matière d’« études francophones ». La comparaison des modèles compréhensifs rencontrés dans les différents pays membres de la Francophonie, ayant connu la colonisation ou non, sera riche d’enseignements pour la définition et la mise en œuvre de l’action de l’Organisation internationale de la Francophonie notamment en matière d’éducation et de dialogue des cultures.

Il est à souligner que ce modèle prend en compte les incohérences internes de la colonisation entre le discours universaliste et démocratique tenu et la réalité vécue, qui explique les phénomènes de rupture survenus au moment de l’indépendance.

Au cours de la période pré-révolutionnaire (à partir des années 1930) et pendant les guerres d’indépendance, d’autres variables intervenantes sont apparues pour aboutir finalement à l’expression d’une culture nationale et d’une identité nationale au Vietnam.

A l’issue de ce processus de lutte d’indépendance, il y aura rejet de la langue du colonisateur, fin de l’échange interculturel interne, mais maintien d’une acculturation positive française. En fait, la rupture linguistique et culturelle sera avant tout la conséquence d’une affirmation forte de l’indépendance doublée d’un conflit idéologique entre blocs qui caractérisera plus tard toute la période de la guerre froide. Des contacts interculturels limités se poursuivront néanmoins dans des niches idéologiquement possibles et en particulier avec le Parti communiste français.

MODELE COMPREHENSIF DES VARIABLES INTERVENANTES DANS LA FORMATION DE L'IDENTITE VIETNAMIENNE

A L'EPOQUE COLONIALE FRANCAISE[244]

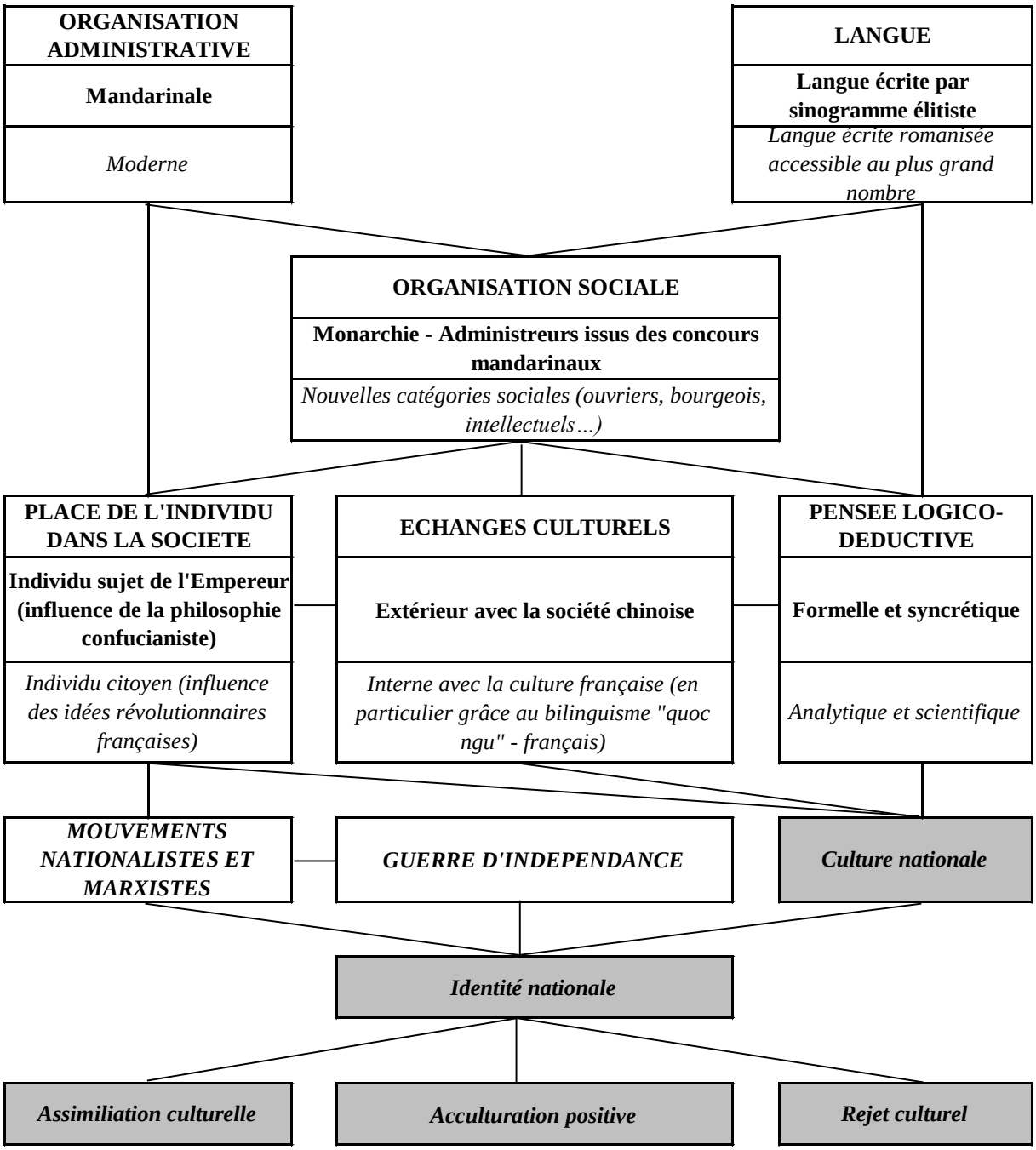

[244] - Lettres majuscules : variables intervenantes ; Lettres minuscules en gras : période pré-coloniale ; Lettres minuscules en italique : période coloniale ; Lettres majuscules en gras et en italique : nouvelles variables intervenantes pendant la période de pré-indépendance.

La culture vietnamienne, à l'aube de l'actuelle mondialisation au moment du « Doi moi » était donc composite avec pour base, la culture « Van lang » et pour composantes dominantes, la culture française et la culture chinoise.

C'est grâce à ce caractère composite de sa culture que le Vietnam reste aujourd'hui attaché à la francophonie. Phan Thanh Binh, vice-président de l'Université Nationale du Vietnam à Ho Chi Minh – ville est explicite sur ce point, comme le montre cette interview donnée au Courrier du Vietnam :

« *La culture asiatique a de profondes affinités avec la culture française. Dans la représentation vietnamienne, je dirais que le français, c'est la culture. Nous sommes ainsi au moment de faire remonter la place du français au Vietnam et de renouveler les relations à un autre niveau, dans un choix politique affirmé, dont témoignent les classes à programme intensif en français, les filières universitaires francophones, les centres de langues étrangères, les départements français. Il est possible désormais d'apprendre dans un système francophone, de la première année d'école au terme des études universitaires. Si l'examen des chiffres peut toutefois conduire certains à une lecture pessimiste, il ne faut pas négliger que naguère la situation était dure pour le français.* »[245]

Effectivement, depuis la fin du régime français, le français n'a plus été ni la langue d'enseignement ni celle de l'administration au Vietnam. La vietnamisation de l'enseignement l'a rapidement mis aux côtés des autres langues étrangères. De plus, il a été devancé par l'anglais au Sud et le russe ainsi que le chinois au Nord.

L'enseignement du français dans le système d'enseignement général n'a fait un retour timide qu'à partir de 1972 avec la directive du Premier Ministre Pham Van Dong sur l'introduction des langues étrangères dont le français dans le système éducatif général.

Malgré tout, l'élite vietnamienne était encore majoritairement francophone pendant la guerre anti-américaine et beaucoup de personnes parlaient français. Depuis, ces Francophones ont pour la plupart pris leur retraite. La quasi éradication au Nord de l'enseignement du et en français pendant la période post-indépendance et son déclin au Sud n'ont pas permis leur relève. Il a fallu attendre jusqu'aux années 90 pour que la situation linguistique commence à

---

245 - PHAN THANH BINH, « Associer francophonie, culture et économie » [en ligne], *Le Courrier du Vietnam*, 01/09/2002, disponible sur : www.lecourrier.vnagency.com.vn

changer et que la francophonie reprenne quelques couleurs, c'est à dire quand les coopérations bi et multilatérales francophones ont pu à nouveau mettre en oeuvre les programmes de formation au français et en français.

Mais depuis l'ouverture, le Vietnam subit une nouvelle acculturation due essentiellement à l'influence américaine et à l'actuelle mondialisation libérale : la « globalization ». En ce qui la concerne, la Francophonie tout en ayant repris pied reste incertaine. Cependant, le renouveau du bilinguisme « quôc ngu » - français et le dialogue interculturel (le troisième dialogue) au sein de la communauté francophone ont permis de reprendre un réel dialogue des cultures entre non seulement la culture française, mais plus généralement la culture francophone et la culture vietnamienne. Cette nouvelle composante culturelle francophone en mouvement fait obstacle à l'envahissement sans contrepoids de la culture dominante avec risques de perte d'identité. Reste à savoir si l'engagement francophone est suffisant. Les frilosités constatées ces dernières années quant aux programmes qui génèrent le dialogue des cultures internes, c'est-à-dire, les classes bilingues, les filières universitaires francophones, la francophonie globale et au quotidien...permettent d'en douter. D'autant plus que le dialogue interculturel externe au sein de la communauté francophone, faute de moyens suffisants pour la coopération multilatérale, reste faible. C'est particulièrement vrai pour les coopérations Sud-Sud.

Si l'engagement de la Francophonie reste ambiguë comme il l'est aujourd'hui, il est probable que la composante culturelle francophone de l'identité vietnamienne ne pourra pas se remettre en mouvement et cela au profit d'autres composantes, l'américaine en particulier, et au delà, la chinoise.

Le VIIè Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Hanoi en 1997 a constitué une réelle avancée dans le développement de l'enseignement du et en français. Par ailleurs, ces toutes dernières années, grâce notamment aux programmes de classes bilingues et des filières francophones universitaires initiés par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), de jeunes diplômés vietnamiens francophones commencent à arriver sur le marché de l'emploi. Cependant, malgré tous ces efforts, le nombre de Francophones au Vietnam reste très faible. Il est estimé à seulement 0,5% ou au mieux, à 0,6% de la population totale. Ce chiffre est tout de même à relativiser en tant que critère pertinent de la francophonie vietnamienne. D'une part, le Vietnam a en effet connu un boom démographique considérable : la moitié de sa population avait moins de 25 ans en 2004. D'autre part, faute de statistiques fiables, il est

difficile de connaître l'évolution quantitative réelle du nombre de Francophones depuis la fin du régime colonial.

Le « déficit » linguistique francophone actuel est néanmoins très réel, en particulier aux postes de décision. Il est source de difficultés dans les relations entre le Vietnam et la Francophonie. Faute de disposer des ressources humaines nécessaires, le Vietnam ne peut être actif dans chacun des trois moteurs de la Francophonie : intergouvernemental, sociétal et militant. Il n'est réellement acteur qu'au niveau intergouvernemental. Le gouvernement semble en prendre conscience comme le montre la toute nouvelle circulaire du Ministère de l'Education et de la Formation concernant le renforcement de l'enseignement des langues étrangères en général et de celui de l'enseignement du et en français en particulier. Ce qui est un motif d'espoir pour les jeunes générations francophones.

Quelle est donc la place de la francophonie dans le Vietnam d'aujourd'hui ? Elle existe bel et bien au niveau gouvernemental car les relations étatiques et ministérielles entre le Vietnam et les instances de la Francophonie ne se sont jamais distendues. Hanoi est le siège régional pour l'Asie Pacifique de deux Opérateurs de la Francophonie : l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie. Le Vietnam est présent dans les grandes rencontres francophones. La Journée internationale de la Francophonie est célébrée le 20 mars de chaque année dans tout le pays.

Mais avant et après cette fête, la Francophonie est peu visible et les mass-médias en parlent très peu. Au sein du Département des Organisations internationales du Ministère des Affaires Etrangères, les experts francophones travaillent le plus souvent sur des dossiers non francophones.

Il est certain que les deux premiers dialogues internationaux aux niveaux mondial et régional du Vietnam priment au quotidien, car ils touchent de près le développement socio-économique du pays. Le troisième dialogue international, le dialogue interculturel que permet la Francophonie, est donc encore peu usité. Pour beaucoup, la Francophonie est sympathique mais sans plus. Pire encore, plusieurs s'interrogent sur sa place et son utilité dans un pays où la communication avec l'extérieur se fait quasi automatiquement en anglais.

Depuis le lancement de la politique de renouveau et l'intégration du Vietnam dans le monde, le pays est, en effet, entré dans l'orbite de la globalisation économique et financière, forme dominante de l'actuelle mondialisation. Or, y compris au Vietnam, cette mondialisation

privilégie un modèle de société unique, celui des Etats-Unis et une langue unique, l'anglais. Dans ce contexte, les risques de marginalisation et d'hégémonie culturelle des pays moins nantis apparaissent si évidents que de tous horizons émergent des inquiétudes de tous ordres. C'est ce dont témoignent les mouvements alter-mondialistes. Ce besoin d'une autre mondialisation, une mondialisation humaniste et plus juste s'accentue de plus en plus. « *La culture contre l'hégémonie de l'économique pourrait n'être qu'un slogan, mais c'est devenu un combat moderne et obligatoire pour l'identité. »*[246]

Depuis quelques années, la Francophonie des Sommets s'est placée dans ce débat de la mondialisation et de ses défis. Elle devient progressivement au niveau politique un pôle dans la mondialisation qui interpelle par ses prises de position appuyées par une soixantaine de membres. Le contrepoids qu'elle constitue vis à vis de la logique uniformisatrice de la seule loi du marché est réel et explique pourquoi elle attire tant de candidatures. C'est la chance de la F(f)rancophonie dans le monde et au Vietnam en particulier.

Au Sommet de Beyrouth en 2002, la Francophonie a appuyé vivement le multilatéralisme et le rôle de l'ONU dans le règlement des conflits internationaux. Elle prône le dialogue et défend la diversité culturelle et linguistique. Elle partage ce même combat à l'UNESCO en ce qui concerne l'élaboration en cours d'une Convention internationale sur la diversité culturelle. La Francophonie mène donc un combat d'avenir en faveur d'une mondialisation pour l'Homme. Elle relève les défis du XXIè siècle de diversité, de dialogue et de solidarité. Elle œuvre pour la paix et le développement durable. « *En définitive, du fait de la force des valeurs universelles qu'elle porte et du dialogue interculturel qu'elle permet, la Francophonie a vocation à être une puissance d'influence, une Francophonie Puissance. »*[247]

C'est pour ces raisons que la Francophonie mérite d'être étudiée et éclairée sous l'angle des théories des Relations internationales. Il s'agit de la première union géoculturelle organisée au monde. Les pays membres se mettent ensemble dans une communauté politique structurée en partageant non seulement la langue française, mais aussi des valeurs et une vision du monde communes. De ce point de vue, l'approche constructiviste en matière de Relations Internationales semble être la plus appropriée à notre étude de la Francophonie. En effet, l'analyse de l'OIF démontre que «*les intérêts des Etats dépendent non pas de la configuration*

---

246 - Michel GUILLOU, *Francophonie – Puissance. Le rêve francophone*, op. cit.

247 Idem

objective des rapports de force matériels, mais des identités des Etats, c'est-à-dire de la représentation que les Etats se font d'eux-mêmes et d'autrui, du système international, et de leur propre place ainsi que celle des autres au sein de ce système international [..] l'intérêt national qui guide le comportement d'un Etat, bien qu'il se réfère aux exigences de sécurité et de survie d'un Etat, est enchâssé dans les normes et valeurs qui façonnent ses identités.»[248]
Le tropisme anglo-saxon expliquant dans une large mesure l'absence d'étude théorique sur la Francophonie, ce travail montre tout l'intérêt qu'il y a lieu d'explorer maintenant cette voie de recherche. De plus, la Francophonie, en s'identifiant comme un pôle de rééquilibrage dans la mondialisation plus humaniste et une puissance d'influence dans le monde, peut être saisie par le paradigme « réaliste ». Elle apparaît un champ privilégié en faveur d'un dialogue entre le réalisme et le constructivisme. Ce qui est l'une des priorités sur l'agenda de la recherche aujourd'hui.

La diversité d'acteurs agissant en Francophonie dans ses trois niveaux d'intervention (étatique, infra-étatique et transnationale), la rapproche de la tradition globaliste. Par conséquent, l'étude de la Francophonie dans la discipline des Relations internationales aurait aussi l'intérêt de contribuer à une réflexion épistémologique de l'approche transnationaliste et plus généralement de la tradition globaliste pour analyser la situation internationale contemporaine.

Des pistes nouvelles de recherche en politologie peuvent donc être dégagées de ce travail. Il s'agit, en premier lieu, d'étudier la F(f)rancophonie sous l'angle des théories des Relations internationales (réalisme, constructivisme, transnationalisme). Ensuite, il faut savoir quelles contributions l'étude de la Francophonie peut apporter pour la compréhension des changements de la politique internationale. Cela est d'autant plus important qu'il y a actuellement un déficit théorique sur la Francophonie en science politique comme en Relations internationales. Il faut rompre avec le tropisme anglo-saxon qui ne prend pas en compte le fait francophone sur l'échiquier international actuel.

Force est de constater cependant le rôle modeste de la Francophonie dans les débats internationaux actuels. Le troisième dialogue, le dialogue interculturel qu'elle permet, est loin d'être au même rang de priorité que les deux autres dialogues : mondial et régional. Toutefois, le besoin d'une mondialisation humaniste est bien réel. Par ailleurs, faute d'un débat d'idées

---

248 - Dario BATTISTELLA, *Théories des Relations internationales*, op.cit., pp. 283, 285

public et du relais des mass média, cette nouvelle Francophonie n'est pas encore connue des peuples.

La Francophonie a donc toutes les chances de devenir un pôle puissant dans la mondialisation si ses membres en ont la volonté politique et l'appuient pour le devenir. Mais la prise de conscience de son rôle dans la mondialisation n'est pas encore perçue par tous ses membres, loin de là.

De plus, pour que sa voix s'entende dans le monde, la Communauté francophone doit aussi se doter d'une personnalité juridique internationale propre[249]. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont d'ailleurs demandé, lors du dernier Sommet de Ouagadougou en 2004, au Secrétaire général de la Francophonie de leur faire des propositions en ce sens au prochain Sommet de Bucarest en 2006. Comme explicité lors des « Quatrièmes Entretiens de la Francophonie »[250], le traité de Niamey de l'ancienne ACCT ne suffit pas pour garantir le rayonnement international de la Francophonie. Il a seulement permis de créer une Agence de coopération, mais c'est insuffisant pour porter au niveau international la Francophonie en tant que pôle de dialogue interculturel dans la mondialisation.

Il est de plus en plus admis que si la Francophonie ne fait pas cette nécessaire réforme statutaire, elle ne percera jamais le mur d'indifférence qui la paralyse. Elle restera « une belle inconnue » sans pouvoir s'affirmer comme une puissance d'influence au niveau mondial.

D'autres obstacles peuvent faire douter de son avenir et plus particulièrement l'indifférence de la France et le sous-développement économique d'une grande partie de ses membres.

La construction de la Francophonie institutionnelle n'a pas été faite de la seule volonté de ses pays membres, elle a été aussi largement financée par la France. Or la France peut-elle investir plus en Francophonie, peut-elle y consacrer des moyens comparables à ceux qu'elle consacre à l'Europe ? Dans le contexte actuel, cela semble difficile. Son élite n'est pas prête à aller plus loin en Francophonie et pour une partie d'entre elle, c'est une non priorité.

---

249 - Louise BEAUDOIN, « Vue d'Afrique, à quoi sert la Francophonie ? », Le Devoir, 24 novembre 2004

250 - IFRAMOND – Université Jean Moulin Lyon 3, *Les Quatrièmes Entretiens de la Francophonie : Quelles dynamiques pour le renouveau francophone ?*, Lyon, le 27 mai 2005

Le déséquilibre de niveau de développement entre les pays du Nord et du Sud dont ceux d'Afrique est si important qu'il est difficile pour la Francophonie de peser dans le monde de façon conséquente sans un réel développement économique de ces derniers et plus généralement des pays du Sud. C'est ce point justement qui fait défaut à la Francophonie. Elle n'affiche pas encore d'ambition claire en matière de construction d'un espace francophone de coopération économique et commerciale.

De même que pour être forte, une culture a besoin d'industries culturelles puissantes, une union géoculturelle a besoin d'un fort développement économique pour mener à bien en son sein le dialogue interculturel. La culture doit aller de pair avec l'économie. L'union géoculturelle francophone doit donc franchir ce cap économique pour assurer la promotion de ses valeurs humanistes.

Sur le plan culturel, le «besoin vietnamien de francophonie» a, certes, une dimension de parenté due aux apports culturels français à la culture vietnamienne. Sur d'autres plans, la Francophonie lui offre, par ailleurs, des opportunités de coopération et d'échanges pour son développement socio-économique. Ces éléments justifient-ils à eux seuls la proximité et l'intérêt du Vietnam pour la F(f)rancophonie ? Pour le temps présent, la présence vietnamienne au sein de la Communauté francophone est une réalité et une chose acquise. Cependant, ce besoin va-t-il durer ? et comment ? Le dialogue interculturel que permet la Francophonie donne, certes, tout son sens à une participation active du Vietnam aux projets francophones dans la mondialisation. La volonté du Vietnam de préserver son identité nationale est par ailleurs évidente. Le troisième dialogue international à côté des dialogues mondial et régional à dominante économique et politique lui permet d'éviter un face à face trop déséquilibré avec la culture et la langue de la puissance dominante. L'engagement vietnamien dans la Francophonie est d'autant plus aisé que ses valeurs humanistes et celles de la Francophonie sont proches et que l'enjeu culturel et identitaire dans la mondialisation s'accentue de plus en plus en ce début du XXIè siècle.

Cependant, le troisième dialogue francophone ne peut s'affirmer à côté des deux autres dialogues sans que la Francophonie devienne réellement une puissance d'influence dans le monde. Pour y parvenir, elle doit se donner des moyens beaucoup plus importants et engager ses membres dans des projets, voire des combats communs. Aujourd'hui, ce stade n'est pas encore atteint. A titre d'exemple, les propositions du Vietnam sur la nécessité de construire,

en priorité, une Francophonie de progrès socio-économique n'ont jamais pu aboutir à de véritables changements ni à un engagement réel de la Communauté en ce sens.

La politique francophone reste, nous l'avons dit, encore ambiguë. Cette ambiguïté vient du fait qu'elle n'a pas été capable jusqu'à présent de répondre aux espoirs qu'elle suscite. Cela ne veut pas dire qu'elle n'a rien fait mais signifie plutôt qu'elle n'a pas assez fait pour atteindre le seuil de crédibilité. Ceci est particulièrement vrai au Vietnam. La Francophonie donne ici l'impression de faire le minimum. Son engagement dans le pays a diminué après le VIIè Sommet organisé à Hanoi. L'aspect visible de la Francophonie apporté par les programmes de f*rancophonie au quotidien et francophonie d'entreprise* a été rapidement annulé après la Conférence. Faute de continuité dans l'effort, la Francophonie a en particulier relâché ses coopérations en matière d'enseignement du et en français et ses ambitions au Vietnam restent à la fois faibles et floues.

La francophonie au Vietnam est donc encore peu visible ; néanmoins, elle existe. Son développement dépend maintenant très largement du poids et de la place que saura prendre la Communauté francophone dans la mondialisation en tant que pôle de diversité, de solidarité et de dialogue des cultures et **des efforts que déploieront en sa faveur tant la Francophonie que le Vietnam**.

Côté Francophonie, tout dépend d'un préalable stratégique qui est au cœur du débat sur l'élargissement souhaitable ou non de la Communauté.

Si l'élargissement de la Francophonie institutionnelle aux pays où le français n'est plus langue d'enseignement ou langue officielle n'est pas souhaité, alors il n'y a qu'à prévoir dans ces pays, et en particulier dans les pays de l'ex-Indochine, que des politiques linguistique et culturelle comparables à celle que la France développe dans les pays non francophones. Dans ce cas, très rapidement, il n'y restera plus qu'une francophonie résiduelle. Ce cas de figure n'est pas une simple hypothèse d'école. Il y a des voix qui s'élèvent en ce sens, renforcées d'ailleurs par le fait que la plupart des pays concernés ne font guère d'efforts pour la langue française et par le sentiment que l'élargissement à moyens constants réduit les coopérations avec chacun des pays.

Au contraire, si on considère que ces pays sont une chance pour la Francophonie dans la mondialisation dans la mesure où la Francophonie y est demandée au nom d'une vision humaniste du monde qui revendique la diversité, le dialogue des cultures et la solidarité

comme contrepoids à l'actuelle mondialisation libérale et marchande qui uniformise et menace des identités nationales, alors, il faut tout faire pour la développer afin que ces pays participent pleinement à l'aventure de la Francophonie, puissance d'influence.

Si, malgré l'environnement régional anglophone, la Francophonie s'affirme en Asie du sud-est, cela signifiera, au-delà de la langue, que le concept d'union culturelle et les valeurs de l'universalisme francophone ont un avenir et un sens dans la mondialisation. On peut donc affirmer que la Francophonie gagnera ou perdra la bataille de l'avenir dans ces pays.

C'est pour ces raisons qu'au Vietnam et plus largement en Asie du sud-est, le renforcement de la francophonie implique une stratégie appropriée de coopération, c'est le sens de ces propositions. Elles se situent à plusieurs niveaux.

La Francophonie est une idée neuve comme l'était il y a cinquante ans celle de l'Europe. Il faut, comme cela a été fait pour le projet européen, promouvoir et faire connaître le projet francophone et donc enseigner et étudier la Francophonie dans les universités vietnamiennes. La décision prise cette année de créer une chaire régionale Senghor de la Francophonie à l'Institut des Relations internationales d'Hanoi est de ce point de vue encourageante.

Un autre point important et de principe est à souligner. Les pays francophones bailleurs de fonds qui opèrent au Vietnam doivent mener des coopérations francophones exemplaires dont un des objectifs poursuivis parmi d'autres doit être linguistique. Dans un pays francophone, le français doit être promu au rang des langues de travail et de communication à côté de la langue nationale, et de l'anglais, si nécessaire. Il en est de même pour les coopérations techniques. Il s'agit non seulement de faire partager le français au plus grand nombre mais de faire connaître les valeurs et le rôle géopolitique de la Francophonie. Les partenaires francophones (agences, collectivités locales, entreprises, institutions, universités) doivent aussi mettre en œuvre dans leurs activités un volet culturel et linguistique permettant de former « un noyau" de Francophones et de gérer un sentiment d'appartenance francophone.

Une action de coopération éducative est indispensable tant pour l'apprentissage du français que pour la formation intellectuelle et professionnelle d'excellence. C'est aux coopérations francophones éducatives de former des Vietnamiens possédant le français langue seconde et non seulement le français langue étrangère, susceptibles de partager « la francophonie » à l'égal des autres Francophones, capables non seulement de communiquer en français mais de travailler dans cette langue et d'y pratiquer le dialogue des cultures. L'Organisation

internationale de la Francophonie n'a pas fixé de seuil minimum quant au nombre de Francophones dans les pays de la « Francophonie d'appel »[251]. Cependant il semble que le chiffre avancé par l'AUF lors du Sommet d'Hanoi de 5% de bacheliers francophones est réaliste. Cette formation au français langue seconde suppose non seulement la poursuite de l'enseignement bilingue du primaire au supérieur mais aussi son extension. L'absence d'une Charte du français et du multilinguisme de la Francophonie ne favorise guerre cette prise en considération de la place du français dans les pays de la Francophonie d'appel comme le Vietnam.

Mais, cette coopération éducative doit obligatoirement s'accompagner d'une coopération plus globale pour que la francophonie soit vivante dans la société. La francophonie économique et la francophonie au quotidien (mass médias, affichage, musique, cinéma, industries culturelles) sont les compagnons de route indissociables de la francophonie éducative.

Que devrait faire le Vietnam de son côté s'il veut être un membre actif de la Francophonie aux deux niveaux : gouvernemental et sociétal ?

Tout le monde sait que le support de la Francophonie est la langue française. La décolonisation appartient au passé. La langue française qui fut l'instrument d'une colonisation, puis, au centre du combat contre la métropole, est devenue l'instrument d'une nouvelle solidarité et d'une nouvelle liberté.

Les deux premiers dialogues internationaux aux niveaux mondial et régional du Vietnam se passent le plus souvent en anglais. Les engagements issus de ces dialogues voulus par le gouvernement depuis la politique de renouveau, le « Doi moi », poussent obligatoirement ses fonctionnaires, ses hommes d'affaires et ses cadres à apprendre et parler la langue de Shakespeare. Sans parler des jeunes, qui voient souvent l'anglais comme un outil indispensable pour leur carrière et sont séduits par le « rêve américain ».

Le Vietnam appartient à un continent où le nombre d'apprenants de français est le plus bas dans le monde (en moyenne 2 sur 100 apprenant le français dans le monde pour 49 en Afrique). Il est membre actif de l'ASEAN où la langue de travail et de communication est l'anglais. Si avec plus de 80 millions d'habitants, le Vietnam représente plus de 12% de la

---

[251] - Ce sont les pays francophones où le français n'est plus la langue de communication et d'enseignement.

population totale des pays francophones, il est aussi le pays francophone dont le taux de locuteurs de français est le plus faible dans la Communauté : environ 0,3 % seulement de la population francophone dans le monde[252] et beaucoup sont du troisième âge. Cette réalité résulte des vicissitudes de l'histoire depuis la décolonisation manquée en Indochine où le français a perdu son statut officiel. Actuellement, il n'y a pas encore de politique gouvernementale pour une répartition équilibrée de l'apprentissage des langues étrangères, dont le français. L'engouement à l'excès pour l'apprentissage de l'anglais met le Vietnam en porte à faux part rapport à la Francophonie. Il ne pourra participer pleinement à l'espace de coopération et de solidarité francophone que s'il met en œuvre une politique volontaire en faveur de l'usage de ce ciment du rassemblement francophone qu'est la langue française. Cela est vrai aussi pour les autres pays francophones de la péninsule indochinoise.

Evidemment, il est irréaliste de penser que le français sera parlé dans la rue et utilisé dans les administrations comme il l'est dans la plupart des pays africains francophones. Le vietnamien occupe et occupera toujours une place dominante et irremplaçable. Cependant qu'on le veuille ou non, il est temps que le Vietnam prenne conscience de la nécessité incontournable de former un nombre suffisant de Francophones rien que pour assurer sa pleine participation aux travaux et programmes de la Francophonie, mais aussi, pour pouvoir se nourrir du dialogue des cultures en Francophonie.

Pour ce faire, l'enseignement du et en français est indispensable et irremplaçable afin que les échanges entre la Francophonie et le Vietnam soient significatifs. La valorisation de la langue française dans la mondialisation va de pair avec celle du multilinguisme et inversement, le multilinguisme donne toute sa légitimité au renforcement de l'enseignement du français, « c*'est la chance des langues, du régional à l'international. Il donne aux grandes langues du dialogue interculturel un nouveau destin*. »[253]

On sait aussi, par expérience, que le multilinguisme est source d'enrichissement personnel, de liberté culturelle et d'ouverture. François Mitterrand disait aux Corses que « *celui qui s'enferme dans sa langue locale s'enferme dans sa pauvreté.* » En ce domaine, la Francophonie fait signe au monde car le multilinguisme y est naturel et généralisé dans la plus

---

[252] - Haut Conseil de la Francophonie, *La Francophonie dans le monde 2004 – 2005*, op. cit.

[253] - Michel GUILLOU - Groupe Phœnix, « Plate forme pour une politique multilatérale francophone », op. cit.

grande partie des pays membres, ce qui montre qu'il est accessible au plus grand nombre. Les résultats de mon enquête sur près de 450 jeunes francophones vietnamiens confirment cette thèse. La majorité des jeunes enquêtés (plus de 80%) pensent que le multilinguisme est non seulement indispensable mais faisable au Vietnam dans le contexte actuel d'intégration du Vietnam au monde.

Mais cet attachement à la langue française ne doit pas se faire en interdisant ou aux dépens de l'apprentissage de l'anglais considéré comme la langue la plus utile. Il s'agit de former des Vietnamiens francophones pouvant, s'ils le désirent, apprendre et parler anglais. C'est ce que permet l'enseignement bilingue (classes, filières) ; ce qui explique tout autant que la qualité de l'enseignement qui y est dispensé, son grand succès.

En complément aux classes bilingues, une des meilleures initiatives que pourrait prendre le Vietnam serait d'imposer dans les cursus primaire-secondaire l'apprentissage de deux langues étrangères. On peut alors raisonnablement penser que beaucoup de jeunes Vietnamiens choisiraient le français comme deuxième langue étrangère. Or, il apparaît d'ailleurs que cette décision est sur le point d'être prise.

Que faire encore de part et d'autres pour donner toute sa place à la francophonie dans la société vietnamienne ? La réponse est connue : développer la francophonie globale.

Plus que d'autres encore, le Vietnam a souhaité et souhaite que la nouvelle Francophonie, celle de la diversité, de la solidarité et du dialogue solidaire des cultures, devienne au plus vite une Communauté organisée de pays prenant en compte tous les champs de coopération pour peser dans la mondialisation et promouvoir le développement socio-économique de ses membres. Une composante est particulièrement importante pour le Vietnam : la coopération économique. C'est déjà ce qu'exprimait Madame Ton Nu Thi Ninh au Colloque « Affaires, Entreprises et Francophonie » en novembre 1994 à Ho Chi Minh ville : « *un des sine qua non du renforcement et de l'épanouissement de la francophonie au Vietnam, est la synergie à créer, entre l'espace économique francophone d'une part, et le réseau d'enseignement, de recherche et de formation ainsi que l'environnent médiatique et culturel francophone de*

l'autre. »[254] C'est ce virage qu'attend le Vietnam pour venir jouer un rôle moteur dans une francophonie utile, positionnée comme pôle de diversité et de progrès.

La Francophonie déçoit actuellement le Vietnam sur ce point car la construction d'un espace de progrès socio-économique ne fait pas encore partie de ses dossiers prioritaires. En plus, la tendance actuelle de mettre en avant le multipartisme en Francophonie comme le stipule la déclaration de Bamako, enfonce un clou de divergence.

Comme beaucoup de jeunes apprenants de français le réclament (voir supra : résultats de l'enquête auprès des étudiants vietnamiens), il appartient aussi à la Francophonie et au Vietnam de mobiliser les forces nécessaires pour «fabriquer la francophonie» et créer dans ces pays des foyers de rayonnement francophones, **des cœurs de francophonie vivante** (Maisons de la Francophonie, Complexes économiques et culturels francophones, Système éducatif bilingue, Télévisions-Radios-Presse francophones...).

L'action de coopération ne doit donc pas se limiter au milieu diplomatique et aux administrations. Il faut bâtir la francophonie des peuples, ce qui suppose que soient impliquées, en tant qu'acteurs et en réseau, toutes les composantes de la société civile : collectivités locales, entreprises, universités…

La promotion d'une Francophonie forte, utile et solidaire sera beaucoup plus significative si une citoyenneté francophone émerge. A côté des citoyennetés vietnamiennes nationale et régionale, une citoyenneté francophone faite des valeurs partagées pourrait être promue. Pour ce faire, des projets ambitieux en matière de coopération sont nécessaires. A titre d'images, des « Airbus » francophones sont à envisager au niveau du partenariat multinational francophone. Dans le secteur de l'éducation, des pistes sont ouvertes : lycées, universités, centres de recherche francophones. Il faudrait aussi faciliter la circulation des personnes entre les pays de la Communauté ainsi que celle des biens et des services culturels et impulser une coopération Sud-Sud francophone forte et innovante et sans commune mesure avec la réalité timide d'aujourd'hui.

Au Vietnam, la francophonie reste encore fragile. Malgré son renouveau depuis une dizaine d'années, elle risque un déclin rapide au nom de l'efficacité immédiate et d'arguments *a*

---

[254] - TON NU THI NINH, « La Francophonie au Vietnam », in *Affaires, Entreprises et Francophonie*, AUPELF-UREF, collection *Perspectives francophones*, Fleury, 1995

priori de bons sens. Les tendances actuelles qui consistent à progressivement substituer à l'enseignement du français langue seconde, un enseignement du français langue étrangère après l'anglais, sont les signes avant coureurs d'une marginalisation du français et c'est malheureusement la France qui va dans ce sens.

Un Observatoire permanent de la francophonie et du multilinguisme au Vietnam apparaît donc indispensable pour voir comment cette confrontation diversité-uniformité va évoluer et si le troisième dialogue, celui des cultures ira en s'imposant. Il faut savoir si oui ou non une francophonie nouvelle est en émergence.

La Francophonie comme une union géoculturelle fondée sur des valeurs propres, tout comme sa position dans la mondialisation et son rôle dans le dialogue interculturel, sont encore mal perçus au Vietnam. Cette lacune doit être comblée. Pour y arriver, la Francophonie doit se faire connaître davantage. Le déficit d'actualités francophones dans les mass médias ne favorise guerre la prise de conscience francophone. Il est temps aussi, il faut à nouveau le souligner avec force, de mettre en place des enseignements sur la Francophonie, notamment dans les filières de sciences politiques ou de Relations internationales.

Enfin, laissons le mot de la fin à M. Perez de Cuellar[255], ancien Secrétaire général de l'ONU :

«… *une langue exprime un esprit, une psychologie, une vision du monde. L'hégémonie de l'anglais entraîne forcément la domination intellectuelle et donc politique. D'où la polémique déclenchée par le projet de l'UNESCO d'une convention prônant la défense de l'identité culturelle. Les Américains y sont hostiles parce qu'ils savent bien que la diversité culturelle préserve la diversité politique. Regardez ce qui se passe avec l'espagnol. Cette langue dispose du vivier latino-américain qui, de plus, se trouve aux portes des Etats-Unis. Le résultat est là : pour la première fois de leur jeune histoire, les Etats-Unis connaissent sur leur propre territoire la concurrence d'une autre langue.* »

Je termine ma thèse avec une conviction : la Francophonie n'a un avenir que si elle est perçue par tous ses membres comme une forme de mondialisation humaniste et de progrès. Et c'est de plus en plus le cas. Mais pour se pérenniser, il lui faut se donner des moyens à la hauteur

---

255 - Perez DE CUELLAR, "*Il faut sauver le français à l'ONU*", propos recueillis par Charles Lambroschini, Le Figaro, 17/11/2003

des espoirs qu'elle suscite. Il lui faut aussi une politique ambitieuse d'enseignement du français, langue seconde dans un esprit à la fois de multilinguisme et de dialogue des cultures. Elle doit être un projet innovant partagé par tous ses membres et cogéré.

Elle ne peut se permettre de continuer à être doublement ambiguë. Ambiguë dans son message et le rôle qu'elle entend jouer dans le monde, ambiguë quand à sa volonté réelle de développer une francophonie offensive en Asie du sud-est et au Vietnam en particulier. Quant au Vietnam, il doit continuer à tout prix à résister aux sirènes de l'efficacité immédiate, aux démons de l'acculturation négative du modèle américain, garder son projet identitaire national. Pour cela, il a besoin de la Francophonie.

Le « rêve francophone » ne manque pas d'attrait, bien au contraire.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES ET FONDS DOCUMENTAIRES

La recherche documentaire s'est faite en France à travers les établissements principaux suivants :

Académie des sciences d'outremer (15, rue Lapérouse 75116, PARIS)

Fonds Georges Azambre, professeur d'histoire et de géographie aux lycées Albert Sarraut (Hanoi) et Chasseloup-Laubat (Saigon)

Ouvrages sur le Vietnam et l'Indochine

Bibliothèque de l'Université Lyon 3

Bibliothèque nationale de France (11, quai François Mauriac, 75013 Paris)

Ouvrages sur le Vietnam avant 1975

Missions étrangères de Paris (128, rue du Bac, 75007 Paris)

Annales et bulletins de la Société des MEP, (1886-1897)

Archives iconographiques sur l'Indochine

Articles publiés dans les *Echos*

Oeuvres des partants

Ouvrages sur l'Annam, la Cochinchine et le Tonkin,

Service historique de la Marine (Château de Vincennes, BP 2, 00300 ARMEES)

Ouvrages sur la conquête et la colonisation françaises (série GG)

LIVRES ET OUVRAGES

Académie des sciences d'Outre-Mer – Institut de l'Asie du sud-est et Association Nationale des anciens de l'Indochine*, Indochine, Alerte à l'histoire, Ni opprobre, Ni oubli*, Montligeon, 1985, 418 p.

Ambassade de France au Vietnam, *Les cahiers de la coopération française au Vietnam*, Hanoi, 2003

ARNAUD Serge, GUILLOU Michel, SALON Albert, *Les Défis de la Francophonie pour une mondialisation humaniste*, Alpharès, Paris 2002, 259 p.

AUF& Hachette-Edicef, *Dictionnaire Universel Francophone*, 2è édition, Paris, 1999

AUPELF-HACHETTE, *Dictionnaire universel francophone*, 1999

BARRAT Jacques et MOISEI Claudia, *Géopolitique de la Francophonie. Un nouveau souffle ?*, La documentation française, collection « Les études de la documentation française », n°5195, Paris, 2004, 160 p.

BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, 511 p.

BESANCON Pascale, *Une colonisation éducatrice ? : l'expérience indochinoise (1860-1945)*, l'Harmattan, Paris, 2002, 478 p.

BOUTROS-GHALI Boutros, *Emanciper la Francophonie*, L'Harmattan, Paris, 2002, 291 p.

BROCHEUX Pierre, HEMERRY Daniel, *Indochine, la colonisation ambiguë*, La découverte, Paris, 2001, 450 p.

CAMUS Albert, *Chroniques algériennes* 1939-1958, Gallimard, Paris, 2002, 212 p.

CIDEF-AFI, *Année internationale de la Francophonie 2004*, Bibliothèque nationale du Québec, Québec, 2004

COHEN Daniel, *La mondialisation et ses ennemis*, Grasset, Paris 2004, 263 p.

Collection *Etudes vietnamiennes* n° 133, Editions « The gioi", Hanoi, 1999

Collection *Études vietnamiennes* , n° 124, Éditions « The gioi", Hanoi, 1997

Collection *Etudes Vietnamiennes*, n°147, Editions « The gioi", Hanoi, 2003

Commissariat général de la langue française, *Dictionnaire des citations sur la langue française et sur la Francophonie,* Ed. Mermon, 1989

CONTE Arthur, *L'épopée coloniale de la France*, Librairie Plon, 1992, 546 p.

D'AINVAL Christiane, *Les belles heures de l'Indochine française*, Perrin, Paris, 2001, 308 p.

DANIEL Valérie, *La Francophonie au Vietnam*, Harmatttan, Paris, 1992, 141 p.

DELALANDE Philippe, *Le Vietnam face à l'avenir*, L'Harmattan, Paris, 2001, 228 p.

DENIAU Xavier, *La Francophonie*, Paris, 6è édition, PUF, collection « Que sais-je ? », 2003, n°2111, 126 p.

DESCOURS-GATIN Chantal, VILLIERS Hugues, *Guide de recherches sur le Vietnam*, L'Harmattan, Paris, 1983, 259 p.

DO DINH THACH*, L'homme de couleur*, Ed. Plon, Paris, 1939, p.37, cité in *Littératures de la péninsule indochinoise*, collection *Universités francophones*, Bernard HUE et ses collaborateurs, Ed. KARTHALA, Paris, 1998

DUONG PHU HIEP, VU VAN HA, *Toan cau hoa kinh te (Globalisation économique),* Hanoï, Maison d'éditions des sciences sociales, Hanoi, 2001

DUPE Cécile, *Pourquoi les Vietnamiens francophones s'attachent-ils à la langue française ?*, Mémoire de maîtrise de l'Université de Bordeaux 2, 1994

DURAND Charles, *La langue française : atout ou obstacle*, Presses universitaires du Mirail, Collection « Interlangues. Linguistique et didactique », Toulouse, 1999, 447 p.

FARANDJIS Stélio, *Philosophie de la Francophonie*, L'Harmattan, Collection « Les Cahiers de la Francophonie » n°7, Paris, 1999, 216 p.

Fondation Singer-Polignac - Conseil Franco-Britannique, *Francophonie et Commonwealth : Quelles missions d'avenir ?*, L'Harmattan, Paris 2003, 230 p.

FOURNIAU Charles, *Domination coloniale et résistance nationale : 1858-1914*, les Indes savantes 2002, Paris, 845 p.

GILDER Alfred, SALON Albert, *Alerte francophone, plaidoyer et moyens d'actions pour les générations futures*, Afarnaud Franel, Paris 2004, 222 p.

GUILLOU Michel (sous la direction), *Les Entretiens de la Francophonie 2001-2003. Pistes pour aller de l'avan*t, Alpharès, Paris, 2004, 221 p.

GUILLOU Michel, *Francophonie - Puissance, Le rêve francophone*, Ellipses, Paris, 2005 (sous presse)

GUILLOU Michel, *La Francophonie, nouvel enjeu mondial*, Hatier, Paris, 1993, 156 p.

GUILLOU Michel, PHAN-LABAYS Thi Hoai Trang, *Cours sur la géopolitique de la Francophonie*, L'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation - Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon, 2005

HAGEGE Claude, *Halte à la mort des langues*, Paris, Editions Odile Jacob, Collection « Poche », n°98, 2002, 384 p.

Haut Conseil de la Francophonie, *Asie et Francophonie*, Saint-Rémy-de-la-Vanne : Moulin du pont (MDP), collection « Les cahiers de la francophonie », Paris, 1997

Haut Conseil de la Francophonie, *Etat de la Francophonie dans le monde*, données 1997-1998, La documentation française, Paris, 1999

Haut Conseil de la Francophonie, *L'Etat de la Francophonie dans le monde, données 1999-2000*, La documentation française, Paris, 2000

HEDUY Philippe, *Histoire de l'Indochine* , Ed. Albin Michel, Paris, 1998, 472 p.

Hermès, n°40, *Francophonie et mondialisation* - Dominique WOLTON (sous la direction), Paris, Editions CNRS, 2004, 420 p.

HEYER Charles, *La vie quotidienne des Français en Indochine, 1860-1910*, Hachette Littérature, Paris, 1985, 298 p.

HUU NGOC, *Esquisse pour un portrait de la culture vietnamienne*, Editions en langues étrangères du Vietnam, Ed. « The gio », Hanoi, 1997, 590 p.

LANGLET Philippe et QUACH THANH TAM, *Introduction à l'histoire contemporaine du Viet Nam de la réunification au néocommunisme (1975 – 2001)*, Ed. Les Indes Savantes, Paris, 2001, 248 p.

LAUNAY, A. *Histoire de la Mission de la Cochinchine (1658-1823). Documents historiques*. Paris, Charles Douniol et Réteaux, Tequi successeurs, 3 vol. 16,5x25, 1923,1924,1925 (I: 1658-1728, 644p.; II: 1728-1771, 448p.; III: 1771-1823, 540p.). *Histoire de la Mission du Tonkin. Documents historiques*, Librairie Orientale Adrien Maisonneuve, 1927, 1 vol. (1658-1717, 600p.) Réédition à Paris, Les Indes Savantes, 2001.

LEGER Jean Marc, *La Francophonie : grand dessein, grande ambiguïté.*, Hurtubise HMH, Ville de LaSalle - Québec, 1987, 242 p.

LE VAN NUU, *Essai sur l'évolution de la langue annamite*, Qui nhon, 1941, p. 73 cité par VUONG TOAN, "Différents usages du français au Vietnam" in *Lettre du CAEF*, n°6(19) - 2000

NGUYEN AÏ QUOC (Hô Chi-Minh), *Le procès de la colonisation français*, Le Temps des Cerises, Pantin, 1999, 159 p.

NGUYEN HUU THO et DE PAULA Judith-Nina, *Synergies Vietnam*, Maison de l'Edition de l'Education (Vietnam), Hanoi, 2002, 127 p., tome 1

NGUYEN KHAC VIEN, *La Francophonie au Vietnam : Illusions – Perspectives* in *Etudes vietnamiennes* N° 124, 1997

NGUYEN KHAC VIEN, *Vietnam, une longue histoire*, Editions « The gioi », 2è édition revue et corrigée, Hanoi, 1993, 504 p.

NGUYEN NGOC TRAN, *Contribution à la francophonie à l'heure de la mondialisation*, Ed. Thê gioi, Hanoi, 2001, 265. p

NGUYEN THE ANH, *Monarchie et fait colonial au Vietnam 1875 – 1925. Le crépuscule d'un ordre traditionnel*, L'Harmattan, Paris, 1992, 311 p.

NGUYEN VAN KY, *La société vietnamienne face à la modernité*, L'Harmattan, Paris, 1995, 432 p.

OIF - Haut Conseil, *La Francophonie dans le monde 2004-2005*, Editions Larousse, Paris, 2005, 320 p.

OIF, *Plan stratégique décennal*, Xè Sommet de Ouagadougou, 2004

OIF-Conseil consultatif, *Diversité culturelle et Francophonie, dans l'espace francophone et à l'échelle mondiale,* première session de travail du Conseil consultatif de la Francophonie, les 19-20 janvier 2004, Paris

PAPIN Philippe, *Vietnam-Parcours d'une nation*, La documentation française, collection « Asie plurielle », 2003, 207 p.

PHAM QUYNH, *Quelques conférences à Paris mai-juillet 1922*, Hanoi, 1923, p. 126, cité par VUONG TOAN, "Différents usages du français au Vietnam" in *Lettre du CAEF*, n°6(19) - 2000

PHAN THI HOAI TRANG, *L'Etat de la Francophonie dans trois pays : Cambodge, Laos, Vietnam*, Rapport d'Etude, L'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation - Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon, 311 p.

ROZE Xavier, *Géopolitique de l'Indochine : la péninsule éclatée*, Economica, Paris, 2000, 132 p.

RUCSIO Alain, *Vivre au Vietnam*, Editions sociales – Notre temps/Monde, Paris, 1981, 348 p.

SENGHOR Léopold Sédar, *Liberté 3 : Négritude et Civilisation de l'Universel*, Editions du Seuil, Paris 1977, 670 p.

SENGHOR Léopold Sédar, *Liberté 5 – Le dialogue des cultures*, Editions du Seuil, Paris, 1993, 299 p.

STIGLITZ Joseph, *La grande désillusion*, Fayard, 2002, 324 p.

TABOULET Georges, *La geste française en Indochine*, Adrien-Maisonneuve, Paris, tome I, 1955, 424 p. ; tome II, 1956, 935 p.

TAGORE Rabindranath, *Lettres à un ami*, Traduction par Jane Droz-Viguié, Paris, 1931, p. 140, cité in *Littératures de la péninsule indochinoise*, collection Universités francophones, Bernard HUE et ses collaborateurs, Ed. KARTHALA, Paris, 1998

TRAISNEL Christophe, F*rancophonie, francophonisme, groupe d'aspiration et formes d'engagement*, Editions Panthéon Assas, Paris, 1998, 220 p.

TRAN DAN TIEN, *L'itinéraire de Ho Chi Minh jusqu'à 1945*, Ed. « The gioi », Hanoi, 1999, 102 p.

TRAN NGOC THEM, *Recherche sur l'identité de la culture vietnamienne* [version en français], Editionss « The gioi », Hanoi, 2003, 836 p.

TRINH VAN THAO, *L'école française en Indochine*, Karthala, Paris, 1995, 321 p.

TRINH VAN THAO, *Les compagnons de route de Ho Chi Minh*, Karthala, Paris, 2004, 318 p.

Vietnam 2002-2003 (version française), Ed. "The gioi", Hanoi, 2003, 177 p.

UNESCO, *Enseignement supérieur et développement en Asie du sud-est*, 1969, tome I, pp. 247-251 in JING GENG, *La francophonie comme instrument de la politique extérieure de la France : le cas de trois pays indochinois (le Vietnam, le Cambodge, le Laos)*, thèse de doctorat de science politique, Université Panthéon-Sorbonne (Paris), 2001

WENDT Alexander, *Social theory of international politics* [Théorie sociale de la politique internationale], Cambridge University Press, New York, 1999, 429 p.

WOLTON Dominique*, L'autre mondialisation*, Flammarion, 2003, 224 p.

THESES

GANTES Gilles de, Coloniaux, gouverneurs et ministres : l'influence des Français du Viêt-Nam sur l'évolution du pays à l'époque coloniale, 1902-1914, thèse de doctorat de l'histoire, Université Paris 7, 2 vol., 1994

JING GENG, La francophonie comme instrument de la politique extérieure de la France : le cas de trois pays indochinois (le Vietnam, le Cambodge, le Laos), thèse de doctorat de science politique, Université Panthéon-Sorbonne (Paris), 2001, 589 p.

TRAN DINH BINH, Enseignement du français et en français au Vietnam : approche diachronique et perspectives actuelles, Thèse de doctorat de linguistique, Université de Toulouse-Le-Mirail, 2001, 482 p.

TRINH VAN MINH, Statut de l'enseignement du français au Vietnam – Formation des enseignants du secondaire, Thèse de Doctorat de didactique des langues et des cultures, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris 3), 1994, 2 vol. , 527 p.

ARTICLES, DISCOURS, INTERVENTIONS

« Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles » (Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico, du 26 juillet au 6 août 1982), disponible sur : http://www.unesco.org/culture

« Les dictionnaires vietnamiens du XVIIè au XXIè siècle », texte tiré des archives des Missions étrangères de Paris, Paris, 2002

ABOU Sélim, « Le rôle de la francophonie dans la mondialisation plurielle », M. GUILLOU (dir.), *Les Entretiens de la Francophonie 2002-2003. Pistes pour aller de l'avant*, Ed. Alpharès, Paris, 2004

AFP, « Second souffle modeste pour l'usage du français au Vietnam » [en ligne], 15/10/2002, disponible sur http://perso.wanadoo.fr/patrick.guenin/cantho/infovn/franco90.htm

Agence canadienne de développement international, « Canada – Viet-Nam, sept ans de coopération au développement – Une perspective francophone, Montréal », septembre 1997 (document de l'Ambassade du Canada à Hanoi)

Agence canadienne de développement international, « Canadian Official Development Assistance to Vietnam » (Aide publique canadienne au développement du Vietnam), décembre 2000 (document de l'Ambassade du Canada à Hanoi)

Agence vietnamienne d'information, « Forum de l'emploi francophone » [en ligne], 8 avril 2005, disponible sur : http://www.vnagency.com.vn

Agence Vietnamienne d'Information, « Le Vietnam pour une Francophonie diversifiée, égale, solidaire et complémentaire » [en ligne], *Le Courrier du Vietnam*, le 21/10/2002, disponible sur : http://lecourrier.vnagency.com.vn

ALLAIRE Luc, « La francophonie a-t-elle un avenir au Vietnam ? », *Nouvelles CSQ*, novembre-décembre 2000

ATTAC, « La culture n'est pas une marchandise », document du Forum Culture, Forum social européen de Florence, le 8/11/2002

BAER Jean-Michel, « L'exception culturelle, une règle en quête de contenus », Les cahiers *En temps réel*, N° 11, octobre 2003, p. 26

BANDON Pierre, « Situation du français dans les trois Etats d'Indochine », in *Le français hors de France* , Albert VALDMAN, éd. Champion, Paris, 1979, 688 p.

BARBIEUX Bernard, « Plusieurs entreprises wallonnes ont déjà pris le risque du Vietnam » [en ligne], *La dernière heure*, 24 novembre 2002, disponible sur : www.perso.wanadoo.fr/patrick.guenin/cantho/infovn/wavn.htm

BATTISTELLA Dario, « Le retour de la guerre » [en ligne], *Questions internationales*, N°10, novembre-décembre 2004, La documentation française, 2004, disponible sur : http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/revues

BEAUDOIN Louise, « La diversité culturelle, un dossier universel », interview réalisée par Georges POIRIER, *France-Québec Magazine*, printemps 2004

BEAUDOIN Louise, «Vue d'Afrique, à quoi sert la Francophonie ? », *Le Devoir*, 24 novembre 2004

BOFF Léonardo, « Une éthique nouvelle pour le troisième millénaire », *Foi et Développement* No 291, février 2001, Paris

BRASPENNING Thierry, « Constructivisme et réflexivisme en théorie des relations internationales » [en ligne], *Annuaire français des relations internationales*, vol. 3, 2002, disponible sur : http://www.france.diplomatie.fr/cap/ressource/FD001435.pdf

CAILLOCE Laure, « Y a-t-il une vie après l'anglais ? », revue *Phosphore* , février 2004

CALVET Louis-Jean cité par Laure CAILLOCE, « Y a-t-il une vie après l'anglais ? », revue *Phosphore*, février 2004

CASSEN Bernard, " Non, la mondialisation n'est pas heureuse ", Le Monde, 24 août 2001

CASSEN Bernard, « La langue dollar », *Le Monde diplomatique*, mai 2000

CASSEN Bernard, « Un monde polyglotte pour échapper à la dictature de l'anglais », *Le Monde diplomatique*, janvier 2005, N° 610

CASSEN Bernard, ancien Président d'ATTAC (Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens), Directeur général du Monde diplomatique, « La Francophonie et les enjeux culturels de la mondialisation », Soirée-débat avec Bernard CASSEN du 22 mars 2000 au Cercle Gramsci, disponible sur http://www.cerclegramsci.org/archives/cassen2.htm

CASSEN Bernard, « Non, la mondialisation n'est pas heureuse », *Le Monde* du 20 août 2001

CERQUIGLINI Bruno, cité par Louis DUVERNOIS dans « Que veut la France ? » in www.voxlatina.com

COHEN Daniel « Mondialisation mère de toutes les frustrations » [en ligne], propos recueillis par Sabine DELANGLADE, 02/02/2004, disponible sur : http://livres.lexpress.fr

DAO VINH, « La Francophonie au Vietnam » [en ligne], acte du colloque « Francophonie au pluriel » organisé par « L'Année francophone internationale », Paris, 17 à 20 mai 2001, disponible sur : http://www.ulaval.ca/afi/colloques/colloque2001/actes/textes/vinh.htm (consulté le 29/12/2003)

DE CUELLAR Perez, « Il faut sauver le français à l'ONU », propos recueillis par Charles Lambroschini, Le Figaro, 17/11/2003

DE VILLEPIN Dominique, « Le droit, la force et la justice », allocution prononcée, jeudi 27 mars 2003 à l'Institut international d'études stratégiques de Londres. *Le Monde*, 28/03/2003

DELAVAL Denis, « Pourquoi et comment le Vietnam en est arrivé à alphabétiser et à romaniser l'idéogramme ? » [en ligne], disponible sur : http://www.fleur-blanche.org (consulté le 10/02/2003)

DIOUF Abdou, « La Francophonie à l'heure de la Mondialisation », discours inaugural aux *Troisièmes Entretiens de la Francophonie*, Lyon le 28 mai 2004

DIOUF Abdou, « Le pluralisme culturel, un projet politique », Le Monde, 23 mai 2003

DOAN QUAN TAN, « Le français et le vietnamien dans l'enseignement au Vietnam », allocution à l'occasion de l'inauguration en septembre 1953 du nouveau local du Comité de Saigon de l'Alliance française, Saigon, 1953

DUVERNOIS Louis, « Que veut la France ? Le dossier capital de la diversité linguistique et culturelle » [en ligne], disponible sur http://www.voxlatina.com

FARANDJIS Stélio, « Quelle mondialisation ? », IFRAMOND, 2004

FERGUSON Yale H. et ROSENAU James N., « De la superpuissance avant et après le 11 septembre 2001 : une perspective post internationale » [en ligne], *Etudes internationales* (sous la dir. D. BATTISTELLA), Volume 35, numéro 4, Décembre 2004, disponible sur : http://www.erudit.org/revue/ei/2004/v35/n4/010484ar.html

FMI, « La mondialisation : faut-il s'en réjouir ou la redouter ? » [en ligne], 12 avril 2000 disponible sur : http://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/fra/041200f.htm

GIELING Pierre, «Jeunes pousses et voix mûres : un regard sur la francophonie au Vietnam aujourd'hui » [en ligne], 2001 disponible sur www.chez-pierre.net

GUILLOU Michel - Groupe Phœnix, « Plate forme pour une politique multilatérale francophone », avril 2001

GUILLOU Michel, « La Francophonie, nouvel enjeu de la globalisation » (document de l'AUPELF-UREF pour le Sommet francophone de Hanoi), Hanoi, 1997

HADDAD Katia, « Identité francophone et identité libanaise », intervention aux *Troisièmes Entretiens de la Francophonie*, le 28 mai 2005

HOANG XUAN HAN, « Civilisation et culture », in RUSCIO Alain, *Vietnam, l'histoire, la terre et les hommes*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1989, pp. 61-64

HONG KY, « Le plus grand marché du Nord mis en chantier », *Le Courrier du Vietnam*, 6/10/2003

HUU NGOC, « L'identité nationale face à la mondialisation », *Le Courrier du Vietnam*, 07/09/2003

HUU NGOC, « La culture vietnamienne face à la mondialité » [en ligne], disponible sur : www.lecourrier.vnagency.com.vn (consulté le 19 novembre 2003)

HUU NGOC, « Le Vietnam contemporain : identité nationale, mondialisation et francophonie », intervention aux *Troisièmes Entretiens de la Francophonie*, Lyon le 28 mai 2004.

HUU NGOC, « Les dialogues interculturels du Vietnam » [en ligne], contribution à la *IIIè Conférence ministérielle sur la culture de la Francophonie*, les 14 et 15 juin 2001, disponible sur : http://www.confculture.francophonie.org

LE HA, « Les Vietnamiens sondent de nouveaux débouchés en Afrique » [en ligne], *Le Courrier du Vietnam*, 22/10/2002, disponible sur : http://lecourrier.vnagency.com.vn

MARTEL Angéline dans « La dynamique des langues : un champ de constructions à portée socio-politique » [en ligne], disponible sur : http://www.teluq.uquebec.ca/diverscite/SecEdito/edito2001_01.htm (consulté le 24 février 2005)

MIGNON Alfred, « Rien de ce qui est humain n'est étranger à la Francophonie » [en ligne], disponible sur : www.voxlatina.com

MINC Alain, « Mondialisation heureuse, je persiste et signe » - *Le Monde* du 17 août 2001

MORAVCSIK Andrew, « Taking Preferences Seriously : A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, 1997, vol. 51, 553 p.

NGUYEN NGOC TRAN, « Quelques problèmes posés aux parlements par la mondialisation marquée par la "nouvelle économie" », intervention à la 27è session de l'APF au Québec - juillet 2001

NGUYEN THE ANH, « France et Vietnam, les réalités d'un dialogue culturel de trois siècles », in *Affaires, Entreprises et Francophonie*, Collection *Universités francophones*, Ed. AUPELF-UREF-Edicef, Montréal, 1995, pp. 121-128

NGUYEN Thu Ha, « Parlements francophones : les membres exécutifs accueillis à Hué », *Le courrier du Vietnam*, 28 janvier 2005.

NGUYEN XUAN SANH, « Présence des lettres françaises au Vietnam et solidarité de la communauté de création francophone » – Intervention faite lors des Etats Généraux des Ecrivains Francophones – Paris, les 11, 12, 13 Décembre 1989

PAPIN Philippe, « Indochine-Vietnam – Colonisation, guerres et communisme », in *Les collections de l'histoire*, Paris, avril-juin 2004

PHAM QUANG NGHI, « Allocution d'ouverture » [en ligne*]*, *Séminaire régional sur la diversité culturelle – Hanoi (Vietnam)*, les 4 et 5 septembre 2003, disponible sur : http://agence.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/aif_seminaire_hanoi.pdf

PHAM QUYNH, « La question linguistique », *Nam phong*, 1931, p.5, cité par VUONG TOAN, "Différents usages du français au Vietnam" in *Lettre du CAEF*, n°6(19) - 2000

PHAN HUY DUONG in *La Croix*, du 15 octobre 1993

PHAN HUY DUONG, propos recueillis par Emmanuel DESLOUIS, « Entretien avec Phan Huy Duong » [en ligne], 14/09/1998 disponible sur : http://www.eurasie.net

PHAN THANH BINH, « Associer francophonie, culture et économie » [en ligne], *Le Courrier du Vietnam*, 01/09/2002 disponible sur : www.lecourrier.vnagency.com.vn

POUILLIEUTE Antoine, « Discours inaugural », *Cinquièmes Assises des acteurs de la coopération franco-vietnamienne*, Toulouse, le 13 octobre 2003

ROCHER Guy, «La mondialisation : un phénomène pluriel», in Daniel MERCURE (dir.), *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Presses de l'Université Laval et De Boeck-Wesmael, Québec, 2001, pp. 17-31

ROGER Patrick, « Le président du Sénat en visite au Vietnam », *Le monde*, 31/05/2003

SALAME Ghassan, Ministre libanais de la culture, « Discours d'ouverture » à la Conférence ministérielle de la Francophonie », Beyrouth, le 15 octobre 2002

SCHWARTZENBERG Emmanuel, « Les Etats-Unis s'attaquent à la diversité culturelle », Le Figaro, samedi 20-dimanche 21 septembre 2003

STENOU Katérina, « Le 21 mai 2003, Première Journée mondiale de la diversité culturelle », in *ONG, Témoins de la diversité culturelle : du concept à la mise en œuvre pour le dialogue et le développement*, disponible sur : http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001329/132939f.pdf

STETIE Salah, « La langue française », *Revue des deux mondes*, novembre-décembre 2001, pp. 21-26

TON NU THI NINH interviewée par Bert DE BELDER, « Le Vietnam face au défi de la globalisation » [en ligne*]*, 13/06/2001 disponible sur : http://www.ptb.be/international (site Internet du Parti du Travail de Belgique)

TON NU THI NINH, « La Francophonie au Vietnam », *Affaires, Entreprises et Francophonie*, AUPELF-UREF, Collection *Universités francophones*, 1995, p. 60

TONG KHIEM, « L'agriculture et les relations FAO-Vietnam-Sénégal », *Le Courrier du Vietnam Dimanche* N°2225, 6 mai 2001

TRUONG CHINH, « La culture vietnamienne d'hier et aujourd'hui » in *La nouvelle critique*, janvier 1954, cité in TRINH VAN MINH, *Statut de l'enseignement du français au Vietnam – Formation des enseignants du secondaire*, Thèse de Doctorat de didactique des langues et des cultures, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris 3), 1994

VALANTIN Christian, «Le pluralisme des cultures, un facteur puissant de paix pour l'avenir de l'humanité », Organisation internationale de la Francophonie, *Diversité culturelle et Francophonie, dans l'espace francophone et à l'échelle mondiale*, Paris, première session de travail du Conseil consultatif de la Francophonie, les 19-20 janvier 2004

VULSER Nicole (recueillis par), « La diversité culturelle ne doit pas être une excuse pour créer de nouvelles barrières », *Le Monde* , les 24-25 octobre 2004

WADBLED Martine, « Une approche du Vietnam : Les apports extérieurs dans la construction de l'identité vietnamienne » in *Vietnam, Laos, Cambodge*, revue *Passerelles*, N°14, Thionville : 1997

WOLTON Dominique, « Un atout pour l'autre mondialisation », revue Hermès N°40, CNRS Editions, Paris, 2004, pp. 360-378

YVAN-MORIN Jacques, « Mondialisation et bien commun » - Conférence donnée à l'Université Senghor d'Alexandrie, Alexandrie, le 10 février 2000

SITES D'INTERNET

Agence universitaire de la Francophonie : www.auf.org

Ambassade de France au Vietnam : www.ambafrance-vn.org

Artisans du monde : www.artisansdumonde.org/commerce-equitable.htm

EduFrance : www.edufrance.fr

Espace citoyen (Gouvernance & Démocratie-Conseils) www.espace-citoyen.net

Fonds Monétaire International : www.ifm.org

Journal du monde latin et de la Francophonie : www.voxlatina.com

Journal en ligne de l'Agence vietnamienne d'information : www.vnagency.com.vn

Journal en ligne du quotidien « Le courrier du Vietnam » : www.lecourrier.vnagency.com.vn

Ministère des affaires étrangères du Vietnam : www.mofa.gov.vn

Ministère français de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Rechercheet de : www.education.gouv.fr

Ministère français des Affaires Etrangères : www.france.diplomatie.fr

Organisation des Nations Unies au Vietnam : www.un.org.vn

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : www.unesco.org

Organisation internationale de la Francophonie : www.francophonie.org

Revue de la presse vietnamienne : www.hanoi-pressclub.com

Site public pour le développement international des entreprises françaises www.missioneco.org/vietnam/index.asp

Vietnam tourisme : www.vietnamtourisme.com

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES

Organismes francophones : l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), l'AIF (Agence intergouvernementale de la Francophonie) et l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie)

Ministère de l'Education et de la Formation du Vietnam

ANNEXES

I. Carte du Vietnam

II. Chronologie historique du Vietnam

III. Données générales sur le Vietnam 2004

IV. Charte de la Francophonie

V. Organigramme de l'Organisation internationale de la Francophonie

VI. Résolution du Forum culturel mondial sur la diversité culturelle et linguistique, Forum social mondial de Porto Alègre 2002

VII. Enquête sur la perception de la F(f)rancophonie auprès des étudiants et personnalités vietnamiens francophones : novembre et décembre 2004

1 – Questionnaire d'enquête auprès des jeunes étudiants vietnamiens.

2 – Page d'accueil du site Internet pour l'enquête auprès des jeunes étudiants vietnamiens.

3 – Guide d'entretien non directif auprès des personnalités et hauts cadres francophones.

I - CARTE DU VIETNAM

II – CHRONOLOGIE HISTORIQUE DU VIETNAM

500 000 av. J.-C : Première trace de dents et d'os d'archanthropiens.

VIe mill. av. J.-C : Civilisation bacsonienne (néolithique inférieur).

IIè mill. av. J.-C : Civilisation du bronze (ou de tambours de bronze). Epoque des rois Hung.

Ier mill. av. J.-C : Royaume de Van Lang.

207 av. J.-C : Fondation du royaume Au Lac.

111 av. J.-C : Annexion par l'Empire chinois (Han). Introduction du confucianisme et des idéogrammes.

40-43 : Révolte des sœurs Trung, héroïnes nationales. Défaite de la révolte. Début de l'administration directe chinoise et tentative de sinisation plus approfondie.

IIè : Introduction du bouddhisme par des moines et navigateurs indiens.

939 : Ngô Quyên met fin à la domination chinoise. Fondation de l'Etat Dai Viet (Grand Viet).

Xè siècle : Début des expéditions contre le Champa.

1075 : Premier concours littéraire.

XIè siècle : Résistance victorieuse vietnamienne contre une nouvelle invasion chinoise (dynastie Song).

XIè – XIIè siècles : Apogée du bouddhisme

XIIIè : Résistance victorieuse vietnamienne contre les Mongols, maîtres de la Chine. Dynastie vietnamienne des Trân.

1407 : Invasion et occupation par les empereurs chinois (dynastie Minh).

1418 – 1427 : Guerre de libération menée par Lê Loi et Nguyên Trai. Avènement de la dynastie des Lê.

1471 : Prise de Vijaya, capitale du royaume du Champa.

XVIè siècle : Arrivée des premiers Européens.

XVIIè siècle : Premières tentatives d'évangélisation.

XVII - XVIIIè siècles : Le pays est divisé entre les seigneurs Trinh, au Nord, et les seigneurs Nguyên, au Sud. Expansion dans le delta du Mékong.

1698 : Prise de Saigon.

1771 – 1802 : Insurrection paysanne des Tây Son. La courte dynastie Tây Son repousse les empereurs chinois (dynastie mandchoue).

1789 : Résistance victorieuse contre les Tsing.

1802 : Victoire sur les Tây Son de l'empereur Gia Long, premier souverain de la dynastie Nguyên. Réunification du pays.

1832 – 1861 : Persécutions sanglantes contre les chrétiens.

1858 : Attaque française contre Da Nang.

1860 – 1895 : Annexion du pays par les Français. Résistance nationale menée par les lettrés confucéens.

Fin XIXè siècle – 1925 : Résistance nationale menée par les lettrés modernistes.

1926 : Fondation par Nguyên Ai Quôc (Ho Chi Minh) du Thanh Nien, première organisation se réclamant du marxisme.

1927 : Fondation du *Viet Nam Quôc Dân Dang*, principal parti nationaliste.

1930 : Fondation par Nguyên Ai Quôc du *Parti communiste indochinoise*.

1939 – 1945 : Seconde guerre mondiale. Les Japonais dominent de fait l'Indochine, mais s'accommodent de la présence française.

9 mars 1945 : Coup de force japonais mettant fin à la domination française.

Août 1945 : Victoire du mouvement révolutionnaire Viet Minh.

2 septembre 1945 : Proclamation de l'indépendance. Naissance de la République démocratique du Vietnam.

1946 : Tentative de réconciliation franco-vietnamienne. Echec.

Novembre-

Décembre 1946 : Début de la guerre généralisée avec la France.

7 mai 1954 : Victoire vietnamienne à Dien Bien Phu.

20 juillet 1954 : Accords de Genève. Début de la partition du Vietnam au niveau du 17è parallèle.

1954 – 1960 : Consolidation de deux régimes vietnamiens, au Nord (socialiste) et au Sud (pro-américain).

1956 – 1959 : Guerre civile larvée au Sud. Début de la présence militaire active des Etats-Unis (conseillers militaires).

20 décembre 1960 : Fondation du *Front national de libération du Sud Vietnam*.

1960 – 1965 : Première phase de l'intervention militaire des Etats-Unis (« guerre spéciale»)

1965 – 1972 : Seconde phase. Présence massive des soldats américains au Sud, bombardements sur le Nord. Le Laos, puis le Cambodge, sont entraînés dans la guerre qui devient la guerre de l'Indochine.

27 janvier 1973 : Accords de Paris mettant fin à l'intervention directe des Etats-Unis.

Début 1975 : Effondrement du régime du Sud.

30 avril 1975 :Entrée des troupes révolutionnaires à Saigon. Fin de la guerre. Réunification.

1975-1978 : Incidents de frontière, puis guerre entre le Vietnam et le Cambodge (de Pol Pot). Tension croissante sino-vietnamienne.

2 juillet 1976 :Adoption officielle de l'appellation « République socialiste du Vietnam ».

Avril 1977 : Visite officielle de Pham Van Dong, Premier Ministre, en France.

20 septembre 1977 : Adhésion du Vietnam à l'ONU.

1978 : La tension sino-vietnamienne devient publique. Cessation de l'aide chinoise. Etat de guerre ouverte entre Cambodge et Vietnam.

27 juin 1978 : Adhésion du Vietnam au CAEM (Comecon).

Janvier 1979 : Intervention du Vietnam au Cambodge.

Février –mars 1979 : Guerre menée par la Chine sur le territoire vietnamien.

1982 : Départ des premiers contingents vietnamiens du Cambodge.

Fin 1986 : VIè congrès du PCV. Réorientation économique. Arrivée à la tête du pays de nouveaux dirigeants. Adoption de la politique de renouveau, le « Doi moi ».

1988 – 1989 : Accélération du processus de règlement de la question cambodgienne. Reprise des contacts entre la Chine et le Vietnam.

Février 1994 : Levée de l'embargo américain sur le Vietnam (1964-1994).

1995 : Rétablissement des relations diplomatiques du Vietnam avec les Etats-Unis.

Entrée à l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique).

Novembre 1997 : Tenue du VIIè Sommet de la Francophonie à Hanoi.

2000 : Signature de l'Accord commercial Vietnam - Etats-Unis.

Novembre 2000 : Visite du Président américain Bill Clinton au Vietnam.

Octobre 2004 : Tenue du Vè Sommet de l'Asia Europe Meeting (ASEM) à Hanoi.

III - DONNEES GENERALES SUR LE VIETNAM 2004-2005[256]

Drapeau

Nom officiel	République socialiste du Vietnam
Capitale	Hanoi
Superficie (km²)	331 114
Régime politique	Communisme
Chef d'Etat	Président Tran Duc Luong
Entrée en fonction : 24-09-1997	
Chef du gouvernement	Premier Ministre Phan Van Khai
Entrée en fonction : 25-09-1997	
Divisions administratives	61 provinces

[256] - PNUD au Vietnam, *Données de base sur le Vietnam (mars 2005)* [en ligne], disponibles sur : http://www.undp.org.vn/undp/fact/basev.htm

- CIDEF/AFI, *Année francophone internationale 2004*, Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Ethnies	54 (dont les *King* occupent 87%)
Langues officielles	Vietnamien
Autres langues	Français, khmer, cham, thaï, anglais, chinois
Monnaie	Dong (VND)
Principales religions	Bouddhisme (65%), christianisme (7%),

islam, animisme, autres

POPULATION

- Population (2004)	82 069 000
- Population urbaine/rurale (2003)	25,9%/74,1%
- Taux de croissance de la population (2003)	1,44%
- Densité (nombre de personnes/1 km²)	247,9%
- Moins de 15 ans	31,6%
- Plus de 65 ans	5,5%

ECONOMIE

- PIB/habitant (2003)	553,27%
- Taux de croissance du PIB (2003)	7,69%

- Taux de croissance moyen annuel

du PIB (1996-2003) 7,34%

- Composition du PIB (2003) Agriculture : 21,8% (2002)

Industrie : 40,1%

Services : 38,1 %

- Inflation (2003) 9,5%

- Endettement (% du PIB, fin 2002) 34,5%

- Principales exportations (2004) Pétrole brut (22%), produits textiles (17%), produits aquatiques (9%), , chaussures (10%), riz (4%), café (2%), autres (36%)

- Principales importations (2004) Machinerie (16%), produits pétroliers (11%), acier (8%), coton (7%), engrais (3%), véhicules (1%), équipements électroniques (1%), autres (47%)

- Principaux marchés d'exportation Etats-Unis (19%), Japon (13%), Chine (10%), Australie (6%), Singapour (5%), Allemagne (4%), Angleterre (4%), Taiwan (3%), France (2%), Pays-Bas (2%), autres (32%)

- Niveau de compétitivité

(sur 104 pays en 2004) 77

- Indice de développement du réseau

d'internet (sur 102 pays en 2004) 68

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Santé

- Espérance de vie (2002) : 69 ans

- Espérance de vie H/F (2002) : 66,7/71,4

- Nombre moyen d'enfants :

par femme (2002) 1,87 %

- Taux de nouveaux nés

malnutris(2002) : 26/1000

Education

- Alphabétisation[257] (2002) 91%

- Taux de scolarité au primaire (2002) 93,9%

- Taux de scolarité au collège (2002) 65%

- Taux de scolarité au lycée (2000) 38%

Pauvreté

- Taux de pauvreté

(selon le standard national, 2002) 12,9%

- Taux de pauvreté

[257] Définition : personnes ayant plus de 15 ans pouvant lire et écrire

(selon le standard international, 2002)	29%

Développement humain

- Indice de développement humain	
(sur 177 pays, 2003)	112
- Indice de développement de l'égalité	
des sexes (sur 144 pays, 2003)	87
- Indice général de pauvreté	
(sur 95 pays, 2003)	41

IV – LA CHARTE DE LA FRANCOPHONIE

VIIe Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage,

Hanoi (Vietnam), le 15 novembre 1997

Table des matières

Préambule

TITRE I: Des objectifs

Article 1: Objectifs

TITRE II : De l'organisation institutionnelle

Article 2: Des institutions et des opérateurs

Article 3: Du Sommet

Article 4: De la Conférence ministérielle

Article 5: Du Conseil permanent de la Francophonie

Article 6: Du Secrétariat général
Article 7: Des fonctions politiques du Secrétaire général
Article 8: Des fonctions du Secrétaire général en matière de coopération
Article 9: Du fonctionnement du Secrétariat général
Article 10: De l'Agence de la Francophonie
Article 11: Des États membres et des gouvernements participants
Article 12: Des membres associés
Article 13: Du siège
Article 14: De la conférence générale
Article 15: Du conseil d'administration
Article 16: De l'administrateur général, de son statut et de ses fonctions
Article 17: Des bureaux régionaux et de liaison

TITRE III : Dispositions diverses

Article 18: De la conférence des organisations internationales non gouvernementales
Article 19: De la langue de travail
Article 20: De l'interprétation de la charte
Article 21: De la révision de la Charte et de ses annexes

Annexes

Annexe 1: Les fonctions de l'agence

Annexe 2: Les opérateurs directs et reconnus du sommet

L'AIPLF

Annexe 3: Présence du Secrétaire général, de l'administrateur général et des autres opérateurs directs et reconnus aux instances de la Francophonie et au Conseil d'administration de l'Agence

Annexe 4: Modalités de fonctionnement de la Conférence ministérielle

Annexe 5: Modalités de fonctionnement du Conseil permanent

Annexe 6: Modalités de fonctionnement de la Conférence générale de l'Agence de la Francophonie

Annexe 7: Modalités de fonctionnement du Conseil d'administration de l'Agence de la Francophonie, de sa commission des programmes et de sa commission administrative et financière

Modifications administratives requises

Le Secrétaire général de la Francophonie
L'administrateur général

Mesures transitoires

PRÉAMBULE

À l'aube du XXIe siècle, le monde connaît de profonds bouleversements politiques, économiques, technologiques et culturels. Pour rester présente et utile, la Francophonie doit s'adapter à cette mutation historique.

En adoptant à Cotonou un projet francophone pour le temps présent et le siècle à venir, les chefs d'État et de gouvernement ont orienté la Francophonie vers le futur, sans renier un passé qui constitue le socle sur lequel va se construire une Francophonie nouvelle. Cette histoire grâce à laquelle le monde qui partage la langue française existe et se développe, on la doit à celles et à ceux, nombreux, militantes et militants infatigables de la cause francophone ; on la doit à ces multiples organisations privées et publiques qui, depuis de très nombreuses décennies œuvrent pour le rayonnement de la langue française et le dialogue des cultures. On la doit à l'Agence de coopération culturelle et technique, seule organisation intergouvernementale de la Francophonie qui, depuis 1970, conduit une action multilatérale originale. Voilà pourquoi elle devient l'Agence de la Francophonie.

À Cotonou, en décembre 1995, le moment était venu de donner à la Francophonie sa pleine dimension politique. Le contexte mondial le demande, le progrès technologique le sollicite. Le développement de la démocratie dans tous les pays le rend indispensable, la solidarité entre les peuples francophones l'exige. C'est par le développement et l'essor économique des pays francophones que la Francophonie s'imposera dans le monde. Les objectifs que poursuit le projet francophone devraient le permettre.

C'est pourquoi, à Cotonou, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé d'élire à Hanoi, en 1997, un Secrétaire général qui sera la clé de voûte du système institutionnel francophone. Aussi, fallait-il donner à ce cadre institutionnel le support juridique qui manque aux instances issues des Sommets. La Charte de l'Agence, qui devient la Charte de la Francophonie, fournit, selon le vœu des chefs d'État et de gouvernement, cette base légale. La Charte doit donc être révisée pour que se pérennise l'idéal francophone, celui de la liberté et des droits de l'homme, celui de la justice et de la solidarité, celui de la démocratie, du développement et du progrès.

TITRE I : DES OBJECTIFS

ARTICLE 1 : OBJECTIFS

La Francophonie, consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et souhaitant les utiliser au service de la paix, de la coopération et du développement, a pour objectifs d'aider : à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention des conflits et au soutien à l'État de droit et aux droits de l'homme ; à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations ; au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle ; au renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies.

La Francophonie respecte la souveraineté des États, leurs langues et leurs cultures. Elle observe la plus stricte neutralité dans les questions de politique intérieure.

Les institutions de la présente Charte concourent, pour ce qui les concerne, à la réalisation de ces objectifs et au respect de ces principes.

L'Agence de coopération culturelle et technique, créée par la Convention de Niamey du 20 mars 1970, est l'Agence de la Francophonie.

Sa Charte, telle qu'amendée ci-dessous, constitue le support juridique des instances et organes de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage. Elle est la Charte de la Francophonie.

TITRE II : DE L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

ARTICLE 2 : DES INSTITUTIONS ET DES OPÉRATEURS

Les institutions de la Francophonie sont :

Les instances de la Francophonie :

La Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, ci-après appelée le " Sommet " ;

La Conférence ministérielle de la Francophonie, ci-après appelée " Conférence ministérielle " ;

Le Conseil permanent de la Francophonie, ci-après appelé " Conseil permanent ", présidé par le Secrétaire général de la Francophonie.

Le Secrétariat général de la Francophonie.

L'Agence de la Francophonie est l'unique organisation intergouvernementale de la Francophonie. Elle est l'opérateur principal des programmes décidés par le Sommet.

L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) est l'Assemblée consultative de la Francophonie.

Les opérateurs directs et reconnus du Sommet, dont la liste est donnée en annexe, concourent dans les domaines de leurs compétences aux objectifs de la Francophonie tels que définis dans la présente Charte.

ARTICLE 3 : DU SOMMET

Le Sommet, instance suprême de la Francophonie, se réunit tous les deux ans. Il est présidé par le chef d'État ou de gouvernement du pays hôte du Sommet jusqu'au Sommet suivant. Il définit les orientations de la Francophonie de manière à assurer son rayonnement dans le monde et à en satisfaire les objectifs. Il adopte toute résolution qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement et au rayonnement de la Francophonie. Il élit le secrétaire général de la Francophonie, conformément aux dispositions de l'article 6 de la présente Charte. Le Secrétaire général lui rend compte de l'exécution de son mandat, tant dans le domaine politique que dans celui de la coopération multilatérale francophone.

La présence au Sommet du Secrétaire général, de l'administrateur général et des autres opérateurs directs et reconnus par les instances est traitée en annexe 3.

ARTICLE 4 : DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

La Conférence ministérielle se compose de tous les membres du Sommet. Chaque membre est représenté par le Ministre des Affaires étrangères ou le Ministre chargé de la Francophonie, ou son délégué. Le Secrétaire général de la Francophonie siège de droit à la Conférence ministérielle, sans prendre part au vote. La Conférence ministérielle siège comme Conférence du Sommet et Conférence générale de l'Agence.

La Conférence ministérielle prépare le Sommet. Elle veille à l'exécution des décisions arrêtées par le Sommet et prend toutes initiatives en découlant. Elle adopte les rapports financiers et

examine les prévisions budgétaires de l'Agence et des opérateurs directs reconnus par les Sommets, ainsi que les grands axes de l'action multilatérale francophone.

Elle se prononce sur l'affectation et l'exécution du Fonds multilatéral unique (FMU), visé aux articles 5 et 8.

La Conférence ministérielle nomme le commissaire aux comptes du Fonds multilatéral unique. Sur saisine d'un État membre ou d'un gouvernement participant, la Conférence ministérielle demande au Secrétaire général de fournir toute information concernant l'utilisation du fonds. La Conférence ministérielle définit les conditions dans lesquelles sont désignés les commissaires aux comptes des opérateurs ainsi que les conditions de contrôle de l'utilisation des fonds de ces opérateurs ; elle définit également les conditions dans lesquelles les commissaires aux comptes des opérateurs sont appelés à coopérer avec le commissaire aux comptes du Fonds multilatéral unique (FMU). La Conférence ministérielle, agissant comme Conférence générale, nomme l'administrateur général de l'Agence de la Francophonie sur proposition du Secrétaire général. La Conférence ministérielle, agissant comme Conférence générale, peut décider de déplacer le siège de l'Agence.

La Conférence ministérielle recommande au Sommet l'admission de nouveaux membres et de nouveaux membres associés ainsi que la nature de leurs droits et obligations. Les modalités de fonctionnement de la Conférence ministérielle font l'objet de l'annexe 4 de la présente Charte.

ARTICLE 5 : DU CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE

Le Conseil permanent est l'instance chargée de la préparation et du suivi du Sommet, sous l'autorité de la Conférence ministérielle. Le Conseil permanent est composé des représentants personnels dûment accrédités par les chefs d'État ou de gouvernement membres du Sommet.

Les représentants personnels sont seuls habilités à siéger sauf situation exceptionnelle, auquel cas ils en informent le président du Conseil permanent. Le Conseil permanent est présidé par

le Secrétaire général de la Francophonie. Il se prononce sur ses propositions et le soutient dans l'exercice de ses fonctions. Le Conseil permanent de la Francophonie a pour missions :

de veiller à l'exécution des décisions prises par la Conférence ministérielle ;

d'arrêter les décisions d'affectation du Fonds multilatéral unique (FMU) et d'en examiner l'exécution ;

d'examiner et d'adopter l'ordre du jour provisoire des réunions de la Conférence ministérielle ;

d'exercer son rôle d'animateur, de coordonnateur et d'arbitre, tant en ce qui concerne le volet politique et le volet économique que le volet coopération. Il dispose à cet effet de trois commissions : politique, économique et de coopération. Ces commissions sont présidées par un représentant d'un État ou d'un gouvernement membre, qu'il désigne sur proposition de ladite commission ;

d'examiner et d'approuver les projets ;

de procéder aux évaluations des programmes des opérateurs ;

d'exercer toute autre fonction que lui confie la Conférence ministérielle.

En tant que de besoin, le Secrétaire général réunit le Conseil permanent tel qu'il a été formé par le Sommet. Les modalités de fonctionnement du Conseil permanent sont fixées en annexe 5.

ARTICLE 6 : DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Il est créé un Secrétariat général de la Francophonie. Le Secrétariat général est placé sous l'autorité du Secrétaire général.

Le Secrétaire général de la Francophonie est élu pour quatre ans par les chefs d'État et de gouvernement. Son mandat peut être renouvelé. Il est placé sous l'autorité des instances, c'est-à-dire le Sommet, la Conférence ministérielle et le Conseil permanent de la Francophonie. Il est le plus haut responsable de l'Agence de la Francophonie.

Il est responsable du Secrétariat de toutes les instances de la Francophonie, aux sessions desquelles il assiste.

Il est le président exécutif du Conseil permanent, dont il prépare l'ordre du jour. Il ne prend pas part au vote. Il veille à la mise en œuvre des mesures adoptées. Il en rend compte.

Le statut du Secrétaire général a un caractère international. Le Secrétaire général ne demande ni ne reçoit d'instructions ou d'émoluments d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure.

Le Secrétaire général signe les accords internationaux. Il délègue, en principe, cette fonction à l'administrateur général pour les accords de coopération dans les domaines de compétence de l'Agence. En cas d'empêchement, le président de la Conférence ministérielle exerce cette attribution pour les accords internationaux autres que ceux de coopération.

ARTICLE 7 : DES FONCTIONS POLITIQUES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général est le porte-parole politique et le représentant officiel de la Francophonie au niveau international. Il exerce ses prérogatives dans le respect de celles du président en exercice du Sommet et du président de la Conférence ministérielle.

En cas d'urgence, le Secrétaire général saisit le Conseil permanent et, compte tenu de la gravité des événements, le président de la Conférence ministérielle, des situations de crise ou de conflit dans lesquelles des membres peuvent être ou sont impliqués. Il propose les mesures spécifiques pour leur prévention, éventuellement en collaboration avec d'autres organisations internationales.

Les instances de la Francophonie donnent au Secrétaire général des délégations générales de pouvoirs qui découlent de son statut et qui sont liées aux exigences de sa fonction. Notamment, le Secrétaire général décide de l'envoi de missions exploratoires. Il propose au CPF l'envoi de missions d'observation d'élections. Il en rend compte.

Le Secrétaire général fait rapport au Sommet de l'exécution de son mandat, conformément aux dispositions de l'article 3.

ARTICLE 8 : DES FONCTIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN MATIÈRE DE COOPÉRATION

Le Secrétaire général propose aux instances, conformément aux orientations du Sommet, les axes prioritaires de l'action francophone multilatérale. Il le fait en concertation avec l'administrateur général de l'Agence et avec les opérateurs directs et reconnus.

Il propose la répartition du Fonds multilatéral unique et il ordonne les décisions budgétaires et financières qui y sont relatives. Il les transmet à l'administrateur général, dont il est traité à l'article 16.

Le Secrétaire général est responsable de l'animation de la coopération multilatérale francophone financée par le FMU.

À ce titre, il évalue l'action de coopération intergouvernementale francophone, telle que décidée. Il veille à l'harmonisation des programmes et des actions de l'ensemble des opérateurs. À cette fin, il préside un conseil de coopération qui réunit l'Agence et les

opérateurs directs reconnus par le Sommet. Il exerce ces fonctions avec impartialité, objectivité et équité.

Le Secrétaire général fait rapport au Sommet de l'exécution de son mandat, conformément aux dispositions de l'article 3.

ARTICLE 9 : DU FONCTIONNEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétaire général est responsable de l'administration et du budget du Secrétariat général. Il nomme le personnel de son cabinet et désigne le personnel de ses services. La gestion, y compris celle d'ordre budgétaire du personnel du cabinet, est placée sous l'autorité du Secrétaire général.

Les services du Secrétariat général sont composés d'agents qui peuvent provenir soit de personnel déjà en service à l'Agence, soit de personnel mis à disposition par les États membres, soit de personnel autre, recruté par l'Agence à la demande du Secrétaire général. Le Statut et règlement du personnel de l'Agence s'applique à tous ces agents. Leur situation administrative et budgétaire est suivie et gérée par l'Agence.

ARTICLE 10 : DE L'AGENCE DE LA FRANCOPHONIE

L'Agence de la Francophonie est l'opérateur principal des programmes de coopération culturelle, scientifique, technique, économique et juridique décidés par le Sommet. Elle est également le siège juridique du Secrétariat général et lui sert de soutien administratif.

L'Agence remplit toutes tâches d'étude, d'information, de coordination et d'action. Elle est habilitée à faire tout acte nécessaire à la poursuite de ses objectifs.

Elle contribue au développement de la langue française et à la promotion des langues et des cultures partenaires. Elle encourage la connaissance mutuelle entre les peuples et la Francophonie et favorise le dialogue des cultures et des civilisations. À ce titre, elle est un lieu d'échange et de concertation.

Elle soutient les politiques d'éducation, d'enseignement et de formation technique et professionnelle des États membres. Elle encourage l'utilisation des nouvelles technologies de communication à des fins de développement, notamment en ce qui concerne la formation à distance. Elle appuie les États membres dans leurs efforts pour la construction et l'approfondissement de l'État de droit et de la démocratie. Elle développe ses programmes dans un cadre multilatéral, en vue du développement, du progrès et de l'essor économique.

Pour la poursuite de ses objectifs, elle remplit les fonctions énumérées en annexe 1.

L'Agence collabore avec les diverses organisations internationales et régionales sur la base des principes et des formes de coopération multilatérale reconnus.

Elle est dirigée par un administrateur général.

Elle peut recevoir des dons, legs et subventions des gouvernements, des institutions publiques ou privées ou des particuliers.

ARTICLE 11 : DES ÉTATS MEMBRES ET DES GOUVERNEMENTS PARTICIPANTS

Les États parties à la Convention de Niamey sont membres de l'Agence.

Tout État qui n'est pas devenu partie à la Convention dans les conditions prévues aux articles 4 et 5 de celle-ci peut devenir membre de l'Agence, s'il a été admis à participer au Sommet et agréé en qualité de membre par la Conférence ministérielle, agissant comme Conférence générale de l'Agence.

Dans le plein respect de la souveraineté et de la compétence internationale des États membres, tout gouvernement peut être admis comme gouvernement participant aux institutions, aux activités et aux programmes de l'Agence, sous réserve de l'approbation de l'État membre dont relève le territoire sur lequel le gouvernement participant concerné exerce son autorité, et selon les modalités convenues entre ce gouvernement et celui de l'État membre.

Tout gouvernement membre de l'Agence peut s'en retirer en dénonçant la Convention de Niamey dans les conditions fixées à l'article 9 de celle-ci.

De même, tout membre peut se retirer de l'Agence en avisant le gouvernement du pays qui a accueilli la Conférence constitutive ou le gouvernement du pays où est fixé le siège de l'Agence, au moins six mois avant la plus proche réunion de la Conférence générale. Le retrait prend effet à l'expiration du délai de six mois suivant cette notification.

Toutefois, le membre concerné demeure tenu d'acquitter le montant total des contributions dont il est redevable.

ARTICLE 12 : DES MEMBRES ASSOCIÉS

Tout gouvernement d'un État qui n'est pas partie à la Convention peut, sur sa demande, être admis par la Conférence générale en qualité de membre associé.

Tout État qui souhaiterait s'associer à certaines activités de l'Agence peut conclure avec celle-ci un accord fixant les modalités de sa participation aux dites activités.

La nature et l'étendue des droits et des obligations des membres associés sont déterminées par la présente Charte et les textes adoptés par le Sommet.

ARTICLE 13 : DU SIÈGE

Le siège de l'Agence est fixé à Paris. Il peut être déplacé dans les conditions fixées à l'article 4.

L'Agence est réputée dissoute et liquidée :

soit si toutes les parties à la Convention sauf une ont dénoncé celle-ci ;

soit si la Conférence générale décide de dissoudre l'Agence, en suite de quoi l'Agence n'est réputée avoir d'existence qu'aux fins de sa liquidation.

En cas de dissolution de l'Agence, ses affaires sont liquidées par des liquidateurs, nommés conformément à l'article 14, qui procéderont à la réalisation de l'actif de l'Agence et à l'extinction de son passif. Le solde actif ou passif sera réparti au prorata des cotisations respectives.

ARTICLE 14 : DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

La Conférence générale est composée de tous les membres de l'Agence. La Conférence générale oriente l'activité de l'Agence, approuve son programme de travail et d'organisation tel que présenté par l'administrateur général.

Elle nomme l'administrateur général sur proposition du Secrétaire général et examine son projet de contrat.

Elle crée tout organe subsidiaire nécessaire au bon fonctionnement de l'Agence.

Elle contrôle la politique financière, examine et approuve l'arrêté des comptes, le budget et le règlement financier. Elle fixe les barèmes des contributions statutaires et nomme le commissaire aux comptes. Elle nomme les liquidateurs. Elle prend toutes les mesures propres à la réalisation des buts de l'Agence.

Elle se prononce sur l'admission de nouveaux membres à l'Agence, en application de l'article 11.

Les modalités de fonctionnement de la Conférence générale sont fixées en annexe 6.

ARTICLE 15 : DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil permanent de la Francophonie est le Conseil d'administration de l'Agence. En tant que tel, il est composé, par dérogation à l'article 5, des représentants personnels dûment accrédités des chefs d'Etat ou de gouvernement membres de l'Agence.

Le président propose l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration est l'organe exécutif de la Conférence générale. Il rend compte à celle-ci du fonctionnement de l'Agence, du développement de ses programmes et du résultat

de ses missions, ainsi que de l'utilisation de ses ressources budgétaires, conformément aux décisions de la Conférence générale.

Il arrête toute décision utile au bon fonctionnement de l'Agence et a pour principales fonctions :

de veiller à l'exécution des décisions prises par la Conférence générale et à la conduite de l'activité de l'Agence, conformément à ces décisions ;

d'étudier le programme de travail de l'Agence et de faire des recommandations appropriées à son sujet à la Conférence générale ;

d'examiner les rapports financiers et les prévisions budgétaires de l'Agence ;

de donner avis à la Conférence générale sur les orientations des politiques générales de l'Agence et sur sa politique financière.

Il nomme le contrôleur financier de l'Agence.

Il arrête toute décision utile au bon fonctionnement de l'Agence.

Il crée, en son sein, une commission des programmes et une commission administrative et financière.

Les modalités de réunion ainsi que les procédures de travail et d'adoption des décisions du Conseil et de ses commissions sont fixées en annexe 7.

ARTICLE 16 : DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL, DE SON STATUT ET DE SES FONCTIONS

Conformément aux dispositions des articles 4 et 10, l'administration générale de l'Agence est placée sous l'autorité d'un administrateur général.

L'administrateur général est nommé pour quatre ans par la Conférence ministérielle, agissant comme Conférence générale, sur proposition du Secrétaire général. Son mandat peut être renouvelé.

Le statut de l'administrateur général et du personnel a un caractère international. Ils ne demandent ni ne reçoivent d'instructions ou d'émoluments d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure. Ils s'abstiennent de tout acte de nature à compromettre leur statut de fonctionnaire international.

L'administrateur général propose au Conseil d'administration les programmes de l'Agence en tant qu'opérateur principal du Sommet. Il est responsable de leur exécution. Il prépare les rapports budgétaires et les rapports financiers de l'Agence, qu'il présente à l'approbation des instances.

L'administrateur général participe de plein droit, avec voix consultative, aux travaux de la Conférence générale et du Conseil d'administration de l'Agence. Il prépare les décisions et assure leur exécution. Il en rend compte aux instances.

L'administrateur général assume la responsabilité, la direction et la gestion du personnel administratif et technique nécessaire au fonctionnement de l'Agence. À cette fin, il nomme et gère le personnel de l'Agence, conformément au plan d'organisation approuvé par la Conférence générale, en respectant le règlement financier ; le statut du personnel est soumis à la Conférence générale pour approbation. Il est tenu compte, dans l'attribution des postes, de la composition géographique de l'Agence.

Sous l'autorité du Conseil permanent et de son président, l'administrateur général prépare la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING).

De même, l'administrateur général est chargé de l'organisation et du suivi des conférences ministérielles sectorielles décidées par le Sommet et confiées à l'Agence.

L'administrateur général veille à ce que les ordres de paiement du Secrétaire général prévus à l'article 8 soient exécutés.

Chaque État ou gouvernement désigne un correspondant national ou une commission nationale comme interlocuteur de l'administrateur général.

ARTICLE 17 : DES BUREAUX RÉGIONAUX ET DE LIAISON

Les bureaux de l'Agence de la Francophonie à vocation politique (Bruxelles, Genève et New York) relèvent du Secrétariat général et les autres bureaux, de l'Administration générale.

La Conférence ministérielle pourra établir de nouveaux bureaux dans les diverses régions géographiques représentées au sein de l'Agence et auprès d'institutions internationales. Elle décide du lieu, de la composition, des fonctions et du mode de financement de ces bureaux ainsi que du rattachement de chacun d'entre eux au Secrétariat général ou à l'Administration générale selon sa mission.

La Conférence ministérielle veille à l'harmonisation des implantations des opérateurs.

TITRE III : DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 18 : DE LA CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

Tous les deux ans, le Secrétaire général de la Francophonie convoque une conférence des organisations internationales non gouvernementales, conformément aux conditions, principes et modalités définis dans les directives adoptées par la Conférence ministérielle, sur proposition du Conseil permanent.

Il en confie la préparation à l'administrateur général.

Cette conférence est destinée à :

informer les organisations internationales non gouvernementales francophones sur les orientations et la programmation arrêtées par le Sommet ;

identifier les organisations susceptibles d'apporter une contribution concrète et efficace à la mise en œuvre des programmes de la Francophonie ;

mener des consultations en vue d'obtenir des avis et suggestions concernant les grandes lignes de la programmation ;

favoriser la coopération entre les organisations ayant des intérêts communs.

Un comité de suivi, issu de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales et composé d'un maximum de cinq représentants, a pour fonction d'assurer la liaison avec le Secrétaire général ou l'administrateur général, selon leurs compétences, dans l'intervalle des réunions de la Conférence.

ARTICLE 19 : DE LA LANGUE DE TRAVAIL

La langue de travail de toutes les institutions de la Francophonie, de l'Agence et de tous ses organes est le français.

ARTICLE 20 : DE L'INTERPRÉTATION DE LA CHARTE

Toute décision relative à l'interprétation de la présente Charte est prise par la Conférence ministérielle, agissant comme Conférence générale de l'Agence, conformément aux dispositions de l'article 4.

ARTICLE 21 : DE LA RÉVISION DE LA CHARTE ET DE SES ANNEXES

La Conférence ministérielle, agissant comme Conférence générale, a compétence pour amender la présente Charte et ses annexes, qui en font partie intégrante.

Le gouvernement de l'État qui exerce la présidence du Sommet, ou celui qui a accueilli la Conférence constitutive, ou celui sur le territoire duquel est fixé le siège de l'Agence, notifie à tous les membres ainsi qu'au Secrétaire général toute révision apportée à la présente Charte.

IV – ORGANIGRAMME DE LA FRANCOPHONIE

La structure

V – RESOLUTION SUR LA DIVERSITE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE DU FORUM CULTUREL MONDIAL

(FORUM SOCIAL MONDIAL DE PORTO ALEGRE 2002,

les 1er, 2, 3 février 2002)

Maison de la culture de Porto Alegre

Porto Alègre 1er, 2, 3 et 4 février 2002

RESOLUTIONS

HALTE A LA FATALITE DU BUSINESS !

L'eau du puits est à qui a soif.

Le vent des branches, à qui cherche le frais.

De même, nos langages, nos légendes,

Nos images, nos rêves, nos arts,

Ne peuvent AVOIR UN PRIX

Puisqu'ils SONT LE PRIX DE LA VIE

Au Autre monde est possible

A condition que ces trésors

Echappent aux marchands.

Attention : biens indivis

inaliénables

non cotés en Bourse

Bas les pattes !

1 - DIVERSITE LINGUISTIQUE INTERNATIONALE

Les langues, bien commun de l'humanité, méritent à ce titre d'être protégées, en premier par les Etats, contre tout ce qui vise à les détruire. Cela vaut pour toutes les langues, quelque soit le nombre de leurs locuteurs. De même qu'elle menace la biodiversité, la mondialisation libérale, vecteur d'une langue unique, met en péril la diversité linguistique.

Sont donc légitimes, en particulier, les dispositions constitutionnelles et législatives qui assurent la protection et la promotion des langues officielles d'un Etat déterminé.

Les Etats qui n'ont pas encore pris de telles dispositions sont invités à le faire, selon les principes suivants :

- interdiction d'interdire, en droit comme en fait, l'emploi de ces langues dans un secteur quelconque de l'activité nationale ;
- garantie, pour chaque citoyen du droit de s'exprimer, de travailler, de créer, d'inventer e de recevoir les services publics dans la langue officielle qu'il choisit.

La langue est, en effet, non seulement un véhicule de communication, mais le moyen d'exprimer sa créativité, y compris sur le plan scientifique et technique, et aussi le garant de

l'exercice des droits personnels et collectifs. Si nul n'est censé ignorer la loi, nul ne doit être tenu d'en prendre connaissance dans une langue étrangère. Les documents officiels, normes, contrats, appels d'offres, etc. doivent être rédigés dans la ou les langues officielles de chaque pays, la ou lesdites versions étant seules à faire foi.

En particulier, les brevets d'invention, créateurs de droits de monopole opposables à tous, doivent être intégralement disponibles dans la ou les langues officielles. L'imposition forcée d'un teste en langue étrangère risquaient d'introduire, avec des termes impossibles à intégrer, des notions faisant référence à un système juridique – notamment jurisprudentiel – entraînant de coûteux recours devant les tribunaux. Dans une telle situation, l'égalité des citoyens devant la loi ne serait plus garantie.

La traduction dans la ou les langues officielles, garantissant à tout le droit à l'information, représente en réalité une économie considérable par rapport à la prolifération et à l'opacité d'une secteur contentieux ne servant que les intérêts des grandes multinationales et, d'une manière générale, des plus puissants.

La garantie ainsi assurée des droits linguistiques des citoyens s'intègre tout naturellement dans la notion de services publics au sens le plus concret.

Sur le plan international, le multilinguisme conditionne le maintien de la diversité des cultures et la possibilité du nécessaire dialogue qu'elles doivent entretenir. Or la tendance actuelle à un monolinguisme international, porté par l'unilatéralisme de la puissance dominante, arase et lamine cette diversité. Facteur de liberté et de paix, le multilinguisme international permet au contraire la découverte et le respect d'autrui, et la démocratie internationale. Il repose d'abord sur un véritable plurilinguisme des personnes, qu'il convient de poser en valeur fondamentale de l'humanité. Les pays du Sud, qui en sont aujourd'hui les principaux porteurs, en démontrent la possibilité et la fécondité.

Tous les pays doivent y accéder par une politique volontariste des Etats, essentiellement par les médias et l'enseignement.

L'école secondaire doit offrir partout à ses élèves au moins deux langues étrangères, à égalité d'obligations et d'horaires.

En outre, les systèmes éducatifs doivent offrir la possibilité d'acquérir une connaissance passive des autres langues d'une même famille linguistique.

Le refus de l'uniformité, au bénéfice de la diversité, implique une forte volonté politique à tous les niveaux, conduisant à l'élaboration et l'emploi d'instruments spécifiques. En particulier, il est indispensable de refuser le face à face inégal entre la culture dominante et chacune des autres, que vise à instituer la mondialisation libérale. Les espaces géoculturels, en particulier linguistiques, existants doivent être utilisés au mieux pour rompre l'isolement et construire les dialogues dans la solidarité. Le droit doit leur être reconnu de se doter d'un système de préférences pour la production et la circulation en leur sein des biens et services culturels. Cela implique la remise en question des clauses dites du « traitement national » et de « la nation la plus favorisée » de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les gouvernements des Etats appartenant à ces espaces, ou se réclamant d'eux, doivent se concerter et conjuguer leurs forces au sein des organismes internationaux pour lutter contre la standardisation et l'uniformité, et imposer la diversité.

Dans le même temps, il est impératif que, dans les institutions internationales, les gouvernements exigent de leurs représentants qu'ils s'expriment dans leur langue lorsque cette dernière est l'une des langues officielles ou de travail. Cette démarche vaut également pour la fourniture de tous les documents officiels et de travail, qui doivent être traduits dans chacune des langues concernées, et dans les mêmes délais. A cet égard, l'Union européenne offre un très mauvais exemple au reste du monde et nous demandons aux Etat membres d'être particulièrement fermes auprès de la Commission pour qu'elle respecte strictement le règlement linguistique.

2 - DIVERSITE CULTURELLE INTERNATIONALE

Tout comme la diversité linguistique, qui en constituer l'une des composantes, la diversité culturelle, nourrie de toutes les cultures vivantes du monde, est un bien commun de l'humanité.

Les personnes, les groupes d'hommes et de femmes, les communautés humaines de toute dimension ont besoin de fabriquer leur image, de voir des corps, de regards, des gestes qui leur ressemblent dans les histoires qui se déroulent dan des lieux qu'ils reconnaissent. Aujourd'hui, l'image que nous projetons de nous-mêmes nous constitue de la même façon que la langue que nous parlons. Il s'agit de notre définition personnelle, de notre identité, du rapport que nous entretenons à notre histoire individuelle et collective. Bref, il s'agit de notre miroir. L'enjeu est d'autant plus important que l'image, sur tous les supports présents et à

venir, est aussi déterminante dans notre formation que l'école et la famille. Cela vaut bien sûr pour le livre, l'audiovisuel, la chanson et la musique, le spectacle vivant et l'ensemble des biens culturels.

Par principe, nous considérons donc que les biens et services culturels ne peuvent être réduits au statut de simples marchandises, même s'ils font souvent l'objet de transactions commerciales. C'est pourquoi, pas plus que l'éducation et la santé, ils ne sauraient faire l'objet de négociations dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC. Dans une démarche solidaire, nous exigeons, par ailleurs, que l'eau, bien commun de l'humanité, et l'agriculture, où le principe de la souveraineté alimentaire doit prévaloir, soient exclus des disciplines de l'OMC.

Dans l'immédiat, nous apportons notre appui aux représentants politiques et professionnels qui, dans les instances internationales, refusent que le traitement spécifique de la culture, tel qu'il a été défini par l'accord GATT de 1995 et connu sous le nom d'exception culturelle, soit remis en cause. Cela est d'autant plus nécessaire que certains pays ont déjà déposé des offres de libéralisation auprès de l'OMC.

Cependant, il est indispensable de ne plus confiner la culture dans un statut d'exception à l'intérieur d'accords commerciaux. De la même façon que les accords multilatéraux sur l'environnement, en particulier ceux sur la biodiversité et les changements climatiques – ainsi que les conventions de l'OIT – doivent exister de leur propre autorité et établir leurs propres normes, la diversité culturelle doit elle aussi s'affirmer durablement. D'où la nécessité d'un instrument international, créé par une convention permettant d'exclure la culture des principes de libéralisation et de marchandisation.

Cet instrument international :

- aura pour objectif d'assurer la préservation et la promotion de la diversité culturelle de la planète ;
- verra ses dispositions normatives qui ne font pas partie des réglementations nationales existantes y être automatiquement incorporées. Les tribunaux de chaque pays signataire de la Convention auront compétence pour les faire appliquer ;
- reconnaîtra aux Etats et aux gouvernements le droit de prendre des mesures complémentaires de soutien à la création et de protection ;

- gèrera un mécanisme de soutien économique à la diversité culturelle qui pourrait reposer sur un prélèvement sur les ventes des produits des industries culturelles. Le fonds ainsi alimenté, cogéré par des représentants des Etats et des professionnels de l'art et de la culture, pourrait attribuer des aides à la création et à la diffusion, en particulier en faveur d'initiatives qui ne peuvent aboutir en empruntant les circuits dominants ;
- harmonisera les règles concernant les droits d'auteur et les droits voisins qui définissent à la fois les droits économiques et les droits moraux des auteurs et des interprètes sur les œuvres.

Il convient d'identifier un lieu approprié porteur de cet instrument et de demander au plus grand nombre d'Etats et de gouvernements d'y devenir partie. Plus nombreux seront ceux qui le ratifieront, plus grande sera son influence et son poids politique. Il servira ainsi d'argument fort pour exclure définitivement la culture du champ d'intervention de l'OMC.

3 - PRATIQUE CULTURELLE

Afin de ne pas livrer des milieux populaires aux seuls produits de consommation culturelle de masse et d'inciter les artistes à se confronter aux terrains les plus arides du paysage social – quo sont aussi des espaces de renouvellement esthétique - , il est urgent de favoriser la créativité et les pratiques artistiques de tous par des actions artistiques et culturelles de proximité.

Encourager les populations les plus défavorisées à participer à la vie culturelle locale est aussi un gage de revitalisation de la démocratie.

Nous demandons donc aux Etats et aux organisations internationales d'orienter délibérément une partie croissante de leurs moyens de politique culturelle vers des actions en lien avec la population.

Dans un contexte de fragilisation des instances médiatrices traditionnelles (famille, religion, communauté locale…), l'individu, qu'il soit enfant, adolescent ou adulte, est exposé directement aux effets nocifs de l'offre culturelle à vocation commerciale.

Le renforcement du lien entre éducation et culture est alors indispensable pour sensibiliser aux pratiques artistiques, ainsi que pour recontextualiser les produits de l'industrie culturelle.

En particulier, l'histoire de l'art et des civilisations, ainsi que l'analyse du processus d'élaboration des images télévisuelles ou cinématographiques, doivent faire l'objet d'un apprentissage dès l'enfance.

Enfin, nous nous engageons à mettre en place un réseau de créateurs et de responsables culturels qui s'opposent, par leurs pratiques, à la mondialisation libérale et à l'uniformisation culturelle. Au-delà des échanges d'informations, de réflexions théoriques et d'expériences, ce réseau aura pour fonction de favoriser les collaborations dans les domaines de la création, de la diffusion et de la formation. Les partenariats entre membres du réseau seront aussi conçus comme des échanges de territoire à territoire pouvant comporter, autour des aspects artistiques et culturels, des débats, des démarches de mobilisation sociale, des projets éducatifs et associatifs et des initiatives de solidarité économique. Ce réseau participera activement à la mobilisation de l'opinion publique pour obtenir au plus vite la création de l'instrument international pour la diversité culturelle.

Au delà de ces propositions relatives à la culture, nous appelons à la tenue d'une Conférence mondiale pour la définition des principes et des modalités de gestion de l'ensemble des biens communs de l'humanité, pour lesquels la notion de services public doit prévaloir sur les mécanismes du marché : éducation, santé, culture, environnement, eau.

VI – ENQUÊTE SUR LA PERCEPTION DE LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM

1 – QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE A L'ATTENTION DES JEUNES ETUDIANTS FRANCOPHONES VIETNAMIENS

Ce questionnaire a été établi en vue de recueillir l'avis des jeunes sur la place et le rôle de la francophonie au Vietnam aujourd'hui. Il a aussi pour objectifs de disposer de données scientifiques pour l'étude de la Francophonie au Vietnam, du fait colonial à la mondialisation, un enjeu identitaire, menée dans le cadre de la thèse de doctorat en cotutelle de Mme Phan Thi Hoai Trang (Université Jean Moulin Lyon 3 et Université des Sciences sociales de Hanoï)

Toutes les données recueillies serviront uniquement à alimenter la thèse de Mme Phan Thi Hoai Trang et ne seront en aucun cas transmises à des tiers.

Afin de faciliter le traitement des données recueillies, veuillez remplir votre profil personnel suivant :

Nom et prénom :

2) Année de naissance :

3) Êtes-vous étudiant(e) ? Oui ☐ Non ☐

Si oui :

Université :

Cursus universitaire :

Premier cycle (1ère ou 2è année) ☐

Deuxième cycle (3ème ou 4ème ou 5ème année) ☐

Troisième cycle (DEA ou Master ou Doctorat) ☐

Si non :

Exercez – vous un métier ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, lequel ?…… ……...

<u>Question 1</u> : **Pourquoi avez – vous appris le français ?**

(Vous pouvez cocher plusieurs réponses.)

	Oui
Amour de la langue française	☐
Amour de la culture française	☐
Opportunité de partir faire des études supérieures dans les pays francophones	☐
Tradition familiale d'apprentissage du français	☐
Recherche d'excellence	☐
Poursuite de l'apprentissage du français à l'enseignement général	☐
Offre de l'enseignement du et en français à l'Université	☐

Autres (à préciser) …….

<u>Question 2</u> : **Avez – vous suivi une classe bilingue dans le système éducatif national ?**

Oui ☐ Non ☐

<u>Question 3</u> : **Avez – vous suivi une filière universitaire francophone vietnamienne ?**

Oui ☐ Non ☐

Si oui, laquelle ?.....

<u>Question 4</u> : **Avez – vous suivi un ou des cursus francophone(s) universitaire(s) à l'étranger ?**

Oui ☐ Non ☐

Si oui, le(s)quel(s) ?

……

……

<u>Question 5</u> : **A part le vietnamien et le français, pouvez – vous utiliser une ou plusieurs autres langues étrangères ?**

Oui ☐ Non ☐

Si oui, laquelle ou lesquelles ?

……..

<u>Question 6</u> : **Pour vous, la Francophonie désigne-t-elle :**

(Merci de cocher toutes les réponses)

	Oui	Plutôt oui	Non	Plutôt non
la coopération entre la France et ses anciens pays colonisés	☐	☐	☐	☐
une sorte de réminiscence néo-colonialiste	☐	☐	☐	☐
la Communauté de 56 Etats et gouvernements				

ayant le français en partage ☐ ☐ ☐ ☐

une véritable communauté d'intérêts ☐ ☐ ☐ ☐

une communauté de valeurs en émergence

☐ ☐ ☐ ☐

une opération de communication centrée sur le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage

☐ ☐ ☐ ☐

une sorte de l'ONU bis composée d'Etats et de gouvernements ayant le français en partage

☐ ☐ ☐ ☐

<u>Question 7</u> : **Selon vous, être francophone, c'est :**

(Merci de cocher toutes les réponses)

	Oui	Plutôt oui	Non	Plutôt non
pouvoir communiquer en français	☐	☐	☐	☐
être citoyen d'un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)	☐	☐	☐	☐
éprouver une certaine appartenance à la culture française	☐	☐	☐	☐
partager la vision du monde et les valeurs communes de la Francophonie	☐	☐	☐	☐

<u>Question 8</u> : **Soulignez parmi ces opinions ci-dessous, trois d'entre eux qui caractérisent le mieux pour vous la Francophonie :**

Affaires et commerce	Echange
Assistance	Paix et règlement des conflits
Coopération	Solidarité
Des dépenses inutiles	Une action passéiste
Développement durable	Une illusion
Dialogue	Une politique de communication
Diversité	Une simple structure administrative
Droits de l'Homme	

<u>Question 9</u> : **La culture vietnamienne a-t-elle été influencée par la culture française ?**

Oui	Plutôt oui	Non	Plutôt non
☐	☐	☐	☐

Commentez votre réponse !

……
……
……
……
……

……
……
……
……

<u>Question 10</u> : **Selon vous, faudrait-il, pour les jeunes Vietnamiens, apprendre à égalité au moins deux langues étrangères ?**

Oui ☐ Non ☐

Si oui, pourquoi ?

……
……
……
……
……
……
……
……

<u>Question 11</u> : **Pensez – vous que la tendance actuelle d'apprentissage de la seule langue anglaise est une bonne chose ?**

Oui ☐ Non ☐

Commentez votre point de vue !

……
……
……
……
……
……..

<u>Question 12</u> : **Etes – vous d'accord sur l'affirmation qu'il faudrait commencer par apprendre le français avant l'anglais car en général, les francophones seront beaucoup plus à l'aise avec l'apprentissage de l'anglais qu'inversement ?**

Oui ☐ Non ☐

<u>Question 13</u> : Pour les étudiants francophones, que souhaitez - vous réaliser après l'Université : (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

Poursuivre des études en français ☐

Travailler pour une organisation où il y l'usage du français ☐

Autres (à préciser) ☐

.....
.....
.....
.....

.....

.....

<u>Question 14</u> : Quelles sont vos propositions pour développer la francophonie au Vietnam ?

……

……

……

……

……

……

……

……

Merci beaucoup de votre collaboration précieuse !

2 – PAGE D'ACCUEIL POUR L'ENQUÊTE AUPRES DES JEUNES VIETNAMIENS FRANCOPHONES

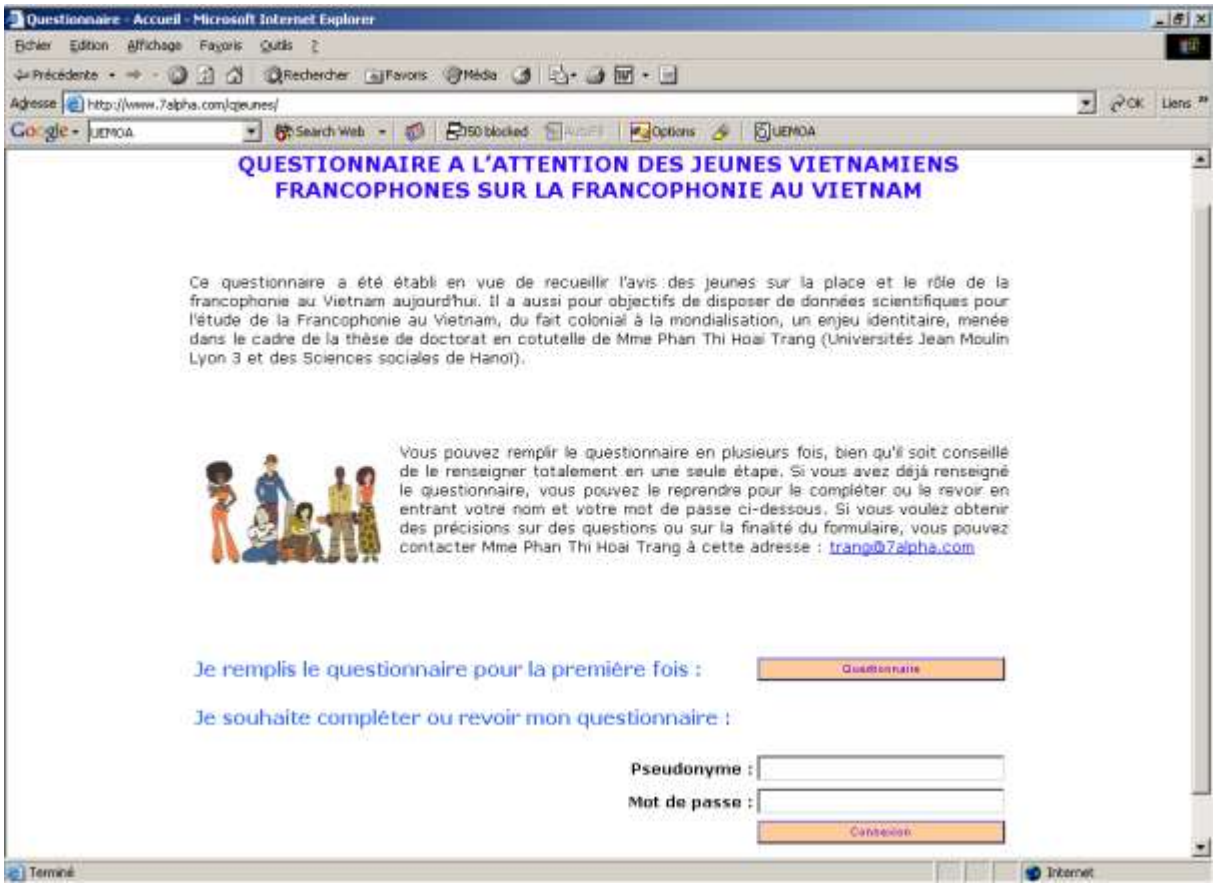

3 - GUIDE D'ENTRETIEN NON DIRECTIF AUPRES DES PERSONNALITES ET HAUTS CADRES FRANCOPHONES VIETNAMIENS

Bonjour, je m'appelle PHAN THI HOAI TRANG, doctorante vietnamienne en sciences politiques à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Mon sujet de thèse porte sur *la Francophonie au Vietnam, du fait colonial à la mondialisation, un enjeu identitaire*. Je souhaite dialoguer avec vous sur ce sujet afin de connaître ce que représente la Francophonie pour les personnes de votre génération ainsi que votre point de vue sur cette thématique de recherche.

Question 1 : Vous êtes parmi les politiques, les hommes de culture et les scientifiques vietnamiens qui ont utilisé partiellement le français dans leurs études et dans leur travail avant 1954 et aussi après. Que représentait donc pour vous l'usage de la langue française à cette époque et qu'évoque-t-il aujourd'hui ?

Question 2 : La colonisation française a été rejetée après 1945 par le peuple vietnamien. La bataille de Dien Bien Phu a mis fin à près d'un siècle de présence française en Indochine. L'histoire est donc faite. Si vous aviez à porter un jugement sur la colonisation française, diriez – vous qu'elle est très contrastée et qu'elle comporte à la fois des aspects négatifs et positifs comme en toutes choses ? Pourriez – vous me citer quelques exemples ?

Question 3 : Quels sont les aspects qui continuent aujourd'hui à être présents dans l'identité profonde vietnamienne ? En d'autres termes, pensez-vous qu'il y a des éléments venant de la France dans l'actuelle identité culturelle vietnamienne ?

Question 4 : La colonisation française au Vietnam a mis fin à la tutelle politique et culturelle chinoise sur la dynastie Nguyen. Seriez – vous d'accord avec l'affirmation que cette rupture avec la tutelle chinoise est un élément important qui a permis à notre pays de s'affirmer plus tard en tant que nation et culture spécifiques et autonomes, une fois le pays unifié ?

Question 5 : Dans la mesure où la culture française a, d'une certaine façon, marqué la culture vietnamienne, pourriez – vous dire pourquoi cette culture nous a si réellement influencés ?

Question 6 : Vous faites partie de la génération vietnamienne qui a été au cœur de la libération du Vietnam de 1945 à 1975, pourriez – vous me parler de l'état d'esprit qui prévalait à l'époque vis-à-vis de la langue française et de la culture française ? Quel regard portez-vous aujourd'hui sur cette attitude ?

Question 6 bis : Vous n'avez pas vécu les guerres de libération du Vietnam mais vous faites partie des générations du « Doi Moi », qu'évoquent pour vous aujourd'hui, la langue française et la Francophonie ?

Question 7 : Lorsque le gouvernement vietnamien a décidé de relancer et de soutenir l'enseignement du français au Vietnam (classes bilingues, filières universitaires francophones, Institut de la Francophonie pour l'Informatique, Centre franco-vietnamienne de formation à la gestion…), quels étaient selon vous, les ressorts et les objectifs de cette décision ?

Question 8 : Notre pays est un des membres fondateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il participe à tous les Sommets des Chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage. Nous avons organisé le VIIè Sommet de la Francophonie en novembre 1997 à Hanoï, premier Sommet francophone sur terre asiatique. D'après vous, quelles sont les raisons principales qui justifient aujourd'hui la présence du Vietnam dans la Communauté francophone ?

Question 9 : Grâce au progrès scientifique et technique et notamment à celui des nouvelles technologies de l'information, la mondialisation est irréversible et s'accélère sans cesse. Dans sa forme actuelle essentiellement marchande, elle tend à homogénéiser les cultures et les langues au profit de la culture et de la langue du plus puissant (les Etats-Unis). Comment faire dans ce contexte pour éviter une altération profonde et irréversible de notre identité ?

Question 10 : Depuis le Sommet de Beyrouth, la Francophonie se définit non plus sur une base uniquement linguistique mais sur celle des valeurs partagées (diversité, dialogue et solidarité). Ceci est-il l'explication pertinente de la pérennité de l'engagement francophone vietnamien ?

Question 11 : La Francophonie est le troisième dialogue du Vietnam avec l'extérieur (dialogue interculturel), a écrit Monsieur Huu Ngoc, journaliste, écrivain et homme de culture vietnamien. Que pensez – vous de cette affirmation ?

Question 12 : D'après – vous, que faut – il faire pour développer la francophonie au Vietnam dans le contexte de la mondialisation actuelle ?

Question 13 : La Francophonie est – elle pour vous un laboratoire de la mondialisation humaniste ? Sa démarche est-elle alter - mondialiste ?

Question 14 : Pour réussir, est – il suffisant que la Francophonie reste seulement une affaire de l'Etat et de gouvernement ?

Si oui, pourquoi ?

Si non, comment faire pour que la Francophonie soit significative dans la vie quotidienne des peuples ?

Question 15 : Aujourd'hui, la Francophonie doit-elle selon vous, pour remplir son rôle international utile, se réformer profondément ? Si oui, quelles seraient les premières réformes à mettre en œuvre ?

Question 16 : Que souhaitez – vous ajouter pour conclure notre entretien ?

Les réponses recueillies lors de l'entretien serviront uniquement à alimenter la thèse de Mme Phan Thi Hoai Trang et ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Si vous souhaitez, l'anonymat sera assuré.